MÉMOIRES 2005
DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS
AGRICULTURE
SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS

Déclarée d'utilité publique par décret présidentiel
du 5 mars 1875

VIe SÉRIE
TOME 15

Volume édité en 2006

Agriculture
Sciences
Belles-Lettres
et Arts

ACADÉMIE D'ORLÉANS

5, rue Antoine Petit
45000 ORLÉANS

ISSN 0994-6357

L'Académie d'Orléans Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, héritière des sociétés savantes qui ont existé dans la ville sous l'Ancien Régime, dont l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts au XVIIIe siècle, a pris la suite en 1996 de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

En couverture : Portrait de Aignan-Thomas Desfriches 1715-1800 – Pastel par J. B. Perronneau, signé et daté 1751 – 60x40 cm – Collection particulière, photographie Jacques Boulas.

VIe SÉRIE
Sommaire du Tome 15

Pages

Communications
Jacques-Henri Bauchy — Un bicentenaire oublié : Sainte-Beuve (1804-1869)…….. .7
Henri Billault et Claude-Joseph Blondel — Le grand jurisconsulte Pothier……..19
Claude-Joseph Blondel — Un contrôleur des finances de choc : l'abbé Joseph Terray… ..…….25
Olivier de Bouillane de Lacoste — Gaston Couté : poète beauceron, chansonnier montmartrois… ……..….35 (1880-1911)
Denis Escudier — Le Physicus au Moyen Âge : philosophe, naturaliste ou médecin 47
Pierre Gillardot — Les industries de haute technologie en France…….61
Serge Grouard — Le développement durable ……..73
Claude Hartmann — La botanique dans les livres du siècle des Lumières 87
Claude-Henry Joubert — La musique du XXIe siècle : un retour au Moyen Âge…….…….99
Jean Madelin — Le Général de Pimodan tué à Castelfidardo 107
Luce Madeline — Agrippa d'Aubigné en Orléanais..... 113
Michel Marion — La bataille de la Marne vue par les Français et les Allemands..... 123
Jean-Pierre Navailles — Marianne, John Bull, l'oncle Sam et les autres dans la caricature de la Belle Époque …… ……129
Christian Phéline — "Peindre"……..…141
Jacques Pons — Le petit nom de l'empereur : sa maman l'appelait *NABOU* 153
Marius Ptak — Recherche scientifique : éthique et bioéthique, transgressions 169
Louis Savot — Aignan-Thomas Desfriches (1715-1800), Négociant à Orléans et "bon dessinateur de paysages"..... 183

Abstracts in English …..……..191

Dîners-débats :
Invité : Jacques Douffiagues — L'Europe de la défense : point actuel et perspectives…….201
Invité : Bertrand Vergely — De l'utilité du bonheur……205

Sorties et visites culturelles
Sur les pas de Ronsard 217
Musée des Beaux-Arts d'Orléans : *L'imagerie populaire d'Orléans*..... 223
Musée Girodet à Montargis : *Girodet et l'atelier de David*..... 224

Varia
Gérard Hocmard — Lord Harold Pinter, prix Nobel de littérature 2005 ……..……227
Joseph Picard — Retour de Chine ……..……..229
Nos confrères publient 237

Hommage
Gérard Hocmard — Jean Lahontâa (1909-2005)..... 241

Assemblée générale
Rapport d'activité du Secrétaire administratif..... 245
Rapport moral du Président..... 247

Membres de l'Académie..... 251

Académies et Sociétés correspondantes..... 261

COMMUNICATIONS

L'Académie laisse aux auteurs des travaux insérés dans ses Mémoires la responsabilité de leurs opinions. Leurs titres et qualités sont précisés à la rubrique "Membres de l'Académie".

UN BICENTENAIRE OUBLIÉ : SAINTE-BEUVE (1804-1869)[1]

Jacques-Henri Bauchy

RÉSUMÉ

Sainte-Beuve est né à Boulogne-sur-Mer, le 23 décembre 1804. Alors, pourquoi 2004 a-t-il été uniquement le bicentenaire de la naissance de George Sand, et non celui, aussi, de Sainte-Beuve ?

À vrai dire, ce personnage étrange paraît assez déroutant. Il se destine tout d'abord à la médecine, réussit le concours de l'externat, est affecté à l'hôpital Saint-Louis (1823-1827), mais commence, dès 1824, une série de critiques littéraires dans le journal Le Globe que dirige Dubois, son ancien professeur du lycée Charlemagne, et où il se lie d'amitié avec un prote au nom fameux, Pierre Leroux, qui est également le fidèle ami de George Sand.

Les 2 et 9 janvier 1824, Sainte-Beuve publie deux élogieux articles sur les Odes et Ballades publiées par Victor Hugo. Tous deux habitent la même rue sur le même trottoir : Hugo et son épouse, 90, rue de Vaugirard, Sainte-Beuve (chez sa mère) au n° 94. Ils déménagent ensuite. Pour aller où ? Les Hugo, 11, rue Notre-Dame-des-Champs, et Sainte-Beuve au n° 19 de la même rue.

La liaison de Hugo avec Juliette Drouet, commentée par tout Paris, incite Sainte-Beuve à consoler Adèle Hugo, amour platonique dont ses poèmes se font pourtant l'écho indiscret, car Sainte-Beuve est poète, sans génie, mais non sans talent. Il devient surtout le "prince des critiques" et, foncièrement classique de goût, il contribue à l'essor du romantisme.

Être étonnant, pour tout dire, et pétri de surprenantes contradictions. Nous le suivrons dans sa vie et son œuvre : une vie solitaire, parfois poignante ; une œuvre abondante et riche de surprises.

Tous ont longuement évoqué, en 2004, un bicentenaire littéraire : celui de la naissance de George Sand, le 2 juillet 1804. En revanche, rares furent ceux qui évoquèrent la naissance, à Boulogne-sur-Mer, le 23 décembre 1804, du "prince des critiques littéraires", si injustement malmené - nous en reparlerons - par Marcel Proust : l'académicien et sénateur Sainte-Beuve, si fameux en son temps. Et pourtant…

Le 15 octobre 1869, à une heure et demie de l'après-midi, solitaire et glorieux littérairement, il s'éteignait. Le 16 octobre, au cimetière du Montparnasse, lors de ses obsèques civiles célébrées - je cite Maurice Allem, l'un de ses meilleurs biographes - "sans prêtres, sans pompe, sans discours" (tout le contraire des funérailles de George Sand), mais en présence d'une si grande assistance que les journalistes du temps l'évaluèrent pour certains à 6 000 personnes, pour d'autres à 12 000, on pouvait voir, parmi maints écrivains fameux, notamment "Flaubert, donnant le bras à Taine", Alexandre Dumas père "les cheveux tout blancs", et "George Sand au bras de Dumas fils". J'en passe, et non des moindres.

Une enfance solitaire et studieuse

Il était né le 23 décembre 1804 à Boulogne-sur-Mer. Je suis allé sur place. Hélas ! Sa maison natale, aujourd'hui, se trouve détruite. À son emplacement figure un boulevard

[1] Séance du 20 janvier 2005.

Sainte-Beuve, exactement comme la rue Charles Péguy, à Orléans, se trouve à l'emplacement de la maison où naquit Charles Péguy.

Le père de Sainte-Beuve, directeur des droits réunis, avait épousé sa mère, Augustine Coillot, de vieille famille bourgeoise boulonnaise, le 21 mars 1804 et il mourut le 4 octobre suivant. Lors de sa naissance, le jeune Sainte-Beuve était donc orphelin de père. Il fut élevé par sa mère, demeurée veuve, et sa tante paternelle, Marie-Thérèse, veuve d'un Boulonnais nommé Cormier. L'enfant eut deux mères et, comme le note justement Maurice Allem, "deux mères en deuil". L'ombre de son père, cependant, veillait sur lui, car le fils hérita de lui - je le cite - "beaucoup d'ouvrages tout couverts de notes aux marges, tout remplis de papiers intercalés, contenant des anecdotes, des références historiques remarquables, de beaux ou de touchants passages des poètes anciens et modernes". Le fils affirma qu'il devait au père "l'amour des livres, des notices littéraires, des beaux extraits des auteurs".

Ce solitaire se réfugie dans la lecture avec une espèce de rage, tant et si bien qu'à l'âge de 13 ans et demi s'achève sa rhétorique. Or, c'est tôt, c'est trop tôt. Il demande lui-même à sa mère de faire une seconde fois ses dernières classes dans un grand collège parisien. Dès septembre 1818, sa mère le conduit chez un frère de son mari : François-Théodore *de* Sainte-Beuve, qui n'a pas, tels feu son frère et son neveu, répudié sa particule sous la Révolution et l'Empire. Cette nouvelle rhétorique, il l'entreprend au collège Bourbon (aujourd'hui lycée Condorcet), nourri, logé dans la pension Landry, confortable institution installée dans le ci-devant hôtel Lesdiguières, et un sujet aussi brillant s'y trouve si bien accueilli qu'il a l'honneur de dîner "à la table de monsieur Landry", tel un grand garçon. Mieux (dira-t-il), "un petit homme". Puis il quitte le collège Bourbon pour le lycée Charlemagne où, dès sa première année, il décroche un premier prix d'histoire. Il a du mal, cependant, à s'habituer à l'absence de sa "chère maman". Le 11 janvier 1819, il l'écrit, confessant espérer l'arrivée des vacances, pour aller embrasser sa mère et sa tante.

Au surplus, passablement empoté, roux et "ragot", de taille chétive (et il ne grandira jamais vraiment, sauf en talents littéraires), le pauvre Sainte-Beuve n'est, avouons-le, guère fait pour plaire. Il se console en dévorant des bibliothèques entières, tant et si bien qu'il finit par avoir plus d'amis chez les morts que chez les vivants. Mais quels morts ! Tous, à la vérité, ruissellent de gloire, à moins qu'ils ne se fassent, pittoresques et piquants, les confidents des secrètes peines de leur lecteur. Par cette adolescence romantique et morose, mélancolique et solitaire, Sainte-Beuve, au cœur de toute sa vie, sera marqué. Les romantiques le séduisent. Mais il ne sera jamais vraiment l'un d'entre eux.

Étudiant en médecine

Et pourtant !… Juillet 1823 : Sainte-Beuve quitte le collège. Il n'a pas encore 19 ans et se destine d'abord à la médecine. Il s'y inscrit en faculté le 3 novembre et c'est alors que sa mère et sa tante s'établissent à Paris, au 94, rue de Vaugirard. Notons cette adresse, qui aura son importance ! Le jeune homme quitte la pension Landry pour partager le logis des deux femmes. Ce solitaire n'aime guère être isolé. Mélancolique, rongé de nostalgies étranges, il se passionne pour la physiologie, l'anatomie, la dissection, tout en déplorant de ne pouvoir davantage lire un peu de tout, et encore, et toujours. C'est un insatiable, un boulimique et qui, toute sa vie, restera tel.

L'année suivante (1824), année marquée par la mort de Louis XVIII, est imprimé un *Mémorial catholique*, périodique ultramontain sans lecteur, qu'inspire un certain Lachevardière, avec un prote au nom fameux, ami de George Sand : Pierre Leroux. Celui-ci prend contact avec Dubois, ex-professeur de Sainte-Beuve à Charlemagne, et tous deux lancent un nouveau périodique, *Le Globe*, qui connaît vite les plus heureux succès, dès son premier numéro paru le 15 septembre. On cherche à embaucher. Dubois pense à Sainte-Beuve. Dès le 15 octobre, il y commence une collaboration qui aussitôt attire, de diverses parts, quelque attention. Le sujet, pourtant, semble mince. Il concerne l'île de Samos. Huit autres suivent, tous concernant la Grèce. Elle est d'actualité, en guerre pour son indépendance. Byron, bientôt, le prouvera au monde entier.

En 1825, vingt articles dont plusieurs évoquent divers *Mémoires* sur la Révolution française, fort libéraux d'inspiration. En 1826, treize articles dont un, consacré à Vigny pour son *Cinq-Mars*, n'est pas tendre, encore que marqué par un vague nuage d'attendrissement que, précise le critique, l'auteur "paraît mériter". Classique, ce Sainte-Beuve, ou romantique ? L'un et l'autre, ou ni l'un ni l'autre et, pour tout dire, il n'en a cure !

En 1828, il publie, en deux volumes, un étonnant *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle*, avec une présentation de Ronsard qui lui vaut, dès le 5 avril, une lettre enthousiaste de Vigny qui lui dit "ne se consoler de finir la lecture de son ouvrage qu'en recommençant cette lecture". Abandonne-t-il donc la médecine ? Pas le moins du monde ! Il passe avec succès le concours de l'externat ; il est affecté à l'hôpital Saint-Louis. De novembre 1823 au premier trimestre 1827, il prend quatorze inscriptions successives et, nous dit le docteur Georges Morin (*Sainte-Beuve et la médecine*, p. 90), il prend en décembre 1827 une quinzième inscription. C'est la dernière : la médecine le rebute et la littérature, bientôt, l'emporte sur l'art d'Hippocrate et de Galien.

Poésie et critique

Dès avant, Sainte-Beuve, les 2 et 9 janvier 1827, a consacré deux articles élogieux aux *Odes et Ballades* que vient de publier un jeune poète habitant sur le même trottoir que lui : 90 rue de Vaugirard, alors que le critique loge au n° 94. Le poète, aussitôt, rend visite au critique pour le remercier. Son nom ? Victor Hugo. La liaison de celui-ci avec Juliette Drouet, connue par le tout-Paris politique et littéraire, est l'occasion d'incessantes confidences entre Sainte-Beuve et Adèle Hugo. Sainte-Beuve n'a rien d'un Apollon : "un petit homme laid", dit Alfred de Vigny, "figure commune, dos plus que rond, qui parle en faisant des grimaces obséquieuses et révérencieuses, comme une vieille femme ; il s'explique péniblement". Victor Pavie l'évoque chez les Hugo lorsque, dit-il, le 11 juillet 1827, il vit "arriver une espèce d'écolier, petit, voûté, la lèvre inférieure très avancée, les cheveux roux, le teint analogue". En 1828, les Hugo déménagent et Sainte-Beuve aussi. Eux vont loger 11 rue Notre-Dame-des-Champs, Sainte-Beuve au n° 19 de la même rue. Celui-ci soumet à ceux-là le manuscrit de son *Joseph Delorme* et Hugo remercie du "précieux manuscrit" dont il loue les "vers graves et beaux" comme la prose "mâle, simple et mélancolique", ajoutant même que "cette savante dissection qui met une âme à nu" l'a, dit-il encore, "presque fait pleurer".

Après *Joseph Delorme* en 1829, Sainte-Beuve publie en 1830 *Les Rayons jaunes*, puis les *Consolations*. Dans les *Rayons jaunes*, il dit sa tristesse d'avoir perdu la religion chère à sa mère, avec ces vers poignants :

"Mais où la retrouver quand elle s'est perdue,
Cette humble foi du cœur ?"

et encore :
"Peut-elle revenir quand a soufflé l'orage ?"

Le puritain Guizot, quant à lui, traite Sainte-Beuve de "Werther jacobin et carabin". Le docteur Véron publie, dès le 5 avril 1830, le premier numéro de la *Revue de Paris* et Sainte-Beuve, aussitôt, commence d'y tenir une chronique régulière.

À l'étrange liaison platonique nourrie par Sainte-Beuve et Adèle Hugo, Maurice Allem donne cette heureuse définition : "Un drame du cœur et de l'esprit. Elle apprécie son esprit, et lui, voudrait toucher son cœur, rimant, dans ses curieuses *Consolations* :

Il me prend des accès de soupirs et de larmes
Et plus, autour de moi, la vie épand ses charmes,
Et plus le monde est beau, plus le feuillage est vert,
Plus le ciel bleu, l'air pur, le pré de fleurs couvert,
Plus mon époux aimant comme au premier bel âge,
Plus mes enfants joyeux et courant sous l'ombrage,
Plus la bise légère et n'osant soupirer,
Plus aussi je me sens ce besoin de pleurer."

À la fin de 1828 se produisit une scène qui, dans l'histoire de ces amours étranges, fut décisive. Sainte-Beuve avoue :

"Debout, tu dénouas tes cheveux rejetés.
J'allais sortir alors, mais tu me dis : restez."

Cela ne fait-il pas songer à la fameuse épître de Voltaire à Mme de la Tour du Pin Gouvernet, connue sous le nom "*des Tu et des Vous*" ? Sainte-Beuve y songea-t-il ? Pas du tout impossible.

On lui propose, le 6 décembre 1828, une chaire à la faculté des lettres de Besançon. D'abord, il accepte, et puis il renonce : typique réaction de cet éternel indécis. Mais aussi… les Hugo vivent à Paris ! Du reste, c'est lui que Victor Hugo charge de rédiger un prospectus pour l'édition de ses œuvres que publie alors Charles Gosselin, et, le 8 août 1829, il rédige un article consacré par la *Revue de Paris* à "l'audience accordée à M. Victor Hugo par le roi Charles X après l'interdiction des représentations de *Marion Delorme*". Sainte-Beuve défend Hugo brillamment contre la censure, et c'est à la veille - nul ne peut alors le prévoir - des "Trois Glorieuses".

Le 20 octobre 1830, Sainte-Beuve s'estime insulté par Dubois, son ancien professeur devenu le directeur de sa revue, et le provoque en duel : quatre coups de pistolet sont échangés. La pluie, tout à coup, tombe. Sainte-Beuve réclame un parapluie. Alors, il a ce mot merveilleux, repris le soir même par tout Paris : "Je veux bien être tué, mais je ne veux pas être mouillé." Mme Victor Hugo apprend l'affaire. Elle adresse le 22 à Sainte-Beuve un billet où elle dit qu'elle et son mari sont "très inquiets" de la santé du fameux critique. Les deux adversaires se réconcilièrent. Sainte-Beuve continua de collaborer au *Globe*. Les Hugo l'invitent à souper avec Lamartine pour bien se rétablir. Sainte-Beuve accepte.

À la recherche d'une religion

Le mardi 18 janvier 1831, le *Globe* libéral de Dubois devient *Journal de la doctrine saint-simonienne*, ce qui comble d'aise et George Sand et Sainte-Beuve, tous deux proches de Pierre Leroux, dont le saint-simonisme est alors notoire. À cette époque de sa vie, et seulement à cette époque, Sainte-Beuve cherche une religion de rechange. Lamennais, en ces temps-là, n'était-il pas le confesseur des époux Hugo ? Lui aussi se trouvait proche des saint-simoniens à la fin de 1830. En janvier 1831, le *Globe* rénové publie une profession de foi saint-simonienne, signée par Pierre Leroux, mais rédigée par Sainte-Beuve : Pierre Leroux n'y avait changé que quelques mots. La Révolution, dit Sainte-Beuve en propres termes, a manqué à la "tâche qui lui était imposée d'émanciper graduellement les classes pauvres et laborieuses" et au "classement selon la capacité et les œuvres" où ces deux auteurs déclarent voir "la clé de l'avenir".

C'est à ce moment que se situe la rupture entre Sainte-Beuve et les Hugo. Ils ne sont pas du tout saint-simoniens. Le 9 avril 1831, Sainte-Beuve accepte un poste à l'université de Liège et se rend à Bruxelles où Pierre Leroux l'aide à se loger dans une maison des saints-simoniens. Le 14, il s'adresse à Hugo, disant notamment : "Je ne suis pas saint-simonien classé, ni ne le serai ; soyez tranquille, bien que les aimant beaucoup et logé dans leur maison". Dès septembre, il se brouille avec Pierre Leroux. Lamennais semble avoir contribué à l'écarter de cette étrange religion de rechange. Quoi qu'il en soit, ce fut la seule époque, dans la vie de Sainte-Beuve, où celui-ci chercha une religion, sans parvenir à la trouver. Il se réfugia définitivement dans un paisible agnosticisme en faisant sien le mot de Parny dans la *Guerre des dieux*, qu'il cita plus tard complaisamment dans un de ses *Lundis* : "Une paisible indifférence est la plus sage des vertus." "J'ai pu m'approcher du lard", dira-t-il encore, "mais je ne me suis jamais pris à la ratière."

31 mai 1831 : nomination officielle de Sainte-Beuve comme professeur de littérature comparée à l'université de Liège. Or, Sainte-Beuve ne quitte pas Paris. Le 9 août, il rédige une longue poésie intitulée *L'Enfance d'Adèle*. C'est la quatrième de son *Livre d'Amour* où elle éclate comme un chant de victoire. Louis Barthou, dans *Les Amours d'un poète*, a publié une lettre de Sainte-Beuve, paraissant datée de 1831, destinée à Mme Victor Hugo, lettre, connote Barthou, "d'un amour ardent, confiant, sûr de la femme aimée", avec des rendez-vous dans des églises, fort probablement platoniques, pour y "relire en pleurs le psaume *Super flumina Babylonis*".

Septembre 1837 : Sainte-Beuve publie les *Pensées d'août*, recueil de poésies moins intimes que le *Livre d'Amour* qui les a précédées. Le plus long poème, intitulé *Monsieur Jean*, fait l'apologie de la religion rousseauiste. Il préfigure un peu le prosaïque poète François Coppée.

Sainte-Beuve devient le critique attitré de la *Revue des Deux Mondes*, où il publie le discours d'ouverture prononcé le 6 novembre à l'université de Lausanne sur Port-Royal. Arrivé sur place le 18 octobre, il commence ses cours le 6 novembre et les pousuivra jusqu'au 25 mai 1838 les lundis, mercredis, vendredis, en tout 81 leçons. Un élève le dépeint "tout petit, tout fluet, avec un profil assez prononcé, des yeux de Kalmouk, quelques petits cheveux sur le chef, rares et rasés", un autre : "un petit homme en forme de crochet, assez gauche, laid, jeune encore, mais avec une figure vieillotte et ridée et, par-dessus tout cela, chauve". Tour à tour, il lit et improvise. René Bray, dans son *Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne*, évoque "une espèce de récitatif monotone, de cantilène

prolongée". Auditoire ? Souvent plus de 300 personnes (pour une ville de 12 000 habitants) : professeurs, étudiants, simples curieux. Cela donnera, en trois volumes publiés aujourd'hui dans la *Pléïade*, un ouvrage exhaustif sur un sujet assez aride que Sainte-Beuve a su merveilleusement évoquer. Le samedi 2 juin, il quitte Lausanne, arrive à Paris le 5 et reprend sa collaboration régulière à la *Revue des Deux Mondes* (juin 1838).

En 1839, il visite l'Italie, rentre par Marseille (21 juin) et par Lausanne (3 juillet) pour arriver le 12 août à Paris. Près d'Aigues-Mortes, il note en l'un de ses cahiers : "Mon âme est semblable à ces plages où l'on dit que saint Louis s'embarqua ; la mer et la foi se sont depuis longtemps, hélas ! retirées". Ceci aussi : "Dans la jeunesse, les pensées me venaient en sonnets ; maintenant, c'est en maximes." Et encore : "Soyons philosophes, ayons de la philosophie, et même une philosophie, mais ne *faisons* pas de philosophie."

Politiquement, c'est un adversaire de Louis-Philippe, à la différence de Hugo. Il refuse en 1837 la croix de la Légion d'Honneur. Il la refuse encore en 1844 alors que, deux fois, elle lui est offerte par Villemain. De Guizot, il écrit (15 juin 1837) : "Le doctrinaire a sa rigueur spécifique et il se suffit à lui-même."

Déceptions sentimentales, aussi. Le 4 août 1840, il se prépare à épouser Frédérique Pelletier, fille du général Pelletier. Dans *Mes Poisons*, il note : "En effet, elle ne m'aimait pas. Refus : 29 août 1840". Il a rimé pour elle des poésies qu'il publie sous ce titre significatif : "Un dernier rêve". Il n'a pas encore 36 ans ! Il a erré, dit-il, "trois jours durant comme un chien sous le soleil". Nouvelle flamme, pourtant, pour Marie d'Agoult. Réaction ? Elle dit ne pouvoir "encore concevoir qu'un homme si fin se mette dans une situation si bête". À Louis de Rouchaud, elle confie : "Il a un ton moitié Tartuffe, moitié bel-esprit Rambouillet, qui m'est insupportable". À Liszt, le 1er janvier 1841, elle écrit qu'il lui envoie "des lettres amoureuses, d'un ridicule incroyable".

En 1840, cependant, il commence le grand œuvre de sa vie, son *Port-Royal*, qu'il n'achèvera que vingt ans plus tard, après en avoir fait maintes lectures au Chateaubriand de l'Abbaye-aux-Bois, lequel lui lisait, en avant-premières, ses futurs *Mémoires d'Outre-Tombe*. La publication de *Port-Royal*, en édition définitive, ne débutera qu'en 1867, deux ans avant sa mort, pour finir en 1871, deux ans après sa mort.

L'Académie française

Le 7 janvier 1841, Victor Hugo est élu sous la Coupole. Le 4 janvier 1842, Sainte-Beuve entre à son tour en campagne. Il demande à Guillaume Libri (étrange bibliophile, voleur officiel de palimpsestes) une intervention auprès de Guizot et Flourens. En 1844 : il a les mêmes rivaux que lors de son échec, deux ans plus tôt : Alfred de Vigny et Vatout. Le 6, avant-veille des élections, il fait intervenir Victor Hugo, qui explique à Vigny que, s'il se désiste, il sera certain d'une future élection. Vigny semble ébranlé. Il change d'avis. Le 7, on doit voter sept fois. Résultat : Vigny garde 3 voix, Sainte-Beuve et Vatout en ont chacun 16. On remet l'élection au 14 mars, tant il est tard. C'est Mérimée qui se fait le meilleur agent électoral de Sainte-Beuve. Le 13 au soir, celui-ci rend visite à Hugo, comme la fois précédente, et, comme cette fois-là, Vigny survient pendant la visite. Sainte-Beuve part le premier. Hugo, dit-il "a été parfait". Oui, mais… Vigny ? Le lendemain 14, il maintient sa candidature. Premier vote : Vigny a 7 voix, Vatout 11 et Sainte-Beuve 17. Deuxième tour : Vigny a 3 voix, 12 pour Vatout, 21 pour Sainte-Beuve. L'auteur du *Maire d'Eu*, soutenu par le pouvoir, reçoit ainsi un camouflet qui, plus tard, sera réparé. Sainte-Beuve est académicien.

La réception a lieu le 27 février. Sainte-Beuve succède à Casimir Delavigne et c'est Victor Hugo, alors directeur en exercice, qui répond de manière fort agréable au récipiendaire, lequel, en son temps, avait consacré un *Lundi* élogieux à Casimir Delavigne, adversaire non du romantisme, mais de ses excès, disant : "Aimons les nouveautés en novateur prudent." Sainte-Beuve, le soir même, écrivit à George Sand : "Le discours de Hugo est très bien pour moi."

Quelques jugements littéraires

Que dire de ses jugements ? Il a ses fantaisies, admirant notamment Musset, comme poète, mais avec des réserves sur "cette jeunesse dissolue" qui "colore l'expression de ses propres vices". Musset le lui rend bien, le surnommant tantôt "Mme Pernelle", tantôt "Sainte Bévue", comme l'a relevé Mme Pailleron. Pour Vigny, Sainte-Beuve est très réservé. Il admire l'écrivain, mais - note justement Maurice Allem - "la vanité, la suffisance de l'homme l'ont agacé". Le 5 août

1844, à ses amis Olivier, il dit voir en Vigny "le plus fat et le plus entiché des hommes". Il cite ce mot significatif dans ses *Cahiers* : "Lamartine dit, en parlant des poésies de Vigny : « C'est bien léché ». Vigny, parlant de celles de Lamartine : « C'est bien lâché »".

De Balzac, il dit "qu'il y a quelque chose à goûter dans chaque roman, mais combien de pertes et de prolixités !" Il blâme chez lui (j'y insiste) "le procédé des *personnages reparaissants*" de la *Comédie humaine*. Peut-être est-ce la raison cachée des injustes critiques proustiennes dont je parlerai bientôt. Balzac, dans la *Revue parisienne* (25 août 1840) se vengea en publiant un article injuste et virulent sur le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, sujet dont il rata ici la parfaite occasion de démontrer sa totale méconnaissance.

La même année, dans *Mes Poisons* (ses notes secrètes), en marge de l'élection sous la Coupole du successeur de Bonald, Sainte-Beuve note : "Le choix d'Ancelot à l'Académie n'a été qu'ignoble, celui de Balzac eût été immonde". Le 11 juin 1841, à Mme d'Agoult, il refuse une invitation à dîner avec Balzac, ne voulant pas, dit-il, "dîner avec Vautrin, partager le sel avec lui". Et pourtant ! le 2 septembre 1850, Sainte-Beuve publie dans le *Constitutionnel* un juste hommage à Balzac, l'un des plus riches romanciers de cette époque, "le plus inventif assurément qu'elle ait produit". Acceptons, précise-t-il, "de celui qui n'est plus, l'héritage opulent et complexe qu'il nous a laissé". Attitude significative : ancien carabin, Sainte-Beuve préfère disséquer les morts qu'ausculter les vivants. C'est un art où ses réussites sont les plus sûres.

Chez Michelet, il déclare "son amitié pour l'homme" mais déplore l'abus qu'a cet auteur "de l'imagination", et son absence de références aux documents historiques précis, péché capital pour un historien. Le 19 août 1850, il écrit pourtant dans la *Revue suisse*, lors de la publication du procès de Jeanne d'Arc par Quicherat : "La Jeanne d'Arc de M. Michelet est plus vraie qu'aucune des précédentes". Il a beaucoup évolué quand on songe que, dix ans plus tôt, il disait : "Michelet, un des écrivains les plus insalubres, les plus funestes à la santé de l'esprit public". Le 5 décembre 1833, lors de la publication des deux premiers volumes de l'*Histoire de France*, il qualifie l'ouvrage de "précieux, plein de science et d'imagination". Ceci est le contraire d'un compliment, pour un historien, à la différence de cela. Telle est bien, hésitante, alternée, balancée, la démarche intellectuelle de Sainte-Beuve.

Sur Villemain : "C'est le Thersite des beaux-esprits (…) Il a passé sa vie à bien dire et à mal faire". - De Victor Cousin : "C'est un grand esprit, mais une âme de laquais et de boue". Et pourtant, c'est Victor Cousin qui, en 1840, obtient le poste rémunérateur de conservateur à la Mazarine pour Sainte-Beuve qui, souvent, dîne et soupe avec lui. Pour son élection sous la Coupole, Sainte-Beuve recourut à l'appui de Cousin qui ne lui manqua pas et lui fut particulièrement précieux. Alors quoi ? Telle était probablement la nature de Sainte-Beuve, toujours besogneux, qu'il prît ombrage de protections efficaces, mais trop voyantes. Sainte-Beuve, toujours, fut un écorché vif. Il accuse, non sans raison, Cousin de le plagier sans le citer en référence et c'est pour dire : "Voyons les hommes par l'endroit et par l'envers" (*Lundis*, tome XI, p. 473).

Dans le même temps, il vit, en 1845, un amour manqué, resté platonique, avec Mme d'Artigues et, en 1847, un mariage manqué avec Ondine Valmore, de 17 ans plus jeune que lui, fille de la poétesse Marguerite Desbordes-Valmore. Hélas ! Ondine paraît l'aimer. Il tergiverse, tant et si bien qu'elle épouse le 16 janvier 1851 un avocat veuf et père de deux enfants. Elle en a un troisième de cette union, le 18 janvier 1852, avant de mourir, toute jeune encore, le 12 février 1853, léguant par testament ses poèmes à Sainte-Beuve, écrivant : "La plupart ont été écrits avec lui et pour lui. Je l'ai beaucoup aimé". Désormais, Sainte-Beuve n'aura plus d'autres amours que vénales ou ancillaires, à la sauvette. Le 24 février 1848, franchissant des barricades, il court copuler avec une blanchisseuse. Les Goncourt, dans leur journal, écrivent : "Eh bien ! oui ! Messieurs, une blanchisseuse ! dit-il bravement".

Les louvoiements de Lamartine, en 1848-49, le déçoivent. Il n'aimait guère le poète. Il exècre le politique et accepte l'invitation d'aller donner à l'université de Liège un cours de littérature qu'il fait passer difficilement, devant un public hostile, en dépit de professeurs et d'étudiants attentifs. Il donne le vendredi 13 juillet 1849 une dernière leçon et sa démission. Le recteur cherche à le retenir. "Non, répond-il, je ne ferai jamais mon pays de celui qui m'a reçu de cette sorte, où j'ai trouvé tant de malveillance et où, si j'ai triomphé de ma situation, je ne l'ai dû qu'au bon sens du public liégeois, bon sens que j'apprécie et à qui je sais un gré profond." Il n'empêche que Lausanne l'avait accueilli tout autrement.

Les *Causeries du lundi*

Le docteur Véron avait acheté en 1844 le *Constitutionnel* où il annonça, dès le lundi 1er octobre 1847, que Sainte-Beuve y ferait "tous les lundis le compte rendu d'un ouvrage sérieux qui soit à la fois agréable". Ainsi Véron, instigateur en 1829, dans la *Revue de Paris*, des *Portraits littéraires*, devint celui des *Causeries du lundi*, moins de vingt ans plus tard.

Le 17 novembre 1850, Sainte-Beuve perdait sa mère. Il en souffrit, de même qu'il avait souffert à la mort de sa tante. Ces deux femmes furent, me semble-t-il, ses deux seules véritables égéries. Parlant de sa tante, n'a-t-il pas dit, dans son recueil poétique intitulé *Les Rayons jaunes* :

"Elle m'aimait, pourtant. Et ma mère aussi m'aime,
Et ma mère à son tour mourra. Bientôt, moi-même,
Dans le jaune linceul
Je l'ensevelirai. Je clouerai sous la lame
Le corps flétri, mais cher, ce reste de mon âme.
Alors, je serai seul."

Il s'installe dans la petite maison maternelle, rue du Montparnasse, avec une femme de charge, une cuisinière, et une gouvernante qui lui sert de maîtresse de maison et de maîtresse au sens intime de ce terme.

Après le coup d'État de Napoléon III, l'Empire est proclamé le 7 novembre 1852, ratifié par un triomphal plébiscite : 7 832 532 voix, le plus écrasant vote populaire jusqu'à cette date. Le 29, Sainte-Beuve publie son dernier article au *Constitutionnel*. Véron liquide le journal. Sainte-Beuve le quitte. Que faire ? Il lui faut vivre. Il reçoit une proposition de collaboration au *Moniteur*. Son premier article y paraît le 6 décembre. Il y parle du *Voyage du jeune Anacharsis* de l'abbé Barthélémy, sujet, convenons-en, politiquement fort peu compromettant. Il y annonce qu'il poursuivra (je cite) "ses entretiens libres et familiers". Sainte-Beuve cause le lundi. Tous attendent ses "causeries". Ses critiques sont feutrées, fort à sa façon. Témoin celle-ci, à propos de Villemain : "Des deux aigles, on prend la plus grande, et on la laisse tomber, comme du ciel, pour griffer l'autre." Évidemment, ce n'est pas le *Napoléon le Petit*, du cher Hugo. Mais Sainte-Beuve reste en France et il lui faut survivre. S'il "collabore", c'est au sens le plus besogneux du terme. Ainsi fera, en d'autres temps, Sacha Guitry écrivant *Quatre ans de collaborations* (avec un s). Ainsi fera Paul Claudel, diplomatique auteur d'une Ode au maréchal Pétain et d'une autre au général de Gaulle. *O tempora !* Et puis, voici que pleuvent les distinctions honorifiques. Le 12 août 1853 : Sainte-Beuve devient officier de la Légion d'Honneur (lui qui, sous Louis-Philippe, refusa deux fois la décoration). Il est même déclaré chevalier depuis 1837 alors qu'il avait justement refusé une telle décoration. Admirables subtilités de diplomatie honorifique !

Le Collège de France

Prudent, Sainte-Beuve n'évoque, en ses fameux *Lundis*, que les morts, tel Homère dans sa "Nékeïa". Une imprudence, toutefois, et qu'il dut déplorer : le 7 avril 1854, Pierre Tissot, professeur de poésie au Collège de France, meurt brusquement. Sa succession est aussitôt proposée par le ministre à Sainte-Beuve, qui accepte. Il annonce un cours sur Virgile : deux leçons par semaine, les mercredis et vendredis. Leçon inaugurale : vendredi 9 mars 1855, en présence d'une telle foule que tous les auditeurs ont encombré le grand amphithéâtre, et cette foule, dès que paraît Sainte-Beuve, se déchaîne. Jules Vallès siffle au premier rang, hurlant : "Souvenez-vous de Victor Hugo ! et de Balzac !" Vallès, plus tard, publiera ses regrets en témoignant à l'auteur des *Lundis* son respect, son admiration. Que lui reproche-t-on exactement ? D'avoir quitté *Le Constitutionnel* pour *Le Moniteur*. Un point, c'est tout.

Bref, telle est la cohue que les manifestants, *manu militari*, sont expulsés. Sainte-Beuve parvient, non sans difficulté, à terminer son premier cours. À la leçon suivante, le tumulte est encore pire. Le critique est submergé, à son domicile, de lettres anonymes, tant et si bien qu'après sa deuxième leçon il donne sa démission. Le ministre la refuse. Il la confirme. On nomme un suppléant, mais on garde son poste et ses émoluments. Toujours scrupuleux en matière d'argent, bien que pauvre, il refuse. De son cours au Collège de France, il ne conserve pas un sou vaillant. Il n'en veut pas. Moins il est isolé, mieux il mesure ainsi, comme d'habitude, sa solitude. Il ne conserve que sa plume… et ses lecteurs qui, face à l'opinion, seront toujours ses véritables électeurs. On lui cherche une compensation. Le 22 octobre 1857, il est nommé à l'École normale maître de conférences d'Histoire de la littérature française.

Lors du premier semestre 1857 paraissent deux livres capitaux : *Madame Bovary* et *Les Fleurs du Mal*. Le 4 mai 1857, Sainte-Beuve consacre un "*Lundi*" à Bovary, voyant là, écrit-il, "un maître livre", et louant les portraits, tel celui de Homais qu'il nomme "le Prudhomme de la demi-science", et les tableaux, tel celui du fameux comice agricole. Simplement, il regrette que Flaubert, vivant à la campagne, en fasse peu la présentation. Qu'eût-il écrit s'il avait pu lire *La Terre* de Zola ? Peut-être bien ce qu'en écrivit Anatole France, évoquant ces "Géorgiques de la crapule " ! Sainte-Beuve, seulement, déplore ici que Bovary soit - je cite - un "bêta". Peut-être est-ce l'ancien carabin qui parle de la sorte. Il achève ainsi : "Science, esprit d'observation, maturité, force, un peu de dureté", avec cette péroraison : "Anatomistes et physiologistes, je vous retrouve partout ! " - ce qui n'est pas mal vu.

Et Baudelaire ? Sainte-Beuve lui vouait une vieille amitié. Dans sa correspondance, il le nomme tour à tour "mon petit ami libertin", et aussi "mon cher ami" et même encore "mon cher enfant". Le 20 juillet 1857, il le remercie avec chaleur pour son envoi des *Fleurs du Mal*. En février 1859, il adresse à Poulet-Malassis, éditeur de Baudelaire, une lettre destinée à "venir en aide à la défense" lors du fameux procès que chacun sait (Appendice au tome IX des *Causeries du lundi)*. Suivent deux autres lettres au même éditeur, pour la même cause, en 1859, et une au directeur du *Moniteur* le 20 février 1860. *"Janus bifrons"* que Sainte-Beuve, en vérité ! Le 20 janvier 1862, il préconise l'élection de Baudelaire sous la Coupole, au fauteuil de Scribe, mais il conseille au même Baudelaire de se retirer, ce qu'il fera, fort prudemment. Il demeure l'un des nombreux candidats au 41è fauteuil, le plus glorieux.

Le 12 avril 1858, Sainte-Beuve est chargé de cours à l'École normale sur la "*tradition en littérature*". L'accueil est bien meilleur qu'au Collège de France, tant et si bien que sa dernière leçon sera donnée le 20 juillet 1861. Le 11 août 1859, il avait été promu commandeur de la Légion d'Honneur.

Il reçoit chez lui agréablement. Les Goncourt, le 1er décembre 1862, évoquent ses bibliothèques, sa table encombrée de livres, où se distinguent un tapis, un tableau donnés par la princesse Mathilde. En bref, disent toujours les Goncourt, "l'aspect d'une chambre d'hôtel garni, habitée par un bénédictin", mais aussi "un campement dans une bibliothèque en désordre".

Au Collège de France, en cette même année, Renan, fidèle ami de Sainte-Beuve, fut à son tour sifflé, hué, chahuté par des commandos téléguidés, de telle manière qu'à l'instar de Sainte-Beuve encore, il dut décider d'arrêter son cours.

En 1863, Sainte-Beuve revient à la *Revue des Deux Mondes*, après une absence de 14 ans. Il n'y donnera pourtant que quatre articles et rédigera une chronique parallèle dans le *Journal des Savants*. Le 1er janvier 1863, la princesse Mathilde (surnommée "Notre-Dame des Lettres") offre à Sainte-Beuve, après tapis et tentures, une "splendide écritoire" et l'accueille régulièrement rue de Courcelles dans son hôtel particulier. Le 31 décembre 1864, c'est une merveilleuse lampe. Réaction de Sainte-Beuve à la princesse par ce message laconique : "Chère Princesse, non ! c'est trop." Il y avait régulièrement son couvert mis à chacun de ses fameux *Mercredis*.

Outre ses dîners hebdomadaires chez la princesse Mathilde, il participe aux "*dîners Magny*" qu'évoquent les Goncourt : six invités d'abord, puis douze. Parmi eux, Flaubert, Théophile Gautier, Renan, Taine, etc. Hormis George Sand, aucune femme n'y est admise. Un soir, Théophile Gautier fut alarmé : ils se trouvaient treize à table ! Alors Sainte-Beuve s'éloigna d'eux, dînant à table séparée, laissant douze convives à la principale table. Or, le bon "Théo" dit que cela ne faisait pas un souper de moins. Sainte-Beuve, en conséquence, invita le jeune fils du restaurateur à sa table. On put enfin souper d'un joyeux appétit. Son dernier "*dîner Magny*", qui se tenait toutes les quinzaines, eut lieu le 22 octobre 1866.

Le Sénat

Dès l'année précédente, Sainte-Beuve avait été nommé sénateur. Il collaborait à l'Encyclopédie Péreire, consacrée à l'éducation du peuple et rédigée par des saint-simoniens et par les trois frères Péreire. La princesse Mathilde, un jour, dit à Taine : "Sainte-Beuve tourne au socialisme", et Vigny précise qu'il préconisait "l'abolition de l'héritage".

Mais sa santé s'aggrave. En janvier 1866, il est opéré par le fameux docteur Ricord. Il doit cesser de siéger au Sénat et n'y revient qu'en juin. Dans la nuit du 13 au 14 août : grave rechute.

Il écrit à Mérimée le 29 février 1868 : "Je suis devenu tout à fait infirme." Le 25 juin, il prononce au Sénat un discours sur deux bibliothèques populaires de Saint-Étienne, où il s'étonne qu'on proscrive *Candide*, *Zadig*, le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, les romans de George Sand, même *La Petite Fadette*, ceux de Balzac, même *Eugénie Grandet*. Il enchaîne, ferrailleur : pourquoi pas le *Tartuffe* de Molière ? Élevant le débat, dans sa péroraison, il revendique la liberté d'expression, "celle même, dit-il, de ceux qu'on appelle "libres penseurs" et dont tout le crime consiste à chercher à se rendre compte en matière de doctrines". Trois mois plus tôt, le comte de Ségur, dans une discussion publique, attaque Ernest Renan. Sainte-Beuve se lève : "C'est mon ami, dit-il. Ne l'insultez pas !" Les élèves de l'École normale, dont l'opinion, à son sujet, s'est retournée, lui adressent une lettre collective de félicitations. Victor Duruy riposte en faisant renvoyer l'auteur de la lettre et Sainte-Beuve intervient, obtenant pour lui un poste de professeur dès la rentrée. Mérimée, le lendemain de la séance au Sénat du 25 juin, écrit à une lectrice : "Il est impossible d'avoir plus d'esprit."

Le 10 avril 1868, jour du Vendredi saint, grand repas chez Sainte-Beuve avec Edmond About, Flaubert, Renan, Taine, le prince Napoléon, le docteur Robin, de l'Académie des sciences, etc. Scandale ! On sert notamment du filet au vin de Madère, un faisan truffé. Le 3 mai, dans *l'Éclipse*, André Gill en faisait la matière d'une caricature bien connue. Quant à Flaubert, dans son *Dictionnaire des idées reçues*, il écrit : "Idée reçue : Sainte-Beuve : le Vendredi saint, dînait exclusivement de charcuterie." Au Sénat, le président Troplong demande officiellement et publiquement des explications sur ce que la presse nomme "un banquet". Sainte-Beuve répond que c'était une réunion de sept personnes, dans un appartement privé. - Cela me rappelle personnellement le repas de Vallée des Barreaux, notre voisin de Chenailles, à Saint-Denis-de-l'Hôtel, sous Louis XIII, un Vendredi saint, avec les mêmes libertés. Un orage éclata et Vallée des Barreaux, à la cantonade, ouvrant sa fenêtre, commenta : "Voilà beaucoup de bruit pour un peu de viande".

L'abbé Henri Brémond, dans son ouvrage intitulé *Pour le Romantisme*, déclare pour sa part que Sainte-Beuve n'eut aucune intention sacrilège, ayant oublié la signification de cette date. Une femme seule y était invitée, laquelle ne vint pas. C'était Mme de Tourbey, future Mme de Loynes, égérie de Jules Lemaître. Or, Sainte-Beuve lui avait offert de lui faire servir un repas maigre. Alors, que penser, en conclusion ? Seulement ceci : songeons à cette parole de l'Ecclésiaste : "La lettre tue, et l'esprit vivifie".

Le défenseur de la liberté d'opinion

Cela n'empêcha pas Sainte-Beuve, le 7 mai suivant, de revenir au Sénat pour le débat sur la loi relative à la liberté de la presse, y revendiquant (je le cite) "le vrai principe de la tolérance en matière d'opinion". Le 14 mai 1868, nouveau débat "*sur les tendances matérialistes de l'Enseignement*", discussion remise après Pâques à la demande expresse des prélats sénateurs invoquant "la foi de leurs diocèses". Sainte-Beuve se lève pour revendiquer la foi des diocèses "des déistes, des spiritualistes, des panthéistes, des positivistes, des réalistes, des sceptiques, des adeptes du sens commun, de la science pure". C'est "le diocèse de la libre pensée".

Il prend vigoureusement la défense des professeurs de la Faculté de médecine de Paris, et 200 étudiants carabins viennent l'en remercier. Il les reçoit dans son jardin, les exhorte au travail en leur recommandant de ne pas donner prise aux critiques. C'est une revanche définitive des manifestations hostiles de 1855 au Collège de France.

Fin 1868, il quitte le *Moniteur universel* devenu *Journal officiel de l'Empire* et, dès le lundi 4 janvier 1869, collabore au *Temps*, journal d'opposition. Le jour même, la princesse Mathilde lui rend visite pour le lui reprocher. Il est, dit-elle à Troubat, secrétaire de Sainte-Beuve, "un vassal de l'Empire", ce à quoi Troubat répond : "Il n'y a plus de vassaux, mais des citoyens". Sainte-Beuve, absent lors de cette algarade, arrive au moment même où, furieuse, la princesse vient de repartir. "Ils verront, dit-il, si je suis un vassal". Le 6 janvier, aux Goncourt, elle déclare : "Ce Sainte-Beuve est un mauvais homme !" À Juliette Adam, elle parle de "criminelle ingratitude". Elle explique à Mérimée qu'à cause de Sainte-Beuve, elle s'est brouillée avec l'impératrice. Le 12 octobre seulement elle pardonnera, sachant son vieil ami moribond, lui adressant, de loin, deux télégrammes auxquels il dicte en réponse un autre télégramme, encore plus long.

Le 15 octobre à une heure et demie après midi, entouré de fidèles amis, le docteur Veyne, le bibliothécaire Paul Chéron et Pantasidès auprès duquel il a souvent étudié la littérature grecque, de Jules Troubat, son secrétaire, de Marie, sa servante, il rend le dernier soupir. Le curé de Notre-Dame-des-Champs, puis celui de Saint-Sulpice, vainement, se sont présentés à sa porte. Le

second avait assisté Mme de Sainte-Beuve, sa mère mourante. Le critique déplora l'impolitesse, mais, fermement, exigea qu'on les écartât de sa porte.

Vous connaissez la suite, car cette péroraison ne peut que vous rappeler ce que j'ai dit dans mon exorde.

DISCUSSION

Claude-Joseph Blondel : Vous avez évoqué les obsèques de Sainte-Beuve au cimetière Montparnasse et son amitié pour Baudelaire. Sainte-Beuve, si je puis dire, est en excellente compagnie ! Nombre d'écrivains sont inhumés dans ce cimetière. Il en est ainsi, par exemple, de Barbey d'Aurevilly, Guy de Maupassant, François Coppée (ami d'Henri Lavedan), Leconte de Lisle, Léon Paul Fargue, Paul Bourget et, mieux encore, Baudelaire. Ce dernier - à titre posthume - conserve un insolite point commun avec Sainte-Beuve : un cénotaphe dû au même sculpteur, José de Charmoy. Et quels étranges cénotaphes que les leurs ! Celui de Baudelaire le représente symboliquement avec, au-dessus d'un vampire aux ailes déployées, un buste en forme de gargouille, le menton reposant pensivement sur les deux poings fermés, veillant un corps allongé, couvert de bandelettes comme une momie... Mais le grand poète ne dort pas dans ce monument érigé 25 ans après son décès : il repose à toute proximité de son beau-père, le général Aupick… qu'il n'aimait guère. Quant au cénotaphe de Sainte-Beuve, c'est un extraordinaire (et peu séduisant) monument : "Du sommet d'une haute colonne, apparaît le visage enchifrené et bougon du grand critique, semblant surveiller d'un air mécontent la draperie qui s'enroule bizarrement autour du fût et vient recouvrir à demi la pierre tombale." Une composition qui "conjugue de manière unique réalisme et poncifs funéraires". C'est à Marie Piérard, auteur d'un livre intitulé *Le Cimetière de Montparnasse* (édité en 1983), que j'emprunte ces descriptions parfaitement exactes pour avoir moi-même parcouru ce cimetière il y a quelques lustres.

Pierre Bonnaire : Quel a été le rôle de Sainte-Beuve dans les élections à l'Académie française ? (Il a invité Baudelaire à ne pas accepter le siège de Lacordaire.)

Jacques-Henri Bauchy : Pour Sainte-Beuve, à la fois "élitiste" et libéral, l'Académie est un "club" d'honnêtes gens, où l'on cause entre amis, comme il le fait dans ses *Causeries du lundi*. Deux exemples :

À propos de Béranger, il écrit : "Béranger n'est pas de l'Académie française ; il s'est dit qu'il ne fallait pas en être. C'est une singularité dont il se flatte, et dont il se vanterait presque si tout le monde ne savait qu'il ne tient qu'à lui d'être un des premiers des Quarante. Mais il ne veut pas (…) Oh ! si j'avais l'honneur, pour mon compte, d'être, non pas un membre, mais la majorité entière de l'Académie un seul moment, oh ! quel tour je saurais jouer à l'illustre et malin chansonnier ! Béranger serait nommé sans faire de visites. Il refuserait. Eh bien ! il resterait nommé (…) Son fauteuil resterait bel et bien marqué à son nom. Le malin y serait pris. Il n'est pas fâché, au fond, de donner par son absence un petit tort à l'Académie. L'Académie le lui laisserait" (lundi 15 juillet 1850).

Sur le *Gil Blas* de Lesage (lundi 5 août 1850) : "Il ne veut pas être de l'Académie française ; il résiste à Danchet, son ami, qui veut l'y attirer, et il se refuse absolument aux sollicitations qui étaient de rigueur alors pour réunir les suffrages. Il a en aversion les bureaux d'esprit", etc.

Il est là, le vrai rôle de Sainte-Beuve à l'Académie : ne pas solliciter des candidatures qui conduiraient à un échec humiliant (ce qui eût été le cas de Baudelaire), ne pas "forcer des vocations", mais voter pour des auteurs que, par ses *Lundis*, déjà, il a su détecter mieux que quiconque, et ne les inciter à poser leur candidature que s'ils ont des chances d'être élus. Sainte-Beuve agit en politique et réagit en diplomate.

Michel Bouty : Vous avez parlé, en commençant, de défendre Sainte-Beuve contre les critiques de Proust. Que proposez-vous de conserver de la méthode de Sainte-Beuve devant la littérature ? Vous nous avez alléchés, et vous n'avez pas abordé le problème. On sait que Proust reprochait à Sainte-Beuve de ne pas comprendre la vraie nature de la création littéraire, et d'avoir tendance à juger les écrivains sur leurs qualités dans la vie sociale et mondaine, en méconnaissant la spécificité de la création artistique. Vaste débat, évidemment, qui mériterait plus de temps.

Jacques-Henri Bauchy : La "méthode Sainte-Beuve", écrit Proust, "consiste à interroger avidement, pour comprendre un poète, un écrivain, ceux qui l'ont connu, qui le fréquentaient, qui pourront nous dire comment il se comportait sur l'article femmes", etc. Or (et ceci aussi me semble significatif), c'est précisément de cette manière que sont présentés par Proust, dans la *Recherche*, les écrivains dont il parle : un Bergotte, un Brichot nous sont connus, non pas au moyen de leurs œuvres littéraires, mais à travers leurs vies et leurs propos

quotidiens. De même, la fameuse "petite phrase" de la sonate de Vinteuil ne nous est connue que par la manière dont Morel l'interprète ou celle qui fait réagir par ses "vapeurs" Madame Verdurin. Le créateur nous est connu par "ceux qui le fréquentaient" (reproche même formulé par Proust à l'encontre de Sainte-Beuve).

Au fond, la façon dont Sainte-Beuve évoque des auteurs, même secondaires, consiste à s'assimiler aux personnages, découvrant à travers eux leur œuvre. Il s'agit de ce que Balzac appelle un phénomène "d'intus-susception". Sainte-Beuve procède par "sympathie" avec son sujet, au sens précis du terme (jusqu'à découvrir des qualités chez une dame Blanchecotte, poétesse oubliée aujourd'hui, même dans les anthologies les plus "pointues"). Notons que le *Contre Sainte-Beuve* commence par une causerie entre Proust et sa mère, celle-ci admirant trop, au gré de celui-là, l'auteur des *Lundis* (Pléïade, p. 221).

Pour Proust, "l'œuvre de Sainte-Beuve n'est pas une œuvre profonde, car elle consiste à ne pas séparer l'homme de l'œuvre". Ici, par avance, Proust paraît mettre en garde le futur lecteur de la *Recherche* (et surtout de ses derniers volumes). S'il reproche à Sainte-Beuve de s'attacher à discerner un auteur et sa personnalité dans sa création, et par sa manière de la traduire littérairement, c'est parce qu'il ne veut en aucun cas qu'on fasse de même pour lui, même et surtout quand le narrateur s'exprime à la première personne. Paradoxe ? Oui et non. Peut-être que le *Contre Sainte-Beuve* est dû au fait que la mère de Proust admirait trop l'auteur des *Lundis* pour que celui du *Contre Sainte-Beuve*, même en l'admirant, pût l'aimer.

LE GRAND JURISCONSULTE POTHIER[1]

Henri Billault et Claude-Joseph Blondel

Robert Joseph POTHIER naquît à Orléans le 9 janvier 1699. Il appartenait à une famille de haute bourgeoisie "qui n'avait qu'un pas à faire pour prendre rang dans la noblesse". Tous les membres de cette véritable dynastie (cf. annexe I) occupèrent d'honorables fonctions dans les diverses administrations de la province.

Années de jeunesse et de formation

Baptisé le jour même de sa naissance en l'église de Saint-Pierre Lentin, Robert Pothier perdit son père alors qu'il n'avait que neuf ans. Il fit de solides études au collège des jésuites où il révéla des dons remarquables dans diverses disciplines, y compris les mathématiques. En 1715, il entama des études de droit à l'université d'Orléans. Ce faisant, il suivait une longue tradition familiale marquée par les carrières juridiques de plusieurs de ses ancêtres. Son père avait été lui-même conseiller au présidial de la ville.

Pourtant, les études de droit laissaient quelque peu à désirer à cette époque. Robert-Joseph en prit très vite conscience et par un travail personnel acharné suppléa à cette carence. Il fut reçu à l'examen de licence en 1718 ; il avait dix neuf ans.

Conseiller au Présidial d'Orléans

Comme son grand-oncle Florent IV Pothier et son père Robert Pothier d'Armonville, Robert-Joseph fut nommé le 31 mai 1720 "conseiller du roi, juge et magistrat au baillage et siège présidial d'Orléans".

Sous l'Ancien Régime, le présidial créé en 1552 par Henri II, investi d'une juridiction civile et criminelle, jugeait en dernier ressort dans certain cas et jusqu'à une certaine somme d'argent. Ses autres arrêts pouvaient être examinés en appel par le Parlement. *Mutatis mutandis*, la compétence des présidiaux était comparable à celle des actuels tribunaux de grande instance, quoique leur ressort ait été beaucoup plus étendu. Le nouveau magistrat fit preuve d'un zèle et d'une compétence très vite appréciés. Mais il ne se borna pas à siéger régulièrement au présidial.

Recherches approfondies sur le droit romain

En dépit des lacunes précédemment signalées dans les études de droit, l'université d'Orléans n'en était pas moins assez renommée, s'agissant en particulier du droit romain. Or, Pothier avait une inclination marquée pour cette austère discipline, ce "droit écrit" dont allait assez largement découler la législation moderne. Il convenait de mettre de l'ordre, autant que faire se pouvait, dans la masse des traités et documents recueillis par des générations de juristes. Ce travail considérable, assorti de commentaires pertinents, aboutit à la rédaction d'un ouvrage majeur de Pothier *Pandectae Justinianeae* ou *Pandectes de Justinien mises dans un nouvel ordre*, soit trois volumes in folio publiés en 1748 puis en 1781.

Prévost de la Jannés, "docteur régent en l'Université d'Orléans" encouragea Pothier dans ces travaux et communiqua au chancelier d'Aguesseau le vaste plan élaboré par Pothier pour mener à bien une tâche aussi considérable. Le chancelier, comme on va le voir, ne fut pas indifférent à une telle entreprise. Mais, au préalable, un rappel succinct de la carrière de l'illustre garde des Sceaux paraît s'imposer.

---

[1] Séance du 4 octobre 2005.

Qui était le chancelier d'Aguesseau ?

Henri François d'Aguesseau, né à Limoges en 1668, décédé à Paris en 1752, avocat du roi au Châtelet en 1690 puis avocat général au Parlement de Paris, en devint procureur général en 1690 puis avocat général au parlement de Paris, en devint procureur général en 1700. À ce poste essentiel, il maintint la discipline dans les tribunaux et fut en quelque sorte le véritable fondateur de l'instruction criminelle. C'est en 1717, au temps de la Régence, qu'il devint pour la première fois chancelier de France. Disgracié dès l'année suivante pour son opposition au système de Law, il fut rappelé en 1720, mais de nouveau disgracié en 1722. Cinq ans plus tard (1727), le cardinal Fleury le rappela à son tour, mais les sceaux ne lui furent rendus qu'en 1737. D'Aguesseau engagea des réformes essentielles. En particulier, il établit l'unité de la jurisprudence en matière de donations, testaments et substitutions. Le code civil lui doit beaucoup à cet égard.

Un protecteur de Pothier au plus haut niveau

C'est donc d'Aguesseau qui fut informé de la grande qualité des travaux de Pothier. Témoignant son admiration sans réserve pour une si importante publication, fruit d'une persévérance au-dessus de tout éloge, le chancelier participa efficacement au succès du monumental ouvrage des *Pandectes* en le faisant annoncer dans le *Journal des savant*.

Bien plus, d'Aguesseau, par lettre du 8 septembre 1736, convoqua Pothier et lui proposa de poursuivre son enseignement à Paris, ce qui constituait une promotion considérable. Effectivement, joignant à beaucoup de mémoire une grande facilité de travail et une véritable passion pour la jurisprudence, Robert Pothier avait d'abord imaginé des cours privés à son domicile, de véritables conférences de droit qui s'y tenaient toutes les semaines. Bientôt, il professa des cours publics à l'université d'Orléans et fonda des prix pour stimuler l'émulation des étudiants. On conçoit donc que d'Aguesseau ait justement envisagé une telle promotion.

Mais modeste, attaché à sa ville et à sa mère dont le veuvage avait été prématuré (Pothier ne se maria jamais), le grand jurisconsulte déclina respectueusement cette offre avantageuse. D'Aguesseau ne le perdit pas de vue pour autant et, lorsqu'en 1750 la chaire de droit civil français eut été déclarée vacante à l'université d'Orléans, Pothier fut choisi sans hésitation pour professer cette discipline essentielle.

Des amitiés solides. Une épreuve inattendue.

Émule et ami sincère de Pothier, Daniel Jousse, de cinq ans son cadet, né lui aussi à Orléans le 10 février 1704, décédé le 21 avril 1781, également conseiller au présidial de la ville, se fit une très honorable réputation par ses travaux et ses commentaires de jurisprudence. À l'instar de Pothier, peu d'auteurs furent plus cités de leur vivant que Jousse, surtout dans les matières criminelles. On a notamment de lui un *Traité de la juridiction des présidiaux, tant en matière civile que criminelle* (Paris 1764), ou encore un *Commentaire sur l'édit d'août 1695*, concernant la juridiction ecclésiastique, avec un *Recueil des principaux édits, ordonnances et déclarations relatifs à ce sujet* (Paris 1767).

La vie calme, studieuse et exemplaire de Robert Pothier connut pourtant un passage difficile à la suite d'une injuste polémique sur son œuvre magistrale des *Pandectes*. Alors qu'en France, cet ouvrage qui lui avait coûté tant de peine avait été unanimement accueilli avec une grande faveur, en août 1753 des érudits allemands mirent en cause les *Pandectes* par un premier factum paru dans le recueil *Nova acta eruditorum*, affirmant notamment que les prolégomènes de cette œuvre n'étaient "qu'un étalage de lieux communs et de vaines redites sur des sujets débattus". Suivit en décembre 1755 une nouvelle attaque. À ces "amabilités", répondit sans ménagement un autre ami fidèle de Pothier, Antoine Breton de Montranier, né à Sully-sur-Loire en 1712, décédé à Orléans en 1781. Grâce à ce dernier et à ses autres confrères, Robert Pothier n'eut connaissance de ces injustes attaques que tardivement.

La vie exemplaire de Robert Pothier

Entièrement consacrée à l'étude et à l'enseignement, la vie de Pothier fut à plus d'un point de vue exemplaire. Il s'était en quelque sorte voué au célibat et, jeune homme, avait même envisagé d'entrer dans les ordres, projet auquel il renonça pour ne pas délaisser sa mère.

Tout au long de ses années d'incessant labeur, Pothier mena une vie de quasi-cénobite au n° 23 de la rue qui porte son nom entre la cathédrale d'Orléans et l'hôtel de la préfecture de région. Assisté dans son modeste ménage par sa mère, il fut, après le décès de cette dernière, aidé par une gouvernante toute dévouée. Pour autant, Pothier ne se cantonnait pas dans une retraite égoïste : l'aisance qu'il tenait de ses parents et les justes profits obtenus de ses activités professionnelles lui facilitèrent une constante mise en oeuvre de multiples actions charitables.

Profondément modeste et attaché à sa cité natale, Pothier ne recherchait aucunement les honneurs. Il mena de front un enseignement professionnel de haut niveau avec la rédaction d'ouvrages juridiques mémorables, tels que son *Traité des obligations* qui, selon Dupin, "était le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes". Les principaux livres de Pothier, qui fut surnommé "le grand-père du code civil", sont recensés dans l'annexe II.

Robert Pothier mourut à Orléans le 2 mars 1772. Le 18 novembre 1823, ses restes furent transférés du grand cimetière d'Orléans, galerie des arcades du Campo Santo, dans la chapelle Saint-Yves de la cathédrale.

Hommages rendus à Pothier

Cet éminent jurisconsulte a fait l'objet, au cours des XIXe et XXe siècle d'éloges mémorables et de commémorations succinctement rappelées dans les lignes qui suivent.

- En 1829, la *Société Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, sur la proposition de M. de la Place de Monteinay, président de la section de littérature, retint, pour le prix à décerner au meilleur *Éloge de Robert Joseph Pothier*, le discours de M. Boucheron-Desportes fils, substitut du procureur général près la Cour Royale d'Orléans (huit auteurs d'éloge avaient concouru).
- En 1961, à l'occasion d'une exposition sur l'université d'Orléans, M. Louis Le Roux, conseiller à la Cour d'Appel de cette ville et M. l'abbé Guillaume, historien de la Sologne, à l'époque président honoraire de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, évoquèrent Pothier et son ami Jousse.
- Le 9 mars 1972, année du bicentenaire du décès de Pothier, *La République du Centre* consacra une page entière au *Jurisconsulte Pothier, homme de sciences et de bien, gloire orléanaise depuis deux cents ans.*

L'université d'Orléans, la Cour d'Appel, et la ville ont célébré le tricentenaire de la naissance de Pothier, assorti d'un colloque scientifique international[2] à la Faculté de droit, d'économie et de gestion d'Orléans, sous la présidence du doyen Jean Carbonnier.

Représentations statuaires ou picturales de Robert Joseph Pothier

Trois tableaux représentent Pothier : L'un d'eux, remontant à 1734, oeuvre de Natoire, fait figurer le jurisconsulte parmi les personnalités accueillant à Orléans Mgr de Paris, archevêque de la capitale. Son ami Jousse y est également représenté. Un autre tableau, en pied, dû à Calo est pendu à la cimaise de la salle des audiences solennelles de la Cour d'Appel d'Orléans. Enfin, au premier étage du musée des Beaux-Arts, un portrait de Pothier, réalisé par Simon Bernard Le Noir[3] montre le jurisconsulte quelques années avant son décès.

La représentation statuaire du jurisconsulte a eu toute une histoire ; en voici le contenu très résumé : Le 22 août 1856, M. Frémont, conseiller à la Cour d'Appel, posait au cours d'une communication devant la *Société d'Agriculture, Belles-Lettres et Arts* la question suivante : "Où donc est la statue de Pothier ?" Il réclama donc une statue et sa proposition fut adoptée par les membres de la société. Le 21 mars suivant, le préfet Boselli installa une commission dont fit partie Mgr Dupanloup et qui opina dans le même sens. Restait à choisir le sculpteur chargé de réaliser la statue de Pothier : Vital Dubray fut choisi et son oeuvre inaugurée le 7 mai 1859. Il s'agissait d'une statue en bronze de cinq mètres de haut dressée entre la cathédrale et le musée des Beaux-Arts d'Orléans. En 1860, un modèle en plâtre de cette statue fut offert par la ville et placé dans la salle des pas perdus du palais de justice. Mais survint, quatre-vingts ans plus tard, la seconde Guerre Mondiale, et la statue en bronze fut déboulonnée le 17 février 1942 afin qu'en soit récupéré le métal ! Seul est donc resté jusqu'à présent le plâtre du Palais de Justice...

---

[2] *Compte rendu du colloque international Robert Joseph Pothier pour le 300ème anniversaire de sa naissance,* Université d'Orléans, Faculté de Droit, samedi 11 décembre 1999. Micheline Cuénin (Mémoires 1999, pages 319-322).

[3] Sans doute le même artiste auquel est dû le portrait du chirurgien Le Blanc, figurant au-dessus de la cheminée de la salle des séances de l'Académie d'Orléans.

DISCUSSION

Gérard Hocmard : Un témoignage important de la notoriété de Pothier me semble être le fait que, dans la salle de la Chambre des Représentants au Capitole à Washington, la tribune, d'où le Président donne annuellement son message sur l'état de l'Union, est entourée de deux médaillons. À la gauche de la tribune, lorsqu'on la regarde de face, se trouve celui de Justinien et à droite celui de … Pothier.

Jacques-Henri Bauchy : Qu'en est-il du jansénisme éventuel de Pothier ? À l'époque de l'érection de sa statue par Vital Dubray (1859), la question s'est posée. L'oncle de Pothier, chanoine de la cathédrale, passait pour janséniste.

Claude-Joseph Blondel : Je ne suis pas en mesure de répondre à cette interrogation. J'observe cependant que la vie austère de Robert Joseph Pothier ne saurait a priori traduire une attitude "janséniste". Au demeurant, Mgr Dupanloup, membre de la commission installée par le préfet, ne semble pas avoir réagi négativement au projet de monument en question.

QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bibliographie Universelle ou Dictionnaire Historique (F. X. de FELLER)

- Tome III, *Notice sur Daniel Jousse*
- Tome IV, *Notice sur Robert Joseph Pothier*

GUERIN (Paul),*Dictionnaire des Dictionnaires*

- Tome I, *Notice sur le chancelier d'Aguesseau*
- Tome V, *Notice sur Robert Josepb Pothier*

FOURNIER (Claude), *"Découvrir Robert Joseph Pothier* (Liens d'Orléans n° 164 de juin 2005)

FREMONT (A. F. M.), *Recherches 1-listoriques et Biographiques sur Pothier* (Orléans-Tours 1859)

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans

- 1823, *Éloge de Pothier* par Boucheron - Desportes fils
- 1884, *Une polémique savante au XVIII^{ee} siècle. Les Pandectes de Pothier et la Presse de Leipsick* (sic) par Daniel Bimbenet (séances des 15 février et 7 mars 1884)
- 1953, *Aperçus sur le jurisconsulte Pothier* par l'avocat général Thépaut (séance de décembre 1953)
- 1957, *La statue de Pothier aurait près de 100 ans* par Le Roux (séance de janvier 1957)

La République du Centre

- *Gloire orléanaise depuis deux cents ans, le jurisconsulte Pothier était un homme de science et de bien* par L. Perret (N° du jeudi 9 mars 1972)
- *Tricentenaire de Robert Joseph Pothier – Le juste hommage au jurisconsulte* par Bertrand Caillard (N° des 11-12 décembre 1999)

ANNEXE I

GÉNÉALOGIE SIMPLIFIÉE DE LA FAMILLE POTHIER[4]

Guillaume POTHIER, sieur de CHEVAUX o o Perette QUATRE CHEFS
(milieu du XVe siècle)
|
Guillaume II POTHIER, bourgeois d'Orléans o o Jacquette d'AUMARON (ou d'AUMARS)
|

Florent I POTHIER († 1585) o o Marie CHERON (†1581	Mathieu	Claudine	Jeanne

|

Florent II POTHIER († 1637) Contrôleur général des bois à Paris o o Madeleine Le BERCHE († 1615)	Mathieu Conseiller et aumônier du Roi	Anne

|

Florent III POTHIER, sieur de Grandmaison Contrôleur général des bois receveur général des gabelles de la généralité d'Orléans Maire d'Orléans en 1603 o o Suzanne LHUILLIER († 1641) o o Louise MASIAC	Madeleine	Anne o o Claude REGNAUDIN Conseiller d'Etat

|

Florent IV POTHIER, sieur de la Mothe-Beauvilliers († 6 avril 1685), conseiller au Présidial d'Orléans o o Mlle N... FONTAINE o o Marie de LA LANDE	6 frères et sœurs dont Luc, contrôleur des guerres Marie, épouse de REGNAUDIN, maréchal général des logis des camps et armées de France

|

Florent V Charles POTHIER de la MOTHE Ingénieur du Roi († 1697) o o Jeanne LONGUET de l'ÉCLUSE († 1721)	Robert POTHIER d'Armonville Conseiller au Présidial d'Orléans († 1707) o o Marie-Madeleine JACQUET († 1728)	Joseph Marie Catherine

|

Charles Florent VI POTHIER de Gourville
(† célibataire en 1731 ; laissa ses biens à son cousin germain le jurisconsulte Robert Joseph POTHIER)

|

Robert Joseph POTHIER
Le jurisconsulte
Né à Orléans je 9 janvier 1699
Décédé célibataire le 2 mars 1772

[4] D'après **A. F. M.** Frémont *"Recherches historiques et biographiques sur Pothier"* publiées **à** l'occasion de l'érection de sa statue (Orléans-Tours 1859, sur la base des manuscrits du chanoine Hubert).

ANNEXE II

PRINCIPAUX OUVRAGES DE POTHIER

Pandectae Justinianeae (Pandectes de Justinien) (1748 et 1782 – 3 volumes in folio)
Traité des obligations (1762, 2 volumes in 12 ; réimprimés en 1765 avec des augmentations)
Traité du contrat de vente (1765, in 12)
Traité du contrat de rente(1765, in 12)
Traité du contrat de louage (1764, in 12)
Traité du contrat de société (in 12, date?)
Traité des contrats maritimes (in 12, date ?)
Traité des contrats de bienfaisance (1766, 2 volumes in 12)
Traité du contrat de mariage (1768, in 12)
(Ces ouvrages furent rassemblés en 1774 (ou 1782) en quatre volumes in 4, à l'exception des *Pandectes).* En 1777 et 1778 parurent 3 volumes d'"*Œuvres posthumes*" publiées par M. Guyot.

UN CONTRÔLEUR DES FINANCES DE CHOC :

L'ABBÉ JOSEPH TERRAY (1715 – 1778)[1]

Claude-Joseph Blondel

RÉSUMÉ

Conseiller-clerc au Parlement de Paris – centre d'opposition au gouvernement –, Joseph Terray se rapprocha de la Cour et accéda au Contrôle Général des Finances. Doté d'une intelligence supérieure, faisant face avec la dernière énergie à un contexte déplorable des finances publiques, il participa au "coup d'État Maupeou" qui aurait pu sauver la monarchie. En dépit d'un bilan assez positif, il fut disgrâcié en août 1774 par Louis XVI.

Les origines

Né en 1715, le futur ministre de Louis XV aurait eu pour père un personnage assez considérable – Antoine Terray –, directeur des gabelles de Lyon et fermier général à partir de 1719. Son oncle, Terray de Rozières, premier médecin de la princesse Palatine, mère du Régent, fit monter son neveu à Paris et le fit entrer dans les ordres, encore que Joseph Terray, n'ayant jamais dépassé le sous-diaconat, n'en portait pas moins le rabat et se faisait donner du "Monsieur l'abbé".

Le jeune abbé bénéficia d'un logement spacieux dans l'hôtel particulier que son oncle avait fait construire vers 1738 à l'emplacement des numéros 99 et 101 de la rue de Richelieu. L'oncle providentiel lui acheta une charge de conseiller-clerc au Parlement de Paris en 1736 et le gratifia d'une pension de 1 200 livres. Se familiarisant vite avec les affaires, vivant fort simplement, affectant réserve et austérité, le bon apôtre attendait son heure. À vrai dire, Joseph se révéla comme l'un des meilleurs conseillers du Parlement : ses pires détracteurs reconnurent qu'il était d'une intelligence supérieure.

Un portrait de Terray

Physiquement, il était rien moins qu'engageant. Ses contemporains insistaient sur la dureté d'un regard perçant, incisif et méprisant, ainsi qu'en témoigne le portrait que Roslin fit de lui en 1774. Le moral n'était guère plus alléchant. À son actif, d'indéniables qualités intellectuelles, un jugement droit et rapide, la faculté d'exposer clairement ses idées, une déconcertante facilité de saisir l'essentiel des problèmes les plus complexes et d'expliquer à ses interlocuteurs ébahis le fond même des affaires qu'ils lui soumettaient et leur solution évidente !

L'auteur d'un féroce pamphlet curieusement intitulé "*Les Mémoires de l'abbé Terray*" affirmait : "… on disait qu'il aurait toutes les qualités de l'esprit pour faire un grand ministre et toutes celles du cœur pour en faire un mauvais…."

[1] Séance du 21 avril 2005

L'ascension d'un habille intrigant

1751 : l'Assemblée du Clergé réussit sans gloire à échapper à un nouvel impôt du Vingtième, institué par le contrôleur général des finances Machault d'Arnouville[2]. À la même époque, le Parlement de Paris ayant condamné l'attitude intransigeante des évêques "constitutionnaires" appliquant avec la dernière rigueur la bulle pontificale *Unigenitus*, Louis XV exile à Pontoise présidents et conseillers du Parlement.

Joseph Terray était du nombre. Au demeurant, il ne payait pas de mine en ce temps là, ni en 1753 où, exilé à Châlons, il apparaissait si gauche et si mal vêtu qu'il aurait été pris pour le simple aumônier de sa Compagnie. Mais le temps d'un autre Terray, riche et arrogant, allait bientôt venir car l'oncle providentiel eut l'exquise courtoisie de se décider à mourir, laissant à son neveu une assez belle fortune. Mieux vêtu, l'air avantageux, Joseph affiche désormais une liberté de mœurs et de pensée, confortée par sa dévorante ambition.

Fin 1756, Terray change son fusil d'épaule et se rapproche de la Cour. Excellente carte ! Le Parlement fait d'ailleurs acte de soumission quelques semaines plus tard à la suite de l'attentat de Damiens.

Succés d'alcove. Échec provisoire d'un ambitieux

Une jolie quémandeuse, Mme de Clercy, épouse d'un lieutenant de la maréchaussée, demanda l'appui de Terray pour soutenir une affaire concernant son mari. Le pseudo "abbé" promit de faire gagner le procès et promit à la requérante … de devenir maîtresse de maison au 101 rue de Richelieu et au château de Lamotte Tilly[3] que Terray venait d'acheter. Naquit une fille qui devait appeler "l'abbé" "parrain" … dénomination qui ne trompa personne[4]. Ces peu estimables "distractions" furent sans doute montées en épingle par d'irréconciliables pamphlétaires. Quoi qu'il en soit, elles ne détournèrent pas Terray de ses ambitieux objectifs de carrière mais, dans un premier temps, il ne put aboutir à ses fins.

Décembre 1763 : M. de Laverdy succède à Henri Bertin[5] au contrôle général des finances. Déçu, Terray, ravalant sa hargne et sa jalousie, met le comble de la perfidie à faire recevoir par le Parlement "tous les édits qui passeraient par la tête de ce ministre des finances" dans l'espoir que l'accumulation des fautes que ne manquerait pas de commettre Laverdy aboutisse à sa révocation, sans qu'on puisse en faire le moindre grief à Terray. Mais Laverdy se maintint au Contrôle près de cinq ans et fut remplacé par Maynon d'Invault.

Janvier 1769 : une nouvelle fois déçu et furieux, Terray retourne son manteau et se rapproche ostensiblement du Parlement qui dans ses "itératives remontrances", où transparaissait la patte griffue de "l'abbé", s'oppose violemment à l'enregistrement des édits bursaux. Colère du duc de Choiseul, flanqué du contrôleur général Maynon, prenant à partie Terray en pleine galerie de Versailles en présence du chancelier Maupeou … qui ne cesse de soutenir "l'abbé". Bien plus, le prince de Condé choisit Terray pour chef de son Conseil.

L'ACCESSION DE TERRAY AU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES FINANCES

21 décembre 1769 : dramatique réunion du Conseil en présence du roi. Maupeou reproche à Maynon d'Invault la médiocrité de ses mesures et la sombre situation des finances publiques. Maynon démissionne le soir même ; le lendemain, Terray est nommé contrôleur général des finances. Cette nomination fit sensation. Tout en reconnaissant les qualités intellectuelles de Terray, nombre de bons esprits se demandaient ce que le riche conseiller-clerc allait faire dans cette galère !

---

[2] Sur Machault d'Arnouville, voir ma communication "*La carrière exemplaire de Machault d'Arnouville, ministre des Finances de Louis XV (1707 – 1794)" (Mémoires 1996* de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*)*.

[3] À la limite de la Seine-et-Marne et de l'Aube.

[4] Mme de Clercy habitait 9 rue de Cléry dans l'actuel IIe arrondissement.

[5] Sur Henri Bertin, voir la biographie "*Henri Bertin. Ministre de deux rois. Rénovateur de l'agriculture française (1720 – 1792)" (Les publications de l'Académie d'Orléans* Numéro 2 – Novembre 2002, Claude-Joseph Blondel).

Bien entendu, la Cour, les salons parisiens, les financiers, les philosophes guettèrent les premiers pas de Terray dans cette scabreuse entreprise, tant les tâches à mener à bien ressemblaient à des missions impossibles. Les lazzi allaient leur train. D'aucuns, avec une fausse mine d'enterrement, susurraient que les finances publiques étaient vraiment fort malades puisqu'on leur donnait un "prêtre" pour les administrer. Au demeurant, le nouveau ministre paraissait décidément un inquiétant personnage. Témoin cette anecdote : "Quelque temps avant son ministère, Terray dînait chez un homme qui était sourd mais fort clairvoyant ; ce maître de maison qui le connaissait bien, le voyant rire, dit à son voisin : "voilà l'abbé qui rit, est-ce qu'il est arrivé malheur à quelqu'un ?"

Un contexte financier déplorable

Lourd héritage pour le nouveau contrôleur général. Toutes les recettes de l'année 1770 qui ne faisait que commencer, et deux mois de recettes de l'année suivante étaient déjà dévorées. Le déficit de 1769 dépassait 70 millions ; les intérêts de la dette atteignaient 110 millions pour un capital, énorme à l'époque, de 2 500 millions de livres[6]. Or, il n'était plus possible d'alourdir encore tailles et capitation frappant des contribuables exsangues, à moins de repenser totalement le système fiscal. On n'en était pas là !

Où l'on parle une fois encore d'économies budgétaires

Comprenant que de sévères économies, assorties d'un allègement sensible des impôts, étaient la meilleure méthode d'assainissement des finances publiques, Terray présenta en ce sens au roi son programme rédigé dans un "*Mémoire*". Mais comment imposer des économies au moment où la du Barry, nouvelle maîtresse royale en titre, se voyait octroyer le beau domaine de Luciennes (Louveciennes) et où l'on devait apurer les lourdes dépenses du mariage du Dauphin (le futur Louis XVI), une facture d'environ 20 millions ? Et pour comble de malheur, il fallut accorder des secours aux familles des victimes de la tragique bousculade du 30 mai 1770, place Louis XV et rue Royale ; il y eut 133 morts et près d'un millier de blessés, alors qu'on tirait un feu d'artifice en l'honneur des nouveaux époux royaux.

Des mesures impitoyables

Constatant l'impossibilité d'obtenir de fortes réductions des dépenses de la Cour, Terray prit des mesures draconiennes : des prélèvements et confiscations tels qu'il réalisa une gigantesque opération de "déflation des revenus".

7 janvier 1770 : suspension pour huit ans des opérations de la Caisse d'Amortissement qui assurait le service de la dette publique.

18 janvier : conversion des tontines en rentes viagères fixes ; le Trésor y gagna près de 150 millions sur plusieurs années.

20 janvier : arrérages de rentes perpétuelles et viagères respectivement réduits à 2,5 et 5 ou 4 %. Une opération de "conversion" que d'aucuns assimilèrent à une mini-banqueroute !

Fin janvier : ajournement du remboursement des rescriptions qui permettaient à l'État de s'acquitter de ses dépenses par anticipation sur les recettes à venir.

Février 1770 : autres mesures rigoureuses, dont l'obligation faite aux villes de livrer au Trésor les fonds destinés à l'acquittement de leurs dettes.

Indignation des épargnants… On raconte qu'un certain matin les passants empruntant une ruelle parisienne, portant le nom de "Vide Gousset"[7], furent pris d'hilarité en constatant qu'un calicot recouvrait le nom gravé dans la pierre avec la suscription "Rue Terray" ! Quant à Voltaire, tout au début favorable à Terray, il protesta par des épigrammes contre ces opérations qui le "mettaient au régime".

Et ce ne fut pas tout. Parmi les nombreuses mesures "impitoyables" on relève, par exemple, la perception d'une taxe sur les personnes anoblies … depuis les cinquante dernières années ; 11 millions obtenus (euphémisme !) des pays d'État ; nouvelle contribution du clergé à la hauteur exceptionnelle de 26 millions ; emprunt de 160 millions de livres à 4 % seulement sur l'Hôtel de Ville (les épargnants ne furent guère alléchés) ; emprunt forcé de 28 millions sur les

[6] Bien qu'il soit aléatoire de tenter une conversion en monnaie actuelle, on peut, sans risque de forte erreur mais approximativement, multiplier ce chiffre de 2 500 millions de livres par 40. On obtiendrait ainsi environ 100 milliards de francs lourds ou 15,2 milliards d'euros, alors que les pouvoirs publics n'exerçaient que des fonctions "régaliennes".

[7] Cette rue qui a conservé son nom se trouve à proximité de la place des Victoires dans l'actuel IIe arrondissement.

titulaires d'offices royaux et de 25 millions sur les receveurs généraux ; amputation d'un, deux ou même trois dixièmes des pensions et gratifications. Cette dernière décision de "solidarité" fut âprement critiquée bien qu'une certaine graduation ait été observée et les petites pension exonérées.

L'émotion fut grande. Mme du Deffand qui avait obtenu une pension de 6 000 livres s'en fit l'écho attristé. Elle refusa cependant l'offre de son ami de cœur, Horace Walpole, qui lui proposait de lui verser la portion de sa pension confisquée.

L'éxécution de la Compagnie des Indes.

Jusqu'en 1768, les affaires de la *Compagnie des Indes* paraissaient florissantes, mais des interventions excessives du gouvernement l'avaient affaiblie. Terray avait été nommé syndic de la Compagnie, ce qui rassurait (bien à tort) les actionnaires. Ils allaient déchanter à l'issue d'un psychodrame en trois tableaux :
1^ier^ tableau - 23 janvier 1770, assemblée orageuse : M. de Vaudier lit un long rapport se terminant par l'encensement de Terray "ange tutélaire" ! L'ange faisant la bête lit un discours en apparence anodin mais prétendant que la dette du Trésor vis-à-vis de la Compagnie n'était que de 12,5 millions au lieu de 20. S'ensuivit une altercation entre le comte de Lauraguais et le contrôleur général, puis des questions embarrassantes posées à la Compagnie par Waldeck de Lessarf[8]. On se sépara dans la confusion.
2e tableau : le bateau "Sphinx" venait d'apporter des lettres-patentes autorisant les Conseils Supérieurs des Iles de France et de Bourbon à "réduire d'après l'équité et leur conscience" (lire "leur bon plaisir") les obligations contractées depuis 1756, y compris vis-à-vis de la *Compagnie des Indes*. Vives protestations ; Terray donne raison aux actionnaires du bout des lèvres.
3e tableau, assemblée générale du 7 avril 1770 : harangue du syndic Vaudier ; exposé financier de l'Héritier. Terray déclare sans rire que le roi reste soucieux de protéger la Compagnie et annonce que le Trésor se chargerait de ses dettes … à condition que les actionnaires remettent sans délai la totalité des meubles et immeubles et versent 15 millions comptant. Et l'octroi d'un capital supplémentaire de 500 livres par action serait subordonné à la remise par chaque actionnaire de 400 livres, toujours par action … et gare aux récalcitrants !

Cette duperie trouva son apogée dans la dissolution de la Compagnie qui dut céder au Trésor un actif mobilier et immobilier de 100 millions sans préjudice du versement par les actionnaires du montant susvisé de 15 millions alors que le Trésor leur en devait 20. Émotion, brouhaha, protestations. Un certain Necker (déjà lui) fit comprendre aux actionnaires qu'il n'y avait d'autre solution que de se soumettre.

LA PARTICIPATION DE TERRAY AU "COUP D'ÉTAT" MAUPEOU

Terray s'attaqua aussi aux Cours souveraines et en particulier à la Cour des Aides présidée par Malesherbes. Cette dernière ayant fait droit à un recours d'un malheureux interné à Bicêtre sous l'injuste accusation d'actes de contrebande, avait condamné les fermiers généraux à lui verser une indemnité. Terray tomba à bras raccourcis sur la Cour et fit insérer un arrêt de cassation.

Mais surtout, le contrôleur général prit une part déterminante au "coup d'État" Maupeou contre les Parlements. Il rédigea l'édit du 27 novembre 1770 leur interdisant toute correspondance entre eux, toute suspension de service et toute résistance à peine de suppression. Pour une fois, le roi, le duc de Choiseul, le chancelier Maupeou, Terray furent tous d'accord pour briser la perpétuelle fronde parlementaire. Comme suite à cet édit, le Conseil d'État se trouva provisoirement chargé de rendre justice et le chancelier composa un parlement de remplacement que – bien mal éclairée – la vindicte populaire qualifia de parlement postiche ou "Parlement Maupeou". Terray avait vu juste. Si ces profondes réformes avaient perduré, la monarchie aurait peut-être été sauvée "in extremis".

La faveur du contrôleur général auprès de Louis XV grandissait. Le 23 juillet 1770, il avait déjà été élevé à la dignité de secrétaire commandeur des Ordres du Roi (d'où le grand cordon de l'Ordre du Saint Esprit sous la barrette dans le portrait dû à Roslin). La veille de Noël de la même année, il fut chargé de l'intérim du secrétariat d'État à la Marine[9].

[8] Futur ministre des Finances au début de la Révolution : en novembre 1790.
[9] En 1771, Joseph Terray posa la première pierre de l'Hôtel de la Monnaie à Paris.

Nouvelles mesures de rigueur

Poursuivant sa politique de restrictions budgétaires, Terray, non sans doigté et un réel souci d'équité, porta la hache dans une foule d'offices inutiles ; il en supprima une centaine, parfois vraiment folkloriques comme les jurés mouleurs ou les peseurs de bois à brûler !

En janvier 1771, il supprima sept offices d'intendants des finances et s'il en créa quatre autres en faveur des plus anciens intendants (Henri IV d'Ormesson, Moreau de Beaumont, Trudaine de Montigny, Nicolas de Boullongne), ce fut moyennant le versement par chacun d'eux de 300 000 livres… Un intendant dont l'office avait été supprimé voulut plaider pour ses commis devenus sans ressources. Terray les dévisageant, s'exclama sur leur jeunesse et leur robustesse et conclut : "…qu'ils pouvaient aller travailler la terre !"

Un sérieux accident de parcours

Terray perdit un moment son superbe aplomb lorsqu'il apprit que le portefeuille de la Marine dont il assurait l'intérim venait d'être confié à Bourgeois de Boynes, conseiller d'État et ancien président au grand Conseil (10 avril 1771). Il parla de démission, puis se calma lorsque le roi et Maupeou lui affirmèrent qu'on aurait besoin de lui là où il était et que des compensations ultérieures ne seraient pas exclues.

D'aucuns espérèrent à tort que la disgrâce de Terray était proche. Le 9 mars 1771, Mme du Deffand mandait à la duchesse de Choiseul : "M. de Muy est à sa place, en attendant celle de M. de Monteynard[10]. Je ne sais pas qui aura celle de M. Terray". Et se réjouissant de la fragile position de ceux qui avaient contribué à la disgrâce de Choiseul, la marquise affirmait : "Terray est sur le bord du précipice".

Mais le contrôleur général s'accrochait : il était décidément indéracinable. Par une lettre adressée le 18 février 1773 à l'abbé Barthélemy, Mme du Deffand tirait mélancoliquement la conclusion de cette situation : "… ce qui me paraît le plus stable, c'est Terray. C'est un rocher, un coup de vent ne suffira pas pour le renverser. Il faut un tremblement de terre". Mais elle ajoutait sagement : "Je ne crois pas qu'on doive le désirer".

LA RÉFORME FISCALE. CE SERPENT DE MER…

Terray lança un nouveau train d'économies, réduisant de 33 à 25 millions les dotations de la Marine, et ne fit pas non plus de cadeau au marquis de Monteynard, secrétaire d'État à la guerre, qui dut se contenter de 54 millions (au lieu de 66). À son tour, il s'attacha à la réforme fiscale, toujours reportée tout au long du XVIIIe siècle, en raison de l'opposition systématique des privilégiés. Il ne put qu'aggraver l'impôt du vingtième en décidant de proroger "sine die" le premier vingtième (il y en avait deux). Et comme ses prédécesseur il dut se résigner à percevoir des "recettes de poche" (taxes sur l'amidon, le papier, le carton et les livres) et à alourdir les impôts indirects (relèvement des péages, majoration d'un cinquième de l'impôt très lourd et mal réparti de la gabelle). Il prit aussi l'excellente initiative de créer un corps de conservateurs des hypothèques et d'instituer une école de formation des contrôleurs fiscaux, ancêtre de l'École des impôts.

L'entourage de Terray

Joseph Terray s'appuyait sur une équipe compétente, toute à sa dévotion, au sein de laquelle se distinguaient Henri IV d'Ormesson[11], intendant des finances (qui deviendra un éphémère contrôleur général en 1783), Cromot, Le Clerc et Barbey, premiers commis, promotion obtenue avec 15 000 livres d'appointements.

---

[10] Secrétaire d'État à la guerre.

[11] Dans ses *Mémoires*, d'Ormesson fit un portrait assez chaleureux de Terray, reconnaissant "l'agrément" qu'il éprouvait à travailler avec lui et insistant sur les qualités intellectuelles de son ministre. Apportèrent aussi à Terray un concours efficace Moreau de Beaumont, Trudaine de Montigny, Nicolas de Boullongne …

Le contrôleur général n'oubliait pas ses parents et alliés : son frère aîné, Pierre Terray de Rozières, était devenu dès 1749 procureur général de la Cour des aides ; le fils de Pierre, conseiller au Châtelet de 1768 à 1791, fut "l'un des plus importants financier de la fin de l'Ancien Régime". Il avait épousé Claude-Catherine de Rozières, nièce de Terray. Le ménage tint au n°6 de la place Vendôme un salon réputé où se rencontraient Turgot, Trudaine, Malesherbes, Condorcet, Dupont de Nemours. Ils eurent un gendre célèbre, Lavoisier, qu'ils firent entrer à la Ferme en l'aidant financièrement.

À MI-PARCOURS, UN BILAN ASSEZ POSITIF

En 1772, Terray recueillit les fruits de ses courageuses réformes. Sa réputation de mauvais payeur ne le gênait aucunement. Une anecdote courait à ce sujet : "On avait élevé un perroquet qui se tenait sur l'escalier du contrôleur général[12]à crier : "Il n'y pas de fonds" dès que quelqu'un montait, et beaucoup de personnes croyant que ces paroles étaient adressées par un commis à un autre demandeur, se retiraient pour ne pas essuyer le même refus. L'abbé Terray disait que cette bête "avait l'esprit du métier !"

Nouveau coup d'éclat en juin : suppression des charges des payeurs, accusés de conserver trop longtemps les sommes qu'ils devaient verser. À une délégation venue plaider le cause d'un payeur allant se trouver dans le plus complet dénuement, Terray répondit : "qu'il porte un mousquet" !

Juillet 1772 : Joseph Terray présente au roi un compte rendu de gestion positif, ce qui ne s'était pas produit depuis des lustres, avec l'équilibre des recettes et des dépenses et même un boni de 5 millions. Les dangereuses anticipations dont on avait abusé depuis des décennies étaient ramenées de 154 à 30 millions de livres. Bilan certes provisoire, mais satisfaisant aux yeux de Louis XV, car obtenu sans amputer les dotations de la Maison du Roi. C'est à côté du monarque, de Mme du Barry et de Maupeou que Terray assista le 22 septembre 1772 à l'inauguration du pont de Neuilly, dû à l'architecte Jean Rodolphe Perronet.

Terray fait face sur tous les fronts

Joseph Terray déborda d'activités au cours de l'année 1773. Il souffla d'abord au marquis de Marigny, frère de Mme de Pompadour et son héritier, notamment du château de Ménard, la direction générale des Bâtiments du Roi. Il contraignit la Chambre des Comptes à recevoir comme maître des comptes le fils du premier commis des finances Le Clerc. Il obtint pour lui-même une nouvelle abbaye[13], Troarn, très recherchée parce que valant 50 000 livres de rentes.

Et pourquoi pas ? À l'instar des précédents de Dubois et de Fleury, Terray voulut obtenir à l'arraché le chapeau de cardinal. Il multiplia à cet effet des sortes de chantages : obstacle à la restitution d'Avignon à la papauté, lourd impôt sur le sel frappant les habitants du Comtat Venaissin, maintien d'un présidial en Avignon aux lieu et place du tribunal pontifical de la Rote. Autant de moyens de pression, mais pour Terray le temps était compté. Il dut d'ailleurs faire face à des rumeurs accusant le roi et son ministre des finances de spéculer sur les grains (l'affaire du "Pacte de Famine"). Réagissant à ces calomnies imputables à des démolisseurs systématiques du pouvoir monarchique, Terray suspendit la libre exportation des grains à l'extérieur dès juillet 1770, stimula la circulation des farines entre les provinces et fit installer des moulins et des magasins à Corbeil.

Le renouvellement du bail des fermes

Recherchant de nouvelles ressources, le contrôleur général fit déclarer héréditaires les maîtrises des arts et des métiers, moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, créa, contre argent comptant, des charges ou communautés d'artisans les plus diverses (y compris celle de

[12] Le siège du contrôleur général était situé à l'époque à l'emplacement de l'actuel immeuble Ventadour qui, jusqu'à une date assez récente, servit de succursale à la Banque de France.

[13] En 1764, Terray qui avait singulièrement contribué à la dissolution de la Compagnie de Jésus reçut en récompense (!!) l'abbaye de Molesmes (à 5 lieues ou 20 kilomètres au sud d'Auxerre) qui rapportait quelque 18 000 livres de rentes.

vidangeurs !), supprima onze ateliers monétaires (les moyens de communication ayant progressé) et procéda à un premier recensement d'envergure, ordonnant en 1773 le dépouillement de tous les registres de naissances, mariages et décès depuis 1770, tenus par les curés et desservants des paroisses.

Mais la grande affaire fut, fin 1773, le renouvellement du bail des Fermes. Il adressa aux Fermiers Généraux une lettre circulaire les invitant à fournir un état détaillé des fonds qu'ils détenaient, y compris les fonds versés par les croupiers et les pensions accordées à des bénéficiaires sans responsabilité ni charges, d'où l'effroi des fermiers et de leurs créanciers. Suivirent de laborieuses négociations qui aboutirent à une augmentation du bail dit de "David" (un prête-nom) de 3 millions en octobre 1773, puis de 20 millions en janvier 1774. Ce bail fut finalement porté à 152 millions. Bonne affaire pour le Trésor, mais aussi pour Terray qui toucha, selon l'usage, 300 000 livres. Mais, par l'indiscrétion d'un commis des finances, fut diffusée la "liste du bail de la ferme générale". On apprit ainsi que sur une soixantaine de fermiers généraux, cinq seulement avaient "place entière", c'est-à-dire sans croupe, ni pension. Dix-sept autres étaient grevés de pensions et les quelque quarante derniers avaient croupes et pensions sur leur place. On découvrit que les heureux bénéficiaires des unes et des autres portaient des noms illustres ou faisaient partie de l'entourage de Terray. La place de M. de la Reynière, par exemple, était grevée d'une pension de 6 000 livres au profit de Bordeu, médecin de Mme du Barry ; celle de Pignon comportait une pension de 9 000 livres au bénéfice de son beau-père, le célèbre architecte Gabriel ; la place de Paulze, neveu par alliance de Terray était elle aussi grevée au profit de "la famille du contrôleur général"(sic). Et nombre d'autres pensions dont la liste est longue. Ces révélations firent sensation, mais Joseph Terray, désinvolte et sarcastique, allait son chemin… pour quelques mois encore.

LE "ROCHER" SE FRAGILISE

1774 : Terray suscite de plus en plus de critiques et, ce qui est grave, est désormais en butte à l'hostilité déclarée de certains des plus hauts personnages de l'État, y compris le vertueux dauphin, le futur Louis XVI.

La discorde entre le duc d'Orléans, père de Philippe Égalité, et Terray atteignit son paroxysme lorsque ce dernier prétendit percevoir les nouveaux "huit sols pour livre" sur les domaines du duc qui pria le contrôleur général de passer le voir. Terray répondit superbement qu'un ministre du roi ne se déplaçait pour personne. Le duc se rendit chez Terray et l'accabla de reproches. Ce dernier ayant porté le différend devant le roi, Louis XV lui fit de sévères observations sur son manque de respect vis-à-vis d'un prince du sang. L'alerte avait été chaude !

Terray s'empressa de chercher de nouveaux appuis, en particulier auprès de son ancien maître, le prince de Condé, dont il fit acheter l'hôtel pour la coquette somme de 3 millions. Mais il y eut plus grave. Le contrôleur général ne jouissait pas de l'estime de la dauphine Marie-Antoinette et se heurtait donc à l'aversion du dauphin, scandalisé par son cynisme et les remous de sa vie privée.

Pamphlets et épigrammes continuaient d'affluer contre Terray. Voltaire lui-même, pris dans un premier temps d'un bel enthousiasme pour ce réformateur des finances aussi cynique que lui, ne décolérait plus depuis que ses titres de rentes avaient été écornés. Mme Paulze, la nièce de Terray, en fit la dure expérience. Souhaitant être reçue par Voltaire, elle commit l'imprudence de se recommander de son oncle. Le philosophe fit dire à la solliciteuse "… qu'il ne me reste qu'une seule dent et je la garde contre son oncle".

Opération de charme vis-à-vis de Louis XVI

Louis XV n'eut pas le temps de réagir au compte rendu financier présenté par Terray en mars 1774 : c'est dans l'après-midi du 10 mai qu'un volet éteignit une bougie allumée devant une fenêtre de la chambre royale. Terray savait dès lors que le glas allait sonner pour lui. Il présenta tout de même au nouveau souverain, Louis XVI, une mouture amodiée de son rapport financier et eut l'habileté de soumettre au jeune roi la remise de l'impôt dit du "Joyeux Avènement". Louis XVI ayant acquiescé, Terray profita d'un déplacement du couple royal au château de la Meute (la Muette) pour aposter des affidés chargés de crier "Vive le Roi !" en brandissant des exemplaires de l'édit de suppression de cet impôt.

Le nouveau roi se félicita d'avoir suivi le conseil de Terray qui, coup sur coup, proposa d'étaler la refonte des monnaies (il fallait frapper de nouveaux louis à l'effigie du jeune monarque), provoqua une diminution du prix du pain et, comme il avait la haute main sur la Bourse, obtint une remontée assez spectaculaire des effets royaux.

C'était pourtant trop tard.

LA CHUTE DE TERRAY

Soucieux de faire passer le soulagement du peuple avant les fastes de la monarchie, Louis XVI estima qu'il était grand temps de confier les finances de l'État à une personnalité austère, décidée à imposer à la Cour des économies drastiques. Le 24 août 1774, il disgrâciait Terray et le remplaçait par l'intendant du Limousin, Anne Robert Jacques Turgot, baron de l'Aulne.

La chute de Terray souleva un enthousiasme quasi général. Dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 août, on pendit deux mannequins aux effigies de Maupeou et Terray au carreau de justice Sainte-Geneviève[14]. Le lendemain, Mme du Deffand écrivait à Walpole : "Il n'y a rien de nouveau, si ce n'est la joie immodérée que le public a fait paraître du renvoi du chancelier (Maupeou) et de l'abbé Terray. On a fait leurs effigies, on les a brûlées, rouées, pendues".

Au même moment, Joseph Terray se retirait en hâte vers sa terre de Lamotte-Tilly. Et il était grand temps car à l'instant de passer le bac de Choisy, la foule s'ameuta en criant : "Bateliers, jetez à l'eau ce B… de prêtre" ! Effrayé de cet appel au meurtre préfigurant les cris sanguinaires de la Terreur, Terray lança sa bourse aux mariniers et franchit ainsi ce dangereux pas.

DERNIÈRES ANNÉES D'UN ÉPICURIEN

Terray s'enveloppa de silence et continua de jouir d'une confortable vie privée dans ses douillets refuges : l'hôtel de la rue de Richelieu, hérité de l'oncle Terray de Rozières, le 1 rue de Fourcy à proximité d'un immeuble où fut installé un bureau de loterie en 1820, et surtout le somptueux hôtel qu'il fit construire sur des terrains de l'ancien hôtel-dieu (ancienne place Vavin) et dont les jardins s'étendaient sur l'actuelle rue Stanislas (ex rue Terray) ouverte en 1826, au niveau du 91 boulevard du Montparnasse[15], Terray eut le temps d'assister à la chute de Turgot, mais n'en profita guère car il mourut le 18 février 1778, la même année que Voltaire et Rousseau, laissant une fortune considérable à l'un de ses neveux, Antoine Terray.

* * *

Il paraît difficile de se faire une opinion sans appel sur ce contrôleur général des finances si controversé. Tour à tour, ou même simultanément, dur, cynique, impitoyable, Terray fut aussi, par certain côtés, attachant et plein d'humour (d'un humour féroce s'entend…). Ce qui reste certain c'est son incroyable intelligence, son extraordinaire vivacité d'esprit, sa haute compétence, son inébranlable énergie. Même ses plus virulents détracteurs durent reconnaître ses éminentes qualités intellectuelles.

Véritable fils de son siècle, terriblement lucide et efficace, Terray serait peut-être parvenu à endiguer une débâcle financière annoncée, si Louis XVI avait surmonté sa répulsion pour ce "clerc" peu exemplaire, si surtout la Cour, les princes, les privilégiés (Parlement en tête) avaient été à la hauteur des exigences du temps, en consentant les sacrifices que nécessitaient la crise et l'imbroglio des finances. Mais c'est une autre histoire….

---

[14] Sans doute près du pilori de la Montagne Sainte-Geneviève, emplacement actuel du Panthéon.

[15] L'hôtel Terray fut acheté en 1814 par la maison d'éducation Stanislas (le collège actuel) qui doit son nom à Stanislas Xanier, c'est-à-dire Louis XVIII. L'ancien contrôleur général séjournait aussi dans son beau château de Lamotte-Tilly.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES DU MUSÉE DES FINANCES

ANTOINE (Michel), *Le Gouvernement et l'Administration sous Louis XV – Dictionnaire Biographique,* Éditions du CNRS, 1978.

AUGER de MONTHYON, *Particularités et observations sur les ministres des finances de France les plus célèbres depuis 1660 jusqu'en 1791,* Le Normant, imprimeur-libraire, Paris, 1812).

BACHAUMONT, *Mémoires secrets,* Garnier frères éditeurs, Paris, 1883.

BRESSON (J.), *Histoire financière de la France depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'année 1828,* Bachelier libraire, 2 volumes, Paris.

CASTELOT (André) et DECAUX (Alain), *Histoire de la France et des Français au jour le jour*, tome VI 1764-1814, librairie académique Perrin, 1976-1977.

CHAUSSINAND-NAUGARET (Guy), *Gens de finances au XVIIIe siècle,* Bordas – connaissance, 1972.

DEFFAND (Marquise du), *Correspondance inédite,* Michel Lévy Frères, libraires-éditeurs, Paris, 1859, 2 tomes.

DUFORT de CHEVERNY, *Mémoires,* tome I*, L'ancien régime 1731-1787,*Plon, Nourrit et Cie, édition de 1909, Paris.

DURAND (Yves), *Finances et mécénat – Les fermiers généraux au XVIIIe siècle,* Hachette, Paris, 1976.

DUTENS (M.), *Mémoires d'un voyageur qui se repose,* Paris 1806.

GAXOTTE (Pierre), *Paris au XVIIIe siècle,* Arthaud, Paris 1968.

GAXOTTE (Pierre), *Le siècle de Louis XV,* Arthème Fayard, Paris, 1974.

GEORGEL (Abbé), *Mémoires pour servir à l'histoire des événements de la fin du XVIIIe siècle depuis 1760 jusqu'en 1806-1810,* Alexis Emery, libraire rue Mazarine-Delaunay au Palais royal, 1817, 6 tomes.

JANZÉ (Vicomte de), *Les finances d'autrefois. Fermiers généraux,* Paul Ollendorf, éditeur, Paris 1886.

LACRETELLE (Charles), *Histoire de la France pendant le XVIIIe siècle,* F. Buisson, tome IV, Paris, 1872.

MOSSER (Françoise), *Les intendants des finances au XVIIIe siècle. Les Lefèvre d'Ormesson et le Département des Impositions 1715-1777,* Librairie Droz, Paris-Lausanne, 1978.

MOUFLE d'ANGERVILLE, *Vie privée de Louis XV,* Londres, Lyon, 1788.

MARION (Marcel), *Dictionnaire des Institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles,* Éditions A. et J. Picard et Cie, Paris 1972, réimpression de l'édition originale de 1923.

NERVO (Baron de), *Les finances françaises sous l'ancienne monarchie,* Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, Paris, 1863.

Paris-Versailles et les Provinces au XVIIIe siècle par un ancien officier des gardes françaises, Nicolle, libraire rue de Sèvres, Egron, imprimeur-libraire rue des Noyers, tome I, Paris, 1877.

RICHER, *Vie des Surintendants des Finances et des Contrôleurs Généraux,* Debray, libraire au Palais Royal, tome III, Paris,1790.

ROCHEGUDE (Marquis de), *Promenades dans toutes les rues de Paris*, librairie Hachette, 4 tomes, Paris vers 1910.

SAINT SIMON (Fernand de), *La place Vendôme. Trois siècles d'histoire de France,* préface du Duc de Castries, Éditions Albatros, Paris, 1983.

TERRAY, *Mémoires de l'abbé Terray,* Pamphlet édité à Londres en 1776 et comportant "*quatorze lettres d'un actionnaire de la Compagnie des Indes"* (ouvrage curieux mais analysé avec toutes les réserves qui s'imposent…)

VOLTAIRE, *Précis du siècle de Louis XV,* in *Œuvres complètes,* librairie Firmin-Didot et Cie, Paris 1876.

Correspondances générales ,(mêmes références)

DISCUSSION

Jacques-Henri Bauchy : À propos des tontines : Giuseppe Tonti les crée pour Mazarin. À cause de trop nombreuses longévités, l'abbé Terray y met fin.

Voltaire, dans sa correspondance, a une opinion divisée :

1 – il déteste le Parlement,

2 – il a de vieilles sympathies pour Choiseul.

La suppression par Louis XVI de la réforme Maupeou – d'Aiguillon – Terray a été funeste à la monarchie.

Claude-Joseph Blondel : C'est également mon opinion. Le "triumvirat" était sans doute l'ultime chance de survie de cette monarchie "qui a fait la France" !

Claude Hartmann : Vous venez de nous exposer avec clarté la tentative de l'abbé Terray eu vue de redresser les finances du royaume. D'autres contrôleurs généraux : Silhouette (1759), de Clugny de Nuits (1776), sans compter Necker auquel sa qualité de protestant interdisait le contrôle général ont tenté la même démarche avec encore moins de succès. Je voudrais rappeler celle d'un personnage moins en vue, Jean-Louis Heurtault de Lameurville (1740-1810), qui proposa son plan sous le titre de l'impôt territorial en 1782. Plus heureux que Mirabeau père, emprisonné une semaine à Vincennes après avoir publié sa *Théorie de l'Impôt* en 1760, il fut néanmoins, sous la pression des privilégiés, exilé dans ses terres normandes, avant de pouvoir, grâce à la protection du roi Louis XVI, faire imprimer son ouvrage à Strasbourg en 1788.

Claude-Joseph Blondel : Je rappelle qu'au cours de la séance du 3 avril 1997 de l'Académie, j'ai présenté une communication intitulée "*Monsieur de Silhouette le trop bien nommé, contrôleur général des finances sous Louis XV".* Quant à Jean Étienne Bernard de Clugny de Nuits (ou de Nuis) qui remplaça Turgot le 12 mai 1776, il mourut dès le 18 octobre de la même année et fut remplacé par Louis Gabriel Tabureau des Réaux.

Michel Marion : Peut-on faire un parallèle entre l'énorme dette de Louis XV et celle que nous connaissons maintenant ?

Claude-Joseph Blondel : En francs lourds et en euros, la dette, à l'accession de Terray au contrôle général des finances, fut en effet énorme à une époque où les pouvoirs publics se limitaient à des fonction "régaliennes". Mais il est parfaitement exact que nous subissons actuellement les méfaits d'une dette publique astronomique, à tel point que le seul service des intérêts de cette dette constitue l'une des plus lourdes charges du budget de l'État.

Bernard Pradel : J'ai trouvé votre exposé fort intéressant, en particulier dans la mesure où il a montré comment un homme compétent et déterminé comme l'abbé Terray, tout en prenant nombre de mesures courageuses, s'en est tenu le plus souvent à des expédients, notamment dans le domaine de la fiscalité qui appelait une réforme d'ensemble (réalisée seulement en 1790) et qui eût été possible si l'appui du Monarque, Louis XV en premier, son successeur ensuite, n'avait pas fait défaut, d'autant que la France connaissait depuis la régence une période d'expansion économique et de prospérité tout à fait remarquables.

Claude-Joseph Blondel : Le grand mérite de Terray a été, effectivement, de prendre des mesures drastiques pour obtenir cet équilibre budgétaire si longtemps attendu. Je conviens volontiers qu'il ne s'agissait pas de réformes de fond, notamment dans le domaine irritant de la fiscalité. Mais à l'avènement de Louis XVI, les conditions économiques et psychologiques étaient remplies pour entamer de telles réformes et Joseph Terray aurait, à mon sens, inauguré une politique nouvelle et constructive des finances publiques si le jeune monarque n'avait pas commis la lourde erreur de l'écarter !

GASTON COUTÉ :

POÈTE BEAUCERON, CHANSONNIER MONTMARTROIS (1880 - 1911)[1]

Olivier de Bouillane de Lacoste

RÉSUMÉ

Fils d'un meunier de Beaugency, plus tard établi à Meung-sur-Loire, Gaston Couté, après des études primaires à Meung et deux ans d'études secondaires au lycée Pothier d'Orléans, "monte" à Paris pour y devenir chansonnier. Il connaît rapidement le succès en campant un personnage de paysan beauceron au parler savoureux. Pendant plusieurs années, il se produit dans de nombreux cabarets pour lesquels il écrit, en français courant ou en patois, des poèmes dont beaucoup seront mis en musique et chantés par divers interprètes. En même temps, il professe des idées révolutionnaires et fréquente les milieux anarchistes. Vers 1906, lorsque les rapports entre la France et l'Allemagne se tendent et que l'opinion s'oriente vers la "revanche" de 1870, Couté refuse d'adhérer à ce bellicisme, se fait de nombreux ennemis et perd ses moyens d'existence. De plus en plus isolé, il connaît la misère, s'adonne à la boisson et meurt d'une congestion pulmonaire à l'âge de 30 ans. Il laisse une œuvre poétique considérable, tant par son volume (environ 250 textes) que par l'accent du terroir qu'elle restitue avec authenticité, et par sa profonde humanité.

Quand nous avons établi, mon confrère Bonneviot et moi, la table des *Mémoires* publiés par notre Académie entre 1900 et 1999, j'ai constaté avec surprise et un peu de tristesse qu'aucune communication n'avait jamais été présentée sur Gaston Couté. Il m'a paru qu'il y avait là une fâcheuse lacune. Couté, enfant du pays, fut un vrai poète et a laissé une œuvre originale et attachante. Il a lutté, à sa manière, pour la liberté et pour la justice. Sans doute, s'il était aujourd'hui parmi nous, il serait bien étonné - et probablement mécontent - d'être l'objet des attentions de ces académiciens qu'il qualifiait dans un de ses poèmes[2] de "gâteux qu'on dit immortels", de "louftingues en redingotes"… J'entends d'ici ses ricanements et ses sarcasmes. Est-ce une raison pour l'ignorer ? Évidemment non. Et si l'on peut émettre des réserves sur l'idéal anarchiste qui a été le sien tout au long de sa courte vie, du moins doit-on le respect à un homme qui, fidèle jusqu'au bout à cet idéal, a refusé de céder à l'opinion commune et, pour être demeuré logique avec lui-même, est mort dans la misère à l'âge de 30 ans.

UNE VIE BRÈVE MAIS BIEN REMPLIE

Une enfance rurale

La vie de Gaston Couté est assez bien connue ; elle peut être divisée en trois périodes. La première va de sa naissance à ses 18 ans. Il naît le 23 septembre 1880 à Beaugency, où son père exploite un moulin situé sur le Rû[3]. Les Couté sont originaires de Baule (Loiret) où ils étaient

[1] Séance du 3 mars 2005

[2] *La Paix.*

[3] Cet ancien moulin, transformé en logements, a été détruit en 1944. À son emplacement se trouve le square Gaston-Couté.

vignerons depuis plusieurs générations. Les époux Couté ont déjà une fille, Rose, âgée de 15 ans. Gaston n'a que 2 ans lorsque sa famille quitte Beaugency pour s'installer d'abord, pendant quelques mois, à Saint-Pryvé près d'Orléans, puis à Meung-sur-Loire, où le père Couté exploitera en définitive le moulin de Clan, situé sur les Mauves, à quelques kilomètres au nord de l'agglomération. C'est dans ce moulin et aux environs que le jeune Gaston apprendra à voir et à entendre les paysans qui viennent y faire transformer leur blé en farine, et c'est dans cette fréquentation des gens du terroir qu'il puisera l'essentiel de son inspiration.

En 1885, âgé de 5 ans, le garçon entre à l'école communale de Saint-Ay. Dès l'année suivante, il poursuit ses études primaires à l'école de la Nivelle, plus proche du moulin paternel. Il a 9 ans quand sa sœur épouse un garçon charcutier, Emmanuel Troulet, qui se convertit à la meunerie et devient l'associé du père Couté, avant d'être élu maire de Meung et conseiller général. Nous aurons à reparler de ce Troulet. Gaston a 10 ans lorsqu'il est reçu au certificat d'études, premier du canton de Meung. Il entre au cours complémentaire qui devrait le mener au brevet. Il continue à bien travailler, et à la distribution des prix de 1894, il récite son premier poème, *Mon habit du dimanche*, qui n'a pas été conservé.

Une adolescence agitée

L'année suivante, surprise ! il échoue au brevet : première manifestation d'une volonté d'affranchissement et de rejet de l'autorité scolaire. En septembre de la même année 1895, il entre au lycée d'Orléans, en quatrième moderne. Il a tout juste 15 ans, et y poursuit ses études pendant un peu plus de deux années. Sur cette période de son existence, on a le témoignage de son condisciple Pierre Dumarchey, plus tard connu sous le pseudonyme de Mac Orlan. Il en résulte que le jeune Gaston avait des difficultés à observer la discipline de l'établissement. C'est d'ailleurs pour indiscipline qu'il sera renvoyé du lycée en décembre 1897. Entre-temps, il a néanmoins obtenu, en troisième, un prix de composition française. Surtout, il a continué à écrire des poèmes ou des textes en prose, et même à les publier. C'est ainsi que paraît dans le journal *La Meunerie française* (on n'est pas fils de meunier pour rien) un récit intitulé *Une lessive qui tombe un jour de Fête-Dieu*. Il donne aussi des textes (*Le Vieux Trouvère*, *La Dernière Bouteille*) à une revue locale, curieusement intitulée *Revue littéraire et sténographique du Centre*. Il signe ces textes de pseudonymes, les uns transparents (Gaston Koutay), les autres opaques (Pierre Printemps).

Après son renvoi du lycée Pothier et avant son départ pour Paris s'écoule une période d'un an environ pendant laquelle il va, pour subsister, occuper plusieurs emplois. Il est d'abord commis auxiliaire à la recette générale d'Orléans, puis muté à la perception d'Ingré. Gaston Couté dans la finance, ça ne pouvait pas durer longtemps… Il devient alors reporter au *Progrès du Loiret*, journal radical-socialiste que vient de fonder Fernand Rabier. Il profite de sa situation au journal pour y publier plusieurs poèmes, notamment le célèbre *Champ de naviots*. Il y publie aussi des textes en prose, et un article polémique contre le curé de Meung-sur-Loire, auquel il reproche d'organiser des représentations théâtrales sans acquitter les droits d'auteur. On conviendra que, de la part d'un garçon de 17 ans, cela dénote une certaine audace… Plus important encore, notre adolescent fréquente les milieux littéraires orléanais, par exemple la Société des Amis des Arts, et aussi les Chansonniers du Mont-Martroi. Il y fait un jour sensation en récitant un poème évoquant les cariatides aux formes rebondies qui décorent le café de la Rotonde, place du Martroi[4], poème commençant ainsi : "Je suis la môme aux gros tétons / Qui fait péter tous les boutons / De son corsage…" On n'a malheureusement pas retrouvé la suite de ce poème au début si prometteur. Dans ces cafés littéraires, ses œuvres sont tantôt récitées par lui-même, tantôt mises en musique et chantées par d'autres, toujours avec succès. Ainsi se dessine et s'affirme sa vocation de poète et de chansonnier.

Le déclic vient d'une rencontre avec un nommé Castello, directeur d'un petit théâtre ambulant qui se produit en septembre 1898 à Meung. Après la représentation, Castello invite les spectateurs à chanter ou à réciter quelque chose. Couté récite le *Champ de naviots*. Castello, enthousiasmé, l'encourage aussitôt à monter à Paris et à tenter sa chance dans les cabarets de la capitale. Quelques jours après, Gaston gagne en effet celle-ci avec 100 francs en poche. Il est devenu, ainsi qu'il se désignera lui-même, un "gâs qu'a mal tourné". Sans plus attendre, écoutons-le nous expliquer comment son désir effréné de liberté et son refus de toute compromission l'ont détourné de la voie "normale" dans laquelle la société le poussait à s'engager. [Audition : *Le Gâs qu'a mal tourné*.]

[4] Aujourd'hui le magasin de chaussures Eram.

L'aventure parisienne

Couté a 18 ans à peine lorsqu'il tente la grande aventure. Car c'est bien d'une aventure qu'il s'agit. On peut s'interroger sur ce qui le pousse à quitter si jeune sa famille et ses moyens d'existence. Sans doute est-il encouragé par le succès qu'ont connu ses récitations de poèmes. Il a déjà campé son personnage de paysan beauceron ou solognot, il a mis au point sa transcription du patois, il est conscient de la valeur de l'œuvre qu'il porte en lui. Mais cela ne suffit pas. S'il fait ce grand saut dans le vide, c'est parce qu'il a un ardent besoin de liberté, non d'une liberté quelconque, mais d'une liberté totale, absolue, l'affranchissant de toute autorité, familiale, scolaire, sociale… Y a-t-il eu, à l'origine de sa décision, conflit entre lui et ses parents ? Rien ne permet de le penser. On ne sait d'ailleurs rien de ses rapports avec son père, tandis qu'il restera proche de sa mère, comme on le verra. La raison profonde de cette rupture, c'est, outre ce besoin de liberté, la vision pessimiste d'un monde (le monde rural, mais ce sera vrai aussi de la société urbaine) où les "petits" sont partout écrasés par les "gros". Toute son œuvre exprimera une haine rageuse contre les possédants, les puissants, les maîtres, et au contraire une infinie tendresse pour les miséreux, les exploités, les "peineux".

Donc, il monte à Paris, et propose ses services dans les cabarets. Ainsi s'ouvre la deuxième période de son existence, qui le mènera jusqu'en 1907 environ, et qui sera brillante. Quelle est, à ce tournant des XIXe et XXe siècles, la situation des chansonniers parisiens ? C'est l'âge d'or des cabarets, très nombreux et florissants, non seulement à Montmartre, mais un peu partout dans la capitale et spécialement au Quartier latin. Que voit-on, qu'entend-on dans ces cabarets ? Le meilleur et le pire. Le pire, ce sont les chansons grivoises, voire ordurières, notamment celles de Ménard, *alias* Dranem (*Le Trou d'mon quat*). À un niveau plus élevé se situent les chansons d'actualité, qui se réfèrent aux faits du jour et brocardent allègrement - parfois très spirituellement - les hommes politiques en place. Le meilleur enfin, ce sont les textes ou chansons proprement littéraires, tels les remarquables *Soliloques du Pauvre*, de Gabriel Randon, *alias* Jehan Rictus. La clientèle de ces cabarets est encore, à cette époque, une clientèle de connaisseurs. Ce n'est qu'après la guerre de 1914-1918, pendant les "années folles", qu'on y verra des bourgeois fortunés venant, par snobisme, s'encanailler dans les établissements de Montmartre. C'est à Montmartre aussi que triomphe Aristide Bruant qui, après avoir acquis dans des conditions d'honnêteté douteuses le cabaret de Rodolphe Salis, *Le Chat noir*, a ouvert *Le Mirliton*, où il s'est fait une spécialité d'injurier le public (ou de faire semblant).

Gaston Couté débarque au milieu de tout cela. Comme il fallait s'y attendre, il commence par manger de la vache enragée. Il se fait d'abord engager par le cabaret *Al Tartaine* (La Tartine), qui, pour toute rémunération, le gratifie, pour chaque prestation… d'un café-crème. À ce régime, les 100 francs paternels sont vite dépensés. Heureusement, le talent de Couté, et l'originalité de ses monologues en patois, sont vite reconnus et appréciés, et il trouve rapidement à s'engager dans de nombreux établissements. On trouve sa trace aux *Quat'z'arts*, au *Conservatoire de Montmartre*, aux *Noctambules*, à *la Nouvelle Athènes*, au *Carillon*, au *Gringoire*, au *Grillon*, à *l'Âne rouge*… En quelques mois, il devient l'une des figures marquantes de la chanson parisienne, au point de pouvoir choisir les scènes où il entend se produire et refuser celles qui ne lui conviennent pas. C'est ainsi qu'il n'ira jamais chez Bruant, dont l'univers - celui de l'argot des trottoirs de la capitale - n'est pas le sien.

Parallèlement, et dès son arrivée à Paris, il fréquente les milieux libertaires. Une note de police du 15 novembre 1900 mentionne ses fréquentations anarchistes et révolutionnaires. Quinze jours plus tard, un second rapport de police conclut : "Cet individu professe des opinions libertaires et fréquente les milieux anarchistes. Il ne paraît pas être dangereux". Sur cet anarchisme de Couté, il faut d'ailleurs s'entendre. Il est viscéralement anarchiste, en ce sens qu'il récuse toute autorité. Cela dit, il n'a jamais envisagé de se transformer en poseur de bombes. Aussi bien, la grande époque des attentats anarchistes, celle des Ravachol, des Vaillant, des Henry et autres Caserio, est révolue. Pour la période qui nous occupe, l'activité anarchiste de notre poète se résume à l'envoi de quelques textes à des journaux tels que *Le Libertaire*[5] ou le *Journal du Peuple*. Plus tard, il en enverra au journal *La Barricade*.[6]

[5] *L'Amour anarchiste, Les Taureaux, Chanson de moisson.*
[6] *Stances à Lépine*, *Le Dindon de la farce*, etc.

Une période brillante… et épuisante

Dans le monde des cabarets, c'est sa période de gloire, on peut même parler de triomphe. Ses textes commencent à être imprimés et diffusés, au moyen de ces "petits formats" qui étaient, à l'époque, le mode habituel de diffusion des chansons. Son succès ne se dément pas pendant plusieurs années, dans un monde où pourtant la concurrence est vive, et où les directeurs de salles et les artistes eux-mêmes ne se font pas de cadeaux. Indice certain de sa popularité : le 25 juillet 1906, la revue *Les Chansonniers de Montmartre* lui consacre un numéro spécial. Ce numéro contient une dizaine de ses plus beaux poèmes (*Les Gourgandines, Les Mangeux d'terre, Le Gâs qu'a perdu l'esprit*, etc), avec la musique qui les accompagne. C'est l'époque où Couté, décidément "lancé" dans ce milieu littéraire un peu spécial qu'est le monde des chansonniers et des poètes, fréquente, entre autres amis et connaissances, Maurice Lucas, Jehan Rictus (auquel le liera une amitié indéfectible), le poète anarchiste Laurent Tailhade, le peintre tchèque François Kupka, le poète surréaliste Max Jacob (qui a dit de lui : "J'aimais son beau langage paysan. Ah ! celui-là, certes, pouvait se dire poète et paysan !), et encore Francis Carco, qu'il rencontre au *Lapin agile*.

On pourrait penser que cette réussite de Couté l'enrichit, et qu'il roule maintenant sur l'or. Ce serait mal le connaître. Sans doute, avec deux collègues[7], il ouvre lui-même un cabaret, à l'enseigne de *La Truie qui file*. Mais ce cabaret n'a que quelques mois d'existence. Sans doute aussi, ses œuvres lui sont achetées, et même payées, par un éditeur, Georges Ondet, qui, à l'époque de sa plus grande célébrité, lui donne jusqu'à 20 francs par chanson, somme considérable pour l'époque. Mais Gaston Couté ne sait pas compter (grande différence avec Bruant !), et l'argent lui file entre les doigts. Ses conditions d'existence demeurent précaires. Il loge à Montmartre, près de la place du Tertre, à l'hôtel-restaurant Bouscarat, où il retrouve Mac Orlan et d'autres écrivains ou artistes tels qu'Erik Satie, Jules Depaquit, etc. Il partage son logement avec un certain Antonin Taveau, dit Tony Taveau, originaire de Saint-Etienne, esprit brillant, licencié ès lettres, qui a exactement son âge.

Cette vie parisienne est d'ailleurs épuisante : jamais Couté ne s'y fera vraiment, même au temps de ses plus grands succès. Aussi garde-t-il un lien très fort avec la province et spécialement avec Meung-sur-Loire. Chaque été, il vient s'y ressourcer dans sa famille, ou plutôt à côté de sa famille, dans une maison qu'il a louée au lieu-dit Roudon, à 1 km du moulin paternel. Il retrouve là, avec bonheur, les paysans de la région, parle avec eux et note les tournures et les expressions de ce patois qui l'enchante. Il reçoit aussi à Roudon plusieurs amis, Tony Taveau, Maurice Lucas, Mac Orlan. En 1899, il fait avec Lucas un voyage à pied de Meung à Châteauroux et Gargilesse, voyage dont Lucas a laissé une relation amusante. Couté sera toujours un grand marcheur, allant un peu partout en province réciter ses poèmes.

Brusquement, la solitude

Notre Beauceron a donc réussi dans son entreprise, et peut croire que son avenir est assuré. Et puis, vers 1906-1907, tout bascule, et Gaston Couté, après cette période brillante, connaît la misère, la solitude, et presque le désespoir. C'est la troisième et dernière partie de sa vie. Que s'est-il passé ? On sait qu'à partir de 1905 (visite de Guillaume II à Tanger), la situation internationale est de plus en plus tendue. L'Allemagne, isolée par l'accord anglo-russe d'août 1907, cherche à contrecarrer la prédominance française au Maroc. On commence à voir venir la guerre, et l'opinion en France devient brusquement belliciste : témoin le "virage" opéré par Péguy, pour ne donner que cet exemple. L'esprit "revanchard" se répand dans toutes les couches de la société. Couté, fidèle à ses idées pacifistes et antimilitaristes, refuse d'emboucher le clairon de Déroulède. Il n'en faut pas plus pour que les directeurs de cabarets lui tournent le dos. En quelques mois, il perd ainsi ses moyens d'existence, et, trop fier pour solliciter le soutien de sa famille (rappelons-nous qu'en 1907 il n'a que 27 ans), mène désormais une vie misérable.

Son isolement n'est pas dû seulement à la conjoncture politique. Il a le caractère vif, n'a pas sa langue dans sa poche, et il lui est arrivé de critiquer vertement les confrères qu'il juge indignes de l'art qu'ils pratiquent. Ainsi, dans un article élogieux consacré à son ami Xavier Privas, élu prince des chansonniers, il écrit : "Le chansonnier d'aujourd'hui doit être "sensationnel" et faire à lui seul un numéro de music-hall. L'un doit chanter les pannes de métro et les trous de la capitale. Tel autre, père de famille et susceptible d'avoir des parents dans la salle,

[7] Dumestre et Jules Alla, *alias* Dominus.

devra s'habiller en petit sodomiste et danser le pan-pan avec un boxeur nègre disqualifié (…) Depuis que les cabarets se sont transformés en théâtricules prétentieux, en cafés-concerts de poche, c'est le triomphe de l'Ordure et de l'Ânerie."

Ce qui aggrave la situation, c'est que Couté, qui a toujours aimé le bon vin, se réfugie maintenant dans la boisson. Écoutons Francis Carco décrivant les soirées du *Lapin agile* : "Il y avait des soirs où nous étions tous ivres, et quelques-uns d'une détresse, d'un abandon affreux, mais il n'y paraissait pas. Sans le pauvre Couté que l'on couchait par terre, sous les tables, tant il nous semblait incapable de se tenir, on ne se fût peut-être guère aperçu de rien. Mais il criait souvent et très fort, quand il se réveillait ; on se mettait debout en renversant les bouteilles et les verres, et pour arrêter le scandale, nous chantions aussitôt à tue-tête, et dans la salle on ne s'entendait pas…"[8]

***La Guerre sociale.* - La mort**

C'est au milieu de cette déchéance qu'une main va être tendue à notre poète, et qu'il va la saisir. Il s'agit de son adhésion, en juin 1910 (donc tout juste un an avant sa mort) à l'hebdomadaire *La Guerre sociale*, publication antimilitariste fondée quatre ans auparavant, et à laquelle il s'engage à donner une chanson par semaine, moyennant un salaire de 75 francs par mois - qui ne lui fut sans doute jamais payé. N'importe, il trouve là un climat de camaraderie qui le réconforte, et il exécutera scrupuleusement son contrat en écrivant 52 chansons d'actualité, textes politiques à chanter sur des airs connus (*Le Roi Dagobert, la Carmagnole, Viens Poupoule, Cadet Roussel*, etc.) Pour nous, ces textes sont évidemment moins intéressants que ses poèmes précédents, parce qu'ils font le plus souvent allusion à des événements aujourd'hui oubliés. Couté y donne libre cours à sa verve contre les dirigeants du moment : ses têtes de Turc préférées sont le président de la République Armand Fallières, le préfet de police Lépine (celui du concours), le ministre de l'Intérieur Aristide Briand, qualifié de "renégat" comme devenu briseur de grèves alors qu'autrefois, comme avocat, il défendait les grévistes. Ainsi, tout au long de cette dernière année de sa vie, Couté dénonce avec virulence les injustices, les tortures infligées aux condamnés au bagne, la répression des grèves à coups de fusil, les combines des politiciens. Ses flèches les plus venimeuses sont dirigées contre l'armée, la justice et la police.

C'est précisément une chanson de la *Guerre sociale* qui lui vaut, au printemps 1911, des ennuis judiciaires. Le 1er mai, une bagarre éclate entre manifestants et policiers ; plusieurs policiers sont blessés. Dans le journal daté du 3 au 9 mai, Couté publie une chanson qui, sur l'air du cantique *Hélas ! quelle douleur !*, dénonce les brutalités policières et tourne en dérision les blessures des agents. Le Parquet ouvre une information des chefs d'outrage et d'apologie de faits qualifiés crimes ; Couté doit s'expliquer devant le juge d'instruction. Un rapport de police du 7 juin mentionne : "Gaston Couté, pitoyable chansonnier, se montre très satisfait des poursuites dont il est l'objet : cela lui fait une réclame énorme dans les cabarets et remplace son talent qui ne fut jamais très grand."

Mais notre poète ne comparaîtra pas en cour d'assises. Le 26 juin, il prend froid à la terrasse d'un café, et est conduit fiévreux à l'hôpital Lariboisière, où il meurt le 28 juin d'une congestion pulmonaire. Le 30, un convoi funèbre, dont ses amis de la *Guerre sociale* ont pris la tête, le conduit de l'hôpital à la gare d'Austerlitz. Là, Xavier Privas prononce un hommage au nom des chansonniers. Le 1er juillet, Couté est enterré au cimetière de Meung-sur-Loire. Le 6, la *Guerre sociale* lui consacre un numéro spécial. Le 8, Jehan Rictus donne à la revue *Les Hommes du jour* un article évoquant les débuts parisiens de son ami : "Couté nous apparut en blouse bleue, sa blouse des dimanches ruraux et des jours de foire, passée sur ses « bieaux habits ». Il était coiffé d'un feutre noir et pointu à larges ailes, et c'était à cette époque le petit gars trapu et de teint coloré qui nous arrivait tout droit de la Beauce. Ses poèmes sentaient bon la terre, le foin, les emblavures, les vergers, les bois, toute la campagne en un mot. Cet adolescent de génie joignait à ses dons extraordinaires une technique des plus habiles et la connaissance profonde du métier."[9]

UNE ŒUVRE DE RÉVOLTE ET D'AMOUR

C'est sur l'œuvre de ce poète, riche d'environ 250 poèmes et chansons, que je vous propose de nous pencher maintenant.

---

[8] Cité par G. Coutant dans sa postface au recueil *Les Mangeux d'terre* (v. bibl.).
[9] Cité dans *Les Poètes de la Chimère*, p. 41 (v. bibl.).

Dans une œuvre, il y a la forme et le fond. Bien que les deux soient difficilement dissociables, commençons par la forme. L'œuvre poétique de Gaston Couté comprend des textes en français courant et des textes en patois. Les premiers ne sont pas négligeables, ils révèlent un talent certain. À titre d'exemple, voici *Les Cailloux*, petit poème d'amour déçu, dont le ton désabusé est assez caractéristique de notre poète :

Les Cailloux

Lorsque nous passions sur le bord du fleuve,
Au temps où l'Amour murmurait pour nous
Sa chanson si frêle encore et si neuve,
Et si douce alors en les soirs si doux,
Sans songer à rien, trouvant ça très drôle,
De la berge en fleurs où mourait le flot,
Comme des gamins au sortir d'école
Nous jetions tous deux des cailloux dans l'eau.

Mais j'ai vite appris le couplet qui pleure
Dans la chanson douce en les soirs si doux,
Et connu le trouble angoissant de l'heure
Quand tu ne vins plus à mes rendez-vous.
En vain vers ton cœur monta ma prière
Que lui murmurait mon cœur en sanglots,
Car ton cœur était dur comme une pierre,
Comme les cailloux qu'on jetait à l'eau.

Je suis revenu sur le bord du fleuve,
Et la berge en fleurs qui nous vit tous deux
Me voit seul, meurtri, plié sous l'épreuve,
Gravir son chemin de croix douloureux.
Et, me souvenant des clairs soirs de joie
Où nos cailloux blancs roulaient dans le flot,
Je songe que c'est ton cœur que je noie
À chaque caillou que je jette à l'eau.

Le parler paysan

Mais ce sont évidemment ses poèmes en patois qui font l'originalité de Couté. Ils fleurent bon le terroir, et leur lecture - ou leur écoute - éveille en nous la nostalgie d'un monde à peu près disparu. Ici se présente une difficulté : celle du langage. On n'entre pas dans l'œuvre patoisante de Couté comme dans un moulin (c'est le cas de le dire !) Les éditions du Vent du Ch'min, qui ont publié ses œuvres complètes en 5 volumes, ont eu la bonne idée d'y ajouter un glossaire des mots et expressions employés par lui, et qui viennent des pays de Beauce, de Sologne et du Val de Loire orléanais. On y voit qu'une *aguignoche* est une agacerie amicale, que *bagosser* veut dire bégayer, *regricher*, retrousser les narines avec dégoût, *jaspoter*, parler à tort et à travers, *se rapatrier*, se réconcilier, *geignousser*, geindre, qu'une *barbelée* est une gelée blanche, et qu'embrasser se dit *biger*. Un *caquezieau* est un moustique, un *subeziot* un sifflet, un *charnisson* un buisson, un *cochelin* un cadeau de noces (mot désignant à l'origine une faïence de Nevers venue par le *coche* d'eau). On y voit encore qu'on est bête quand on est *berlaud* ou *berlaudin*, et jovial quand on est *gaîtieau*. La *huitive* est la messe dite pour le défunt 8 jours après son décès, etc. À cela s'ajoutent, pour l'auditeur peu familier du parler paysan, des difficultés liées à la prononciation. La voyelle "e" devient souvent "a" (une *travarse*) ; des lettres sont interverties dans le corps des mots (*caberiole* pour cabriole, *éguerner* pour égrener) ; dans les imparfaits et les conditionnels, la désinence "ait" ou "aient" devient "in" (ils *appernin*, pour ils apprenaient). Ce ne sont là que quelques exemples de ce qui peut être une réelle difficulté pour la compréhension de ces textes. Toutefois, cela n'a pas empêché ces poèmes et ces chansons de conquérir le public parisien : le talent du conteur y était sans doute pour quelque chose.

Toujours au titre de la forme, et sans qu'on puisse s'appesantir dans le cadre étroit de cette communication, on doit souligner, d'une part, l'extrême variété des formes poétiques mises

en œuvre par Couté : des fables à moralité[10], des chansons ou poèmes à refrain[11], de grands monologues[12], des rondes enfantines[13]… À cette variété dans les formes correspond une grande diversité de la métrique. Jehan Rictus n'exagère pas quand il parle d'une "technique des plus habiles" et d'une "connaissance profonde du métier". Couté joue avec les octosyllabes, les décasyllabes, les heptasyllabes (par exemple dans la *Complainte de l'estropié*, où le vers imite le bruit des ailes du moulin à vent : "Au vieux moulin bieauceron / Qui tourne quand la bis'vente, / Qui tourne en faisant ron ron / Coumme un chat qui s'chauffe el'vent'e"). On y trouve aussi des alexandrins, et même des vers de 9 pieds, dans le poème *Garçaille pâlie* qui révèle une véritable virtuosité.

Le rejet de toute autorité

Mais assez parlé de la forme. Quant au fond, comment donner d'une œuvre aussi riche une idée qui ne soit pas trop incomplète? Allons à l'essentiel : je l'ai dit, l'idée maîtresse de Gaston Couté, c'est la revendication d'une liberté totale, et par conséquent le rejet de toute autorité quelle qu'elle soit. C'est en même temps la revendication d'une justice rendue aux "petits" contre les "gros". Son œuvre est donc d'abord un joyeux jeu de massacre, dirigé contre ces cibles évidentes et permanentes que sont la Justice, l'Armée et l'Église. À quoi il faut ajouter l'État et ses fonctionnaires, et spécialement l'École et ses instituteurs.

Les juges, ces "homm's juponnés comm' des femmes"[14], sont des "salopins"[15] qui "vous foutent des six mois « à l'ombre » / Pour trois méchants lapins". "C'est l'tas des mauvais jug's qu'acquittent / Toujou's en haut, jamais en bas"[16]. "Les jug's i's vourin ren entend'e, / Car c'est des gâs qui sont pas tend'es / Pour les ceuss' qu'a pas d'position ; / I's n'me rat'rin pas, les cochons !"[17]

Les curés ne sont pas mieux lotis. Ils chantent faux [18], ils sont rapaces ("Casquez, casquez donc !")[19], ils mènent une vie tranquille et confortable ("Si j'étais que d'toué, j'me mettrais curé")[20]. La charité n'est qu'hypocrisie ("Il faut du pain pour tout le monde / Et plus de charité !")[21]. Et l'Église est indifférente à la peine des hommes, à l'image de ce calvaire invectivé par le vagabond grelottant de froid, dans ce chef-d'œuvre qu'est *Le Christ en bois* ("Mais tu t'en fous, toué, qu'i' fass' frouéd : / T'as l'cul, t'as l'cœur, t'as tout en boués !")[22].

À noter que ces invectives ne s'adressent pas au Christ lui-même, le "vrai Christ", que Couté prend bien soin de distinguer du "Christ ed l'Églis'". "L'aut'e, el' vrai Christ ! el'bon j'teux d'sôrts / Qu'était si bon qu'il en est mort, / M'trouvant guerdillant à c'tte place, / M'aurait dit : « Couch' su' ma paillasse !… » / Et, m'voyant coumm'ça querver d'faim, / I'm'aurait dit : « Coup'-toué du pain ! Gn'en a du tout frès dans ma huche, / Pendant que j'vas t'tirer eun'cruche / De vin nouvieau à mon poinson ; / T'as drouét coumm' tout l'monde au gueul'ton / Pisque l'souleil fait pour tout l'monde / V'ni du grain d'blé la mouésson blonde / Et la vendang' des sâs tortus… »" Admirable vision, faussement naïve, du Christ se penchant sur la misère humaine.

Après la Justice et l'Église, l'Armée. Dans de nombreux textes, Couté donne libre cours à son antimilitarisme. Au conseil de révision, le futur conscrit, en tenue d'Adam, se voit palper par le Major, "être doux comme le tonnerre", "d'un geste de vétérinaire"[23]. Quant aux conscrits, "bras d'ssus, bras d'ssous, / I's vont gueulant des cochonn'ries. / Pus c'est cochon et pus i's rient, / Et pus i's vont, pus i's sont saouls". Dans l'un de ses plus beaux poèmes, la *Complainte des ramasseux d'morts*, Couté exprime sa foi pacifiste. Un fermier, au lendemain d'une bataille de la guerre de

---

[10] *Les Ch'mins, Le Déraillement.*
[11] *Les Champignons, La Complainte des trois roses.*
[12] *Le Christ en bois, Le Discours du traîneux.*
[13] *Sera celle qui m'aimera.*
[14] *Pourquoi ?*
[15] *Chanson de braconnier.*
[16] *La Séparation.*
[17] *Le Christ en bois.*
[18] *Requiescat in pace.*
[19] *Les trois Chansons du Carillon.*
[20] *Un bon métier.*
[21] *Ce bon bougre de métayer.*
[22] *Le Christ en bois.*
[23] *Révision.*

1870, est requis d'aller ramasser les cadavres avec sa voiture à cheval. Il en ramasse trois, "deux moblots, un Bavaroués", et ce Bavarois ennemi a droit comme les Français à sa commisération : "L'trouésième, avec son casque à ch'nille, / Avait logé dans nout' maison : / Il avait toute eun' chié' d' famille / Qu'il eusspliquait en son jargon./ I' f'sait des aguignoch's au drôle, / Li fabriquait des subeziots / Ou ben l'guchait su' ses épaules…/ I' n'aura pas r'vu ses petiots !…"

Autre cible visée par les flèches de Couté : l'École, qu'elle soit d'ailleurs confessionnelle ou républicaine. L'institution de l'école laïque obligatoire est encore récente, et c'est naturellement ce caractère obligatoire qui la condamne aux yeux du poète. Ainsi s'exprime dans son œuvre une idée chère aux anarchistes : l'école doit être libre, entièrement libre, et à vrai dire, la seule école qui vaille, c'est la grande école de la Nature. Dans un poème violent, *L'École*, il met en scène les petits écoliers à qui on bourre le crâne à coup de connaissances livresques, à qui on fait croire "que l'travail c'est la libarté, que l'Peuple est souv'rain pisqu'i' peut voter…", alors qu'au grand livre de la Nature, on s'emplirait le cœur - et non la tête - et qu' "à s'en empli l'cœur, on d'vienrait des hoummes". - Critique évidemment injuste en ce qui concerne Couté lui-même, puisqu'il n'aurait pas écrit son œuvre s'il n'avait pas fait de bonnes études littéraires.

De même, Couté n'a pas assez de moqueries pour le suffrage universel. Dans un de ses poèmes les plus fameux[24], il tourne en dérision les électeurs à qui on fait croire qu'ils vont pouvoir changer le monde, et les compare aux vaches, aux moutons, aux oies et aux dindons, qui eux, du moins, n'ont pas cette prétention et vivent leur vie sans se poser de questions.

Autre catégorie vilipendée par Couté : les fonctionnaires, et tout particulièrement les percepteurs, comparés à des charençons. Si le paysan est écrasé d'impôts, "C'est pour graisser l'bec à ces foutus gas, / Car, si ça n'fait ren, faut vouèr coumm' ça mange ! / Sûr ! que dans l'budget, ça fait plus d'dégâts / Qu'les mauvais's bestiol's dans tout l'blé des granges"[25].

Des "types" : Alcide Piédallu, Môssieu Imbu

L'esprit caustique et le talent de Couté atteignent leur apogée dans la création de "types" littéraires, comme celui d'Alcide Piédallu, le versificateur besogneux qui compte sur ses doigts les 12 pieds de ses alexandrins et utilise un dictionnaire de rimes pour faire, lors du prochain comice, un beau discours en vers qui ne risquera pas de chagriner les officiels : "Pasqu'Alcide a du *taq'te*, et son âme en est pleine : / I' sait coumm' ça les chous's qu'i' faut dire et pas dire / Au bieau mitan d'cérémoni's républicaines, / Quand l'Mair' pouill' soun habit et que l'Préfet douét v'nir."

Autre "type" excitant particulièrement la verve de notre poète, celui du notable, du politicien local, *imbu* de lui-même, et pour cela baptisé "Môssieu Imbu". Il paraît que, pour camper ce personnage dans un de ses plus fameux poèmes, Couté a pris pour modèle son beau-frère, Emmanuel Troulet, le garçon charcutier devenu l'associé du père Couté. Quoi qu'il en soit, Imbu, devenu maire de sa commune, est le type de l'opportuniste conformant ses opinions à l'opinion dominante. Comme on est au temps de la séparation de l'Église et de l'État, "Il 'tait républicain, rouge, anticlérical". "Ah ! la r'ligion !… qué's couillonnad's et qué's môm'ries !" En revanche, "quand qu'c'est qui vouéyait passer un régiment (…) / I' faisait un salut à s'en démancher l'bras / Et qu'était, ma grand foué ! joliment militaire / D'la part d'un gâs qu'avait jamais été soldat." Membre et parfois président de toutes les sociétés locales, aussi bien d'une société de tempérance que de la société des Francs-Buveurs "Les Amis de la vigne", il fait planter sur la place du village "eune estatu', pasque la coummeune d'à côté / N'n'avait eun', et qu'j'étions ben autant qu'nous vouésins". Hélas ! Lors de l'inauguration de cette fameuse statue, Imbu prend froid, "et est décédé, coumm' les lett's de deuil le disent : / À cinquante ans, muni des saquerments d'l'Église". Je ne résiste pas au plaisir de citer la fin de ce long poème, sorte d'hymne à la joie et à la vie :

"J'l'avons r'conduit là-bas, dans l'enclos à tout l'monde,
En r'broussant l'pouél à nous chapieaux en sign' ed deuil.
J'l'ons pleuré avec des discours su' son çarcueil,
J'l'ons r'gretté, avec des tas d'couronn's su' sa tombe.
Et j'l'ons laissé, porteux d'ses tit's et d'ses médailles,
Couché en terre, à couté des darnièr's semailles.

[24] *Les Électeurs.*
[25] *Les charançons.*

Môssieu Imbu est môrt, est môrt et entarré !
Ah ! qué' souleil et qué' bon vent su' les luzarnes,
Et coumm' le vin mouss' frais aux pichets des aubarges,
Et qu'la fille est don' gent' qu'écart' des draps su' l'harbe !
Moué, ça m'dounne envi' d'viv', de r'veni' d'l'entarr'ment !
C'est ça, bon Guieu ! Tant qu'a dur'ra, vivons la vie !
Vivons-la, en restant des houmm's tout bounnément,
Et sans l'embistrouiller d'étiquett's d'épic'rie
Ou d'sentiments d'bazar en chiffon et fer-blanc !
Leu' politique empêch' pas les fleurs d'êt' jolies !

Et, pisqu' Môssieu Imbu est môrt et entarré,
I' bouéra pus ! Dis don', la belle, au coin du pré,
Buvons, nous aut's ! el' vin est bon ! À nout'santé !
Et chiffounnons les draps qu'tu t'en viens d'écarter !"

Les humbles. L'amour. La mort.

Mais arrêtons ce jeu de massacre. Aussi bien, ce côté persifleur de son œuvre est contrebalancé par une infinie tendresse pour les petits, pour les humbles, et là, Couté est intarissable. Outre les petits écoliers, il prend en pitié les vagabonds (les "cheminеux", les "traîneux") pour qui le dimanche est un jour comme les autres[26] et qui meurent de froid le long des routes[27] ; les estropiés[28], les victimes de la guerre, la jeune citadine mariée à un paysan, et qui d'un jour à l'autre est asservie aux rudes travaux de la ferme[29], la femme pauvre qui va accoucher[30], la servante d'auberge qui se fait engrosser par le fils du châtelain[31], la prostituée du bourg qui se fait injurier par ses clients[32]… Cette grande pitié pour les humbles est d'ailleurs teintée d'humour, comme toute l'œuvre de Couté. Dans *La Julie jolie*, par exemple, la fille de ferme, honteusement exploitée par le fermier qui finit par la mettre dans son lit, en profite pour le ruiner, devenir patronne à son tour, et embaucher son ancien maître comme valet de ferme !

Ce rapide tour d'horizon de l'œuvre de Couté serait par trop incomplet si n'y figuraient pas ses idées sur la mort et sur l'amour, thèmes qu'on retrouve dans toute œuvre poétique authentique.

Pour ce qui est de l'amour, il faut bien constater qu'il revêt, dans l'œuvre de notre poète, un aspect assez négatif. Couté a souvent chanté l'amour, en termes imagés et parfois très crus, mais chez lui cet amour ne dure pas, ne "marche" pas : il n'y a pas d'amour heureux.[33] Et la faute en est… à la femme. Car si la femme est désirable, elle a malheureusement, c'est bien connu, tous les vices. Elle est essentiellement infidèle, comme nous l'avons vu dans *Les Cailloux*. Elle vous trahit (*Ma Chatte grise*), elle se refuse à vous (*Sur un air de reproche*), elle vous pose des lapins (*Cruelle attente*), elle est menteuse (*La Mauvaise Herbe*), débauchée (*Pour un viol*) et cupide (*Son dernier bouquet*). Bref, il n'y a rien à en espérer… Heureusement, il y a tout de même une femme qui trouve grâce à ses yeux, et c'est sa mère, à qui il demande, dans un poème bouleversant[34], de laver, en même temps que son linge sale qu'il rapporte de Paris, son âme aussi sale que son linge : "Au fond du cuvier où l'on sème, / Parmi l'eau, la cendre du four, / Que tout mon linge de bohème / Repose durant tout un jour… / Et qu'enfin mon âme, pareille / À ce déballage attristant, / Parmi ton âme, ô bonne vieille ! / Repose un instant…"

Quant à la mort, on a déjà vu, avec celle de Môssieu Imbu, que Couté avait envers elle une attitude fort irrévérencieuse. Cette impertinence, il l'a aussi bien vis-à-vis de sa propre mort, qu'il envisage avec une franche gaîté, allant jusqu'à faire allusion, pour s'en moquer, au fameux saule d'Alfred de Musset : "Mes vieux copains, quand je mourrai, / Ne plantez pas d'saule au cim'tière : / Ça pourrait fair' tomber l'tonnerre / Su' la tombe oùsque j'roupill'rai(…) Tout

[26] *Chanson du dimanche.*
[27] *Le Gueux des grandes routes.*
[28] *La complainte de l'Estropié.*
[29] *Le foin qui presse.*
[30] *Noël de la femme qui va avoir un petiot et qui a fait une mauvaise année.*
[31] *Pourquoi ?*
[32] *Le Jour du marché.*
[33] V. notamment *C'était un dimanche, Chanson d'automne, Chanson de vendanges, Les Gâs et les filles,* etc.
[34] *Jour de lessive.*

autour de mon pieux, gueulez ! Dansez la gigue avec vos belles ![35]" En définitive, plutôt que la mort des humains, c'est celle des choses qui suscite son émotion, témoin ce beau poème des *Moulins morts*, au refrain mélancolique : "L'odeur du buis, le son du glas, / Un temps de neige, un soir d'ivresse / M'attristent moins que la tristesse / Des moulins qui ne tournent pas !"

C'est cette mélancolie teintée d'humour qu'on retrouve dans le *Champ de naviots.* [Audition : *Le Champ de naviots.*]

Il y aurait encore beaucoup à dire, mais tenons-nous-en là. Bien qu'elle n'ait pas été éditée en recueil de son vivant, l'œuvre de Gaston Couté lui a survécu, grâce aux efforts de plusieurs éditeurs et de l'Association des amis de Gaston Couté, qui a fait ériger à Meung une statue du poète, lui a consacré un musée[36], et a publié pendant plusieurs années un bulletin contenant des documents et témoignages sur sa vie et sur son œuvre. De bons esprits regrettent que Couté, près de cent ans après sa mort, ne figure pas encore dans les manuels scolaires. Mais il paraît difficile d'ouvrir ces manuels à quelqu'un qui a dénoncé l'école comme une entreprise d'abrutissement ! En réalité, cette œuvre est bien vivante, Couté a même fait l'objet d'une thèse en Sorbonne[37], ses textes sont dits ou chantés assez souvent, plusieurs éditions récentes témoignent de sa vitalité. On ne peut que s'en réjouir. J'espère en tout cas vous avoir montré que notre poète beauceron, devenu chansonnier montmartrois, avait été autre chose qu'un amuseur public n'ayant d'ambition que de faire de l'argent en "épatant le bourgeois". En réalité, Couté s'inscrit dans une certaine tradition libertaire, représentée, plus près de nous, par un Georges Brassens, et peut-être mieux encore par un Léo Ferré. Si peu académique qu'ait été son œuvre, je crois qu'il était bon que notre Académie en reconnaisse enfin l'existence.

BIBLIOGRAPHIE – DISCOGRAPHIE

Éditions disponibles :

La Chanson d'un gâs qu'a mal tourné, œuvres complètes de G. Couté en 5 volumes, édtions du Vent du ch'min, 5 bis, rue Rolland-Vachette, 93200 Saint-Denis,1976-1977. Nombreux documents et illustrations.

Quinze poèmes de Gaston Couté, avec gravures originales d'Yves Marchaux, tirage limité à 50 exemplaires (plus 15 exemplaires incluant la plaque de gravure), 1993. Chez Y. Marchaux, 19, Grande rue, 45240 Sennely (Loiret).

Le Gâs qu'a mal tourné. Éditions Le Temps des cerises, 1997.

Des chemins de terre aux pavés de Paris. 42 chansons de Gaston Couté, avant-propos d'André Desforges, discographie, bibliographie, notice biographique. 1998. Édition "Les Dossiers d'Aquitaine", 5, Impasse Bardos, 33800 Bordeaux.

Les Mangeux d'terre. 55 poèmes de Gaston Couté, avant-propos de Gérard Pierron, postface de Gaston Coutant, dessins de Line Sionneau. 2002. Christian Pirot, éditeur à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire).

Études :

Louis LANOIZELÉE, *Gaston Couté*. Préface de Paul Barthet, illustrations de Jean Lebédeff. Paris, 1960.

Les Poètes de la Chimère. Dans l'ombre d'Aristide Bruant. Études et documents sur G. Couté, M. Rollinat, M. Mac-Nab, E. Bizeau et M. Hallé. Éditions du Musée du théâtre forain, rue des Écoles, 45410 Artenay. Catalogue très complet de l'exposition organisée par ce musée du 12 octobre 1996 au 15 janvier 1997.

Élisabeth PILLET, *"Ta gueul', Moigneau !... T'es pas un chanteux officiel !", ou la réception critique de l'œuvre de Gaston Couté (1880-1911)*. Thèse Paris III, janvier 1990.

Jean MAITRON, *Le Mouvement anarchiste en France (tome I : Des origines à 1914)*. Maspero éd., 1975.

Site Internet consacré à Gaston Couté : www.chez.com/gcoute

Revue *Loiret généalogique*, n° 50, janvier-mars 2004. Contient une généalogie complète de Gaston Couté.

[35] *Le Testament d'un sale Pierrot*.

[36] Ce musée, d'abord installé à la mairie de Meung-sur-Loire, constitue aujourd'hui une partie du Musée de Meung, 22, rue des Remparts. Actuellement fermé pour cause de travaux, il rouvrira fin 2005.

[37] V. bibliographie.

Disques :

"Gaston Couté chanté par Gérard Pierron et Marc Robine". 1 CD EPM 980512 DK 022 (2002). 17 chansons + une notice biographique par Marc Robine.

"Chante vigne, chante vin", par Gérard Pierron. 1 CD Chant du Monde LDX 274 1116 (2000). 22 chansons dont 3 sur des poèmes de Couté (*Les Vignes sont g'lées*, *La Dernière Bouteille, Le Pressoir*).

"La Chanson d'un gâs qu'a mal tourné". 1 disque 33 t. JAM 0185 GC 051 (réédition enregistrement Alvarès 1977). Quatre textes dits par Bernard Meulien, 7 chansons chantées par Gérard Pierron.

"Les Électeurs". 1 CD PC 02 (mars 2002). 13 poèmes de G. Couté, dits ou chantés par le groupe orléanais "Le P'tit Crème".

"À l'auberge de la route". 1 CD "Le P'tit Crème chante Gaston Couté".

Gérard Pierron/Gaston Couté : 1 CD Chant du Monde LDX 274 947 (1992). 13 poèmes de Gaston Couté, musique de Gérard Pierron.

DISCUSSION

Sophie Dupuy-Trudelle : L'usage que Gaston Couté fait du français et du patois est-il différencié ? L'inspiration dont relève l'usage du français n'est-elle pas plus intimiste que celle du patois, dans laquelle la charge sociale s'adoucit par la fantaisie et l'humour ?

Olivier de Lacoste : J'avoue n'avoir pas étudié l'œuvre de Couté sous cet angle, mais, à la réflexion, votre remarque (en forme de question) me paraît juste. Le poète privilégie l'usage du français courant pour dire "je" et faire vibrer une corde plus personnelle, alors qu'il se sert plus volontiers du patois, placé dans la bouche du paysan beauceron, pour exprimer sa critique sociale. Il serait vain, cependant, de chercher à établir entre les deux formes d'expression une cloison étanche.

Jean-Pierre Navailles : Deux questions à propos de la genèse et de la diffusion de l'œuvre de ce poète-chansonnier. 1° Sait-on si Gaston Couté a lu un auteur comme Jules Vallès, qui partageait certaines de ses révoltes ? 2° *L'Assiette au beurre* ou *Le Rire* ont-ils publié certains écrits de Couté, dont la thématique antimilitariste, anticléricale, antifonctionnaire, etc, fait l'objet de nombreuses caricatures dans la presse satirique de l'époque ?

Olivier de Lacoste : Il est infiniment probable (sans qu'on en ait la preuve) que Couté a connu l'œuvre de Vallès. J'ignore si les deux journaux mentionnés ont publié de ses textes.

Gaston Souliez : Y a-t-il des influences connues qui expliquent son positionnement libertaire et anarchiste ?

Gérard Hocmard : Est-ce que cette tendance rebelle lui vient tôt, ou se développe-t-elle, par exemple, après sa rencontre avec Laurent Tailhade ?

Olivier de Lacoste : La révolte a grondé dans le cœur de Couté dès son plus jeune âge, comme en témoignent son renvoi du lycée pour indiscipline et le relatif échec de ses études. Il est difficile de parler "d'influences" en ce qui le concerne, tant sa personnalité s'est précocement affirmée. N'oublions pas qu'il avait 18 ans à son arrivée à Paris, et 30 ans lorsqu'il est mort.

Pierre Bonnaire : L'évolution de la vie de Gaston Couté traduit-elle un repli, suite à des déceptions littéraires classiques ? Aurait-on pu le comparer à un Rimbaud s'il avait persévéré dans la poésie classique ?

Olivier de Lacoste : Ni déceptions, ni repli, ni refus de la poésie "classique" : tout en usant alternativement du français et du patois, Couté est resté "classique" en ce sens qu'il n'a pas renoncé aux vers réguliers ni aux formes connues.

Robert Musson : Comme moi, vous savez que les artistes aiment à se rencontrer. Aussi, quand mon ami Yoland Cazenove a réalisé la pierre tombale pour sa femme qu'il venait de perdre en 1996, pour épitaphe il a écrit ces trois vers de Gaston Couté :

"Notre Dame des Sillons
Dont les anges sont les grillons,
Ô Terre ! je reviens vers toi !"

Dans le petit cimetière de Lailly-en-Val, vous pouvez voir cette tombe qui est assez exceptionnelle.

De même, en écoutant les vers de Gaston Couté, spontanément je les ai rapprochés du texte du graveur Louis Joseph Soulas, dans son ouvrage *Les Bêtes de la nuit*. Tous les deux étaient des enfants de la Beauce, les fils de ces travailleurs viscéralement attachés à leur terre. Terre pleine de richesses et de traditions, que les

anciens évoquaient lors des longues veillées d'hiver en de fantomatiques visions, celles qui ont marqué et enrichi leur juvénile esprit, et qu'aujourd'hui, pour notre bonheur, ils nous redonnent à entendre.

Jacques Pelletier : Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, et pratiquement jusqu'à la guerre de 1914-1918, Orléans compta un certain nombre de cafés chantants (ou cafés-concerts) : le *Chalet Botto*, place Bannier (actuelle place Gambetta) ; *l'Alcazar*, avenue Dauphine ; *le Café du Nord* ; *le Café de Chartres* ; *le Café Choinet* ; *la Chancellerie* (ces 4 derniers cafés situés place du Martroi) ; *le Café Saint-Aignan*, place Bannier ; *l'Univers*, rue Royale.

On peut penser que c'est dans l'un de ces "beuglants" (vraisemblablement le *Café du Nord*) que Gaston Couté, notre poète maudit, vint dire ses premières œuvres et chanter ses premières chansons. C'était l'opinion de M. Jacques Garnier, un Orléanais qui connaissait bien la vie théâtrale orléanaise, ainsi que l'activité des nombreux cirques qui passaient à Orléans. Il avait constitué, dans la maison où il demeurait, un remarquable musée du cirque.

LE *PHYSICUS* AU MOYEN ÂGE :

PHILOSOPHE, NATURALISTE OU MÉDECIN ?[1]

Denis Escudier

RÉSUMÉ

Pendant le Moyen Âge, le substantif latin physicus *(en ancien français,* phisicien *ou* fisicien*), désigne tantôt le chercheur qui va sur le terrain pour étudier au plus près la « nature des choses », tantôt le philosophe qui, dans la même quête, donne priorité à la réflexion et à la spéculation. Mais le* physicus *est avant tout celui qui, pour une compréhension totale de la création, unit ces deux types de démarche. Plutôt que du physicien, au sens moderne du terme, il a les traits du* naturaliste. *Mais au fil du temps, cette acception très large finit par se resserrer, par se spécialiser : dès le XIe siècle, elle tend à se limiter au médecin.*

Isidore de Séville, au VIIe siècle, ouvre la voie à la pensée encyclopédique médiévale. Sa première source d'inspiration, il la trouve dans le legs philosophique de l'Antiquité, auquel il emprunte beaucoup. L'exemple sera pieusement suivi par ses lointains émules. Ainsi, au XIIIe siècle, le franciscain Barthélemy l'Anglais, dans son Liber de proprietatibus rerum*, qui sera traduit en français et quelque peu mis à jour par Jean Corbechon, réunit et organise un compendium de citations disparates d'auteurs antiques (Aristote, Platon, Hippocrate, Virgile, Pline l'Ancien…), auxquels s'ajoutent, il est vrai, outre Isidore, saint Ambroise et saint Augustin, Boèce, Bède, Raban Maur, Avicenne, Averroès, Maïmonide… On lui reprochera à juste titre ses ignorances, ses conformismes, sa confiance aveugle en des traditions mal fondées, mal comprises, mal interprétées ; pourtant, à l'instar d'autres grands penseurs et encyclopédistes de son temps et des derniers siècles du Moyen Âge engagés sur la même voie, il se révèle parfois capable de voir ou d'imaginer le monde avec une lucidité critique irréprochable.*

Nous nous proposons de montrer ici quelques figures de naturalistes en activité, à travers une documentation empruntée non seulement aux encyclopédies médiévales, mais aussi à la littérature, à la philosophie et aux illustrations d'un manuscrit du Livre des propriétés des choses.

> **Maître de philosophie :** Est-ce la physique que vous voulez apprendre ?
> **Monsieur Jourdain :** Qu'est-ce qu'elle chante, cette physique ?
> **Maître de philosophie :** La physique est celle qui explique les principes des choses naturelles et les propriétés des corps ; qui discourt de la nature des éléments, des métaux, des minéraux, des pierres, des plantes et des animaux, et nous enseigne les causes de tous les météores, l'arc-en-ciel, les feux volants, les comètes, les éclairs, le tonnerre, la foudre, la pluie, la neige, la grêle, les vents et les tourbillons.
> **Monsieur Jourdain :** Il y a trop de tintamarre là-dedans, trop de brouillamini…
>
> (Molière, *Le bourgeois gentilhomme*, acte II, scène IV).

L'image (quelque peu "tintamarresque", en effet) de la physique que Molière nous décrit ici, à l'époque de Louis XIV, ressemble sans doute beaucoup à celle qu'un contemporain de saint Louis pouvait jadis avoir sous les yeux. Deux éléments essentiels manquent toutefois à l'inventaire, deux sujets d'étude constamment présents au cœur de la pensée médiévale en Occident : le monde divin et l'homme.

[1] Séance du 1er décembre 2005.

Certains de nos contemporains trouveront aberrant que le maître de philosophie professe et enseigne les sciences de la nature. Nous verrons qu'il n'en est rien au Moyen Âge : il y est tout à fait dans son rôle, et peut justement revendiquer le titre de *physicus*.

D'après le Dictionnaire historique de la langue française[2], l'adjectif latin *physicus* qualifie ce qui est "naturel, qui concerne la connaissance de la nature…" Il est substantivé pour désigner le naturaliste, le physicien. Le mot latin est repris du grec *phusikos*, adjectif qualifiant ce qui concerne la nature ou l'étude de la nature, ainsi que ce qui est naturel, conforme à la nature, en opposition à ce qui est conventionnel, artificiel. Ce qu'Anselme, maître à l'école cathédrale de Laon vers 1100, résumera ainsi : "Physicus, id est tractans naturam rerum"[3], autrement dit, celui qui traite de la nature en tous ses éléments. Philosophe et savant, il a pour vocation avouée de *connaître* le monde, ce qui devrait l'amener à donner une priorité (pas toujours respectée) à l'observation, puis à la spéculation ; en fait, il ne se détachera jamais tout à fait, même à la fin du Moyen Âge, du recours aux références antiques.

Les Pères de l'Église reconnaissent à Thalès de Milet le titre de premier *physicus* et voient en lui l'ancêtre d'une lignée qui compte quelques-uns des plus grands savants de l'Antiquité occidentale, de Pythagore de Samos et Anaxagore, jusqu'à Pline l'Ancien.

Au Moyen Âge, l'acception première du terme tend peu à peu à se resserrer : au XIIe siècle, apparaît dans la langue française un dérivé, *physicien* ou *fisicien*, qui désigne en premier lieu le médecin, le savant naturaliste particulièrement voué à l'étude et aux soins du corps humain. Notons en passant que, si cet emploi s'est perdu chez nous à la fin du XVIe siècle, les Anglais l'ont perpétué avec le même sens dans *physician*.

C'est à la lecture des encyclopédies médiévales, essentiellement dédiées aux sciences naturelles, que l'on évalue le plus justement l'œuvre du *physicus* et son apport à l'ensemble des connaissances[4]. Nous y voyons le savant s'aventurer sur un terrain certes miné d'ignorances, de naïvetés, de conformismes, d'héritages souvent mal fondés, mal compris, mal interprétés, tout en affichant, à l'occasion, son aptitude à percevoir ou à imaginer le monde avec une belle lucidité critique. Tel le franciscain Barthélemy l'Anglais, auteur d'un immense *Liber de proprietatibus rerum* qui, achevé vers 1250, sera traduit en français et quelque peu mis à jour vers 1372 par Jean Corbechon, chapelain du roi Charles V [5]. L'ouvrage original fut souvent décrié, présenté comme un empilement d'informations disparates, reprises pour l'essentiel aux maîtres de l'Antiquité (ce qu'il est en effet, mais de propos délibéré) ; il fut pourtant souvent cité, copié, lu et apprécié comme un inestimable *compendium* des connaissances scientifiques contemporaines.

Nous n'avons guère vu jusqu'ici le *physicus* témoigner d'une expérience acquise sur le terrain, au contact même de la nature. Il se contente de lire les manuscrits et de reproduire plutôt servilement les descriptions, anecdotes et *exempla* qu'il y trouve. Comme le note G. Bianciotto, "ce n'est que très lentement que se dégagera la conception d'une science de la nature fondée sur l'observation : d'Albert le Grand, de Roger Bacon et de Brunetto Latini, ses initiateurs, le cheminement est long qui dégagera entièrement la science expérimentale de la théologie et de la métaphysique" [6].

---

[2] *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, Dictionnaires Le Robert, 3 tomes, Paris, 1992-1998.

[3] Anselmus Laudunensis, *Enarrationes in Cantica Canticorum* (J.-P. Migne, *Patrologia Latina*, 1844-1865, vol. 162, col. 1189 A).

[4] Sur les encyclopédies médiévales, voir B. Ribémont dir., "Vulgariser la science : les encyclopédies médiévales", dans *Cahiers de Recherches Médiévales*, n° 6, déc. 1999. Bernard Ribémont a d'autre part mis en ligne sur internet une importante bibliographie de l'encyclopédisme médiéval : http://perso.orange.fr/bernard.ribemont/biblencyclo.htm
Voir aussi le remarquable résumé historique de B. Beyer de Ryke, "Le miroir du monde, un parcours dans l'encyclopédisme médiéval", dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 81, 2003, p. 1243-1275. Sur internet encore, le site *Ménestrel* propose une bonne synthèse bibliographique, régulièrement mise à jour par Marie-Christine Duchenne : http://www.ext.upmc.fr/urfist/menestrel/medencmd.htm#encyclopedistes

[5] Sur la traduction du *Liber de proprietatibus rerum* par Jean Corbechon, voir, outre les ouvrages cités dans la note 4 : B. Ribémont, *Le Livre des propriétés des choses, une encyclopédie au XIVe siècle*, Paris, Stock, 1999 (édition partielle de l'ouvrage, mise en français moderne).

[6] G. Bianciotto, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Stock, 1992, p. 13.

Mon propos n'est pas, ici, de dresser l'inventaire exhaustif des sciences physiques et de leur pratique au Moyen Âge, ni, plus modestement, de montrer comment au long de cette période, l'homme s'est efforcé de percer la "nature des choses", mais de percevoir dans leur diversité la figure même et les méthodes de travail de l'observateur, celles en particulier du scientifique - du *physicus*. Voici, glanés dans l'immense documentation subsistante, quelques aperçus de cette découverte : textes et images choisis pour leur qualité d'illustration dans les encyclopédies, mais aussi dans la littérature et l'histoire.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il ne sera sans doute pas vain d'en explorer les contours, de les scruter du point de vue d'un penseur chrétien, qui est souvent reconnu comme "le père de la philosophie médiévale" : Isidore, évêque de Séville (560 ? -636). Il fut, selon Jacques Fontaine, "d'abord un témoin de son temps et l'écrivain le plus fécond du VIIe siècle hispanique… Son œuvre fut accueillie à l'égal des plus grandes de la patristique classique et elle a survécu en Europe par la multiplication des exemplaires de ses ouvrages majeurs. Isidore est en effet demeuré l'un des auteurs les plus lus et révérés dans ses écrits et sa personne…"[7].

Etymologia est origo, professait Isidore : "L'étymologie est l'origine des vocables… Quand on a vu d'où un nom tire son origine, on en saisit plus vite la valeur. En effet, l'étude de toutes choses est plus aisée, une fois qu'on en connaît l'étymologie…"[8]. Pour bien suivre cette leçon, commençons donc par ausculter les mots.

Isidore de Séville, Définition de la philosophie

> 1 - La philosophie est la connaissance des choses humaines et divines, accompagnée de l'aspiration à une bonne vie. Elle est constituée de deux éléments : la science et l'idée.
> 2 – On parle de science à propos d'une chose dont l'existence est certaine, et de l'idée à propos d'une chose dont l'existence est encore incertaine et ne saurait être affirmée par un raisonnement solide : ainsi, le soleil est-il aussi grand qu'il le paraît, ou est-il plus grand que la terre entière ? La lune est-elle sphérique ou concave ? Les étoiles sont-elles attachées au ciel, ou évoluent-elles librement dans l'air ? Et le ciel, quelle est sa grandeur ? De quelle matière est-il fait ? Est-il au repos et immobile, ou tourne-t-il à une vitesse incroyable ? La terre, quelle est son épaisseur ? Comment se maintient-elle en équilibre sur sa base, et comment reste-elle suspendue dans l'espace ?
> 3 – Le terme "philosophie", traduit en latin, veut dire amour de la sagesse. Et dans la philosophie on distingue trois espèces : la première est la philosophie naturelle, que les Grecs appellent physique, où l'on s'occupe de recherches sur la nature ; la deuxième est la philosophie morale, que les Grecs appellent éthique, où l'on s'occupe des mœurs ; la troisième est la philosophie rationnelle, que les Grecs appellent logique, où l'on dispute de la vérité sur les causes des événements ou sur les comportements liés à la vie.[9]

Brunetto Latini, avec son *Livre du Trésor*, rédigé en français vers 1260, puis recomposé en italien après 1267, fait partie de ces encyclopédistes qui, dans la continuité d'Isidore, ont relayé la tradition des philosophes grecs, en particulier d'Aristote.

Brunetto Latini, De Nature, de ce qu'elle est et de son action sur les choses du monde

> Vous comprendrez mieux désormais comment le firmament tournoie toujours autour du monde et comment les VII planètes parcourent les XII signes [du Zodiaque], ce qui leur donne un si grand pouvoir sur les choses terrestres : en effet, elles vont et viennent selon leur cours, et, s'il en était autrement, elles ne disposeraient d'aucune force, ni pour naître, ni pour croître, ni pour mourir, ni pour rien faire. Et pour parler vrai, si le firmament n'accomplissait son tour de terre comme il le fait, nulle créature au monde ne saurait se mouvoir. Et plus encore, si le firmament se resserrait si peu que ce soit, il en résulterait la fusion et l'anéantissement de toutes choses.
> Selon Aristote, Nature est la raison par laquelle toutes choses se meuvent ou se reposent d'elles-mêmes. Ainsi, le feu se hausse toujours de lui-même, et la pierre se repose toujours d'elle-même ; et s'il advenait qu'on enferme le feu pour l'empêcher de monter, ou qu'on jette la pierre, l'un et l'autre seraient mus par l'action d'autrui et non d'eux-mêmes. Ils échapperaient donc aux lois de Nature.

---

[7] J. Fontaine, *Isidore de Séville. Genèse et originalité de la culture hispanique au temps des Wisigoths*, Turnhout, Brepols, 2000, p. 401.
[8] J. Fontaine, *op. cit.*, p. 284.
[9] Isidorus Hispalensis, *Libri originum sive etymologiarum*, lib. 19, cap. 26 (J.-P. Migne, *Patrologia Latina*, 1844-1865, vol. 82, col. 677 A). (trad. D. Escudier).

Le Philosophe nous dit que Nature agit selon VI manières, qui sont : *génération*, *corruption*, *accroissement*, *diminution*, *altération*, *déplacement de lieu en lieu*. Examinons ces manières :
·*Génération* est l'œuvre de Nature par laquelle toutes choses sont engendrées ; c'est elle qui d'un œuf fait naître un oiseau. L'union de tous les êtres n'obtiendrait rien de tel si n'agissaient les forces de Nature. Et cela vaut aussi bien pour les hommes que pour toute autre chose.
·*Corruption* est l'œuvre de Nature par laquelle toutes choses se corrompent et sont menées à leur fin. Car la mort de l'homme et des autres choses advient par la corruption des humeurs qui les tiennent en vie et anéantissent leurs pouvoirs. Dès lors, il convient qu'ils périssent. Mais si on les tue par force, on ne peut plus parler de corruption naturelle.
· *Accroissement* est l'œuvre de Nature qui fait croître un petit enfant ou autre chose de même génération aussi longtemps qu'ils doivent croître ; car le développement de toutes choses est limité et ne peut dépasser une borne au-delà de laquelle il n'y a plus de croissance.
·*Diminution* est l'œuvre de Nature par laquelle un homme ou autre chose se trouve amenuisé ; car dès qu'un homme a atteint sa limite et qu'il a crû autant que Nature le lui permet, alors il commence à décroître et ses forces s'amenuisent jusqu'à sa fin.
·*Corruption* est l'œuvre de Nature qui mue une chose en une autre : par exemple, une figue ou tout autre fruit de couleur verte à sa naissance, que Nature mue en noir, ou en rouge, ou en quelque autre couleur.
·*Déplacement* est l'œuvre par laquelle Nature déplace le firmament, les étoiles, les vents, les eaux et maintes autres choses de lieu en lieu, par leur propre mouvement.
Telles sont les œuvres de Nature. D'après les quelques exemples qui ont été donnés, le bon entendeur saura bien discerner ce qui appartient ou n'appartient pas à l'œuvre de Nature. [10]

Ces éclaircissements sur "les œuvres de Nature" nous permettront, sans doute, d'entrer dans le monde du *physicus* en comprenant mieux le conditionnement intellectuel de ce dernier, ses intérêts, ses orientations, le sens de sa démarche, dans les différents domaines où il s'en va exercer son art.

Voici, décrite par Orderic Vital (1075-après 1143), moine de Saint-Evroul d'Ouche, auteur d'une immense *Historia ecclesiastica*, la figure d'un naturaliste aux intérêts multiples :

Orderic Vital, Portrait d'un *physicus* : Les prédictions de Gilbert Maminot, évêque de Lisieux (1095)

Gilbert [Maminot], le vieil évêque de Lisieux, médecin et grand expert en de multiples arts, avait coutume, chaque nuit, de contempler longuement les étoiles et de noter soigneusement leur cours, à la manière d'un astrologue (*horoscopus*) averti. Et voici que ce physicien (*phisicus*) observa un prodige dans les astres, qui retint son attention ; alors il appela le veilleur qui avait la charge de protéger le sommeil des dormeurs :
"Gauthier, lui dit-il, ne vois-tu pas ce signe qui brille ?
- Je le vois, répond l'homme, mais j'ignore ce qu'il présage.
- À mon avis, il annonce une migration de peuples de royaume en royaume, dit le vieillard. Et nombreux sont ceux qui prendront la route et ne reviendront pas, tant que les astres ne seront pas revenus dans leur orbite, dont ils sont en train de se dérouter, comme je l'observe clairement. D'autres pourtant demeureront en un lieu élevé et saint, comme le sont les étoiles qui brillent au firmament…"[11].

Comme nous l'avons vu, le terme *fisicien*, dérivé français de *physicus*, se spécialisa, à partir du XIIe siècle, pour désigner d'abord le médecin. La branche XV du *Roman de Renart* (vers 1180-1190) nous montre en parodie un représentant de cette corporation, sans doute bien reconnaissable aux yeux des contemporains. En voici le résumé, entrecoupé d'extraits montrant le guérisseur en action :

Renart médecin

Le roi Noble convoque ses barons pour une grande réunion à la Cour. Seul manque à l'appel maître Renart, seigneur de Valgris. Des messagers lui sont envoyés afin de lui rappeler son devoir d'obéissance ; ils sont tous éconduits après avoir été violemment malmenés. Brichemer rend ainsi compte de sa mission :

[10] Brunetto Latini, *Le Livre du Trésor* ,troisième partie, d'après A. Pauphilet, éd. *Jeux et Sapience du Moyen Âge*, Bibliothèque de la Pléiade, p. 760-761.
[11] M. Chibnall ed., *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, livre IX, vol. V, Oxford, 1975, p. 8-11 (trad. D. Escudier).

[v. 1219-1258] "Vous m'avez envoyé comme messager auprès de Renart et j'en ai été méchamment récompensé : on m'a tellement tanné le cuir que je n'en réchapperai pas." Le Roi regarda attentivement Brichemer ; en le voyant blessé et couvert de sang, il fut frappé d'accablement […]. Sous le coup de la douleur qui le frappait au cœur, le sang lui jaillit dans la bouche et on dut le mettre au lit. Après un moment de repos, il fut saisi de très violents tremblements, en proie à la fièvre quarte […]. Il faillit en mourir […]. Il a fait venir de partout des médecins […]. Il n'en vint pas un seul capable de le guérir.

À son tour, Grimbert le blaireau se rend en mission au château de Renart ; il réussit à convaincre ce dernier de se présenter à la cour.

[v. 1354-1439] [Sur la route], il ne cesse d'implorer instamment la miséricorde de Dieu, afin que celui-ci veuille bien lui envoyer de quoi redonner au Roi la bonne santé […]. Renart chemina tant qu'il finit par prendre la direction d'un jardin où se trouvaient différentes herbes extrêmement précieuses pour guérir toutes les maladies […]. Il savait très bien reconnaître celles qui étaient bonnes, mieux que je ne pourrais vous le dire. C'est avec une grande joie qu'il les cueillit, et une fois qu'il les eut arrachées, il les a rapidement trempées dans l'eau d'une source qui court à travers le verger et l'enclos, et ainsi il les a nettoyées. Après les avoir broyées entre deux morceaux de tuile, il en emplit un petit baril qu'il portait avec lui […]. Après la lande, il entra dans une forêt, son terrain de prédilection, et il y trouva un pèlerin qui dormait sous un pin ; ce pèlerin endormi là possédait une belle aumônière attachée à sa ceinture. Aussitôt Renart descendit de sa mule bien harnachée, et, sans que le pèlerin s'en aperçoive, il lui a enlevé son aumônière. Renart y a trouvé une herbe bonne pour soigner les dents et de nombreuses autres herbes qui serviront à guérir le Roi. Il y a trouvé de l'aliboron, plante à la vertu reconnue pour revigorer le corps et faire disparaître la fièvre. Renart en fut enchanté, sachez-le. Il vit aussi le manteau que le pèlerin avait placé sous sa tête ; sans rien demander à personne, il s'en empara et dans le même mouvement il l'endossa…
[v. 1466-1672] "Sire, j'ai fait le voyage jusqu'à Rome, jusqu'à Salerne, et je me suis rendu au-delà de la mer pour chercher le remède nécessaire à votre guérison […]. J'ai parlé de vous à tous les physiciens au-delà de la mer. À Salerne, je trouvai un sage à qui je décrivis votre maladie. Il vous envoie le remède de votre guérison […]. Je vous rendrai sain comme une pomme, si vous voulez m'accorder votre confiance…
- Je m'en remets entièrement à vous […].
- Vous serez guéri avant trois jours passés. Apportez-moi un urinal et je me rendrai compte de la gravité de la maladie.
L'urinal lui fut apporté : Noble, se levant sur son séant, l'a plus qu'à moitié rempli. Renard dit alors : "C'est bien ainsi". Puis, prenant l'urinal, il va au soleil, lève vers le haut l'urinal et l'observe attentivement devant tout le monde, le tournant et le retournant pour en voir le mouvement. Il voit dans l'urinal le cercle des humeurs […].
"Sire, par saint Éblanc, peu s'en est fallu que je n'arrive trop tard […]. Je chasserai de votre corps la maladie, je ferai disparaître la fièvre quarte qui vous ôte la respiration…".

La "médecine" de Renart donne à celui-ci l'occasion de se venger de son vieil ennemi, le loup Ysengrin. En effet, il exige pour préparer son remède "la peau d'un loup tout entière y compris les poils de la tête. Alors, dit-il, tout un chacun pourra voir l'étendue de ma science". La méthode est efficace, en effet. Le Roi, guéri, récompense Renart et le fait escorter jusqu'à son château.

Dans la version originale, le récit s'achève par ces mots : *"Ici faut la fusique Renart"* (Ici s'achèvent les aventures de Renart médecin). Le terme "physique", dans le *Roman*, paraît donc bien réservé à la seule médecine.[12]

Jean Corbechon, traduisant Barthélemy l'Anglais, parcourt tous les domaines de la physique. Voici par exemple comment il aborde le monde des sensations dans le XIXe et dernier chapitre du *Livre des proprietez des choses*, "qui traicte des couleurs, des oudeurs, des saveurs et des liqueurs". Dans ce bref extrait, il résume, principalement d'après Isidore, les "propriétés" du minium (ou vermillon) et du cinabre (ou sangdragon).[13]

---

[12] Armand Strubel dir., *Le Roman de Renart*, branche XV, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1998, pp. 513-561 (éd. et trad. de R. Bellon).

[13] Sur l'utilisation et la dénomination des couleurs au Moyen Âge : *Pigments et colorants de l'Antiquité au Moyen Âge*, Colloque international du CNRS (tenu à Orléans en 1989), Paris, 1990.

Jean Corbechon, Les propriétés des couleurs

De la mine : *Mine* est cette couleur rouge que les Grecs trouvèrent premièrement en Éphèse. Mais, comme le dit Isidore, il y en a plus en Espagne qu'en nulle autre région.

De la synobre : *Synobre* est ainsi dénommée en souvenir du dragon et de l'éléphant. Car, selon Avicenne, quand le dragon lie de sa queue les jambes de l'éléphant, l'éléphant se laisse choir sur le dragon, et le sang du dragon rougit la terre, et toute la terre que le sang touche devient synobre, une poudre de couleur rouge, comme le dit Isidore.[14]

Nous terminerons ce parcours encyclopédique par le bestiaire. Voici comment un même animal, le crocodile (ou cocodrille ou coquodrille) est décrit, successivement par deux auteurs contemporains, Barthélemy l'Anglais (traduit par Jean Corbechon) et Brunetto Latini :

Barthélemy l'Anglais, Du coquodrille

Coquodrille, selon Isidorus, est ainsi appelé parce qu'il est de couleur jaune. C'est une bête à quatre pieds qui vit sur terre et en eau, et qui a bien vingt coudées de long. Il est armé de dents et d'ongles très grands, et a le cuir si dur qu'un jet de pierre ne lui fait rien. Il se repose la nuit dans l'eau, et le jour sur terre. Il couve ses œufs sur terre : ils sont plus gros qu'œufs d'oie. Quand il mange, il meut la mâchoire de dessus, plus que toute autre bête.
Isidorus dit que le coquodrille habite en la rivière de Nil, et qu'il ne se sert pas de sa langue, et qu'il meut la mâchoire de dessus, et que sa morsure envenime. Il a des dents très épouvantables, comme un sanglier. Et il n'existe aucune bête qui croisse à ce point, étant si petite à la naissance.
Le coquodrille est une bête gloutonne, qui mange trop. Et quand il est rassasié, il gît sur le rivage et ne fait que roter, tant il est plein. C'est alors que vient un petit oiselet que nous appelons roitelet, qui vole devant sa bouche. Comme il ne veut pas l'ouvrir, le roitelet continue jusqu'à ce qu'il ouvre la bouche, et alors il entre dedans, et la gratte de ses ongles jusqu'à l'endormir. Une fois le coquodrille endormi, le roitelet se glisse dans son ventre et le perce de ses ongles, tant il est mou. Il est si mou que certains poissons sur son dos le transpercent de leurs arêtes.
Cette bête chasse ceux qui fuient devant elle, mais elle fuit ceux qui la chassent, en particulier elle fuit les serpents. Elle a une mauvaise vue dans l'eau, mais sur terre, elle voit trop clair.
Le coquodrille se cache pendant les quatre mois d'hiver et sort au temps nouveau. Et, comme le dit Plinius, tout au long de sa vie il ne cesse de croître. Le Physiologue dit du coquodrille que s'il trouve un homme près du rivage, il le tue, et puis il pleure sur lui, et puis il le mange.
On dit que, avec la fiente du coquodrille, on fait un onguent dont les femmes se fardent, si bien qu'elles paraissent jeunes même si elles sont vieilles et ridées.
Cette bête se nourrit volontiers de bonnes herbes entre lesquelles s'enveloppe un petit serpent qu'on appelle enidre (enhydre ou couleuvre d'eau), et quand le coquodrille mange l'herbe, il engloutit le serpent, qui le perce et le tue, puis se glisse dehors en belle santé. Selon Isidorus, ce serpent guette le coquodrille dormant, et s'enfouit alors dans sa bouche, et entre dans son ventre et le tue.
Le coquodrille, selon Solinus, épie parfois les petits oiseaux qui habitent parmi les herbes croissant dans la rivière du Nil, qui s'envolent vers la chaleur du soleil, qui entrent dans son ventre, et qui mangent les vers qui y sont. Cette bête a le cœur si dur qu'un glaive peine à le percer. Et il n'a pas la langue grande pour crier, mais l'a petite pour goûter, de même que les poissons, comme le disent Solinus, Aristoteles et Avicenne.[15]

Brunetto Latini, Du cocodrille et du cocatrix

Cocodrille est un animal à quatre pieds et de couleur jaune, qui naît au bord du fleuve Nil […]. Il mesure plus de vingt pieds, est armé de grandes dents et de grands ongles. Et il a le cuir si dur qu'il

[14] Jean Corbechon, *Le livre des proprietez des choses*, chapitre XIX, d'après le manuscrit de Tours, Bibl. mun. 703, f. 417-445v (version en français moderne de D. Escudier). – Voici le texte d'Isidore (*De coloribus*, *op. cit*, lib. 19, cap. 17, col. 677 A) dont s'est inspiré Barthélemy : la mise en parallèles montrera à quel point ce dernier est fidèle au maître (qui lui-même n'avait, bien sûr, eu aucun scrupule à retranscrire largement les sources de l'Antiquité…) :
Minium *primi Graeci in Ephesiorum solo invenisse traduntur. Cujus pigmenti Hispania caeteris regionibus plus abundat, unde etiam nomen proprio flumini dedit. Hujus distillatio argentum liquidum gignit. Minium autem hoc quidam dicunt esse cinnabarim.*
Cinnabaris *a dracone et barro, id est, elephanto cognominatum. Aiunt enim draconum esse sanguinem, dum implicant elephantos. Ruunt enim belluae, et dracones obruuntur, quorum fusus cruor terram inficit, fitque pigmentum quidquid solo tinxerit. Est autem pulvis coloris rubri.*

[15] Jean Corbechon, *op. cit.* note 12, f. 389-390.

ne sentira un coup de pierre. De jour il habite en terre, et de nuit se repose dans le fleuve. Et il pond son œuf en terre, en un lieu où l'eau du fleuve ne peut parvenir. Et sachez qu'il n'a point de langue, et c'est le seul animal au monde qui remue la mâchoire d'en haut, et celle d'en bas reste fixe. Et s'il réussit à vaincre un homme, il le mange en pleurant.
Il arrive que l'oiseau appelé strophilos veut trouver de la charogne pour manger. Alors il entre dans la bouche du cocodrille, qu'il gratte tout gentiment ; séduit par le grand plaisir de ce grattement, il ouvre toute sa gorge. Alors vient un autre poisson, nommé hydre, autrement dit cocatris, qui lui entre dans le corps et sort à l'autre bout, brisant et rompant son hôte, de telle manière qu'il l'occit […].
Sur cette terre habite un homme très petit, mais si hardi et si preux qu'il ose se mesurer au cocodrille ; car ce dernier est de telle nature qu'il chasse ceux qui fuient et se méfie de ceux qui se défendent. Il arrive parfois ainsi qu'il se fasse prendre, et quand il est pris et dompté, il oublie toute fierté et s'apprivoise au point que son maître le chevauche et lui fait faire ce qu'il veut.
Quand il est dans le fleuve, il ne voit guère bien, mais en terre il voit merveilleusement, et pendant tout l'hiver il cesse de manger, endurant et souffrant de faim pendant les quatre mois de brume.[16]

Représentations de la nature et du physicus dans le *Livre des proprietez des choses* de Jean Corbechon (Tours, Bibl. mun., ms. 703)[17]

Planche 1
« Cy commence le livre des proprietez des choses, translaté de latin en françoys, l'an de grace mil trois cens soixante et douze, par le commandement du Roy Charles de France, cinquiesme de ce nom » (Tours, Bibl. mun., ms. 703, fol. 5).
(Cliché CNRS-IRHT)

16 Brunetto Latini, *op. cit.* note 10, p. 778-779.
17 Manuscrit de Tours, Bibl. mun., ms. 703. France de l'est (?), vers 1480-1490.

Planche 2
« Cy commence le IIIIe livre, des qualitez des elemens et des quatre humeurs desquelz sont composés les corps tant des hommes comme des bestes » (Tours, Bibl. mun., ms. 703, fol. 40v, détail). (Cliché CNRS-IRHT)

Planche 3
« Cy commence le sisiesme livre, des proprietés de homme, tant en general comme en especial » (Tours, Bibl. mun., ms. 703, fol. 95v, détail). (Cliché CNRS-IRHT)

Planche 4
« Cy commence le VIIe livre, des maladies et de leurs remedes » (Tours, Bibl. mun., ms. 703, fol. 113, détail). (Cliché CNRS-IRHT)

Planche 5
« Cy commence le huitiesme livre, qui traicte du monde et des corps celestieux » (Tours, Bibl. mun., ms. 703, fol. 150v, détail). (Cliché CNRS-IRHT)

Planche 6
« Cy commence le IXe livre de cest œuvre, qui traicte des œuvres du ciel, de son mouvement et du temps »
(Tours, Bibl. mun., ms. 703, fol. 176v).
(Cliché CNRS-IRHT)

Planche 7
« Cy commence le XIIe livre, duquel le premier chapitre est des oyseaulx en general »
(Tours, Bibl. mun., ms. 703, fol. 201v, détail).
(Cliché CNRS-IRHT)

Planche 8
[Livre XIII, de l'eau] (Tours, Bibl. mun., ms. 703, fol. 230, détail). (Cliché CNRS-IRHT)

Planche 9
« Cy commence le XVIe livre, qui parle de l'aournement de la terre et des choses qui lui appartiennent » (Tours, Bibl. mun., ms. 703, fol. 286v, détail). (Cliché CNRS-IRHT)

Planche 10
« Cy commence le XVIIIe livre des proprietez, qui fait mencion des natures des pestes [sic pour : bestes] et de leurs proprietez » (Tours, Bibl. mun., ms. 703, fol. 363v, détail). (Cliché CNRS-IRHT)

Planche 11
« Cy commence le XIXe livre des proprietez des choses, qui traicte des couleurs, des oudeurs, des saveurs et des liqueurs » (Tours, Bibl. mun., ms. 703, fol. 417, détail). (Cliché CNRS-IRHT)

DISCUSSION

Jacques-Henri Bauchy : 1) La curiosité scientifique de Charles V était "nourrie" des travaux écrits par Christine de Pisan (et plus encore par le père de celle-ci, astrologue de la cour de Charles V), à laquelle Régine Pernoud a consacré un très beau livre.

2) Dans l'esprit d'Isidore de Séville et de ses continuateurs, l'histoire de l'humanité allait du paradis perdu (Genèse) à la terre promise (Apocalypse).

3) Au sujet de la "misogynie" de l'Église catholique médiévale, elle s'explique par le fait qu'Ève est née d'une côte d'Adam (ce qui reprend le mythe de l'androgyne originel platonicien et aristotélicien).

Denis Escudier : remercie l'intervenant pour ces remarques qui n'appellent pas de réponse.

Sophie Dupuy-Trudelle : Thalès est emblématique de la philosophie, comme le rappelle l'apologue du philosophe tombé dans un puits. Or, il faut, pour compléter ce portrait, lire ces quelques lignes qu'Aristote lui a consacrées : "Si Thalès regardait le ciel, c'était pour prévoir non seulement les éclipses, mais aussi le temps. Ses prévisions météorologiques lui permirent de racheter tous les pressoirs à huile de sa région, de se trouver en position de monopole et de gagner beaucoup d'argent". Le philosophe Physicus regarde le ciel et ne tombe pas toujours dans un puits.

Denis Escudier : remercie l'intervenante pour cet utile complément.

Jean-François Lacaze : A-t-on des indications sur l'espèce d'éléphant ? Éléphant d'Asie ou éléphant d'Afrique ?

Denis Escudier : L'éléphant que décrivent Barthélemy l'Anglais et les bestiaires médiévaux (en se référant surtout à Aristote et à Pline) est évidemment l'éléphant d'Asie, « de tous les animaux sauvages, le plus facile à apprivoiser et à domestiquer », selon Aristote – au contraire des deux espèces qui subsistent en Afrique subsaharienne. La seule espèce africaine à avoir pu être domptée est, semble-t-il, celle de l'éléphant de l'Atlas, aujourd'hui disparue. Les 37 éléphants d'Hannibal, qui ont traversé les Pyrénées et les Alpes en 219 av. J. C., lui appartenaient sans doute.
Notons que l'*Atlas Catalan* de 1375, dans lequel sont figurés trois éléphants (deux en Asie et un en Afrique), les représente comme tout à fait identiques, sans marquer aucune différence d'espèce. En toute invraisemblance, ce sont tous des éléphants d'Asie : des éléphants de guerre, porteurs de « châteaux », et à petites oreilles.

Claude Hartmann : Vous avez choisi, dans la description de l'univers vivant du *Physicus*, de vous limiter aux animaux. Je pense que le monde des plantes n'a pas laissé notre curieux indifférent. Qu'en est-il exactement ?

Denis Escudier : Non, le monde des plantes ne pouvait laisser le *physicus* indifférent : dans le *Liber de proprietatibus* de Barthélemy, par exemple, le XVIIe livre, "qui fait mencion des arbres et des herbes et de leurs proprietés", lui est entièrement consacré : il comporte 192 chapitres, c'est donc de loin le plus volumineux de l'ouvrage. Outre les références obligées à Aristote, Pline ou Isidore, on y trouve cité abondamment le médecin et botaniste Dioscoride – puisque, comme nous le rappelle opportunément un épisode de *Renart médecin*, les plantes occupent une place essentielle dans la pharmacopée médiévale.

Jacques Pons : C'est une question de philologie qui m'a intéressé pour la toponymie d'Orléans. Vous nous avez montré qu'au Moyen Âge, l'océan entoure la terre. On trouve dans le dictionnaire la formule suivante : "*Oceanus continuet orbem terra"* (*l'océan entoure le corps de la terre*). Il se trouve qu'en ce qui concerne la Loire à Orléans, il est dit : "*Oppidum cenabum pons continues*". Les gens disent qu'un pont ne peut pas entourer la ville d'Orléans. J'ai toujours pensé que le mot "*pons*" ne voulait pas dire pont. Le pont d'Orléans est tout simplement un quai dans les marécages de la Loire que l'on pouvait traverser à pied. Ce n'est pas un ouvrage d'art. C'est ainsi que l'océan englobe et entoure la terre. Le mot "*pons*" désigne les énormes marécages de la rive gauche de la Loire.

Denis Escudier : remercie l'intervenant pour ces remarques, qui n'appellent pas de réponse.

Gérard Hocmard : Vous avez parlé des éléphants de guerre. Or, si j'ai bonne mémoire, dans le jeu d'échec qu'Haroun al-Rachid a envoyé à Charlemagne, la tour est, en fait, un éléphant sur lequel il y a une tour. Cela nous met au IXe siècle.

Denis Escudier : Nous savons de source sûre que le calife de Bagdad Haroun al-Rachid fit don à Charlemagne d'un éléphant, nommé Aboul Abbas ; il arriva à Aix-la-Chapelle en 801. Selon certaines sources, l'animal servit comme éléphant de guerre dans une expédition aux confins de l'empire. Il mourut dans le palais, en 810, et fut naturalisé : ainsi, d'après une chronique, resta-t-il, pendant plusieurs siècles exposé à la curiosité des visiteurs. Il est donc tout à fait exact que, dès le IXe siècle au moins, l'éléphant fut connu dans cette région d'Europe. Aboul Abbas a pu servir de modèle à des éléments de décor livresques que l'on voit, par exemple, dans la *Bible de Charles le Chauve* (Paris, BnF, ms. latin 1).

En revanche, la fameuse statuette en ivoire provenant du trésor de Saint-Denis et aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France (Département des Monnaies, médailles et antiques 31) dénommée « Éléphant de Charlemagne » et décrite comme une pièce d'un jeu d'échecs aussi offert à l'empereur par Haroun al-Rachid, semble beaucoup plus tardive : d'après une expertise récente, elle daterait du XIe siècle et proviendrait d'Inde.

Gérard Hocmard : J'ai remarqué aussi que dans l'image célèbre du médecin regardant les urines, il y avait un autre mot désignant le médecin "le mire" : il "mirait" les urines comme on mire les œufs. Or, une des sources du *Médecin malgré lui* de Molière est une farce "*le vilain mire*", c'est à dire le paysan devenu médecin.

Denis Escudier : D'après les dictionnaires étymologiques, le substantif *mire* (médecin, chirurgien) est issu du latin *medicus* ; son entrée dans le vocabulaire français daterait du XIIe siècle. C'est d'ailleurs le terme employé dans le texte original du *Renart médecin* pour désigner la profession occasionnelle de Renart. Le rapprochement, si tentant, avec le verbe mirer ne serait donc qu'une coïncidence.

George Lienhardt : Si j'ai bien compris, on considère que l'homme fait partie du règne animal. Cela peut poser des problèmes, car l'Église n'est pas du tout favorable à ce genre d'interprétation.

Denis Escudier : Je suis bien incapable d'entrer dans un débat théologique : il serait sans doute interminable. Voici simplement, pour faire le point avec Barthélemy sur cette épineuse question de la place de l'homme dans le règne animal, un extrait du prologue de son XVIIIe livre : "… Toute chose est appellee beste qui est composee de cher et d'esperit vivant : soyt en l'air comme sont les oyseaulx, soyt en eaue comme sont les poissons, soyt en terre comme sont les gens et les bestes sauvages et priveez, et les vers et les serpens. Moyses, au commencement de la Bible, mect les choses qui ont ame ou esperit de vie en trois parties, dont il appelle les ungz jumens (animaux domestiques) et les aultres bestes (animaux sauvages), et les aultres il appelle serpens… Dit Aristote ou premier livre des bestes que ilz sont aulcunes bestes de ville, et aulcunes de boys. Et par especial homme ne peult vivre seul, ne les grues, ne les mousches a miel, ne les fourmis aussi…"

LES INDUSTRIES DE HAUTE TECHNOLOGIE EN FRANCE[1]

Pierre Gillardot

RÉSUMÉ

Les industries de haute technologie mettent en œuvre des techniques de pointe qui les lient étroitement à la recherche ; la majorité des membres de leur personnel possède un haut degré de qualification. Les produits élaborés bénéficient d'une très forte valeur ajoutée, qu'il s'agisse de l'électronique, de l'aéronautique, de l'aérospatiale, de la chimie fine, du nucléaire et de bien d'autres produits, dont certains sont élaborés par des entreprises très spécialisées.

Un aperçu historique permet de montrer la place vitale que possèdent les industries qui travaillent pour la défense nationale et celles qui dépendent du secteur de l'informatique.

*Les industries de pointe sont réputées pour être concentrées au sein de puissantes multinationales. Certaines ont des activités qui dépassent les produits de haute technologie (*Lagardère *p. ex.). D'autres occupent des créneaux plus étroits (*ST Microelectronics*). Pour toutes, les évolutions peuvent être rapides ; elles touchent les productions, les regroupements d'entreprises, les fermetures de sites et les délocalisations. À côté des grands groupes, existent de très nombreuses PMI, dont les productions, souvent très spécialisées, relèvent aussi de la haute technologie. La plupart des grands groupes ont des établissements éparpillés sur le territoire français et à travers le monde. En théorie, les industries de haute technologie, à cause de la forte valeur ajoutée de leurs productions, ne dépendent, pour leur localisation, ni de la proximité des matières premières et de l'énergie, ni de celle de leur clientèle. Elles pourraient être implantées en n'importe quel lieu. De tels cas sont rares, néanmoins.*

Les facteurs de localisation sont la présence d'une main-d'œuvre de qualité, la proximité des centres de recherche, le voisinage de bonnes infrastructures de transports et aussi les agréments d'un cadre de vie agréable (Côte d'Azur). Trois régions rassemblent la majeure partie des établissements : l'Île-de-France, la région lyonnaise et la région PACA. Il existe aussi des centres isolés dont les deux principaux sont Grenoble et Toulouse. D'autres sont plus modestes, comme Orléans.

La conclusion met l'accent sur le caractère international de ces industries et sur le rôle croissant de la mondialisation dans ce secteur.

La présente communication m'a été inspirée par des recherches faites ces dernières années en vue de la rédaction d'un texte paru dans un ouvrage pédagogique sur la géographie de la France, destiné aux candidats aux agrégations et au CAPES d'histoire et de géographie[2]. Ce texte, volontairement bref, méritait, à mes yeux, d'être développé et nourri de commentaires inspirés par une actualité quasi quotidienne.

Il ne sera pas question ici des techniques utilisées par ces industries et encore moins des sciences qu'elles appliquent. Il s'agit, en revanche, de préciser ce qu'il faut entendre par industrie de haute technologie, de voir quelles sont les entreprises qui appartiennent à cette catégorie et d'envisager les lieux de leurs implantations et leur rôle dans la géographie de la France.

---

[1] Séance du 6 janvier 2005.

[2] GILLARDOT Pierre (dir.), ARDILLIER Françoise, BALABANIAN Olivier. *La Géographie de la France en dissertations corrigées.* 3e éd. Paris, Éd. Ellipses. 2004. 192 p. pp. 71-78.

La conclusion devrait permettre de comprendre pourquoi cette communication est intitulée "les industries de haute technologie en France" et non "les industries françaises de haute technologie".

LES INDUSTRIES DE HAUTE TECHNOLOGIE

Ce sont des industries de pointe, liées aux plus récents progrès des sciences et des techniques. Leurs caractéristiques les distinguent du reste du secteur secondaire ; pourtant, elles concernent des branches d'activité diverses et des entreprises de toutes tailles.

Un problème de définition

Plusieurs critères permettent de définir ces industries.

Elles emploient des techniques de pointe, ce qui leur pose souvent des problèmes de rentabilité et même de survie, à cause des évolutions rapides des procédés de fabrication et surtout des produits eux-mêmes, vite frappés de caducité. Ainsi, la "révolution du portable" a entraîné une véritable guerre technologique et commerciale entre entreprises ; cette guerre semble ne pas devoir toucher à sa fin avant longtemps : les évolutions - chacun de nous peut le constater – ne portent pas seulement sur l'aspect, les dimensions et le poids des appareils mais surtout sur les services qu'ils sont censés rendre. On a vu ainsi apparaître la possibilité d'envoyer des messages écrits, les SMS[3], qui vont être bientôt remplacés par les MMS[4]. De nouveaux appareils, dits de troisième génération (UMTS[5]), permettent de voir son interlocuteur, de prendre des photographies numériques et de les transférer sur un ordinateur, de se connecter à Internet. Chaque opérateur encourage ses clients à renouveler leur matériel en leur attribuant des points à valoir sur un prochain achat. Il est indispensable en effet que les services proposés soient utilisés par le plus grand nombre, afin d'amortir les investissements. On n'imagine pas ce qu'il sera possible de faire à l'aide d'un "portable" l'an prochain, dans dix ans, dans vingt ans. Mais les techniciens y travaillent d'arrache-pied.

C'est une seconde caractéristique des industries de pointe que d'utiliser une forte proportion de personnel hautement qualifié. Certaines entreprises ont leurs propres centres de formation ; d'autres se sont installées près d'organismes susceptibles de leur fournir de tels services, universités, grandes écoles, centres de recherche. Le pôle de micro et nanoélectronique de Crolles, près de Grenoble, est un bon exemple de symbiose entre techniciens des entreprises, universitaires et chercheurs.

Cette symbiose tient aussi aux liens très étroits qui existent entre les industries de pointe et la recherche, qui met à leur disposition les nouveautés susceptibles de les aider à soutenir la concurrence. Cette recherche est faite soit directement dans les départements Recherche et Développement (R&D) des entreprises, soit dans les établissements de la recherche publique, avec lesquels les industriels signent des conventions de recherche. Dans tous les cas, des brevets sont déposés. Cela n'exclut pas, bien sûr, le recours à des brevets étrangers. Dès le début d'un processus de production, l'internationalisation se manifeste. La vie de ces industries repose en grande partie sur les transferts de technologie à l'échelle de la planète.

Les produits élaborés ont une très forte valeur ajoutée. Le prix des matières premières, le coût des transports et même celui de la main-d'œuvre n'entrent que pour une part modeste dans la valeur finale. Celle-ci tient surtout au prix de la recherche, de la rémunération des brevets, de l'amortissement des moyens techniques, qui doit être très rapide dans des domaines où l'innovation est constante.

[3] SMS = Short Message Service
[4] MMS = Multimedia Message Service
[5] UMTS = Universal Mobile Telecommunications Systems

Des produits à forte valeur ajoutée, élaborés dans des secteurs diversifiés

Le secteur le plus important et le plus diversifié est celui de l'électronique et de ses applications. Les autres branches sont l'aéronautique et l'aérospatiale, la chimie fine, l'industrie nucléaire et d'autres activités, très variées, qui ne se rattachent à aucune des précédentes. Les produits de ces industries sont tellement nombreux qu'il est impossible d'en donner ici une liste exhaustive. Retenons qu'ils se partagent entre biens de consommation (médicaments, par exemple) et biens d'équipement (avions…).

L'électronique et ses applications ont pour base l'utilisation des circuits intégrés, qui sont de plus en plus performants grâce aux progrès réalisés dans le domaine des semi-conducteurs. Le plus spectaculaire de ces progrès est la miniaturisation, grâce à laquelle sont produites des "puces" électroniques de plus en plus petites, qui équipent les objets les plus divers, du lave-linge au missile, en passant par l'automobile et bien sûr l'ordinateur. Les industries concernées par l'électronique travaillent pour le secteur civil et aussi pour l'armée, ce qui les fait considérer comme vitales pour la puissance du pays.

L'électronique "grand public" fournit des biens de consommation et d'équipement pour les ménages. Mais ici, il faut faire un sort aux "produits blancs" (lave-linge, réfrigérateurs, etc.) ; ils ne relèvent pas des industries de haute technologie, parce que les "puces" qui entrent dans leur fabrication sont d'une grande simplicité et ne sont que des éléments mineurs du produit final. En revanche, les "produits bruns" (téléviseurs, vidéo, hifi) sont du ressort des industries de pointe. Ils comportent non seulement des composants électroniques, mais aussi d'autres éléments qui relèvent des productions de haute technologie. Ce sont des produits dont la fabrication est exigeante en niveau de recherche et en qualification de main-d'œuvre. Les entreprises qui les fabriquent travaillent aussi sur des biens d'équipement (matériel de télévision professionnelle, optique industrielle, etc.). En ces domaines, les nouveautés ne cessent de déferler (CD, CD-Rom, DVD…) ; de nouveaux produits sont actuellement lancés sur le marché : enregistreurs à disques durs, appareils polyvalents assurant à la fois les fonctions de l'ordinateur, du téléviseur, du téléphone, de l'enregistreur….

Avec le téléphone et l'ordinateur, on entre dans un domaine qui fournit des biens d'équipement personnel, du PC au "portable", et des biens d'équipement pour les entreprises (ordinateurs lourds, centraux téléphoniques, satellites de télécommunication, etc.). Les évolutions sont parfois spectaculairement rapides comme en témoigne l'exemple de la téléphonie ou celui de la connexion à Internet, avec le développement du "haut débit" (ADSL[6]).

Les secteurs de pointe autres que l'électronique comprennent d'abord l'aéronautique et l'aérospatiale, où la France possède une place de choix. Les entreprises de ces secteurs construisent des avions civils et militaires, des lanceurs de satellites, des missiles. Le leader est le groupe EADS[7], qui comprend plusieurs divisions, la plus connue étant Airbus Industries, mais aussi une division d'aviation de transport militaire, une division aéronautique, qui construit les avions désignés par le sigle ATR[8], une division spatiale, dont un établissement se trouve à Orléans[9], enfin une division défense et systèmes de sécurité.

Ce qu'on appelle chimie fine connaît une croissance continue, qu'elle doit au développement de nouvelles molécules et de nouveaux procédés de fabrication. L'industrie pharmaceutique et celle des cosmétiques sont particulièrement concernées par les progrès de la biologie, des biotechnologies et des sciences de la santé, en rapport avec les exigences du public visant au contrôle de la maladie et du vieillissement.

L'industrie nucléaire est entre les mains d'Areva, qui est un groupement de cinq entreprises. La Cogema assure toutes les étapes de la filière des combustibles nucléaires ; elle exploite des mines d'uranium dans le monde entier, raffine et enrichit le minerai, élabore des combustibles, retraite et recycle les produits après utilisation. Elle est en quelque sorte le cœur de l'industrie nucléaire en France. À ses côtés, on trouve Areva T & D (transport et distribution), Framatome, qui construit des centrales nucléaires, en association avec le groupe allemand Siemens, et Technicatome, entreprise spécialisée dans la propulsion nucléaire des navires. Enfin,

[6] ADSL = Asymetrical Digital Subscriber Line.

[7] EADS = European Aeronautic Defence and Space Company.

[8] ATR = Avion de Transport Régional.

[9] Il s'agit de CILAS, qui construit des lasers et des appareils d'optique de haute précision.

FCI s'occupe de connectique, c'est-à-dire de l'ensemble des techniques de liaison des câbles électriques et des réseaux d'ordinateurs.

La gamme des industries de haute technologie s'étend aussi à des productions autres que celles qui viennent d'être évoquées. Il s'agit de productions variées à l'extrême. Bon nombre sont réalisées par des PMI. À titre d'exemple, on peut citer tout un réseau d'entreprises disséminées dans les campagnes et les petites villes à l'est de Lyon, spécialisées dans l'élaboration de tissus techniques à base de fibre de verre[10], dont les applications sont des plus variées, de la construction aéronautique à la fabrication d'appareils de laboratoire.

La question se pose de la place de la France dans ces différentes branches industrielles. On ne peut pas donner une réponse globale, pour plusieurs raisons :
- la gamme des produits est presque infinie, elle est fluctuante et l'accès aux sources statistiques difficile, impossible même dans certains cas ;
- une grande partie de la production est réalisée par des sociétés multinationales pour lesquelles l'existence de frontières est un élément négligeable et la notion de production nationale vide de sens.

On peut néanmoins avancer quelques éléments de réponse. La place de la France est faible dans les domaines de la plupart des "produits bruns" et de l'informatique, qui sont contrôlés par les États-Unis et par certains pays d'Extrême-Orient (Japon, Corée du Sud…). Elle est nettement meilleure pour la production des semi-conducteurs, la téléphonie, la pharmacie et les armements (*Thalès).* Enfin la France est aux tout premiers rangs dans les domaines de l'aéronautique (*Airbus industrie, Dassault aviation*…), de l'aérospatiale (*CNES, Arianespace*), et du nucléaire (*Areva*).

La mondialisation joue ici un rôle fondamental. Les capitaux étrangers se placent volontiers dans les entreprises françaises ; ainsi, dans le secteur très sensible du nucléaire, 35% du capital de *Framatome* est détenu par *Siemens.* Un grand nombre d'entreprises de haute technologie sont européennes ou mondiales et la place que la France y occupe est très variable. Cette internationalisation est une nécessité ; elle tient au fait qu'un pays aux dimensions modestes et aux moyens limités ne peut à lui seul posséder toute la gamme des entreprises et des industries de haute technologie. Un bon exemple d'internationalisation est fourni par la structure du capital d'*EADS*. 30,28% sont entre les mains de la Sogeade, pacte d'actionnaires rassemblant à parité l'État français et le groupe Lagardère. Une autre part de 30,28% est propriété du groupe allemand *Daimler-Chrysler.* L'État espagnol contrôle 5,54% par l'intermédiaire de la Sepi. Le reste, 33,9%, est constitué d'actions « flottantes », détenues en majeure partie par des investisseurs institutionnels, et cotées à la bourse de Paris au premier marché, au titre des valeurs internationales, zone euro. Même si elle est parfois voulue et encouragée, l'internationalisation fait naître des inquiétudes, surtout lorsqu'elle touche ou risque de toucher des entreprises dont l'activité est considérée comme vitale pour l'indépendance et la puissance du pays. La nécessité de mieux contrôler les investissements étrangers dans certains domaines stratégiques a d'ailleurs poussé le gouvernement français à créer, en janvier 2004, un poste de haut responsable à l'intelligence économique, dont le rôle est de surveiller les transactions boursières et financières touchant les entreprises "sensibles". On notera qu'il ne s'agit pas uniquement d'entreprises de haute technologie, mais celles-ci sont particulièrement visées, surtout dans les domaines de l'aéronautique, du nucléaire et des biotechnologies.

DES ENTREPRISES DIVERSES

Les entreprises de pointe sont nées de l'évolution des sciences et des techniques. Elles dépendent aussi du cadre économique et politique à l'intérieur duquel elles évoluent. En effet, elles sont considérées, on l'a vu, comme vitales pour la nation et sont l'objet d'un intérêt fort de la part de l'État, même si, aujourd'hui, dans le contexte d'une économie libérale généralisée, les hommes politiques affirment souvent vouloir respecter l'entière liberté des entreprises. Par ailleurs, pouvant générer des bénéfices considérables, elles suscitent des spéculations susceptibles de les fragiliser et de conduire à des mécomptes, comme ceux que "l'éclatement de la bulle Internet" a provoqués à la fin de 2001. À Wall Street, les fluctuations de l'indice des valeurs

[10] HOUSSEL (Jean-Paul). *Le district lyonnais des tisseurs de verre ou l'ancrage de la haute technologie à la campagne à travers la mondialisation. Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe.* Mélanges offerts au Pr. Jean Renard. Nantes, mai 2000, CESTAN IGARUN. pp. 441-450.

technologiques, le NASDAQ, pèsent sur la santé des industries de pointe du monde entier, France comprise.

Quelques points d'histoire

Très tôt, en France, l'État a soutenu les industries d'armement, pour essayer d'assurer l'indépendance nationale. La tradition des arsenaux, entreprises d'État, remonte à l'Ancien Régime. Plus récemment se sont développées d'autres productions, considérées, elles aussi, comme essentielles à l'indépendance du pays. Au premier plan s'est trouvée l'informatique, en partie à cause de ses applications militaires. Dans les années cinquante, conscience fut prise du retard de la France en la matière. Le développement de l'informatique aurait pu alors reposer sur la seule grande entreprise de ce secteur, la Compagnie des Machines Bull ; mais dès 1964, celle-ci passa sous le contrôle de la société américaine *General Electric*. Le gouvernement du Général de Gaulle lança néanmoins le "Plan Calcul" et favorisa la création de la *Compagnie Internationale pour l'Informatique* (CII ou C2I), qui, faute de moyens, disparut *de facto* en 1976, par son union avec une autre société américaine, *Honeywell,* laquelle avait déjà racheté Bull à *General Electric* en 1970. Le Plan Calcul disparut en même temps.

Les nationalisations des années quatre-vingt répondaient à d'autres points de vue, souvent dogmatiques. Elles ne résistèrent pas à la contradiction entre les volontés "nationales" qu'elles exprimaient et la montée de la mondialisation, qui légitima les privatisations des années quatre-vingt-dix. À partir de ce moment, les grands groupes multinationaux se sont affirmés, englobant un nombre parfois très élevé d'entreprises qui se possèdent les unes les autres par des participations croisées de leurs capitaux respectifs. Ainsi Areva possède des participations dans d'autres entreprises :

- 11% du capital de *STMicroelectronics*, spécialisée dans les semi-conducteurs,
- 26% de celui d'*Eramet*, groupe minier et métallurgique producteur d'aciers spéciaux et de métaux non-ferreux,
- 17% de *Sagem*, connue pour ses activités dans les télécommunications et spécialisée dans l'électronique de défense et de sécurité.

Les industries de haute technologie se répartissent entre deux catégories principales d'entreprises, selon leurs tailles, les grandes multinationales d'une part, des entreprises de poids plus modeste, de l'autre.

De puissantes multinationales

Il n'est pas possible de citer tous les grands groupes impliqués dans les productions de haute technologie, d'autant plus que leurs activités sont multiples, qu'elles n'ont pas toujours de liens entre elles et ne sont pas toutes des activités de pointe. Ainsi, le groupe *Bouygues*, qui s'occupe de travaux publics depuis son origine, y a adjoint d'autres branches, dont les télécommunications (*Bouygues Telecom*), encore qu'il agisse dans ce domaine davantage comme prestataire de service que comme producteur, au sens strict du terme. Un autre exemple est fourni par le groupe *Lagardère* ; en son sein se trouvent les entreprises *Matra,* dont *Matra Bae Dynamics*, qui produit des missiles et appartient au secteur de la haute technologie. Mais le groupe est connu aussi comme entreprise de presse et d'édition, dont les activités n'ont pas grand-chose à voir avec celles de *Matra.*

En revanche, certaines multinationales occupent des créneaux plus étroits. Tel est le cas de *STMicroelectronics*, spécialisée dans les semi-conducteurs[11]. Cette société est née en 1987 de la fusion d'une société italienne, *SGS* (*Società Generale Semiconduttori*), devenue par la suite *SG Microelectronica,* et de l'entreprise *Thomson Semiconducteurs.* Avant 1987, chacune avait déjà une histoire complexe, faite de regroupements, de partenariats et aussi de séparations. La possession de 11% du capital de *STMicroelectronics* par *Areva*, l'appartenance de la branche française au groupe *Thalès* (ex-*Thomson*), dont les activités vont de la télévision aux armements, illustre bien les imbrications des entreprises de haute technologie les unes dans les autres.

Plusieurs raisons permettent d'expliquer la complexité de ces grandes entreprises et, pour beaucoup, la diversité de leurs activités. On a évoqué l'évolution rapide des produits, en rapport avec les innovations initiées par la recherche. Dans ce contexte, la concurrence entre entreprises est souvent virulente. D'autre part, la fragilité de la conjoncture pousse les responsables à

[11] DAVIET (Sylvie). *Émergence et structuration d'une multinationale européenne du semi-conducteur : le cas de STMicroelectronics. Annales de Géographie,* n° 612, mars-avril 2000, pp. 132-151.

constituer des groupes à l'envergure parfois colossale, réputés plus solides. Pour se protéger, en effet, il existe plusieurs possibilités, qui ne s'excluent pas les unes les autres.
- On vient de voir l'importance de la diversification des activités. Un exemple récent l'illustre, celui de l'achat du groupe Socpresse par l'avionneur et électronicien Serge Dassault.
- Beaucoup d'entreprises ferment les sites qu'elles estiment peu ou pas rentables (*STMicroelectronics* à Rennes) ou délocalisent des unités de production vers des pays à bas prix de main-d'œuvre.
- Les regroupements, les fusions d'entreprises sont monnaie courante, et pas toujours par des arrangements à l'amiable, comme le montre l'assaut lancé au début de 2004 par le groupe pharmaceutique *Sanofi-Synthélabo* contre son concurrent franco-allemand *Aventis* (on notera que ces deux groupes étaient eux-mêmes issus de fusions réalisées en 1998 et 1999). Les péripéties de cette fusion ont fait l'objet de nombreux commentaires, jugements et critiques dans les media pendant tout le premier semestre 2004. Les communiqués affichés sur le site Internet de *Sanofi-Aventis*[12] et les titres des journaux permettent, à eux seuls, de retracer ce qui pourrait être présenté comme un feuilleton, s'il ne s'agissait pas de faits importants, lourds de conséquences.

L'OPA-OPE de *Sanofi-Synthélabo* sur *Aventis*

Au début de l'année 2004, les milieux financiers et boursiers sont agités par la rumeur d'un rapprochement entre les deux entreprises. À la demande expresse de l'Autorité des Marchés Financier (AMF), *Sanofi-Synthélabo* précise que "si elle continue à étudier toute opération qui pourrait conforter son avenir à moyen et long terme, elle n'a aucune négociation en cours" (communiqué de presse du 16 janvier). Le 20 janvier, *le Monde* titre discrètement en page 20 : "*Aventis* et *Sanofi* démentent toute fusion" ; l'article ne comporte qu'une vingtaine de lignes. Le 23 janvier, nouveau titre, page 18 : "La rumeur d'une fusion dope les cours d'*Aventis* et de *Sanofi*".

Le lendemain, l'affaire prend une nouvelle dimension et c'est à la une que *le Monde* titre : "Mariage dans la pharmacie : *Aventis* nie, *Sanofi* étudie une OPA" ; le journal développe des articles qui occupent la quasi-totalité de la page 20. Pourtant, dans son édition datée des 25 et 26 janvier, le quotidien ne consacre plus à l'affaire, en page 15, qu'un article qui pourrait passer pour mince s'il n'était intitulé : "Fin de semaine décisive pour l'avenir d'*Aventis* et de *Synthélabo*".

En effet, le 26, le groupe *Sanofi-Synthélabo* dévoile ses intentions en annonçant une offre sur les actions d'*Aventis*. Le soir même, *le Monde* en fait, sur quatre colonnes et accompagné d'un dessin de Plantu, le gros titre de sa une : "Pharmacie : *Sanofi* explique son OPA géante sur *Aventis*".. À la page 18 du journal, les dirigeants exposent leur stratégie et page 19 il est fait état du refus d'*Aventis*, qui trouve l'offre hostile et surtout sous-évaluée. Dès lors, "après l'OPA de *Sanofi*, *Aventis* organise sa défense" titre le journal du 28 janvier.

En même temps, les autorités allemandes s'inquiètent de cette affaire, puisqu'elle touche un groupe franco-allemand. Nouveau titre du Monde (29 janvier) : "*Sanofi* tente de convaincre les Allemands de la validité de son offre sur *Aventis*". En une dizaine de jours, l'affaire a pris une tournure politique : "Le gouvernement allemand s'inquiète de l'OPA de *Sanofi-Synthélabo* sur *Aventis*" (30 janvier).

D'autre part, l'offre initiale de *Sanofi*, d'un montant de 48 milliards d'euros est jugée très insuffisante par les dirigeants d'*Aventis* ; la communauté financière estime d'ailleurs qu'elle devrait être relevée à 65 ou 70 milliards. Le 19 mars, Sanofi annonce néanmoins que le financement de son offre est bouclé, grâce à la mise en place d'un syndicat bancaire international autour du français *BNP-Paribas* et de l'américain *Merrill-Lynch*.

Pendant ce temps, *Aventis* n'est pas resté inerte et a cherché à dresser un contre-feu sous la forme d'une fusion avec un autre partenaire, le groupe pharmaceutique suisse *Novartis,* initiative contre laquelle le gouvernement français réagit : "Le gouvernement écarte toujours l'entrée de *Novartis* dans *Aventis*" (25 mars). D'ailleurs, le groupe suisse fait plus qu'hésiter : "Daniel Vasella, président de *Novartis* : *il est très peu probable que nous nous engagions dans les conditions actuelles*" (26 mars), la principale de ces conditions étant l'hostilité du gouvernement français. Dans son édition des 4 et 5 avril, *le Monde* annonce qu' "*Aventis* invite *Novartis* à le défendre contre *Sanofi-Synthélabo*" ; un sous-titre indique néanmoins : "Le laboratoire suisse '*prend acte*' mais souhaite que le gouvernement lève son interdiction". Au début d'avril, la crise atteint des sommets : "Le PDG de *Sanofi* rassure les syndicats d'*Aventis* et menace le président du groupe d'un procès" (10 avril).

Le gouvernement français semble alors partagé : "Bercy affirme sa neutralité dans l'OPA de *Sanofi-Synthélabo* sur *Aventis*" (13 avril) ; en revanche, "Matignon confirme son soutien à *Sanofi-Synthélabo*"

[12] www.sanofi-aventis.com

(15 avril). L'aspect politique national de l'affaire est confirmé par la déclaration d'un porte-parole du ministère de l'économie et des finances : "les synergies entre *Sanofi* et *Aventis* présentent un intérêt national". D'ailleurs, le ministre des finances reçoit les responsables des deux groupes : "les PDG de *Sanofi* et d'*Aventis* à Bercy" (24 avril).

Dès le lendemain, *Sanofi* relève le montant de son offre : "*Sanofi-Synthélabo* poussé à relever son offre sur *Aventis*" (25-26 avril). C'est à cette condition que la fusion a finalement eu lieu, dûment avalisée par la Commission européenne.

Ce n'est donc qu'en surmontant des difficultés considérables que l'assaut lancé par *Sanofi-Synthélabo* contre un groupe plus puissant que lui a été couronné de succès. La fusion des deux entreprises, proclamée le 20 août 2004, a donné naissance au troisième groupe pharmaceutique mondial et premier européen.

Tous les rapprochements ne se font pas de façon aussi rude. Il existe des alliances et des fusions qui sont de véritables mariages, réussis grâce à des consentements réciproques des parties en présence. À la fin de l'année 2004, la *Sagem* et la *Snecma* ont décidé d'unir leurs forces. Une large publicité a été donnée à cette alliance : "Se rapprocher pour aller plus loin. Quel rapport entre un moteur d'avion et un téléphone portable ? A priori, aucun. Et pourtant, tous deux sont des concentrés de haute technologie qui rapprochent et facilitent la vie de millions de personnes. Demain, l'électronique embarquée dans les avions occupera une place croissante et rendra leurs équipements encore plus légers, plus fiables et plus respectueux de l'environnement. En choisissant de réunir leurs compétences, *Sagem* et *Snecma* créent un leader mondial de la haute technologie fort de 14 000 ingénieurs et chercheurs[13] pour répondre aux attentes des marchés de demain."

Ces quelques faits récents illustrent les stratégies de renforcement des grands groupes. Il ne faudrait pas, néanmoins, qu'ils incitent à penser que tout le secteur de la haute technologie est entre les seules mains de groupes multinationaux aux dimensions colossales.

Des entreprises plus modestes

Il existe en effet des entreprises de taille plus modeste. Un bon exemple est donné par les tissages de verre du Bas-Dauphiné, dont il a déjà été question[14]. Quelques-uns de ces tissages sont passés sous contrôle américain, mais la plupart des autres sont restés des affaires familiales indépendantes. La plus importante, *Porcher*, est même devenue leader mondial de la branche en absorbant des entreprises américaines. Des affaires moyennes, comme le groupe *Mermet*, se maintiennent bien, grâce à des spécialisations poussées.

Un autre exemple montre que la haute technologie peut être le fait d'entreprises minuscules. Dans la vallée de la Gartempe, l'énergie hydraulique a été utilisée pendant des siècles par plus de cent petits moulins, tout au long de la rivière. Aujourd'hui, une bonne vingtaine d'entre eux est encore en activité et produit de l'électricité, que la plupart revendent à *EDF*. Parmi ceux qui utilisent leur courant pour des productions industrielles ou artisanales, il faut faire une place à part au moulin de Chaumont, situé en Haute-Vienne sur le territoire de la commune de Darnac. Ici, le courant produit par deux turbines est destiné au fonctionnement d'une petite entreprise de haute technologie, la *SA Fréchin*, spécialisée dans les traitements de surface, c'est-à-dire les dépôts chimiques et électrolytiques sur métaux. Dans sa thèse de géographie sur le bassin de la Gartempe[15], Françoise Ardillier-Carras décrit en détail le moulin et l'entreprise : « À Darnac, une usine de chromage fonctionne encore et son expansion est telle qu'un agrandissement est envisagé. Cette implantation est à la fois le fruit du hasard et de la détermination d'une famille de réfugiés… » (p. 233-234). En 1940, le père de l'actuelle propriétaire acquiert le moulin, crée un chemin d'accès, reconstruit le barrage, restaure le bâtiment et installe une turbine pour faire fonctionner un atelier de chromage. Aujourd'hui, l'effectif de l'entreprise est de 15 personnes. Les principaux clients sont *Matra* et *Framatome*. On a ici l'exemple d'une production haut de gamme qui se développe, au point que l'entreprise doit acheter de l'électricité à *EDF*, pour faire face à la fois à l'accroissement de ses activités et à l'irrégularité de sa propre production de courant, liée aux fluctuations du débit de la rivière.

---

[13] On aura remarqué la place donnée aux personnels de la recherche dans ce court texte publicitaire.

[14] HOUSSEL (Jean-Pierre). *Op.cit.*

[15] ARDILLIER-CARRAS (F.). *L'eau, ressource pour le développement d'un espace rural. L'exemple du bassin de la Gartempe.* Presses universitaires de Limoges (PULIM). Limoges, 1997. 592 p.

Qu'il s'agisse de grands groupes ou de PMI, les caractères de ces industries, en particulier l'importance de la recherche, la nécessité d'évoluer rapidement pour s'adapter à de nouvelles techniques ou pour fabriquer des produits nouveaux, condamne d'avance les entreprises sans capacité d'adaptation. On comprend alors à quel point le rôle des départements Recherche et Développement est fondamental.

DES LOCALISATIONS VARIÉES

Quels sont les facteurs les plus influents pour la localisation des industries de pointe ? Où la plupart d'entre elles sont-elles situées ?

Les facteurs de localisation

En premier lieu, il faut constater que beaucoup d'entreprises, et singulièrement les grands groupes, possèdent des établissements éparpillés non seulement sur le territoire français, mais aussi à travers le monde ; ces groupes, nés de la fusion d'entreprises dispersées, ont conservé leurs implantations ou tout au moins certaines d'entre elles.

En second lieu, les localisations ne dépendent ni de la proximité des matières premières, ni des gisements de clientèle, les transports ayant une incidence faible sur le prix de revient des produits. On pourrait donc penser que ces industries peuvent s'installer en n'importe quel lieu. Tel n'est pourtant pas le cas. Rares sont les entreprises situées loin des grandes métropoles, en milieu rural. Il en existe pourtant quelques-unes. On a mentionné le cas de la *SA Fréchin*, dans la vallée de la Gartempe. Un autre exemple, fréquemment évoqué, est celui de l'entreprise *Synelec Telecom Multimedia*, qui fabrique des écrans géants et des panneaux d'affichage électronique à Saint-Sernin-sur-Rance, un village de moins de 400 habitants du sud de l'Aveyron, à 60 km d'Albi, sur une route particulièrement peu roulante. Cette entreprise est leader mondial dans sa partie et possède filiales et agences dans le monde entier.[16] C'est un cas exceptionnel. Pour la plupart des entreprises de pointe, les motifs de regroupement dans les grands centres l'emportent en général sur toute autre considération.

Plusieurs facteurs entrent alors en jeu, avec des interactions différentes d'un lieu à l'autre, d'une région à une autre.

- L'existence d'une tradition industrielle est un élément particulièrement important, surtout dans les régions bien peuplées, où les possibilités de recrutement d'une main-d'œuvre de qualité sont plus importantes qu'ailleurs. L'ancienneté des tissages du Lyonnais et la forte densité de population de la région rendent compte de la présence des tissages de fibres de verre. Il en va de même à Toulouse, où les fabrications aéronautiques remontent aux débuts de l'aviation. Mais toutes les traditions industrielles ne sont pas également porteuses : les exemples du Nord et de la Lorraine le montrent, où, malgré les aides publiques, l'implantation d'industries et particulièrement d'industries de haute technologie a du mal à se faire.

- C'est donc, bien souvent, la présence de main-d'œuvre bien formée au travail industriel de qualité qui explique l'implantation d'industries de haute technologie. La proximité de centres de formation et de recherche de haut niveau est alors un atout particulièrement important. Il n'est pas étonnant de voir les industries s'agglutiner autour des villes où siègent universités et grandes écoles (Grenoble, par exemple).

- L'industrie de pointe appelant l'industrie de pointe, des concentrations dans ce domaine ont vu le jour. Certaines se sont faites spontanément, d'autres ont été réalisées au sein des "technopôles", comme celui de Sophia-Antipolis près de Nice. Le succès de certaines de ces créations *ex nihilo* a multiplié les tentatives de fondations de toutes tailles, avec des réussites, mais aussi bien des échecs, surtout là où se sont implantées des entreprises insuffisamment armées pour faire face aux évolutions rapides des techniques et des produits.

- Un bon équipement en infrastructures de transport et de commerce est un atout supplémentaire. Dans ce domaine, la proximité d'un aéroport est recherchée, parfois plus encore que celle d'une voie ferrée ou d'une autoroute. Orly, puis Roissy ont attiré des industries de

[16] www.synelec.com

pointe (Marne-la-Vallée). En revanche, la zone d'activité installée à proximité de la gare TGV du Creusot a du mal à se remplir

- Dans certains cas, le cadre de vie joue aussi un rôle important. La prolifération des industries de haute technologie et des centres de recherche et de formations qui leur sont associés dans les régions méditerranéennes tient pour une part à l'attrait du climat et de la mer. De la même manière, Grenoble bénéficie de sa situation au cœur des Alpes.

Trois régions phares

La région parisienne est celle qui accumule le plus d'atouts. C'est la partie la plus peuplée et la plus active du pays. C'est à Paris que siègent les principales instances politiques, économiques et financières françaises. Paris est le plus grand nœud de communication en France. La concentration des organismes de recherche et de formation (grandes écoles, universités) est à un niveau qui n'est atteint nulle part ailleurs. Enfin, l'industrie est née très tôt à Paris et dans sa banlieue ; ce furent la chimie et le textile au XIXe siècle, la métallurgie et la mécanique au XXe. Les décentralisations et les desserrements de la deuxième moitié du XXe siècle, en particulier ceux de l'industrie automobile, ont laissé de la place pour d'autres activités, parmi lesquelles les industries de pointe occupent le premier rang. Les productions sont très diverses, surtout dans le domaine de l'électronique, de l'aviation, de l'armement et de la chimie fine (pharmacie). Les implantations se sont étendues à la deuxième couronne de la banlieue, à la faveur des créations de villes nouvelles et de technopôles engendrés par les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme de 1965 et de 1994. C'est la banlieue sud-ouest et Marne-la-Vallée qui ont le plus bénéficié de ces implantations.

La région lyonnaise bénéficie, à une échelle différente, d'atouts analogues. Le dynamisme démographique y est remarquable, la concentration des moyens de communication tout à fait satisfaisante. Lyon est aussi une capitale dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Enfin, la tradition industrielle est ancienne, dans le textile et la chimie surtout. Les industries de haute technologie, très diversifiées, se sont implantées en nombre, à Lyon même, mais aussi dans un rayon assez vaste, y compris en zone rurale, ce qui reprend une pratique ancienne de la soierie lyonnaise.

La région Provence – Alpes – Côte d'Azur n'a pas de tradition industrielle aussi marquée que les régions parisienne et lyonnaise, sauf à Marseille. Elle bénéficie d'un atout que les deux autres n'ont pas à un pareil degré, un environnement naturel de réputation internationale, avec la mer, la montagne et le climat. Mais le relief prive une bonne partie de la région de facilités pour l'implantation de grandes zones industrielles. La région marseillaise est concernée surtout par l'électronique (zone de Luminy) et par l'aéronautique (Istres et Marignane). La Côte d'Azur possède des entreprises de chimie fine (parfumerie entre autres) et surtout d'électronique, la plupart implantées dans le technopôle de Sophia-Antipolis, dont la réalisation a commencé dans les années soixante et qui est le plus important de France. Il associe centres de recherche et de formation (enseignement supérieur) et entreprises de haute technologie de toutes tailles. Il a bénéficié très tôt d'équipements ultramodernes (p. ex. un réseau câblé de 500 km). Du coup bien des villes de la région ont voulu implanter des pôles technologiques, même là où l'environnement scientifique faisait défaut. Beaucoup de ces centres ont échoué et ceux qui ont réussi sont le plus souvent très limités et très spécialisés (Toulon, avec des recherches et des productions liées à l'exploration sous-marine).

Des centres isolés

Nombreuses sont les villes qui ont développé des technopôles, parfois avec succès (par exemple Orléans, avec la chimie fine, la pharmacie et les cosmétiques). Deux villes, toutefois, sortent du lot, Grenoble et Toulouse.

Grenoble est depuis longtemps à l'avant-garde de la recherche, dont l'essor a longtemps reposé sur la houille blanche, qui a connu ses premières applications dans la région. D'autres activités sont venues conforter le secteur de la haute technologie. Ainsi, le Centre d'Études Nucléaires y a été fondé dès 1957. La ville et ses environs abritent de nombreux centres de recherche privés. On peut d'ailleurs avancer qu'ici, la recherche est plus importante que la production. Aujourd'hui, la branche la mieux développée est celle de la microélectronique. Une partie des entreprises est concentrée sur la ZIRST (zone pour l'innovation et la recherche scientifique et technique) de Meylan qui abrite aussi des organismes universitaires.

Toulouse a une tradition bien connue dans le domaine de l'aéronautique. Des entreprises s'y étaient installées entre les deux guerres. En matière de haute technologie, l'aéronautique et l'aérospatiale sont les deux spécialités toulousaines. La première est représentée par les deux divisions du consortium européen *EADS,* d'une part *Airbus Industries*, qui produit des longs et moyens courriers et est leader mondial avec l'Américain *Boeing*, d'autre part *ATR* dont la spécialité est la fabrication de petits avions de 40 à 70 places. L'autre fleuron de l'industrie toulousaine, l'aérospatiale, fait vivre un grand nombre d'entreprises, autour du *CNES* (Centre National d'Étude Spatiales). *Arianespace* assemble les éléments des fusées Ariane et est aussi un des leaders mondiaux dans la fabrication des lanceurs.

Hautes technologies et aménagement du territoire

Les industries de pointe jouent-elles un rôle dans l'aménagement du territoire ? Pour répondre à cette question, il faut se placer au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En France, comme dans le reste de l'Europe et aussi en URSS, la reconstruction industrielle a été conduite sur les bases qui prévalaient avant le conflit. C'était d'une part l'extraction de la houille et du minerai de fer, d'autre part les industries lourdes, l'ensemble formant une sorte de socle sur lequel reposaient les autres activités industrielles. Ce socle avait très fortement contribué à structurer le territoire, en créant des régions et des agglomérations industrielles et en fixant le dessin d'une partie des axes de circulation ; c'est ainsi que les voies navigables constituaient un réseau dont la densité connaissait ses plus fortes valeurs dans les régions d'industries de base du Nord et du Nord-Est. À la fin des années quarante, la restauration de l'industrie a été faite prioritairement dans les régions industrielles traditionnelles, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Massif central, et aussi dans les ports et les grands centres urbains, Paris, Lyon, l'agglomération lilloise, Marseille, etc.

La prépondérance des activités industrielles de base en Europe se lit dans le titre du premier organisme européen, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), créée en 1951. En France même, l'électrification précoce du tronçon ferroviaire Valenciennes – Thionville en 1954 a valeur de symbole, puisqu'il s'agissait de faciliter les échanges de combustible et de minerai entre le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine.

La reconstitution de l'industrie sur des bases traditionnelles n'est pas synonyme de sclérose. Des efforts très importants ont été soutenus dans différents secteurs. Les plus spectaculaires concernent la production hydroélectrique. Il s'agissait de compléter l'équipement des Alpes (barrages de Tignes, 1946-1953, de Serre-Ponçon, 1955-1961, de Roselend, 1955-1962, pour ne citer que les ouvrages les plus importants) ; il s'agissait aussi de reprendre et d'achever l'aménagement du Rhin et du Rhône.

Les efforts consentis dans le domaine des industries de base et aussi dans celui de la production des biens d'équipement trouvent leur justification dans le contexte de la reconstruction. Il fallait redonner au pays une force industrielle. La haute technologie, au sens où nous l'entendons actuellement, n'était pas absente de cette remise en marche. Toutefois, certaines branches aujourd'hui très développées n'existaient alors pas du tout ou seulement au stade de la recherche. Ainsi n'était-il pas encore question d'aérospatiale ; le premier vol habité, celui du cosmonaute soviétique Youri Gagarine, ne devait avoir lieu que le 12 avril 1961 et cette branche d'activité devait rester longtemps le monopole des États-Unis et de l'URSS. L'industrie nucléaire n'en était, en France, qu'à ses débuts ; le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) a été fondé dès octobre 1945 et la première pile expérimentale, Zoé, a commencé à fonctionner le 15 décembre 1948. Mais on était encore très loin de l'utilisation industrielle de l'énergie nucléaire. L'industrie de l'informatique, on l'a vu, devait rapidement échapper aux initiatives françaises, avec l'échec du "Plan Calcul". L'aéronautique était à reconstruire à peu près complètement, à cause de la destruction des lieux de production, à cause aussi des progrès considérables enregistrés par l'aviation pendant la guerre et dont il fallait tenir compte. L'industrie du médicament était encore peu développée[17]. La France a pu néanmoins reprendre, parfois rapidement, un rang convenable dans bien des secteurs. Ce développement a plusieurs causes. En premier lieu, viennent les conditions économiques favorables des "Trente Glorieuses", qui ont permis de soutenir des efforts importants dans le ressort de la recherche scientifique, comme on vient de le voir dans le domaine du nucléaire ; en second lieu, la France a pu compter sur des chefs d'entreprises énergiques, bien formés à la recherche et dont bon nombre avaient commencé leur carrière avant

[17] À cette époque, les pharmaciens délivraient encore beaucoup de préparations magistrales, sur ordonnance des médecins.

la guerre. Les exemples pourraient être multipliés ; en voici un parmi d'autres, celui d'une entreprise d'optique et de son fondateur.

Pierre Angénieux et son entreprise d'optique

Né en 1907, Pierre Angénieux entre en 1925 à l'École des Arts et Métiers de Cluny, puis, en 1928, à l'École Supérieure d'Optique. Après des débuts professionnels chez *Pathé*, il fonde son entreprise en 1935. Son expérience le pousse vers le marché du cinéma professionnel. Il reçoit aussi des commandes pour l'armée. Le gouvernement lui conseille alors de s'implanter en province, loin d'éventuels théâtres d'opérations militaires. Il choisit de fixer son entreprise dans son village natal, Saint-Héand, au nord de Saint-Étienne.

Pendant la guerre, l'activité de l'entreprise est très réduite, mais pas celle de son patron, qui pousse ses recherches dans le domaine de l'optique professionnelle et prépare ainsi le futur, en privilégiant la fabrication des objectifs de prise de vue et de projection.

Dès la fin de la guerre, une usine moderne est construite et la qualité des produits est telle qu'un large marché s'ouvre à l'entreprise. C'est ainsi, par exemple, qu'Angénieux a été le fournisseur exclusif de *Kodak-Pathé* pendant dix ans.

Parmi les innovations dues à Pierre Angénieux, la plus connue et la plus spectaculaire est le zoom (1958), adopté aujourd'hui dans le monde entier pour la photo, le cinéma et la télévision. Un autre titre de gloire a été de fournir la NASA en équipements optiques pour les satellites et les sondes spatiales. C'est ainsi qu'ont été prises les premières photos de la Lune le 31 juillet 1964 et qu'ont été filmés les premiers pas de l'homme sur notre satellite le 21 juillet 1969. En 1994, la navette spatiale américaine a été équipée de plusieurs zooms mis au point à Saint-Héand.

Pierre Angénieux à pris sa retraite en 1975, sans pour autant rompre le contact avec les équipes qu'il avait formées. Son action à la tête de l'entreprise a été marquée par un constant souci, celui de l'innovation. Il ne s'est pas contenté de ses premiers succès, cherchant constamment, dans son domaine de compétence, le renouvellement des productions de son entreprise. Il est décédé en 1998.

Aujourd'hui, la *SA Angénieux* est une filiale du groupe Thalès. Elle est un des leaders mondiaux dans plusieurs domaines, le zoom, les dispositifs optiques à bas niveau de lumière, les optiques infrarouges, les optiques spatiales, les zooms de surveillance, l'optique médicale (endoscopes), la lumière froide.

Vers 1950, les industries de haute technologie, à cause de leur place modeste et de leur dispersion géographique, n'avaient guère de rôle dans la structuration du territoire national. Ce rôle était tenu par les industries de base. Qu'en est-il aujourd'hui ?

En France, comme dans le reste de l'Europe occidentale, le secteur secondaire, celui des industries, connaît depuis les années soixante-dix des bouleversements tellement importants que l'on a pu parler de crise. Un premier aspect de cette crise, celui qui est le plus visible, est le recul et parfois la ruine des industries de base, touchées par la concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre. Aujourd'hui, la France ne produit plus de charbon et la sidérurgie ne survit que dans quelques sites portuaires. Des régions entières ont été complètement sinistrées et l'on n'a pas réussi, même au prix d'aides publiques importantes, à les revitaliser de façon satisfaisante. Les délocalisations de certaines productions hors de France ajoutent au désarroi des populations des vieilles régions industrielles.

À ceci viennent s'ajouter les conséquences des concentrations d'entreprises, particulièrement fréquentes, on l'a vu, dans le domaine de la haute technologie. Ces concentrations affectent fréquemment des entreprises de pays différents et pas seulement européens. Par ailleurs, elles rendent souvent précaires les sites sur lesquels les établissements sont implantés. Chaque mois, la presse se fait l'écho de ces fermetures de sites et des réactions des populations qu'elles touchent. Les localisations les plus solides paraissent être celles où ces industries s'accumulent, Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA, agglomération de Toulouse… parce qu'elles ont des synergies entre elles et avec leur environnement économique et scientifique.

Finalement, il paraît difficile aujourd'hui de compter sur les industries de haute technologie pour mener à bien des actions volontaristes d'aménagement du territoire. Certes, un bon nombre d'entre elles semblent bien enracinées là où elles sont, mais beaucoup d'autres

conduisent leurs politiques d'implantation en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts et non par rapport aux impératifs d'un aménagement rationnel du territoire. Cet aménagement est aujourd'hui centré sur le réseau des villes, grandes et petites, et sur toutes les activités qu'elles abritent, celles du secteur industriel, bien sûr, mais plus encore celles du secteur tertiaire.

Conclusion

Les industries de haute technologie sont, dans l'ensemble, bien représentées en France, mais de façon cependant très inégale selon les branches. De très grands succès comme ceux de l'aéronautique et de l'aérospatiale ne doivent pas jeter le voile sur des réalités moins brillantes : les secteurs de l'informatique et de la pharmacie travaillent en grande partie sous licences étrangères. Dans toutes les branches, et même dans celle de l'armement, les entreprises françaises ont des liens très étroits avec des entreprises extérieures. La haute technologie est un secteur de l'activité industrielle qui demande trop de moyens en investissements et en matière grise pour rester, sauf exceptions souvent temporaires, cantonnée au périmètre national. C'est pourquoi il est possible de parler des industries de haute technologie en France, mais il serait en revanche peu pertinent de parler aujourd'hui des industries françaises de haute technologie. Dans ce secteur d'activité, la mondialisation frappe de façon particulièrement saisissante.

DISCUSSION

Jean-Louis Besème : Il convient d'insister sur les biotechnologies et les technologies du vivant qui font partie des hautes technologies et pour lesquelles la France doit se placer. Par ailleurs, il n'y a pas de haute technologie sans recherche et enseignement supérieur. Il faudrait réformer notre système français, mais c'est un autre débat.

Pierre Bonnaire : Il est couramment fait état de la faible prise de brevets des industries françaises. Qu'en est-il vraiment ?

Pierre Gillardot : C'est en effet ce que l'on entend dire de plusieurs sources dignes de foi.

Henri Dransard : Pierre Gillardot a signalé que la haute technologie était présente dans les grandes entreprises et aussi dans des petites entreprises. Il a confirmé que c'est tout à fait le cas dans la région Centre. Il a évoqué également la notion d'"intelligence économique" qui concerne les grandes comme les petites entreprises et pas seulement de haute technologie. C'est une très mauvaise traduction du terme anglais "intelligence", ce qui se conçoit de deux façons : rechercher le renseignement (veille technologique) et protéger ses propres "secrets de fabrication".

Nous menons, en région Centre, depuis plus de 20 ans, une action pour sensibiliser toutes les entreprises sur cette notion d'"intelligence économique".

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE[1]

Serge Grouard
Maire d'Orléans
Député du Loiret

Je ne prétends pas traiter l'ensemble du sujet et encore moins livrer des données absolument infaillibles tant le sujet est vaste, tentaculaire et à la fois controversé.

Aussi ne donnerai-je que quelques coups de projecteurs,
- tout d'abord sur les indicateurs internationaux : ils se dégradent, nous pouvons le montrer au travers de tableaux qui viennent d'organismes officiels. Même s'ils sont critiqués sur le détail, les ordres de grandeur sont acceptés par tous ;
- dans une deuxième partie, sur le concept même de développement durable à la lumière d'un historique récent ;
- dans une troisième partie, sur la concrétisation de ce concept au travers de la scène internationale, plus précisément au travers de la matière qui permet la concrétisation du concept, c'est-à-dire le droit international de l'environnement. Il est partiel et aléatoire. Sa mise en œuvre reste fragmentaire, complexe dans sa matière. On s'interroge sur sa valeur véritablement normative. Ses règles sont hybrides : parfois du droit, parfois autre chose, parfois un appel à prendre ses responsabilités pour chaque état.

J'ai enseigné ces notions autrefois dans un certain nombre d'écoles et d'universités, mais je reconnais avoir dû me replonger dans une recherche documentaire pour cette conférence, et je vous en remercie. Car j'ai beaucoup apprécié ce travail, outre l'utile rafraîchissement de mes connaissances.

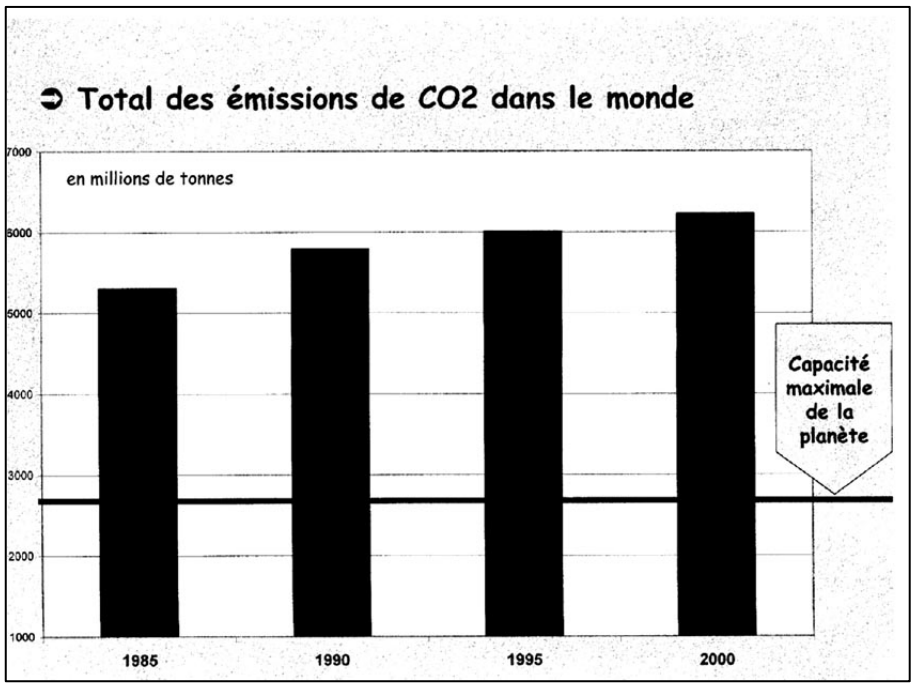

Le constat

Nous aborderons la première partie par l'étude de quelques tableaux :

Le plus important montre la capacité de notre système international à se régénérer, c'est-à-dire à absorber la pollution. L'étude du diagramme montre ce que le monde rejette chaque année en milliards de tonnes de CO2 : nous voyons que nous émettons beaucoup plus de gaz à effet de serre que le système ne peut en supporter.

[1] Séance du 3 novembre 2005

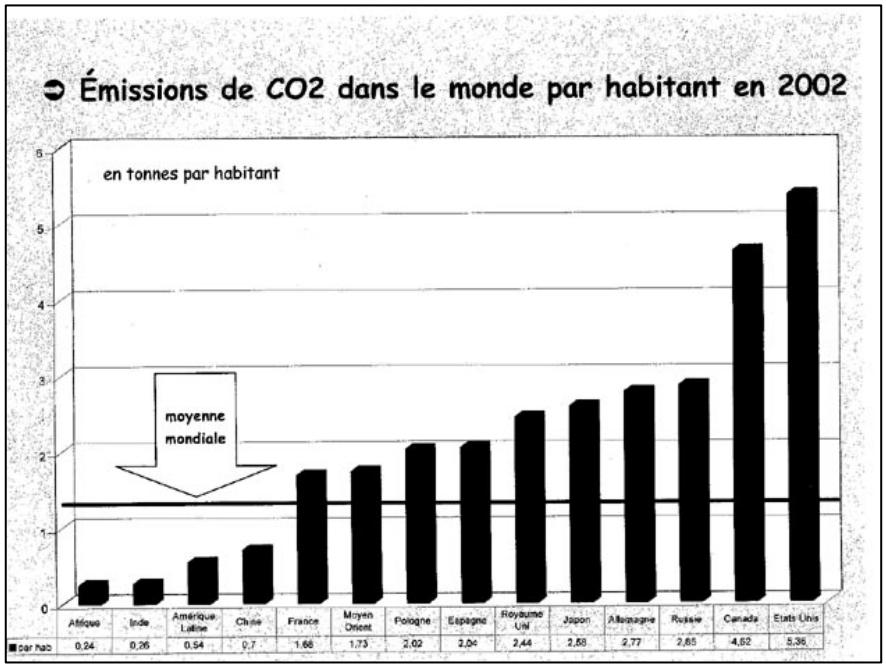

Le deuxième tableau montre l'émission par habitant et par an des différents pays. La France émet très au-delà de sa capacité de régénération, même si nous sommes plutôt bien placés par rapport aux autres pays développés. Notons que les États-Unis émettent 50 tonnes par habitant et par an, quand la moyenne est d'environ 10. L'Inde et la Chine sont aujourd'hui moins pollueurs que nous, mais leurs émissions augmentent rapidement et elles vont bientôt dépasser la moyenne mondiale ce qui augmentera considérablement la pollution mondiale. Avec notre modèle de développement économique, on renforce la gravité des données de ce tableau.

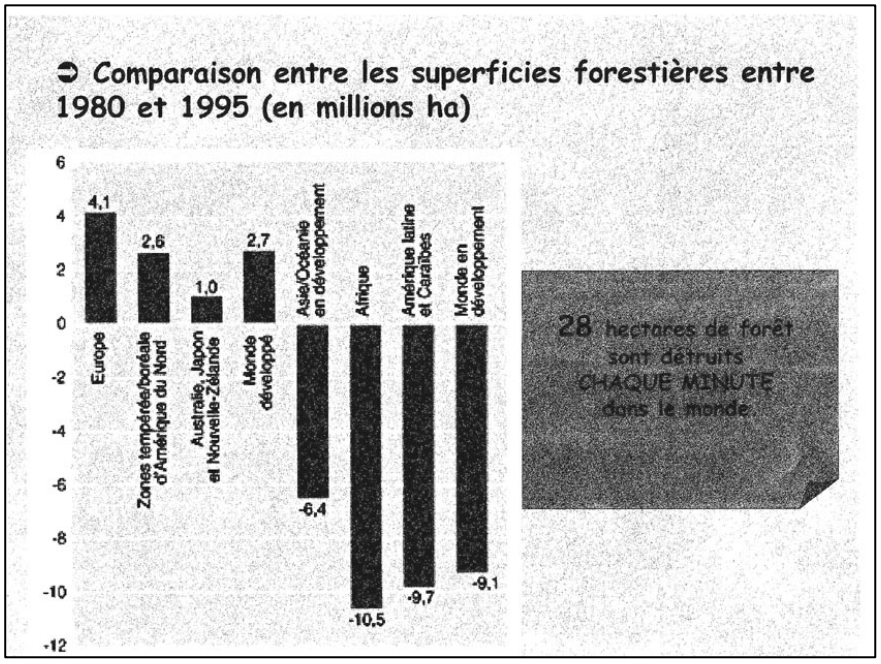

Le troisième tableau montre la réalité la déforestation et la reforestation. Dans les pays occidentaux la reforestation est largement inférieure à la déforestation de la forêt tropicale et orientale. Avec la forêt, les espèces sont menacées. On constate que la disparition des espèces est très supérieure à ce qu'elle devrait être : 25 % des espèces seraient menacées d'extinction. Malgré nos efforts, nous n'arrivons pas à inverser la tendance.

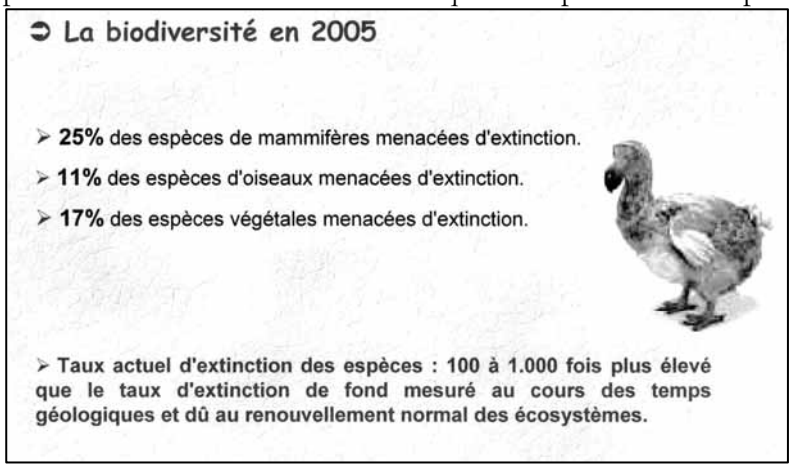

En ce qui concerne la consommation energétique, nous constatons une augmentation très forte de la consommation électrique ces trente dernières

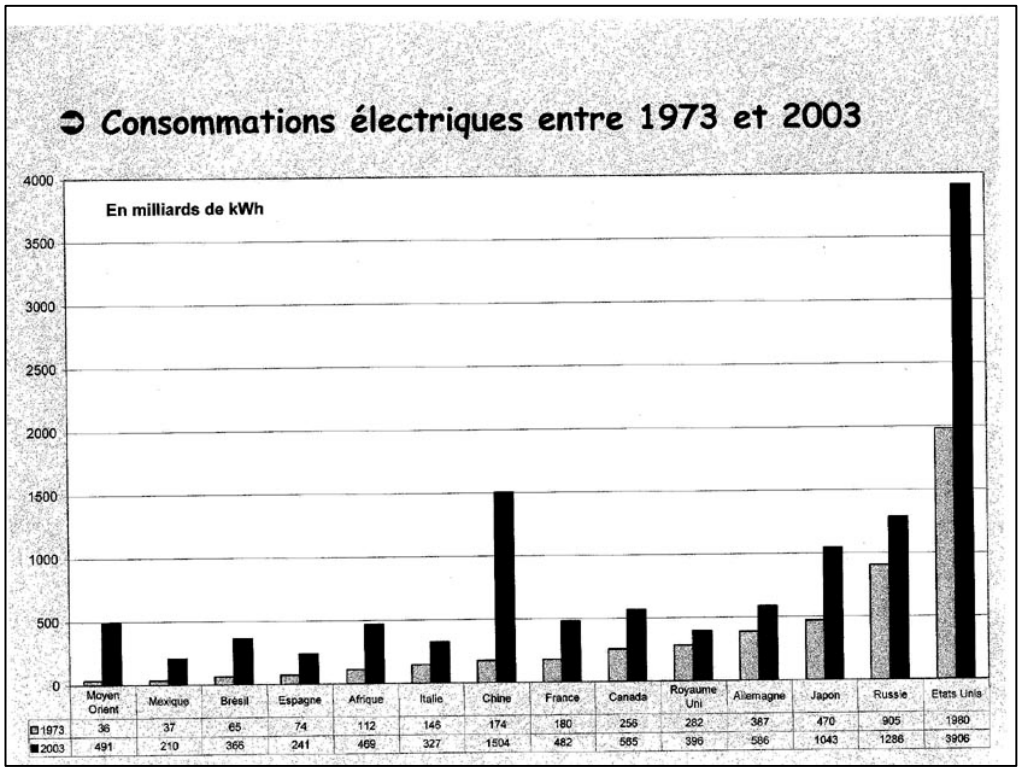

années. Les raisons du choix de l'origine de cette énergie ont connu des interprétations variées ces dernières années. Le choix de la France pour assurer le développement de sa production d'énergie électrique a permis une faible production de CO2.

Le tableau montrant les ressources mondiales indique qu'il reste environ 40 ans de consommation en pétrole, 60 ans en gaz et un peu plus en charbon, hors prise en compte de découvertes nouvelles. Les projections de tendance du club de Rome nous rappellent que les

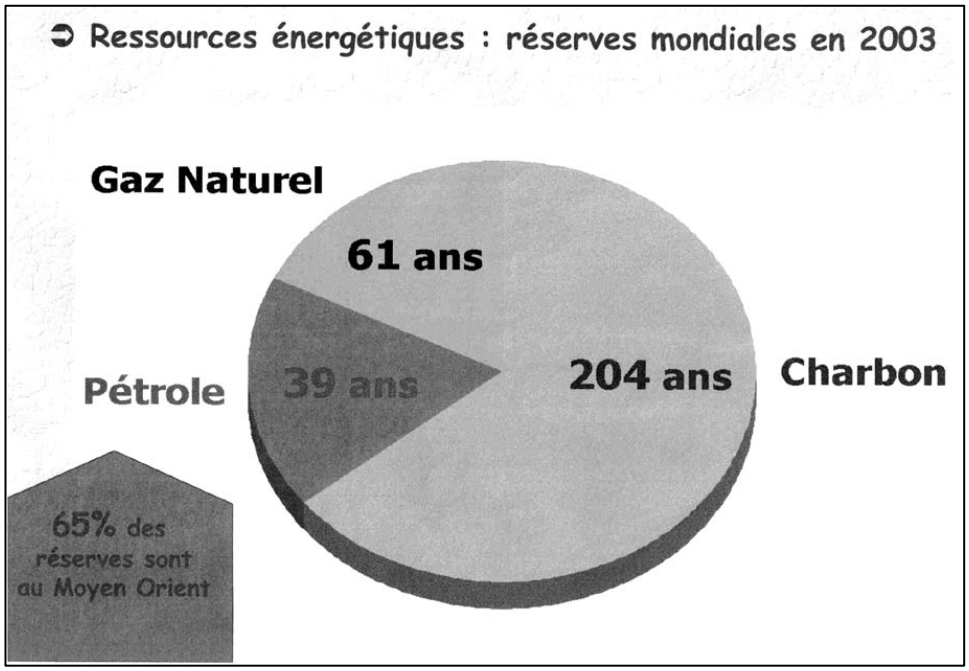

études sur la raréfaction des ressources ont commencé il y a trente ans. Quelles que soient l'échéance ou la perspective, qu'il s'agisse de 70 ans ou de 40 ans ne change pas fondamentalement l'équation. Notre système industriel et économique est fondé sur des ressources en énergie relativement bon marché et abondantes. Cette période est bien révolue.

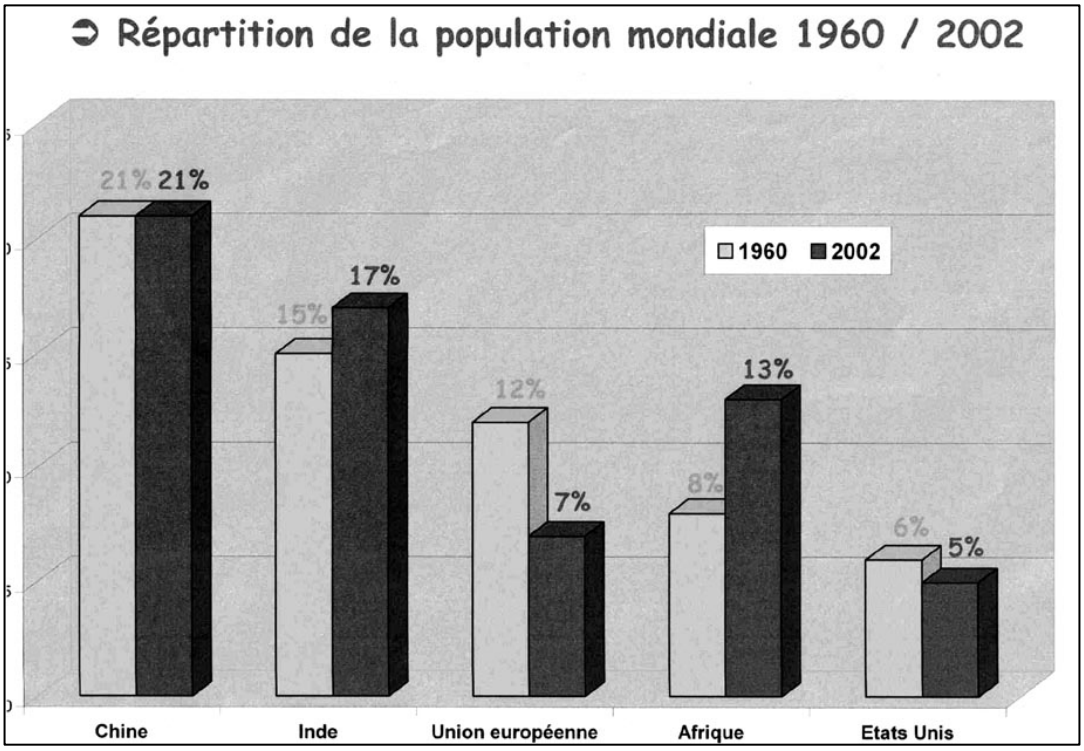

Quelques grandes évolutions internationales :

La Chine et l'Inde représentent 40 % de la population mondiale et 50 % avec les pays

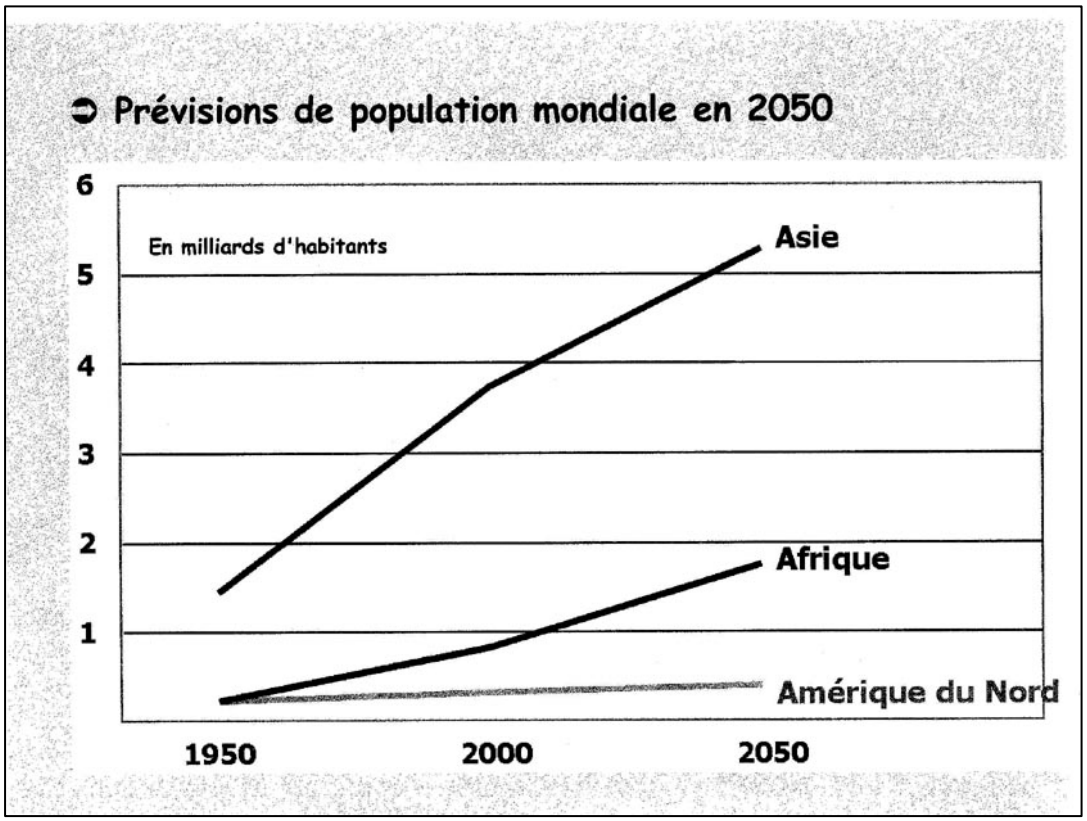

limitrophes, alors que les Etats-Unis ne représentent que 5 %. Nous aurions représenté, avec les 25 pays membres de l'Union européenne 12 % de la population mondiale en 1960 et nous en

représentons 7 % actuellement, pendant que l'Afrique a suivi l'évolution inverse. L'évolution démographique ne s'infléchit pas à brève échéance. À l'horizon 2050, l'accroissement de la population nous amènera à une situation encore inconnue aujourd'hui, puisqu'on approchera les dix milliards d'êtres humains.

Le tableau représentant en rouge la richesse et en vert la population montre les déséquilibres. On constate principalement que deux critères sont inversement proportionnels : la

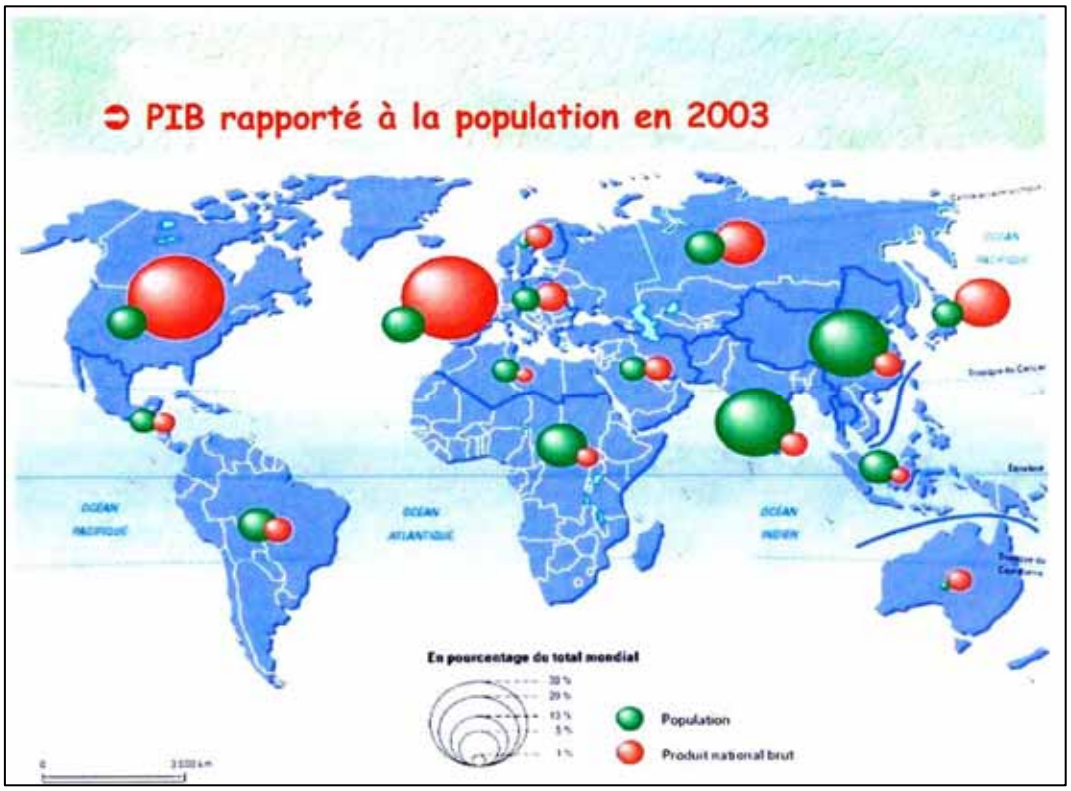

richesse et la population. 35 % et plus de la population ne dispose pas d'un accès suffisant à la nourriture. La corrélation est nette également avec l'analphabétisme : plus de 50 % des gens sont analphabètes en Asie centrale, en Asie du sud-est ou encore sur le continent américain. La séropositivité et autres pandémies sont des fléaux dans les pays du sud.

Le concept de développement durable

Partant de ce constat des déséquilibres mondiaux, qui ont existé de tout temps mais qui s'aggravent aujourd'hui, et qui mettent en jeu des masses démographiques inconnues jusqu'alors, le système du XVIIIe et du XIXe siècles, fondé sur une énergie abondante et relativement peu chère, a montré ses limites aujourd'hui. Ce modèle a été viable dans les pays développés à population limitée (il y a une échelle de 1 à 10 entre cette époque et aujourd'hui). Aujourd'hui, ce modèle est-il viable pour la durée du siècle et au-delà ou nous faut-il développer de nouveaux concepts ?

Je ne sais pas si le concept intellectuel de développement durable permet de sortir de ce dilemme, mais il est particulièrement intéressant parce qu'il cherche à réconcilier la nécessité d'un développement qui n'est pas lié aux modèles environnementaux antérieurs et dont une grande partie de la population est exclue, qui s'accompagne d'une volonté d'éthique ou, en faisant un parallèle avec le XVIIIe siècle, de contrat social. Il s'inscrit dans la durée puisqu'il a pour but de se régénérer lui-même.

Une grande partie de la population est exclue du développement économique. Ce modèle économique, qui s'accompagne d'une volonté éthique et en même temps d'un contrat social qui ont pour but d'être durables, est donc un système capable de se régénérer lui-même.

Cela signifie que le développement actuel n'entrave pas la qualité de vie des générations futures. Elles doivent connaître le même développement, la même qualité de vie. Il a pour but de

réunir l'économique, le social et l'environnement. Lorsqu'on le voit de cette manière, on s'expose à la critique : n'est-ce pas simpliste, flou, incohérent ?

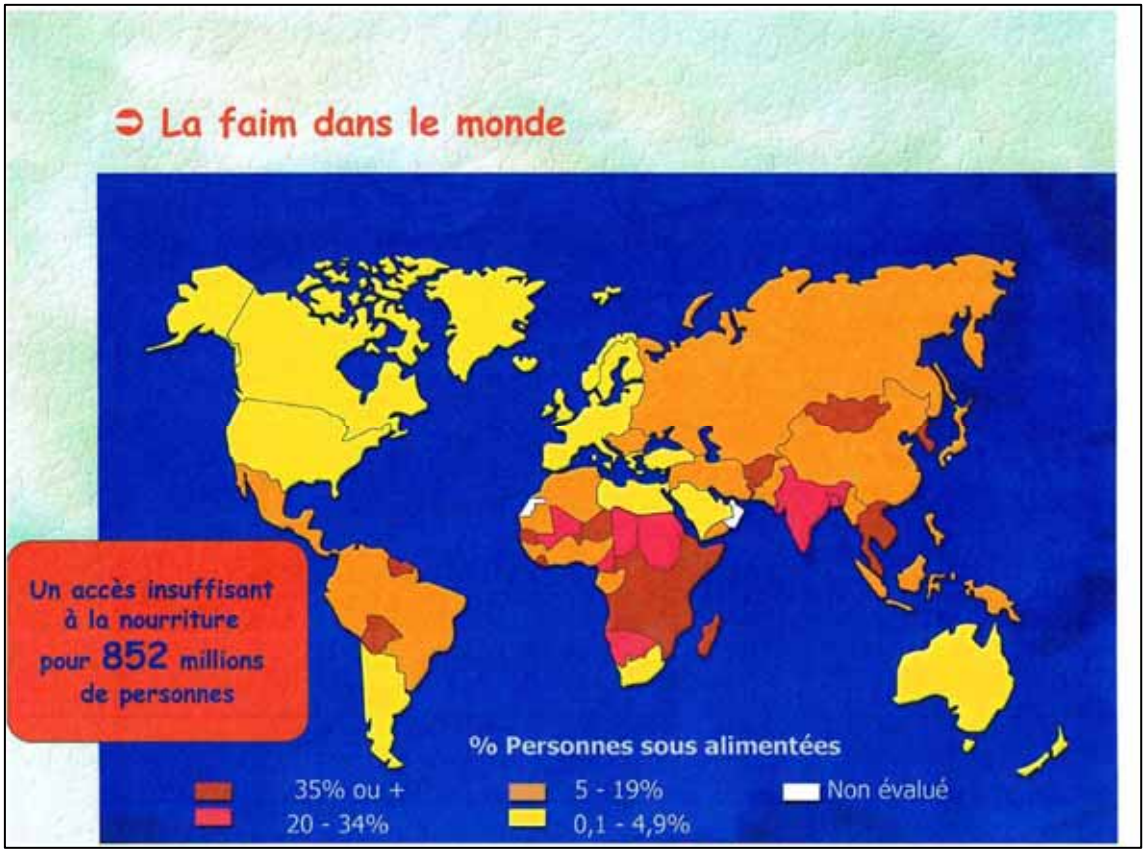

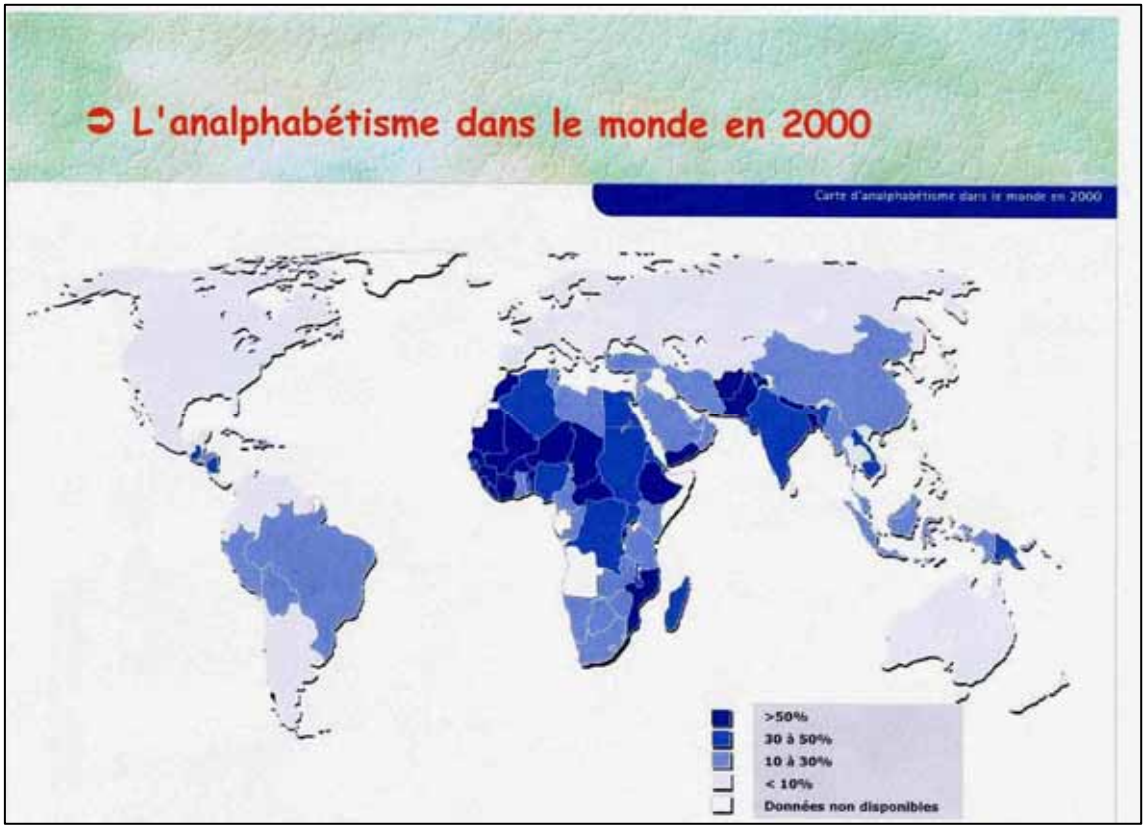

Il est vrai qu'on se trouve en face de l'énoncé d'un certain nombre de principes qui peuvent être en contradiction entre eux. Il est vrai qu'on pourrait le qualifier aussi d'ostracisme. Mais je ferai un parallèle avec le XVIIIe siècle où les philosophes des Lumières énoncent un certain

nombre d'idées dont ils ne savent pas quelles en seront les traductions ultérieures, qui sont en contradiction entre elles et qui, pourtant, au XIXe siècle entreront dans les traditions d'organisation de nos sociétés. Une société en émergence est en conflit avec la précédente.

Les révolutions de 1848 en Europe soulèvent des affrontements violents d'idées. Peut-être y a-t-il, au XXe siècle, une synthèse de ces principes.

J'espère que ce concept de développement durable apportera une réponse qui permettra de sortir de cette société industrielle, voire post-industrielle. Notre époque a beaucoup de mal à sortir de ces schémas. Le développement durable est une synthèse floue au départ et qui demande des approfondissements pour pouvoir donner naissance à un nouveau modèle de société.

Quelques dates pour présenter une gestation difficile :
-1972, conférence de Stockholm et programme des Nations Unies qui se montre plus environnemental que porteur de développement durable ;
-1987, rapport de Mme Brundtland, Premier Ministre norvégien, qui a donné la première définition du concept de développement durable ;
-1992, sommet de la terre à Rio qui jette les bases du principe, notamment l'agenda 21 ;
-2002, sommet de Johannesburg qui est un quasi-échec après les espoirs nés du sommet de Rio.
De 1992 à 2002, on a peu progressé.

LA CONCRÉTISATION DU CONCEPT

Abordons, dans une dernière partie, la concrétisation actuelle, donc imparfaite, du concept de développement durable. Que se passe-t-il sur le plan international depuis trente ou quarante ans ?

C'est très difficile, car cela dépend de la façon dont on interprète les choses. Par exemple, le traité de l'Antarctique de 1959 peut être vu comme un premier traité de protection de l'environnement. Cet élément apparaît dans le traité, mais ce n'était pas sa vocation première. Lorsqu'on étudie le droit de la mer, on s'attache surtout à la troisième conférence sur le droit de la mer. Elle introduit le problème de la protection de l'environnement et de la raréfaction des ressources, mais ce n'était pas sa vocation première.

Ce qui apparaît dans notre système international depuis trente à quarante ans, c'est la prise de conscience de dégradations multiples et de la nécessité de sortir de ce système. La prise de conscience est venue d'acteurs internationaux et on a vu émerger d'autres acteurs de façon de plus en plus fréquente, notamment des ONG. Les ONG font leur sommet en marge de celui des états, par exemple à Porto Allegre. De plus en plus d'acteurs non étatiques interviennent sur la scène internationale tandis que l'on constate une prolifération de textes. On peut compter plus d'un millier de traités bilatéraux et deux cents à trois cents multilatéraux et autant, sinon davantage, de textes émanant d'organismes internationaux. On a parlé de Rio avec des déclarations et conventions importantes, notamment l'agenda 21, la protection des forêts, la biodiversité avec des résolutions récurrentes comme la 42-186 de 1996. Le système international s'est emparé du développement durable. Il ne se passe pas une semaine sans qu'il y ait déclaration, manifestation qui ne s'empare de ce terme.

Un paradoxe à souligner est dû aux limites de la concrétisation effective : les déséquilibres se développent alors que les acteurs qui sont en charge de les éviter augmentent. Pourquoi ces limites dans la concrétisation ? Sans doute parce que la prise de conscience internationale est très récente, trente, cinquante ans au plus.

Le système international n'a pas d'autorité, car l'autorité appartient aux états. Il est totalement décentralisé, démocratisé, il ne peut produire du droit. Il suppose l'implication des différents acteurs internationaux. Cela demande du temps et ne participe pas à la résolution des conflits. Au contraire, il faut de la diplomatie pour réunir des points de vue antagonistes. Le droit international ne peut être que voulu par les états. Quand les états n'adhèrent pas à ces normes, il n'y a pas d'application. Après le protocole de Kyoto, par exemple, les "mauvais élèves" n'ont pas suivi. Il n'y a pas de norme internationale sans accord préalable des états.

Dans cette application de normes internationales, on parle de droit mou. Ce n'est pas vraiment du droit. Dans le système international un certain nombre de textes n'ont pas de valeur de droit international. C'est le cas de certaines résolutions de l'ONU, notamment de la résolution sur l'environnement et la protection de la nature. C'est une triple résolution qui n'a pas de valeur juridique opposable reconnue comme telle. Beaucoup de textes dans le domaine de l'environnement relèvent d'une valeur morale et politique.

La déclaration sur la protection des forêts en 1992 à Rio a donné lieu à une grande foire d'empoigne entre un certain nombre de délégations pour ne pas accorder à ce texte la valeur de convention qui lui aurait conféré une valeur juridique. Certains états n'ont pas voulu être liés par cette déclaration et ont négocié pour qu'elle reste une simple déclaration.

Il y a en droit international beaucoup de textes qui se différencient par leur portée juridique. C'est très important, car dans notre schéma national la loi est la loi. Même lorsque les textes ont une valeur juridique reconnue, ils comportent un certain nombre d'éléments flous ou peu contraignants. Dans les textes de Kyoto et d'autres, on trouve des formules comme "les états s'efforceront de…", "les états mettront en œuvre". Ainsi le droit international va devenir une sorte de droit à deux étages définissant des principes, voire des objectifs, en les renvoyant, pour application concrète, au droit national qui doit les intégrer. On le voit typiquement avec le protocole de Kyoto sur les émissions de CO2 et de gaz à effet de serre qui est en discussion pour accorder des sortes de quotas d'émission aux états. Il y a une discussion sur la réalité des chiffres et le refus d'un certain nombre d'états de s'engager dans leur législation nationale sur des mesures contraignantes. Il n'y a guère que l'Union européenne et quelques autres états qui ont accepté la perspective de réduire de 30 % leurs émissions de gaz à effet de serre sur une période donnée, à l'horizon 2012 je crois, à partir du constat de la pollution actuelle.

Le sommet de Rio avait énoncé un principe intéressant "le porter global et l'agir local". Le "porter global" est l'agenda 21 avec des actions à décider au plan local, notamment par les collectivités territoriales. C'est que nous mettons en œuvre depuis un an environ à Orléans et qui va être concrétisé au premier trimestre prochain par le conseil municipal.

L'APPLICATION À ORLÉANS

Au niveau de la commune, Orléans a mis en œuvre une synthèse de l'agenda 21 dans la recherche d'un progrès social et qualitatif en même temps qu'un développement économique. Depuis une année environ nous réalisons un document de synthèse qui devra être finalisé au début de 2006. Des conclusions seront proposées au conseil municipal au premier semestre 2006. Des actions très concrètes seront présentées réunissant à la fois la protection de l'environnement, donc d'autres modes d'action que ceux qui ont cours , et en même temps cherchant le développement économique et le progrès social et qualitatif. Le qualitatif est la réunion de trois paramètres que nous essayons de décliner à notre modeste niveau en expérimentant notamment sur La Source. Cela va de l'incitation à la lutte contre la pollution dite "intégrée", qui existe depuis quelques années et permet de rejeter moins de produits phytosanitaires dans le sous-sol en évitant de les laisser rejoindre l'eau. Ce travail vient d'être terminé : le traitement de l'eau utilisera donc moins de produits chimiques. Le procédé vient d'être mis en place pour l'eau potable d'Orléans avec plusieurs procédés nouveaux de filtration naturels et nous sommes la première région en Europe équipée de cette façon. Il s'agit de protection de l'environnement, mais aussi de la santé.

Nous mettons aussi en œuvre d'autres actions comme le micro-crédit avec le Bénin et un certain nombre d'autres actions que je ne détaille pas. Orléans participe à des actions d'ordre international mais aussi à des actions plus modestes, qu'il convient de coordonner. Lorsqu'on est en avance, on risque de perdre beaucoup de temps, mais il est séduisant de réunir des thématiques jusque là indépendantes soit dans leur raisonnement, soit dans leur application - concrète.

DISCUSSION

Question : Votre exposé très intéressant présente la définition d'un concept politique qui intègre des éléments appartenant a priori à des domaines très différents. C'est une approche très nouvelle.

Réponse : Vous avez parfaitement appréhendé le cœur de ce concept de développement durable englobant. Le risque est de perdre en substance, de ne pas arriver à réduire dans une même logique des thématiques jusque là indépendantes soit dans leurs raisonnements, soit dans leurs contradictions. Ce risque est appréciable et lorsqu'on travaille à la convergence des données, on s'interroge sur les perspectives.

Au forum mondial des ONG et dans beaucoup d'autres affaires publiques, les thématiques développées et les conceptions des personnes, des comités, des ONG, des représentations géographiques donnent l'impression de fourre-tout où chacun pouvait chercher ce qui lui convenait.

J'ai participé à un travail de parlementaires sur une déclaration finale. Ces parlementaires venaient d'horizons politiques et géographiques très différents. On aurait pu penser qu'il y aurait opposition entre ces parlementaires dont le groupe réunissait presque toutes les sensibilités politiques, notamment marxiste ainsi que la philosophie politique libérale, indépendamment de leur origine géographique. Mais ce ne fut pas du tout le cas. La rédaction a pris des heures que la discussion qui portait sur des points et des virgules se faisait sur la base des localisations géographiques. Il y eut une opposition très claire entre les Latino-Américains et les Européens. La délégation européenne rassemblait les différentes sensibilités représentées à l'Assemblée nationale : le parti communiste, le parti socialiste, les démocrates chrétiens, etc., qui défendaient les mêmes propositions. Je me souviens d'une député autrichienne, que l'on qualifierait chez nous de "verte", qui a dit, en face de propositions latino-américaines qu'elles étaient totalement irrecevables. Et j'étais parfaitement d'accord avec elle. On voit mal de ce point de vue une synthèse possible. J'ai présenté une approche, mais il y en aurait certainement d'autres.

Question : Vous avez parlé de partis politiques. Est-ce que le développement durable n'implique pas une révision de nos conceptions politiques et même économiques ? Pensez-vous que le développement durable est compatible avec l'économie libérale ?

Réponse : Nous avons notre propre modèle qu'il s'agit aujourd'hui de corriger. Mais le système est-il en mesure de digérer l'ensemble de ces approches, ou est-on dans une sorte d'opposition, d'incapacité ou d'impossibilité à concilier les deux systèmes qui sont intellectuellement antinomiques ?

Compte tenu des approches différentes du concept de développement durable, - je ne peux pas parler à la place d'autres personnes éminemment qualifiées sur le sujet – je pense qu'il est possible de retrouver nos valeurs. Je vais faire une comparaison. Notre modèle économique du XIXe siècle comprend le paramètre social. Selon l'analyse marxiste, le système capitaliste est un système d'exploitation avec une logique antinomique de celle d'un certain respect de l'individu et de la prise en compte des paramètres sociaux. *Le Capital* de Marx est un ouvrage aride, parfois ardu, lorsqu'on arrive à le décrypter (je n'aurai pas cette prétention). En tout cas, il y a des questions. Il doit parler de la capacité de ce système capitaliste, ne serait-ce que pour en qualifier la parfaite insuffisance. En d'autres termes, le système a une sorte d'intelligence et de capacité de survie, comme s'il générait ses propres outils de survie, en sachant que d'une manière ou d'une autre, il risquait d'être condamné. Aujourd'hui, est-on dans une configuration qui approche un peu celle du XIXe siècle, est-ce que nous sommes dans une perspective d'intégration de ces données permettant d'infléchir fortement le système, ou est-ce que le système sera incapable de produire ses propres confortations ?

Je ne peux pas me décider par rapport à cette question qui est redoutable. J'ai seulement le sentiment qu'au plan national – et je mesure bien les limites de ce que je dis-, nous croyons bien que nous sommes capables de produire un certain nombre de réactions dans le cadre de ce système. Nous avons une puissance publique qui dispose de moyens. Si nous prenons, par exemple, les moyens financiers cumulés des collectivités territoriales, ils représentent 15 % du produit intérieur brut (PIB) de la France. Lorsqu'on décide un certain nombre d'inflexions et qu'on fait des choix, on corrige le système. Est-on capable de corriger les effets négatifs ou le système lui-même. C'est une grande question.

Aujourd'hui, en créant une nouvelle ligne de traitement de l'eau, on corrige les effets, mais on ne corrige pas le système. C'est-à-dire qu'on continue à polluer l'eau. Or, à peu près la moitié des eaux souterraines en France est polluée. Nous dépolluons, mais avons-nous la capacité de dire que l'on ne pollue plus ou que l'on pollue moins, c'est-à-dire que l'on infléchit la tendance ?

Malheureusement, l'expérimentation conduite depuis trente ans me conduit à dire non. Quand je ne sais plus répondre, je regarde : les choses évoluent, il y a des choses positives, mais la tendance n'est pas infléchie aujourd'hui.

Sur la question des déchets, le ministre de l'Environnement, que je soutiens de tout cœur, considère qu'il faudrait, dans la dizaine d'années qui viennent, diviser par deux la production de déchets. Comment fait-on pour enclencher ce cycle ? Je ne sais pas. Je sais que cela passe par la contrainte ou l'incitation auprès des acteurs producteurs de déchets. La logique incitative fonctionne plutôt bien. La logique contraignante aussi. Mais parfois la logique contraignante présente des effets pervers de contournement des systèmes. Il faut s'en méfier. On a créé un beau système pour le papier, mais, notamment dans notre pays, nous sommes très forts pour parvenir à contourner les obstacles, quand nous ne les franchissons pas.

Voilà pour le niveau national. Au niveau mondial, je suis personnellement très pessimiste, parce que je vois la Chine qui s'est emballée et les déséquilibres démographiques qui continuent de s'accentuer. Les chiffres de la faim dans le monde sont toujours effrayants. Si au moins on notait une amélioration. On doit au contraire constater qu'ils se dégradent non seulement en valeur absolue, mais en pourcentage. S'il y a des spécialistes de l'environnement, je souhaiterais savoir s'ils peuvent apporter des contradictions à ce que je dis. Je serais peut-être rassuré.

J'ai du mal à voir autre chose que cette tendance lourde. Je crains qu'au-delà de la volonté des individus, les systèmes génèrent le plus souvent leurs propres réactions et je pense que, sans faire référence à Malthus parce que tout le monde considère qu'il est dépassé (je n'en suis pas si sûr), si aujourd'hui on n'entre pas dans des régulations de type malthusien pour agir sur le réchauffement planétaire, principale cause des dérèglements climatiques, qu'est-ce qui est susceptible de se produire si ces dérèglements sont avérés et produisent des effets négatifs ?

Nous avons un passé commun qui est connu, un passé commun de plus en plus fort et nous constituerons probablement un outil de régulation. Mais à quel coût et au prix de quelle crise ?

Nous sommes dans un système décentralisé qui est aujourd'hui sans autorité régulatrice. Je fais une comparaison avec les Sud-Américains qui, au départ avaient une autorité régulatrice limitée à une petite partie du monde. Espérons que le pessimisme de la raison conduit au volontarisme de l'action.

Question : Les États-Unis et la Chine ne se sont pas ralliés à la résolution de Kyoto pour des raisons intérieures. Mais, un jour ou l'autre, ne seront-ils pas amenés à revoir leur position ?

Réponse : L'un des premiers éléments de la négociation était de considérer que les principaux pays impliqués dans les émissions de gaz à effet de serre étaient les pays développés. Les pays en développement ont considéré qu'ils consommaient très peu et qu'on ne pouvait leur imposer une limitation des émissions de gaz à effet de serre. Les pays développés se sont rangés à cette position, mais ont consenti à ce qu'ils se joignent aux négociations.

Les États-Unis ont dit qu'ils participeraient aux mesures de réduction dès lors que la Chine s'y associerait également. La Chine a rétorqué dans un premier temps qu'elle ne participerait pas à un système contraignant. On est arrivé à un système ouvrant la possibilité de rachats de droits à polluer entre les plus pollueurs et les autres, système que les Européens n'ont pas accepté. On en est resté là.

Je pense que la position des Américains va évoluer à la suite des derniers événements météorologiques qu'ils ont subis et qui vont amener une prise de conscience avec des opinions publiques qui ont un pouvoir non négligeable. Les États-Unis en sont donc restés à un statut quo. Il est certain que ces mesures ont un impact sur la santé de l'économie tout entière qui serait assez contrainte, mais qui aurait été adouci par la politique des quotas.

Question : Les deux pays en développement les plus importants sont la Chine et l'Inde. Pouvez-vous nous éclairer sur la perception réelle des gouvernements chinois et indien ?

Réponse : C'est difficile. La position officielle est : nous polluons peu par rapport à vous, pays développés, car nous avons encore une partie importante de la population qui est en dessous du seuil de pauvreté. On voit cependant des infléchissements dans ces deux pays, notamment en Inde. L'Inde a des pollutions atmosphériques très fortes qui tendent à stagner sur une partie du pays parce qu'elles sont empêchées de s'évacuer dans l'océan indien. Il faut attendre la période des pluies pour que cette atmosphère soit lavée et que la pollution disparaisse. Aujourd'hui, un certain nombre de responsables politiques et scientifiques indiens se préoccupent de ces problèmes, car l'Inde a un niveau scientifique élevé qui a une capacité à analyser et à pouvoir prendre en compte les conséquences de cette situation.

Quant à la Chine, il est difficile de répondre. On a le sentiment, notamment avec les Jeux olympiques de Pékin, que c'est une petite musique et que les responsables chinois veulent donner une image positive d'eux-mêmes. Ils se sentent obligés d'intégrer ce paramètre. Mais, sommes-nous dans une stratégie déclaratoire ou dans une réelle politique de limitation de la pollution ? Avec son essor économique, la Chine est actuellement le problème majeur lorsqu'on voit les chiffres des rejets et la capacité à régénérer. Ce que nous pouvons gagner dans nos pays est sans commune mesure avec l'augmentation des rejets de la Chine.

Question : Ce qui m'intéresse c'est de savoir ce que vous comptez faire cette année à Orléans au titre de l'agenda 21 ?

Réponse : Nous nous sommes engagés dans la procédure de l'agenda 21. Malheureusement, peu de villes sont impliquées dans ces projets. La ville de Lille a été précurseur et nous avons trouvé sa démarche très intéressante. Le cabinet que nous avons engagé y avait travaillé. Quelques autres grandes villes, de plus petites, voire de très petites s'y sont engagées. Les départements et les régions ne font pas beaucoup de choses sur le sujet. Il y a par ailleurs des acteurs économiques, des entreprises qui se sont lancés dans des stratégies de ce type très intéressantes. Cela reste cependant minoritaire.

Orléans a la chance d'avoir travaillé sur le sujet en œuvrant pour l'environnement. On ne part pas de rien, c'est donc plus facile. Dans un premier temps nous sommes partis de ce qui était possible et ensuite nous sommes passés à la phase de réalisation dans laquelle nous sommes encore. Nous avons fait un travail en profondeur. Nous avons envoyé des chargés de mission dans les différentes directions de la ville pour porter la bonne parole pour expliquer ce dont il s'agissait, pour recenser, pour motiver et pour alerter sur certaines pratiques qui seraient en totale contradiction avec le développement durable. C'est un travail qui se poursuit. Nous avons fait des formations pour l'ensemble du personnel, notamment les cadres. Nous sommes entrés dans une troisième phase en lançant des actions concrètes, par exemple, en interne à la mairie d'Orléans, nous avons diminué par deux notre consommation de papier, notamment en utilisant le verso de feuilles devenues inutiles pour les photocopies de documents internes.

De manière plus systémique, nous avons analysé les procédures. Celles du courrier, des transmissions informatiques de façon à dématérialiser au maximum. Avec les services du trésor, nous procédons à la décentralisation de la passation des marchés et nous économisons des tonnes de papier. Sur le plan des consommations d'énergie, on a engagé un audit systématique de tous les bâtiments de la ville, leur nombre est impressionnant. C'est aussi un moyen de motiver et c'est très important non seulement pour l'environnement, mais aussi pour les dépenses, car en termes financiers les dépenses d'entretien sont considérables.

Nous avons mis en place "un forum 21" qui est une instance de concertation, en sollicitant un certain nombre de personnes qui veulent bien s'y impliquer, avec des ateliers thématiques qui ont formulé des propositions. Actuellement, 210 propositions sont formulées et certaines sont très intéressantes. Le document *Agenda 21* devrait aboutir au premier trimestre prochain, mais nous n'avons pas terminé le travail. Nous commençons la mise en œuvre le 1ier mars.

En même temps que la formalisation de l'*Agenda 21*, nous avons engagé un certain nombre d'actions concrètes. Nous avons lancé une nouvelle station d'épuration des eaux usées de La Source, car il faut savoir que l'installation actuelle est totalement vétuste. Lorsque les débordements sont trop abondants, l'usine est saturée et il n'y a pas d'autre moyen que de rejeter directement dans la Loire. Les procédures des marchés sont lancées. Les travaux seront réalisés dans les deux ans.

Dans les prescriptions des marchés, nous introduisons des paramètres environnementaux beaucoup plus importants que dans les marchés classiques. Un tiers des critères demandés sont environnementaux au lieu de 10 à 15 %.

Pour les achats publics, nous avons réalisé une charte intégrant des paramètres environnementaux qui a été validée par la préfecture, ce qui permet d'introduire des critères du développement durable de façon totalement objective. Il appartient aux entreprises d'Orléans de modifier leurs critères pour travailler avec nous. À travers la masse de marchés que nous passons, nous avons la capacité d'influencer l'offre des entreprises qui sont amenées à se doter d'outils permettant de répondre aux exigences environnementales. Elles sont alors incitées fortement à les utiliser dans d'autres projets.

Question : Je voudrais évoquer le problème des économies d'énergie. Certains disent que l'on peut diviser la consommation par deux. Les deux secteurs importants de consommation d'énergie sont le transport et l'habitat. Or, une ville peut mettre en place une politique de transport susceptible d'être appropriée par les habitants et des mesures d'économie peuvent être systématiquement mise en œuvre dans l'habitat de façon à diminuer l'ensemble de la consommation d'un facteur deux. Comment une ville comme Orléans peut-elle aborder ce projet ?

Réponse : La question que vous posez est importante. Il n'y a pas de problème pour réaliser des économies de 10 à 15 %. À l'échelle que vous dites, qui est la bonne échelle, c'est une autre affaire : on ne sait pas faire. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de réponse. Le discours classique aujourd'hui est démagogique, car le problème primordial est la participation des habitants. Je dissocierai la part transport de la part habitat.

Sur l'habitat, c'est moins difficile et plus simple parce que nous avons des outils contraignants et des outils incitatifs. L'outil contraignant est le plan d'occupation des sols (POS) et le plan local d'urbanisme (PLU). Nous pouvons y intégrer des règles environnementales en plus de celles qui existent déjà, notamment sur le choix des matériaux, les qualités architecturales, les qualités environnementales. On peut les intégrer, mais il est clair qu'il y a un effet d'inertie.

Aujourd'hui, les opérations lancées aux terme de conventions passées avec les différents acteurs de ces projets peuvent difficilement revenir en arrière, sauf à hypothéquer leur réalisation. Je pense, par exemple, à la ZAC où l'on a regardé un système assez révolutionnaire de récupération des déchets par des tuyauteries souterraines dans lesquelles on pouvait jeter les sacs d'ordure aspirés et collectés plus loin. C'est un système intéressant, l'est-il totalement ou non, comment l'évaluer, c'est un autre sujet. Mais ce que je veux montrer, la ZAC étant lancée, de toute façon, à moins de tout refaire, ce n'était plus possible. Par contre, pour des opérations en cours de lancement du côté de la Barrière Saint Marc, on va chercher à intégrer ces normes. Les réflexions sont en cours dans les services de la ville dans ce but. Cela a fait l'objet de propositions dans le forum 21 de la modification du POS.

Un deuxième élément sur lequel nous travaillons actuellement juridiquement et techniquement est de voir s'il est possible d'intégrer les propositions faites sous forme d'outils contraignants.

Le troisième élément de manière plus large est le schéma de cohérence territoriale, le SCOT, qui est un outil d'urbanisme dont la loi nous fait obligation, successeur des SDAU, schémas directeurs, sur lequel nous menons une réflexion avec l'agglomération. C'est un point très important d'intégrer le paramètre d'économie d'énergie non seulement dans les normes de construction, mais aussi dans la conception de la ville et de son développement.

Par exemple, Orléans et son agglomération sont très étendues. Nous avons une des densités les plus faibles de France. Si l'on prend l'agglomération d'Orléans avec 300.000 habitants, on peut y mettre Paris avec 2.000.000 d'habitants. J'ai été très surpris d'apprendre cela , il y a quelques années par l'ancien adjoint à l'urbanisme qui m'en a fait la démonstration. Le but du SCOT n'est certes pas d'aboutir à la densification d'une période révolue avec des barres et des tours comme dans certaines villes, mais d'éviter que l'extension handicape notre agglomération parce que l'extension crée des besoins supplémentaires en réseaux et en transports, elle accroît les distances, elle est totalement antidéveloppement durable.

Il faut arriver à un équilibre satisfaisant qui, tout en respectant la qualité de vie , la physionomie et l'identité des différents quartiers de la ville, des communes et de l'agglomération, fasse en sorte que la ville puisse se développer sans poursuivre son extension territoriale.

C'est plus compliqué pour les questions de transport en commun. Ce que je constate, pour y avoir travaillé en région parisienne, c'est que les systèmes contraignants fonctionnent mal. Aujourd'hui, pour prendre un exemple un peu schématique, je ne crois pas à l'instauration des couloirs de bus à Paris. En réduisant la surface circulée pour les voitures, on augmente proportionnellement la saturation, même s'il y a un peu moins de voitures, et on augmente les pollutions. Il faudrait arriver à un système de transport en commun avec la fréquence de bus du type de Londres ; ce qui n'est évidemment pas le cas. Il n'y a donc pas de substitut qui soit économiquement rationnel. Chaque individu a un facteur temps que l'on peut coupler avec un paramètre financier. Même si on ne fait pas le calcul, on le fait implicitement. Donc on va choisir le mode de déplacement qui va le plus vite.

Comment peut-on faire ? Bien sûr par le développement des réseaux de transport en commun, mais je ne crois pas que ce soit en restraignant l'utilisation de la voiture parce qu'on accroît le temps. C'est en proposant des solutions alternatives. Aujourd'hui, on a sur Orléans un déficit de pistes cyclables où on peut utiliser le vélo dans des conditions de sécurité acceptables.

Question : Comment concilier les impératifs du développement durable, dont j'ai compris qu'ils étaient très exigeants, avec le fonctionnement démocratique de la société et comment obtenir l'adhésion des habitants dans les différents quartiers ?

Réponse : D'abord l'information. Je vous remercie de cette réunion d'aujourd'hui qui est fort intéressante. L'information et la discussion sont essentielles, car la vérité ou les vérités avec des compléments à apporter et

des tendances.. Il est vrai que l'information synthétique et agrégée n'est pas toujours disponible. Il n'est pas évident de pouvoir trouver des présentations qui au plan pédagogique, notamment pour l'éducation des enfants, peuvent être claires, simples et significatives. Il y a aussi, bien évidemment, un travail de sensibilisation qui va au-delà de le dire et de le lire et qui ne va pas forcément vers le sens du fil naturel. C'est la responsabilité de tout citoyen et aussi du politique et du décideur d'une manière plus générale. De ce point de vue, surtout pour le décideur, il y a du chemin à parcourir et une image de progrès qui est essentielle.
Malheureusement les débats ont été parfois caricaturés, réduits ou utilisés pour récupérer. Ce n'est pas bon pour la bonne tenue du débat et pour sa crédibilité.

Enfin, je crois, il y a véritablement de la part des décideurs, quels qu'ils soient, la manifestation d'une volonté de prendre en compte ces données et de les intégrer dans leurs propres schémas d'action. Or, aujourd'hui, beaucoup de choses pourraient être faites sans bouleversement, sans décision lourde, voire dure à prendre, mais sur lesquelles il n'y a pas d'accord. De ce point de vue, il y a une marge et la nécessité, je n'ose pas dire que quelques-uns sont initiés et les autres non, car ce serait prétentieux, d'un débat politique sur des éléments qui nous sont à chacun dévolus.

Nous venons d'avoir, à l'Assemblée nationale, le débat sur la loi d'orientation agricole. En commission, nous avons été deux députés à intervenir pour dire que la loi d'orientation agricole était l'occasion d'apaiser les éléments du débat sur l'environnement, car on aurait pu aller plus loin et, de ce point de vue, expliciter davantage les relations entre l'économie et l'environnement. Aujourd'hui, sur le plan des énergies renouvelables, les perspectives agricoles sont intéressantes. Je pense qu'avec ce que l'on appelle les biocarburants, l'agriculture non alimentaire, il y a des développements intéressants. Des expérimentations sont en cours pour produire du goudron d'origine végétale et d'autres produits non alimentaires de l'agriculture.

Gérard Hocmard : Monsieur le Maire, la durée et la richesse de ce débat vous montrent assez, je pense, l'intérêt que nous avons pris les uns et les autres à la communication que vous avez bien voulu venir faire à la l'Académie. Soyez-en très vivement remercié et permettez-moi de vous convier, avec tous ici présents, à partager dans notre bibliothèque, le verre de l'amitié et de la convivialité.

LA BOTANIQUE DANS LES LIVRES DU SIÈCLE DES LUMIÈRES (1715-1789)1

Claude Hartmann

RÉSUMÉ

Le monde des plantes a toujours suscité l'intérêt et la curiosité des hommes. Dès l'Antiquité, de la Bible à Hérodote et Aristote, nombreux sont les descriptions et les commentaires qui lui sont consacrés. Cependant l'accent est porté sur les avantages que pouvaient en tirer les hommes : agriculture avec les premiers agronomes tels Columelle ou Caton l'Ancien mais aussi parfums, remèdes et drogues utiles à la santé. Les premiers botanistes furent des médecins : Celse, Dioscoride, Galien. Dans les universités apparues au Moyen Âge, la botanique était partie intégrante des études médicales. Ce n'est qu'à la fin du siècle de Louis XIV que cet état de choses évolue et le siècle des Lumières va voir la naissance de la botanique en tant que science à part entière. Dans cette naissance, le royaume de France joue un rôle de premier plan. Divers systèmes de classification des végétaux sont proposés, de très nombreuses plantes nouvelles sont décrites, la physique des plantes ou physiologie végétale fait ses premiers pas et, surtout, une nomenclature binomiale, universelle, va s'imposer.

Le XVIIIe siècle marque l'apogée du livre scientifique français. Destiné tout d 'abord aux savants, il va toucher une part croissante de la population "éclairée". L'accès du monde des plantes va être facilité par l'apparition de flores d'un usage plus aisé et d'ouvrages illustrés par des planches imprimées en couleurs d'une grande qualité.

Introduction

Il est des périodes clés dans l'histoire de l'humanité. Bien qu'il n'ait pas comporté les vingt lustres réglementaires - on peut vraisemblablement situer son aboutissement mais aussi sa disparition entre la mort du Roi Soleil et l'avènement de la Grande Révolution, - le siècle des Lumières en est, sans aucun doute, l'une d'elles. Qualifiée, de manière plus dynamique, comme "*the Age of Enleightenment*" par les Anglais, "*das Zeitalter der Aufklärung*" par les Allemands, cette période a initié ou apporté d'importants changements dans la vie de la société.

Cela est vrai pour les sciences et, en particulier, pour la botanique. Certes, le monde des plantes avait, dès l'Antiquité, suscité l'attention de nombre d'esprits éminents. Mais cette attention était principalement orientée vers la recherche d'espèces utiles à l'homme, produisant des parfums et des drogues. Cela explique que, pendant des siècles, la botanique a été l'apanage des médecins. Elle est, dans les universités du Moyen Âge enseignée avec la médecine. Ce n'est qu'au cours du XVIIIe siècle qu'elle devient une science à part entière, indépendante de la médecine, ne se contentant plus de mettre des plantes en herbier. Notons cependant que beaucoup de botanistes de ce temps sont encore des médecins. Antoine, Bernard et Antoine-Laurent de Jussieu en sont d'illustres exemples.

Quoi qu'il en soit, les progrès sont importants. Les nombreux voyages entrepris à cette époque ont pour objectif principal de perfectionner la connaissance du monde : géographie mais aussi ethnologie, description de la faune et de la flore qui peuplent la planète. De très nombreuses espèces nouvelles sont décrites. Certes, Daubenton prétend que la nomenclature n'est d'aucune utilité et n'est qu'un art de mémoire. Son maître, Buffon, proclame que classer et nommer des plantes n'a que peu d'intérêt ; il se consacre aux grands problèmes et préfère échafauder de grands "systhèmes" qui exaspèrent Duhamel du Monceau. Linné, quant à lui, est convaincu que la compréhension de la nature passe d'abord par sa mise en ordre et la distribution des êtres vivants

[1] Séance publique du 17 mars 2005 au Muséum des Sciences naturelles d'Orléans.

en classes, ordres, familles, genres, espèces, variétés. L'introduction de la nomenclature binomiale constitue un progrès décisif. Les systèmes de classification, de Tournefort à Antoine-Laurent de Jussieu, en passant par Linné, sont nombreux, même s'ils ont des fortunes diverses. Les moyens d'observation se perfectionnent. Le siècle des Lumières est aussi un siècle de botanique.

Éclairer c'est publier : le livre est le vecteur incontournable de l'information. Il s'adresse tout d'abord aux "botanistes professionnels". Mais cette science nouvelle ne reste pas confinée dans le petit monde des "savans". Elle devient à la mode et passionne un nombre croissant d'"amateurs éclairés" qui se recrutent dans les milieux favorisés accessibles à la culture. Le baron Grimm remarque : "On ne vit peut-être jamais autant de ducs et pairs occupés d'art et de connaissances utiles". Tout au long du siècle, dans la bibliothèque que chaque personnage notable se doit de réunir, la place des ouvrages ayant trait aux choses de la religion diminue, au profit de celle consacrée aux Sciences et aux Arts, ce dernier terme étant compris comme ce que nous appelons maintenant les Arts-et-Métiers. Les cabinets de curiosités fleurissent. Les cours publics, dans le cadre du Jardin du Roi par exemple, ou encore donnés par des particuliers, connaissent un grand succès.

La vulgarisation scientifique touche la quasi-totalité de la noblesse et de la bourgeoisie. C'est un phénomène culturel d'une importance capitale. Nature est l'un des mots-clés du siècle.

Un ouvrage a beaucoup contribué à l'apparition de cet engouement. Le premier volume du *Spectacle de la Nature* ou *Entretiens sur les particularités de l'Histoire naturelle qui ont paru les plus propres à rendre les Jeunes-Gens curieux, et à leur former l'esprit,* de l'abbé Antoine-Noël Pluche, paraît en 1732. Il sera suivi de huit autres. Les rééditions seront nombreuses, 57 en français, car le succès est foudroyant. L'ouvrage, rédigé sous forme de dialogues, se veut agréable et d'un abord facile mais il est sérieux et bien documenté. L'abbé a lu, et il les cite, les meilleurs auteurs. Bien avant Pasteur, il repousse la théorie de la génération spontanée. Le *Spectacle* figure en très bonne place dans les bibliothèques et personne, du roi lui-même à Buffon, en passant par Mme de Pompadour ou encore par le très riche duc Emmanuel de Croÿ, ne veut l'ignorer.

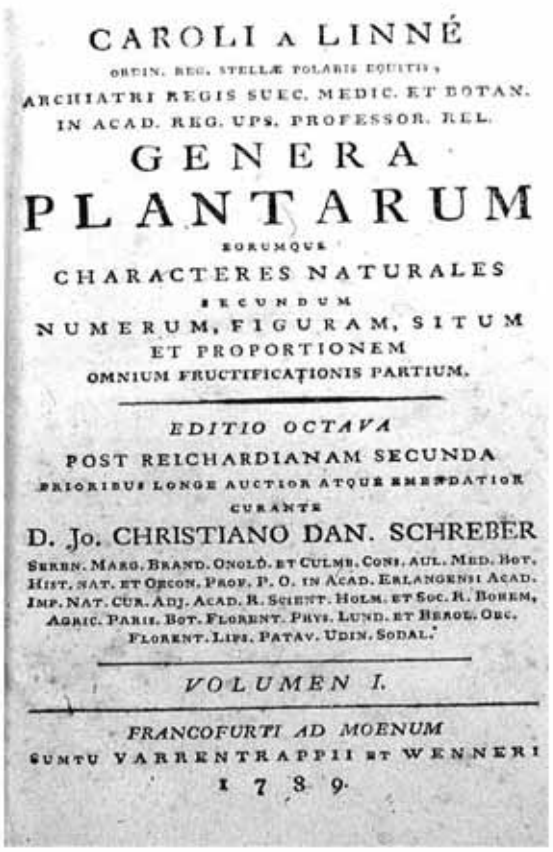
CAROLI A LINNÉ
ORDIN. REG. STELLÆ POLARIS EQUITIS,
ARCHIATRI REGIS SUEC. MEDIC. ET BOTAN.
IN ACAD. REG. UPS. PROFESSOR. REL.
GENERA
PLANTARUM
EORUMQUE
CHARACTERES NATURALES
SECUNDUM
NUMERUM, FIGURAM, SITUM
ET PROPORTIONEM
OMNIUM FRUCTIFICATIONIS PARTIUM.
EDITIO OCTAVA
POST REICHARDIANAM SECUNDA
PRIORIBUS LONGE AUCTIOR ATQUE EMENDATIOR
CURANTE
D. Jo. CHRISTIANO DAN. SCHREBER
SERENN. MARG. BRAND. ONOLD. ET CULMB. CONS. AUL. MED. BOT.
HIST. NAT. ET OECON. PROF. P. O. IN ACAD. ERLANGENSI ACAD.
IMP. NAT. CUR. ADJ. ACAD. R. SCIENT. HOLM. ET SOC. R. BOHEM,
AGRIC. PARIS. BOT. FLORENT. PHYS. LUND. ET BEROL. OEC.
FLORENT. LIPS. PATAV. UDIN. SODAL.
VOLUMEN I.
FRANCOFURTI AD MOENUM
SUMTU VARRENTRAPPII ET WENNERI
1789.

Mais intéressons-nous, dans un premier temps, au cercle restreint des "savans".

Les livres des "savans"

Publier un livre est pour le savant comme pour l'homme de lettres un aboutissement incontournable de son travail. Mais qui sont les "savans" ?

Ce sont d'abord, par définition, des gens instruits, issus d'un milieu social qui leur a permis de faire des études. Ils possèdent une fortune personnelle. Jouissant d'une grande liberté ils ne sont pas encore devenus des chercheurs fonctionnaires de l'État, soumis à des programmes de recherche, contraints de remplir des formulaires volumineux pour obtenir les moyens de faire leur métier. Duhamel du Monceau fait remarquer qu'il a consacré à ses recherches une partie de sa fortune personnelle. Seuls les botanistes les plus éminents, reconnus par le roi, ont une charge officielle et touchent une pension, souvent payée avec retard.

L'institution la plus prestigieuse est naturellement l'Académie royale des Sciences. Fondée en 1699, elle est divisée en classes qui correspondent chacune à un domaine scientifique. Que

l'on ne s'y trompe pas : la spécialisation, voire l'hyperspécialisation, qui sévit de nos jours était alors inconcevable. Les savants pouvaient encore avoir une culture générale et ils étaient beaucoup moins enfermés dans leur spécialité qu'aujourd'hui. Jusqu'en 1785 la zoologie n'était pas représentée à l'Académie et Buffon, de 1739 à 1744, a été adjoint puis associé dans la classe de botanique. Même remarque pour Daubenton de 1744 à 1759. L'agronome Henri-Alexandre Tessier fut nommé adjoint botaniste en 1783 en remplacement de Lamarck avant d'entrer dans la classe d'histoire naturelle et minéralogie ouverte en 1785. Étienne-François Geoffroy et son frère Claude-Joseph, dit le Cadet, bien que classés comme chimistes, ont fait aussi de la botanique.

La classe de botanique comprend deux membres adjoints, deux associés et trois pensionnaires, les seuls à être payés. En 1785, une réorganisation verra la création des classes de botanique et agriculture, introduite sans doute à la suite des travaux de Duhamel, et d'Histoire naturelle et minéralogie. Il faut aussi mentionner les membres d'honneur - Malesherbes fut l'un d'eux -, les membres surnuméraires - de 1717 à 1785, et les membres correspondants, rattachés à un pensionnaire. Je me contenterai de rappeler ici le nom des plus illustres : Antoine de Jussieu, son frère Bernard, leur neveu Antoine-Laurent, Jean-Etienne Guettard, Jean-Baptiste Lamarck, Michel Adanson. Henry-Louis Duhamel du Monceau, nommé adjoint chimiste en 1730, fera partie de la classe de botanique en tant qu'associé de 1730 à 1738, puis de pensionnaire de 1738 à 1782.

Autre institution vénérable : le Jardin du Roi auquel est associée une fonction d'enseignement. Bien entendu, les cours étaient donnés par des académiciens. Notons que la fonction de Jardinier au Jardin du Roi, du moins celle de Jardinier en chef, n'avait pas le sens restreint qu'elle a de nos jours puisque André Thouin fut nommé membre associé de l'Académie en 1786.

Cela dit, la botanique reste une science sévère. Les principaux ouvrages, du *de Plantis Epitome Utilissima* de Pietro-Andrea Matthiole (1586) et des *Institutiones Rei Herbariae* (1699) de Joseph Pitton de Tournefort au *Genera Plantarum secundum Ordines Naturales Disposita* (1789) d'Antoine-Laurent de Jussieu, en passant par le *Genera Plantarum* (1737) et le *Species plantarum* (1753) de Linné, sont rédigés en latin. Il y a cependant des ouvrages en français. L'Imprimerie royale sort en 1676 les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Plantes* de Denys Doddart puis, en1694, les *Elemens de Botanique* de Tournefort, en trois magnifiques volumes in octavo, ornés de 451 planches d'une grande précision dues au talent de Claude Aubriet. Les *Histoires et Mémoires* sont publiés par l'Académie tous les ans. Des revues scientifiques font leur apparition vers la fin du siècle comme le *Journal de Physique* fondé par l'abbé Rozier en 1771. Il demeure que, si l'inventaire et la mise en œuvre des trois règnes de la nature, entrepris par Aristote mais négligés par la suite, sont l'affaire du XVIIIe siècle, la multiplicité des systèmes de classification des plantes et le ralliement tardif de nombreux botanistes à la nomenclature binomiale de Linné n'ont pas facilité les choses et que les ouvrages s'avèrent rebutants pour un public même cultivé. Un exemple de marque : celui de Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour. Dans les 3525 titres de sa bibliothèque 21 seulement se rapportent au règne végétal dont un seul, le numéro 333 : l'*Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix et dans la Provence* de Pierre-Joseph Garidel, à la botanique proprement dite. D'une façon générale, cette science n'occupe, au milieu du siècle, qu'une place réduite dans les bibliothèques. Une exception de taille : celle de Guillaume-Chrétien de Lamoignon de Malesherbes. Il a rassemblé 7413 titres, 656 pour les sciences du végétal dont 472 pour la botanique "pure et dure", soit plus de 6%, ce qui est tout à fait inhabituel. Tous les botanistes de renom y figurent. Il est vrai que Malesherbes n'est pas un amateur ordinaire...

D'autres ouvrages suscitent d'avantage la curiosité : ceux relatant les voyages.

Les livres de voyage

Les récits de voyage ne sont, certes pas, une nouveauté. Pour ne donner qu'un exemple ancien et illustre, le "père de l'histoire", Hérodote, fut un grand voyageur ; il a parcouru le monde connu de l'époque, d'est en ouest, du nord au sud, sur des distances qui nous surprennent. Une part non négligeable de l'intérêt que porte le lecteur d'aujourd'hui à l'*Enquête* réside dans la description, pour la première fois, des pays qu'il a traversés. Il s'intéresse aux plantes même si l'on ne peut pas sérieusement le considérer comme un botaniste.

Le Roi Soleil envoie le Père Plumier en Amérique, Joseph Pitton de Tournefort au Levant. La relation du voyage de ce dernier, en deux volumes in-quarto illustrés de très belles planches par Claude Aubriet, offre la description de nombreuses plantes nouvelles.

Son successeur, Louis XV, le bien aimé, se passionne un temps pour la botanique. Aidé par l'académicien Louis–Guillaume Le Monnier, il donne des instructions strictes à tous les capitaines qu'ils relèvent de la Royale ou non. Les navires ont à leur bord des voyageurs naturalistes, tels Louis-Claude Richard, envoyé en Guyane, qui se définira plaisamment comme "itinerator botanicus ". Le Monnier précise : "Il ne faut point s'arrêter à la ressemble de nos arbres et plantes d'Europe. Il n'y a que les yeux d'un botaniste éclairé qui puissent faire des différences". En 1759, Linné donne son *Instructio peregrinatoris.* Les instructions du roi ne sont pas toujours suivies avec enthousiasme par les intéressés car ramener à bon port des plants d'outre-mer nécessite de les placer à la lumière, donc sur le pont où la place est réduite, dans des caisses à l'abri des rats et, surtout, de les arroser avec de l'eau douce.

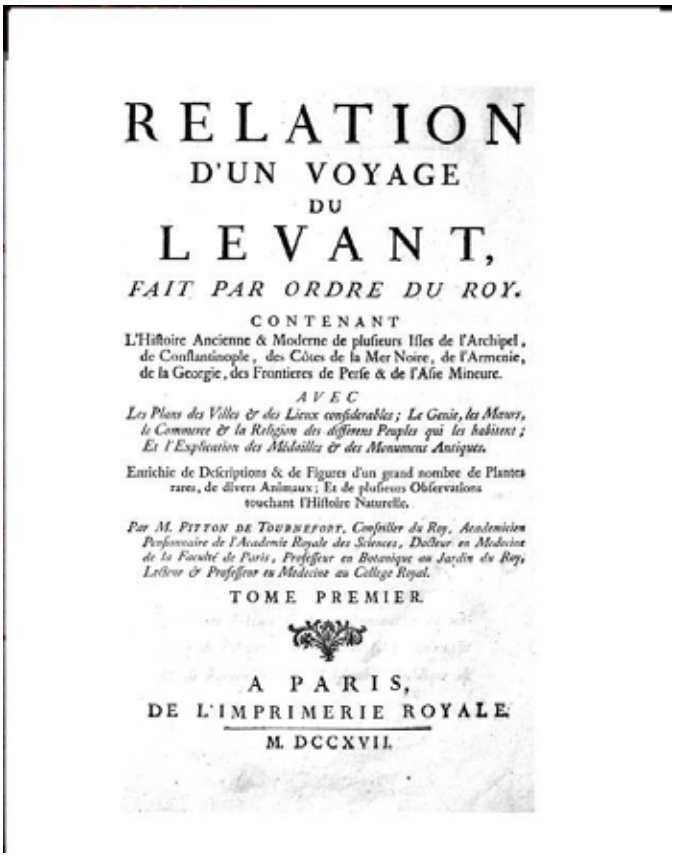

RELATION
D'UN VOYAGE
DU
LEVANT,
FAIT PAR ORDRE DU ROY.
CONTENANT
L'Histoire Ancienne & Moderne de plusieurs Isles de l'Archipel, de Constantinople, des Côtes de la Mer Noire, de l'Armenie, de la Georgie, des Frontieres de Perse & de l'Asie Mineure.
AVEC
Les Plans des Villes & des Lieux considerables; Le Genie, les Mœurs, le Commerce & la Religion des différens Peuples qui les habitent; Et l'Explication des Médailles & des Monumens Antiques.
Enrichie de Descriptions & de Figures d'un grand nombre de Plantes rares, de divers Animaux; Et de plusieurs Observations touchant l'Histoire Naturelle.
Par M. Pitton de Tournefort, Conseiller du Roy, Academicien Pensionnaire de l'Academie Royale des Sciences, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, Professeur en Botanique au Jardin du Roy, Lecteur & Professeur en Medecine au College Royal.
TOME PREMIER.
A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
M. DCCXVII.

Le siècle des Lumières a été un âge de voyages et a vu un nombre très important d'expéditions. Dans la préface de son ouvrage consacré au voyage de La Pérouse, Milet-Mureau écrit : "Les relations de voyage de découvertes peuvent être comptées parmi les livres les plus intéressans de l'histoire moderne". Un exemple parmi beaucoup d'autres : dans la bibliothèque du château de Vrigny, commencée par Duhamel du Monceau, continuée par deux de ses neveux Fougeroux, Armand-Eustache et André, sur 528 titres, 75 sont des récits de voyage, au premier rang desquels le *Voyage au Levant* de Tournefort. Durant la seconde moitié du siècle, les rubriques *Rhétorique, Antiquités, Droit canon, Écriture sainte* et *Médecine* sont supplantées dans les catalogues des bibliothèques par celle des R*écits de voyage*. En effet, les récits et les descriptions ne manquent pas. Gilles Boucher de la Richarderie publie, de 1806 à 1809, une *Notice complète et raisonnée de tous les voyages… publiés tant en langue française qu'en langue étrangère.* On y relève 3540 titres pour le XVIIIe siècle.

Une caractéristique importante : au contraire de celui des siècles qui l'encadrent, le but premier n'est pas de conquérir de nouvelles terres. L'esprit de connaissance prend le pas sur l'esprit de conquête. Si le pouvoir royal n'est pas indifférent à la nécessité de favoriser les échanges commerciaux, il s'agit avant tout de mieux connaître le monde, d'en faire, pour ainsi dire, l'inventaire, de ramener au pays la maximum d'échantillons. Henry-Louis Duhamel du Monceau et son ami, l'amiral Michel Barrin de la Galissonnière, publient en 1752 un *Avis pour le transport par mer des arbres, des plantes vertes, des semences, des animaux et de différens autres morceaux d'histoire naturelle,* ouvrage qui sera repris et augmenté, essentiellement en ce qui concerne la zoologie, sans nom d'auteur, par Étienne-François marquis de Turgot, le frère du futur ministre de Louis XVI [2].

En 1748, à 20 ans, Michel Adanson s'embarque pour le Sénégal. Il en revient 6 ans après avec des milliers d'échantillons. Son *Histoire naturelle du Sénégal* paraît en 1757.

L'expédition la plus spectaculaire est celle de la frégate la *Boudeuse* et de la flûte l'*Étoile* conduite par Louis-Antoine comte de Bougainville qui réussit un tour du monde de 1766 à 1769. Embarqué sur l'*Étoile* se trouve un botaniste hors du commun : Philibert Commerson. Il a

[2] Notons à ce propos qu'Arthur Young, visitant le marquis, ne manque pas d'ironiser sur les Français qui ne collectionnent que les plantes rares, alors que les Anglais recherchent les plantes utiles. Il reste que les plantes exotiques ont la cote. Témoin ce *Catalogue des fleurs et plantes, tant indigènes qu'étrangères, de pleine terre, d'orangerie, de serre tempérée et de serre chaude, cultivées au château de Saint-Mesmin près d'Orléans, vendues après le décès de Melle Raucourt, comédienne ordinaire du roi* (1815). On y trouce un *Adansonia,* autrement dit, un baobab.

emmené avec lui, déguisée en garçon, sa gouvernante, Jeanne Baret qui sera la première femme à faire le tour du monde. Le 25 octobre 1758, il annonce qu'il a trouvé "une sensitive que je suis sur le point d'introduire non dans mon herbier, mais dans le lit nuptial". Cette sensitive étant décédée, il fait de Jeanne Baret sa gouvernante et avant de s'embarquer la couche sur son testament rédigé le 14 et le 15 décembre 1766. Mû par le "désir ardent…d'être utile", il désire que son squelette serve à l'enseignement. C'est aussi un grand travailleur. Le 27 mai 1767, de Montevideo, il écrit à son frère : "Je ne sais souvent par où commencer, j'en perds le boire et le manger…, au point que le capitaine me supprime la lumière après minuit, parce qu'il s'est aperçu qu'au détriment de ma santé, je dérobois presque toute la nuit à mon sommeil pour pouvoir suffire à l'examen de tout ce qui se présente à moy". Au cours de son voyage il envoie à Le Monnier plus de 5000 plantes. Il quitte l'expédition à l'île de France (Maurice), où il reviendra mourir en 1773 non sans avoir "examiné l'histoire naturelle" des îles Bourbon, de France et de Madagascar. Sa nomination à l'Académie des Sciences sera proposée. Il a décrit plus de 30 genres botaniques nouveaux dont la *Bougainvillea* et l'*Hortensia* appelé aujourd'hui *Hydrangea*. Il n'apportera pas, malheureusement, sa collaboration à la publication d'un ouvrage d'ensemble et le récit de Bougainville, soldat, marin, mathématicien mais qui n'a rien d'un naturaliste, ne parle guère de botanique.

Autre occasion manquée pour l'édition. Louis XVI prend une part très active à la préparation d'un nouveau voyage autour du monde. Il sera dirigé par Jean-François de Galaup, comte de La Pérouse. Les instructions qui lui sont données sont minutieuses. La *Boussole* et l'*Astrolabe* emportent une bibliothèque et, en ce qui concerne plus précisément la botanique, tout le matériel nécessaire. Boites à herboriser, presses à herbier, papier buvard, rien ne manque. Mais le nombre des passagers est limité : "nos vaisseaux sont petits, et ce qui est nécessaire à notre subsistance est immense. Un seul homme de plus exige quinze cents rations, en ne le calculant que comme un matelot. Nous sommes obligés de nous restreindre…" constate La Pérouse. Plus loin : "M. de Jussieu désigne M. de La Martinière, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, pour la partie botanique ; il lui fut adjoint un jardinier du Jardin du Roy… M. Collignon fut embarqué". Ainsi Joseph de Boissieu de La Martinière : "qui est sur l'Astrolabe, a les plantes, et s'amuse (sic) aussi aux insectes, oiseaux et poissons…". Quant à l'intéressé (lettre envoyée de Ténériffe le 29 août 1785) il concevait ainsi sa mission : "Selon moi, le botaniste, arrivé dans un pays, doit s'occuper aussitôt à en examiner toutes les productions, à en tenir un catalogue exact, à en connaître le sol, l'exposition et la température, enfin à en juger, par l'analogie de la végétation qu'il aurait aperçue dans les différentes contrées, quelles sont les productions qui pourraient avec avantage se propager en France, et rendre par-là un service important à la Nation". Il ne saurait se contenter de mettre des plantes en herbier.

Certes, La Pérouse prendra la précaution d'envoyer à Versailles, par voie de terre, de la pointe du Kamtchatka en passant par la Sibérie, un membre de son expédition, Barthelemy de Lesseps, ce qui sauvera le Journal de la première partie du voyage ; lors de son escale en Australie, à Botany Bay, il adresse un dernier courrier vers la France. Mais le désastre de Varikono, dans les Philippines, où l'expédition se perd corps et biens, empêchera la publication d'un ouvrage complet et original.

Par parenthèse, évoquons les célèbres voyages du capitaine James Cook et le débarquement en Australie des botanistes Joseph Banks et Daniel Solander à Botany Bay. Le *Journal d'un voyage autour du monde traduit de l'anglois* par M. de Fréville paraîtra dès 1772. Dix ans plus tard, citons aussi le *Voyage aux Indes orientales et à la Chine* de Pierre Sonnerat où l'on trouve plusieurs planches consacrées aux végétaux.

Il faut remarquer que le succès des livres de voyage n'est pas dû uniquement à la botanique ou à la zoologie. Leurs auteurs s'attachent à la description des lieux et des coutumes des habitants. Ainsi, Tournefort s'intéresse aux femmes - nombre de planches représentent des costumes féminins -, et remarque : "Les dames de l'archipel [grec] portent des caleçons ; les Candiotes n'ont que leur chemise sous leur jupe". Ajoutons que si Bougainville n'est pas un botaniste, son récit se lit comme un roman. Les pages décrivant le séjour à Tahiti, qualifiée de nouvelle Cythère et la découverte par les indigènes de la véritable nature de Jeanne Baret sont particulièrement savoureuses. Mais revenons à la botanique.

L'apparition des *Flores*

Les observations des botanistes permettent de dresser des listes de plantes du monde entier. Il importe de savoir les déterminer avec précision. Jusqu'à la fin du siècle, la détermination des plantes était basée sur la description de leurs caractères avec l'aide de figures plus ou moins précises. Ainsi, avant la période qui nous occupe, Gaspard Bauhin et Pietro-Andrea Matthiole

dont Duhamel reprendra une partis des planches dans son *Traité des Arbres*, avaient illustré leurs ouvrages. Depuis, la qualité et la précision des planches se sont progressivement améliorées. Les planches du *Voyage au Levant*, dues au talent de Claude Aubriet le démontrent. L'ouvrage, cependant, est avant tout descriptif et, ce qui explique sans doute son succès, ne se limite pas à la botanique. S'adressant à des spécialistes, René-Louiche Desfontaines publiera à la fin du siècle une *Flora atlantica* consacrée à l'Algérie et à la Tunisie, répertoriant 1520 espèces et contenant, sur un total de 262 planches, 92 peintes par Pierre-Joseph Redouté, le peintre des roses, qui plus tard succèdera à Gérard van Spaedonc, en tant que peintre au Muséum, et 61 par son frère Henri-Joseph. Un autre exemple : l'*Histoire des Plantes d'Europe* ou *Élémens de Botanique pratique ; Ouvrage dans lequel on donne le Signalement précis, suivant la méthode et les principes de Linné, des Plantes indigènes, et des étrangères les plus utiles, et une suite d'Observations modernes* de Jean-Emmanuel Gilibert, qui paraît à Lyon en l'An IV (1798).

Mais il n'y a pas que les contrées lointaines. Nombreux sont ceux qui s'intéressent aux plantes de leur région ; des ouvrages s'efforcent de répondre à leur attente. Leur valeur est très inégale. Ils sont rédigés en latin ou en français.

En 1698, les presses de l'Imprimerie Royale sortent l'*Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris avec leur usage en médecine* de Joseph Pitton de Tournefort. En 1727, Sébastien Vaillant publie en latin et en français, son *Botanicon parisiense* ou *Dénombrement par alphabétique des plantes qui se trouvent aux environs de Paris.* Le remarquable naturaliste Jean-Etienne Guettard donne en 1747 ses *Observations sur les Plantes*, résultat de plusieurs années d'herborisations, commen-cées par son grand-père, dans la région d'Etampes, d'Orléans et du Maine-et-Loire. Pierre-Joseph Buc'hoz n'est certes pas un botaniste de la valeur de Guettard. Auteur prolixe il publie vers 1770 un *Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les trois Evêchés.* De même, François Dalibard propose un *Florae parisiensis prodromus.* La *Flore d'Alsace* de Marc Mappus le fils est publiée en 1742. Plus modestement, des inventaires floristiques sont dressés. Un exemple : l'*Essai sur la topographie d'Olivet, publié par la Société Royale de Physique, d'Histoire naturelle et des Arts d'Orléans,* imprimée par Couret de Villeneuve en 1784 due à Charles-Nicolas Beauvais de Préau.

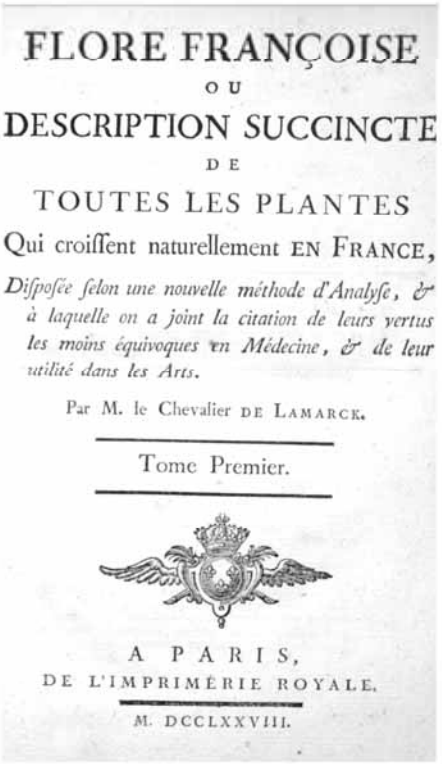
FLORE FRANÇOISE
OU
DESCRIPTION SUCCINCTE
DE
TOUTES LES PLANTES
Qui croiſſent naturellement EN FRANCE,
Diſpoſée ſelon une nouvelle méthode d'Analyſe, & à laquelle on a joint la citation de leurs vertus les moins équivoques en Médecine, & de leur utilité dans les Arts.
Par M. le Chevalier DE LAMARCK.
Tome Premier.
A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
M. DCCLXXVIII.

Il faut attendre 1778 pour que l'Imprimerie royale publie un ouvrage capital : la *Flore françoise* ou *Description succincte de toutes les Plantes qui croissent naturellement en France, disposées selon une méthode d'analyse et à laquelle on a joint la citation de leurs vertus les moins équivoques en médecine et leur utilité dans les Arts* de Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet chevalier de La Marck. La méthode d'analyse n'est rien moins que l'utilisation, pour la première fois, de clés dichotomiques. Elle sera améliorée, au début du siècle suivant par le grand botaniste Augustin-Pyrame de Candolle.

Les débuts de la vulgarisation scientifique

Répétons-le : il ne saurait, à cette époque, être question de culture de masse. Mais la botanique intéresse un nombre croissant d'amateurs éclairés. Les livres coûtent cher et la culture reste le privilège d'une minorité. Dans les limites de celle-ci : "les hommes d'étude et de lecture appartiennent ... un peu à tous les mondes, de la haute noblesse, à la magistrature, à l'église, à la finance".

Deux exemples de premier ordre :

- Malesherbes, nous l'avons vu, est un botaniste confirmé. Dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* Chateaubriand nous raconte plaisamment que son grand-père par alliance lui conseillait de combler ses lacunes en botanique avant de s'embarquer pour l'Amérique. Pour suivre ses conseils il n'eut pas à chercher bien loin et put ainsi feuilleter les ouvrages de Tournefort, de Bernard de Jussieu et de Duhamel dans la bibliothèque de son interlocuteur.

- Le duc Emmanuel de Croÿ, Maréchal de France, chevalier d'industrie, philanthrope, agronome, suit les cours de Valmont de Bomare, fréquente des botanistes et herborise autour de sa "campagne" d'Ivry. Il nous dit : "À la fin de janvier (1767), je repris le règne végétal, auquel je donnai toute l'étendue et l'ensemble que hors M. Pluche (l'abbé naturaliste) on n'y avait pas encore mis". Il ajoute : "Comme il me parut qu'on ne traitoit presque jamais le règne végétal comme règne mais comme la science à part de la botanique, ou qu'en médecin chimiste pour les propriétés, je crus remarquer qu'on pouvoit le treter particulièrement en vrai naturaliste". Il est donc atteint à son tour par la passion d'instruire, de faire sortir la science du cabinet des savants, qui est l'une des caractéristiques du siècle et il rédige une *Histoire naturelle, considérée en Physicien, Chimiste et Naturaliste* en 9 volumes manuscrits. C'est l'oeuvre d'un amateur et non d'un scientifique mais il est révélateur de l'esprit du temps.

Mais il y a aussi un public plus vaste et l'engouement pour la nature s'étend à la botanique. Le *Spectacle de la nature* parle des végétaux et comporte plusieurs planches dessinées par Madeleine Basseporte. Des botanistes éminents s'adressent à ces amateurs avertis. Ainsi, Duhamel du Monceau qui manifeste un souci constant de pédagogie ou encore l'abbé François Rozier qui publie avec Antoine-Louis Claret de la Tourrette et Jean-Emmanuel Gilibert les très intéressantes *Démonstrations élémentaires de Botanique* en trois tomes et un atlas, qui connaîtront plusieurs rééditions. Notons que cet ouvrage figure dans la bibliothèque de l'ingénieur orléanais Robert Soyer. Quant au roi Louis XV, ses connaissances en botanique sont réelles. Il s'intéresse plus à la "physique" des plantes qu'à leur description et les ouvrages de Duhamel figurent en bonne place (armoires 8 et 10) dans son cabinet de Versailles.

C'est l'une des figures les plus représentatives du siècle, Jean-Jacques Rousseau, qui va faire le plus pour la vogue de la botanique. Il a beaucoup enseigné la musique, copié beaucoup de partitions, et il s'est cru un musicien. De même, il acquiert les rudiments de la botanique en lisant, en herborisant sans cesse, en cultivant la compagnie de botanistes confirmés comme l'abbé Rozier et La Tourrette et il se croit un botaniste. Il caresse un moment l'idée de rédiger une flore de l'île Saint-Pierre où il est en exil en Suisse. Il soumet à Malesherbes l'idée de faire de petits herbiers à l'usage des débutants en botanique et propose même de les livrer par abonnement. Herboriser est, en effet, fort à la mode du temps et nombre d'amateurs éclairés font des herbiers. Mais Malesherbes ne se montre guère enthousiaste. Quoiqu'il en soit, Rousseau a laissé de nombreux herbiers. Lors de son séjour à Ermenonville du 20 mai 1778 au 2 juillet de la même année, date de sa mort, il amasse du "foin". Les plantes seront triées en 1788 par Arsenne Thiébault de Bernaud. La liste de ces plantes, après vérification, peut, aujourd'hui, permettre de mieux comprendre l'évolution des biotopes de la région.

Mais Rousseau n'hésite pas à écrire : "Le premier malheur de la botanique est d'avoir été regardée dès sa naissance comme une partie de la médecine", ou encore : "J'ai toujours cru que l'on pouvait être un grand botaniste sans connoître une plante par son nom". et dans la 7ème *Promenade d'un Rêveur solitaire* il déclare : "Une autre chose contribue encore à éloigner du règne végétal l'attention des gens de goût : c'est l'habitude de ne chercher dans les plantes que des drogues et des remèdes".

Rousseau a de la nature une vision très personnelle, incontestablement romantique. Il veut faire partager sa passion. S'il estime inutile, voire dangereux, d'apprendre à lire aux enfants de la campagne, incapables, selon lui, de tirer profit d'un enseignement, il réserve en revanche tous ses soins à l'éducation des enfants issus d'un milieu aisé et cultivé qui bénéficient des meilleures chances de s'épanouir et de devenir des citoyens utiles à la société. Dans ses *Lettres élémentaires sur la Botanique*, rédigées entre 1771 et 1773 et adressées à Madeleine-Catherine Delessert née Boy de la Tour, qu'il a connue à Lyon lors de son séjour en 1768, il s'efforce, dans un style agréable, avec une pédagogie incontestable, de présenter les principes fondamentaux de la science des plantes. Il poursuivra le même but avec son *Dictionnaire des termes en usage en Botanique* : "Les livres des botanistes modernes n'instruisent que les botanistes, ils sont inutiles aux ignorans : il nous manque un livre élémentaire avec lequel un homme qui n'auroit jamais vu de plantes put parvenir à les étudier seul". Ses définitions sont simples et agréables. Laissons parler ici un botaniste du temps, Louis-Claude Richard : "Le *Dictionnaire* de Rousseau, suffisant pour donner une idée de la science végétale, ne l'étoit pas pour ceux qui, voulant approfondir ce qu'ils étudient, ne se contentent pas de cueillir ça et là quelques fleurs passagères". Un peu moins de deux siècles plus tard, un autre botaniste, Roger de Vilmorin,

donnera lui aussi son appréciation : "ce qui choque ici, c'est que Rousseau n'est pas ou plutôt n'est pas toujours inspiré par un esprit scientifique rigoureux, qu'il '"entrelarde" une œuvre qui ressortit de la logique de réflexions et d'opinions subjectives, empreintes souvent d'un finalisme étranger à la science".

Le livre de botanique va connaître un progrès décisif : celui de la couleur. Certes les planches peuvent être rehaussées d'aquarelle. Le résultat est parfois magnifique mais il est ruineux. Un procédé d'impression nouveau va permettre d'éviter le coloriage à la main et de réduire très sensiblement les coûts.

Un précurseur : Pierre Bulliard

Jean-Baptiste-François Bulliard dit Pierre, naît le 24 novembre 1752 dans le Barrois, à Aubepierre, petite ville située dans l'actuel département de la Haute-Marne. Dernier né d'une famille de treize enfants, très tôt orphelin, il peut néanmoins faire des études au collège de Langres puis trouve un emploi à l'abbaye de Clairvaux, ce qui lui permet d' aborder les sciences naturelles. Il a la passion de la chasse, réalise une importante collection d'oiseaux empaillés par ses soins. À 15 ans, il a constitué un très bel herbier. Vers 1775, venu à Paris, il étudie la médecine et la botanique. Puis il apprend la technique de la gravure auprès de Martinet. François-Nicolas Martinet, né en 1731, est l'auteur de la plus grande partie des 673 très remarquables planches, rehaussées de couleurs à la main, de format 32,5 x 24, de la grande édition par l'Imprimerie royale de l'*Histoire Naturelle des Oiseaux* de Buffon, Gueneau de Montbéliard et l'abbé Bexon. Quelques-unes de ses planches ornent actuellement les murs du cabinet de travail de Buffon à Montbard. Bulliard est donc à bonne école et devient un maître de la gravure et de l'aquarelle. En témoignent les 640 planches de la *Flora parisiensis* ou *Figures des plantes qui croissent aux environs de Paris ; avec les différens noms, classes, ordres et genres qui leur conviennent, rangés suivant la méthode sexuelle de M. Linné, leurs parties caractéristiques, parts, propriétés, vertus et doses d'usage en médecine, suivant les démonstrations de botanique qui se font au jardin du Roy* dont les six volumes in-8 sortent chez P. F. Didot entre 1776 et 1783. Ces planches gravées et coloriées à la main sont des chefs-d'œuvre de finesse, de délicatesse et de minutie qui témoignent de la maîtrise et de la très grande habileté de leur auteur. L'ouvrage précise la situation dans la classification, le détail des parties caractéristiques, les qualités et propriétés, l'usage des plantes représentées. En effet, Bulliard va s'efforcer de mettre sur le marché des ouvrages de botanique, accessibles au lecteur cultivé, d'une rigueur scientifique sans défaut.

Ses intentions pédagogiques sont claires et il va écrire : "On se plaint que l'on ne met pas assez de simplicité dans les méthodes, et qu'elles sont d'une faible ressource pour quiconque veut se livrer à l'étude des plantes, surtout quand on n'est point à portée de suivre les démonstrations qui se font sur la nature dans les jardins botaniques. J'avoue que les méthodes, mêmes les plus simples, sont encore hérissées de beaucoup de difficultés". Ou encore : " Tout le monde s'occupe des moyens d'étendre l'empire de la Botanique ; moi, c'est ce dont je m'occupe le moins : je n'envisage cette science que du côté de son utilité ; mon objet est de mettre sur la voie des découvertes importantes qu'il reste à faire dans cette partie de l'Histoire naturelle, plusieurs classes de citoyens utiles qui n'ont pas plus de temps qu'il leur faut pour s'acquitter convenablement des devoirs de leur état. Je n'emploie pour cela ni le choix des mots, ni le pour des phrases ; mon crayon me suffit pour remplir la tâche que je me suis fixée". L'influence de Jean-Jacques est patente.

Mais un progrès technique va lui permettre une plus grande diffusion. Il perfectionne, en effet, un procédé d'impression en couleurs, s'affranchissant

ainsi de la nécessité de faire des retouches au pinceau. Il peut alors faire paraître son *Herbier de France* ou *Collection complette des plantes de ce royaume*. L'ouvrage est publié sous forme de fascicules de format petit in-folio à partir de 1780. Des cahiers trimestriels de 10 planches imprimées en couleurs étaient prévus ; ce sera des cahiers mensuels de 4 planches. L'*Herbier* débute par les *Plantes vénéneuses ou suspectes* (planches 1 à 200), de la Lauréole femelle (*Daphne mesereum*) à la Mandragore femelle en passant par l'Agaric bulbeux (notre Amanite phalloïde) et le Pavot somnifère. Puis viennent les *Plantes médicinales* (planches 201 à 400) et enfin les *Champignons* (planches 401 à 602). Le tout est présenté dans un ordre qui désoriente le lecteur d'aujourd'hui. Bulliard n'aura pas la possibilité de poursuivre son panorama comme il le souhaitait par : *Les Plantes alimentaires de la France,* la *Collection des Plantes grasses* et celle des *Frumentacées et des plantes qui peuvent faire le meilleur fourrage*. Le temps, ainsi que les moyens matériels lui feront défaut. À remarquer que les arbres ne sont pas prévus. Peut-être qu'un ouvrage les concernant a-t-il paru inutile après ceux de Duhamel du Monceau où se détache le magnifique *Traité des Arbres fruitiers* aux planches gravées d'après Claude Aubriet, Madeleine Basseporte et l'abbé Le Berryais.

Bulliard meurt à Paris, dans l'île Saint-Louis, 1 quai de l'Égalité, aujourd'hui quai d'Orléans, en face du Pont Rouge, remplacé aujourd'hui par le pont Saint-Louis, le 8 vendémiaire an II, soit le dimanche 29 septembre 1793, dans la maison où il vivait au deuxième étage et où il avait installé son cabinet de curiosités et son laboratoire au troisième. Notons que, dans cette même île mais au 13 quai d'Anjou, Duhamel du Monceau décédait 11 ans auparavant. Il n'y avait pas de cimetière dans l'île qui était fréquemment inondée. La trace des deux sépultures a été perdue. Si, récemment, une plaque a été apposée quai d'Anjou à la mémoire de Duhamel, initiateur de l'agronomie moderne et de la sylviculture, rien ne rappelle au passant l'existence de Jean-Baptiste-François dit Pierre Bulliard, pionnier de la mycologie. Sa maison a disparu lors du percement de l'actuelle rue Du Bellay.

Conclusion

Malgré les progrès réalisés par Bulliard, le livre est, et reste, un objet de luxe. Si son procédé permet de baisser les prix, chaque fascicule de l'*Herbier* coûte tout de même 100 livres. Il est hors de question, pour la très grande majorité des Français, de les acquérir.

À ce propos et plus généralement, Michel Marion nous donne des points de repère dans une étude portant sur les 237 bibliothèques des Parisiens au cours de la décennie 1750-1759. Le nombre moyen de volumes est de 1084 pour une valeur moyenne de 1700 livres. La valeur moyenne d'un volume est d'une livre 10 sols[3]. Évidemment, les ouvrages que nous avons cités se situent très en dessus de cette moyenne. Ajoutons que la production de livres triple en France entre 1700 et 1780 pour atteindre un millier de titres et que de nombreuses bibliothèques publiques sont ouvertes aux "savants" et aux "curieux".

Ce qu'il est convenu d'appeler la culture de masse va se mettre en place, très progressivement, pendant les deux siècles suivants. Cela dit, quel est la place du livre de botanique aujourd'hui ? Les Français ont-ils le goût de la botanique ? Laissons de côté la télévision qui offre à certaines heures de moindre écoute ou sur des chaînes câblées des reportages où de belles images sont accompagnées d'un commentaire qui manque bien souvent de rigueur scientifique. Certes, l'édition nous propose nombre de livres souvent très bien illustrés, la plupart d'origine anglo-saxonne, mais il suffit d'emmener des enfants en forêt pour se rendre compte qu'ils ignorent à peu près tout des arbres. L'enseignement de la botanique, comme celui de la zoologie, a disparu des programmes des universités.

Mais je m'égare. Préférons à ces considérations pessimistes, une confiance raisonnée dans le progrès. Le monde de l'édition est, et sera encore, bouleversé par l'apparition des nouvelles techniques de numérisation. Je n'ouvrirai pas le débat sur la question de savoir si la révolution de l'Internet est comparable à celle de l'imprimerie. Mais si vous voulez admirer, sans danger pour les précieux exemplaires qui nous sont parvenus, les planches de Bulliard, surfez sur le Net.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

BECKMANN (Friedhelm), *Französische Privatbibliotheken. Untersuchungen zu Literatursystematik und Buchbesitz im 18. Jahrhundert*, Frankfurt, 1988, 160 p.

[3] le salaire moyen d'un ouvrier parisien est d'une livre par jour ouvré.

BOUGAINVILLE (Louis-Antoine) comte de, *Voyage autour du monde par la Frégate du Roi La Boudeuse et la Flûte L'Étoile en 1766, 1767, 1768 et 1769.* Paris, Saillant, 1771,1 vol. in quarto, 3 gravures et 20 cartes.
BULLIARD (Pierre), *Herbier de France* ou *Collection complette des plantes de ce royaume.* 602 lanches en couleurs, petit in-folio, Paris, 1780 et suiv[4]. Ouvrage numérisé, avec une Introduction de C. Hartmann : http ://www.bium.univ- paris5.fr/histmed/medica/flore.htm
CROY, (Emmanuel) duc de, *Catalogue des Livres de la Bibliothèque de Monseigneur le Duc de Croÿ.* Bibliothèque municipale de Valenciennes, manuscrit, MC. 1033 (769), nd, 486 p. table.
JUSSIEU, (Antoine-Laurent de), *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita, juxta methodum in horto regio parisiensi exaratam.* Paris, Hérissant et Barrois, 1789, 1 vol. in-8.
LAMARK, (Jean-Baptiste-Pierre-Antoine Monet), chevalier de, *Flore françoise* ou *Description succincte de toutes les plantes qui croissent naturellement en France, disposées selon une ouvelle méthode d'analyse et à laquelle on a joint la citation de leurs vertus les moins équivoques en médecine et de leur utilité dans les arts.* Paris, Imprimerie royale, 1778, 3 vol. in-8, 8 planches dépliantes.
LINNÉ, (Carl von), *Genera plantarum eorumque characteres naturales secundum numerum, figuram, situm et proportionem omnium fructificationis partium.* 8ème édition revue et augmentée. Frankfurti am Moenum, Varrentrapp et Wenner, 1789, 2 vol. in-12, 872 p. La première édition date de 1737.
MARION, (Michel), Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIIIe siècle : 1750/1759. Paris, Bibliothèque nationale, 1978, 247 p.
MILET-MUREAU, (Louis-Marie-Antoine Destoff) baron de, *Voyage de La Pérouse autour du monde, publié conformément au décret du 22 avril 179,.* Paris, Imprimerie de la République, an V (1797), 4 vol. in-quarto, 1 atlas in folio.
YON, (Jean-Luc), 1797, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Chrétien-Guillaume Lamoignon Malesherbes avec une table alphabétique des matières et des auteurs.* Paris, J.L. Nyon aîné, 1797, vol. in-8 non paginé.
TOURNEFORT, (Joseph Pitton de), *Relation d'un voyage du Levant fait par ordre du Roy.* Paris, Imprimerie royale, 1717, 2 vol. in quarto. Nombreuses figures de Claude Aubriet.
ROUSSEAU, (Jean-Jacques), *Lettres sur la botanique, Fragments pour un dictionnaire des mes en usage en botanique…* in *Œuvres complètes,* Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, **IV**,1969, présentation et notes de Roger de Vilmorin, p. 1151-1892.

DISCUSSION

Intervenant : Comment réalisait-on les gravures qui figurent dans les livres ?

Claude Hartmann : Comme je l'ai signalé, les figures étaient gravées d'après un dessin fait par un spécialiste de ce genre. Les planches obtenues étaient alors rehaussées d'aquarelle, au pinceau et une à une, ce qui explique leur prix élevé. Le mérite de Bulliard a été de perfectionner un procédé d'impression en couleurs. Mais ne me demandez pas de détails techniques car je ne suis guère compétent en la matière.

Pierre Bonnaire : L'inventaire des plantes fait au XVIIIe siècle semble considérable. Comment se situe-t-il par rapport au nombre d'espèces que l'on connaît aujourd'hui ?

Claude Hartmann : Le *Genera plantarum* de Linné donne, dans son édition de 1791, 1769 genres différents. Linné a classé plus de 7 700 espèces végétales. Le nombre total de plantes connues actuellement doit avoisiner 400 000. Même si les tendances à l'inflation ont été freinées, il est certain que la biodiversité du monde végétal est plus grande et que, même si cela peut paraître paradoxal, elle est encore loin d'être totalement appréhendée.

Intervenant : En définitive peut-on conclure que la botanique est une science française ou européenne ?

Claude Hartmann : Je me suis volontairement limité dans cette communication à la France des Lumières. Mais, bien sûr, la botanique est une science européenne. L'illustre suédois Linné (1707-1778) en est l'illustration ainsi que l'Anglais Joseph Banks (1743-1820) pour ne citer qu'eux. Et comment laisser de côté le très éminent professeur Nikolaus-Franz-Joseph von Jacquin qui dédia le genre *Hamelia* à Duhamel du Monceau ?

Gérard Hocmard : Du côté des Anglais les Tradescants étaient des Huguenots. Ils avaient fait des voyages pour le compte du roi d'Angleterre. Ils étaient attachés à l'hôpital Saint-Thomas où il y a eu la première table de dissection en Angleterre. C'est un lieu connu. Les Tradescants avaient un jardin au pied de l'hôpital Saint-

[4] Il est possible de consulter cet ouvrage à la BN, à la bibliothèque du Muséum de Paris ou encore à l'Université de Paris V.

Thomas où ils apportaient toutes les plantes. En trois générations, ils ont ramené des millions de choses. Ils étaient huguenots, donc ils parlaient français et communiquaient avec la France.

Claude Hartmann : Dans un projet de préface pour une seconde édition du *Traité des Arbres*, Fougeroux de Bondaroy fait mention des graines qui étaient envoyées d'Angleterre à son oncle par l'intermédiaire de Claude Richard, jardinier en chef du Trianon, sous le contrôle attentif du roi Louis XV.

Intervenant : Quelle est aujourd'hui la place de la systématique en France ?

Claude Hartmann : La systématique a souvent été une science décriée et méprisée. Elle fait pourtant appel aux techniques les plus modernes et l'on parle d'une systématique moléculaire. Celle-ci réserve sans aucun doute des surprises importantes. Mais sa disparition quasi totale dans les enseignements dispensés par les université est plus que préoccupante et, par certains aspects, suicidaire.

Jean-François Lacaze : Je cite un exemple très récent : les botanistes asiatiques, qui avaient tendance à beaucoup classifier la botanique, avaient identifié une vingtaine d'espèces de peupliers. Après des études de génomes faites en particulier à Seattle aux États-Unis, il n'en reste plus que trois. Il n'est pas impossible que la systématique se simplifie dans un certain nombre de cas. Il est possible aussi qu'elle se complique. Ce sera aussi compliqué que la botanique traditionnelle. Il ne faut pas se faire d'illusions, il faudra travailler pour devenir systématicien. Je ne crois guère aux solutions de facilité dans ce domaine.

Intervenant : Je suis abonné à la revue *Hommes et plantes* du CCVS. Dans le dernier numéro, il y a un article très important sur un botaniste voyageur de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, Michaux. Il a publié beaucoup de livres. Il a son nom associé à beaucoup de plantes, en deuxième nom, et il a fait des découvertes qui, je crois, sont assez sensationnelles du côté de Bagdad, d'abord, puis dans une autre partie du monde aux États-Unis comme le chêne véloce (?). Il y a aussi à la Bibliothèque nationale, au cabinet des antiquités, la "pierre de Michaux", comme il y a "la pierre de Rosette". C'est une grosse pierre de cinquante centimètres de hauteur qui a été la première pierre découverte avec tous les caractères cunéiformes. Je vous recommande donc cette revue.

Claude Hartmann : André Michaux (1746-1802) est l'auteur de deux ouvrages importants : l'*Histoire des chênes d'Amérique : ou descriptions et figures de toutes les espèces ou variétés de chênes de l'Amérique Septentrionale, considérées sous les rapports de la botanique, de leur culture et de leur usage*, Paris, 1801 et la *Flora boreali-americana : sistens caracteres plantarum quas in America septentrionali collegit et detexit Andreas Michaux*, Paris et Strasbourg, 1803.

Bernard Bailly : Vous nous avez appris que le concept même de systématique est en pleine évolution, ainsi que le fondement de la systématique. Je voudrais revenir à l'esprit pratique, c'est-à-dire la connaissance de la flore et de la faune que peuvent avoir les naturalistes. Professionnellement, j'ai eu quelquefois à faire à des gens qui se proclamaient écologistes, dont je m'apercevais que les connaissances en systématique étaient assez faibles. Ils élaboraient des théories sur les relations entre les être vivants qu'eux-mêmes ne savaient pas nommer. Je me rappelle une conférence d'un jeune écologiste qui contestait même le fait que l'homme s'arroge le droit de nommer les êtres vivants, les plantes et les animaux. Pour lui, l'homme étant un élément de la nature comme les autres, il n'avait pas le droit de les dominer en les nommant.

Claude Hartmann : Le propos est amusant. Mais je rappelle que Buffon pensait que nommer les plantes ne servait à rien. Linné, qui ne l'aimait guère, lui a néanmoins dédié le genre *Buffonia*, plante, il est vrai, nullement aussi spectaculaire que ce flamboyant naturaliste.

Gérard Hocmard : Je ne connais rien en botanique et je me garderai bien d'intervenir dans ce domaine. Mais je me permets de contester le "pont rouge" qui n'était pas peint en rouge. Il y avait beaucoup de "ponts rouges" en France. Il s'agissait des ponts à péage où l'on payait un liard, un liard rouge parce qu'il était en cuivre. Tous les ponts où l'on payait ce liard s'appelaient "le pont rouge".

Dans l'île Saint-Louis, les gens s'étaient plaints que les liaisons avec la terre ferme étaient difficiles. On leur a dit : on va faire un pont mais il sera à péage.

Claude Hartmann : Jacques Hillairet, l'éminent spécialiste des rues de Paris, indique que le pont – il n'est pas spécifié s'il était à péage – reconstruit en bois en 1717, à la suite d'une débâcle de la Seine, et accessible aux seuls piétons, était peint au minium d'où son nom. Il fut démoli en 1795. Rien n'empêche que ce pont ait été, à la fois, à péage et peint en rouge.

LA MUSIQUE DU XXIe SIÈCLE :

UN RETOUR AU MOYEN ÂGE ?[1]

Claude-Henry Joubert

RÉSUMÉ

Que sera la musique du XXIe siècle ? L'inventaire des musiques qu'on peut entendre aujourd'hui fait ressortir une grande diversité (musiques "industrielles", chansons à texte, jazz et musiques issues du jazz, musiques "actuelles", musique "techno", musiques traditionnelles, musique savante contemporaine, musique classique)… D'une part, l'examen de ces diverses musiques montre que beaucoup d'entre elles utilisent un langage harmonique qui avait déjà cours au XVIIIe siècle. D'autre part, le mélomane d'aujourd'hui se détourne de la musique savante contemporaine pour écouter presque exclusivement les musiques du passé : musiques baroque, classique, romantique… Ces constatations ne laissent pas d'être inquiétantes. Il est vrai que la recherche, en matière musicale, a atteint ces dernières années des limites infranchissables (hyper-sérialisme, pièces jouées sur un piano rempli de spaghettis…)

L'espoir vient d'une nouvelle technique de composition, celle du "réemploi", mise en pratique notamment par les jeunes des banlieues qui captent sur Internet des fragments d'œuvres musicales pour les compléter, les modifier, les combiner de façon à obtenir des œuvres nouvelles, à leur tour envoyées sur Internet pour être mises à la disposition d'autres amateurs. Cette technique de "collage" se rapproche de la naissance de la polyphonie au Moyen Âge, lorsque les moines ont agrémenté le chant grégorien par une deuxième voix, puis une troisième, une quatrième… enrichissant ainsi la mélodie et créant parfois d'extraordinaires chefs-d'œuvre.

La musique du XXIe siècle : un retour au Moyen Âge ? est un titre provocant. Il ne s'agit cependant pas d'une boutade, mais d'une réalité que cette communication se propose de présenter et de justifier.

La musique du XXIe siècle sera différente de celle du XXe. C'est un truisme : la musique du XXe siècle fut différente de la musique romantique, elle-même bien différente des musiques classiques, "baroques", renaissantes et médiévales… Mais quelle sera-t-elle ? Pour tenter de répondre à cette question, la bonne méthode est peut-être d'examiner tous les aspects de la musique d'aujourd'hui.

ASPECTS DE LA MUSIQUE D'AUJOURD'HUI

La musique "industrielle et commerciale"

Se présente en premier lieu, dans ce tour d'horizon, la musique "de tous les jours", **musique industrielle et commerciale** entendue sans discontinuer à la radio, à la télévision et dans beaucoup de lieux publics.

[1] Séance publique du 7 avril 2005 à l'auditorium de la Médiathèque d'Orléans.

Premier extrait musical entendu : *Up and Down*, "hymne officiel" des participants à l'émission de M6 *Loft Story* (Éd. ASP Productions / M6 Interactions, 2001). Pas de musiciens pour cette musique, ni chanteurs, ni instrumentistes. Les sons "instrumentaux" sont électriques, les voix sont celles des concurrents de la célèbre émission-concours qui révéla Steevy et Loana… Une première remarque s'impose : cette musique indigente (qui connut un bref succès) est une musique tonale (en do majeur) utilisant - dans sa plus simple expression - le langage harmonique en vogue au milieu du XVIIIe siècle. Cet anachronisme est sans doute intéressant.

Deuxième extrait musical entendu, autre musique "actuelle" : *Candle in the Wind 1997*, ballade chantée par Elton John aux obsèques de Lady Diana et enregistrée aussitôt après au profit du *Diana, Princess of Wales Memorial Fund* (Polygram Company, 1997). Bien que composée à la fin du XXe siècle par Elton John, cette chanson d'amour (succès mondial) est très proche, mélodiquement et, surtout, harmoniquement, du célèbre *Plaisir d'amour* (paroles de Jean-Pierre de Claris de Florian, musique de Martini - pseudonyme du compositeur allemand Schwartzendorf). Ce nouvel anachronisme est encore intéressant ; on aime utiliser en 1997 un langage musical vieux de deux cents ans. En 1780, la musique était vive et nouvelle, et se réclamait bien peu de celle de la Renaissance…

La **chanson à texte** a évolué depuis trente ans, le talent de Brel, Brassens ou Ferré est plus difficile à discerner aujourd'hui…

Troisième extrait musical entendu : *C'est beau la vie* (Virgin France, 1998). Les paroles navrantes de ce rap sentencieux sont dues à Doc Gynéco et Bernard Tapie. Guère de mélodie : les deux auteurs-interprètes parlent et fredonnent sur un fond musical encore une fois harmoniquement classique.

Constatons que le langage harmonique de toute la musique de variétés d'aujourd'hui est fondé sur l'utilisation du système tonal classique du XVIIIe siècle. Jamais, dans l'histoire de la musique occidentale, on n'avait connu un tel engouement pour un langage vieux de deux siècles. Ce n'est sans doute pas dans ce retour à un passé ancien qu'il faut espérer trouver la voie d'une nouvelle musique du xxie siècle.

Le jazz et ses dérivés

Le jazz, jaillissant jusque dans les années 1960, est devenu, en partie, une musique de répertoire. On aime écouter les disques ou jouer dans le style de Louis Armstrong, Duke Ellington ou John Coltrane. Le jazz nouveau est peut-être moins recherché - dans les rayons des disquaires - que le jazz consacré, du rag-time au be-bop. Mais le jazz a, en partie, cessé de suivre une évolution linéaire. Les lignes qui président à sa destinée sont, aujourd'hui plus qu'hier, croisées, on dit "métissées" : latin-jazz, jazz-rock, jazz-fusion, jazz manouche, jass électronique… Il y a, dans ces croisements, matière à évolution et à renouvellement. On en reparlera.

Les descendants du jazz et du Rhytm and Blues ont l'air bien vivant : rock, rap, hip hop, hard rock, soul, reggae, funk, groove… C'est la musique des jeunes gens à partir de dix ans. Elle est très écoutée, très diffusée et même très pratiquée : beaucoup d'adolescents, bien équipés en instruments de musique électriques, imitent, tâtonnent puis inventent leur propre musique. Cela ne se passe guère dans les conservatoires : plutôt dans les caves des cités d'Aulnay-sous-Bois ou d'Aubervilliers, dans le "neuf-trois", comme on dit… C'est là qu'on a produit le premier rap français et d'autres musiques nouvelles. Il est réconfortant de constater qu'il existe aujourd'hui un courant actif, des groupes entreprenants, des désirs forts, exprimés et même réalisés. Ce réconfort est, hélas, de courte durée. Le marché mondial de la musique est un immense marché, car les jeunes gens sont de très grands consommateurs. Force est de constater que toutes les nouveautés trouvées par ces jeunes musiciens improvisés et amateurs qui veulent utiliser la musique pour convaincre, contester et combattre, sont immédiatement repérées, analysées et manufacturées par les industries du disque. Il est navrant de s'apercevoir que les jeunes auditeurs de *Fun radio*, *NRJ* ou *Skyrock*, croyant écouter *leur* musique, n'écoutent, en réalité, que des produits industriels calibrés !

Il existe, néanmoins, des musiques actuelles vivantes. On les trouve dans des mouvements musicaux durs, sombres et violents, auprès desquels la pop music des années 1970 fait figure de berceuse : *heavy metal*, exacerbation du hard rock lui-même, rock "gothique" issu en partie du mouvement punk, ou encore le mouvement "indus" dont les sonorités - indus-trielles - s'inspirent du bruit des machines dans les usines métallurgiques…

Quatrième extrait musical entendu : *Ich will*, un très grand succès (dans toute l'Europe) du groupe "métalleux" *Rammstein*, créé en 1988, groupe qualifié parfois de "bestial et sanguinaire" et qu'on a accusé un moment d'appartenir à la mouvance néo-nazi (Édition Rammstein, 2001).

Ich will dass ihr mir vertraut,	*Je veux que vous vous confiiez à moi*
Ich will dass ihr mir glaubt	*Je veux que vous me croyiez,*
Ich will eure Blicke spüren,	*Je veux sentir vos regards*
jeden Herzschlag kontrollieren…	*contrôler chaque battement de cœur…*

Voix extrêmement grave, percussion assourdissante comparable au crépitement de mitraillettes, cette musique est effrayante et aurait plu à Berlioz qui, toute sa vie, chercha à produire des effets exceptionnels, démoniaques et inouïs. Mais *Rammstein*, lorsque l'on interroge ses auditeurs, est un groupe arrivé, bien dépassé par la musique "death". Et si la terrifiante musique proposée par des groupes nommés *Deicide, Testament, Morbid angel…* ne vous convient encore pas, vous serez peut-être attirés par le "grind", forme la plus extrême, la plus malsaine du "métal", les paroles en sont atroces et les pochettes des disques souvent censurées. Notons cependant à propos d'*Ich will* que cette musique effroyable (ou qui veut l'être) est écrite dans le mode de ré, mode d'église dorien, et utilise des enchaînements d'accords totalement classiques !
La musique "techno"

La musique "techno", issue de la musique répétitive, est à la mode. On a aimé, en son temps, la musique répétitive de Phil Glass ou Steve Reich, cette musique dans laquelle des motifs inlassablement répétés se modifiaient petit à petit. Certains en écrivent encore aujourd'hui. Vivaldi fut, en son temps, une sorte de compositeur de musique "répétitive", employant sans discontinuer gammes, arpèges et marches harmoniques ! Wagner lui-même exploite inlassablement, à la fin du dernier acte de *Tristan*, un motif ascendant de quatre notes… Cette musique de Wagner est tout de même (croit-on) plus intéressante que la musique "techno", qui ressemble beaucoup à ce qu'Érik Satie appelait la *musique d'ameublement*. On entre dans cette musique comme dans du papier peint, on y vit, on y boit, on y fume…

Cette musique est "formatée". Un morceau, sous peine d'être refusé par les radios, ne doit pas durer plus de quatre minutes. En outre, des proportions sont à respecter ; cette musique, fabriquée par des industriels, l'est parfois avec le concours de psychiatres, de psychologues, de spécialistes de la communication qui, pour que le morceau "marche", conseillent d'utiliser tant de graves, tant d'aigus, tant de répétitions, tant de modifications… C'est une musique préfabriquée, comparable aux livres de la collection *Harlequin* pour lesquels les auteurs respectent des pourcentages imposés (15 % d'exotisme, 30 % d'amour, 5 % d'érotisme…)

Toutes les musiques que vous venez d'entendre obéissent à un rythme d'aujourd'hui : le rythme à un temps ! Toute la musique écrite, au moins jusqu'à la fin du XIIIe siècle, était une musique ternaire. Il y avait à cela des raisons symboliques : dans cet Occident chrétien, la Trinité était signe de la perfection. La musique ternaire nous est d'ailleurs plus naturelle que la musique binaire, car notre langue française est volontiers ternaire. Jusqu'à la fin du XXe siècle, le répertoire musical connut des rythmes variés : 2, 3, 4, 6, voire 5 temps. Aujourd'hui domine le rythme à un seul temps qui ne donne pas une image très flatteuse de notre civilisation musicale.

Musique populaire, musiques traditionnelles

La **musique "populaire"** est beaucoup moins vivante qu'il y a 150 ans. Par "musique populaire" il faut comprendre ici la musique militaire *(Sambre et Meuse)*, les berceuses *(Fais dodo, Colas, mon p'tit frère)*, les chansons anciennes *(Il pleut, bergère)*, les musiques de fête *(À l'Étendard)*. Le rectorat de Seine-Saint-Denis lançait justement ce matin un projet visant à refaire chanter aux enfants des écoles maternelles et élémentaires ces chansons, ignorées des enfants, des parents et des instituteurs.

Certaines régions de France - Catalogne, Bretagne, Auvergne, Provence - perpétuent une **musique traditionnelle** vivante, dont les répertoires oscillent entre la tradition (parfois réinventée) et une libre créativité qui s'en éloigne. La musique traditionnelle connaît des courants forts, des confrontations vives, comme, par exemple, celles qui animent et divisent le milieu provençal du galoubet-tambourin.

Et puis il existe aujourd'hui en France, très vivantes, toutes les **musiques traditionnelles du monde**. Ce sont les musiques d'Afrique, des Amériques, de l'Orient… Ces musiques sont malheureusement bien vite récupérées par l'industrie et risquent, souvent, de ressembler fort à celles entendues tout à l'heure.

Cinquième extrait musical entendu : *La Chomba*, musique populaire d'Amérique latine, par l'ensemble "La Belle Image" (titre du CD : *Los frenos no funcionan*, contact : 8 bis, quai Saint-Laurent, 45 000 Orléans). Cet enregistrement est intéressant car ses interprètes sont tous des musiciens "classiques" de haut niveau, lauréats des conservatoires supérieurs, professeurs au conservatoire d'Orléans, à l'école nationale de musique de Blois, etc. Cet ensemble "La Belle Image" a travaillé d'une jolie façon qu'on ne connaît guère dans les conservatoires. Le percussionniste, initiateur du projet, a donné à chacun des musiciens des enregistrements effectués en Amérique du Sud. Chaque musicien a alors fabriqué, à l'oreille, sa propre partition. Ainsi cette musique de rue est devenue une musique de répertoire. Est-ce une perte ou un gain ? Assurément les deux.

Il est une musique nommée **world music**. C'est le "fin du fin" de l'industrie : prenez la percussion de Rammstein, quelque mélopée zouloue, un peu de chant grégorien, et vous aurez réalisé cette "world music" qu'on entend dans tous les aéroports du monde…

La musique savante contemporaine

Parlons enfin de la **musique savante contemporaine** : celle de Boulez, Berio, Boucourechliev, et des Français âgés de 30 à 60 ans : Nicolas Bacri, Pascal Dusapin, Denis Dufour, Eric Tanguy, Philippe Manoury, Thierry Escaich… Cette musique est largement coupée du public. Qui écoute, comme musique quotidienne, comme "sa" musique, celle de Boulez ou de Boucourechliev ? Un million de Français peut-être ? Cette estimation est sans doute généreuse mais elle suggère que 59 millions de Français n'ont pas accès à la musique savante contemporaine et ne lui accordent aucun intérêt. C'est un vrai problème qu'on n'avait jamais connu avant le XXe siècle. Lorsqu'on allait au concert en 1880, on écoutait Beethoven et Schumann, compositeurs d'un passé récent, Brahms, Saint-Saëns, Liszt, Wagner, compositeurs vivants et reconnus, et des jeunes comme Fauré et Debussy. Toutes ces musiques étaient contemporaines. Lorsque le vieux Franck écrivit son extraordinaire *Sonate* pour violon et piano, il connut tout de suite un grand succès. Quand Mozart répétait *Don Giovanni* à Prague, le cocher qui l'emmenait au théâtre sifflait un air des *Noces de Figaro* montées six mois auparavant. Mozart fut à la fois un compositeur de musique "savante" et un compositeur de "musique de variétés". En 1791, l'année de sa mort, il écrivait, en février, des menuets et des contredanses pour les bals de la Redoute. Non pas des pièces de concert, mais des pièces destinées à être dansées dans les bals des faubourgs de Vienne. On connaît peu de tangos de Pierre Boulez ou de polkas d'Olivier Messiaen…

Quel avenir pour la musique savante ? Beaucoup d'hommes jeunes qui écrivent cette musique retournent à la tradition. Après l'hyper-sérialisme, beaucoup de voies étaient coupées, et la musique d'avant-garde se tourne aujourd'hui discrètement vers un passé récent. Il est vrai que la musique avait atteint des limites peut-être infranchissables ! Une célèbre pièce de John Cage (1912-1992) s'intitule *4'33"*. Lorsqu'un pianiste se présente pour jouer *4'33"* en concert, le public l'applaudit, l'artiste salue, s'assied, règle son tabouret et ses manchettes et… ne joue pas. Le silence du public, d'abord poli et respectueux, change de qualité, il devient angoissé et compact : "Que se passe-t-il ?" En fait, la musique est produite par le public : une jeune fille ricane, un monsieur se fâche, c'est d'abord un murmure puis un brouhaha… La musique de Cage (1952) est ici une musique "en négatif".

Peut-on aller plus loin, dans l'invention musicale, que dans ces 4 minutes 33 secondes de silence ? Dans les années 60, lors d'un concert aux halles de Paris, on avait rempli l'intérieur d'un piano Steinway de grands baquets de spaghettis. Lorsque le pianiste joua, on entendit "gloup gloup", ce qui n'était pas si désagréable… C'était une musique aléatoire pour "piano préparé". L'expérience pourrait peut-être se poursuivre avec des tagliatelles…

On a été plus loin : on a enregistré un piano qui brûlait. Sur scène, le piano préalablement arrosé d'essence brûlait au milieu de micros. C'était captivant : le bruit du feu est un bruit qui parle à chacun. Puis on entendit des cordes casser, une aiguë, puis une grave, puis d'autres ; un pied de l'instrument se rompit : grand fracas. C'était le "développement", après l'"exposition"… Peut-on dépasser cette "innovation" ? Il faudrait - mais est-ce permis ? - brûler le pianiste !

La musique classique

Il est aussi une musique que vous appréciez peut-être, comme beaucoup d'autres mélomanes : la **musique classique**, écrite par les compositeurs des siècles passés, Beethoven, Mozart, Lully… Ce n'est pas très sain de jouer la musique du passé ! Cela n'avait jamais eu lieu : à l'époque de Beethoven, on ne jouait plus la musique "baroque" mais celle de Moschelès, Hummel, Cherubini, musique contemporaine. Bach était alors oublié jusqu'à ce que Mendelssohn fasse revivre son œuvre. En 1880, on joue encore parfois un concerto de Mozart (pour faire joli, parce que c'était un petit garçon prodigieux) ou une pièce de Bach (pour faire sérieux), mais toute la musique jouée à cette époque est contemporaine. Aujourd'hui, l'essentiel de l'enseignement des conservatoires est fondé sur la musique du passé. On avait, jusqu'au début du XXe siècle, vécu autrement, le public manifestait un grand appétit de créativité, d'invention, de nouveauté, de modernité, qui se souciait peu du passé, même récent.

Il y a dans cette situation quelque chose d'un peu angoissant. Prenez les *Quatre Saisons* de Vivaldi. Cette œuvre du début du XVIIIe siècle eut en son temps un grand succès ; elle fut peut-être jouée trois cents fois. Mais les *Quatre Saisons* sont moins une œuvre de 1725 qu'une œuvre de 1950 : elle figure parmi les premiers enregistrements de disques microsillons. Depuis 1950 , elle n'a pas été jouée 300 fois, mais 300 millions de fois ! Et puis à Orléans, aujourd'hui, combien de personnes sont-elles attachées à la musique classique ? Peut-être 5 ou 10 000, ce qui veut dire que pour les 100 000 autres, la musique se résume à la musique industrielle et commerciale. Or, on l'a vu, cette musique est très liée au passé. Elle ne dessine pas une vraie direction comme celles montrées par Debussy, Monteverdi et d'autres avant eux. Que faut-il donc enseigner dans les conservatoires : Schumann et Mozart, Rammstein, la musique de variétés, la musique traditionnelle, la musique "ethnique", comme on dit ?

La musique, aujourd'hui, est presque toujours une pollution. Il faut lutter contre elle, dans le train, le bus, au supermarché, au restaurant, sur les trottoirs des villes. Vous ne pouvez plus penser, la musique vous impose son rythme… Et la musique est efficace, elle a été un bon moyen de policer les peuples : quand on a christianisé les Amériques, l'Afrique, l'Orient, on a imposé à ces peuples d'abandonner leurs musiques et d'adopter la musique de l'Occident.

UNE NOUVELLE TECHNIQUE DE COMPOSITION : LE RÉEMPLOI

L'utilisation d'Internet

Tout de même, des choses se passent. Par exemple, dans les cités du nord de Paris : des jeunes gens inventent, dans les caves qui leur servent de studios de répétitions, leur musique, musique souvent agressive et contestataire. Et ces musiques actuelles sont très généralement fondées sur le *réemploi*. Vous avez entendu, il y a quelques années, un rap où apparaissait une phrase d'une aria de J. S. Bach, et un autre utilisant une mélodie de Borodine. On emprunte, on "scratche", on mixe, on échantillonne, on "sample". À la maison on peut copier, arranger, organiser ; c'est une musique du collage, de la participation, de la générosité au fond : chacun donne sa musique à l'autre qui la réemploie, et la musique appartient à tous, est faite par tous.

On pouvait lire aujourd'hui sur Internet (me@ram.org) un article (de 1994 révisé en 1998, traduit en 2005) de Ram Samudrala, professeur à l'Université de Seattle. Un extrait de ce texte est éloquent : "Imaginez un réseau complexe et adaptable, où un musicien enregistre un morceau et le diffuse avec toutes les pistes du mixage. Un auditeur ajoute de la réverbération et de l'écho sur certaines pistes, qui sont à nouveau diffusées ; puis d'autres musiciens échantillonnent ou utilisent des parties de la piste ainsi modifiée. Si le musicien de départ reçoit en retour ces nouvelles modifications, peut-être créera-t-il une nouvelle variation, qui sera ensuite diffusée, et ainsi de suite. Imaginez la richesse de la musique qui en résultera. Voilà l'avenir. Il est déjà en marche."

L'analogie avec la naissance de la polyphonie

Or, cette musique du réemploi fait penser au Moyen Âge. On peut s'étonner aujourd'hui, regretter que la musique ne soit plus composée par des compositeurs mais par tout le monde, par vos enfants et petits-enfants, il leur suffit de se munir du logiciel qui convient et de la console adéquate. Et c'est exactement ce qui s'est passé en Occident du VIIe au XIIIe siècle. Le pape

Grégoire Ier, au début du VIIe siècle, demanda que l'on réunisse, dans des recueils nommés antiphonaires, les chants de la liturgie chrétienne. Chacun, dans toute l'Europe, devait ainsi chanter le même texte au même moment. On a obéi à ce pape fondateur et chanté ce chant qu'on appelle aujourd'hui "grégorien". Pendant trois cents ans on observa la règle, puis on eut envie de créer de nouvelles manières de chanter. On chanta "sur le livre" en improvisant des polyphonies d'abord sommaires puis recherchées. Par exemple, si on chantait la mélodie d'un Kyrie Eleison, on ajoutait un bourdon, note finale du mode, longuement tenue. On a également "quintoyé" (ce mot du XIIe siècle n'est plus employé aujourd'hui) : pendant que certains chantaient la mélodie imposée, d'autres la chantaient une quinte plus haut. On pouvait combiner le bourdon et le "faux bourdon" (quintoiement) et obtenir une musique nouvelle et étonnante. On pouvait aussi enrichir la mélodie du livre par des variations improvisées. On disposait ainsi de toutes sortes de moyens, comme à Aulnay-sous-Bois aujourd'hui, pour coller, arranger, "composer" (cum-ponere).

On pensa bientôt à superposer à la mélodie initiale une seconde mélodie fondée sur les consonances qu'on nommait "parfaites" : octaves et quintes. Pendant que le chœur chantait la mélodie écrite, un musicien un peu habile improvisait une seconde mélodie nommé duplum, c'était la voie ouverte à l'organum. Dans l'organum per se ("pour soi", organum de soliste), le chœur chantait la mélodie grégorienne en tenant longuement chaque note (cette partie de "teneur" est devenue la partie de ténor). Un soliste improvisait un duplum en appliquant les règles de consonance. Toute cette musique était improvisée, toute notre musique polyphonique occidentale est née de l'improvisation et non de l'écriture.

Après l'invention du duplum, il était tentant d'ajouter une troisième voix, le triplum, puis une quatrième, le quadruplum. Sur ces nouvelles mélodies on a bien vite ajouté des paroles (de "petits mots") : des fragments d'organum se transformèrent ainsi en "motets". Il en est un, amusant, où la "teneur" chante le texte grégorien tandis que dans le duplum un chevalier croisé se plaint d'être loin de sa belle, que dans le triplum, la belle chante "quand reviendra mon doux aimé ?" et que la quatrième voix est celle du prêtre qui dit en substance "Attention, pas avant le mariage…"

Sixième extrait musical entendu : *Hui matin à l'ajournée*, chanson à la Vierge, de Gautier de Coinci, mort en 1236 *(Gautier de Coincy, Les Miracles de Nostre-Dame* par l'ensemble Alla Francesca, Éd. Opus 111, OPS 30-146 HM 90). Cette chanson est issue d'un *duplum* d'une "clausule" d'organum transformée en motet. Gautier de Coinci, l'auteur du texte, était grand prieur à Saint-Marc de Soissons, et aussi un poète qui écrivit 40 000 vers à la gloire de la Vierge Marie. À cette époque, un trouvère s'emparait d'une chanson d'un collègue, en prenait la musique et ajoutait ses propres vers ; un troisième trouvait la chanson agréable, voulait à son tour ajouter d'autres paroles, modifiait parfois la mélodie ; d'autres ajoutaient une troisième voix, une quatrième… Il existait alors un "grand marché" où chacun se servait de la musique des autres. L'histoire de cette chanson est un peu celle de toutes ces musiques trouvées aujourd'hui sur Internet et partagées.

Septième extrait musical entendu : Douce Dame jolie, virelai de Guillaume de Machaut chanté par des enfants, extrait de Robin et Marion et autres chansons du Moyen Âge, par Les Ateliers d'Obsidienne, direction Emmanuel Bonnardot, Sergines (Yonne). Ce virelai est monodique (à une seule partie). Pourtant vous entendez un bourdon, parfois deux bourdons, des quintoiements, un prélude instrumental. Cette musique composée par le savantissime Machaut est, au fond, livrée comme ces enregistrements qu'on trouve sur Internet. Le compositeur propose ; les interprètes, fidèles aux traditions médiévales, disposent.

Il y a peu, un éminent musicien français d'origine hongroise faisait sursauter son auditoire en déclarant : "Vous savez, la musique de compositeur, c'est peut-être fini". Nul ne pourrait l'affirmer, mais il existe un nouvel élan vers une musique qui appartiendrait à chacun. Après le silence de Cage, le piano brûlé, l'hyper-sérialisme, un compositeur serait-il capable d'ouvrir de nouvelles voies ? La technique d'écriture et d'improvisation de la musique va peut-être plutôt ressembler à ces procédés du Moyen Âge qui, par succession d'ajouts et de transformations, produisaient parfois des chefs-d'œuvre extraordinaires. Il y a un travail à entreprendre dans ce sens.

En réunissant pendant deux années dans le Vaucluse des professeurs d'instruments à cordes amenés (sans avoir au préalable étudié l'harmonie, le contrepoint ou la composition) à composer des pièces orchestrales pour leurs élèves, en animant, à Aulnay-sous-Bois, une "classe de composition pour les moins de quatorze ans", en publiant un Manuel de composition et

d'improvisation musicales2, l'auteur de la présente communication souhaite participer, comme artisan, à cet élan musical à la fois ancien et nouveau, médiéval et moderne, dont le manifeste pourrait être une parodie de Lautréamont : "La musique doit être faite par tous et non par un".

DISCUSSION

Question : Est-ce que la "musique industrielle" ne joue pas le rôle d'un prisme qui interdit à la musique contemporaine d'être écoutée, car celle-ci demande de la disponibilité et un effort d'attention ?

Claude-Henry Joubert : C'est une musique qui s'impose et que l'on n'écoute pas. On la subit. On peut parler, manger en même temps. Je pense que cette musique empêche d'écouter.

Il y a trente ans, dans les concerts donnés par les élèves des conservatoires, les parents venaient et écoutaient en silence. Aujourd'hui, ils parlent, entrent et sortent. La musique est une espèce d'ameublement. Y a-t-il une volonté d'abrutissement ? Je ne sais pas.

La musique composée aux XVIe et XVIIe siècles en Orient et en Afrique était destinée à mettre les gens dans le droit chemin. Est-ce que cette musique dont on nous rebat les oreilles n'est pas une musique destinée à susciter des comportements ? Je le crains, mais je n'en suis pas sûr.

Question : Que dire de la musique de film ?

Claude-Henry Joubert : La musique de film a remplacé l'opéra. Il y en a de tous les niveaux : de la grande musique comme *Star Wars*, celle de John William qui est un grand compositeur, un grand orchestrateur. Delarue, mort récemment, est aussi un grand compositeur. Honegger a écrit beaucoup de musique de film. Bruno Poulet est bon musicien, comme Michel Legrand, qui a écrit *Microcosmos*. *Les Choristes,* c'est moins bien que *Microcosmos*. La musique de film fait partie des catégories dans lesquelles j'ai essayé de classer la musique.

Question : Avec le microsillon, la musique classique a connu une diffusion considérable en l'espace de 30 ans et un renouvellement grâce aux interprétations qui se sont multipliées. Vous parliez de Vivaldi, la musique de Vivaldi de 1950 n'a rien à voir avec les œuvres de Vivaldi que l'on trouve dans les disques actuels.

Claude-Henry Joubert : Vous avez raison. Il est vrai que le disque a beaucoup fait diffuser la musique, mais le disque a brisé quelque chose : lorsqu'on n'avait pas le disque, on jouait la musique ou on la chantait. Au XIXe siècle, le moyen de diffusion de la musique était le piano. Il y a des transcriptions des symphonies de Beethoven pour piano à deux mains, pour piano à quatre mains. On faisait de la musique dans le salon avec le violon, le piano. J'ai beaucoup de revues des années 1880 – 1900, *le Monde illustré*, *l'Illustration*. Jusqu'à la guerre de 1914, il y a très souvent dans ces revues deux pages de musique : un morceau de piano de Messager, une valse d'un autre. Ce ne sont pas des revues musicales, la *Revue des familles* par exemple. Aujourd'hui, aucune revue ne publie de textes musicaux. Il n'y avait pas autant d'écoles de musique au XIXe siècle, alors qu'aujourd'hui, il y en a partout et on ne sait plus lire la musique. Le disque a eu beaucoup d'aspects positifs. On a découvert la musique par le disque, mais cela nous a empêchés de nous l'approprier plus intimement comme cela se faisait.

Question : Une simple remarque pour enchaîner sur ce que vous avez dit. Encourager ceux qui n'ont pas appris toute la théorie musicale, le contrepoint, la fugue, etc., à composer, c'est très américain. Dans ses Mémoires, Darius Milhaud, qui a été professeur en Amérique pendant la guerre et a enseigné la théorie aux étudiants américains, raconte qu'il a été surpris de les voir se lancer hardiment dans la composition et qu'il s'est aperçu que, par contrecoup, lui-même apprenait beaucoup de choses.

Claude-Henry Joubert : Je crois beaucoup dans cette liberté de la composition. Composer n'est pas créer, un compositeur n'est pas un créateur. Ce n'est pas Mozart qui a inventé la septième de dominante, il l'a trouvée dans la nature, dans la résonance d'un corps sonore, mais il était capable d'arranger, de "poser à côté" (composer) des sons qu'il trouvait beaux. On a le droit de se réapproprier la musique. Or on nous en a un peu empêchés.

Je vais vous faire une confidence. J'ai été directeur du conservatoire d'Orléans. Je succédais à un formidable musicien qui était René Berthelot. La première chose que je devais composer était une petite mélodie de quelques secondes accompagnée au piano, pour les examens de solfège de fin d'année. Comme jeune directeur, j'entendais que ce soit brillant. J'y ai passé des nuits. J'étais incapable d'écrire une note. Je savais

[2] *Cent recettes faciles (et délicieuses) à l'attention des élèves gourmands (dès leur première année d'étude) et des professeurs curieux.* Éd. Auguste Zurfluh, 13, avenue du Lycée Lakanal, 92340 Bourg-la-Reine. Tél. : 01 46 60 50 28. Fax : 01 46 61 52 30.

écrire des contrepoints, des fugues, de l'harmonie, mais je ne savais pas écrire une petite mélodie pour un enfant de 7 ans qui ne connaissait pas les dièses. Les enfants de 13 ans que j'ai à Aulnay, qui n'ont pas fait de contrepoint, ont fait des petits morceaux avec deux notes. Ils ont appris plus de choses sur la musique que je n'avais pu en apprendre par mes études théoriques supérieures.

Je crois beaucoup qu'il faut mettre la main à la pâte. Le petit Mozart, qui était un élève doué, demande un jour s'il peut jouer du violon avec son père. Son père lui dit qu'il n'a pas appris le violon. Il aurait répondu que pour jouer du second violon il n'y a pas besoin d'apprendre. Les premières œuvres de Mozart sont entièrement liées à l'oreille, alors que dans l'éducation musicale, c'est l'œil qui est important. J'ai eu une éducation fondée sur l'œil.

C'est le reproche que je fais parfois à Boulez en mon for intérieur. Certaines musiques contemporaines sont des musiques de l'œil et du concept. J'ai étudié très à fond les œuvres de Boulez. Il y a, selon lui, un "temps lisse" et un "temps strié". Il y a des temps qui se déroulent normalement et des temps suspendus où on peut improviser, où l'interprète peut faire des choix. Cette idée de temps qui se complètent est très intéressante. La partition est très agréable à lire, mais à l'écoute, ces choses n'apparaissent pas. Alors que ces "temps lisses", ces "temps striés", qui sont des expressions de Boulez, existent déjà dans l'œuvre de Mozart. Dans Mozart il y a des temps superposés. Boulez a dit ce qu'il faisait, Mozart n'a pas dit qu'il avait l'intention de le faire, mais je crois qu'il l'a vraiment fait.

Question : Est-ce que vous ne pensez pas que la musique moderne - que ce soit celle que vous avez décrite, la techno, ou la musique savante de Boulez - se distingue de l'ancienne par la place qu'elle fait ou ne fait pas à la mémoire ? Aujourd'hui, il est impensable de trouver un chauffeur de taxi (successeur du cocher de Mozart) qui chante un air de musique techno ou savante, parce qu'il ne reste rien dans la mémoire. À mon humble avis, il ne peut y avoir de musique sans mémoire. Si je n'ai pas dans l'esprit les deux mesures qui précèdent, je ne comprends rien à ce qui surgit. À l'heure actuelle, aucune des "musiques industrielles" dont vous avez parlé ne s'imprime dans la mémoire. Je me demande si les choses très intéressantes et fort savantes de Boulez n'en arrivent pas, par cette négation de la mémoire, à réduire la musique à un exercice technique (dans la musique industrielle) ou abstrait (dans la musique savante), qui aboutirait à la négation de la musique.

Claude-Henry Joubert : Votre remarque est très pertinente. Je partage tout à fait votre point de vue. La mémoire est une des choses que l'on perd dans notre civilisation. "*Ceci tuera cela*" est le titre d'un chapitre de Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris* : l'écriture tuera la sculpture des cathédrales. L'écriture a tué la transmission orale, une transmission très sûre, quoi qu'on en pense. La transmission orale est peut-être plus sûre que la transmission écrite. On sait encore à peu près ce que signifient les signes dans les partitions de Beethoven, de Schumann, mais pas tous. Dans Schubert, il y a parfois des signes dont personne ne sait aujourd'hui si ce sont des accents ou des diminuendo.

Jadis, on apprenait beaucoup par cœur au conservatoire, plus qu'à l'école primaire aujourd'hui. Cela fait défaut d'apprendre par cœur. Je suis bien content aujourd'hui d'avoir appris des centaines de pages de musique par cœur.

LE GÉNÉRAL DE PIMODAN TUÉ À CASTELFIDARDO : L'UNITÉ ITALIENNE EN MARCHE[1]

Monseigneur Jean Madelin

RÉSUMÉ

La bataille de Castelfidardo, le 18 septembre 1860, où le bataillon des volontaires franco-belges venus porter secours au pape menacé dans ses états éprouva de lourdes pertes et où son chef, le général de Pimodan, trouva la mort, fut un épisode décisif de l'unité italienne. Elle démontra l'impossibilité à terme de défendre le "Patrimoine de Saint-Pierre" face à la volonté piémontaise d'unifier la péninsule italienne. Dix ans plus tard, cette unité était achevée et les anciens "zouaves pontificaux" se battaient sur la Loire contre les Bavarois.

Lorsque je suis arrivé à Saint-Louis-des-Français, au cours de ma première visite, mon attention a été attirée par le buste d'un général, ce qui est peu courant dans une église. Je devais apprendre qu'il s'agissait du général de Pimodan, tué à la bataille de Castelfidardo, dont j'avouais connaître bien peu de choses jusque-là. Peu de temps après, Mme Guy Lemaignen, née de Pas, me recommandait de montrer à son jeune fils, pèlerin à Rome, une dalle rappelant le sacrifice de Mizaël de Pas, son grand-oncle, tué à la même bataille. Enfin par l'ambassadeur de France, j'ai eu en main un récit un peu romantique intitulé : "*Les Martyrs de Castelfidardo*". Au long de mon séjour à Rome, j'ai poursuivi mon enquête sur cette bataille, son enjeu dans la fin des États pontificaux et la réalisation de l'unité italienne, et le sacrifice de la brigade française commandée par le général de Pimodan.

Il convient d'abord de situer les différents acteurs de cet événement qui se situe en 1860.

Cavour - Noble Piémontais, d'orientation libérale. Après avoir pris ses distances avec le roi Charles-Albert, il entre dans le gouvernement du nouveau roi Victor-Emmanuel II, en 1848. Au service du roi, il modernise le Piémont-Sardaigne, et devient l'un des artisans passionnés de l'unité italienne. Avec l'appui de Napoléon III, le Piémont est victorieux des Autrichiens en 1859. Cavour mécontent de l'arrêt des hostilités contre les Autrichiens prend un temps de retrait, mais revient aux affaires en 1860. Il va se tourner vers les États pontificaux et le royaume de Naples, pour achever cette unité. Mais il devra compter avec Garibaldi, dont il se méfie.

Garibaldi - Il faudrait reprendre toute l'aventure de Garibaldi, car il s'agit bien d'un aventurier, d'un condottiere moderne, capable d'entraîner derrière lui des hommes assoiffés de révolutions et de combats. Nous le retrouvons avec ses légionnaires, prêt à s'emparer dès 1849 de Rome, pour se mettre au service des démocrates qui ont pris le pouvoir de Pie IX en fuite. Mais ce sera l'échec avec l'entrée des troupes françaises le 3 juillet 1849. Un grand monument et plusieurs inscriptions dans Saint-Louis des Français évoquent la mémoire des soldats français morts dans cette opération. Après une longue parenthèse, Garibaldi reparaît en 1859 et se met au service du roi Victor-Emmanuel II. Cavour lui offre le commandement d'un corps de volontaires, malgré la méfiance que lui inspire cet homme : mieux vaut avoir Garibaldi et les patriotes avec soi, même s'ils sont intimement républicains, que contre soi, pense-t-il. Garibaldi

[1] Séance du 6 octobre 2005

va ainsi participer à la guerre d'indépendance contre les Autrichiens. En 1860, il sera lancé par Cavour vers le royaume de Naples, en passant par la Sicile, avec toujours cette inquiétude de voir s'installer à Naples un régime républicain. Là encore, nous allons le voir, Cavour a besoin de Garibaldi mais va s'en méfier.

Napoléon III - La politique de Napoléon III vis-à-vis du royaume de Piémont et des Etats pontificaux relève d'une subtile action diplomatique. En 1849, il volera au secours de Pie IX, pour se ménager les suffrages des catholiques. Il maintiendra donc dans le Latium autour de Rome un corps expéditionnaire. Mais par ailleurs, il soutiendra les aspirations du Piémont à l'unité italienne. Il a été heureux de trouver le soutien du Piémont dans la guerre de Crimée. À la suite des accords secrets conclus en 1858 lors de l'entrevue de Plombières dans les Vosges, il viendra appuyer les Piémontais dans leur guerre contre l'Autriche. La bataille de Solférino en 1859 est gagnée grâce au sacrifice des troupes françaises. Cavour obtiendra secrètement l'inertie des troupes françaises dans la conquête des Etats pontificaux, à condition que ni Garibaldi, ni le Piémont ne touchent à Rome.

Pie IX - Élu le 16 juin 1846, par 27 voix contre 11, le cardinal Mastai avait pris le nom de Pie IX. Par rapport à son prédécesseur, il apparaissait comme libéral et réformiste, bien accueilli par ses sujets, ne craignant pas de faire l'éloge de Montalembert. Pénétré de l'idée d'une Italie indépendante, il n'était pas cependant partisan d'une unité telle que l'avait envisagée Mazzini et après lui Cavour. À la suite d'hésitations dans les réformes et de l'assassinat de son ministre Rossi, Pie IX avait dû fuir à Gaète devant une véritable révolution. Il ne rentra à Rome en avril 1850 que grâce au soutien du Prince-Président Napoléon, soucieux de ménager l'opinion catholique. Un corps expéditionnaire français s'installa le 3 juillet 1849 dans le Latium autour de Rome et y resta jusqu'en 1870. Une nouvelle orientation politique plus conservatrice s'instaura. Mais n'oublions pas que Pie IX redoutait les forces anticléricales à l'œuvre dans le royaume de Piémont. Par ailleurs, il ne voyait pas d'autre perspective, pour garder intact son pouvoir spirituel, que de conserver un état temporel.

Un regard sur la carte politique de l'Italie nous aide à comprendre l'enjeu du conflit qui se prépare. L'Italie est divisée en écharpe par les États pontificaux, la Romagne, les Marches d'Ancône, le duché de Spolète. A la suite des victoires de 1859, le royaume de Piémont annexe les duchés de Toscane, de Parme et de Modène, puis l'Emilie et la Romagne. Au sud, le royaume de Naples et de Sicile, monarchie très conservatrice, attise la convoitise du Piémont. C'est l'annexion de la Romagne qui décide le cardinal Antonelli, secrétaire d'État de Pie IX à faire appel aux gouvernements de l'Europe catholique pour défendre "le patrimoine de saint-Pierre", mais en vain.

L'intervention de Mgr de Mérode se situe en cette période difficile. C'est l'un des personnages-clés de l'entreprise de défense des États Pontificaux. Jeune officier de l'armée belge, il avait obtenu l'autorisation de participer à la conquête de l'Algérie avec l'armée française, où il se montra un brillant officier. Au retour de l'Algérie, il se rend à Rome et décide de devenir prêtre. Il est ordonné prêtre le 22 septembre 1849, en pleine crise des États pontificaux et devient aumônier militaire. En 1850, il est attaché au Vatican où il est nommé en 1859 à la direction du département du saint-Siège pour la guerre. Mgr de Mérode est persuadé, après les inutiles appels au secours du cardinal Antonelli, que "le Patrimoine de Saint Pierre" devra se défendre par ses propres moyens. Mais il trouve une armée pontificale réduite, et surtout dans un état lamentable, mal entraînée et mal encadrée. En outre, les États pontificaux sont minés par un banditisme larvé qui requiert des opérations de police et donc des hommes armés, une gendarmerie. C'est alors qu'il se rend en France et fait appel au général de Lamoricière, vainqueur de Constantine, en retrait de l'armée en raison de son opposition au coup d'état du 2 décembre 1851. Lamoricière accepte généreusement et même avec enthousiasme, malgré déjà des accès de goutte qui le gêneront grandement. Arrivé le 1er avril 1860, il s'attache aussitôt à une reprise en main de cette armée. Mais surtout il lance un appel à des volontaires pour défendre les États de l'Église. Sans tarder, de nombreux volontaires arrivent dont suffisamment de Français et de Belges pour constituer une brigade franco-belge, qui sera commandée par le lieutenant-colonel de Becdelièvre.

Parmi ces volontaires accourus, se trouve le colonel de Pimodan, un officier français dont le destin a de quoi nous étonner. Il a fait toute sa carrière militaire dans l'armée autrichienne, à la demande du comte de Chambord. C'est avec l'armée autrichienne qu'il aura à combattre la révolution dans les états de Venise, au cours de laquelle il va vivre de multiples aventures jusqu'à être prisonnier et condamné à mort. C'est dans cette armée qu'il maintient la pression de l'Autriche sur le Piémont. Mais ayant atteint en 1855 le grade de lieutenant-colonel, il démissionne afin de pouvoir garder sa nationalité française, alors qu'il aurait dû être naturalisé

autrichien pour passer aux grades supérieurs. Il avait trente-trois ans. Rentré en France, il se marie à une Montmorency-Laval et vit sa retraite en famille. Il était tout entier à son bonheur et à ses glorieux souvenirs quand il apprit que le Souverain Pontife faisait appel au dévouement de ses fils et réclamait des bras pour la défense du Saint-Siège. Georges de Pimodan n'hésita pas un instant. Il courut se ranger sous les ordres de Lamoricière qui, jugeant à qui il avait à faire, le promut général et en fit son chef d'état-major.

Très vite, un premier fait d'armes fit remarquer ses qualités de chef. Tandis que les Garibaldiens envahissaient la Sicile, en Toscane, quatre cents révolutionnaires franchissaient la frontière, commandés par un terroriste qui avait sévi dans la République romaine en 1848, Zanbianchi. À la tête d'une soixantaine de gendarmes pontificaux, appuyés par des éléments de la population, Pimodan bouscula les envahisseurs. On nomma cet épisode "le combat des Grottes".

Assez rapidement, Lamoricière put rassembler 12 000 hommes dans la région de Spolète, des hommes de toutes les nations européennes, et parmi eux le bataillon-école des tirailleurs franco-belges. C'est à ces tirailleurs qu'il donna le fameux uniforme dit des "zouaves pontificaux", avec le souvenir de ses tirailleurs algériens : courte veste à soutaches au col dégagé, pantalon bouffant retenu par une large ceinture rouge, petit képi à visière carrée, un uniforme que les volontaires de Castelfidardo n'ont pas eu le temps de porter. On doit souligner au passage que cette sorte de "Légion étrangère" pontificale coexistait toujours dans le Latium avec le corps expéditionnaire français maintenu par Napoléon III.

En effet, la nouvelle armée pontificale se déployait depuis Viterbe, Spolète, Foligno et Macerata, un contingent ayant pu s'enfermer dans Ancône, tout à la fois pour résister à une attaque possible et prévisible de Garibaldi, et pour réduire les tentatives de soulèvement organisées par des agents piémontais. Cette menace d'une action des légionnaires de Garibaldi, qui semblait inévitable, commandait la dispersion de l'armée romaine dans différentes garnisons. De leur côté, les Piémontais massaient leurs troupes au nord des Marches dans l'intention d'isoler Ancône des autres états et de faire sauter cette barrière, afin de faire la jonction avec le royaume de Naples.

Le gouvernement piémontais soucieux de prévenir une trop forte réorganisation de l'armée pontificale envoya un ultimatum au général de Lamoricière, pour qu'il fût transmis au cardinal Antonelli, ultimatum dont un porteur initial ne devait d'ailleurs jamais atteindre son but, la tempête l'ayant retenu à Gênes. C'est pourquoi, c'est le général Fanti qui faisait savoir le 9 septembre que les troupes piémontaises occuperaient immédiatement les Marches et l'Ombrie si les troupes pontificales réprimaient des manifestations nationalistes et il considérait que ces troupes pontificales étaient une force étrangère qui ne pouvait s'opposer au sentiment national. Or, tout était organisé pour susciter à l'intérieur des états ces manifestations nationalistes hostiles au pape Pie IX.

Le général de Lamoricière prit immédiatement le parti de regrouper la majorité de ses forces disponibles autour d'Ancône, afin de contrôler les Marches et au besoin de soutenir un siège dans Ancône. Ancône et Rome étaient comme les deux pivots de défense des États. Il fut confirmé dans cette décision après avoir pris connaissance de deux dépêches qui laissaient penser que Napoléon III s'opposerait à l'invasion des États par les troupes piémontaises. Il pensait que Rome étant protégée par l'armée impériale, il fallait donc défendre Ancône. Le général de Pimodan qui se trouvait à Terni, au nord de Rome, devait réunir toutes les troupes disponibles et suivre à vingt-quatre heures de distance la colonne du général en chef qui partait de Spolète. Un prêtre français rencontre Pimodan près de Tolentino, et le décrit ainsi *:*

> "Je vis, dit-il, le noble général assis près d'une table d'auberge. Des cartes étaient sous ses yeux ; il semblait n'avoir aucun doute sur l'issue de la lutte et me parla avec beaucoup de flamme.. Vous le dirai-je ? son regard me parut dans la demi-obscurité de la chambre, avoir une clarté extraordinaire. Il me serra la main en disant : Nous nous reverrons encore à Lorette".

Il faut avoir fait soi-même la route qui mène de Foligno à Macerata, pour comprendre quelle expédition, avec armes, bagages, artillerie et intendance, était la traversée des Apennins qui commença le 12 septembre. Des éclaireurs devançaient toujours cette colonne et parmi eux un groupe d'éclaireurs conduit par le lieutenant Mizaël de Pas, jeune volontaire français venu du Nord de la France. La route conduisait ensuite de Macerata à Lorette et Recanati, petit port au bord de l'Adriatique. Lorette où j'ai souvent été en pèlerinage est un sanctuaire à la Vierge Marie, construit curieusement autour d'une petite chapelle dont les murs seraient des restes de la maison

de Marie à Nazareth, "la Santa Casa". Le sanctuaire est entouré d'une petite ville qui domine une plaine, qui la sépare d'Ancône. Ce sanctuaire de Lorette va renforcer les dispositions religieuses des volontaires, ce qui les fera désigner comme de véritables croisés modernes. Les troupes piémontaises, infiniment supérieures en nombre, s'étaient avancées, avaient pris la petite ville d'Osimo, ville-clé dans cette plaine, et certains lanciers s'étaient même aventurés jusque dans Lorette. Sur la route d'Osimo à Lorette, un village du nom de Castelfidardo domine légèrement la plaine. Et de Lorette, on pouvait suivre les mouvements des bataillons sardes. À un jour près, la route d'Ancône avait ainsi été barrée.

Le 17 septembre, la colonne du général de Pimodan avait rejoint celle du général de Lamoricière et cantonnait dans les environs de Lorette. Toute la journée du 17, officiers et soldats se pressèrent derrière leurs généraux pour se confesser, et prier la Vierge Marie. Le 18 au matin, avant de s'ébranler pour le combat, nombreux furent ceux qui voulurent communier. Je donne ces détails pour souligner le sens religieux que ces hommes donnaient à ce combat.

Des groupes d'éclaireurs essayaient de situer les positions des troupes sardes. Parmi eux, le 16 septembre, le jeune Mizaël de Pas, qui s'était imprudemment avancé fut grièvement blessé. Transporté à Lorette, il devait mourir quelques jours plus tard de ses blessures, édifiant son entourage par son courage et ses dispositions chrétiennes. Sa dernière lettre dictée à son aumônier est du 24 septembre. La famille de Pas garde précieusement un certain nombre de documents, dont le récit de ses jours de blessé avant de mourir d'une gangrène. Si je le cite, c'est qu'il fut la première victime de cette bataille, et le type même de ces jeunes hommes de grandes familles françaises, venus en volontaires au service du pape. Son cœur se trouve en l'église Saint-Louis des Français avec cette inscription :

ICI REPOSE LE
CŒUR DE CHARLES HENRI MIZAEL LES MESRE DE PAS
OFFICIER AUX GUIDES DANS L'ARME PONTIFICALE BLESSSE
GLORIEUSEMENT A CASTELFIDARDO ET MORT PIEUSEMENT
A LORETTE LE 24 SEPTEMBRE 1860 DES SUITES DE SA BLESSURE

En fait, Lamoricière a été trahi par des employés de son armée qui renseignaient les Piémontais et par une déviation du télégraphe d'Ancône qui permit au général Cialdini de recevoir toutes les dépêches du général de Lamoricière. Les effectifs des Piémontais étaient d'environ 30.000 hommes tandis que les deux colonnes pontificales étaient de 2.500 et 2.600 hommes. Mais il faut souligner que ces derniers contingents étaient constitués de façon très hétéroclite, rendant difficile une unité de commandement. La colonne de Pimodan qui reçut l'ordre d'attaquer le 18 septembre était composée d'un bataillon de chasseurs indigènes, un bataillon de carabiniers suisses, le bataillon des Franco-belges et un bataillon d'Autrichiens en réserve.

Cette bataille se déroula dans la vallée de la petite rivière Musone et dans la plaine qui conduisait aux villages de Castelfidardo et des Crocettes. Cherchant à déloger l'ennemi de ces hauteurs, la colonne de Pimodan s'est livrée à des combats acharnés jusqu'au corps à corps. Mais, le bataillon des Suisses, après un succès, resta immobile. Malgré l'ardeur du bataillon franco-belge, auquel Pimpant avait proclamé : "Souvenez-vous que vous êtes catholiques et français", ces hommes mal soutenus par les Suisses, mal épaulés par l'artillerie, furent gagnés par l'hésitation et la retraite fut inéluctable. Ce bataillon de "zouaves" fut héroïque, et les pertes très lourdes. Le général de Pimodan, déjà blessé, fit tous ses efforts pour entraîner les Suisses et les chasseurs indigènes. Au cours de cette seconde charge, ce général intrépide tomba de cheval, mortellement blessé à la poitrine, entre les bras de son aide de camp. "Mes amis laissez moi mourir sur le champ de bataille et retournez à votre poste pour faire votre devoir" furent ses dernières paroles. Il mourut quelques heures après, prisonnier des Piémontais. Il avait 38 ans. Cette mort acheva de porter le découragement dans les rangs de l'armée romaine complètement désorganisée. Le général de Lamoricière tenta de faire attaquer l'ennemi avec sa colonne en réserve mais en vain. La bataille de Castelfidardo était perdue, la voie était ouverte aux Piémontais. Lamoricière eut juste le temps d'arriver de rejoindre Ancône par la côte avec quelques éléments. Il s'y enferma mais dut rapidement renoncer à soutenir ce siège et se rendit. Il n'avait ni les moyens en hommes, ni en matériel, pour tenir un siège, et était en outre complètement isolé du reste des troupes en retraite vers Macerata.

Au cours de l'un de mes pèlerinages à Lorette, j'ai voulu me rendre à Castelfidardo pour comprendre le terrain, et dans l'église j'ai pu lire la longue liste des victimes françaises et belges de cette bataille. On y trouve les noms de grandes familles françaises, surtout de l'Ouest et de la

Vendée, comme ceux d'humbles paysans venus au secours du pape. Ce sont les biographies d'un certain nombre d'entre eux qui ont été rassemblées dans le livre, *Les Martyrs de Castelfidardo*, qu'on appellera aussi les Croisés du XIXe siècle. Dans l'église Saint-Louis-des-Français a été inhumé le général de Pimodan avec l'inscription suivante :

> "ICI REPOSE GEORGES DE PIMODAN QUI POUR LE SIÈGE APOSTOLIQUE A ÉTÉ ANIMÉ D'UN PRODIGIEUX COURAGE- PIE IX EN SON NOM ET AU NOM DE L'ÉGLISE DE ROME L'HONORA DE FUNÉRAILLES SOLENNELLES".

De véritables funérailles "nationales" lui furent réservées, dans un long cortège qui mena le cercueil porté à dos d'hommes, de Sainte-Marie du Trastevere à Saint-Louis-des-Français. De nombreux prélats étaient venus rendre hommage à celui qui deviendra dans l'histoire le héros, parfait défenseur du pape. Juste à côté de celle de Pimodan, une autre dalle rappelle qu'à cet endroit est conservé le cœur de Mizaël de Pas, première victime de ce combat inégal.

L'armée sarde envahit les Marches puis l'Ombrie, s'appuyant sur des mouvements populaires bien organisés par les agents piémontais. Seul, le Latium autour de Rome resta le refuge des soldats pontificaux, protégés par les troupes de Napoléon III, qui par ailleurs n'avait pas manqué de donner sa bénédiction à l'entreprise de Victor-Emmanuel. On sait que cette protection devait se terminer en 1870 par un ultime combat contre les Piémontais à la Porta Pia. Jusque-là, les soldats de Napoléon III avaient vécu en cohabitation avec les "zouaves pontificaux", petite armée reconstituée pour la défense de ce qui restait du patrimoine de Saint Pierre, avec encore de nombreux volontaires venus de France. J'ai retrouvé à Saint-Louis des Français et dans Rome bien des traces de cette histoire des zouaves pontificaux français, à commencer par des éléments de leur bibliothèque. Ironie de l'histoire, ces zouaves devaient se retrouver dans l'armée de la Loire, en novembre 1870, et se battre sous les ordres du général de Sonis dans la bataille de Coulmiers et de Loigny, pendant que les bandes de Garibaldi, dont les Piémontais avaient ainsi réussi à se débarrasser, allié encombrant semble-t-il, faisaient feu contre les Prussiens en Bourgogne et dans les Vosges.

Cette année 1860 devait donc marquer avec le sacrifice de nombreux Français, dont celui de leur tout jeune chef, Georges de Pimodan, la fin prochaine de ces États du Pape, dont les premiers éléments avaient été créés en 756 par une donation de Pépin-le-Bref. Pendant plus de mille ans, ils ont été le plus ancien état souverain d'Europe. Une page est prête à se tourner, après l'enfermement volontaire des papes successifs à partir de 1870, avec les accords du Latran du 11 février 1929, par lesquels le royaume d'Italie reconnaît l'existence d'un minuscule territoire, les quarante-quatre hectares de la cité du Vatican, qui assure l'indépendance temporelle du Pape. Le 11 février est devenu fête nationale dans l'État du Vatican.

BIBLIOGRAPHIE

VAUSSERIE (Vicomte de la), Histoire de l'armée pontificale, Libr. Josse, 1860.
Le général de La Moricière en 2 volumes.
Récit de la bataille de Castelfidardo par un Romain, Librairie Douniol, 1861.
SÉGUR ED TOLRA (Comte de), *Les martyrs de Castelfidardo*, 1898.
ARMAILHACQ (Mgr d'), *Saint-Louis des Français*.
PÉCOUT (Gilles), *Naissance de l'Italie contemporaine*, Nathan Université, 1997.
DUBY (Georges), *Atlas Historique,* Larousse.
ROMANO (Sergio), *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours,* Éditions du Seuil.
AUBERT (R.), *Le Pontificat de Pie IX,* Bloud et Gay.
GALLO (Max), *Garibaldi*.

DISCUSSION

Gérard Hocmard : Merci, cher confrère, de cette passionnante communication et d'avoir fait revivre un personnage qui, pour moi, n'était qu'un nom, et encore un nom de lieu, celui de l'Hôtel de Pimodan où logèrent Gérard de Nerval et Baudelaire.

Claude-Joseph Blondel : Georges, marquis de Pimodan (1822 – 1860) était le chef de la maison de Rarécourt-la Vallée-Pimodan, originaire de l'Argonne. Son oraison funèbre fut prononcée par Mgr Pie, évêque de Poitiers, et Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

Après la bataille de Castelfidardo, le souverain pontife Pie IX donna le titre de duc aux deux fils du général et à tous leurs descendants mâles. L'un de ces fils, Gabriel, marquis de Pimodan et donc duc de Rarécourt-Pimodan, sorti de Saint-Cyr, donna sa démission pour se consacrer aux lettres. On a de lui, notamment "*La Réunion de Toul à la France", "La Mère des Guise"* et un recueil de poésies au titre révélateur : "*Les Soirs de défaite"*.

Jacques-Henri Bauchy : Quel est le degré de parenté entre le cardinal de Mérode et Cléo de Mérode ?

Jean Madelin : C'était sa petite-nièce.

Jacques-Henri Bauchy : Qu'en est-il de la canonisation, toujours en cours, du général de Sonis.

Jean Madelin : Un tel procès est toujours très lent.

Jean-François Lacaze : Le pape Pie IX a-t-il menacé ses adversaires piémontais de les excommunier ?

Jean Madelin : Non, il agissait alors en tant que chef d'État.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ EN ORLÉANAIS[1]

Luce Madeline

RÉSUMÉ

L'Orléanais est un terme assez vague désignant un territoire aux frontières fluctuantes au cours des âges. Des lieux où Agrippa d'Aubigné vécut, des événements marquants de sa vie font partie de I 'Orléanais et de son histoire : Montargis, Amboise, les Landes-Guinemer, Talcy, Jargeau, et surtout Orléans participèrent sans doute à déterminer sa vocation de soldat poète et d'irréductible huguenot.

Sans méconnaître sa petite enfance, d'autres lieux où il a guerroyé dans l'ouest et le sud-ouest de la France, les séjours courtisans à Nérac et à Paris, et sa fin de vie de proscrit à Genève, le propos est de s'attarder dans l'Orléanais, région souvent évoquée dans les récits de ce poète longtemps décrié, auquel Sainte-Beuve décerna un éloge enthousiaste dans son "Tableau historique et critique de la poésie française *" :*

> *"Si jamais on pouvait en idée personnifier un siècle dans un individu, d'Aubigné serait à lui seul le type vivant, l'image abrégée du sien. Études, passions, vertus, croyances, préjugés, tournure d'esprit d'alors, il réunit tout à un éminent degré, et il nous apparaît aujourd'hui comme l'une des plus expressives figures de cette race d'autrefois. "*

Agrippa d'Aubigné raconte lui-même ses débuts dans la vie dans ses mémoires destinées à ses enfants en leur recommandant d'en préserver le caractère confidentiel. Cette volonté fut respectée par ses héritiers directs. Mais sa petite-fille, Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, eut à utiliser le manuscrit pour prouver ses quartiers de noblesse. Un éditeur peu scrupuleux publia après la mort de la marquise, en 1729, sous le titre d'"*histoire secrète*" ces mémoires qui ont pour titre "*Ses mémoires à ses enfants*".

La préface s'adresse à ses trois enfants légitimes, Constans, Marie et Louise puis commence la narration de la vie de l'auteur :

> "Théodore Agrippa d'Aubigné, fils de Jean d'Aubigné, seigneur de Brie en Xaintonge et de Damoiselle Catherine de l'Estang, naquit en l'hostel Saint Maury près de Pons, l'an 1551, le huitième de febvrier, sa mère morte en accouchant, et avec telle extrémité que les médecins proposèrent le choix de mort pour la mère ou pour l'enfant. Il fut nommé Agrippa[2] et puis nourri en enfance hors de la maison du père parce qu'Anne de Limur, sa belle-mère, portait impatiemment et la dépense, et la trop exquise nourriture que le père y employait".

Il est probable que les termes "exquise nourriture" s'appliquent au soin que Jean d'Aubigné attachait à l'éducation de son fils. Dés qu'il a atteint l'âge de quatre ans, son précepteur Jean Cottin lui enseigne à la fois les langues latine, grecque et hébraïque. Cet apprentissage intensif des langues est poursuivi par un second précepteur, si bien "qu'il lisait aux quatre langues à six ans". Agrippa était sans doute très doué, il fera preuve plus tard dans ses écrits d'une culture prodigieuse. Mais le fait d'enseigner aux jeunes enfants les langues anciennes à l'époque de la Renaissance n'est pas exceptionnel. Un troisième précepteur, Jean Morel de Paris aura une pédagogie plus adaptée au jeune âge d'Agrippa.

En avril 1560, lorsque se situe l'épisode bien connu d'Amboise, il a huit ans. Peu de temps après l'échec de la conjuration du même nom fomentée par des protestants et qui avait

[1] Séance du 16 juin 2005.

[2] D'"aegre partus" qui signifie engendré dans la douleur.

pour but de soustraire le jeune roi François II à l'influence des Guise, Jean d'Aubigné emmène son fils à Paris. En traversant Amboise, leur troupe de vingt cavaliers fait halte devant le château. La répression a été sanglante : des corps pendus aux fenêtres, des têtes coupées sur des poutres sont le spectacle qui s'offre à la vue de l'enfant. Jean d'Aubigné, rescapé de la conjuration, reconnaît ses compagnons d'arme et s'écrie : "Ils ont décapité la France, les bourreaux". Puis mettant la main sur la tête de son fils, il ajoute : "Mon enfant il ne faut pas que ta teste soit espargnée après la mienne pour venger ces chefs pleins d'honneur : si tu l'y espargnes, tu auras ma malédiction".

Ce serment d'Amboise aura de profondes répercussions sur la vie entière d'Agrippa, qui ne cessera de se rebeller au moyen des armes ou de la plume contre les ennemis de la foi réformée. Il évoquera la scène d'Amboise dans son "*Histoire universelle*" et dans "*Les Tragiques*", sans s'étendre sur les sentiments qu'il avait alors éprouvé, probablement sentiments de terreur dans une foule alertée par les exclamations du père, foule devenue hostile, et que les cavaliers eurent du mal à fuir. Cette scène tragique d'Amboise eut lieu avant le début des guerres de religion. Les "troubles" entre catholiques et protestants avaient débuté sous François Ier (1494-1547). Les persécutions des protestants s'exacerbent sous le règne d'Henri II (1547 à 1559).

En 1562, Agrippa est confié à un éminent précepteur, Mathieu Béroalde, l'un des maîtres les plus réputés du Quartier latin à Paris. L'élève et le maître connaîtront ensemble des pérégrinations qui les conduiront à Orléans où Agrippa vivra des évènements qui orienteront son avenir. Béroalde est un érudit, un humaniste célèbre, qui a épousé la nièce de Vatable, professeur d'hébreu au collège royal.

Béroalde avait lui-même enseigné les lettres hébraïques au collège du cardinal Lemoine à Paris, la philosophie à Bordeaux et à Agen. Il avait visité l'Italie et organisé à son retour à Paris un petit pensionnat dans lequel Agrippa côtoiera Pierre de l'Estoile. Ce dernier, fils du président de la Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, magistrat orléanais, possédait une maison vers le cloître Saint-Aignan. Il est le futur mémorialiste des règnes d'Henri III et Henri IV. Hormis Pierre de l'Estoile, tout l'entourage du pensionnat est huguenot : le maître, son épouse, les autres pensionnaires. Cet environnement studieux, dans une maison confortable remplie de livres, console un peu Agrippa d'avoir quitté sa Saintonge natale.

Mais le séjour à Paris ne durera que trois mois. Les troubles entre catholiques et protestants se multiplient, résider à Paris devient dangereux pour les huguenots, tandis qu'à Orléans le prince Louis Ier de Condé, frère d'Antoine de Bourbon, converti à la Réforme occupe la ville et la fortifie.

Béroalde, sa famille et ses élèves doivent fuir Paris. C'est une petite troupe d'une dizaine de personnes qui prend la route dans un coche procuré par le président de l'Estoile. L'itinéraire passe par Montargis pour rejoindre Orléans. En chemin, ils sont attaqués par des troupes royales à Courances, petit bourg de l'Essonne à l'ouest de la forêt de Fontainebleau. Ils sont faits prisonniers et condamnés à mort. Ils s'évadent grâce à la complicité des gardiens, contre soixante écus. Le reste du voyage se poursuit en coche, "par le grand chemin de Montargis, avec grands labeurs et dangers" et s'achève au château de la duchesse de Ferrare[3] **,** qui y vit depuis la mort de son mari Hercule d'Este. Fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, belle-sœur de François Ier par le mariage de sa sœur Claude avec le roi, Renée de Ferrare s'est convertie à la Réforme et protège les protestants. Son château forteresse, presque ville-forteresse, accueille les réfugiés protestants en grand nombre, parfois jusqu'à six cents personnes qu'elle héberge et nourrit. Agrippa raconte ce séjour à Montargis dans "*Sa vie à ses enfants*".

La duchesse de Ferrare les reçut avec son "humanité accoutumée, mais surtout Aubigné qu'elle fit trois jours durant asseoir sur un carreau près d'elle pour ouïr ses jeunes discours sur le mépris de la mort". Puis elle les "fit conduire commodément à Gien, où ils demeurèrent un mois chez le Procureur du Roy Chazeray"…

La ville de Gien est assiégée par les troupes royales, c'est à nouveau la fuite, en bateau cette fois, sur la Loire jusqu'à Orléans, "au péril des arquebusades que la commune leur tira vers Bouteilles"[4]. La petite troupe guidée par Mathieu Béroalde parvient le 28 juin à Orléans transformée en forteresse protestante depuis le 2 avril de cette année 1562, marquant le début de la première guerre de religion. Pour mémoire, le massacre de Vassy, cause déclenchante de cette

[3] Renée de France 1510-1575, épouse en 1528 Hercule d'Este, duc de Ferrare, mort en 1560.

[4] Bouteilles est un village sur la rive sud de la Loire, deux kilomètres en amont de Saint-Benoît-sur-Loire, au sommet de la convexité d'une boucle du fleuve.

guerre, avait eu lieu le 1e mars 1562. Jean d'Aubigné, le père d'Agrippa est commandant en second de la garnison protestante de la ville, sous Monsieur de Saint Cire à qui en est confié le gouvernement.

Orléans est alors transformée en "boulevard du protestantisme". Le troisième synode des églises réformées de France s'y est tenu à partir du 25 avril en présence de l'amiral de Coligny et du prince de Condé. Des affrontements entre catholiques et protestants se multiplient avec meurtres, pillages, destructions d'églises. Louis de Condé va jusqu'à battre monnaie à la Tour Neuve en s'emparant des trésors des sanctuaires pour payer ses troupes. Le tumulte règne dans la ville où une épidémie de peste s'est déclarée.

Béroalde et ses compagnons sont d'abord logés chez le Président de l'Estoile. Agrippa contracte la peste qui lui laissera au front la cicatrice d'un bubon. Cette cicatrice lui rendra plus tard un service dont on aura l'occasion de reparler. Il a onze ans et voit mourir à ses côtés son médecin et quatre autres personnes, dont l'épouse de Béroalde. Lui-même en réchappe, soigné par un Monsieur Eschalart qui deviendra plus tard pasteur en Bretagne, et qui le "servit jusques à la fin, sans prendre mal, ayant un psaume à la bouche pour préservatif"…

Jean d'Aubigné a dû quitter la ville pour aller rassembler des troupes en Guyenne. À son retour, il trouve son fils guéri mais "un peu desbauché". Cette débauche est le manque d'envie d'Agrippa d'étudier les langues anciennes dans le tumulte et le bruit des armes, d'autant plus qu'il échappe un peu à la surveillance de Béroalde, sans doute absorbé par une charge nouvelle. Il assure, en effet, les cours d'hébreu dans la toute nouvelle école de théologie d'Orléans qui perdurera jusqu'en 1568[5] **.** Jean d'Aubigné punit sévèrement la "desbauche" de son fils ; il lui fait ôter ses habits de jeune aristocrate, et modestement vêtu, le fait accompagner dans Orléans pour chercher un travail ou un apprentissage dans une boutique puisqu'il "quittait les lettres et l'honneur". La leçon, très dure, aurait provoqué une rechute de la maladie, avec fièvre intense, et surtout les regrets d'Agrippa qui implore le pardon de son père à genoux. Jean d'Aubigné fléchit et fait même à son fils un cadeau "qui excédait sa condition".

Le dernier acte de la première guerre de religion va se jouer à Orléans, d'où est partie la révolte protestante. Au début de l'année 1563, le duc de Guise occupe avec ses troupes la rive sud de la Loire en face d'Orléans. Agrippa, logé au cloître Saint-Aignan avec Béroalde est aux premières loges pour suivre les péripéties du combat : enlèvement du faubourg Portereau, puis des Tourelles…

Les protestants assiégés vont essayer de rendre inutile la prise des Tourelles en coupant l'arche du pont et en élevant des "mottines"[6] pour défendre les îles[7]. Des canonnades sont échangées entre les Tourelles occupées par les catholiques, et la tour Saint-Aignan[8] où les protestants ont placé les couleuvrines de la ville. Agrippa enfiévré par les combats, participe activement à la construction des mottines, se chargeant de hottes de terre à déverser pour les élever. C'est bien sûr un jeu dangereux sous les canonnades ; des gens sont tués à ses côtés. Jean d'Aubigné ferme les yeux, fier sans doute de l'ardeur de son fils dans la bataille. Lui-même est blessé d'un coup de pique au-dessous de la cuirasse et paraît guérir tout d'abord… C'est le baptême du feu pour Agrippa, qui gardera jusqu'à la fin de sa vie le goût de la bataille. Il faut dire que la résistance des protestants d'Orléans n'aura pas été inutile. Les troupes catholiques n'iront pas plus loin que les Tourelles. Le duc de Guise est mortellement blessé par Poltrot de Méré le 18 février 1563. Le siége d'Orléans est levé, et des négociations pour la paix sont immédiatement entreprises. Jean d'Aubigné, à peine remis de sa blessure, y participe activement : "Ainsi fut-il le quatrième, qui de son parti entra dans le pavillon violet de l'île aux bœufs, où se fit la paix".

---

[5] L'école de théologie d'Orléans a été fondée le 1ier mars 1562 par Ribetti, ancien professeur de l'Académie de Lausanne, et enseigne le grec (François Béraud), l'Ecriture Sainte (Nicolas des Gallards) et l'hébreu (Béroalde à partir de la fin du mois de novembre 1562).

[6] Mottine : levée de terre qui remplace un parapet.

[7] Des îles existaient alors de part et d'autre du pont.

[8] Une immense tour carrée occupait l'angle nord ouest de l'édifice. Cette tour, Buzonnière la décrit ainsi : "À Saint-Aignan, comme au beffroi de l'hôtel de ville, la tour était presque tout entière d'une extrême simplicité, pour faire mieux ressortir la richesse de l'étage supérieur**".**

… Ce fut le 11 décembre 1567, qu'ils (les huguenots) firent sauter la nef.

… Le 10 août 1804, Benoît Lebrun commença la démolition des ruines de la nef et de la tour. Cité dans "Les lieux de culte à Orléans".

Rappelons que c'est dans l'île, le 12 mars 1563, que se rencontrèrent après plusieurs jours de négociations Louis de Condé et le connétable de Montmorency, tous deux prisonniers, l'un des catholiques, l'autre des protestants. En présence de Catherine de Médicis, de François d'Andelot frère de l'amiral de Coligny, Saint Cire, gouverneur d'Orléans, et son lieutenant d'Aubigné, ils signèrent une paix très controversée par les protestants, ratifiée par l'Édit d'Amboise le 19 mars.

La première guerre de religion s'achevait ainsi. Agrippa l'avait vécue sur le terrain, témoin de la vocation de soldat huguenot de son père. Il va vivre une autre épreuve à Orléans : la mort de son père. Peu de temps après l'Édit pacificateur, la blessure de Jean d'Aubigné qui avait paru guérie s'infecta... Il dit adieu à son fils, qui restait à Orléans, lui rappela son serment d'Amboise, lui recommanda "le zèle de la religion, l'amour des sciences". Il partit pour Amboise où il mourut.

L'image paternelle restera pour Agrippa celle du héros glorieux combattant pour sa foi. Il demeure encore un an à Orléans entre les mains de Béroalde qui dirige personnellement ses études tout en l'envoyant aussi aux écoles publiques, soit au collège, soit à l'université où il suit des cours de droit. En raison de son jeune âge, il a un curateur, Aubin d'Abbeville, cousin par alliance, qui lui fit renoncer avec sagesse à la succession de son père qui comptait surtout des dettes, Jean d'Aubigné ayant sacrifié tous ses biens à la cause de la Réforme. Agrippa, orphelin à onze ans ne possède plus que l'héritage venant de sa mère, la propriété des Landes-Guinemer non loin de Blois, dont les revenus serviront à payer ses études.

À l'âge de treize ans, son curateur l'envoie à Genève. Il y retrouve Théodore de Bèze, théologien protestant ami de son père, qui avait vécu à Orléans pendant dix ans. Il s'y trouvait au moment du siège de 1563, et c'est lui qui avait présidé, après l'Édit d'Amboise, un dernier culte dans la cathédrale Sainte-Croix. Il partit ensuite pour Genève où il prit la succession de Calvin après sa mort en 1564. Agrippa poursuit là-bas puis à Lyon des études chaotiques d'adolescent indépendant. Il fait des fugues, des rencontres douteuses, est même tenté par le suicide. À seize ans, il prend les armes, se distingue déjà dans l'armée du prince de Condé dans l'ouest de la France, avant de devenir le compagnon fidèle et intransigeant d'Henri IV.

À dix-huit ans, il traverse une grave crise de conscience, face à la contradiction entre le métier des armes et les exigences du christianisme. De plus, il est malade, souffrant de ces accès de fièvre dont il parlera souvent. Son curateur a renoncé à le tenir en tutelle et à gérer ses biens. Agrippa se rend alors dans le seul bien qu'il possède : la propriété des Landes-Guinemer, non loin de Talcy dans le Blésois. Il trouve sa maison occupée par un intrus, un maître d'hôtel qui prétend qu'Aubigné est mort à la guerre. Le fermier, lui, reconnaît bien Agrippa à la cicatrice qu'il porte au front, stigmate de la peste bubonique contractée à Orléans en 1562. Il faut un procès pour que le droit du propriétaire soit reconnu. Ce procès a lieu à Orléans où Agrippa, malade est transporté par bateau. Il plaide lui-même sa cause avec une éloquence qui convainc les juges. Il peut donc s'installer dans sa maison des Landes-Guinemer où il se rétablit de ses fièvres et de ses soucis de conscience. Des liens s'établissent entre les Landes-Guinemer et Talcy, propriété de Jean Salviati, apparenté aux Médicis, venu en France dans la suite de la reine Catherine. À Talcy, il y a Diane, fille aînée de Jean Salviati, dont Agrippa s'éprend passionnément. L'idylle sera de courte durée, elle prendra fin au mois de mai 1572, Agrippa redevenant homme de guerre dans l'expédition de Flandres contre l'Espagne. Mais ce séjour aux Landes-Guinemer aura été l'occasion d'un retour à l'étude, aux lettres, et à un début d'écriture. C'est là en effet qu'Agrippa écrit son oeuvre de jeunesse "*Printemps*", qui chante ses amours pour une Diane, Diane Salviati, nièce de la Cassandre de Ronsard. Diane, prénom lourd de résonances mythologiques. Le mythe de Diane est à la mode au XVIe siècle, développé de plus par la personnalité de Diane de Poitiers, favorite du roi Henri II. L'idylle chantée dans "*Printemps*" est à peu près inconnue, en dehors des quelques notes autobiographiques, très discrètes, d'Agrippa. On peut donc s'interroger : le printemps évoque-t-il la déesse mythique ou Diane Salviati ? D'autant que le style d'Agrippa brouille volontiers les plans métaphoriques et non métaphoriques ? Pour d'Aubigné, Diane est : "la nymphe porte flèche errante par les bois" qui le désespère, car "Diane me tue et elle n'est pas morte"… Il reste que le premier épisode de Talcy sera le début de la création poétique d'Agrippa, chantant le désespoir amoureux, selon un mode répandu à l'époque.

En 1572, année de la Saint-Barthélemy, il a vingt ans. Au mois d'août, il est à Paris comme de nombreux gentilshommes huguenots qui s'y rendent pour le mariage d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois ; il a aussi recruté une troupe d'hommes d'arme. Le 21 août, trois jours avant le massacre, il sert de second à un ami pour un duel place Maubert. Une rixe s'ensuit au cours de laquelle il blesse un sergent de ville. Il doit fuir avec une troupe de quatre-vingts soldats. En cours de route, ils apprennent le massacre avec effroi. Le 25 août, ils sont à

Mer où un "convoi de massacreurs" venus d'Orléans et Beaugency par bateau met pied-à-terre ; ils les tuent, sauvant ainsi le village de Mer du pillage.

Le massacre a commencé à Orléans dans la nuit du 25 au 26 août, et durera quinze jours. Agrippa se cache au château de Talcy pendant quelques mois. Ne se sentant pas en sécurité, bien que dans une demeure catholique, il dort avec des pistolets sous ses oreillers. Il envoie une partie de sa troupe soutenir les Sancerrois qui résistent courageusement. Ils connaîtront un terrible siège d'un an ; le maître d'Agrippa, Béroalde sera enfermé dans Sancerre assiégée après avoir fui Orléans. Il ne semble pas qu'Agrippa ait été un témoin direct des massacres, mais il était bien renseigné sur ce qui se passait dans les villes voisines : Tours, Amboise, Beaugency, et surtout Orléans.

Une anecdote contée par Wilhelm von Bolzheim, étudiant allemand, témoin oculaire de la Saint-Barthélemy orléanaise, trouve son écho dans "*Les Tragiques*" d'Agrippa. Le récit de Bolzheim n'a été publié qu'au XIXe siècle à Leipzig, en latin, et traduit en France en 1872 : Agrippa n'a donc pas pu s'y référer. Bolzheim évoque dans son récit le cas du libraire Eloy Gibier[9] qui réussit à rester caché plusieurs jours dans "une retraite… où il devait être difficile de le découvrir", et qui échappa au massacre.

Et l'on trouve dans les "*Tragiques*" :

> … "Voici, de peur d'Achab, un prophète caché
> En un lieu hors d'accès, en vain trois jours cherché.
> Une poule le trouve, et sans faillir prend cure
> De pondre dans sa main trois jours sa nourriture"…
> Livre V – Les Fers – vers 1175 à 1178. Ed de Franck Lestringaut.

On lira aussi :

> … " On voit Loire, inconnu tant farouche, laver
> Les pieds d'une cité, qui venait d'achever
> Seize cents poignardés, attachés à douzaines ;
> Le palais d'Orléans en vit des salles pleines,
> Dont l'amas fit une île, une chaussée, un mont,
> Lequel fit refouler le fleuve contremont"…

Ce séjour forcé à Talcy pendant les massacres aura été aussi, selon l'autobiographie d'Agrippa, une période d'espérance de mariage avec Diane. C'est également pendant ce séjour que se situe l'épisode curieux d'une vision, d'un état second qui dura plusieurs heures. Blessé dans un village de Beauce au cours d'une rixe (encore !), il fuit éperdument vers le château de Talcy où, selon lui, Diane le soigne. Sa "vision" des actes de l'histoire du protestantisme, fixés en "tableaux éternels", est interprétée comme une mission prophétique : "employer son bras droit aux vengeances de Dieu" et "ne chanter que Dieu". L'auteur visionnaire des "*Tragiques*" est peut-être né à ce moment-là !

Agrippa, bien soigné, retrouve vite son énergie. Sa famille maternelle – et catholique – revendique la propriété des Landes-Guinemer qui doit être approuvée par un tribunal ecclésiastique. Elle lui envoie à Talcy un délégué de l'évêque d'Orléans et des officiers de justice, avec mission de ramener Agrippa.

Jean Salviati s'y opposant, le délégué repart, rejoint bientôt par Agrippa qui lui aurait fait renier sous la menace des armes "les articles de la papauté"! Cette impétuosité a-t-elle effrayé Diane ? Les espoirs de mariage s'effondrent, et à nouveau, désespoir et fièvre assaillent Agrippa retiré aux Landes - Guinemer pendant plusieurs mois- Il y vit en ermite, en compagnie pendant un temps d'un certain Postel, peut-être médecin, peut-être l'orientaliste auteur "*De la république des Turcs*", mais rien ne prouve de façon formelle qu'il s'agit de ce Postel qui était alors réputé [10].

---

[9] Eloy Gibier : imprimeur connu à Orléans depuis 1536, il habitait dans la rue « allant à Bonne Nouvelle » et avait son magasin d'abord au cloître Sainte Croix puis « devant les grandes écoles ». Très engagé la « religion prétendue réformée, il participe activement à la « guerre des libelles », imprime le « psautier huguenot », les mémoires de Condé, des œuvres de Théodore de Bèze, Nicolas des Gallars, Lambert Daneau et de nombreux pamphlets anti-catholiques.

[10] Cité par le catalogue de l'exposition "*Agrippa d'Aubigné en son temps*" -1985- Musée de l'Echevinage – Saintes.

En 1583, il épouse Suzanne de Lezay, saintongeaise comme lui, et qui apporte en dot le château de Mursay. Cinq enfants naîtront de ce mariage heureux, dont trois survivront : Constant qui deviendra le fils maudit, Marie, et Louise qui sera "la bonne tante de Villette" chère au cœur de Mme de Maintenon. Agrippa voit Suzanne de Lezay pour la première fois en 1577. Il la courtisera pendant six ans avant de l'épouser. C'est une orpheline réservée, lettrée, huguenote, et qui vit chez un oncle près de Saint Maixent. Elle fut selon Agrippa une compagne parfaite, discrète, supportant en toute communauté de foi l'existence souvent tourmentée du militant huguenot. Le couple partageait sa résidence entre le château de Mursay, restauré meublé et géré avec sobriété par Agrippa, et le château de l'abbaye bénédictine de Maillezais, dont Agrippa était gouverneur. Maillezais était alors perdu dans le marais poitevin, dont les prairies inondées une partie de l'année faisaient une île. Cette vie de famille heureuse ne dura que douze ans. Suzanne de Lezay mourut subitement au début de l'année 1595. Agrippa restait veuf à quarante-trois ans avec cinq enfants, dont deux (l'aîné et le plus jeune des garçons) moururent entre 1595 et 1599.

Il fut profondément affecté par la disparition de sa femme et de deux de ses enfants. L'instruction et l'éducation de Constant, Marie et Louise, qui lui restaient retinrent toute son attention. Le train de maison était sans faste, mais on ne reculait pas devant la dépense pour avoir de bons précepteurs. Constant, qui se montrait précoce, eut des études solides et brillantes. Agrippa attachait une importance particulière à la dialectique, "l'art de la dispute", recommandant aux précepteurs d'instruire leurs élèves "à se deffendre plus qu'à enseigner les autres"….

La période de bonheur familial avait fait suite à l'épisode le plus mouvementé de la vie d'Agrippa : celui des guerres de religion auxquelles il avait participé, et au cours desquelles il fut plusieurs fois blessé. Pendant cette période de bonheur, la France a changé de dynastie : un bourbon, Henri de Navarre est devenu Henri IV, roi de France à la mort d'Henri III de Valois le 1e août 1589. Agrippa s'est pris à rêver d'une monarchie protestante. Il est profondément déçu lorsque Henri IV abjure (pour la cinquième fois) le 27 février 1594. Il ne pardonnera jamais au roi, son ancien compagnon d'armes. On s'achemine vers l'Édit de Nantes de 1598, Édit qu'Agrippa jugera insuffisant, pas assez favorable aux huguenots.

Retiré à Maillezais, il travaille à la rédaction des "Tragiques" et de son "Histoire Universelle". Il a troqué l'épée contre la plume. Il participe aussi aux Assemblées protestantes, essayant de sauver le Parti protestant après la désertion de son protecteur, le roi. Son attitude intransigeante est souvent en désaccord avec celle de ses coreligionnaires, notamment avec celle de Duplessis-Mornay plus conciliant, moins amer vis-à-vis de l'Édit de Nantes. Agrippa se lance même plusieurs fois avec fougue et beaucoup d'esprit dans des controverses théologiques, notamment avec l'évêque d'Evreux, du Perron, et avec le père Coton, confesseur d'Henri IV. Il fait quelques apparitions au Louvre, mais ses relations avec Henri IV sont devenues des alternances de bonne entente et surtout de critiques acerbes.

C'est vers 1600 que se renoue son lien avec l'Orléanais, un lien ineffaçable puisque engendrant une postérité. Il est veuf depuis quatre ans lorsqu'il rencontre une jeune femme de Nancray-sur- Rimarde, petit bourg du Gâtinais proche de Pithiviers. Agrippa connaît la région pour y avoir guerroyé en 1576 lors de la cinquième guerre de religion, qui s'était terminée par la "Paix de Monsieur", précédant la formation de la Ligue. Nancray-sur-Rimarde est proche de châteaux appartenant à des protestants : Bondaroy, Chamerolles qui sont des lieux de culte réformé. Un peu plus loin se trouvent Jargeau et Bionne, également lieux de culte. Nancray était donc en pays protestant, mais on ignore comment Agrippa rencontra cette jeune femme. Elle s'appelait Jacqueline Chayer, était née en 1559, et veuve de "l'honorable Pierre Margettan". Elle vint plus tard rejoindre Agrippa à Genève où elle mourut en 1636, à l'âge de 77 ans. Elle avait rédigé un testament le 14 mars 1627, dans le préambule duquel elle remercie Dieu de ce qu'Il lui a plu de lui donner la connaissance de son Saint Evangile. Agrippa ne l'épousa pas…
Le 4 mai 1630, cinq jours avant sa mort, il fit son testament qui dit laconiquement :

> "Car si viens maintenant à donner gloire à Dieu par la confession de ma honte c'est que quatre ans après mon mariage (veuvage), le vicieux désir de maintenir ou croître sans trouble le bien de mes enfants, surtout de l'aîné que j'aimais outre mesure, m'empêchèrent un second mariage et me firent rechercher la compagnie de Jacqueline Chayer, la quelle non sans grandes suasions, eut de moi un fils né à Nancray en Gâtinais, baptisé en l'église de Gergeau. Je le fis nommer Nathan et lui donnai pour surnom Engibaud, premièrement montrant par le nom qui retourné se trouve de même, à retourner le surnom aussi et trouver celui du père…

J'avoue donc Nathan pour mien et fils naturel ; il s'est marié, je l'ai partagé suivant sa condition…Nathan s'est rendu recommandable par probité de vie, doctrine non commune, m'a accompagné en mes périls contre l'autre (Constant). Je lui ai permis de porter, lui et les siens, le nom d'Aubigné…"

Agrippa eut donc un fils illégitime, né et élevé à Nancray-sur-Rimarde, pour lequel il choisit un prénom biblique, Nathan, et qui fut baptisé au temple de Jargeau. Le choix du prénom, Nathan, est chargé de symbole. Dans l'Ancien Testament, au deuxième livre de Samuel, Nathan est un prophète du temps du roi David. Après avoir séduit Bethsabée, David envoie à la mort son mari Urie, afin de s'en débarrasser. David est puni par la mort du fils qu'il a eu avec Bethsabée, et surtout par l'annonce, de la bouche du prophète Nathan, qu'il ne sera pas le bâtisseur du Temple de Jérusalem ; ce sera Salomon, son fils légitime qui l'édifiera. Nathan est donc le nom du "censeur" du roi David, sa conscience…

Agrippa, par ses écrits, ses lettres, ses entretiens avec le roi, s'est comporté en censeur d'Henri IV, auquel il n'a pas pardonné son abjuration. En appelant son fils illégitime Nathan, il s'est donné un censeur, dont le nom lui rappellera ce qu'il appelle sa "honte"… En 1601, Jargeau où est baptisé Nathan est l'une des places fortes protestantes accordées par l'Edit de Nantes, avec une garnison de cinq cents soldats, commandés par Jacques de Brisay. Le gouverneur de la ville est Maximilien de Béthune, ministre d'Henri IV, qui deviendra duc de Sully en 1606. Le pasteur de la paroisse de Jargeau est Michel Boucher, secondé par Joachim du Moulin, père de Pierre du Moulin, célèbre controversiste. En 1601, également, se tient à Jargeau le synode national des Églises Réformées du royaume.

Agrippa assumera ses responsabilités vis-à-vis de Nathan qui sera pleinement intégré à la famille. Ses demi-frère et sœurs l'appelleront "mon cher frère". Lorsque Agrippa partira à Genève, il l'emmènera et assurera là-bas la poursuite de son éducation. Nathan s'est montré doué pour les sciences. Il rédigea un manuel de mathématiques, fut ingénieur militaire et construisit les fortifications de la ville de Bâle. En 1626, il est à Fribourg-en-Brisgau où il étudie la médecine. En 1627, il est reçu bourgeois de Genève où il exerce plus tard la médecine. Cette vie studieuse s'accompagne d'une vie familiale très remplie. Il s'est marié trois fois : la première à vingt ans avec Claire de Pelissari, fille d'un bourgeois de Genève ; la deuxième en 1632 avec Anne Crespin, fille de Samuel, citoyen et Seigneur conseiller d'État de la ville. Le grand-père d'Anne[11] avait été l'imprimeur de Calvin et l'auteur de "La vie des martyrs", livre le plus répandu après la Bible dans les familles huguenotes de l'époque. En 1652, il épousa Elisabeth Hubertari. Il mourut en 1669, laissant une nombreuse descendance dont un fils pasteur et deux médecins.

L'une de ses arrière-petites-filles Elisabeth (1720-1780) était la fille de Georges Louis II d'Aubigné qui n'eut que des filles. Par son mariage en 1743 avec François Merle (dont les ascendants étaient nîmois), le nom fut transformé en Merle d'Aubigné. À la cinquième génération après Nathan, naquit Jean-Henri Merle d'Aubigné (1794-1872), qui eut onze enfants. Jean-Henri était pasteur, professeur de théologie et historien. Il écrivit une "Histoire de la Réformation" en treize volumes qui le rendit célèbre.

L'énumération de cette généalogie me permet de citer une anecdote. En 1937, le pasteur Mercier de l'Église réformée d'Orléans reçut une lettre d'une demoiselle Merle d'Aubigné habitant à Genève. Elle proposait pour l'église le don de deux prie-Dieu gothiques anglais, pour "qu'on se souvienne de tout ce qu'Agrippa d'Aubigné avait vécu à Orléans". Soumise à la délibération du conseil presbytéral, la proposition fut acceptée avec enthousiasme. Les prie-Dieu arrivèrent bientôt. Le conseil presbytéral fit l'acquisition de deux chaises capitonnées de rouge comme les prie-Dieu qui sont parfois utilisés lorsque des mariés souhaitent s'agenouiller pour recevoir la bénédiction de leur union.

[11] Jean Crespin (1520-1570) : imprimeur et historien protestant, suivit Théodore de Bèze à Genève et écrivit "Le livre des martyrs depuis Jean Huss jusqu'en 1554".

Mais, il faut en terminer avec la fin de la vie d'Agrippa. C'est d'abord une intense production littéraire avec notamment la publication des "Tragiques" en 1616 "Au désert par LBDD" (le bouc du désert), et probablement une réédition en 1627. Il faudra attendre 1857 pour la troisième édition. La publication à partie de 1619 de "L'histoire Universelle" est condamnée à être brûlée devant le Collège royal de l'Université de Paris. L'arrêt du Châtelet condamne, en outre, l'auteur et l'imprimeur Moussat à être "pris au corps et amenez en prison"…

Agrippa, réfugié à Saint Jean d'Angely, fier de la sentence, achève l'impression de son "Histoire". Il ne peut s'empêcher de participer à une rébellion de nobles, par les armes, contre Luynes favori de Louis XIII. La rébellion tourne à la débâcle, Agrippa fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Cette fois, il doit fuir, et c'est au mois d'août 1620 qu'il prend la route de Genève, avec une troupe armée. Le 24 avril 1623, il épouse Renée Burlamacchi, née le 25 mars 1568 à Montargis au château de Renée de France. Elle était d'une grande famille de Lucquois protestants, veuve de César Balbani, auquel elle avait donné dix enfants tous morts en bas âge. Elle avait 55 ans, Agrippa 72., Elle lui apportait la prospérité, la paix à laquelle il aspirait, ayant résolu écrivait-il de "prendre le chevet de sa vieillesse et de sa mort".

Agrippa s'éteignit paisiblement le 9 mai 1630, après moins d'un mois de maladie. Nathan, son fils médecin, l'assista jusqu'à la fin. Deux jours avant sa mort, il avait dit, presque joyeusement, le psaume 118, qu'il avait chanté aux côtés d'Henri IV à la bataille de Coutras : "La voici l'heureuse journée que Dieu a faite à plein désir. Par nous soit joye demenée et prenons en elle plaisir". Il fut inhumé dans le cloître de la cathédrale Saint-Pierre. La plaque de marbre noir de son tombeau, portant l'inscription en latin qu'il avait lui-même rédigée, fut apposée, après désaffection du cimetière, à l'intérieur de la cathédrale où elle se trouve encore.

Renée Burlamacchi et Nathan procédèrent ensemble au partage des meubles. C'est lui qui avait la confiance de la famille pour la gestion des biens. Constant, le fils légitime était en prison. Il devait mourir dans la misère à Orange le 31 août 1634, après un séjour aux Antilles. Nathan, le fils né à Nancray-sur-Rimarde fit souche en Suisse et en France où il a de nombreux descendants.

BIBLIOGRAPHIE

AGRIPPA D'AUBIGNÉ :- pages choisies dans "Sa vie à ses enfants" et dans ses "Poèmes", suivies de Notes destinées aux descendants de J.H. Merle d'Aubigné, Historien de la réforme – 1969- 3e centenaire de la mort de Nathan d'Aubigné – offert aux membres de la famille par Émile Merle d'Aubigné n° 117. Imprimé en procédé offset par CIOB, Paris, tiré à 120 exemplaires.
LAZARD (Madeleine), *Agrippa d'Aubigné*, éditions Fayard 1998.
Catalogue de l'exposition "*Agrippa d'Aubigné en son temps*", 1985,. Musée de l'Échevinage – Saintes.
Archives de l'église réformée d'Orléans, Registre des délibérations du conseil presbytéral du 6/10/1936 au 11/04/1942.
AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, Édition de Franck Lestringaut, Gallimard 1995.
GAILLARD (L.) et DEBAL (J.), *Les lieux de culte à Orléans,* Bulletin de la SAHO, Numéro hors série 1987.
Albineana 14, *Le mythe de Diane en France au XVIe siècle*. Cahiers d'Aubigné, Niort 2002.
Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, 1872, "*La Saint Barthélemy à Orléans*" racontée par Johann-Wilhelm Von Botzheim, étudiant allemand, témoin oculaire.
Albineana 16, *Anecdotes*, Niort, 2005.

DISCUSSION

Jacques-Henri Bauchy : Le fameux vers d'Agrippa d'Aubigné : "Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise", ne s'applique pas à une beauté du troisième (ou quatrième âge) mais à la religion protestante, ainsi que l'a souligné Marguerite Yourcenar.

Luce Madeline : Il n'y a pas d'ambiguïté sur le sens de ce vers d'anthologie lorsqu'il est restitué dans son contexte :

"le printemps de I' Eglise et l'été sont passés, si serez vous par moi, verts boutons, amassés.
Encore éclorez-vous, fleurs si franches, si vives,

Bien que vous paraissiez dernières et tardives ;
On ne vous laissa pas, simples, de si grand prix, sans vous voir et flairer au céleste pourpris.
Une rose d'automne est plus qu' une autre exquise
Vous avez réjoui l'automne de l'Eglise".
Les Feux livre IV des Tragiques, v.l227à 1234

La transposition du thème lyrique dans le registre sacré (équivalence des boutons de rose et du sang) remontait déjà aux premiers siècles du christianisme. Frank Lestringant, dans l'édition des *Tragiques* de 1995, fait remarquer que de l'église de son temps, saint Cyprien (210-258) écrivait dans une de ses épîtres : "*Elle n'a disette ni de fleurs de roses, ni de lis*". Ce que le traducteur Jacques Tigeou interprétait ainsi : " *Par les fleurs de rose il entend le sang répandu pour la foi. Par le lis, la bonne vie et innocence, ou virginité*".
La suite des saisons de l'église marque métaphoriquement une déclinaison vers le "*céleste pourpris*", pourpris signifiant "demeure". Pour d'Aubigné la rose est, bien sûr, le sang versé pour la foi réformée.

Guy Dandurand : Je me réjouis, Madame, que vous nous ayez proposé cette fort intéressante communication sur Agrippa d'Aubigné quelques jours à peine après notre sortie littéraire sur les pas de Ronsard. Il est évident que se trouvent ainsi rapprochés, en une même époque et un même terroir, deux grands écrivains de personnalité néanmoins fort différente.

Je me permets trois brefs commentaires, le premier adressé avec une pointe d'humour aux pédagogues. Vous avez indiqué que Jean d'Aubigné dut sévir contre son fils qui, à l'âge de onze ans, ne manifestait aucun goût pour l'étude. Il en avait été de même pour Ronsard qui, placé à l'âge de neuf ans au collège de Navarre, s'en trouva rapidement renvoyé pour cause de mauvais résultats. On peut sourire - et peut-être tirer enseignement - du fait que ces futurs maîtres de l'humanisme, en tout cas fort bons connaisseurs de l'Antiquité, se soient d'abord montrés de piètres élèves.

Ma seconde remarque va plus au cœur du sujet. D'Aubigné chanta Diane comme Ronsard avait chanté Cassandre. Diane était la nièce de Cassandre; et ces hommages poétiques font assurément la gloire de la famille Salviati. Il se peut bien que les deux poètes aient été effectivement épris de ces jeunes beautés. Mais il n'en reste pas moins que la poésie amoureuse du siècle se déroule sous le signe du pétrarquisme, que le modèle en est le *Canzoniere* par lequel Pétrarque immortalisa Laure, sans qu'on sût jamais si ces sonnets exprimaient une passion éprouvée ou constituaient l'hommage littéraire à un idéal convenu de la beauté féminine et du chant amoureux.

Enfin, vous le rappelez, la gloire de d'Aubigné fut éphémère pour renaître dans la deuxième moitié du XIX siècle, tout comme Ronsard avait été réhabilité en 1828 par Sainte-Beuve. La gloire littéraire peut donc être passagère. Si nous portons un regard contemporain sur la *réception* de ces deux écrivains, nous voyons que Ronsard fut abondamment étudié dans la première moitié du XXe siècle mais se trouve un peu délaissé aujourd'hui, alors qu'Agrippa d'Aubigné, bénéficiant assurément du goût pour le baroque ranimé dans la deuxième moitié du XXe siècle, se trouve mieux que jamais proposé à l'étude universitaire.

Luce Madeline : J'adhère tout à fait à vos remarques.
1) La pédagogie du XVIe siècle, qui exigeait beaucoup des enfants et nous apparaît quelquefois cruelle, induisait peut-être d'abord un rejet de l'étude. Mais certains, comme Ronsard et d'Aubigné, choisissaient ensuite la culture et les lettres. On a assez souvent cité des hommes célèbres qui furent d'abord de piètres élèves. Avaient-ils besoin d'aborder les connaissances semées par leurs maîtres en autodidactes, en surdoués qu' ils étaient ?

2) et 3) Si d'Aubigné bénéficie d'un regain d'intérêt de nos jours., peut-être n'est ce pas pour le pétrarquisme de son "*Printemps*", ni pour son "*Histoire universelle*". "*Les Tragiques*" me semblent s'inscrire comme une oeuvre qui puisse en intéresser beaucoup : poètes, historiens, stylistes, pamphlétaires, religieux et même politiques.

Claude Imberti : Cette communication très intéressante m'avait incité à glaner à travers diverses anthologies ce qui était le plus caractéristique dans le profil atypique d'Agrippa d'Aubigné. Je crois l'avoir découvert dans l'anthologie de Pierre Seghers "*Le livre d'or de la poésie des origines à nos jours"* (p. 208/209, 1 972). Outre un poème des "*Tragiques"*, intitulé "*La chambre dorée",* dénonçant les faux-pas de la justice avec violence, j'ai relevé l'appréciation formulée par Seghers sur l'œuvre de l'écrivain huguenot, jugement formulé en ces termes : "*Poète engagé s'il en est, la puissance de son cri, la fureur de son inspiration, la violence de ses images, son souffle sans égal font de cet auteur le premier poète épique français*". J'ajouterai, également, qu'il fut un des premiers pamphlétaires, à l'instar de Léon Bloy ou de Bernanos au XXe siècle.

Bernard Pradel : Vous nous avez dit, Madame, qu'Agrippa d'Aubigné avait critiqué l'Édit de Nantes d'Henri IV parce qu'il ne faisait pas aux protestants la place à laquelle ils avaient normalement droit. C'est l'opinion contraire qui anima sa petite-fille, Françoise d'Aubigné, devenue la Marquise de Maintenon et l'épouse du roi

Louis XIV, lorsqu'elle se rallia aux gens du parti dévot qui poussèrent Louis XIV à révoquer l'Édit de Nantes en 1685, avec, pour la France, les conséquences malheureuses que l'on sait. N'y a-t-il pas là une ironie de l'histoire ?

Luce Madeline : L'existence difficile que connut Françoise d'Aubigné ne lui permit sans doute pas toujours de choisir. Née en prison, confiée à des religieuses Ursulines pour abjurer la foi réformée, puis mariée au poète Scarron, infirme et désargenté. À l'âge de 25 ans, la veuve Scarron entra à la cour par la petite porte en devenant gouvernante des enfants du roi et de Mme de Montespan, avant de créer la maison de St-Cyr pour les jeunes filles nobles et pauvres. Elle ne renia pas sa famille protestante et fit pensionner par Louis XIV deux de ses cousines, filles de Nathan exilées à Genève. On relève dans sa "*Vie*" par de Caraccioli une remarque qu'elle fit un jour à Fénelon : "Je gémis... des vexations qu'on leur fait (aux protestants) mais pour peu que j'ouvrisse la bouche pour m'en plaindre , mes ennemis m'accuseraient d'être encore protestante, et tout le bien que je pourrais faire serait pour cela anéanti."

Ironie de l'histoire, sûrement, que le destin de la petite-fille du huguenot d'Aubigné, qui fut pendant quarante ans favorite puis épouse du très catholique Roi-Soleil. Pour ne pas être marginalisés dans un climat théologiquement et politiquement hostile, les protestants devaient se façonner un écran entre leur propre identité privée et leur présentation publique, ou bien s 'exiler...

Est-il certain que Madame de Maintenon ait poussé Louis XIV à révoquer l'Édit de Nantes? Les historiens sont partagés à ce sujet.

LA BATAILLE DE LA MARNE VUE PAR LES FRANÇAIS ET LES ALLEMANDS[1]

Michel Marion

RÉSUMÉ

La bataille de la Marne, pour le Parisien, ce fut l'anxiété, les troupeaux qui paissaient dans le Bois de Boulogne ; pour les combattants, ce furent les camarades qui se faisaient faucher. Ce fut aussi et surtout la reprise de la marche en avant, mais pour combien de temps ? Pour le Français, la bataille de la Marne fut tout simplement celle de la dernière chance, d'où pouvait sortir la défaite ou la victoire ; pour l'Allemand, ce fut la fin du rêve de l'entrée à Paris…Un peu plus tard, au cours de la guerre, elle est apparue, chez les Français, comme la victoire salvatrice, chez les Allemands, comme un épisode malheureux, mais dans l'un comme dans l'autre cas, source de polémiques, de jalousies et de haines, preuve s'il en était de l'importance qu'on lui a accordée sur-le-champ.

LE POINT DE VUE FRANÇAIS

L'armée impériale avait fait vite : violant la Belgique, acculant les forces françaises, la France désespérait et Paris attendait, quand on put lire le communiqué du gouvernement militaire en date du 6 septembre à 15 heures : "Les troupes de la défense avancée de Paris ont eu hier le contact avec des forces adverses paraissant couvrir sur l'Ourcq, vers le sud-est, le mouvement du gros de l'aile droite allemande. Le petit engagement qui en est résulté a tourné à notre avantage"[2] . La bataille de la Marne avait commencé. Toutefois, on se demandait ce qu'il en était réellement. La phrase finale du communiqué du 7 à 15 heures : "…Les troupes allemandes qui s'étaient avancées dans la région de Coulommiers et de La Ferté-Gaucher ont dû dans la soirée d'hier marquer un mouvement de recul"[3], contredisant ainsi un journaliste allemand, qui annonçait avec arrogance : "*Paris erwartet die Belagerung*"[4], relayé, pour une fois d'accord, par un Français : "Paris attend fièrement l'ennemi", redonnait de l'espoir, sans tomber dans un optimisme aveugle : en effet, il fallut encore quelques communiqués et quelques jours pour se convaincre que la fortune changeait de camp. Ce ne fut qu'à partir du 13 septembre pour les plus audacieux, du 14 pour l'ensemble de la presse, qu'on vit transformer un affrontement dur, meurtrier (Péguy y perdit avec panache la vie le premier jour[5]) en une victoire : "La Victoire ! Joffre a lâché le mot. Le mot que nous attendions depuis 44 ans… La France a eu le dessus contre la Bête…"[6]

Toutefois, malgré cet enthousiasme, il fallut un certain temps pour transformer la bataille gagnée en une préfiguration de la victoire finale. On n'y a pas vraiment cru sur le coup, tant l'avancée fulgurante des troupes de Guillaume II l'avait rendue comme incroyable, la faisant

[1] Séance du 17 novembre 2005.
[2] *Le Temps*, 7 septembre 1914.
[3] *Le Temps*, 8 septembre 1914.
[4] "Paris s'attend à être assiégé" - *Le Phare de la Loire* 6 septembre 1914.
[5] À Villeroy, près de Meaux (Seine-et-Marne).
[6] Maurice Barrès dans *L'Écho de Paris*, 14 septembre 1914.

considérer presque comme un simple accident de parcours : "La bataille de la Marne a plus ou moins ébranlé le dogme de l'invincibilité allemande, mais non pas la foi en l'organisation très forte de l'armée allemande"[7] pouvait alors écrire l'échotier à la solde du contre-espionnage prussien.

À côté des espoirs militaires que la retraite allemande avait soulevés, les mercenaires de la plume s'en donnèrent à cœur joie pour fustiger l'ennemi et pour en tirer des conclusions hâtives : "Aujourd'hui l'armée *kolossale* bat en retraite…vous avez fait reculer la Barbarie…"[8], tandis qu'un homme aussi sérieux que Joseph Reinach ne craignit pas d'écrire : "Depuis l'arrachement de l'Alsace-Lorraine à la France, l'Europe n'a plus été qu'une expression géographique. Nous allons refaire l'Europe."[9] Mais hélas ! pour en arriver là, il fallut que beaucoup de soldats fussent tués et que d'autres se fussent battus comme des lions. Il ne semble d'ailleurs pas que les combattants engagés sur le théâtre des opérations eurent le sentiment de la victoire, eux qui voyaient, minimisées par la censure, les pertes bien réelles d'une bataille meurtrière, sans doute au moins 15 000 morts et blessés.

Alors, comment en est-on arrivé à faire passer l'égalité : Bataille de la Marne = Victoire de la Marne ? Certes, on l'a vu, Joffre lui-même a employé le mot victoire, mais c'était sous le coup légitime de l'émotion. Toutefois, le recul allemand en se stabilisant rapidement – et pour de longs mois –, a fait douter de la réalité du succès. Aussi fallut-il pour que les gouvernants remontent le moral de la population, trouver un élément propre à contrer les défaitistes et en même temps à rappeler le ressort incroyable des conscrits, dignes héritiers des soldats de l'An II. En ce sens, la Marne, en tant que premier combat bloquant non seulement l'avancée des uhlans et autres lanciers et cuirassiers mais en les faisant reculer, est devenue la préfiguration et le symbole de la Victoire finale, dont on avait d'autant plus besoin qu'après l'euphorie, les combattants restaient sur leurs positions et que le mot malheureux de Joffre, quelques mois plus tard, "je les grignote", tout explicite qu'il fût, n'allait pas dans le sens de politiques d'autant plus prompts à limoger un général qu'ils recommençaient à s'enliser dans leurs jeux habituels de disputes et de rodomontades, qu'ils avaient eu tant de mal à abandonner en se réclamant de l'Union sacrée. Il fallait donc trouver une échappatoire et un aiguillon propre, sinon à galvaniser les cœurs, du moins à faire espérer une paix proche.

Parmi les polémiques qui ont éclaté très tôt, se retrouve celle suscitée par le célèbre - et courageux, tant de la part du gouverneur militaire de Paris que des réservistes qui se sont entassés dans ces voitures obsolètes - épisode des taxis de la Marne, par laquelle on opposait Joffre à Gallieni. Dès le 21 septembre, le rédacteur de la *Guerre Sociale* rapportait : "La Victoire de la Marne est due en partie à l'initiative du général Gallieni, qui n'a pas craint d'envoyer l'armée volante de son camp retranché au secours de notre gauche". Je ne saurais dire si la manœuvre de Gallieni, qui n'a apporté que quelques centaines d'hommes en renfort, a été réellement payante d'un point de vue militaire, mais en tout cas, elle est restée un symbole fort, célébré depuis lors à Meaux, dès 1915 : "À la gare de l'Est, six trains comportant environ 800 à 900 places sont partis entre 6 heures 14 et 8 heures 20, se dirigeant vers Meaux. Le train de 8 heures 05 a dû être triplé, et celui de 8 heures 20 doublé, tant l'affluence était grande"[10] Quoi qu'il en soit, la Marne a également été un sujet porteur pour les écrivains de tout poil : pas moins de vingt livres lui ont été consacrés en 1916, vingt-deux en 1917, et seulement onze en 1917 : Verdun et son cortège d'horreurs, de privations et de cours martiales, avaient pris le relais[11].

Un autre sujet a, un temps, intéressé la presse : le comportement des soldats allemands. En effet, la déroute réelle mais relative de l'armée teutonne semblait tellement extraordinaire que l'on a cherché des explications dans le mode de vie et le comportement des soldats cis- et transrhénans, vus comme "des bandes de veaux menés à l'abattoir par des algébristes distants…"[12]. Mal nourris ("ils mangeaient l'avoine de leurs chevaux"[13]), démoralisés, fatigués et intempérants à un

---

[7] *La Gazette des Ardennes*, 13 décembre 1914.
[8] *Le Petit Parisien*, 14 septembre 1914.
[9] *in* : *Les Commentaires de Polybe*, P., 1915, t.1. p.99.
[10] *Le Petit Journal*, 11 septembre 1915 – remarquons aussi que l'initiative de Gallieni, mettait également sur le même pied d'égalité, le général républicain, et Louis XIV, parlant de prendre la tête de ses armées lors de la guerre de Succession d'Espagne
[11] Cet intérêt du grand public ne s'est quasiment jamais démenti : un des derniers livres parus sur le sujet date de 2003. Il est dû à M. Pierre Miquel.
[12] *L'Action française*, 15 septembre 1914.
[13] *L'Excelsior*, 18 septembre 1914.

point tel, concluait un journaliste qu'"ils voulaient avoir la Champagne, (que) le champagne les a eus"[14] Il est d'ailleurs curieux de constater, qu'à la différence des Allemands qui, jusqu'à l'aube de la deuxième guerre mondiale ont cherché à expliquer, tel un Kriegspiel sans cesse refait, les causes de leur échec, les Français ont plutôt cherché à mettre leur succès, les uns sur le compte de la chance, les autres comme un renouvellement du miracle de Jeanne d'Arc, voire de l'intervention des saints, à commencer par sainte Geneviève[15]qui, ayant une première fois sauvé Paris face à Attila, ne pouvait logiquement qu'intervenir pour récidiver contre les successeurs des Huns. Mais, dans une société, qui avait connu de rudes affrontements avec la mise en place de la loi de séparation des Églises et de l'État, cette interprétation engendra quelques joutes, que Mgr Gibier – pourtant l'un des prélats tenants de la République – curé de Saint-Paterne à Orléans, avant que de devenir, en 1906, l'ordinaire de Versailles, tenta de désamorcer en parlant de miracle relatif "parce que sur un plan supérieur la Marne a été voulue par Dieu, tandis que sur terre, les hommes faisaient tout leur possible"[16]. Il va de soi que cette interprétation à la jésuite ne pouvait satisfaire des catholiques comme le pieux général Cherfils, un des initiateurs des hôpitaux pour les innombrables chevaux blessés au combat[17] : "Certains écrivains l'ont quelque peu laïcisé", regrettait-il[18], tandis que d'autres s'insurgeaient fortement contre cette interprétation : "Le miracle de la Marne, expression malheureuse et injuste pour qualifier une des plus belles et des plus audacieuses conceptions qu'offre l'histoire militaire"[19], donnant ainsi largement du grain à moudre à tous les stratèges rétrospectifs, tant français qu'allemands.

Les adversaires, dont les interprétations ont largement divergé, sont tombés d'accord pour montrer du doigt l'erreur stratégique du haut-commandement germanique, qui en ne suivant pas le plan Schlieffen, mais reprenant la manœuvre d'Hannibal, lors de la bataille de Cannes (216 av. J.-C.), qui affaiblit de la sorte ses armées, a donné à Joffre l'occasion de s'infiltrer entre le conglomérat des armées du IIe Reich, mené, de loin, par von Moltke, le neveu. Cette erreur n'échappa pas à Joffre, et lui permit ainsi de reprendre l'initiative sur l'ensemble de l'immense front (plus de 200 km d'ouest en est), et non seulement sur l'Ourcq[20], et de galvaniser ses troupes par son célèbre ordre du jour : "Soldats, le moment est venu de ne plus regarder en arrière !"[21]

LE POINT DE VUE ALLEMAND

Il va de soi que les Allemands n'eurent pas, dès le début,[22] la même appréhension du résultat des forces armées que leurs ennemis. Le silence, la stupeur, la fureur, la rage dominent dans un premier temps, sentiments bientôt suivis de tentatives d'explication et de la traque des responsabilités, voire, la recherche du bouc émissaire.

Nouvelle incroyable ! … La censure allemande veillait et la presse relayait. Le 9 au matin, la *Vossische Zeitung* titrait fièrement : "Die Franzosen sind ebenso wie die Belgier und Engländer überall geschlagen werden"[23] Il fallut attendre quelques jours pour que l'information d'une retraite apparaisse véritablement, mais habilement dissimulée derrière des informations édulcorées et édulcorantes : "La retraite de l'aile droite de l'armée allemande n'est qu'un épisode"[24], tandis que d'autres mettaient en garde les habitants de la capitale contre les fausses nouvelles : "Toutes les informations diffusées par l'ennemi et qui nous sont défavorables sont fausses"[25]. Autrement dit, il n'était pas question pour l'état-major impérial d'avouer la moindre faiblesse à une population galvanisée quelques jours à peine auparavant par la victoire de Hindenburg sur les Russes à

---

[14] *La Guerre sociale*, 18 septembre 1914.
[15] On retrouve trace de cette affirmation dans le journal espagnol *Heraldo* du 15 septembre 1915.
[16] in : *À travers les champs de bataille*, P. 1916.
[17] "C'est très bien d'acheter partout des chevaux, dit le général Cherfils ; ce serait mieux de ne pas laisser périr faute de soins ceux que nous avons".
[18] CHERFILS (Maxime-Pierre-Joseph), *Études*, p.595.
[19] ESTREE (G.), *D'Oran à Arras*, p.107.
[20] Moltke fut remplacé par Falkenhayn et l'on reprocha aux Anglais leur passivité… toute relative il faut dire
[21] Diffusé le 6 septembre au matin.
[22] et peut-être encore maintenant…
[23] 9 septembre 1914 –"Les Français, de même que les Belges et les Anglais sont vaincus partout".
[24] Die Zurücknahme des deutschen rechten Flügels bildet nur eine Episode : *Vossische Zeitung*, 11 septembre matin.
[25] Die vom Feinde mit allen Mitteln verbreiteten, für uns ungüstigen sind falsch : *Berliner Lokal Anzeiger*, 14 septembre 1914.

Tannenberg (26 –29 août) et rappelée avec à propos le 13 septembre[26]. En tout cas, le haut-commandement fut bouleversé, Moltke fut remplacé par Falkenhayn et le général von Bülow produisit un rapport extrêmement virulent pour se dédouaner de l'ordre de retraite[27] qu'il avait lancé et que certains auraient pris pour une relève…[28].

De même donc que du côté français, on s'acharna dans certains milieux à minimiser le rôle de Joffre, au profit de Gallieni, voire de Maunoury, ce qui amena le Maréchal à écrire dans ses Mémoires : "Je ne sais pas qui a gagné la bataille de la Marne, mais je sais bien qui l'aurait perdue", de même chez les Allemands, on traqua les hommes et les causes responsables.

Il fallait bien trouver des coupables. Il ne fait guère de doute maintenant que von Moltke, honnête officier tout de même, n'avait pas reçu en héritage les qualités de stratège de son oncle Helmut et qu'il ait commis l'erreur de rester proche de Guillaume II plutôt que de ses armées. Mais la perspective de caracoler sur les Champs-Élysées aux côtés de son Empereur lui fut moins reprochée que le fait de n'avoir point suivi le plan Schlieffen, qui ne pouvait que conduire le Hohenzollern à remporter "*ein zweite Sedan*", un second Sedan, une nouvelle victoire propre à affermir la suprématie de l'Allemagne en Europe et à faire jeu égal avec l'Angleterre. Les ex-belligérants sont généralement tombés d'accord sur la non-exécution à la lettre du génial Kriegspiel, élaboré une bonne dizaine d'années auparavant[29]. Mais, sans aucun doute, plus grave, il ressort que Moltke n'aurait pas su se faire obéir du général von Kluck, qui s'est avancé, sûr de la victoire et de la gloire qu'il en retirerait, rapidement et imprudemment, minimisant la capacité d'analyse et de réaction de Joffre, ni donné des consignes claires à son *missus*, le lieutenant-colonel Hentsch, lui indiquant seulement "non d'ordonner la retraite, mais de dire jusqu'où cette retraite devrait se poursuivre…" Un temps apaisée après son acquittement en 1916, la polémique contre Hentsch, accusé d'être franc-maçon[30], repartit de plus belle après la défaite, définitive celle-là, relancée dans une Allemagne meurtrie qui se cherchait un chef parmi les généraux populaires de la vieille armée, dont Ludendorff, le président du tribunal qui pourtant acquitta Hentsch, était une des figures de proue.

Mais, de même que l'on a pu de-ci de-là parler en France de miracle, les Allemands ont mis en avant le *Schicksal*, le "fatum", contre lequel nul ne peut rien, les erreurs stratégiques, et il faut bien le dire aussi le manque de coordination entre les généraux prussiens, bavarois, saxons, qui de fil en aiguille et de feld-maréchal en Kronprinz, a conduit à la défaite finale, avec ce regret souvent exprimé, mais traduisant bien ce que les Allemands n'avaient pas imaginé en se levant avec enthousiasme à la déclaration commune de guerre de la France et l'Angleterre contre elle : "die Marneschlacht ist die einzige verlorene Schlacht des deutschen Waffen in den vier Jahren des Krieges"[31].

Si, pour beaucoup de Français, la Marne n'a pas été une bataille décisive, dans le sens où Joffre n'a pas pu (mais en avait-il les moyens ?) refouler les ennemis bien au-delà du Rhin, et donc a été le début de cette drôle de guerre, où les ennemis se sont souvent et parfois longtemps retrouvés face à face dans leurs tranchées respectives, il est clair que, pour les Allemands, cet échec n'a pas été ressenti immédiatement comme le début de la fin. Les opinions publiques, bien manipulées par les bureaux chargés de la propagande, ont les unes comme les autres joué le jeu, de la victoire d'un côté, de la discipline de l'autre. Le temps passant et les victimes s'additionnant, la Marne a eu une toute autre portée symbolique mais ô combien marquante pour les deux camps à partir du moment où tout a basculé. Les écrits et les prises de position d'après guerre ne sont que des jeux d'esprit : on ne refait pas l'histoire. Cependant il est

---

[26] "O Tannenberg, O Tannenberg..." titrait alors le social-démocrate *Vorwärts*.

[27] "Bülow a fort bien agi en rompant le combat (…) il a épargné à son pays le désastre que le trop fougueux von Kluck avait rendu imminent" Grasset, in *Revue militaire suisse*, janvier 1921, p.85.

[28] "C'est une relève, non pas une retraite" rapporte le lieutenant-colonel Pouiret, in *Revue militaire suisse*, janvier 1921, p.11.

[29] "Il apparaît de plus en plus que la cause originelle des déboires allemands réside dans le fait de n'avoir ni dans l'esprit, ni dans la lettre, saisi le plan d'opérations élaboré par le feld-maréchal von Schlieffen" (capitaine Kuntz, in : *Archives de la Grande Guerre*, mai 1920, p. 257, tandis que de son côté le général Hoffmann martèle "Si nous avions suivi Schlieffen, nous aurions gagné" (*Militär Wochenblatt*, mai 1925, p.1353). – Schlieffen avait abandonné ses fonctions de chef d'état-major en 1905.

[30] Ludendorff, dans son *Marne-Drama*, p.10, assène que sur la tombe de Hentsch à Bucarest se trouve un cube, indice de franc-maçonnerie !

[31] Baumgarten-Crusius(A.), général, *Bei Marneschlacht*, Leipzig, 1919 : "La bataille de la Marne est la seule bataille perdue par les armées allemandes durant les quatre années de la guerre mondiale. "

permis de s'interroger, tel Jäschke[32] si la Marne fut une victoire décisive ou non : les interminables listes des morts tombés tant chez les Alliés que dans les troupes impériales, qui au Chemin des Dames, qui à Verdun, qui lors de la deuxième. bataille de la Marne, en 1918, sont hélas bien là pour nous dire le contraire.

BIBLIOGRAPHIE

Il n'est pas question d'établir une bibliographie exhaustive sur ce sujet, tant ont été nombreux les livres, articles, films, chansons, objets consacrés à cette bataille. Toutefois je signalerai quelques grand journaux :
L'Action française, la Croix, la Guerre sociale, le Petit Journal
Berliner Tageblatt, die Vossische Zeitung, et ... *la Gazette des Ardennes*

La Revue de cavalerie, la Revue militaire,
Historische Zeitschrift, Militär Wochenblatt

Parmi les innombrables livres, hormis celui récent de P. Miquel, op. cit. supra qui a le mérite de la clarté, j'indiquerai :

FOCH, maréchal, *Mémoires*, Paris 1931
GALLIENI, maréchal, *Mémoires*, Paris 1920
JOFFRE, maréchal, *Mémoires*, Paris 1932
Les Armées françaises dans la Grande Guerre, Paris1929, 1300 p.
KLUCK (A., von), *Der Marsch auf Paris*, Leipzig, 1926
MOLTKE (H. von), *Mémoires, Lettres et documents*, P. 1933
Reichsarchiv, der Weltkrieg, Berlin 1927.
WILHELM II, *Ereignisse und Gestalten*, Leipzig, 1926.
WILHELM (Kronprinz), *Der Marne Feldzug*, 1914, Berlin, 1926, 94 p.

DISCUSSION

Alain Duran : Y a-t-il eu, pour la bataille de la Marne, une réponse technique à la puissance de feu formidable des Allemands considérée comme la cause principale de la retraite de l'armée française en août 14 ?

J'ajoute une petite histoire : pour le moral des enfants, Forton dans *L'Épatant* en 1914, avait raconté une histoire de pieds nickelés dans les tranchées qui par des moyens de potaches arrivent à faire prisonnier le généralissime allemand "Choucroutmann" en envoyant des boules puantes.

Michel Marion : Si les premiers jours de la guerre furent très meurtriers, en particulier à cause de l'usage de la baïonnette des Français contre les mitrailleuses allemandes, très vite Joffre mit sur pied la montée au front des canons de 75, en utilisant beaucoup mieux que ses ennemis le train et en faisant étudier par Louis Renault les premiers blindés. Mais il fallait du temps pour voir les premiers véhicules arriver.

Pierre Gillardot : Je veux simplement confirmer l'extraordinaire efficacité du canon de 75. À l'école d'artillerie de Châlons, on nous a fait comparer sur un champ de tir le canon de 75 et l'obusier américain de 105. Je dois dire que la cadence de tir du canon était deux à trois fois supérieure à celle de l'obusier de 105. L'inconvénient était que cette pièce plus légère avait tendance à chauffer au moment du départ et se déréglait facilement. Il fallait donc arrêter et régler à nouveau le tir assez fréquemment. Mais en 1914, c'était une supériorité considérable : on avait à la fois la cadence et la précision, avec l'obligation de repointer.

Roger Lafouge : Je voulais souligner la popularité de Joffre après la bataille de la Marne par le fait que de nombreux enfants ont été baptisés Joffre pour les garçons, Joffrette pour les filles. Un célèbre sociologue qui a consacré sa vie à l'étude du loisir dans notre société s'appelait Joffre Dumazedier.

Par ailleurs, la victoire de la Marne a eu un grand retentissement dans l'armée française. Maurice Genevoix l'exprime avec force dans ses ouvrages regroupés sous le titre "*Sous Verdun*". Il faut signaler que Gallieni, qui avait été le supérieur de Joffre se retrouvait sous ses ordres à la bataille de la Marne, ce qui pouvait poser quelques problèmes de relations hiérarchiques.

[32] In *Historische Zeitschrift*, mai 1960, p.140.

Gérard Hocmard : Un commentaire sur le sentiment de l'appoint insuffisant fourni par l'armée britannique. Si Guillaume II pouvait, pour sa part, se gausser de "la misérable petite armée", c'est que celle-ci n'alignait sur le sol de France, au moment de la bataille de la Marne, que 50 000 hommes. Tout simplement parce que, contrairement à la France, le Royaume-Uni ne pratiquait pas la conscription et qu'il n'avait pu, pour le moment, aligner que des troupes régulières, renforcées par les volontaires qui s'étaient engagés depuis le 2 août pour "donner une leçon aux Huns" (je traduis un slogan en vogue à l'époque), essentiellement des étudiants qui paieront un très lourd tribut aux premiers affrontements. Ce n'est qu'à partir de 1915, l'action psychologique de Kitchener ("votre pays et votre roi ont besoin de vous") étant insuffisante, que l'armée britannique pourra, conscription aidant cette fois, aligner des effectifs comparables à ceux des Français. Et si la bataille de Verdun a pu être considérée comme la plus grande bataille de tous les temps, avec le début de la canonnade entendu à 350 km à vol d'oiseau par Genevoix à Châteauneuf, le premier jour de la bataille de la Somme en 1916, où les troupes britanniques subirent l'assaut allemand fut le plus meurtrier de l'histoire, avec plus de 80 000 morts selon les sources les plus optimistes, et fut entendu jusqu'à Londres. Il se trouve que la guerre de 14 vue par les Britanniques est un sujet que je connais bien pour avoir consacré mon mémoire de maîtrise aux poètes britannique de la Grande Guerre.

Michel Marion : On a souvent, dès le début et longtemps reproché aux Anglais leur inertie durant la bataille de la Marne. Il va de soi que cette assertion est injuste, car si on n'a pas vu les Britanniques sur l'Ourcq, leur rôle à l'ouest a soulagé Joffre et lui a permis d'envoyer une de ses armées au plus près de la Champagne ; et comme le rappelle notre honorable président, la conscription n'existant pas en 1914 dans le Royaume, l'armée anglaise ne pouvait aligner sans compter les futurs morts dont disposaient sans vergogne d'un côté la République, de l'autre l'Empire allemand.

MARIANNE, JOHN BULL, L'ONCLE SAM, ET LES AUTRES DANS LA CARICATURE DE LA BELLE ÉPOQUE[1]

Jean-Pierre Navailles

RÉSUMÉ

Pour personnifier certaines idées abstraites comme la patrie ou la nation, les dessinateurs de presse ont souvent recours à des figures emblématiques comme Marianne, John Bull, ou l'oncle Sam. Ces personnages permettent de comparer l'image qu'ont d'eux-mêmes les pays qu'ils incarnent, à celle que leur renvoient les caricatures étrangères. C'est ce à quoi nous allons nous attacher.

Le corpus iconographique est emprunté aux illustrés satiriques de la Belle Époque : L'Assiette au Beurre, Le Rire (domaine français), Punch, Moonshine (domaine anglais), Puck, Judge (domaine américain), etc. Et la démarche proposée comportera plusieurs étapes respectivement intitulées : Le soldat et la touriste britanniques, Marianne dans tous ses états, La trilogie anglaise et, pour finir, L'oncle Sam.

Occasion de souligner, chemin faisant, l'ampleur de la tâche qui incombe à Marianne pour faire jeu égal, par exemple avec les trois icônes de la "britannité" que sont John Bull, Albion, et Britannia. Déséquilibre que l'on observe aussi dans le registre animalier, entre le coq gaulois et le bestiaire britannique. Raison, enfin, de nous interroger sur la relative éclipse que connaissent les figures symboliques au profit des ténors de la politique, dans la presse contemporaine.

L'histoire de la presse satirique, y compris dans l'actualité récente, fournit de nombreux exemples de l'émotion, voire des réactions violentes que peut provoquer la caricature. Mon propos n'est évidemment pas d'ouvrir une quelconque polémique, mais d'aborder les relations entre la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, par le biais des dessins de la presse satirique, à la soi-disant Belle Époque. Le parti pris qui les inspire ne retire rien à l'intérêt documentaire de ces illustrations. Grâce aux caricatures que diffusent les illustrés européens et leurs homologues américains, nous pouvons devenir un bref instant les "contemporains affectifs" du public auquel ils s'adressent : partager les griefs, les antipathies et, plus rare, les engouements de leur lectorat respectif. Afin de comparer l'image qu'offrent Marianne, John Bull, ou l'oncle Sam, de leur propre pays, à celle qu'en ont les pays étrangers, nous allons examiner les types, stéréotypes, icônes ou figures emblématiques, dont se servent les dessinateurs de presse pour personnifier, voire animaliser certaines idées abstraites, comme la patrie ou la nation

S'ils n'ont pas eu la longévité de *Punch*, par leur tirage qui pouvait avoisiner les 250.000 exemplaires pour certains numéros spéciaux, des hebdomadaires comme *Le Rire* ou *L'Assiette au Beurre* fournissent un échantillon représentatif de la presse illustrée à la Belle Époque. C'est à ces deux périodiques que nous allons emprunter l'essentiel des images de l'*homo britannicus*, observé d'un point de vue français.

[1] Séance du 19 mai 2005

I – Le soldat et la touriste britanniques

Comme l'actualité dicte souvent le choix du personnage destiné à incarner la Grande-Bretagne, il n'est pas étonnant que les caricaturistes jettent leur dévolu sur le soldat anglais au cours de la dernière décennie du XIXe siècle. Ces années voient la grave crise de Fachoda trouver un dénouement peu glorieux pour la France, et l'armée britannique essuyer des revers sanglants dans la guerre qu'elle entame au Transvaal. Peu après le désastre de Ladysmith, en octobre 1899, où 2.000 Anglais sont tués ou faits prisonniers, *Le Rire* (11 nov. 1899) prend un malin plaisir à faire du troupier prénommé John (comme John Bull), l'objet de la risée de l'Europe tout entière (cf. Figure 1). Scène com-parable, sur le mode animalier, dans *Le Petit Journal* (10 nov. 1899) qui montre le lion britannique en train de se faire étriller par le taureau boer, au masque de Kruger, sous les yeux des armées européennes.

Figure 1 : *Le Rire,* 11 novembre 1899

Les illustrés américains ne sont pas en reste pour railler les déconvenues des Britanniques au cours de la guerre du Transvaal. Dans *Puck* (reproduit dans *Le Rire* du 28 oct.1899), le lion britannique qui veut jouer au gendarme du monde, comme le suggère son casque de *bobby,* n'est pas tombé sur un os avec Kruger mais sur un porc-épic tout hérissé de baïonnettes. Rappel narquois du célèbre *cartoon* de *Punch*, "*the French Porcupine*", paru quarante ans auparavant, et référence plus lointaine à l'emblème que s'était choisi Louis XII, avec pour devise "qui s'y frotte, s'y pique".

Trouvant là un motif de revanche sur l'affront subi au Soudan, la France épouse la cause des Boers. *L'Assiette au Beurre* (28 sept. 1901) consacre un numéro spécial aux "camps de reconcentration", qui est un réquisitoire sans appel contre la répression que mènent les Britanniques en Afrique du sud. Et après leur victoire finale, le même illustré (5 sept. 1903) dépeint le vainqueur comme un conquérant avide d'étendre son emprise sur tout l'univers, et par tous les moyens. Ainsi, en 1906, lorsque Alphonse XIII épouse la princesse Victoria-Eugénie (dite Ena von Battenberg), petite-fille de Victoria 1ère, l'union matrimoniale est présentée comme une manière douce de mettre le grappin sur l'Espagne.

Quand les stéréotypes de la nation britannique appartiennent à la société civile, *L'Assiette au Beurre* et *Le Rire* leur prêtent un "esprit boutiquier" ou un comportement de "voyageur-voyeur", qu'ils tournent en dérision. Pendant la guerre hispano-américaine, le marchand anglais de fournitures en tous genres propose des armes à l'oncle Sam pour qu'il achève l'homme à terre (*Le Rire* du 14 mai 1898). – Notons au passage les références à Vélasquez et à Manet dans la facture du gisant. – Chez le touriste, sujet de prédilection des journaux satiriques, c'est le "sans gêne", l'accent (anglais), et la tenue vestimentaire qui sont le plus souvent épinglés (Le *Rire* du 23 nov.1899 et du 30 août 1902, *L'Assiette au Beurre* du 3 jan. 1903). Comme l'*homo britannicus* est aussi une femme, la touriste n'est pas la dernière à faire les frais de la satire. *Le Rire* (1er avril et 23 nov.1899) la croque, le Kodak à la main, en conversation avec un poulbot moqueur, ou bien

devant une brochette d'Hindous faméliques, dont elle fixe le dénuement sur la pellicule (cf. Figure 2). Les illustrés se plaisent à railler le physique ingrat de cette voyageuse impénitente, et pas seulement dans des caricatures, ainsi que l'atteste la "une" de *L'Illustration* (30 déc. 1905), où elle fait pâle figure aux côtés de beautés du Soudan. Mais sous les traits d'une touriste comme "lady Tartuff" perce Albion (*Le Rire* du 9 mars 1895), car elle n'est pas simplement de passage en Egypte, à l'instar de John Bull qui y a pris ses quartiers (*Puck* reproduit dans *Le Rire* du 30 mai 1896). Deux des figures emblématiques auxquelles nous allons maintenant nous intéresser, à commencer par Marianne.

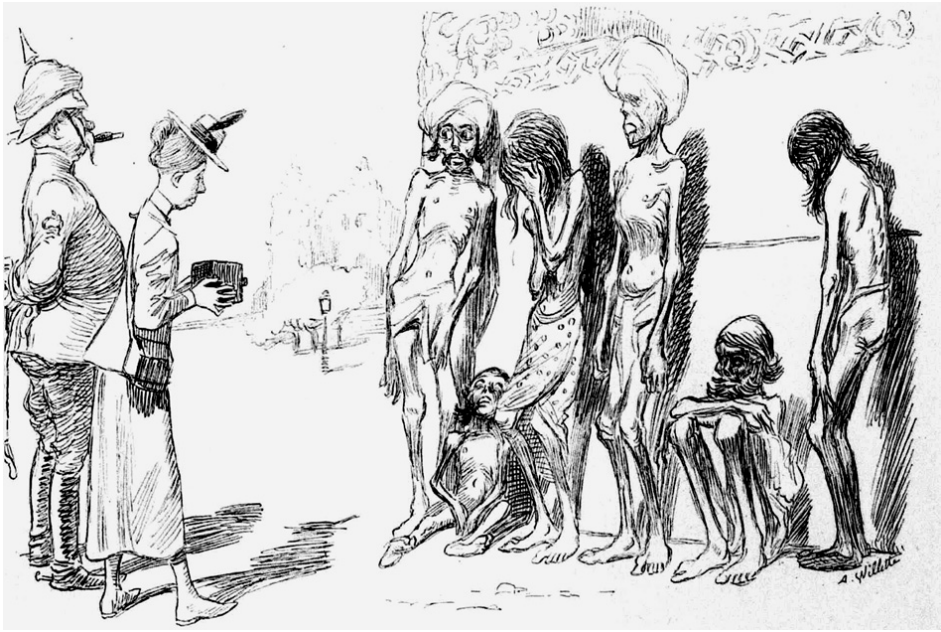

Figure 2 : *Le Rire,* 23 novembre 1899

II – Marianne dans tous ses états

Si l'on prend 1903-1904 à titre d'échantillon, il ressort du recensement des icônes nationales que Marianne se classe en tête par son nombre d'apparitions (44 fois), dans les pages du *Rire* et de *L'Assiette au Beurre*. Elle est suivie par ordre décroissant de John Bull (16 fois), d'Albion (3 fois), de l'oncle Sam (3 fois), et de Britannia (1 fois), au cours de cette année charnière dans les relations franco-britanniques. Marianne est la figure qui enregistre non seulement le plus grand nombre d'occurrences mais aussi de changements dans son apparence physique. Voyons dans l'ordre chronologique quelques métamorphoses et transformations à vue que connaît Marianne :

- L'année du centenaire de la Révolution, *Le Triboulet* (15 septembre 1889) représente Marianne, "la gueuse" selon l'expression de cet illustré royaliste, comme une ivrognesse qui se vautre dans le ruisseau.

- Marianne en lavandière (*Le Petit Journal* du 25 févr.1893, cf. Figure 3) : thème plusieurs fois repris, comme dans "la lessive nationale" (*Le Rire* du 3 février 1912).

Figure 3 : *Le Petit Journal*, 25 février 1893

- Marianne en dompteuse qui essaie d'apprivoiser l'ours russe (*Il Coglione* reproduit dans *Le Rire* du 24 octobre 1896).

- Marianne en maîtresse d'école qui a bien du mal à ramener un semblant d'ordre dans sa classe qui figure la Chambre des députés (*Le Petit Journal* du 10 juil. 1898).

- Marianne, en guerrière, se pose la question de savoir lequel, de Guillaume II ou d'Albion, est son pire ennemi (*Le Rire* du 3 décembre 1898).

- Marianne en nourrice allaitante, pour ne pas dire en vache à lait, qui alimente les emprunts des monarques étrangers, comme Victor-Emmanuel III d'Italie ou Nicolas II de Russie (*L'Assiette au Beurre* du 17 oct. 1903). Sur le même thème, une caricature de Paul Iribe (*Le Rire* du 17 juin 1905) montre une Marianne plutôt chagrine de piocher dans son coffre-fort sur les instances du tsar à la main perpétuellement tendue.

- Marianne en matrone toute dépoitraillée est serrée de près par Émile Combes. Le jeu de mains du président du Conseil s'accompagne d'un jeu de mots (seins-saints) qui fait référence à sa politique anticléricale interdisant l'enseignement à toutes les congrégations religieuses (*Le Rire* du 17 octobre 1903).

Figure 4 : *L'assiette au Beurre,* 17 octobre 1903

- Dans le même numéro du *Rire*, Marianne "telle qu'on la voit à l'étranger", c'est-à-dire en femme qui fait commerce de ses charmes. "Au suivant de ces Messieurs", lance-t-elle à l'adresse de Victor-Emmanuel III (Italie), d'Alphonse XIII (Espagne), et de Guillaume II (Allemagne) qui font tapisserie. Le premier à avoir profité de ses faveurs, c'est Edouard VII (Grande-Bretagne) qui s'esquive à gauche de l'image (cf. Figure 4).

- Marianne, en Salomé, qui présente la tête de Paul Doumer (Le *Rire* du 21 mai 1910).

- Marianne, en bouchère, qui reçoit pour sa fête un bouquet de fleurs des mains de l'agent de la force publique (*L'Assiette au Beurre* du 13 juillet 1907). L'éphéméride à ses pieds s'ouvre sur les noms de deux localités écrits en lettres de sang : Fourmies et Narbonne. Dans la première, en 1891, la troupe avait tiré sur des ouvriers en grève, faisant neuf victimes dont deux enfants. La crise viticole qui affectait le Midi, en 1901, avait donné lieu à des manifestations brutalement réprimées dans la seconde (cf. Figure 5).

Figure 5 : *L'Assiette au beurre*
13 juillet 1907

- Marianne en semeuse de feuilles d'impôts en tous genres, sur le revenu, le capital, les chats, les chiens, les chauves ; ce qui ne la rend pas très populaire auprès des contribuables (*Le Sourire* du 21 août 1909).

- À la veille du premier conflit mondial, Marianne en cantinière s'efforce de réfréner l'ours russe qui menace de dévorer Michel, équivalent allemand de Jacques Bonhomme. À noter l'enseigne de l'auberge : "À l'entente cardiaque" (*Le Rire* du 28 mars 1914).

- Marianne, érotisée, en victime du boursicoteur qui la précipite dans le gouffre abyssal du déficit (*Ibid.).* Quand elle ne tombe pas dans un trou sans fond, elle s'enlise (*Le Rire* du 31 juil.1909).

- Et pour clore ce florilège : Marianne en coupeuse de têtes dans la plus pure tradition révolutionnaire (*Le Rire* du 15 juil.1916), ce qui ne l'empêche pas de crier : "Vive le roi !", si c'est le poilu qui tire la fève le jour de l'Épiphanie (*La Baïonnette* du 6 jan. 1916).

Comme on vient de le voir, Marianne apparaît tantôt digne et hiératique, tantôt délurée et accorte, tantôt plantureuse et mamelue, sous les traits d'une icône, d'une mère nourricière, d'une matrone, d'une mégère, voire d'une pocharde. Véritable femme caméléon, elle symbolise selon les cas la République, l'État, la nation, ou le peuple. Même sur les timbres-poste, c'est elle qui s'y colle à l'instar d'un monarque. Ses métamorphoses, hormis le bonnet phrygien, découlant des différents rôles dont elle doit s'acquitter. En somme Marianne est une effigie passe-partout. Et l'historien Maurice Agulhon discerne, avec raison, un risque de confusion dans cette "indivision d'images entre des valeurs et des sentiments qui peuvent être antagonistes" (*Marianne au pouvoir,* Flammarion, 1989, p.345). Ceci est surtout vrai pour la politique intérieure, terrain d'affrontement entre les partisans de Marianne et les adversaires de la "gueuse". C'est une tout autre répartition des rôles que l'on peut observer entre les principales figures qui symbolisent la Grande-Bretagne.

III – La trilogie anglaise

John Bull qui, avons-nous dit, se classe juste derrière Marianne en termes d'occurrences est, des divers personnages iconiques qui incarnent la Grande-Bretagne, celui à qui les caricaturistes font de préférence appel. Et John Bull présente la même morphologie sous le crayon des dessinateurs étrangers, que le personnage fétiche de *Punch*. Droit dans ses bottes, le ventre rebondi, et les membres massifs, il porte une redingote rouge sur un gilet et un pantalon blancs. – Mais là s'arrête la similitude. – Dans les années 1840-1850, John Leech le représente flanqué d'un bull-dog et semble-t-il toujours prêt à jouer des pieds et des poings pour faire respecter son pré carré. Lors de la promulgation de l'*Alien Act* (1848) on le voit qui rejette sans ménagement l'agitateur français à la mer (*Punch*, 1848, vol.14, p.178). Par la suite, dans les dessins de John Tenniel, John Bull s'emploie à contrecarrer avec la même vigueur les préparatifs bellicistes qu'il prête à la France de Napoléon III (*Punch*, 1860, vol.39, p.45).

Figure 6 : *The Journal (*Detroit) reproduit in *Le Rire*, 9 mai 1896

À l'inverse, dans la presse étrangère et singulièrement dans la presse américaine, c'est son colonialisme et son côté va-t-en-guerre qui sont dénoncés ou tournés en ridicule. C'est à la pointe de la baïonnette que John Bull apporte la civilisation en Afrique, et l'aide humanitaire, dirions-nous aujourd'hui (*The Journal* de Détroit reproduit dans *Le Rire* du 9 mai 1896, cf. Figure 6). Ce qui l'amène à connaître certains déboires. Dans le *Gédéon* de Madrid (6 nov.1899) et dans le *Puck* de New York (reproduit dans *Le Rire* du 10 mars 1900), John Bull à l'image de Gulliver se

retrouve ligoté par les Lilliputiens, à savoir les Boers, dont il ne devait faire qu'une bouchée . Ailleurs (*Judge* reproduit dans *Le Rire* du 10 févr. 1900), il regrette amèrement de s'être mis dans pareil guêpier, tout boursouflé qu'il est par les piqûres des Boers. De la moquerie on passe à la mise au pilori avec cette illustration de *Life* (reproduite dans *Le Rire* du 12 avril 1902) ironiquement intitulée "*L'apothéose de John Bull*". Sur le perron du Stock Exchange John Bull reçoit l'hommage des affairistes au type sémite, tandis que les troupes britanniques procèdent à des exactions et des exécutions, fusillant, brûlant des villages, déportant femmes, enfants et vieillards.

Souvent qualifiée de "perfide", Albion est la figure féminine qu'utilisent les journaux français pour désigner la Grande-Bretagne dans les contentieux qui opposent les deux pays. Parmi de nombreux exemples citons *Le Charivari* (janvier 1871) qui reproche à Albion son peu d'empressement à secourir une France terrassée par la Prusse dans la guerre de 1870. Aussi Albion se fait-elle vertement éconduire par Marianne et son allié russe, lors d'une première tentative de rapprochement en direction de la France (*Le Rire* du 8 déc. 1894). C'est surtout dans le domaine colonial qu'abondent les pommes de discorde. Dans un dessin du *Rire* (19 sept. 1896) qui a trait à Madagascar, on voit Marianne, en jeune mère nourricière, donner le sein à un bébé qui incarne la colonie française, tandis qu'Albion guigne le nourrisson mais attend qu'il soit en "âge de rapporter" pour s'en saisir (cf. Figure 7). C'est la réponse du berger à la bergère, car *Punch* avait crié au loup au moment de l'annexion de l'île par la France. Un illustré berlinois (*Kladderadatsch* reproduit dans *Le Rire* du 2 nov. 1895) résume la rivalité coloniale entre les deux pays dans une caricature qui montre John Bull et le soldat français en train de s'épier, de s'espionner, par le trou de la serrure. Au second plan Marianne accroche au mur la carte de Madagascar, pour faire pendant à l'Afrique du Sud de John Bull. S'inspirant de Charles Perrault *Le Petit Journal* (20 nov. 1898) dépeint Albion sous les traits d'une mère-grand aux crocs et griffes de louve, à qui Marianne en petit Chaperon rouge apporte la "galette" de Fachoda, sur fond de sphinx et de pyramide (cf. Figure 8). Manifestement les caricaturistes s'en prennent plus volontiers au colonialisme des autres. Et selon eux ce qu'Albion ou John Bull gagne sur la balance (coloniale), Marianne le perd, et vice versa (*L'Assiette au Beurre* du 3 déc. 1903). Dans la même veine, *L'Assiette au Beurre* (11 oct. 1902) présente Albion et l'oncle Sam comme les deux compères qui tirent les marrons du feu après le scandale de Panama (cf. Figure 9). Mais c'est avec la caricature de Jean Veber intitulée "L'impudique Albion" (*L'Assiette au Beurre* du 28 sept.1901) qu'on frôle l'incident diplomatique entre la Grande-Bretagne et la France, lors de l'avènement au trône d'Édouard VII. On y voit une Albion, grimaçante et casquée, retrousser son cotillon et dévoiler un postérieur, rebondi et poilu, qui ressemble comme deux gouttes d'eau au visage joufflu et moustachu du nouveau roi. Image qui fut censurée à l'injonction de la préfecture de Police de Paris.

Figure 7 : *Le Rire,* 19 octobre 1896

L'autre figure féminine est Britannia, sorte de Minerve anglaise au bouclier frappé de l'*Union Jack*. Toujours prête à faire croisade pour de nobles causes, elle vient au secours de la veuve et de l'orphelin pendant la guerre de Crimée (*Punch*, 1854, vol.27, p.161). Incarnation de l'empire, on pourrait la confondre avec Victoria, surtout après que la reine eut ajouté aux fleurons de sa couronne, celui d'impératrice des Indes. Mais elles n'ont pas la même silhouette, ni le même couvre-chef. Deux indices permettant d'identifier Victoria, sans risque d'erreur, dans la caricature du *Postillon* de Munich (reproduite dans *Le Rire* du 7 jan. 1899) qui met en scène deux femmes, l'une maigre et l'autre boulotte. Et dans la personne de la blanchisseuse décharnée, il est facile de reconnaître Marianne qui s'échine à laver le "linge sale" de l'affaire Dreyfus.

Figure 8 : *Le Petit Journal,* 20 novembre 1898

Figure 9 : *L'Assiette au Beurre,* 11 octobre 1902

Le choix des personnages, on le voit, n'est jamais gratuit. Si Albion est l'image dépréciative de l'Angleterre qui a surtout cours dans les journaux satiriques d'Europe continentale, Britannia et John Bull sont les deux moutures de l'auto-image qu'affectionnent les Britanniques pour incarner la puissance et la force de caractère de leur nation. L'une, quasi-mystique, symbolise l'empire, l'autre pragmatique, voire terre-à-terre, personnifie le peuple. C'est donc le second, plus sensible aux contingences matérielles, que choisit John Tenniel pour évoquer le contribuable mis à mal, dépouillé, par la fiscalité, l'inflation, et les dépenses domestiques (*Punch*, 1872, vol.63, p.37, cf. Figure 10). Le boucher et le charbonnier le piétinent, le percepteur le somme de payer les impôts, tandis qu'une jeune femme – Mme Bull faut-il croire – lui fait les poches pour renouveler sa garde-robe. Pendant le premier conflit mondial, *Le Rire rouge* (23 décembre 1916) associera les deux figures de proue, John Bull et Britannia, dans l'hommage qu'il rend à l'effort de guerre consenti par l'allié anglais (cf. Figure 11). De même c'est l'arrivée en force de l'oncle Sam que salue *Le Rire rouge* (30 juin 1917), quand le général Pershing débarque en France à la tête des premiers contingents du corps expéditionnaire américain.- Ouvrons ici une brève parenthèse le temps d'un retour de plus de cent ans en arrière. À l'époque où l'Angleterre redoutait une invasion, non pas allemande mais napoléonienne, John Bull et Britannia avaient beaucoup donné de leurs personnes. En voici deux illustrations d'un style sinon raffiné du moins percutant. John Bull en pétomane (1793) dont les vents arrière drossent la flottille d'invasion vers les côtes françaises. Et Britannia en "Manneken-pis" (terme impropre) qui fait refluer les envahisseurs en les aspergeant de ses fluides naturels (1804). Fermons la parenthèse -.

Figure 10 : *Punch,* 27 juillet 1872

Figure 11 : *Le Rire Rouge,* 23 décembre 1916

IV – L'oncle Sam

Il a été fait plusieurs fois référence à L'oncle Sam. Arrêtons-nous un instant sur le physique et les attitudes de cette figure emblématique du peuple américain qui porte parfois le sobriquet de frère Jonathan. L'oncle Sam est représenté sous l'aspect d'un monsieur d'âge mûr, sec et longiligne, sans moustache mais doté d'un bouc proéminent. Vêtu d'un pantalon à rayures rouges qui rappellent les "*stripes*" du drapeau américain, il porte un gilet et une redingote très fin de XVIIIe siècle. Son chapeau haut-de-forme est orné d'un ruban étoilé. D'abord considéré comme quantité négligeable, Sam est devenu un géant qui en impose au reste de l'univers (*Judge* reproduit dans *Le Rire* du 5 oct. 1901). Géant qui est l'objet des sollicitations de tous les quémandeurs de la planète, mais qui finit par imploser, victime de sa surcharge pondérale. C'est du moins ainsi que le voient évoluer deux illustrés américains, *Judge* et *Life* (reproduits dans *Le Rire* du 18 mars 1899).

Figure 12 : *Puck* reproduit in *Le Rire,* 18 janvier 1896

La montée en puissance de l'oncle Sam conduit les caricaturistes à s'intéresser aux rapports qu'entretient l'Amérique avec le vieux continent. Dans une image de *Puck* (reproduite dans *Le Rire* du 18 janvier 1896), l'oncle Sam met en garde les Européens contre les traités qui entraînent une perte d'autonomie tout en favorisant la course aux armements (cf. Figure 12). Lui, qui a les mains libres, porte un toast aux pays européens armés jus-qu'aux dents : "*Beware of entangling alliances*" ("*Prenez garde de vous empêtrer dans des alliances*"). Leçon d'isolationnisme qu'il emprunte à George Washington. - Le point de vue français est quelque peu différent : fort de son dollar et de ses canons l'oncle Sam tire l'Europe à lui, comme on tire la couverture à soi (*Le Rire* du 18 juin 1898, cf. Figure 13).

Figure 13 : *Le Rire,* 18-6-1898

S'il se défie des alliances, l'oncle Sam maintient avec John Bull des liens privilégiés (*special relationship)* que glorifie une affiche de 1898. On y voit Sam et John célébrer leur union, avec à l'arrière-plan les figures tutélaires de Columbia et de Britannia. "Union dans l'intérêt de l'humanité, de la civilisation, de la liberté,

et de la paix", peut-on lire, alors que les quatre vignettes du bas évoquent des victoires navales. D'après *Judge* (9 avril 1898), à eux seuls, Sam et John, pèsent plus lourd dans la balance des nations que tous les autres pays réunis (cf. Figure 14).

La balançoire des nations : les Anglo-Saxons l'emportent sur les Européens. (C'est du moins l'avis du journal le *Judge* de New-York.)

Figure 14 : *Judge* reproduit in *Le Rire,* 30 avril 1898

Et pourtant ce sont les journaux d'outre-Atlantique qui se révèlent encore les plus caustiques dans leur façon d'illustrer la convergence de vue, la connivence, des Anglo-américains. *Puck* (reproduit dans *Le Rire,* 1er févr.1896) montre que les chamailleries de John Bull et de l'oncle Sam ne prêtent pas à conséquence pour eux-mêmes, car trop de liens et d'intérêts communs les empêchent d'en venir aux mains. D'après *Life* reproduit dans *Le Rire*, 18 nov. 1899), qui stigmatise leur comportement de prédateurs, il n'en va pas de même pour les peuples auxquels ils ont apporté la guerre au nom d'une soi-disant "mission civilisatrice" (cf. Figure 15). La Bible dont ils se réclament apporte un désaveu implicite à leur messianisme belliqueux avec l'extrait du Sermon sur la Montagne, qui figure au centre de l'image : "*Blessed are the Meek, for they shall inherit the Earth*" ("*Bienheureux les doux, car la terre leur appartiendra* !"). Dans le même registre notons cette caricature de Camara (*L'Assiette au Beurre* du 27 juin 1901) où l'oncle Sam et le soldat anglais apparaissent comme deux complices dont le rêve est de se partager le monde. Rêve d'hégémonie planétaire que l'oncle Sam continue de nourrir, selon une caricature contemporaine (*Post* de Denver, 30 mai 1967).

Un rapprochement avec des événements récents n'est pas interdit. Remarque qui vaut tout autant pour un *cartoon* de *Life* (reproduit dans *Le Rire* du 7 janvier 1899), à propos de la guerre hispano-américaine. En déclenchant avec l'Espagne un conflit dont Cuba était l'enjeu, ce n'est pas la lampe d'Aladin mais la boîte de Pandore qu'a ouverte l'oncle Sam. S'en échappe le mauvais génie de la guerre avec son cortège de morts, de dépenses, de complications internationales, par désir de pouvoir et de gloire militaire.

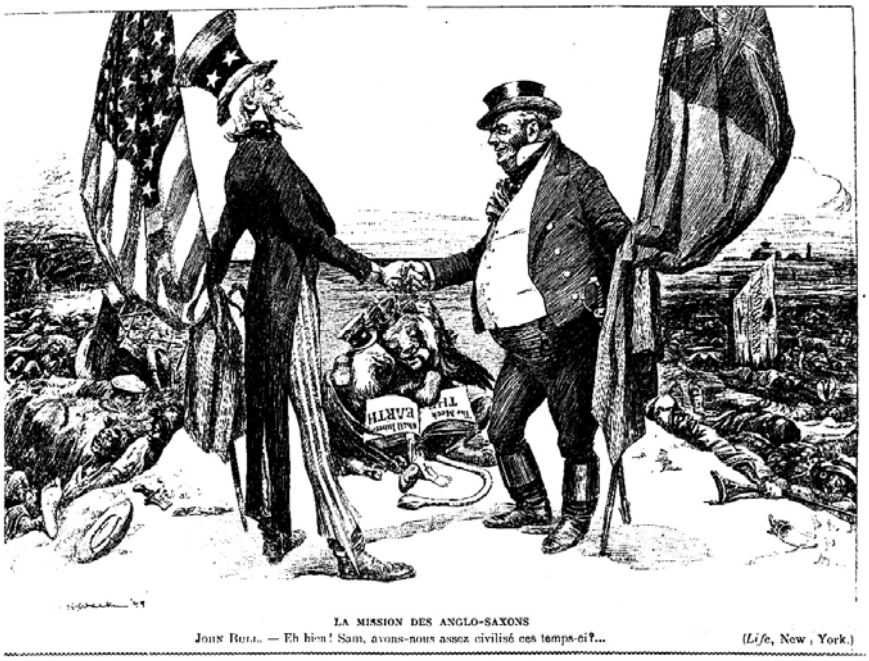

LA MISSION DES ANGLO-SAXONS

JOHN BULL. — Eh bien ! Sam, avons-nous assez civilisé ces temps-ci ?... (*Life*, New York.)

Figure 15 : *Life* reproduit in *Le Rire,* 18 novembre 1899

Plus près de nous cette image du *Petit Journal* (9 mai 1920) illustre les relations parfois aigres entre Washington et Paris. Dans les années 1920, l'oncle Sam

s'impatiente de n'être toujours pas payé pour les armes et le matériel fournis à la France durant la Grande guerre. Et Marianne lui rétorque qu'elle-même s'était montrée plus désintéressée au temps de La Fayette.

Pour codifiées qu'elles soient, les figures emblématiques peuvent néanmoins être composites, voire insolites. Dans "*Britannia – the Unprotected Female !*" (*Punch*, 1859, vol.37, p. 217), c'est *Jack Tar* qui se dissimule sous la toge de la déesse. Également dans *Punch* (1862, vol.42, p. 227) on peut voir l'oncle Sam se dédoubler, pour traduire la lutte fratricide entre Sam du Nord et Sam du Sud pendant la guerre de Sécession. Ou bien encore le voir prendre, si j'ose dire, l'apparence d'une femme, mais c'est très circonstanciel, par exemple pour les besoins de la légende. Ainsi dans cette image du *Grelot* (29 déc.1895), ce n'est pas l'oncle Sam mais son *alter ego* en jupon que le dessinateur met aux prises avec Albion pour illustrer le différend opposant les États-Unis à l'Angleterre sur le tracé de la frontière entre le Venezuela et la Guyane britannique. Albion et la "tante" Sam se défient et s'invectivent sous le regard amusé de Marianne qui leur dit : "Appelle-la donc *catin*…avant qu'elle t'appelle… " Au lecteur de deviner le terme sous-entendu rimant avec "*catin*". Création de David Low dans l'entre-deux-guerres, le colonel Blimp est pour sa part un clone de John Bull qui à l'occasion s'arroge les attributs de Britannia : cimier, trident, et bouclier. Plus incongru, ce "Rodomont" (*Le Rire* du 24 déc. 1898) dont l'appétit colonial menace d'engloutir l'univers, malgré les efforts de Marianne pour s'y opposer. Le thème du dessin est moins original que le personnage. Celui-ci tient du bravache par le nom, de Don Quichotte par l'aspect et la monture. Mais le titre nobiliaire et le blason indiquent clairement qu'il ne s'agit pas d'un hidalgo.

Comme l'écrit encore Maurice Agulhon, "c'est un bien gros programme pour Marianne que d'être à la fois, face [à nos] voisins d'outre-Manche" (*Ibid.)*, l'équivalent de John Bull, d'Albion, de Britannia, de *Jack Tar*, et de quelques autres. On retrouve le même déséquilibre dans le registre animalier avec, d'un côté le coq gaulois et de l'autre, le lion, le léopard, le bull-dog, etc. Il a beau se dresser sur ses ergots, le volatile ne fait pas le poids devant le bestiaire britannique. Dans un *cartoon* cependant on voit le coq intimider et même terroriser le lion, chevauché par le général Wolseley. Mais il provient de l'illustré américain *Puck* (1882), qui fait des gorges chaudes de la crainte des militaires britanniques qu'un tunnel sous la Manche puisse servir de voie d'invasion – tunnel alors en projet et qui de ce fait restera dans les cartons un siècle de plus. Il apparaît davantage dans l'ordre naturel des choses qu'après le passage du roi des animaux, le coq ne trouve plus que des miettes à picorer sur la carte d'Afrique (*Moonshine* reproduit dans *Le Rire* du 20 nov. 1897). Et suprême humiliation, John Bull met le gallinacé en cage lors de l'épisode de Fachoda (*Moonshine* reproduit dans *Le Rire* du 18 nov. 1898). Les *cartoonists* n'auront de cesse de lui tailler des croupières, comme dans ce dessin du *Guardian* (23 avril 2002) au lendemain du premier tour des élections présidentielles de 2002.

À rebours, les images multiples de la "britannité" offrent aux caricaturistes étrangers toute une gamme de cibles potentielles. Les Léandre, Willette, Veber, Caran d'Ache, et confrères, en ont fait leur miel souvent avec brio, parfois avec une hargne, une férocité, qui nous laissent pantois, même à une époque où les tabloïds, eux non plus, ne font pas dans la dentelle. De manière plus générale certains types nationaux, comme le Jacques Bonhomme français ou le Michel allemand, sont aujourd'hui tombés en désuétude. Et dans la caricature actuelle, les chefs d'État ou de gouvernement supplantent de plus en plus les figures emblématiques de leur pays respectif. C'est un truisme de dire que l'audience des mass media n'y est pas étrangère. À quoi bon désormais faire appel à Albion, John Bull, ou l'oncle Sam, puisque Margaret Thatcher, Tony Blair et George W. Bush ont accaparé le rôle et leur ont volé la vedette ? Ainsi en 2005, ce n'est pas John Bull que l'on voit ravir la flamme olympique à Marianne, mais un Tony Blair triomphant qui exulte d'avoir remporté les jeux pour Londres, à la barbe ou plutôt au nez de Jacques Chirac.

Origine des appellations

Marianne : Le 25 septembre 1792, la République française est proclamée "*une et indivisible*". Sur la recommandation de l'abbé Grégoire, un décret dispose que le sceau de l'État présenterait désormais la France "*sous les traits d'une femme vêtue à l'antique, debout, surmontée du bonnet phrygien ou bonnet de la liberté*". La Liberté, alors, ne se prénomme pas encore Marianne. Ce n'est qu'après la IIe République, en 1854, qu'elle empruntera ce nom de code que les Languedociens avaient donné à la Révolution.

John Bull : personnification de l'Angleterre ou des Anglais qui apparaît pour la première fois dans une satire politique, *The History of John Bull*, de John Arbuthnot, en 1712.

Oncle Sam ou Uncle Sam : forgé à partir des deux lettres initiales des United States, US. Les historiens ne sont pas unanimes, mais il semble que "Sam" provienne du nom d'un gros approvisionneur en "corned beef" de l'armée américaine, un certain **Sam**uel Wilson. La reconnaissance du ventre serait donc à l'origine du sobriquet qui fut donné au personnage symbolisant le gouvernement fédéral. La fortune de cette appellation dans le reste du monde tient à la légende, du moins au rêve, d'héritages inespérés venant d'un parent émigré et oublié, d'un oncle d'Amérique.

Frère Jonathan : cet autre sobriquet utilisé pour désigner l'Amérique ou les Américains provient de **Jonathan** Trumbull, gouverneur du Connecticut, ami de Washington et franc-maçon comme lui. Ce Jonathan Trumbull était un homme sage et avisé dont les conseils se révélèrent précieux pour Washington lors de la défense de l'État du Massachusetts contre les Anglais . Et chaque fois que surgissaient des difficultés il devint proverbial de dire : "*We must consult Brother Jonathan*" ("Il faut demander conseil à Frère Jonathan").

Albion : nom antique attesté chez Pline l'Ancien, que la Grande-Bretagne doit à ses collines de craie blanche. Il est parfois employé pour désigner ironiquement ou péjorativement l'Angleterre (la *perfide Albion*).

Britannia : nom latin de l'Angleterre jusqu'aux invasions anglo-saxonnes des Ve et VIe siècles . Britannia figure en effigie sur des médailles et des pièces de monnaie jusqu'aux XVIIe et XVIIIe siècles.

DISCUSSION

Jacques-Henri Bauchy : Y a-t-il un rapprochement possible entre M. Pickwick et John Bull ?

Jean-Pierre Navailles : Sur le plan anatomique le rapprochement est certes possible : ces deux hommes d'âge mûr présentent la même corpulence. Mais là s'arrête la similitude. Créé en 1712 par le pamphlétaire John Arbuthnot, John Bull est de 125 ans antérieur au personnage de Charles Dickens. Ils n'ont pas non plus le même tempérament. John Bull a le caractère sanguin, voire colérique, tandis que Pickwick est un homme tout de simplicité et de bienveillance.

Olivier de Bouillane de Lacoste : J'ai remarqué qu'à plusieurs reprises vous avez montré des caricatures publiées dans des journaux étrangers (allemands, américains, etc…), mais comportant des légendes en français, parfois même des inscriptions françaises dans l'illustration elle-même. Comment cela se fait-il ?

Jean-Pierre Navailles : L'explication est simple, certaines de ces caricatures étrangères ont été reproduites dans *Le Rire*, auquel je les ai empruntées. Or *Le Rire* prend soin de traduire (en français) les légendes ou les inscriptions que comportent les images américaines, anglaises ou allemandes.

Gérard Hocmard : Dans les caricatures que vous avez montrées, les Anglaises sont toujours représentées plates, et munies de grandes dents et de grands pieds. Il semble que la convention en question dépasse le domaine de l'image, puisque, dans *Le Dindon* de Feydeau, un personnage, découvrant une paire de bottines qu'il croit appartenir à une Anglaise alors qu'elles ont été laissées par un militaire, s'exclame : " Elles ont de ces pieds ces Anglaises !". Comment expliquez-vous ce type de conventions et sur quoi repose-t-il ?

Jean-Pierre Navailles : Question intéressante mais à laquelle il n'est pas facile de répondre. Difficile en effet de définir l'origine exacte de conventions, de préjugés, de stéréotypes. S'agissant des touristes anglaises, de leur physique et de leur tenue vestimentaire, je dirais que les charges les plus virulentes remontent à la fin des guerres napoléoniennes. Pendant la durée du blocus continental, la mode avait évolué de manière différente en France et en Angleterre. Ceci explique en partie la curiosité et les sarcasmes, que suscite le retour des touristes d'outre-Manche, après la reprise des échanges. Mais peut-être y entrait-il aussi une part de rancœur, côté français.

" P E I N D R E "[1]

Christian PHÉLINE

" Quand je sais tout, je peux encore imaginer «.....

RÉSUMÉ

Chaque peintre sait ordonner les éléments internes et externes nécessaires à la création d'un tableau. Il s'agit d'un véritable "art martial" où s'affrontent la toile vierge, le sujet du tableau, les couleurs et la personne du peintre. Le dépôt des traces sur le support provoque une pulsion expressive non verbale à traduction sensorimotrice et imaginaire, comme dans le jeu innocent de l'enfant. Il faut une prédisposition psychologique particulière, une ellipse de la conscience, pour que soit libérée cette alchimie qui met à jour grâce à la peinture, une vérité profonde et archaïque, propre au créateur et destinée au spectateur éventuel.

Une dimension visionnaire, transitoire, révolutionnaire, survient en opposition au vécu et au point de vue de nos semblables. Le style de vie en est affecté et différencie l'artiste véritable.

Le tableau terminé continue son évolution, il s'enrichit de nos évaluations et commentaires divers. Il acquiert sa personnalité propre, fixé au mur, admiré ou oublié, il se loge aussi dans notre représentation mentale. À lui s'attache la projection des particularités de l'artiste, sa légende nouée à la toile par la signature. Il est le résidu de l'activité vibrante de la création, avec ses ébauches et hésitations, sa fragilité et sa grandeur.

L'auteur s'est engagé au-delà des conventions. Il a même accepté le risque de la dissociation de sa personne. Il ressort modifié de cette expérience de pointe. Au sein d'une vie teintée de désordre et d'anxiété, il a recherché unité et apaisement. C'est cette recette qu'utilise l'art-thérapie, efficace auprès des divergents douloureux de notre humanité.

Expérience troublante, difficile à mettre en discours, difficile à partager avec des non pratiquants, la démarche du peintre utilise un mode de communication complémentaire pour exprimer une vérité obscure. C'est une "crypto-COM", un "proto-langage"

Un héritage génétique

L'une des premières manifestations de l'intelligence de l'homme, et de la conscience, témoigne d'un mode de pensée directe, non médiatisée par le langage, fondée sur le jeu harmonieux des fonctions sensorimotrices du corps face à l'espace. Elle repose plus sur l'inconscient que sur la subjectivité. Enfouie dans nos structures cérébrales archaïques, elle émerge comme une autre dimension de l'humanité.

Ce travail ne prétend être que l'observation de l'acte de peindre. Or, cette démarche nous entraînera loin dans le passé de l'espèce, vers les premières affirmations de l'humanité, ses tentatives précoces de communication. Avant le langage parlé, il y a eu le langage visuel, le signe visible, lisible, la nécessité de l'échange d'information.

L'homme est dans une perpétuelle quête, il se déploie en lien avec la vie, et avec sa réflexion. Mais les relations de plus en plus complexes qu'il a établies avec ses productions et avec la société l'éloignent de sa nature primitive et de ses dons initiaux. Dans sa perpétuelle course en avant vers le progrès, il se perd lui-même.

[1] Séance du 2 juin 2005.

Il existe une **énergie primitive enterrée** qui peut encore devenir utilisable à travers certaines expériences de pointe dont l'acte de peindre fait partie. Face à un avenir obscur, notre destin ne se lit-il pas dans un voyage de retour vers les forces qui nous dépassent et qui sont celles de la nature ?

Le monde, tel que nous le voyons, est connu à travers de longues années d'expérience. Cette connaissance acquise et solidement implantée agit comme une taie sur l'innocence de notre regard. Il faut réapprendre à lire la lumière et les taches colorées sans vouloir les décrire, simplement s'efforcer d'épouser le monde. Il faut aller à contre-courant de l'**absolutisme abusif du langage** qui a tendance à couvrir toute pensée, toute logique et connaissance. Il faut savoir affronter les réalités tragiques à la manière de nos lointains ancêtres, en masquant, en contournant nos faiblesses, nos angoisses, en affichant une version réduite et corrigée des défis de toute existence. Il faut savoir **mentir** et habiller ou contrer l'écoulement du temps, la fragilité, la mort, l'adversaire, la fatalité.

Alors, de tout temps, l'homme a recouvert les murs, les objets, et, traces moins persistantes, les corps, en réponse à un besoin d'affirmation et de propitiation. Persistent le marquage coloré du corps dans certaines tribus primitives, et aussi les signes colorés vestimentaires traditionnels des militaires, prélats, magistrats. Les académiciens, toujours verts, arrêtent le temps comme la jolie femme qui use des fards pour affirmer sa beauté. Cette tricherie excusable, cette **esquive de la réalité**, c'est bien "se peindre" pour paraître conforme à un idéal souhaité par la société.

Notre cerveau est producteur d'images, de **représentations** d'objets ou de personnes. Autrefois dans la fraîcheur et la sécurité relative de la grotte, notre ancêtre reproduisait au mur ses hallucinations : le prédateur ou l'ennemi, la proie ou le sexe opposé. C'était là un **proto-symbole** domestiquant les forces inconnues. Limiter un espace favorable, établir un accord avec un monde menaçant, tel était le but de l'autel propitiatoire établi lors des migrations. **Cadrer.**

Dans la confusion mentale correspondant à ce degré d'évolution sociale, se côtoient culpabilité, mysticisme, pulsion sexuelle et crime face au sens du sacré. C'est par la conceptualisation et le langage que se créeront des catégories nettes ultérieurement. Depuis toujours, les **affects** s'affichent par les parties mobiles du corps : mains, regard, bouche, cou et tête. Le sentiment utilise tous les muscles pour se manifester. L'intérieur se dévoile sur la surface et l'on peut parler de **signaux** sur la figure. C'est un **message** lisible. Cette forme d'écriture descend sur le papier et s'y fixe. Débord de l'intérieur à l'extérieur, projection du sentiment rendu visible. **Peindre**.

Toutes les situations ci-dessus sont compatibles avec la définition classique du tableau : "se rappeler qu'un tableau, avant d'être un cheval de bataille, une femme nue, ou une quelconque anecdote, est essentiellement **une surface plane** recouverte de **couleurs**, en un certain **ordre** assemblées" (Maurice DENIS, 1890).

Comment peut-on encore de nos jours, peindre alors que nous croulons sous les occupations très sérieuses et les tâches imposées par la vie moderne : responsabilités, épreuves diverses, menaces...? Comment ajouter encore de nouvelles décorations sur nos murs trop garnis d'autres tableaux de qualité ? Nos yeux ne sont-ils pas saturés, abreuvés de productions multiples ? Publicités, photos, films..... ? Comment peut-on encore peindre après deux guerres mondiales et les divers génocides ? Après le TSUNAMI ? L'homme a t-il tant besoin de distractions innocentes ?

Pourtant très tôt, l'HOMO SAPIENS a peint et a dessiné comme si c'était un besoin inscrit dans son **génotype**. Prendre l'autre à témoin, lui montrer tout, même la tristesse ou la décomposition, même l'absurde, ceci semble faire partie du bagage de l'espèce, c'est le rôle de celui qui est éveillé ! C'est qu'il est inépuisable notre contact avec ce monde, la vie, la beauté, les humains, il y a toujours à dire, à redouter ou à s'émerveiller.

TOUS, d'ailleurs, nous voudrions peindre.....Velléitaires, nous gardons en réserve depuis trop longtemps le matériel nécessaire. C'est une promesse que l'on reporte pour plus tard. Tubes et pinceaux sèchent dans nos placards. Le geste du peintre appartient décidément à l'histoire de l'Humanité depuis ses origines, et demeure dans nos possibilités, nos élans.

C'est une **tendance héréditaire**, une **conduite**.

PEINDRE ET LA COM

Comme le fait de pointer de l'index, peindre a une signification : **communiquer une information non exprimable dans des mots et destinée à mobiliser les sentiments** du public**. L**e **tableau** capte l'attention et immobilise l'objet, la beauté, l'évènement dans ce qu'ils ont d'essentiel. Charnellement, il nous expose aussi le vécu profond de l'artiste. Nul besoin de phrases et d'explication logique, la communication est immédiate, un **regard** lui suffit.

Peindre, c'est délivrer une vérité neuve à la faveur d'un véritable **enfantement**. C'est un moment riche et mystérieux dont on sort modifié, comme s'il y avait une saisie de l'âme suivie d'une expulsion libératrice. aboutissant à un résultat valable parce que personnel.

Le but de cette communication serait de lever un coin du voile qui **isole** le vrai **Peintre** de la communauté humaine, tout comme la condition du **Chaman** isole celui-ci de son groupe : à travers ses tribulations et les souffrances qui le rendent différent, respecté et convaincant, le chaman a, lui aussi, à révéler une vérité magique et quelque peu révolutionnaire, utile à la cohésion de son groupe.

UNE TOILE SIGNÉE : JULIUS.

À KRISTIANSAND, en Norvège, j'ai pu admirer innocemment un tableau abstrait, tout à fait conforme à certaines tendances actuelles, par la désinvolture du geste, la richesse de la couleur et de la matière.

Des comparaisons avec POLLOCK, Joan MITCHELL, BISSIERE, Sam FRANCIS, me venant à l'esprit, j'ai demandé à rencontrer l'artiste : "c'est facile" m'a t-on répondu car il s'agit d'un pensionnaire du secteur des chimpanzés au sein du zoo de la ville.

J'aurais interrompu là cette quête si plusieurs questions ne m'y avaient attardé. À vrai dire il semble s'agir chez un **primate**, d'un exemple de développement de qualités créatives réservées à l'homme. L'originalité du cas est bien remarquée en Norvège, où les toiles de JULIUS se vendent aux enchères chaque année sans difficulté.

Desmond MORRIS avait déjà documenté abondamment le cas du chimpanzé CONGO (*La Fête zoologique*, Calmann Lévy, 1980). Ce singe connu de MIRO et PICASSO, fut exposé à l'Institut d'Art Contemporain de Londres en 1958. Plusieurs œuvres viennent encore d'être vendues aux enchères à la maison d'art Bonhams de Londres le 20 juin 2005. Ces créations nous interrogent sur la façon dont l'art humain peut avoir évolué. Les chimpanzés ont un certain potentiel qui peut se réaliser dans des circonstances favorables. BETSY du zoo de Baltimore peint avec les doigts. Aux laboratoires Yerkes, une guenon nommée ALPHA se laisse influencer par des formes géométriques préalablement tracées. Aucun de ces gribouillis abstraits ne parvient cependant à une image figurative.

Comment expliquer ces cas troublants ?

Pour un singe, le développement de qualités dépassant la simple mimique imitative et le maniement d'un outil, peut provenir des c**onditions de vie** offertes à l'animal pendant les premiers mois de sa vie. Repoussé par sa mère, JULIUS a été adopté par le foyer d'un responsable du zoo, il a subi à l'identique les soins apportés à un enfant humain de son âge. On l'a langé, alimenté, entouré d'affection comme son contemporain humain, il a pu dormir, jouer avec lui, évidemment sous surveillance. Son maître peignait un mur lorsqu'un appel téléphonique l'a interrompu. Au retour il a trouvé JULIUS au travail, le "singeant".

On sait que jusqu'à un an environ, l'apprentissage est possible chez le chimpanzé, mais le progrès s'arrête avant le stade d'acquisition du langage, bien que rien ne s'oppose à l'émission de sons articulés. C'est au niveau du cerveau qu'il faut chercher la raison de cette stagnation.

Pour en revenir à la peinture, il est possible que les gestes anarchiques du singe aient été corrigés plus ou moins consciemment par une **intervention humaine**. Le choix des brosses et

des couleurs procurées à l'artiste guide de toute évidence la réalisation, de même que la récompense sous forme de bananes ou d'encouragements verbaux, vient activer la motivation. Cependant, un **plaisir** évident semble accompagner chaque production.

Ce chimpanzé a 25 ans, il a une compagne, BINI, un fils nommé JULIUS Junior. Son intelligence est, dit-on, inhabituelle. Peut-on parler dans son cas de "Peindre" ou bien faut-il arguer de l'absence de projet et d'intention, de concepts et de langage pour l'exclure de notre considération ? Ses toiles se vendent au bénéfice de la conservation de son espèce. Il est donc d'une certaine façon **accueilli dans notre société** qui sait exploiter ses dons et négocier ses œuvres.

Existe-t-il chez lui une conscience de soi et de l'entourage ? Une manipulation mentale des formes et des couleurs ? De telles possibilités feraient de JULIUS un homologue, mais je verrais plutôt pour le moment dans son succès commercial la preuve d'une extrapolation par le **snobisme** du public de la valeur véritable de son art.

Différence avec l'humain.

L'acte de peindre réclame des prédispositions cérébrales que l'on croit réservées à l'humain. Je vais les examiner plus sérieusement déjà à partir des **gestes et positions** de l'artiste.

JULIUS debout brandit son pinceau à travers le grillage de sa cage, la boite de peinture de POLLOCK dégouline par terre, MICHEL-ANGE peint au plafond, les peintres des cavernes utilisent les aspérités du mur vertical, chacun s'ouvre à une **manière** qui lui convient, en un **lieu** choisi. Ce que chacun recherche c'est un ARRÊT du TEMPS et une DÉLOCALISATION, **un espace nouveau** où se repositionner, où se manifester globalement comme un ÊTRE EN VIE.

Mais il y a aussi le rôle du **support :** papier, toile, mur ou toute autre surface vierge. Attirance mystérieuse du **VIDE de la feuille**. Point zéro de la création. Nous ne sommes pas nés pour la plénitude mais pour le manque et le désir. Notre vie se dirige vers quelque chose qui ne se voit pas, qui n'est pas encore là, une **absence**. Cette vie portée par un SENS, c'est mieux qu'une vie immobile, satisfaite. C'est ainsi que l'on se sent une PERSONNE.

La première trace est difficile, décisive. C'est elle qui partage la toile et fait apparaître l'altérité, le risque, le premier pas auquel vont succéder, comme dans la marche, les autres pas Mais **la couleur** est un stimulant puissant qui bouscule les inhibitions et la passivité. Dès son application, la feuille n'est plus vide, elle attire les ébauches. Une série d'évocations successives se déroule dans nos représentations mentales. C'est DEDANS que ÇA travaille et le réel peu à peu s'éloigne selon les lois de la perception et de la représentation interne. Elles s'imposent et ordonnent les contours, les objets, le paysage selon les règles du GESTALT. Naissance de l'œuvre...Projection AU DEHORS. L'artiste est conduit, il n'est plus seul, il dialogue avec cet embryon à la recherche d'une vibrance, d'une harmonie et d'une unité. c'est une **"nécessité intérieure"** que de corriger et poursuivre la création avec la référence procurée par le réel, son rendu, et le désir propre du peintre.

C'est un TRIP, une expulsion hors des strates bien rangées de la personne. On peut parler d'"**art jaculatoire"** (en jet), d'éructation, de **sanglot** dont on ne sait s'il est de joie ou de détresse. C'est qu'il s'agit d'une mise au monde d'un contenu secret propre à cet artiste particulier.

Il faut distinguer la peinture pour la peinture de la peinture destinée à produire un effet ou un rendement. Faire intervenir le rationnel dans le programme et l'exécution, cela vient **parasiter** la véritable création. C'est faire intervenir **le cerveau gauche**, sa logique, sa médiation verbale, son assujettissement à la culture, l'éducation, la société.

Or, ce dont l'artiste a besoin, c'est d'opérer **un regroupement inconscient de sa PERSONNE**, émiettée dans les multiples activités quotidiennes. Se replacer dans son milieu et se concentrer sur son sujet dans le **SILENCE**. Une mobilisation fonctionnelle cérébrale impétueuse est nécessaire vers les zones infra-verbales et primitives de notre structure :

Le cerveau droit auquel on préfère le gauche dans le mode de vie actuelle, est pourtant le lieu des émotions, du sens de l'espace, de la perception synthétique du monde et d'autrui. Intuition, fantaisie, richesse des associations y ont leur place. Sa maturation est précoce, il prévaut chez l'enfant dans un équilibre fonctionnel inversé temporaire. Les émotions sont générées dans **le tronc cérébral,** elles sont à la fois à l'origine des réactions instinctives, mais aussi elles fondent

l'intuition et stimulent la pensée sous ses différents aspects. Des états modifiés de la conscience sont provoqués par une action sur l'information sensorielle : focalisation, privation ou saturation, qui aboutissent à l'hypnose ou le rêve éveillé ou une dissociation que les drogues psychédéliques accentuent. Ces paradis artificiels ont été utilisés par les créateurs surréalistes et les peintres actuels reproduisent plus ou moins volontairement la **confusion mentale** qui préexistait au langage.

Peindre dans le silence, le VIDE de la pensée, cela libère **la couleur** dans son action de stimulation visuelle. Un mixage semi automatique des teintes sur la toile, produit une **forme sans forme** très favorable : cette absence de concentration revient au jeu naïf et à la grande liberté des enfants. C'est là une **démarche somato-psychique**, une attitude de réceptivité. Faire le vide des capacités linguistiques et accepter le langage du corps, ses émotions, sa sensorialité, ses gestes instinctifs d'agrafage au monde.

Peindre, cela saisit toute la personne dans une **interaction** continue avec le milieu et le motif. Vision, travail de la couleur, geste de la main solidaire du pinceau, ajustements sont liés. Un flux naturel d'évènements noue extérieur et intérieur, sans ligne de séparation sur la chaîne qui va de l'individu à ce qui n'est plus l'individu. Cette coopération circulante de tous les niveaux d'activité permet la réalisation de **l'être** dans son intégralité et contribue à son unité et son équilibre.

LA GESTICULATION DE DÉPART

Un conditionnement moteur met en marche une chaîne de processus guidés par un sens. Il y a à travers cette "danse" le désir d'émettre un message. L'activation du mécanisme sensori-moteur est établie par **une force** venue de très loin. Le TOUT de l'individu est en jeu, il existe un pugilat entre l'objet, l'œil, le cerveau et la main, une sorte de travail en réseau qui ne fait aucunement appel au langage et à la réflexion. C'est une **copulation** avec un réel dont on suit et reproduit les courbes et les rythmes. Instinctivement, depuis le point gris initial, le trait, la pâte, le griffonnage ou barbouillage et les retouches, il y a une contrainte, un BUT à atteindre, un cheminement essentiellement physique, au début du moins vers une signification.
`

Le signe coloré devient **signal**, incomplet, obsédant, intrigant. Il impose **le geste**, la correction. Comme l'animal familier, l'enfant qui joue n'a pas besoin d'explication, il exerce son corps face au monde. Voyons-le courir, tournoyer, sauter, se balancer, il répond au vide, à l'espace libre, il fait exister son corps, il s'accorde au monde. Il y est tout-puissant. Déjà, le bébé rencontre et réagit à la forme et la couleur du sein. Dès la naissance, il associe la sensation de faim à celle de cet ensemble complexe fait de chaleur, douceur, odeur et goût qui se révèle une découverte indispensable. Le signal représenté par l'aréole colorée et son contexte, entraîne la succion, la préhension et l'attachement. Le signal sensoriel déclenche les gestes de survie et la satisfaction. Une telle chaîne d'évènements physiologiques prélude à nos divers automatismes élémentaires, nos schémas comportementaux, nos pulsions créatrices.

. Il semble que **le goût de peindre** soit très proche de ces circuits précoces : on retrouve : sensations, perception, motivation, geste adapté, feed back sensoriel et satisfaction. Il s'agit en regroupant les diverses sensations en une perception que l'on laisse travailler, de démontrer en camouflant, de recoller impulsions, souvenirs et fragments refoulés en épousant le contour de ce que l'on voit, en ne dévoilant pas jusqu'au bout notre appétit, notre inquiétude, nos perversités. Un monde de désir se déroule dans un nouveau plan de conscience, celui qui permet la perception de **l'espace** par saisie intuitive d'une coexistence simultanée d'éléments multiples.

Cet espace est une communication avec le monde plus vieille que la pensée et que l'objet. Le champ spatial visuel est un vecteur d'énergies en perpétuelle mutation, les configurations déjà établies dans le champ sont le siège de variations permanentes des percepts. Le **plan de l'expression visuelle**, est différent et autonome par rapport au plan de l'expression verbale. Un langage spatialisé permet de grouper plusieurs perceptions (tactile, auditive, thermique..) et expériences préverbales : hors de l'hégémonie du verbe existent des énergies sous forme d'élans pulsionnels figés dans les soubassements de l'être. Ces forces et tensions sont ressenties lors de la lecture des **œuvres abstraites** qui se situent toutes hors du qualifiable verbalement.

Comment, depuis cet enchaînement physiologique simplissime, l'artiste bascule t-il dans la " **fureur** de **l'œuvre**" ?

UN MODE TRÉS PARTICULIER D'INTÉGRATION CÉRÉBRALE

Le désir de la conception s'oppose à la ligne droite. Le peintre est saisi dans une vision nouvelle, brutale, vitale. Il peint **comme la poule vole,** dans la contrainte de l'événement. Parmi les impossibilités et les inhibitions, il subit, au hasard, les pulsions oubliées, les suggestions liées aux sources d'inspiration et à la mémoire. Voici un fruit, une fleur, une femme, un paysage, **dessiner** et **sourire.** Tracer comme dans un rite magique, une forme qui reproduit et asservit le gibier, l'ennemi, la partenaire, c'est un **triomphe** sur la nature dont l'origine remonte à l'âge des cavernes. Étaler l'objet sur le support, c'est en même temps, préciser le MOI, un MOI qui n'existe pas encore, qui est déliquescent et qui va se faire jour, se condenser "à propos", époux du motif et réalisateur de l'œuvre.

Le corps de l'homme s'adapte, se marie à **cette proposition** du monde. La perception fait naître ensemble, **le monde et le moi**, un **monde neuf et vrai,** complexe et transitoire, comme celui dans lequel jouerait l'enfant, qui jouit d'exister face à l'espace vide. De la **conscience de SOI** naît l'intention, **le geste volontaire,** la quête d'autres limites que celles de ce monde-ci et de ce moi imparfaits ; avec cette prise de conscience survient **le malaise du créatif**, la perception du manque, de l'objet perdu, de la perte d'une partie de nous-même. Deuil, remords, hantise, désespérance ? Une remise en forme de l'objet créé permet souvent un retour au calme. Il y a eu traversée fulgurante de soi dans la solitude et ceci a permis l'émergence de l'inconscient traduite dans l'originalité du produit.

On le voit, le simple va-et-vient d'un pinceau ne génère rien de vraiment significatif et ne suffit pas à l'auteur. C'est une **assomption** qu'il poursuit. L'œuvre n'est que l'artefact de l'appropriation du vide et de la lumière pour procréer un **monde différent**, et un VÉCU satisfaisant. Lumière et couleurs, espace, volume et trajet font partie de notre vie de tous les jours. Reste à les forcer, à les utiliser sur une surface plane. La toile est ce **vide**, où se crée non pas un discours mais une existence : c'est un vide où il y a à faire, où il y a à **être.**

L'objet vers lequel on tend habite l'esprit, c'est vers lui que se dirige notre comportement, c'est **l'intentionnalité**. La forme résulte du groupement des infos sensorielles ainsi que des activités associatives et motrices. Dans le milieu et aussi dans le temps, l'objet changeant dans nos représentations est la résultante d'un travail de composition et de correction à la faveur du contact avec le concret et d'une confrontation avec nos souvenirs. Ceci à la faveur d'un phénomène de **fusion** qui nous confond avec l'objet, qui élimine aussi tout ce qui nous isole et nous protège.

LE RISQUE ET LE DOUTE

Créer un monde hors du réel, c'est comme se poser sur deux bateaux. La sécurité, ce serait la terre ferme, la voie droite. L'artiste accepte la voie bifurquée, il rejoint une zone affective intermédiaire qui confond encore les interrogations initiales de l'homme jusqu'à ce que l'apparition du verbe et du symbole vienne installer des catégories fixes et des lois qui différent des lois floues de la nature. Présenter à l'autre une vision qui parait provocante, c'est rejoindre et mobiliser le passé enfoui de l'espèce, c'est accepter ce moment critique de l'existence où l'on a le choix entre se nier ou se transformer en un vrai **SOI-MÊME.**

Dans cette atmosphère particulière de l'atelier, odeurs, lumière, partenaires et modèle sollicitent les premiers gestes. L'émotion provoque la synthèse des diverses approches sensorielles, actuelles ou précédentes en une représentation cérébrale, véritable **tableau** cortical déjà très différent de la réalité. La façon dont la main va exécuter la version du motif est encore un autre **tableau**, plus imparfait, à améliorer. À travers le cheminement de la toile, à travers le travail sur la matière que l'on tripote, étale, mélange, punit, il faut savoir lire la détermination d'aboutir à un **sens**, à une image où l'artiste puisse se reconnaître et où le spectateur futur puisse également retrouver une **VÉRITÉ** commune.

En attendant, l'artiste ne se critique pas, ne s'interroge pas, il regarde : le tout de lui se fait UN avec toile, motif, monde. C'est un **moment d'éternité**, une **"Peak expérience"** : nos regards, nos gestes défient la culture, l'éducation, les mots, pour intégrer et exprimer l'éphémère,

la fleur, la femme si jolie, la diffraction complexe du prisme de la lumière. Toutes choses ouvrent les yeux tout grands et me regardent en retour. La main, le corps se libèrent et se prolongent dans la trace.

Là où le religieux laisse flotter sa conscience, pour devenir béatitude et compassion, de la même manière, le peintre atteint une réalité simplissime sous les étiquettes. Regarder puis **VOIR**, sacraliser puis reproduire, PEINDRE et **SOURIRE !** Pénétrer le motif longuement dans le regard, nous en avons déjà une connaissance motrice, il nous est incorporé intuitivement, il nous parvient, nous habite et tout à coup, nous le **VOYONS**. De sa non-existence naît l'existence et le peintre **SE** trouve lui aussi, grâce à la fixation de son attention. Un artiste qui sait où il va n'est pas "vrai ". Le VRAI ARTISTE s'étonne lui-même. Inconsciemment, il se nie et, quelques mois plus tard, en ouvrant un classeur d'œuvres anciennes, il constate la qualité de celles-ci. Il s'y reconnaît, étonné. De même, devant un paysage peint autrefois, il le sait déjà vu, banal, habituel, mais il a été définitivement sacralisé en lui, le moment de la peinture a mutuellement modifié et lui et le lieu, dans sa mémoire. C'est que la façon dont nous agissons physiquement, et la façon dont nous organisons les formes, illustrent en réduction celle dont notre intelligence organise la pensée, la réflexion et l'action. Chaque toile nous représente un peu. Elle constitue un progrès.

Comme un LUDION, le peintre accepte de changer de niveau de conscience, il sait régresser à la demande pour rejoindre l'essentiel.

APESANTEUR ET NAVIGATION

Les qualités de l'artiste sont, bien sûr, l'illustration de sa biographie. Les épreuves, les apprentissages, la perception du corps et du monde marquent la sensibilité et l'aisance du geste, lui donnant son caractère spécifique. Il n'est pas innocent dans mon cas, d'avoir connu le pilotage et la sensation de toute-puissance que l'on peut ressentir en haut, alors qu'une poussée sur le manche fait basculer l'horizon à volonté, de même que la connaissance de l'anatomie et l'habitude de naviguer dans le corps de l'autre donnent à un chirurgien une maîtrise apparente dans la figuration de l'espace. Cette impression est factice car elle se détruit rapidement en présence d'un **modèle humain** vivant.

Il s'agit maintenant d'incorporer mentalement ce corps, d'en ressentir les tensions, le grain, la douceur, la féminité, les couleurs et les ombres, plutôt que l'exactitude des attaches et des viscères. Il s'agit aussi de situer ce modèle **en situation**, peut-être parcouru par une émotion que l'on ressent et traduit, c'est à une **empathie** que nous sommes convoqués. Une dyade est nécessaire entre **ce corps et moi**. Se projeter dans l'autre, se le représenter, puis tracer ses limites, nos lignes sur la toile en réactivation de nos expériences kinesthésiques ou émotionnelles précédentes. Le corps de l'artiste se détache et en imagination, rejoint le corps du modèle puis la toile. Céder au vertige et accepter la dilution de la personne. **Lâcher prise** alors que sur la toile se précise la forme de **l'autre,** possible point ultime d'un **désir** non abouti.

Les Neurones-miroirs

Les progrès récents des sciences cognitives en matière de sociabilité ont porté, grâce à l'imagerie médicale, sur les localisations fonctionnelles cérébrales de l'homme et du primate. Nous apprenons ainsi que nos regards, nos gestes et émotions, nos intentions ont une représentation non seulement sur notre cortex prémoteur mais sur celui de notre partenaire observateur. Cette concordance expliquée par les perceptions visuelles, est à l'origine des premiers phénomènes de lien social, d'où le nom de **"Socio-Cognitivité".** On devine l'intention de l'autre. On est capable de suivre ses gestes et déterminations. On imite, on **"singe"** en pensée ses actes, et à la faveur d'une variation de notre attention, il y a débord des défenses du moi et de l'inconscient, **résonance**.

Ce niveau infra-verbal des émotions et du protosymbolisme, racine des comportements de groupe et d'une ébauche de communication, est le lieu où se rencontre notre espèce avec celle des primates les plus évolués. Ils sont porteurs des mêmes dispositions.

Ceci suppose une capacité de dévoilement et de dissimulation où s'inscrivent les fantasmes et les désirs, d'où le nom de **Machiavélisme**. C'est précisément dans cette zone trouble où le symbolique déborde l'imaginaire que survient l'inspiration créative. Il ne faut aucune médiation verbale ou conceptuelle là où émerge le **"sentir"** de l'enfance.

Il y a plus d'un demi-siècle, les psychiatres montraient à leurs patients des planches colorées (RORSCHACH, SZONDI), pour mettre en évidence leur rapport au monde, à l'objet, à l'autre. L'imagerie cérébrale n'existait pas, pas plus que le cognitivisme, et pourtant, d'ores et déjà, on avait défini les rapports de la perception avec le mouvement et on rattachait aux perceptions kinesthésiques internes la faculté de ressentir ou de comprendre certaines tensions, émotions, et intentions de l'interlocuteur.

On parlait déjà de **PROJECTION** : ce mécanisme psychique par lequel un sujet attribue des qualités, sentiments ou attitudes à des personnes de son environnement. Il n'y a pas de perception sans sélection liée à la personnalité du sujet. Les formes en mouvement, les rythmes du dessin provoquent inconsciemment une expérience kinesthésique rattachée à la connaissance passée du sujet. Par **empathie,** celui-ci partage la situation et ébauche les mouvements de l'autre, ou plutôt, il ressent dans son corps le départ d'un geste qu'il n'accomplira pas autrement qu'en représentation mentale. Donc, la connaissance visuelle que l'on a de l'objet, de la tache colorée, produit une **évidence interne puissante** qui constitue l'activation de la création du même sur le support.

La projection empathique caractérise la compréhension de l'autre, mais elle se fonde sur la connaissance kinesthésique que l'on a de son propre corps depuis l'intérieur. Les autres formes de sensibilité ne nous informent qu'au sujet des aspects extérieurs du milieu et du corps. Mouvements, tonus, posture, rythmes font partie de l'expérience de la vie de la personne et contribuent à l'assise du **MOI**. *C'est à partir de l'expérience pleine de l'existence, que la personne peint.*

FOLIE ET PEINTURE

Le peintre en action délire, il "pète les plombs" car il développe une énergie considérable, il modifie ses circuits corticaux. Il crée au niveau de son cerveau des représentations neuves auxquelles il donne droit de cité. Une construction nouvelle s'ordonne, temporaire mais volontaire et affirmée, conforme à son intuition. U**n état parfait**, révolutionnaire s'établit qui libère le réel et vise confusément à l'approbation. Les choses les plus simples deviennent immenses. L'artiste est un **passeur de vérité**, il hallucine pour produire ce morceau de vision, cet assortiment de sensations qu'il espère partager.

D'une semblable façon, le **malade mental** hallucine selon sa propre version d'une vérité bricolée par lui qu'il ne parvient pas à faire passer. La différence entre les deux prétentions est que le délire du peintre est temporaire et à moitié affirmé par son auteur dans un cadre accepté tandis que le psychotique est indétachable de sa construction et qu'il n'entraîne autour de lui que défiance et rejet.

.

L'artiste **sort du sillon** mais il sait y revenir. Il est peu sûr de lui-même, donc susceptible et cassant, grandiloquent, égocentrique, mais ces traits de caractère n'en font pas un cas pathologique, encore que certains exemples connus aient dépassé les limites convenables. Il est des personnes que l'on voudrait aimer mais qui se dérobent à toute relation continue. L'artiste peut se montrer exécrable, véritable **handicapé de l'insertion sociale.** L'artiste élude les règles de politesse et d'exactitude. Sa carrière souvent chaotique et son hypersensibilité lui ouvrent tous les droits.

Touché par le paradoxe d'une attitude peu séductrice, le spectateur commun est mis au travail, il ne peut être en paix et effectue un mouvement de navette avec ce **mage** qui lui échappe. Il accède à des manières de sentir dont il n'avait pas l'expérience, à un niveau spirituel.

On pourrait comprendre la vie de l'artiste et envier son émancipation alors qu'on ne peut partager les divagations du malade mental convaincu de ses propres élucubrations. Il essaie désespérément de bâtir sur des décombres alors que le peintre adopte simplement une logique paranormale, magique où chacun peut se retrouver enfant. Son MOI NAISSANT peut s'exprimer hors de comparaison avec notre quotidien et avec notre MOI SATURÉ que nous ne savons fuir.

L'efficacité de cette expérience se porte sur la complexité de sa personne, il y a désensibilisation des schémas éducatifs et appel à la naïveté et au paradoxe ; les messages du corps sont perçus et acceptés, le soi s'affirme et étend son efficacité à toutes les activités. Le

champ de conscience s'étend vers **les horizons naturels d'une interaction poursuivie corps-moi-monde**. C'est par traversée du champ étrange de soi-même que l'on réussit dans cette poursuite de **l'indicible.**

Là est le point faible de l'homme

Là s'effondre sa superbe d'être pensant, discourant, organisant le monde et les autres à sa manière. À un niveau commun avec certains animaux, il utilise son intelligence sensorimotrice, il désigne, fixe la trace de sa pensée magique, il expose son sens du beau, du surprenant ; ce sont les débuts de l'écriture et de la pensée que seul l'homme aura par la suite les moyens de développer. La peinture est au bord du silence, à l'écoute de l'éternel chuchotement du monde.

Les **lois de la nature** imprègnent l'existence de l'homme et de la rose. Tous deux vivent et meurent. Seul l'homme traîne le poids du legs de la société. L'art est le témoin rassurant de sa possibilité d'évasion, de retour au paradis perdu.

LA VIE PROPRE DU TABLEAU.

Il existe un passage progressif de **l'autorité** au cours de la création. Le tableau lui-même, bientôt dirige les décisions de celui qui le peint. L'artiste **se fait** tel que l'œuvre puisse **se faire** en lui. Il ne sait ce qu'il va faire que lorsqu'il le fait. Il salue alors la naissance de **quelque chose d'autre.** Le tableau constitue une affirmation exaltante de tout son être dans la libre production d'une **valeur nouvelle** puisée dans la globalité de la personne. Le va-et-vient du pinceau a créé sur la toile, une nouvelle **existence** dont l'évolution est loin d'être terminée ; elle s'enrichit de tous les commentaires, les interprétations qui défilent. Le degré d'animation qui se crée participe au début d'une **légende**. Chanceux, le tableau dont on parle en bien ou en mal ! Le volume des critiques s'ajoute à la qualité de la toile. Celle-ci fait saillie, elle est engrossée. L'œuvre a besoin de l'avis de **l'autre** pour prendre tout son sens.

La signature libère l'essentiel : en effet, elle vient souder la personnalité de l'auteur à la toile elle-même. Au public, on propose une évaluation complexe de ce que fut tel artiste, comment il a mené sa vie, quelles qualités de sa peinture reflètent les traits de comportement que l'on sait ; tous ces marginaux ont droit de cité par leur œuvre et réciproquement l'émotion nous gagne dans la contemplation d'un tableau en fonction de son arrière-scène biographique. Elle est en rapport direct avec l'originalité de son auteur, et tient aussi à la publicité qu'on en a pu faire. Chacun de ces êtres phénoménaux a quelque chose à partager avec nous d'un capital de lucidité et d'angoisse.

RETOUR À JULIUS ET SES CONGÉNÈRES

L'observation de différents groupes de primates atteste de l'existence de comportements communautaires quasi culturels. Ceci ferait des singes de véritables **sujets** porteurs de choix, d'une véritable rationalité allant au-delà de l'utilisation d'un outil, et impliquant une forme de **CONNAISSANCE de SOI**, nécessaire au comportement culturel.

L'homme ne serait pas opposable systématiquement à l'animal, que l'on cantonne trop rapidement au statut d'automate ou de machine ; la domestication de certains animaux démontre bien la possibilité d'une inter-rationnalité d'une espèce à l'autre. Notre chien sait prévoir nos états d'âme et nos décisions.

Pour être considéré, le peintre attend d'être connu, reçu favorablement par le public averti ou non. C'est ce stade essentiel que JULIUS a atteint, encore que ce soit son entourage qui décide, gère, et signe ses toiles, niant par-là même sa qualité de producteur et de **sujet.** Disons qu'il ne peint pas vraiment, qu'il barbouille , il frotte et en retire du plaisir comme l'enfant qui étale sa soupe ou ses matières. Il lui arrive de manger son tableau.

Dans le registre de la communication, ces gestes ne représentent rien sinon un goût d'être remarqué ou d'obtenir sa récompense. Le peintre humain passe par une **intronisation :** il est reconnu à partir d'un certain niveau par ses pairs. Il ne sera plus désormais le débutant loquace et prétentieux mais bien l'artisan envoûté et modeste.

Ceci n'enlève aucun mérite à l'artiste du dimanche, à l'handicapé, au malade qui souffre sans repos (sauf quand il dessine), à l'enfant merveilleux dans sa candeur, au primitif.....Ils poursuivent tous une reconnaissance et un plaisir, celui au moins d'exister dans ce geste gratuit. Le poids du cerveau ne fait rien à l'affaire, ce qui entre en jeu c'est la motivation, l'intention, l'expression de soi, le contact.

Ce que l'acte de peindre apporte, c'est la satisfaction d'un regroupement de la personne quelque dissociée, immature ou évincée qu'elle soit. C'est aussi un début de reconnaissance par les semblables malgré le handicap. Ce que vit le peintre ? Il se libère pour un moment de son asservissement à la routine, il sort de sa solitude et de son marasme. Il fait un pas en arrière vers les autres êtres moins dotés par la vie, vers JULIUS pour **BARBOUILLER comme un enfant**, puis, sans doute, il ajoutera du discours à ce qui n'en a pas besoin.

L'homme a la capacité, grâce au geste de peindre, de faire pendant le temps de son exercice, le **silence** au profit d'une extase passagère et **le vide** dans les cases trop pleines, surmenées, de **son intelligence.**

Le chimpanzé, notre cousin, ne peut utiliser que les cases qu'il possède, quelle que soit à son égard la tolérance de la société, mais il a le mérite de ramener à leur juste niveau les capacités de l'homme. Celles-ci sont toutes proches des **facultés mimétiques** du primate.

Peindre offre une situation simple. Brosses, poudres, liants, support, enfin le rêve peut coïncider avec le réel dans un cadre limité. Dans ce bout de monde on atteint l'unité. Passé, expérience, sentiment se confondent dans l'illusion d'une reconstruction.

Le moment est merveilleux , la toile en est le résidu.

DISCUSSION

Gérard Hocmard : J'ai été extrêmement intéressé par votre communication, mais il y a quelque chose que je ne comprends pas. Vous décrivez l'acte de peindre comme procédant d'un état panique, dionysiaque. Or, indépendamment de l'opinion de Léonard de Vinci selon laquelle "*la pittura e cosa mentale*", il me semble qu'il existe des peintres plus intellectuels, plus apolliniens. Je pense par exemple à une œuvre très calculée, très composée, comme *Les Ménines* de Vélasquez, ou *Le Sacre de Napoléon* de David … On n'imagine pas Poussin, Vermeer ou Ingres peignant dans l'état mental que vous avez décrit. Pourriez-vous m'expliquer ?

Christian Phéline : Je ne sais pas ce que pouvaient ressentir Ingres, Vélasquez, Vermeer. Ils étaient peintres professionnels, à temps plein je suppose. Leur production mettait certainement en jeu la totalité de leurs talents intellectuels et physiques.

Pour ma part, je ne peux que faire référence à mon vécu de peintre sporadique, amateur d'art, mis en marche par les forces plus obscures de l'intuition, l'anxiété, l'expansion vitale. C'est une richesse de motivations dont je dispose par moments, et que j'ai tenté de partager.

Olivier de Bouillane de Lacoste : Je suis frappé par le fait que les notions de "beauté", de "recherche esthétique", ont été absentes de votre exposé. Est-ce à dire que la "vraie peinture" ne se préoccupe pas d'esthétique ?

Christian Phéline : L'esthétique se fige artificiellement dans des canons variables selon l'époque, l'évolution de la culture et la réceptivité individuelle. Le peintre a été longtemps emprisonné dans la nécessité de satisfaire à ces tendances mais, depuis peu, il s'est dégagé de ces préoccupations. C'est l'impétuosité de chaque artiste qui impose une traduction de son être profond. Le public le suit avec du retard. Les exemples de Picasso, Bacon, Basquiat, et tant d'autres modernes sont là pour en témoigner. Le peintre Cobra Asger Jorn a affirmé que le but de la peinture n'est pas de faire du beau ! L'artiste répond à d'autres déterminations qui ont été développées dans notre travail.

Jean-Pierre Navailles : Vous nous avez dit que le peintre, je vous cite, "stabilise l'écoulement du temps". Voulez-vous dire par-là que le peintre ne fait que fixer, que figer des instants ? D'où les séries d'un peintre comme Monet, qu'il prenne pour sujet la cathédrale de Rouen, des meules, ou le Parlement de Londres. Chaque toile, chaque arrêt sur image, correspond à un moment fugace de la journée, ne se révèle-t-il pas en fait impuissant à rendre "l'écoulement du temps" ?»

Christian Phéline : Le temps s'écoule inexorablement et le peintre en immobilise une fraction dans son tableau. Le cinéma, la télévision ont un autre but qui est de le reproduire en marche, en action, en pleine vitesse. Soyons reconnaissants au peintre qui vient répondre à l'un de nos vœux profonds : fixer le beau, la jeunesse, le transitoire, le moment émouvant qui, sans lui, ne se reproduira pas. Nous sommes en attente de sécurité absolue. Donc, l'artiste "ne fait pas que …", il accorde au sujet cette dimension d'unicité et d'éternité que ne produisent pas les autres modes d'expression visuelle.

En immobilisant, le peintre idéalise ! …

LE PETIT NOM DE L'EMPEREUR : SA MAMAN L'APPELAIT *NAB0U*[1]

Jacques PONS

RÉSUMÉ

Carlo Maria de Bonaparte, père de l'empereur, a voulu donner successivement à ses deux premiers fils le prénom de Napoleone, porté par l'un de ses oncles, mort en 1767. Mais, seul, le certificat de baptême du futur empereur (rédigé à Ajaccio en 1771) présente la forme exacte de Napoleone. Celui de son frère aîné, rédigé à Corte en 1768, présente, au contraire, la forme ***Nabulione****.*

En 1864, l'historien Auguste Jal, dans son Dictionnaire critique de biographie et d'histoire, a relevé cette anomalie, mais sans y attribuer de l'importance. Pour, lui, Nabulione était une simple variante ou une déformation accidentelle de Napoleone.

En réalité, les deux mots sont d'origine et de signification différentes : il n'y a pas eu une déformation, mais une substitution. Cette dernière s'explique par le fait que Napoleone (qui est adjectif géographique signifiant : "originaire de Naples") n'est pas un nom de saint et ne pouvait donc pas, canoniquement, être employé comme nom de baptême. Le prêtre officiant (le protonotaire Francesco-Antonio Gaffori, curé de Saint-Marceau de Corte) a préféré employer à la place un nom propre corse : Nabulione, dont les sonorités sont très proches de celle du Napoleone demandé par le père du nouveau-né.

*Or l'analyse étymologique de ce "Nabulione" révèle que l'on a affaire à une aphérèse de *Anabulione, qui était primitivement précédé d'un article : U Nabulione en corse et L'Anabolione en italien. Ces deux périphrases (où l'on reconnaît le suffixe –one "descriptif") signifient : "le personnage à l'anabolium". Un anabolium était une écharpe blanche aux croix noires, insigne distinctif de la dignité métropolitaine ou archiépiscopale. Sur les innombrables icônes de saint Nicolas, un saint très populaire, honoré, après sa "Translation", comme archevêque de Bari et primat d'Apulie, une telle écharpe était immanquablement représentée, prenant parfois des proportions énormes. Elle servait ainsi de ce qu'on appelle un "attribut", un objet permettant aux fidèles d'identifier le saint représenté. C'est ce saint-là que, pour des raisons d'homonymie, le curé Gaffori a choisi comme patron de baptême pour le futur roi d'Espagne.*

Il résulte de tout cela que, dans l'intimité de la famille Bonaparte, le garçon qui portait administrativement, depuis 1771, le prénom de Napoléon (signifiant : "originaire de Naples"), était appelé Nabulione [abrégé par la maman en Nabou, et signifiant (en corse) : "Nicolas"]. C'était une sorte de secret familial, mais il a été mal gardé, et, en avril 1814, deux quotidiens parisiens, le Journal de Paris *et le* Journal des Débats*, l'ont lancé dans le public. L'empereur déchu en a été très affecté, et, dans le Mémorial de Sainte-Hélène, il a tenté de démentir cette information, qui n'était pourtant pas sans fondement.*

INTRODUCTION : PRÉSENTATION DE QUATRE NOMS PROPRES FORT LONGS ET TRÈS RESSEMBLANTS

Cet ensemble de quatre noms se compose comme suit : un mot quadrisyllabique : NABULIONE ; - deux mots pentasyllabiques : *NEOPOLONE et NAPOLEONE (avec une variante hexasyllabique de ce dernier : NEAPOLEONE). Sur les quatre, seul *NEOPOLONE doit être écrit avec un astérisque, car il n'a jamais été attesté directement : il a été reconstitué

[1] Séance du 15 décembre 2005

comme la variante « vulgaire », et suffixée, d'un mot plus bref : NEOPOLE (trisyllabique), l'existence de ladite variante ayant été admise, sans être explicitée, par le cardinal Caprara.

I – PRÉSENTATION DU QUADRISYLLABE (forme non apocopée) : *NABULIONE*

Son attestation

Cette forme est très rare, elle est même ce qu'on appelle un "hapax". Mais on peut l'écrire sans astérisque, car elle a été révélée au public en 1867 par Auguste Jal, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 900, 1ère colonne. Cet auteur a publié un extrait du registre paroissial de Saint-Marceau, à Corte, en Corse, daté du 8 janvier 1768 et signé du curé (ou "prévôt") de cette paroisse, le protonotaire Francesco-Antonio Gaffori. Cet acte a été confirmé en 1782 par le juge royal civil Augustin Adriani. Jal a publié cette confirmation à la suite de l'acte lui-même, ce qui confère à la forme *Nabulione* une authenticité incontestable, mais il a été déconcerté par l'aspect inhabituel du nom propre : il l'a publié en majuscules : NABULIONE, en le faisant suivre de la mention : "(sic)". Dans la 2ème colonne de la même page, il rapproche cette forme *Nabulione* de deux autres formes attestées dans des documents plus tardifs : *Napolione* (1796) et *Neapolio* (1806), en faisant remarquer que toutes trois présentent un "*i*" au lieu d'un *e* à la suite du *l*. Il semble donc évident que, pour Jal, *Nabulione* a été l'une des variantes possibles de *Napoléon* et ne doit pas être considéré comme un mot ayant une autre origine. En 1897, Arthur Chuquet, dans son ouvrage *La Jeunesse de Napoléon*, n'a pas voulu non plus distinguer entre le *éo* de *Napoléon*, et le *yo* du nom commun corse *nabulio*, "touche-à-tout " Mais tout ce que je vais vous dire aujourd'hui tendra à démontrer que cette distinction est indispensable.

Il s'agit du certificat de baptême de Joseph Bonaparte, frère aîné de l'empereur. Le futur roi d'Espagne était né, juste la veille, dans la maison que son défunt grand-oncle, Napoléon Bonaparte premier du nom (1717-1767), avait possédée à Corte. On devait donner au nouveau–né, pour nom de baptême, ce prénom de *Napoleone* qu'avait porté le défunt, par reconnaissance envers ce dernier, qui avait recueilli ses neveux. Or, l'extrait du registre paroissial (une quinzaine de lignes) qu'a publié Jal est rédigé en latin, notamment quant à sa formule réglementaire : "*cui impositum est nomen*…" (= à qui a été donné le nom de…). Le nom du nouveau-né, au contraire, est mentionné en langue moderne. Mais on n'a pas affaire à *Napoleone* (de l'italien). Le mot que Gaffori a employé, et que Jal a transcrit tel quel, appartient à la langue corse : *Nabulione*. Ce mélange d'une langue ancienne et d'une langue moderne est une anomalie, mais celle-ci a échappé à Jal : il nous dit que l'enfant de Charles Bonaparte a été nommé "**en latin**" *Nabulione*. C'est une erreur ! La vérité est que le curé Gaffori s'est trouvé incapable de traduire dans la langue réglementaire de l'Église le nom propre corse *Nabulione*, que, de toute évidence, il connaissait, mais dont il ne savait pas l'étymologie. D'autre part, il a cru, mais à tort, que le prénom italien du grand-oncle défunt, *Napoleone*, était l'équivalent du vocable corse *Nabulione*. Et ce fut, en fin de compte, ce vocable corse intraduisible qui va être mentionné, tel quel, et au détriment du prénom authentique, sur le registre paroissial.

À noter, d'un autre côté, que Jal n'est nullement déconcerté par le fait que, successivement, les deux premiers fils de Charles-Marie Bonaparte aient porté le même prénom : en 1768, c'était le futur roi **Joseph**, encore fils unique**,** qui portait, même déformé, le prénom du grand-oncle défunt. Mais, en fin de compte, en 1771, c'est son cadet, le futur empereur, qui s'est appelé **Napoleone (**sans aucune transformation !). Jal nous explique fort clairement, que, au XVIIIe siècle, on trouvait dans de très nombreuses familles des frères portant le même prénom. Ce qu'il ne dit pas, mais ce que l'on trouve affirmé dans le *Mémorial,* c'est que, chez les Bonaparte, *Napoléon* était considéré comme un nom de "**cadet**". De fait, le premier des Napoléons Bonaparte, celui qui est mort à Corte en 1767, était le cadet d'un **Joseph**, frère aîné (1713-1763), le propre grand-père paternel de l'empereur et des trois rois. Le deuxième des Napoléons Bonaparte, celui-là même que Gaffori a baptisé à Corte en 1768 et qui est devenu roi d'Espagne trente ans plus tard, n'a porté que temporairement (pendant dix-huit mois) le prénom de son grand-oncle. Il ne s'est, d'ailleurs, jamais appelé exactement "Napoléon", mais plutôt "Nabulione", ce qui était la trouvaille onomastique dudit Gaffori. Quand il a eu son petit frère, on lui a fait porter le nom de "Joseph", qui avait été celui de son grand-père, un aîné de fratrie, lui aussi, et c'est le n° 2 des enfants Bonaparte, né, ondoyé, puis baptisé à Ajaccio, et non plus à Corte, qui a hérité officiellement le prénom avunculaire, et qui l'a hérité sous sa forme non transformée de "Napoleone", francisée plus tard en "Napoléon".

Les embarras du curé Gaffori

La différence entre le Nabulione de Corte et le Napoleone officiel d'Ajaccio mérite d'être étudiée. Mais elle mérite d'être étudiée à la lumière d'une anecdote remontant à 1784 (Napoléon étant âgé de quinze ans). La voici : lors de la cérémonie de la confirmation, célébrée par l'archevêque de Paris, Mgr de Juigné, et comportant un rappel des noms de baptême, le prélat officiant accueille avec réticence le prénom *Napoléon*. "Ce n'est pas un saint du calendrier", dit-il. On raconte que le futur empereur, déjà autoritaire, aurait répliqué : "Et alors, les saints du Paradis, ils ne sont que trois cent soixante-cinq ?" (*se non e vero, e bene trovato*).

Mais le XVIIIe siècle était une époque de rigoureuse discipline ecclésiastique, et la répugnance manifestée, en 1784, par un prélat de haut rang a certainement été éprouvée aussi, seize ans plus tôt, le 8 janvier 1768, par le curé de Saint-Marceau de Corte. Reconstituons la scène cortinaise : à dix heures du soir, se présentent devant le prévôt Gaffori un groupe de gens distingués, tous nobles, lui amenant un nouveau-né à baptiser. Il s'agit du papa : Charles-Marie Bonaparte, accompagné du parrain et de la marraine : les époux Arrighi de Casanova. Nom de baptême choisi et indiqué à l'officiant : *Napoleone*. Réaction inévitable du curé de paroisse : "Ce n'est pas un saint du calendrier".

Cela se passait à Corte, en pleine montagne, très loin d'Ajaccio où avait vécu le premier des Napoléons Bonaparte (1717-1767), un officier qui avait exercé, antérieurement, la charge de "capitaine-commandant d'Ajaccio". Cet Ajaccien de haut rang, avait des convictions paolistes, et avait dû achever sa vie dans la petite ville de Corte, restée fidèle à Paoli. Il y avait accueilli, et même recueilli, son neveu, Charles-Marie, qui tenait, par reconnaissance, à relever son prénom. Or, ce prénom, importé de Gênes, était très inhabituel en Corse. On en retrouve, pourtant, une trace dans la généalogie des Bonaparte établie par François Demartini et publiée en 2001 par Alain Piazzola. Il avait été attribué en 1717 par l'arrière-grand-père paternel de l'empereur, Sébastien Bonaparte (1683-1720 ou 21), au deuxième de ses fils, né après Joseph, le grand-père de l'empereur, et avant Lucien, le futur archidiacre d'Ajaccio, dont le prénom, de la même façon, allait être attribué, en 1775, à Lucien Bonaparte, l'homme du Dix-huit Brumaire.

Pourquoi, en 1717, ce choix du prénom *Napoleone*, d'allure continentale, pour le deuxième fils de Sébastien ? Sans doute pour la raison suivante : Sébastien lui-même avait eu pour parrain un aristocrate génois, le "magnifique" Napoléon Lomellini, commissaire d'Ajaccio, qui cousinait avec les Bonaparte. Il a dû être très fier d'un tel parrainage, même s'il n'avait pas lui-même été prénommé Napoleone.

Toujours est-il que ce prénom "*Napoleone*", même s'il était assez fréquent sur le Continent italophone, n'était pas le nom d'un saint du calendrier liturgique (nous verrons plus loin ce qu'il était en réalité). Il ne pouvait donc pas, en 1768, être donné, canoniquement, au bébé dont ces gens distingués étaient venus demander le baptême au curé de Saint-Marceau.

Gaffori allait-il refuser d'officier, au risque de mécontenter ces deux signori et cette signora qui faisaient appel à lui ? On ne peut guère l'imaginer. Le curé choisit donc une solution relativement satisfaisante : on ne va pas employer le mot génois et anticanonique de *Napoleone*, mais le mot corse *Nabulione*, qui lui ressemble terriblement et qui pouvait même être considéré comme une de ses variantes. En réalité, cette idée était fausse philologiquement, mais, fausse ou non, elle nous révèle que, subjectivement, pour un ecclésiastique vivant au XVIIIe siècle à Corte, dans les montagnes corses, le nom propre *Nabulione*, contrairement au nom propre génois *Napoleone*, pouvait, sans manquement aux lois de l'Église, figurer dans un registre paroissial. Autrement dit : *Nabulione*, contrairement à *Napoleone* qui ne faisait pas l'affaire, est un mot **religieux**, et, comme tel, il a pu servir de nom à un authentique "*saint du calendrier*".
De quel saint s'agissait-il ? Toute la question est là.

Recours à la phonétique : "*Nabulione*" distingué de "*Napoleone*"

Les deux noms propres, le religieux et le non religieux, se ressemblent beaucoup, mais diffèrent pourtant par trois de leurs phonèmes :
1°/ - Consonantisme de leur deuxième syllabe : le premier a un **b**, consonne sonore ; -le deuxième a un **p**, consonne sourde.
2°/ - Vocalisme de leur deuxième syllabe : le premier a un **u** (= **ou**) ; le deuxième a un **o**
3°/ - Dans leur troisième syllabe, le premier a un **yod** (= **i** consonne) ; le deuxième a un **e** (= **é**, vocalique).

Commençons par la dernière des trois différences : elle n'est pas d'importance capitale En effet, le *e,* primitivement vocalique, se transforme facilement en *yod* (= *i* consonne), quand il est en position d'hiatus. Nous verrons, par exemple, que Vivant Denon a traduit en "latin" (du latin épigraphique !) *Napoléon* par *Neapolio.*

La deuxième des trois différences est déjà plus frappante. En effet, en phonétique italo-corse, ce sont les "*o*" antétoniques (ou, du moins, soumis à un premier accent secondaire dans les mots quadrisyllabiques) qui se transforment en "*u* (= *ou*)". Voici quelques exemples de ce fait phonétique : *ubbidire*, *uccello*, *ucciso*, *uditorio*, *ufficiale*, *uliva*, *budellame, cuccagna, musàica* et même en italien méridional : *prufessore*. Le mot primitif et pentasyllabique (**à*)*nabolione* avait deux accents, et le premier "*o*" de l'élément *–bolione* est devenu *ou* parce qu'il était antétonique, comme le *o* de *cocagne* est devenu le *ou* de *cuccagna.*

La première des trois différences est d'une netteté incontournable. Les étymologistes français ne doivent pas prendre l'italien pour de l'espagnol. C'est en espagnol que le *p* intervocalique des étymons latins aboutit à un *b* (consonne sonore) : *lupum* y donne *lobo* et *scopam* y donne *escoba.* Mais en italien, le *p* intervocalique du latin se maintient comme un *p* (consonne sourde) : *lupum* donne *lupo* et *scopam* donne *scopa.* À l'inverse, on doit se dire que les *b* intervocaliques de l'italien proviennent forcément de mots latins qui avaient un *b*, et non un *p* : c'est cubum qui a donné cubo et c'est tubam qui a donné tuba.

La trouvaille de Gaffori acceptée sans difficulté

Nous nous trouvons donc en présence d'un fait historique dûment attesté à Corte, le 8 janvier 1768 : trois personnages de la noblesse corse sont venus, à 10 heures du soir dans une église, demandant qu'on baptise sous le nom de "Napoleone" un bébé né de la veille. Le prêtre sollicité baptise celui-ci "Nabulione", enregistrant ce nom-là, par écrit, ce qui le rend officiel. Et personne ne s'offusque de la substitution.

Comment expliquer cette docilité, qu'un étymologiste moderne trouve forcément anormale ? Deux réponses à cette question :

1) le terme *Nabulione,* préféré par le curé, n'a pas dû passer pour une nouveauté effarouchante auprès de ses solliciteurs. Encore de nos jours, en langue corse, le nom commun de personnes *nabulio*, "touche-à-tout", qui a été révélé au public dès 1897 par Arthur Chuquet, est cité, par exemple, dans le chapitre *Ajaccio* des *Guides Verts* de Michelin . Il semble, d'ailleurs, que ce "*nabulio*", nom commun, ait été forgé à partir d'un *Nabulione,* nom propre, préexistant, par suite d'un contresens sur le suffixe *–one*, pris à tort pour l'augmentatif. Nous en reparlerons.

2) et ceci est d'une importance capitale : pour des catholiques corses du XVIIIe siècle, et pas seulement pour l'un de leurs curés, "*Nabulione*" pouvait être admis sans réticences comme nom de baptême, car on avait connaissance, de façon plus ou moins précise, d'un "*saint du calendrier*" désigné par ce terme-là. Il ne s'agissait peut-être pas du nom propre porté directement par un personnage du sanctoral, mais plutôt d'une locution familière, composée d'un substantif précédé de son article et ayant un sens descriptif. À titre de comparaison, on peut rappeler que, pour les Italiens, la locution en deux mots "*Il Poverello*" désigne saint François d'Assise ; - et que, pour les Catalans, la locution en deux mots "*La Moreneta*" désigne la Vierge de Montserrat.

Ainsi, on est en droit de supposer que le prévôt Gaffori connaissait une locution populaire corse, désignant réellement un saint. On pourrait, sans objection majeure, attribuer à cette locution la forme de "*U Nabulione*", avec l'article "*u*", qui s'emploie devant une consonne initiale. La forme primitive de cette locution avait été : "*L'Anabolione*", comportant un *A-* initial, très révélateur du sens authentique du mot. Mais personne, à cette époque, ne se préoccupait d'analyser les noms propres.

On s'est donc trouvé d'accord, le 8 janvier 1768 à Corte, pour laisser se produire un véritable **quiproquo** lexical, puisque le nouveau-né a été baptisé *Nabulione*, alors que son papa voulait le nommer *Napoleone.* Mais il semble possible, aujourd'hui, de démontrer que *Napoleone* et *Nabulione* ont des étymologies très différentes, même si cette différence a échappé au curé de Saint-Marceau. Commençons, en tout cas, par décortiquer ce prénom de *Napoleone*, déclaré inacceptable comme nom de baptême catholique.

II – ANALYSE ÉTYMOLOGIQUE DU PENTASYLLABE "*NAPOLEONE*"

Rappel de quelques étymologies fantaisistes

1°/ Celle de 1802 – Elle a eu un caractère quasi officiel, puisqu'elle a paru dans le *Journal des Défenseurs de la Patrie* du 23 Floréal de l'an X (13 mai 1802). C'était juste avant le référendum instituant le consulat à vie. On y affirmait que *napo*(*s*)- et –*léôn* étaient deux mots grecs, le premier signifiant "vallée", et le deuxième signifiant "lion". Le tout aurait signifié : "vallée au lion". En bonne logique, il aurait fallu comprendre "lion dans la vallée". Cela ne tenait pas debout, bien sûr, mais le premier consul préférait ne pas se présenter devant les électeurs comme un immigré italien, et il mettait en avant une étymologie grecque, qui lui paraissait plus flatteuse.

2°/ L'étymologie personnelle de l'empereur – Elle dérive de la précédente (qui était vraisemblablement aussi de son crû). Il aimait à dire, et surtout aux dames, que son nom signifiait "*lion preneur de villes*". Mais, tous ces éléments ne peuvent être représentés dans un mot ne comportant pas plus de quatre ou cinq syllabes. Le groupe de phonèmes *lio* ou *léo* peut être rattaché à la syllabe précédente "*po*", et cela donne *poli*, que l'on peut comprendre comme "ville". Mais alors on ne peut le considérer, par-dessus le marché, comme le début du mot *lion*. Quant à la notion de "*preneur*", elle n'est d'aucune façon à sa place dans le mot. L'ancien élève de Joinville a dû garder une vague réminiscence des cours de *poliorcétique*, "l'art des sièges", en tenant pour négligeable la racine *ork* de ce mot.

3°/ La reprise de cette étymologie-là par Frédéric Masson (1908)-. Elle mérite d'être citée mot à mot, tant son style est éblouissant : "…n'est-ce point comme un Sésame, ce vocable unique et sonore transmis à travers les générations, ce nom prédestiné de *NAPOLEÔN* (en lettres grecques dans le texte), aux syllabes mystérieuses et prophétiques, qui, chacune et toutes ensemble, annoncent le lion preneur de villes *?*". Frédéric Masson se présentait comme un historien, et non comme un philologue. Mais, il arrivait parfois aux historiens de la "Belle Époque" de tomber dans un certain pompiérisme.

4°/ Quelques étymologies recourant à des racines germaniques – Elles sont relativement nombreuses, mais fournissent avant tout des étymons dont la deuxième consonne est un *b*, et non un *p*. (par exemple le *Nibelungen* cher à Wagner). Il serait donc plus logique de les exposer à propos de *Nabulione*, plutôt qu'à propos de *Napoleone*. Mais, de fait, il est permis de les passer tout simplement sous silence.

Préliminaire : Regard sur quatre ou cinq suffixes –*on* (italien –*one*, latin –*onem*)

Le § 104 du *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Darmsteter nous présente trois suffixes –*on*, issus tous trois d'un suffixe latin –*o -onis*, accusatif –*onem* (3ème décl.).

Le premier peut être défini comme "descriptif" (*Pélisson* = l'homme à la pelisse). Nous l'appellerons : -*on* 1.

Le deuxième peut être défini comme "diminutif" (*chaton* = petit chat ; - *peton* = petit pied). Nous l'appellerons :-*on* 2, mais il n'intervient pas dans la question que nous traitons.

Le troisième peut être défini comme "augmentatif" (*ballon* = grosse balle). Darmsteter le déclare emprunté à l'italien –*one*. Nous l'appellerons : –*on* 3.

À côté de ce –*one* augmentatif, il y a dans les noms propres familiers de l'italien, un "augmentatif affaibli", celui que le cardinal Caprara a cru détecter dans son **Neopolone*, et qu'il a défini comme "*vulgaire*". Nous l'appellerons : –*on* 3 bis.

Enfin, il y a un –*on* géographique (-*one* en italien), appelé "*ethnique*" par M.-Th. Morlet, dont Darmsteter n'a pas soupçonné l'existence, car il ne s'occupait pas des patronymes. Mais il nous intéresse de très près, nous l'appellerons : -*on* 4. C'est ce "-*on* 4" que l'on a dans *Napoleone* (cinq syllabes) et dans *Neapoleone* (six syllabes).

Exemples de noms d'hommes formés par un nom de ville + le -*on*(*e*) "ethnique"

Dans son *Dictionnaire des Noms de famille*, M.-Th. Morlet emploie l'expression de "*dérivé ethnique*" pour définir les patronymes composés d'un nom de localité française, suivi de ce suffixe –*on* géographique. Elle cite, par exemple, *Lurson*, "originaire de Lurs" (village devenu célèbre à cause de l'affaire Dominici) ; - *Pradon*, "originaire de Prades" ; - *Jauron*, "originaire de Jaure, en Dordogne" [qui a un doublet bien connu : *Jaurès* avec (le suffixe synonyme –*ès* provenant du latin

- *ensem*)] ;- et *Mérandon*, "originaire du hameau de Mérand" (commune de Reignier, Haute-Savoie). On lit dans le même ouvrage : *Bauron*, présenté comme dérivant également d'un modeste hameau, nommé Vaur, alors qu'il s'agit de la ville épiscopale de Lavaur ; - et *Bastidon*, qui aurait désigné l'habitant d'une bastide (nom commun), alors qu'il s'agit sûrement d'une des villes nommées La Bastide ou peut-être même de Bastia.

Il y a dans le Midi méditerranéen français de nombreux autres patronymes identifiables comme de tels "*dérivés ethniques*" en –*on* 4 : *Alzon* (= **Aleson*, originaire d'Alès) ; - *Arlon* (originaire d'Arles) ; - *Dignon* (originaire de Digne) etc. Signalons, en particulier, un *Napolon* ou *Napollon* (originaire de La Napoule), car ce patronyme a été pris parfois, mais à tort, pour un doublet de *Napoléon* ! On ne sait si *Cugnon* n'est pas une francisation de l'italien *Cuneone* [originaire de Cuneo (en niçois : Coni)], mais *Cailleron* est certainement une francisation de *Cagliarone* (originaire de Cagliari, en Sardaigne), - *Onillon* une francisation de *Oneglione* (dérivé de *Oneglia*, un port de la Riviera italienne) – et *Masson* (toponyme fréquent à Marseille), une francisation de *Massone* (dérivé de Massa, le port de la Toscane). Quant à *Pison*, qui a des homonymes fortuits, on peut le considérer quand même comme une francisation de *Pisone*, "originaire de Pise". *Vecchioni* n'a pas été francisé : c'est le dérivé ethnique de Porto Vecchio, port corse. *Alboni* dérive de Alba, ville piémontaise.

Napoleone* et *Neapolone,* "dérivés ethniques" de *Napoli

Dès le XIIIe siècle, on trouve des personnages appartenant à la famille Orsini, mentionnés dans certains documents (notamment dans les listes des chanoines parisiens) et prénommés tantôt *Napoleone* (en cinq syllabes), tantôt *Neapoleone* (en six syllabes). Pour les cas les plus anciens, on peut admette que ces mots ne sont pas encore des prénoms, mais plutôt des épithètes rappelant un lieu de naissance : on signalait ainsi que certains personnages étaient nés à Naples (*Nàpoli* en italien). Mais ce toponyme est d'origine grecque : *Nea* + *polis* = *Neuville* / *Neuve ville*. Signalons que le génitif de *polis* est *poleôs*, avec un "*e*", et que ce "*e*" caractéristique se retrouve dans l'adjectif dérivé italien *Napoleone*.

Mais, nous devons nous référer, avant tout, à un *Napoleone* ou *Neapoleone* Orsini du XVIe siècle, car il est mentionné expressément dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, qui le déclare "*célèbre dans les fastes militaires de l'Italie*". Les historiens l'appellent : "l'ex-abbé de Farfa". On peut admettre que, pour lui, on avait déjà affaire à un vrai prénom, qui n'était plus conçu comme un adjectif géographique. En dépit de ce que raconte Las Cases, ce personnage n'a pas eu le moindre lien avec la famille Bonaparte. Et, d'ailleurs, le prénom qu'il a porté ne s'est pas rencontré uniquement chez les membres de la famille Orsini. L'historien belge Martin Wittek a retrouvé, parmi la noblesse italienne, six familles ayant compté au moins un Napoleone : les *Alberti di Casentino*, les *Aldobrandini*, les *D'Alviano*, les *Gozzadini*, les *Malabranca*, les *Spinola*. Mais, il ne cite pas les *Lomellini*, alors que, justement, c'est un Napoleone Lomellini qui a fait passer ce prénom chez les Bonaparte insulaires.

Signalons que le rattachement du prénom *Napoleone* au nom de la ville de Naples, *Neapolis*, est attesté au moins une fois dans l'histoire : En 1806, l'empereur avait chargé l'érudit Vivant Denon, membre de l'Institut, de rédiger en latin l'inscription de la colonne Vendôme. Eh bien, le souverain, l'empereur auguste (en latin : *Imperator Augustus*) y est nommé, de façon caractéristique : NEAPOLIO (avec un *e* dans la première syllabe, mais un *yod* ou "*i* consonne" en fin de mot). On peut imaginer que Denon, pour sa dernière syllabe, aurait préféré forger un **Neapoleo*, où le "*o*" aurait été précédé d'un *é* rappelant le génitif grec *poleôs*. Car il était bon helléniste et ce très bizarre *yod,* ou "*i* consonne", n'est guère digne de lui. Mais Jal suppose que ce "*i*" a été imposé au traducteur par le principal intéressé, lequel préférait que son nom retraduit en latin épigraphique fût terminé par les mêmes phonèmes que son quasi-homonyme corse *Nabulio*. Pour quelle raison cette préférence ? On pourra le deviner en étudiant la trouvaille "*Nabulione*" du prévôt Gaffori (1768). Mais parlons d'abord d'une autre trouvaille, celle du cardinal Caprara (1806).

III - PRÉSENTATION DU PENTASYLLABE AVEC ASTÉRISQUE : ****NEOPOLEONE***

Il s'agit d'une forme imaginée comme "vulgaire" par le cardinal Caprara en 1806, et considérée par lui comme l'étymon de *Napoleone*, mais jamais mise par écrit et donc purement fictive. Néanmoins, son existence dans la pensée du cardinal est certaine, et doit être prise en

compte, car on ne saurait lui attribuer l'idée qu'un vocable terminé par –*one* puisse provenir d'un vocable dépourvu de ce suffixe, tel que le *Neopolus* qu'il cite uniquement.

Les trouvailles jumelles du cardinal Caprara : *Neopolus* et **Neopolis* (1806)

L'empereur avait été sacré en 1804 sous le nom de *Napoléon,* ce qui était anticanonique, car il en allait en 1804 pour la cérémonie du sacre comme il en était allé en 1784 pour la cérémonie de la confirmation : elles comportent toutes deux un rappel du nom de baptême, lequel doit forcément avoir été porté par un saint du calendrier. De ce fait, en 1806, année où l'on entreprenait la rédaction du catéchisme impérial, il devenait indispensable de présenter aux fidèles un saint Napoléon, car un liturgiste pointilleux aurait pu, à la rigueur, prétendre que le sacre n'était pas valable, par suite d'un vice de forme.

L'empereur confie donc à l'archevêque de Milan, le cardinal Caprara, qui résidait à Paris comme légat du pape, le soin de réunir une équipe de liturgistes, chargée de dénicher le saint patron, indispensable liturgiquement, dont l'empereur aurait porté le nom. Mais, jamais aucun Napoleone n'avait été ni canonisé, ni béatifié. En revanche, le sanctoral présente, pour le jour du 2 mai, un saint Neopolus, dont le nom est dépourvu de tout suffixe, mais qui a été porté par un martyr alexandrin, compagnon des saints Saturnin, Germain et Célestin. Leurs reliques sont conservées dans la paroisse d'Andechs, en Bavière. Le nom propre "*Neopolus*" est un mot grec latinisé. L'original grec *nêopolos* est un nom commun, composé de deux substantifs : *naos*, "temple" + *polos*, "habitant". Son sens est donc : résidant habituel dans un temple, gardien de ce temple. L'élément *polos* en grec, transcrit *polus* en latin est un mot "thématique", dont le "thème" est la voyelle "*o*". En grec, comme en latin, il fait partie de ce qu'on appelle "la deuxième déclinaison". Son radical ne comporte pas de *i*.

Or, le cardinal a hésité sur le deuxième élément, *polus,* de sa trouvaille étymologique ; il déclare : "*Neopolus* ***ou *Neopolis***", le "*i*" de cette variante imaginaire étant aberrant. Voici la forme exacte de la déclaration officielle rédigée par Caprara en personne et présentant les résultats de ses recherches hagiographiques : "*Les martyrologes et anciens écrivains parlent de Neopolus ou Neopolis* (sic), *qui, d'après la manière de prononcer, introduite en Italie au Moyen Age, fut appelé Napoleo, et encore* ***vulgairement*** *nommé en italien Napoleone*".

La dérivation définie comme "vulgaire" de **Neopolo*

Auguste Jal parle très ironiquement des méthodes d'analyse utilisées par le prélat philologue malgré lui. En effet, tirer directement *Napoleone* de *Neopolus* ressemble à du travail bâclé. Mais Jal n'a pas prêté assez d'attention à l'adverbe "*vulgairement*". L'archevêque de Milan, qui, bien sûr, savait mieux l'italien que Jal, a dû estimer que la présence ou l'absence de la terminaison –*one* dans un nom propre ne méritait pas d'être prise en compte. De fait, dans les noms de personne usités par ceux qui parlent "vulgairement", cette terminaison, qui est notre suffixe "-*on* 3 bis" ("augmentatif affaibli"), n'a souvent qu'une valeur explétive. Ainsi, l'adversaire de Don Camillo, dont le vrai nom est Peppe (= Joseph) est appelé "Peppone" (= le Gros Joseph), sans qu'on cherche à signaler spécialement son embonpoint. Voir aussi les doublets *Bartolo / Bartolone*, *Giorgio / Giorgione*, *Jacopo / Jacopone,* et aussi *: Volpe / Volpone* [qui explique, peut-être, le "***ou *Neopolis***" aberrant de Caprara, car *Volpe* vient du latin *vulpis*, "renard" (3ème décl.), dont la terminaison n'est pas en –*o* (<*us*), comme celle des trois prénoms précédents et comme celle du *Neopolus* bavarois]. L'équivalent français (-*on)* de ces –*one* est surtout féminin : *Toinon*, *Lison*, *Fanchon*, *Suzon, Margoton*, *Jeanneton*, *Madelon*]. C'est seulement dans le tout dernier de ces vocables que le suffixe –*on* a une valeur augmentative. Pour les autres, on doit plutôt parler de « augmentatif affaibli [-*on* 3 bis (populaire et familier)].

Ainsi, Caprara a dû penser que l'hagionyme bavarois *Neopolus*, en pseudo-italien : **Neopolo*, avait eu un équivalent "*vulgaire*", ou du moins populaire et familier, **Neopolone*, qui ressemble beaucoup, il faut le reconnaître, à *Napoleone*. Mais le prénom **Neopolo* ne doit pas être considéré comme courant dans l'italien populaire ; il n'est même pas attesté. Il faut donc admettre que l'interprétation du cardinal : *Napoleone* = **Neopolone* n'est pas valable. Voyons ce que vaut, philologiquement, l'interprétation du protonotaire Gaffori : *Napoleone* = *Nabulione*.

IV – ANALYSE ÉTYMOLOGIQUE DU HAPAX "*NABULIONE*"

Le découpage *Nabuli'* + *-one*, meilleur que *Nabul* + *-ione*

Nous avons cité le § 104 du *Darmsteter*, qui est consacré à trois des différents suffixes issus du *–onem* latin. Parlons à présent du § 106, qui est consacré aux suffixes issus du *–ionem* latin. Ces deux suffixes n'ont rien à voir l'un avec l'autre. Or, quand j'ai publié pour la première fois un article sur les deux noms de l'empereur (dans les *Dossiers de l'Histoire*, en 1986), j'avais remis un manuscrit où l'un des paragraphes était intitulé : "*Le suffixe –**one**"*, en trois lettres. J'ai été effondré de constater que le philologue de service pour la revue en question, feu l'abbé Villette, avait fait imprimer à la place : "*Le suffixe –**ione**"*, en quatre lettres. Ce spécialiste avait estimé que le *yod* précédant le *o* de *Nabulione* faisait partie du suffixe, alors que tout mon travail consistait à en faire un élément du mot souche. Quand ce mot souche identifié se présente sans l'élément terminal *–one* (ce qui est le cas du *nabulio*, "touche-à-tout" d'Arthur Chuquet, très déconcertant, mais incontournable), il nous permet de comprendre que le *yod* en question appartient bel et bien au premier élément **nabuly'*-, et non à l'avant-dernière syllabe.

Le suffixe *–one* de *Nabulione* (descriptif), distingué du *–one* des "dérivés ethniques"

Le § 104 du *Darmsteter* nous affirme que notre suffixe "*-on* 1" (descriptif) qui s'adjoignait à des noms de choses, désignait le plus souvent des "*personnes agissantes"*. De fait, un charron s'occupait des chars et un marmiton était un gamin s'occupant des marmites. On trouve, néanmoins, en latin, certains noms de personnes comportant un suffixe *–o*, *-onis* de ce type, sans que la personne en question puisse être définie comme "*agissante"*. Le suffixe descriptif y a simplement pour rôle de mettre en valeur une caractéristique permettant de reconnaître un individu. Par exemple, *Ciceron*(*em)* était un homme ayant sur le nez une excroissance en forme de pois chiche (*cicer*) ; - *Strabon*(*em*) était un loucheur ; - *Nason*(*em*) un porteur de gros nez. Il s'agit là de particularités physiques, et on retrouve un suffixe de cette valeur en italien moderne : par exemple : *baffone*, "moustachu" ou *barbone*, "barbu". Ce *–one* italien peut être défini comme "descriptif".

Mais, déjà en latin, certains surnoms faisaient allusion à des réalités extérieures à l'individu lui-même : *Colleon*(*em*) = transporteur d'outres ; - *Pellion*(*em*) = porteur d'une pelisse ; - *Caton*(*em*) = porteur d'un col en peau de chat. Il en va de même en italien, où les *cappelloni* (agents municipaux) tirent leur nom de leur couvre-chef spécial. Et également en français, où certains patronymes ont pour mot souche un nom de vêtement : *Bonneton* = porteur d'un bonnet ; - *Grollon,* déformé bizarrement en *Gros long* = chaussé de grolles ; - *Pélisson* = vêtu souvent d'une pelisse ; - *Botton* = chaussé de bottes ; - *Escoffon* = chaussé de souliers (*scoff*, méidional) ; - *Manchon* = porteur de manches typiques ; - *Tricon* (l'homme à la trique) ; - *Bézillon* (porteur de bézyls ou bésicles) etc.
Tout cela pour rappeler que le mot corse *Nabulione*, mis par écrit par le prévôt Gaffori dans son registre paroissial, peut parfaitement être décomposé en *Nabuli*(*o*) + l'un de ces trois suffixes « *–one* », qui sont **fortuitement** homonymes du *–one* « ethnique » de M.-Th. Morlet (celui de *Napoleone*), mais qui en sont, tous les trois, différents.

Pour le hapax *Nabulione*, il doit s'agir du "*–on*(*e*) 1" (descriptif : celui de *Bonneton* et de *Pélisson*). Ainsi, un *Nabulione*, a pu être un personnage caractérisé par le port de quelque chose dont le nom peut être théoriquement reconstitué comme *nabulio*. Serait-ce donc le *nabulio* qu'Arthur Chuquet a présenté en 1897 et qui a toujours le sens de "touche-à-tout" ? Sûrement pas, car *touche-à-tout* n'est pas le nom de chose qu'exige la définition de Darmsteter pour les mots comportant le suffixe *–on(e)* 1. Ce nom commun de personne n'a pas pu être, morphologiquement, le mot souche du hapax *Nabulione* employé par le prévôt Gaffori, le 8 janvier 1768.

Possibilité d'un contresens populaire et traditionnel sur le suffixe *–one* de *Nabulione*

Le suffixe "*-one* 3", l'augmentatif, est très fréquent en italien. Citons-en un exemple pris dans un contexte napoléonien : on raconte que l'archidiacre Don Lucceano, grand-oncle du futur empereur, lui disait souvent dans son enfance : "*Napoleone, tu serai un uomone"*. *Uomone* est l'augmentatif de *uomo*, "homme", et signifie "grand homme". Du point de vue purement morphologique, on peut donc penser que, dans le parler "vulgaire", le *–one* de *Nabulione* a été conçu, à tort, comme le suffixe ayant le sens augmentatif (*-one* 3) d'un mot souche préexistant.(trisyllabique) qui aurait été : *nabulio*, "touche-à-tout", alors que, en réalité, on a affaire au descriptif *–one* 1. Ainsi, les gens auraient pu comprendre *Nabulione* dans le sens "gros touche-à-

tout". Seulement, du point de vue sémantique, cette analyse est une absurdité. Peut-on imaginer un curé qui baptise un tout nouveau-né : *Gros Touche-à-tout* ? Et peut-on imaginer un papa, un parrain et une marraine acceptant une plaisanterie de si mauvais goût ?

Il faut donc chercher autre chose. Il semble indispensable d'admettre que, en 1768, dans le parler des Corses, il y avait deux mots qui coexistaient : celui qui désignait un saint, *Nabulione*, et qui était donc digne de figurer sur un registre de baptême, et un nom commun, *nabulio*, qui signifiait : touche-à-tout. Y avait-il un rapport étymologique entre ces deux termes ? Oui, sans doute, mais pas celui que les gens admettaient implicitement. Ils croyaient que le mot préexistant était *nabulio*, et que *Nabulione* dérivait de ce *nabulio* au moyen du suffixe augmentatif affaibli –*one* 3 bis, celui qui a transformé *Peppe* en *Peppone* ou *Bartolo* en *Bartolone,* et que Caprara a imaginé à tort dans son pseudo **Neopolone*, fabriqué à partir de *Neopolus* / **Neopolo*. Or c'est le contraire qui est juste : le mot préexistant était *Nabulione*, dont le suffixe, rappelons-le, n'est pas l'augmentatif –*one* 3, mais, en réalité, le descriptif –*one* 1. Seulement, c'est à cause de la présence de ce suffixe descriptif –*one* 1, perçu (à tort !) comme un augmentatif, qu'a pu être formé le nom commun *nabulio*, "petit Nabulione". Il suffisait de retirer le suffixe –*one*, lequel est parfaitement amovible lorsqu'il est ledit "augmentatif affaibli" -*one* 3 bis.

Ainsi, dans le raccourcissement particulier *Nabulione* >*nabulio*, on est en présence de ce qu'on appelle une "fausse étymologie populaire". Nous verrons plus loin (en parlant des légendes tardives de saint Nicolas) par quel cheminement sémantique le nom propre *Nabulione* a pu, dans le langage populaire (ou "vulgaire", pour parler comme Caprara), évoluer (mais par erreur !) de son sens réel et primitif de "caractérisé par son **anabolium*" à celui de "*Gros touche-à-tout*". Mais revenons aux événements du 8 janvier 1768 à Corte.

Le nouveau baptisé présenté à sa maman

C'est une tradition solidement implantée dans les anciennes terres de la Chrétienté. La maman n'assiste pas à la cérémonie du baptême, et pour cause, mais la marraine, au sortir de l'église, vient lui présenter le nouveau baptisé, pour que la maman lui donne un baiser sur le front, à l'endroit où a coulé l'eau baptismale. On peut donc imaginer sans extravagance une Maria Arrighi de Casanova, marraine du futur roi d'Espagne, qui vient présenter celui-ci à sa maman en disant : "Voici votre petit Nabulione". Ce qui est inimaginable, au contraire, c'est que la future Madame Mère ait pu répondre : "Comment ça Nabulione ? Il devait s'appeler Napoleone, comme son grand-oncle !". Rien de tout cela : Letizia Ramolino connaissait un saint nommé ou surnommé par les gens du peuple corse : "Nabulione", ou plutôt, par périphrase : "U Nabulione", et cet hagionyme, même intempestif, a été adopté par elle sans objection.

Mais ce que l'historien doit retenir de tout cela, c'est que, pour cette future grande dame, le prénom qui entrait ce soir-là dans sa famille et qui, quelques années plus tard, à Ajaccio, allait être retiré à l'aîné pour passer au second de ses enfants, n'avait pas la forme, devenue plus tard historique, de *Napoleone* francisée en *Napoléon*, avec un accent aigu. Pour Letizia Ramolino, la forme existante a été celle-là même que le prévôt Gaffori a choisie et mise par écrit en 1768. Les témoignages abondent sur ce fait.

Nabulione* raccourci en outre par apocope et aboutissant à : *Nabou

Il y un autre point sur lequel les témoignages abondent tout autant, c'est que Madame Mère préférait raccourcir le nom quadrisyllabique de son fils et l'appelait "Nabou". Elle criait même parfois ce nom propre apocopé dans les couloirs des Tuileries, ce qui faisait sourire les courtisans ayant connu les manières moins décontractées du Versailles royal. Pour passer de *Nabulione* à *Nabou*, il faut supprimer deux syllabes, ce qui s'est fait sans difficultés pour passer, par exemple, de *information* à *info*. Mais, il semble qu'Arthur Chuquet ait cru à une apocope plus réduite : il a admis que les Bonaparte utilisaient un *Nabulio*, amputé seulement d'une syllabe.

Un autre historien, Henri Guillemin, celui qui a écrit contre Napoléon un pamphlet très sévère, intitulé *Napoléon tel quel*, a pris, au contraire, plaisir à nommer "*Nabou*" (en deux syllabes) le vaincu de Waterloo. Le dernier chapitre de son ouvrage a pour titre : "*Exit Nabou*". Certes, ce petit nom familier est, en général, très peu mentionné dans la littérature napoléonienne. Mais le fait que l'empereur ait, en privé, dans le cercle familial, porté le nom de *Nabulione* et non pas son nom, devenu plus tard officiel, de *Napoléon*, a laissé quelques traces dans la petite Histoire, et peut-être même aussi dans la grande.

Pour retrouver de telles traces, il convient d'analyser de façon précise la morphologie et la signification de ce *Nabou* (apocopé) utilisé par Madame Mère et aussi, par nécessité, de ce *Nabulione* (non apocopé !) utilisé par Gaffori, puis redécouvert, sous Napoléon III, par Auguste Jal.

Nabulione* considéré comme une aphérèse de **Anabolione

Le paragraphe 104 du Darmsteter nous a rappelé que le suffixe de sens descriptif *–on*(*em*) sert à former le surnom d'un personnage caractérisé par certain signe distinctif : un *Pelisson* est un porteur de pelisse. De la même façon, un **Anabolione* est un porteur d'anabolium. Il ne faut pas s'étonner de la disparition du *A-* initial de cet *anabolium* : il s'agit du phénomène phonétique très fréquent de l'**aphérèse** (= disparition de la première syllabe, surtout dans les mots relativement longs). En français, on a, entre de nombreux exemples, un *boutique* (<*a-pothéka*), un *migraine* (<*hé-mikrania*), un *Toinette* (<*An-toinette*) etc. En toponymie orléanaise, nous avons un *Micy* (<*A-miciacum*) et un *Tènezy* (<*A-thanasiacum*). En grec, où fourmillent les termes ayant comme préfixe la préposition *ana-*, on trouve des dizaines de mots commençant aujourd'hui par la syllabe *Na-*, alors que leur étymon était en *Ana-*.

Tout le monde connaît en France, le doublet des prénoms féminins russes *Anastasia* et *Nastasia*. Mais, je me suis procuré les pages en *Ana-* et les pages en *Na-* de l'annuaire téléphonique de Salonique (une ville, d'ailleurs, dont le nom est l'aphérèse de *Thes-salonique*) et j'y ai trouvé douze cas de doublets du même type : *Anastasidis* / *Nastasidis*, bien sûr, mais aussi : *Anabrozidès* / *Nabrozidès*, *Anacouthis* / *Nacouthis* etc. Tenons donc pour acquise, s'agissant de *Nabulione*, l'équivalence *A-* initial = *Ana-* initial, et voyons ce que nous apportent, en matière d'hagionymie, certains mots faisant partie du même groupe que le substantif *anabolion*.

V – REGARD SUR PLUSIEURS MOTS DU GROUPE *ANABOLÊ*

***Anabolaion* (neutre), "écharpe", diminutif de *anabolê*, "manteau"**

Les Grecs appelaient leurs manteaux (ou plus exactement leurs capes), des *anabolai*, au singulier *anabolê*, (un mot abstrait signifiant : "lancements vers le haut"), parce qu'ils se les mettaient en lançant le pan de droite sur leur épaule gauche. Et ils ont forgé un diminutif de ce mot : *anabolaion,* latinisé en *anabolium*, en lui adjoignant un suffixe, *-ion*, neutre, qui ressemble aux suffixes latins cités au § 106 de Darmsteter, mais qui en est différent, n'étant pas accentué. Quand le mot souche est terminé lui-même par un *yod*, le *yod* initial du suffixe disparaît ; on ne prononçait pas **anaboli-yum* (en cinq syllabes), mais *anabolium* (en quatre syllabes), et c'est sur cette forme syncopée qu'a été greffé, par la suite, le suffixe *–onem*, descriptif et personnalisant, le *–on 1* de Darmsteter § 104. On a donc eu la série : *anabolê* (grec), "manteau, cape" ; - *anabolaion* (grec), "petite cape, écharpe" ; - *anabolium* (latin), "écharpe de commandement" ; - **anabolione*(*m*) (latin), "dignitaire porteur de cette écharpe" ; - *Nabulione* (italien), "le saint métropolite vénéré à Bari".
Il semble que cette écharpe réduite à une simple bande d'étoffe blanche ait été l'héritière de l'ancien pallium des deux consuls, lequel était un insigne assez ostentatoire de leur dignité suprême, mais entravait les mouvements des bras. On a donc diminué peu à peu sa largeur. Finalement, devenue "*anabolium"*, elle servait d'insigne de commandement à des personnages de haut rang, notamment les gouverneurs de province. Dans l'Empire christianisé, elle désignait les archevêques ou "évêques métropolitains", ceux qui avaient la charge de toute une province ecclésiastique à plusieurs évêchés. Etant donné le caractère religieux du personnage qui la portait, elle était, alors, ornée de croix. Celles-ci sont, le plus souvent, de couleur noire ; leur nombre est variable, mais elles ne sont jamais assez nombreuses pour occulter le fond blanc.

Quand on étudie de près l'iconographie de saint Nicolas de Myre, devenu, rétroactivement, sept siècles après sa mort, le saint métropolite "Nicolas de Bari", on constate que, sur les images les plus anciennes du prestigieux "*patrono"*, l'insigne blanc aux croix noires tient une place énorme : la bande d'étoffe devient très large, et elle s'enroule autour des deux épaules, enveloppant même parfois le bras gauche. C'est elle qui attire les regards, et on a certainement voulu faire d'elle l'attribut spécifique du personnage. Plus tardivement, après plusieurs siècles d'une ferveur nicolaïque essentiellement maritime, cette omniprésence de l'attribut s'estompe : les artistes, visiblement ne conçoivent plus l'anabolium comme le symbole d'une supériorité hiérarchique, d'un "patronat" conférant l'autorité sur les responsables de la navigation, en Adriatique notamment : ils finiront même par confondre la prestigieuse bande

d'étoffe blanche à croix noires avec l'étole des prêtres, et la présentent comme plus menue, avec des couleurs fantaisistes.

Disparition de la notion d'*anabolium* (>nabolio*)**

Ainsi donc, pendant des siècles, l'anabolium nicolaïque a été un élément essentiel de la dévotion envers le thaumaturge méditerranéen, et, quand on employait les locutions *L'Anabolione*, *Il Nabulione*, *U Nabulione*, c'est à dire "le saint à l'anabolium", on désignait un personnage bien connu. Cette familiarité s'est rencontrée surtout, au début, chez les gens de mer et chez les négociants opérant dans les cités maritimes. Rappelons que, dans les deux grands ports corses de Bastia et d'Ajaccio, les places centrales s'appellent encore de nos jours : Place Saint-Nicolas. Puis est venu un temps où les gens n'avaient plus la moindre idée de ce qu'avait été un anabolium au temps de l'Empire christianisé. Le mot avait disparu du vocabulaire. D'autre part, les légendes nicolaïques débordaient de plus en plus du domaine maritime : saint Nicolas était devenu un faiseur de miracles particulièrement doué, sur terre au moins autant que sur les flots. Le peuple accueillait avec bonheur le récit du raccommodage et de la résurrection des trois enfants découpés en petits morceaux et gardés dans un saloir pendant sept ans.

D'où une explication possible (?) du mécanisme par lequel, dans la conception populaire de l'hagionyme *Nabulione*, le suffixe "descriptif" *-one* 1 a été remplacé par le suffixe "augmentatif" *-one* 3. Selon sa légende, l'évêque de Myre apparaissait comme "*le Grand Raccommodeur*". Enlevez le suffixe qui aurait signifié "grand" et vous avez : *nabulio*, "le petit saint Nicolas, le petit bricoleur, le touche-à-tout". Il ne faut pas s'étonner du sens quelque peu humoristique qu'ait pu prendre le vocable en question. En effet, une des légendes tardives de saint Nicolas raconte que le thaumaturge, ressuscitant et raccommodant, de nuit, un âne blanc et un âne noir qui avaient été décapités, avait interverti les deux têtes, et avait fabriqué deux ânes bicolores. Cet épisode, que la légende situe à Nola, est représenté sur un vitrail de Soleure, en Suisse.

Critique de la formule "Saint Nicolas = le *Poséidon des Chrétiens"*

Cette définition du "Nabulione" est citée par Francesco Babudri, dans sa brochure *San Nicolà di Bari e il suo Patronato sul Mare*, mais elle est d'Hippolyte Delehaye. De fait, le rapprochement Nicolas / Poséidon n'est guère convaincant, car les dieux du paganisme gréco-romain ne sont pas des êtres charitables dont on attend des bienfaits sous forme de secours parfois miraculeux. Plutôt que de rapprocher, pour des raisons de champ d'activités, saint Nicolas et Neptune, il semble plus judicieux de rapprocher entre elles deux réalités de couleur **blanche** : la blancheur de l'anabolium ecclésiastique du "*Patrono"* vénéré à Bari, et la blancheur du cheval d'un autre thaumaturge, à savoir le Santiago des Espagnols, prodigieux vainqueur des Maures à la bataille de Clavijo ou Covadonga, en 834.

L'être surnaturel dont l'existence a inspiré le culte de tels personnages semble avoir été le chevalier blanc de l'Apocalypse, celui qui triomphe du Mal. Il a des pouvoirs prodigieux et il est placé très au-dessus de l'ensemble des saints. Mais il n'est pas nommé dans le texte scripturaire, et il semble que chaque région de l'Eglise primitive se soit choisi un saint possédant à sa place plusieurs de ses qualités. Ainsi, l'Orient chrétien, on le sait, a une dévotion envers le prophète Elie. Eh bien, les légendes nicolaïques présentent plusieurs épisodes rappelant la vie de ce personnage exceptionnellement vénérable de l'Ancien Testament. On est très loin de la mythologie gréco-romaine.

Nicolas, évêque de Myre, vénéré à Bari comme archevêque et primat d'Apulie

Le saint Nicolas historique, celui qui a participé au concile de Nicée en 325, était évêque de Myre, une ville qui n'était pas encore une capitale métropolitaine, et dont le chef religieux n'avait donc pas droit à l'anabolium. Mais des poèmes religieux du VIIIe siècle, composés à la gloire de saint Nicolas, appellent la cité épiscopale "grande métropole", et il semble qu'elle était devenue, à l'époque, la capitale de la province de Lycie. Il semble aussi que la raison d'être de cette promotion ait été la volonté de justifier le port de l'anabolium archiépiscopal par un saint déjà prodigieusement vénéré comme thaumaturge, et dont on voulait, en outre, faire un grand dignitaire religieux. Toujours est-il que, en 1087, un commando de matelots normands venus de Bari, siège d'un archidiocèse situé dans le talon de la Botte italienne, surgit dans la ville de Myre où se trouve le tombeau du saint. Les agresseurs s'emparent de ses reliques, qui vont être déposées, à Bari, dans une basilique construite spécialement à cet effet.

Saint Nicolas de Myre est devenu dès lors saint Nicolas de **Bari**, et Bari est toujours le centre de la dévotion à saint Nicolas. A signaler notamment : le triduum nicolaïque des 7, 8 et 9 mai (appelé officiellement : Fête de la Translation de saint Nicolas) qui s'y déroule chaque année, et qui comporte une procession de navires dans la rade, avec, en tête, un bateau transportant une antique statue du saint. À Bari, les festivités durent trois jours, car on se trouve dans la ville même de la "Translation de saint Nicolas", nom officiel de la fête dans le sanctoral. Mais, dans le reste de la Chrétienté, on a longtemps fêté (notamment à Poligné, en Bretagne), une "Saint-Nicolas d'été", le 9 mai, ou, parfois, un peu plus tôt ou un peu plus tard, car il y a un certain flottement dans le quantum du mois. La statue vénérée à Bari a, sur les épaules, le célèbre anabolium - attribut blanc à croix noires, qui se trouve être de grande taille et visible de très loin.

Pourquoi mettre l'accent sur cette festivité nicolaïque à propos de Nabou ? À cause d'une erreur de dates commise dans le rapport Caprara (1806). Le cardinal dit que la fête de son saint Néopole est fixée au **10** Mai. Or, la vraie date est : le **2** Mai. Cette falsification a été sans doute volontaire : Caprara n'avait certainement pas manqué de demander à l'empereur dont on recherchait le saint patron : "À quelle date souhaitait-on la fête de Votre Majesté quand elle était enfant ?". Il aurait obtenu une réponse équivoque, à savoir une des dates, possible, mais moins fréquente, de la "Saint-Nicolas d'été", en retard d'un jour par rapport au 9 mai, donné encore aujourd'hui par le martyrologe. Elle était la fête des Nabulioni et, notamment du jeune Nabou Bonaparte. Mais celui-ci, devenu empereur, ne tenait pas à révéler, de façon trop précise, la personnalité de son authentique saint patron. Par complaisance, le cardinal aurait donc retardé de huit jours la fête du saint patron de remplacement qu'il avait découvert, à savoir : saint Neopolus d'Andechs, rebaptisé "*vulgairement*", selon lui, *Neopolone. Signalons au passage que, très vraisemblablement, la date de cette "Saint-Nabou" familiale a été connue d'un jeune cousin et voisin nommé Charles-André Pozzo di Borgo. Nous reparlerons, dans un instant, du rôle qu'a pu jouer le personnage en question dans cette affaire.

La ville nicolaïque de Bari, favorisée par la reine de Naples

De 1808 à 1814, le royaume de Naples a été gouverné par Caroline Bonaparte, la sœur cadette de Nabou (et sa sœur préférée). Elle n'était pas reine comme épouse de Murat, mais reine de son propre chef. D'ailleurs, son mari continuait à servir comme militaire français et résidait très peu dans son royaume. Ainsi, la ville de Bari consacrée au culte du "Nabulione" était entre les mains d'une princesse Bonaparte, dont les décisions politiques n'étaient jamais sans quelques rapports avec la volonté de l'empereur. Ces six années de gouvernement napoléonien ont été un âge d'or pour la cité de Bari. Sa superficie a été multipliée par trois, avec l'adjonction d'un nouveau quartier, dessiné en damier, et l'ensemble a été entouré de fortifications splendides. Il convient de comparer cette réalisation urbanistique avec celles de Pontivy et de La Roche-sur-Yon. L'empereur avait décidé d'y faire construire des villes nouvelles sur un plan en damier, destinées à perpétuer son nom : la première devait s'appeler "Napoléonville" et la deuxième "Napoléon". On se trouve là, semble-t-il, en présence d'une cachotterie ourdie entre le frère et la sœur. On est tenté de croire que, si deux villes en France ont été fondées à la gloire du nom officiel "*Napoléon*", une troisième ville a été fondée clandestinement en Italie à la gloire du nom privé et familial "*Nabulione*", abrégé affectueusement en "*Nabou*".

VI – PERTE DE PRESTIGE DU PRÉNOM *NICOLAS*

Regard sur quatre dictionnaires, dont trois éditions successives du *Grand Larousse*

Il s'agit de l'entrée *nicolas*, avec un *n* minuscule (ancien prénom devenu nom commun de personne).
1870 - Encyclopédie Universelle : "Nom propre pris en mauvaise part, comme NICODEME : *C'était un bon* NICOLAS, *qui s'en allait devant lui, hurluberlu* (Cyrano de Bergerac)".
1898 – Nouveau Larousse illustré : "Nom propre qui se prend en mauvaise part, dans le sens de *sot*, comme NICODEME".
1923 – Dictionnaire Universel en 2 vol. : "Nom propre qui se prend, comme NICODEME, dans le sens de *sot*, *niais*".
1932 – Larousse du XXe siècle : reprise exacte de la formule de 1898.

On constate donc que, au XIXe siècle, il n'était pas du tout recommandé de se prénommer Nicolas. Ce nom propre était assimilé à *Nicodème*, et, à la fin du XVIIIe et au début de XIXe siècle, le

personnage de Nicodème figurait dans de nombreuses pièces de théâtre, avec des rôles très antipathiques (un sot doublé d'une canaille, et surtout d'un hypocrite : on ne distinguait pas entre Nicodème et Jocrisse). Napoléon, un amateur passionné de théâtre, était conscient de tout cela. On raconte, d'ailleurs, que, pendant l'hiver 1808-1809, l'empereur informé du fait que le maréchal Nicolas Soult, commandant de l'armée du Portugal cherchait à se faire proclamer roi de ce pays sous le nom de "Nicolas 1er", s'était écrié : "Nicolas ? – Pourquoi pas Nicodème !".

Plusieurs jeux de mots équivoques attestés sur le nom propre *Nicolas*

Une analyse correcte du mot grec *Nikolaos* exige un découpage en deux fois deux syllabes : *Niko* + *laos*. *Niko* signifie indiscutablement "victoire". Mais le sens de *laos* n'a jamais été découvert nettement. Il existe en effet deux substantifs grecs : *laas* (= pierre) et *laos* (= peuple), que leurs sonorités semblent désigner comme des étymons possibles, mais qui ne conviennent pas sémantiquement. En réalité, l'élément "*la*" de *laos* est verbal : il y a un verbe dorien *laô*, "je veux". Son "*l*" initial est ce qui subsiste, après une "érosion phonétique" sévère, de *vl* ou *wl* ou *Fl*, degré zéro de la racine exprimant l'idée de "vouloir" et se maintenant aux degrés *e* et *o* en latin comme en germanique : *velle* / *volo* et (ich) *will* / *wollen*. Le nom propre *Niko-laos* signifierait ainsi : "ayant la volonté de vaincre". Notons, en passant, qu'il conviendrait très bien comme épithète du chevalier blanc de l'Apocalypse.

Seulement, les étymologistes contemporains d'Isidore de Séville ont eu une autre idée sur le découpage de *Nikolaos* : ils ont compris ce mot composé comme la négation *Ni-* (en réalité *Nê-*, avec un êta prononcé normalement "*i*"), suivi d'un bon nombre de mots possibles en *kol, kôl , khol* ou *khôl*. Tous ces calembours ont donné lieu à la création des différents épisodes de la légende nicolaïque. Par exemple, "punir" se dit *kolàzein*, et le saint Nicolas de la légende a passé sa vie à faire épargner des condamnés à mort. Le hasard a voulu qu'il existe aussi un *kôlea* désignant l'organe génital masculin, et se trouvant être l'étymon du mot rabelaisien de "*couille*". Napoléon connaissait bien ce vocable, ainsi que son dérivé en *–one* (augmentatif !), puisqu'il a traité Louis XVI de "*coglione*". Toujours est-il que, dans les légendes nicolaïques, l'évêque de Myre apparaît comme un généreux donateur qui a voulu éviter à plusieurs filles de tomber dans la prostitution, en les dotant pour qu'elles trouvent un mari légitime.

À partir de cet épisode, saint Nicolas a été considéré comme le patron des filles à marier, puis celui des rapports conjugaux, puis celui des ébats amoureux matrimoniaux ou non (désignés, dès lors, comme le "*pays de saint Nicolas*"). Au bout du compte, on a fini par dire "un saint-Nicolas" pour désigner l'organe génital lui-même. Christian Cheneau, qui a étudié ces questions folkloriques, nous cite des chansons croustillantes sur le sujet, notamment celle de *La petite Huguette*. Il y a peut-être là une explication, pour la Corse, de l'apparition de la locution "*U Nabulione*", se substituant au nom propre originel de saint Nicolas. Car la forme aphérésique *Coleone*, avec le même suffixe "augmentatif affaibli" (*-one* 3 bis) que ceux de *Peppone* ou de *Bartolone*, se prononce presque exactement comme le *coglione*, traduit en français par "couillon". On peut imaginer que la périphrase *U Nabulione* s'est imposée comme un euphémisme pour éviter des plaisanteries de mauvais goût. Inutile de dire qu'un homme public, au début du XIXe siècle, n'aimait pas porter un prénom "*pris en mauvaise part*", pour parler comme les Larousses. Napoléon préférait certainement donner à son prénom le sens de "lion preneur de villes" plutôt que celui de "Zizi", pour parler comme Pierre Pierret. Or, justement, ses ennemis, en avril 1814, après son ultime et décisive défaite d'Arcis-sur-Aube, quand sa chute était devenue inévitable, ont voulu lui porter une sorte de coup de pied de l'âne, en révélant au public, par une campagne de presse, que le vrai nom de l'empereur était bel et bien "**Nicolas**".

VII – LA CAMPAGNE DE PRESSE D'AVRIL 1814

Une information donnée par deux journaux parisiens:

Le 5 avril 1814, le *Journal de Paris*, dont le directeur est Antoine Jay, un proche de Fouché, publie un entrefilet affirmant que "*Buonaparte ne s'appelle pas Napoléon, mais Nicolas*". Fouché est absent de Paris et Jay agit de sa propre initiative.

Le 8 avril, *Le Journal de Débats*, dont l'un des trois co-directeurs est Roux de Laborie, donne, à son tour, la même information. Or, il faut signaler que ce Roux de Laborie, responsable d'un quotidien, est, en même temps, le secrétaire particulier de Talleyrand et le secrétaire général du gouvernement provisoire installé par les occupants. Cette deuxième information, datée du 8,

est la seule qu'ait connue Auguste Jal. Mais il en parle longuement, précisant qu'elle a "*indigné l'armée*".

Quelles ont été les sources utilisées par ces deux quotidiens ?

Pour le *Journal de Paris*, il est vraisemblable que Jay a puisé dans les fichiers secrets de Fouché qui, pendant des années avait payé les familiers de l'empereur (y compris l'impératrice Joséphine !) pour obtenir des données personnelles, utilisables éventuellement contre Napoléon. Mais Fouché, revenu à Paris le 8 avril (un vendredi saint), a immédiatement fait cesser ces attaques onomastiques.

Pour le *Journal des Débats*, le point de départ de sa campagne a bien été l'information fournie le 5 avril par la feuille rivale, mais il y a eu, apparemment, un réel effort de vérification. Son entrefilet du 8 avril s'appuie très vraisemblablement sur des données fournies par une source différente de la première. Et c'est là que se pose la question cruciale du rôle joué par Pozzo di Borgo dans cette affaire.

Pozzo di Borgo, coqueluche du Tout-Paris en avril 1814

Charles-André Pozzo di Borgo était un cousin de Napoléon ; il avait été son voisin et son ami d'enfance, puis, pour des raisons mal connues, était devenu son ennemi acharné. Il avait fait toute sa carrière auprès du tsar Alexandre, et, en avril 1814, avec le grade de général et la fonction d'aide de camp de l'empereur, il faisait partie des troupes d'occupation russes à Paris. Le Faubourg Saint-Germain légitimiste l'avait accueilli triomphalement, et le tsar l'avait désigné comme son représentant personnel auprès du gouvernement provisoire français (qui avait à sa tête Talleyrand et qui avait pour secrétaire général Roux de Laborie). Rappelons que ce personnage était en même temps co-directeur du *Journal des Débats*. Pozzo, en tant que représentant du Tzar, rencontrait Laborie quotidiennement, et même plusieurs fois par jour.

La situation se présentait donc ainsi : le responsable d'un quotidien, soucieux de vérifier une information concernant la personnalité de "*Buonaparte*", se trouve constamment en contact avec un homme connaissant tous les secrets de la famille ajaccienne (dont, par ailleurs, il avait été l'avocat). Comment ne pas imaginer que Laborie n'ait pas demandé à Pozzo : "Est-il bien vrai que votre cousin s'appelait Nicolas ?". D'où l'hypothèse suivante : le *Journal des Débats* aurait pris à son compte, le 8 avril, l'information donnée le 5 avril par le *Journal de Paris*, parce qu'il aurait obtenu de Pozzo une confirmation de la donnée fournie par la mafia de Fouché. J'ai écrit au duc Pozzo di Borgo, en 1986, pour lui demander si cette hypothèse était défendable.

Controverse contemporaine sur la personnalité de "Pozzo"

Le duc Pozzo di Borgo m'a répondu que, incontestablement, deux choses étaient certaines : 1°/ - que "Pozzo" était l'ami d'enfance de Napoléon ; - 2°/ qu'il était à Paris quand a été divulguée l'information *Napoléon = Nicolas*. Mais cela n'impliquait pas forcément que ces deux faits fussent en corrélation. Le duc m'a donc conseillé de m'adresser au professeur canadien Mc Erlean, de l'Université de Toronto, seul spécialiste, à l'époque, de la biographie de l'avocat corse devenu général russe.

L'universitaire canadien a rejeté sans aucun ménagement mon hypothèse : il m'a envoyé sa brochure sur "Pozzo" (le n° 218 des *Annales historiques de la Révolution française*), où il démontre que, d'une part, le personnage avait combattu "*loyalement*" son impérial ennemi, et que, d'autre part, il était un avocat bien trop consciencieux pour révéler les secrets de famille de ses clients, qu'ils soient cousins ou pas cousins. L'auteur m'a commenté lui–même son propre article, affirmant qu'il y avait "*traité (exhaustivement, je crois) des relations de Pozzo et de Napoléon*". Je n'ai pas discuté, n'étant pas historien.

Mais en 2004, a paru chez Fayard une nouvelle biographie de "Pozzo", signée d'un journaliste belge, Yvon Toussaint, et intitulée : "*L'autre Corse*". L'auteur nous révèle que la haine que le général russe portait à son cousin et ami d'enfance était telle que tous les coups sans exceptions lui semblaient permis, y compris la divulgation des secrets de famille. L'ouvrage nous apprend, par exemple, documents à l'appui, que plusieurs mois avant l'évasion de l'île d'Elbe, Pozzo, participant au Congrès de Vienne, avait **déjà** fait admettre par les congressistes le principe d'une déportation de l'ex-empereur à Sainte-Hélène !

Explication conjecturale, et pourtant vraisemblable, de ce deuxième fait : il s'agit d'une rêverie enfantine du futur empereur, quand il avait "l'âge où on croit aux îles". On a retrouvé, en effet, dans l'un des cahiers scolaires de Napoléon enfant, l'inscription : "*Sainte-Hélène, petite île*". Le futur empereur avait dû bavarder longuement de ce paradis imaginé avec son cousin et ami. Celui-ci, devenu son ennemi mortel, n'a sans doute pas manqué, dès l'hiver 1814-1815, de répandre, chez les diplomates maîtres de l'avenir européen, cette idée cruelle : "Il rêvait de Sainte Hélène, eh bien, il l'aura !".

Il n'est donc pas aberrant de penser, après cela, que, en avril 1814, "Pozzo", interrogé par Laborie, aurait été, moralement, fort capable de lui répondre quelque chose comme ceci (j'invente !) : "En effet, dans la famille de mes cousins, Napoléon s'appelait bien Nicolas : on lui souhaitait sa fête le 10 mai, qui était une des dates de la saint-Nicolas d'été. J'étais invité au goûter". Possédant, dès lors, un témoignage solide et donc une bonne raison de ne pas considérer comme un vulgaire bobard le "scoop" du *Journal de Paris*, les responsables du *Journal des Débats* se seraient décidés, avec trois jours de retard, à lancer, à leur tour, la même bombe onomastique.

Signalons, pourtant, que ni l'une ni l'autre de ces deux feuilles n'a pris la peine de fournir la moindre preuve. Elles ne se sont même pas référées à cette date du 10 mai, variante attestée du 9 mai (qui est la "Saint-Nicolas d'été " pour le peuple, et la fête de "la Translation de saint Nicolas" pour le sanctoral). Or, cette date a été l'objet d'un coup de pouce très audacieux de la part du cardinal Caprara, qui l'a fait connaître au public, tout en la métamorphosant en une Saint-"Neopolone" (*sic*) de son invention. Il y avait là un argument tout trouvé, mais il n'a pas servi. Du moins, lorsque les preuves ne sont pas fournies, il faut savoir se contenter de ce que les policiers appellent "des convergences d'indices". Justement, l'universitaire canadien s'était moqué de mon "*travail de détective*". Mais peut-on avoir honte d'employer des méthodes policières, quand on se trouve dans une affaire où est intervenue la mafia de Fouché ?

D'autre part, il convient d'éviter les anachronismes. Pierre Chaunu nous affirme qu'ils sont "*le péché mortel de l'historien*". Or, nous vivons à une époque qui a connu le dadaïsme, la "révolution surréaliste", les "actes gratuits" de Gide et la philosophie sartrienne de l'Absurde. Nous ne croyons plus tellement à la relation de cause à effet et nous nous passons aisément d'expliquer de façon rationnelle la substitution *Napoléon / Nicolas*. Rien de tel, pourtant, chez des gens de l'époque napoléonienne qui avaient vu, dans leur jeunesse, les églises transformées en "temples de la Raison". Nous risquerions donc d'être accusés d'anachronisme si nous pensions que la philosophie du *Journal de Paris* et du *Journal des Débats* avait quelque ressemblance avec celle de *L'Os à moelle*.

Les deux feuilles parisiennes de 1814 n'ont certainement pas parlé d'une équivalence *Napoléon / Nicolas* sans avoir eu quelque **raison** de le faire. Je suis allé détecter cette raison du côté de l'onomastique. C'est une démarche qui pourrait se justifier.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE : ÉTHIQUE ET BIOÉTHIQUE

TRANSGRESSIONS[1]

Marius Ptak

RÉSUMÉ

La recherche scientifique traverse aujourd'hui une crise particulièrement grave liée à une réduction de ses moyens et à une remise en cause de ses finalités et de son organisation. Une loi sur la recherche doit être promulguée au début de 2006. De nombreuses transgressions idéologiques, morales, religieuses et/ou législatives sont liées à la fuite en avant des sciences et des techniques et posent des problèmes nouveaux d'éthique et de droit, tout particulièrement dans le domaine du vivant. Un parallèle entre la physique et la biologie montre que la plupart de ces transgressions ont leur origine dans des applications. Nous sommes dans l'ère de la manipulation du vivant. Deux exemples traitant de l'embryon humain et des OGM montrent la nécessité d'une nouvelle bioéthique qui devra mettre des barrières à l'emprise de l'homme sur le vivant.

LA CRISE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE PUBLIQUE FRANÇAISE

La réduction brutale des moyens financiers et humains opérée par le gouvernement en 2003/2004 est à l'origine d'une crise grave de la recherche scientifique publique (hors recherche spatiale et recherche militaire) française. Les laboratoires - qui étaient déjà en difficulté - se sont trouvés dans une double impasse au niveau du budget et du recrutement. Ce qui a déclenché un mouvement de protestation des chercheurs d'une ampleur sans précédent. Bon nombre de responsables d'unité ont été amenés à présenter leur démission. Nos six prix Nobel, les présidents successifs de l'Académie des Sciences, plusieurs présidents et directeurs des grands organismes publics de recherche, beaucoup de grandes voix scientifiques se sont associées à ce mouvement.

La crise dépasse largement la question des moyens dans la mesure où elle a révélé une fracture profonde entre la communauté scientifique et les dirigeants politiques et un déclassement des chercheurs et de la recherche, particulièrement de la recherche fondamentale. Il faut se souvenir du blocage de Francis Mer, ministre des Finances et de l'impuissance de Claudie Haigneré, astronaute célèbre dont on attendait beaucoup en qualité de ministre de la Recherche associée à Luc Ferry, ministre de l'Education Nationale. La recherche scientifique est aujourd'hui confrontée à des questions fondamentales sur sa place dans la société, sur sa finalité, sur son organisation et ses moyens et sur son **éthique**. La France réduit ses investissements dans la recherche et la production de la matière grise alors que la plupart des grands pays industrialisés, États- Unis, Japon, Chine, Inde les augmentent fortement. Selon un rapport de l'OCDE paru en 2005, l'investissement global (en % du PIB) de la France en recherche et développement, logiciels et éducation supérieure est la moitié de celui des Etats-Unis. Va-t-on réduire le vaste champ de la recherche à quelques secteurs purement utilitaristes et à courte vue ? Va-t-on céder une nouvelle fois au travers franco-français consistant à vouloir bouleverser les structures alors qu'il s'agit avant tout d'une question de moyens ?

[1] Séance publique du 20 octobre 2005 qau Muséum des Sciences naturelles d'Orléans

Le vaste mouvement de protestation des chercheurs s'est organisé autour du collectif "Sauvons la recherche" piloté par Alain Trautmann, du collectif "Jeunes chercheurs", du mouvement des post-doctorants (jeunes chercheurs partis à l'étranger pour compléter leur formation et qui ne trouvent pas d'emplois à leur retour en France. Des États Généraux de la Recherche ont été réunis qui ont abouti à un ensemble de propositions. En 2005, une (modeste) rallonge budgétaire a été accordée aux laboratoires et une Agence Nationale de la Recherche (ANR) a été créée pour financer des projets de recherche d'une durée maximale de trois ans, ce qui était jusqu'ici la mission des organismes de recherche et du Ministère. Six ministres se sont succédés pour gérer cette crise : Francis Mer et Claudie Haigneré, François Fillion et François d'Aubert et aujourd'hui Gilles de Robien et François Goulard. Une loi de programmation, un "pacte pour la recherche" sont annoncés pour fin 2005/début 2006. À la date de présentation de la présente communication, nous ne connaissons pas le détail de ces projets. Les premières réactions d'Édouard Brezin (président de l'Académie de Sciences), des syndicats de chercheurs et des collectifs sont extrêmement négatives. On parle de "décisions absurdes", de "démolition du système de recherche" (faut-il se souvenir des tentatives de suppression du CNRS dans les années 80 ?), etc. Les propositions des États Généraux de la Recherche ne semblent pas avoir été retenues. Ni le remarquable rapport de Jean-Louis Beffa, PDG de *Saint-Gobain*, qui prônait un renforcement de la recherche fondamentale en même temps que celui de la recherche privée. On semble aller vers la mise en place d'un système très dirigiste, très orienté vers la recherche appliquée et technique. Ces difficultés s'ajoutent à la désaffection des jeunes pour les filières scientifiques et à "l'externalisation" des départements "Recherche et Développement" de grandes entreprises, qui diminue le nombre d'emplois potentiels pour les jeunes.

L'ÉPOQUE DE LA TRANSGRESSION ET DE L'ÉTHIQUE

Les chercheurs sont confrontés en permanence aux problèmes d'éthique dans le choix de leurs sujets, dans la conduite de leur travail et dans la diffusion sans restriction de leurs résultats. Mais aujourd'hui c'est la société entière qui est confrontée à de graves et nombreuses **transgressions** liées à la fuite en avant des sciences et des techniques engagées dans une compétition mondiale effrénée et soumises à des pressions socio-économiques et politiques de plus en plus fortes, transgressions qui engendrent ce qu'on pourrait appeler "un vide éthique". Tout progrès est une transgression, mais nous sommes maintenant dans une époque de transgressions qui correspondent au franchissement de barrières idéologiques, morales, religieuses et/ou législatives. La situation est critique dans le domaine du vivant : biologie humaine et médecine, biologie animale, biologie végétale, biologie des microorganismes et dans les biotechnologies qui en découlent. Des possibilités nouvelles et quelquefois vertigineuses sont ouvertes avec le clonage et la transgénèse des êtres vivants. La **bioéthique** occupe aujourd'hui une place centrale dans les préoccupations du citoyen et de la collectivité jusqu'au niveau de l'État.

La réflexion éthique et la recherche de solutions se heurtent à des difficultés liées :

- à la complexité des données scientifiques et techniques,
- au tapage médiatique fait autour des ces questions, source de raccourcis, d'erreurs et d'illusions,
- à la définition d'un droit qui est souvent à inventer,
- aux enjeux économiques qui engendrent un déficit démocratique et une dérive vers les "technosciences", néologisme récent traduisant une conception de plus en plus instrumentale et technique du savoir scientifique.

Retour sur la notion d'éthique

L'éthique est à la mode. On use et on abuse de ce mot pour en faire "un mot valise" dont le sens originel est perdu. Il n'est pas question d'entreprendre ici un débat de fond sur la notion d'éthique. C'est en effet un débat philosophique qui dure depuis Aristote et qui n'est pas clos. Les multiples comités d'éthique nationaux et internationaux en donnent des définitions qui peuvent varier. Il convient de rappeler que les notions d'éthique, de morale et de déontologie ne se recouvrent que partiellement. La déontologie est un ensemble de règles écrites ou simplement d'usage internes à une profession que les membres de celle-ci s'imposent à eux-mêmes. Les médecins, les chercheurs, les juristes, les journalistes, de nombreux corps de métier ont des déontologies spécifiques. La morale qui a été longtemps synonyme d'éthique s'est progressivement restreinte au niveau de l'individu. Elle définit un champ d'autonomie personnelle basée sur des convictions philosophiques, religieuses ou autres. L'éthique dépasse

largement le cadre de la morale ordinaire dans la mesure où c'est une **réflexion philosophique qui tend à l'universel** sur la nature et les buts ultimes de l'homme, sur les principes qui fondent les jugements moraux. Elle ne se laisse pas enfermer dans des règles fixes, elle s'attache à définir un fonds commun de moralité pour déterminer « l'agir humain », c'est-à-dire agir en accord avec les valeurs reconnues par une société et l'ensemble de l'humanité. Les Anglo-saxons prolongent l'éthique par une morale concrète. Un principe éthique universel interdit le clonage d'êtres humains. L'éthique biomédicale autorise la fécondation *in vitro,* un couple stérile peut cependant la refuser pour des raisons de morale individuelle.

Origine des transgressions et des problèmes d'éthique

L'année 2005 est l'Année mondiale de la Physique placée sous l'égide de l'ONU et de l'UNESCO. C'est aussi le centenaire de la découverte des relations d'Einstein. Mais c'est aussi le soixantenaire d'Hiroshima. C'est une occasion de faire un parallèle entre deux avancées décisives de la Science pour montrer comment naissent les problèmes de transgression et d'éthique. D'un côté, la Physique, science ultime qui a dominé le XXe siècle et qui a percé une grande partie des secrets de la matière. De l'autre, la Biologie, la science du vivant, occupe maintenant le premier rang dans la mesure où ses progrès, qui faisaient, hier encore, figure de fictions, nous confèrent aujourd'hui des pouvoirs inattendus et considérables. Une approche pluridisciplinaire a permis de percer nombre des secrets de la génétique moléculaire, c'est-à-dire de la programmation de la vie.

a) Les secrets de la matière :

Les secrets de la matière se cachent dans le noyau atomique. Tout au long du XXe siècle, les physiciens se sont acharnés à établir la structure et les propriétés de ce noyau et à lui faire subir de multiples transformations. Certains noyaux (uranium, plutonium, etc..) sont instables, ils se désintègrent spontanément en plusieurs fragments avec un grand dégagement d'énergie : c'est la radioactivité naturelle. On peut désintégrer des noyaux en les bombardant avec des particules : c'est la radioactivité artificielle. La fusion nucléaire consiste à fusionner deux noyaux de deutérium par exemple, en les portant à une température de plusieurs centaines de millions de degrés pour obtenir un noyau plus lourd. C'est l'origine de l'énergie solaire. Ces réactions de fission et de fusion s'accompagnent d'un dégagement d'énergie considérable correspondant à la disparition d'une certaine masse selon la fameuse relation d'Einstein : $\mathbf{E = mc^2}$ (E=énergie, m=masse, c= vitesse de la lumière dans le vide). La disparition de 1g de matière correspond à un dégagement d'énergie de 270 millions de kWh ! Les physiciens ont construit des accélérateurs de particules gigantesques pour décortiquer la structure intime de la matière. Ils ont établi le tableau de la douzaine de particules élémentaires qui constituent la matière. Dans le domaine de l'infiniment grand, c'est-à-dire celui de l'Univers, des progrès considérables ont été également faits grâce aux télescopes embarqués sur des satellites et aux grands observatoires terrestres. Toutes ces avancées prodigieuses de la physique fondamentale ne sont jamais apparues comme des transgressions et n'ont jamais posé de problèmes d'éthique. Un exemple banal mais particulièrement démonstratif montre comment ces problèmes sont nés lors d'applications. La première application de $E = mc^2$ fut militaire : la bombe atomique (bombe A à fission) mise au point aux États-Unis par l'équipe de Robert Oppenheimer et utilisée à Hiroshima en 1945 puis à Nagasaki. Andrei. Sakharov fut le père des armes nucléaires pour l'Union soviétique. Ces physiciens géniaux s'étaient mis au service de leurs Etats pour développer des armes terrifiantes. Ils en eurent par la suite de profonds remords mais la course aux armements nucléaires était déclenchée. **Il n'y a pas d'éthique dans la raison d'Etat**. Il a fallu attendre plus de quarante ans pour voir la première application à grande échelle de $E = mc^2$ c'est-à-dire les premières centrales nucléaires qui produisent aujourd'hui une partie importante de notre énergie électrique.

b) Les secrets de la génétique moléculaire *:*

1953 marque le début de la révolution de la génétique moléculaire avec la publication par James. Watson et Francis. Crick de la structure en double hélice de l'**ADN** (acide désoxyribonucléique) qui est le support chimique du patrimoine génétique de tous les êtres vivants. Le **programme** de fonctionnement de la cellule, qui est l'unité constitutive de ces êtres vivants, est inscrit dans **l'alignement des bases** le long de la molécule d'ADN (bases : les quatre éléments constitutifs spécifiques désignés en abrégé par des lettres : A, G, T, C). Ce programme est transcrit sous la forme de molécules d'ARN (acide ribonucléique) puis traduit sous la forme de synthèse des protéines, qui sont les macromolécules qui assurent le fonctionnement de la machinerie cellulaire. Cette traduction est faite selon un code commun à tous les êtres vivants : à un triplet de bases de l'ADN correspond un acide aminé entrant dans la constitution de la

protéine. L'ensemble des bases correspondant à une protéine constitue un **gène** (la notion de gène s'est aujourd'hui compliquée), l'ensemble des gènes constitue le **génome.**

Où en est-on aujourd'hui ? Trois avancées fondamentales :

- on sait synthétiser l'ADN, synthétiser un gène, faire du coupé-collé. On sait amplifier l'ADN des millions de fois, le cartographier (identifier des régions caractéristiques). Il se développe aujourd'hui une véritable industrie de l'ADN (empreintes génétiques, transgénèse, etc.).
- on a entrepris le séquençage des génomes qui consiste à établir l'alignement des bases le long de la molécule d'ADN, à repérer et à identifier les gènes et toutes les séquences fonctionnelles. La liste des génomes séquencés s'allonge rapidement : génomes de bactéries et de divers microorganismes, de végétaux, d'animaux et **génome humain**.
- on sait manipuler des génomes, en particulier on sait faire du **clonage** et de la **transgénèse** .

Les premières cartes du génome humain (3 milliards de paires de bases) ont été publiées dans la période 2001/2003. C'était un projet considérable piloté aux États-Unis par le NIH (*National Institute of Health*) avec une société privée : "*Celera Genomics*" (directeur : Craig Venter) et auquel étaient associés différents pays dont la France avec le Génopole d'Evry (5%), projet qui a nécessité la mise en œuvre d'impressionnantes batteries d'automates. En quelques années des progrès considérables ont été accomplis : le chromosome X vient d'être entièrement cartographié (1098 gènes). En 2005, 21037 gènes (sur environ 30.000) ont été identifiés et décrits. Dans quelques années, on aura établi une bonne partie des fonctions associées à ces gènes. Il faut cependant insister sur le fait que la connaissance des gènes ne donne pas toutes les clés de la génétique, loin de là. Il faudra intégrer toutes ces données dans le fonctionnement global d'un être vivant c'est-à-dire dans un système dynamique.

C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que l'homme a accès à son patrimoine génétique. Des perspectives considérables sont ouvertes, associant de multiples transgressions à des problèmes d'éthique tout à fait essentiels.

UN NOUVEAU BESOIN D'ÉTHIQUE

Nous sommes entrés dans **l'ère de la manipulation du vivant** avec les transgressions majeures que sont la fécondation *in vitro*, la manipulation des embryons, le clonage et la transgénèse. La citation suivante du professeur Bernard Debré illustre parfaitement cette situation *" C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que l'on s'attaque aux fondements mêmes de la vie et de la nature humaine et que des évolutions irréversibles vont considérablement s'accélérer dans ce domaine qui seront cette fois le fait de l'homme et non des seules lois de la nature. Nous sommes aujourd'hui directement confrontés au problème de la transgression par le génie génétique des barrières d'espèces, des lois naturelles, de la vie c'est-à-dire de la manipulation sans limites , non seulement de l'être humain mais de tout être vivant "*[2]

À ce défi éthique, il y a des réponses individuelles mais aussi et peut-être surtout des réponses collectives. C'est la première fois que l'éthique s'impose en tant que telle comme une question universelle portée au premier plan des préoccupations de l'État amené à édicter des lois et des règlements qui doivent satisfaire deux exigences quasi contradictoires : valeur universelle et souci des individus, notamment en médecine. C'est en 1983 que fut créé sous l'impulsion du président François Mitterrand, le **Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé**[3]**,** comité de réflexion indépendant donnant des avis au gouvernement La France a été pionnière dans ce domaine. Depuis, une multitude de comités et de commissions ont été créés dans les organismes de recherche (CNRS, etc.), en médecine, aux échelons national et local. La plupart des grandes nations, l'UNESCO, l'ONU ont leurs comités et commissions d'éthique. On parle d'un fouillis institutionnel ! Le Québec et la Suisse sont très actifs dans ce domaine. La bioéthique est enseignée dans les Facultés de médecine, il existe des revues internationales de bioéthique, les sites Internet se sont multipliés.

Pour illustrer ces problèmes de transgression et d'éthique, nous allons présenter deux sujets de grande actualité dans deux domaines différents :

---

[2] *La grande transgression,* Bernard. Debré, ed. Michel Lafon

[3] http://www.ccne-ethique.org

- le clonage thérapeutique. Pour situer ce sujet nous parlerons d'abord brièvement de la fécondation *in vitro* et de l'embryon humain,
- les OGM

LA FÉCONDATION IN VITRO. L'EMBRYON HUMAIN

Des embryons humains sont aujourd'hui préparés en routine par **fécondation *in vitro*** (FIV), qui est une technique de reproduction assistée mise au point pour aider les couples infertiles et qui inclut la manipulation en laboratoire d'ovocytes prélevés chez la femme après stimulation hormonale et les spermatozoïdes d'un donneur. L'assistance médicale à la procréation (AMP) autorisée en France depuis 1994 dans des cas bien précis, est encadrée par un corpus législatif très important. Parmi les différentes méthodes utilisées, l'ICSI (intracytoplasmic sperm injection) consiste à injecter directement un spermatozoïde dans l'ovocyte à l'aide d'une micropipette. Placé dans des conditions physiologiques, cet œuf fécondé va se diviser en 2, 4, 8, 16, etc. pour constituer un embryon. Dans les premiers stades de la division, chaque cellule (blastomère) (cellule totipotente) de cet embryon (la morula) peut donner un autre embryon conduisant à un être complet. (Fig. 2). À partir du 5ème jour, l'embryon se transforme pour donner un blastocyste dont une partie des cellules (blastocytes) (dites pluripotentes) ne sont plus capables de donner un être complet mais vont par la suite se différencier pour donner des lignées cellulaires constituant les différents tissus de l'être vivant. Ce sont des **cellules souches**.

Jusqu'au 14ème jour, on peut implanter cet embryon chez la femme pour tenter de déclencher une grossesse (taux de réussite variable). Les embryons surnuméraires sont congelés dans l'azote liquide à -196 ° C pour être éventuellement utilisés plus tard. On estime qu'il y a environ 100.000 embryons surnuméraires congelés en Europe.[4]

Le clonage thérapeutique (Fig. : 3)

Différentes techniques de **thérapie génique** ont été utilisées jusqu'ici pour tenter de corriger des tissus fonctionnels défaillants ou endommagés. Les premières maladies concernées étaient la myopathie de Duchenne et l'hémophilie ; depuis d'autres maladies s'y sont ajoutées. L'effort actuel porte sur l'utilisation de gènes dits "thérapeutiques". Le principe consiste à injecter dans des cellules cibles un gène dont l'expression produit une protéine qui normalise le fonctionnement de ces cellules dans le tissu incriminé. Pour injecter ce gène, on utilise un support ou **vecteur** qui est souvent un virus inactivé. Les cellules cibles sont prélevées chez le patient, modifiées génétiquement et réinjectées (technique *ex vivo*). Dans d'autres cas on injecte directement le vecteur de transfert de gène dans le tissu à réparer (technique *in situ*) ou on l'introduit dans la circulation sanguine de façon à ce qu'il atteigne les cellules cibles. Des résultats très intéressants avaient été obtenus à l'hôpital Necker-Enfants malades à Paris dans le cas des "enfants bulles " dépourvus de défenses immunitaires, mais des complications graves ont conduit à la suspension du traitement. Une difficulté est que l'association "un gène = une maladie" est trop simplificatrice. La découverte récente de **cellules souches dans la moelle osseuse** qui sont d'excellentes cellules cibles potentielles, a fait rebondir ces techniques de thérapie génique.

Le clonage thérapeutique, également basé sur l'utilisation de cellules souches, suscite aujourd'hui des espoirs considérables pour le traitement des maladies cardiaques, neuro-dégénératives, musculaires, etc. Entre le 5ème et le 7ème jour, la partie interne du blastocyste contient les **cellules souches embryonnaires** appelées **cellules ES**[5] qui vont se différencier en cellules cardiaques, nerveuses etc. À un stade un peu plus tardif, d'autres cellules ES vont donner des gamètes. La reproduction ci-dessous d'un schéma simplifié paru dans la presse en août 2004, résume le principe d'une méthode fondée sur le **transfert de noyau** : le noyau d'une cellule somatique (cellule autre que les cellules reproductrices : spermatozoïdes et ovocytes) qui contient le patrimoine génétique d'un individu remplace le noyau d'un ovocyte dont on stimule le développement pour obtenir un embryon **qui est donc un clone** de cet individu. Les cellules souches de cet embryon peuvent donner naissance à différents tissus susceptibles d'être greffés

[4] Nous n'entrerons pas ici dans les très nombreux problèmes d'éthique et de droit posés par la fécondation *in vitro,* la sélection d'embryons (par exemple lors du diagnostic préimplantatoire) et plus généralement leur manipulation, le statut de l'embryon, le rôle central de la femme, etc.

[5] De l'anglais *embryonic steam* = souche embryonnaire

pour réparer des organes défaillants ou endommagés. L'avantage de la technique est qu'il n'y aurait pas de problème d'immuno-compatibilité.

Il faut souligner que le prélèvement d'une cellule (blastomère) dans l'embryon avant le 4ème jour pour obtenir par la suite des cellules ES ne lèse pas cet embryon qui pourrait se développer pour donner un être complet. Par contre, le prélèvement de cellules ES dans le blastocyste lèse irrémédiablement l'embryon. Il y a donc là une différence fondamentale posant le problème du **statut de l'embryon**. Dans le premier cas on ne lèse pas l'embryon initial mais on va travailler sur un embryon potentiel. Dans le second cas on lèse l'embryon initial mais on va travailler sur des cellules qui ne sont plus capables de donner un être complet. On étudie la possibilité de modifier le noyau à transférer pour bloquer l'implantation utérine ultérieure et donc travailler sur des embryons "stériles". De véritables batailles d'ordres éthique et juridique ont été déclenchées en France et dans différents pays sur l'utilisation possible de ce type de clonage. Car il s'agirait bien d'un **clonage humain** qui pourrait devenir reproductif si le développement de l'embryon allait jusqu'à son terme. Or, ce type de clonage est universellement interdit. La réalisation effective de ce type de clonage pose de nombreux problèmes. En 2004, les médias ont annoncé que des progrès importants auraient été faits sur les cellules souches embryonnaires en Grande Bretagne et en Corée du Sud où un centre international a même été créé pour produire et utiliser des cellules souches pour le clonage thérapeutique sous l'impulsion du professeur Hwang Woo-suk[6]. Au niveau mondial il y a une inextricable diversité de législations. En France, le professeur Marc Peschanski, membre du Collège de France, a obtenu une autorisation exceptionnelle pour travailler sur cette technique. Des arrêtés autorisant de type de recherche ont été soumis au gouvernement.

Le clonage thérapeutique n'est pas la seule voie de correction de défauts génétiques :

1) La correction de tels défauts au niveau des gamètes (thérapie germinale) est techniquement envisageable. Elle conduirait à la transmission héréditaire d'un caractère et elle est pour cette raison interdite.

2) Des résultats récents ont montré que l'injection directe de cellules souches dans un tissu pouvait conduire à la génération d'un nouveau tissu (succès ponctuel avec la réparation d'un muscle cardiaque). On a émis l'hypothèse que cette technique pourrait être utilisée pour doper des sportifs !

3) On a montré récemment que par fusion entre des cellules souches et des cellules somatiques on pouvait créer de nouvelles lignées de cellules souches, ce qui éviterait l'utilisation systématique d'embryons.

"L'affaire Hwang" va donc entraîner une remise à plat des différentes approches qui resteront de toute façon centrées sur l'utilisation de cellules souches.

LA TRANSGÉNÉSE, LES OGM

Pour le grand public, pour les médias, pour les politiques, pour José Bové, les OGM [7](Organismes Génétiquement Modifiés) sont des végétaux génétiquement modifiés. Or cette définition est très restrictive. Le génome d'un être vivant peut être modifié de différentes façons :

- par mutation non volontaire : c'est le moteur de l'évolution
- par croisement non volontaire inter-espèces, par exemple la pollinisation croisée chez les végétaux,
- par croisement volontaire intra-espèces ou inter-espèces, par exemple l'hybridation des végétaux, hybridation prune-pêche, cheval-âne,
- par transgénèse dirigée.

La transgénèse dirigée que l'on pratique aujourd'hui sur de multiples espèces consiste à introduire dans le génome d'une espèce, un (ou plusieurs) gène(s) qui peut (peuvent) provenir

[6] Un énorme scandale a été déclenché en nov. 2005 à propos de ce chercheur qui aurait manqué gravement à l'éthique (utilisation d'ovocytes de ses collaboratrices). On a ensuite découvert qu'il aurait truqué ses résultats Il a été démis de ses fonctions. La revue Science a retiré son article (procédure tout à fait exceptionnelle). Il faut s'attendre à de multiples développements : des chercheurs étrangers ont travaillé avec lui, de nombreux laboratoires se sont lancés dans cette voie. Les possibilités réelles et l'avenir de la technique restent à définir. On n'a pas encore mesuré les conséquences considérables de cette affaire de fraude sur la recherche biologique et médicale.

[7] Organisme Génétiquement <modifiés

d'une (ou plusieurs) espèce(s) différente(s) en utilisant un support appelé vecteur, par exemple un virus inactivé. L'opération est réussie si ce(s) gène(s) est (sont) exprimé(s) sans nuire à l'organisme

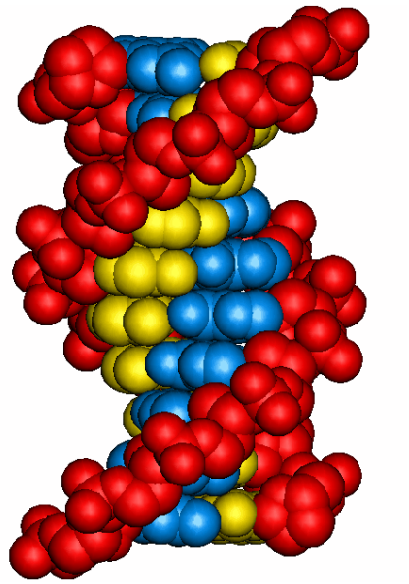

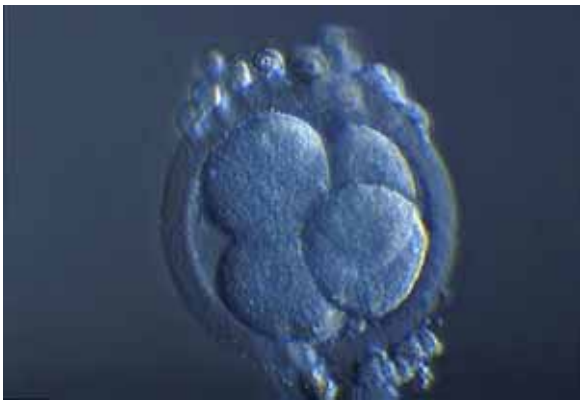

Fig. 1 : Les deux molécules d'ADN sont enroulées en hélice.
En rouge : les squelettes sucre-Phosphate.
En jaune et bleu : les plateaux de bases associées par paires : A-T, G-C.

Fig. 2 : Premier stade de division cellulaire

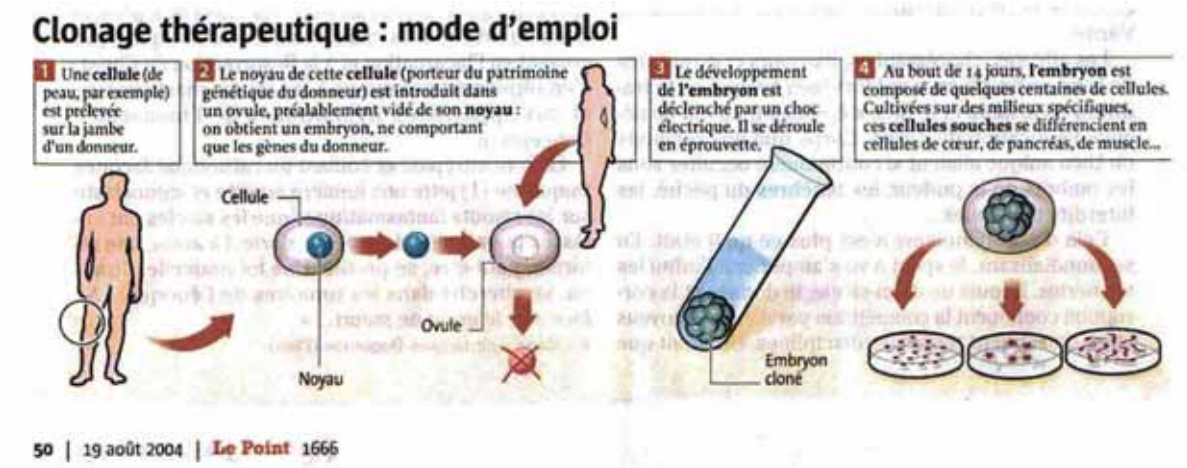

Fig. 3 : Clonage thérapeutique

Fig. 4 :

Chenille de la pyrale

qui est ainsi modifié d'une façon parfaitement déterminée à l'avance, ce qui pose de nouveaux problèmes socio-économiques, éthiques et juridiques :

a) des bactéries transgéniques sont largement utilisées au laboratoire pour produire des protéines dont on veut étudier la structure et la fonction et dans les biotechnologies pour produire des molécules d'intérêt thérapeutique (comme l'insuline) ou industriel (par exemple des enzymes). On cherche à modifier génétiquement des virus pour préparer des "vaccins à ADN " plus spécifiques et plus efficaces que les vaccins actuels.
b) la transgénèse des végétaux est aujourd'hui en développement exponentiel.
c) le nombre d'animaux transgéniques augmente rapidement : moutons (la fameuse brebis Dolly née en 1966), chèvres, vaches, porcs (sera-t-il possible de préparer des greffes d'organes compatibles avec l'homme (les xénogreffes) ?), saumons, chats, etc.

La création de bactéries, de végétaux et d'animaux transgéniques n'a pas soulevé jusqu'ici de problèmes majeurs d'éthique à la mesure de ceux rencontrés en biologie humaine.

Les OVGM (Organismes Végétaux Génétiquement Modifiés) (ou VGM) :

Il existe différentes catégories d'OVGM :

- les plantes alimentaires (alimentation humaine et animale) ("il faudra nourrir 9 milliards d'individus en 2050"…)
- les plantes industrielles : produire des fibres (lin, soie), du bois à papier, etc.,
- les plantes médicaments : produire des molécules à usage thérapeutique.

La production d'OVGM est actuellement sous la domination des multinationales de l'agroalimentaire : *Monsanto, Dupont, Syngeta (Novartis + Astra Zeneca),* etc., mais il y a par le monde plusieurs centaines de projets de création et de développement de plantes transgéniques.

Le débat sur les plantes alimentaires transgéniques est actuellement très vif. Rappelons quelques-uns des principaux objectifs :

- Amélioration de la qualité et des rendements
- Tolérance aux herbicides totaux (*Round-up*, etc.)
- Résistance aux ravageurs : insectes, nématodes
- Résistance aux pathogènes : virus, bactéries, champignons
- Résistance au froid, à la sécheresse
- Augmentation du taux de protéines, d'acides gras insaturés,
- Ex : le maïs *BT 11* (*Novartis*) résistant à la pyrale (papillon dont la chenille est un ravageur: fig. 4) comporte deux gènes étrangers : un gène provenant d'une bactérie (*Bacillus Thuringiensis*) produisant une toxine anti-insecte + gène de tolérance à un herbicide.

Le soja *Roundup Ready*, les maïs *T25, Mon 810, Bt 176* ,le colza *Topas 19/2*, etc.
Tous ces OVGM sont brevetés.

En 2005, la production totale d'OVGM dans le monde est probablement supérieure à 80 millions d'ha. Les États–Unis occupent une position dominante avec près de 63% de cette production devant l'Argentine 14% et le Canada 5%. La liste des pays producteurs s'allonge rapidement : Chine, Inde, Brésil, Australie, Thaïlande, Europe de l'Est, etc. En France, des cultures expérimentales sont autorisées dans des conditions bien définies. En 2005, la culture à plus grande échelle (environ 1000ha) d'un maïs transgénique a débuté. Le soja représente 63% de la production mondiale, le maïs 23%, le colza 11%. Chaque jour, une nouvelle plante s'ajoute à la liste des OVGM : coton, riz, banane, tomate, betterave, blé, tabac, fruits divers, arbres. Pour le moment la prédominance du continent américain est nette. Les équilibres vont cependant être modifiés avec l'émergence de la Chine et de l'Inde. En Europe, la Commission de Bruxelles a une ouverture de plus en plus libérale vis-à-vis des OVGM malgré les réticences de divers pays, dont la France. La production des OVGM est au centre d'une véritable **guerre économique** qui laisse au second plan les problèmes d'éthique et de droit et les préoccupations des consommateurs. Près de 50% du soja importé par l'Union Européenne est transgénique. En 2005, la Commission européenne a levé un moratoire sur les OVGM en autorisant pour la première fois l'importation d'un maïs génétiquement modifié : le maïs doux *BT-11* de *Syngeta* destiné à la consommation humaine (vendu en boîte ou sous forme de pop-corn). Il faut se souvenir que différents produits sont tirés des céréales transgéniques : amidon, huile, etc., et utilisés dans de multiples préparations alimentaires sans que le consommateur en soit systématiquement informé. Les OVGM posent de sérieux problèmes de traçabilité et d'étiquetage. La législation européenne actuelle limite la contamination des aliments par des transgéniques à 0,9% pour des produits

autorisés et à 0,5% pour les produits non autorisés. D'une façon plus générale, l'impact économique des OVGM, leurs effets sur l'environnement et la santé sont loin d'être compris et maîtrisés. Il existe un **mouvement anti-OVGM** (on parle même d'une "psychose anti-OGM") très actif dont on peut rappeler quelques arguments :

- il faut résister aux pressions des multinationales qui tentent d'imposer leurs OVGM en recherchant avant tout la rentabilité et le profit,
- il faut que les risques sanitaires soient réellement évalués et portés à la connaissance du public (ex : présence d'un gène de résistance aux antibiotiques dans certains OVGM),
- il faut dénoncer les déviances de l'agroalimentaire et de la grande distribution. Il y a un besoin légitime de vérité sur l'origine, la composition, la qualité et la sécurité des aliments. L'information du public est gravement déficiente.
- il faut promouvoir une agriculture plus raisonnée, plus biologique et défendre un environnement en péril.

Le mouvement des "Faucheurs volontaires ", animé en particulier par José Bové, détruit chaque année des parcelles de cultures transgéniques, le plus souvent expérimentales et légalement autorisées. C'est le cas récent et discutable d'une culture d'un maïs transgénique (plante-médicament) mis au point par la société Meri Stem Therapeutics dans le Puy-de-Dôme pour produire une lipase gastrique destinée aux enfants atteints de mucoviscidose.

Un débat de fond n'a de sens que si on analyse les avantages et les inconvénients des OVGM sur des bases scientifiques :

Avantages potentiels :

- Augmentation des rendements
- Augmentation de la qualité
- Adaptation au climat et au terrain
- Réduction de la consommation d'eau
- Réduction de la pollution par les pesticides et les herbicides
- Production de variétés nouvelles (ex: le "riz doré" Syngeta)
- Production de matériaux nouveaux
- Production de molécules à usage thérapeutique ou industriel

Risques potentiels :

Risques sanitaires :

- Intoxications masquées, allergies, modification des défenses immunitaires
- Effets à long terme (de multiples produits dérivés du maïs présents dans l'alimentation humaine)

Risques environnementaux :

- Pollution génétique incontrôlée et irréversible par transfert de gènes
- Apparition de ravageurs résistants
- Apparition d'herbes résistantes
- Atteintes à la biodiversité

Risques sociaux:

- Dépendance vis-à-vis des semenciers
- Le tiers monde sera-t-il compétitif ?

L'examen des courbes de la production d'OVGM montre une croissance continue à laquelle il sera difficile de résister malgré l'absence d'un véritable débat scientifique, économique et démocratique. **Nous sommes dans le domaine de l'équivoque**. Voici quelques clés du débat :

1) Il y a un besoin crucial d'évaluations objectives, approfondies et transparentes des risques sanitaires et environnementaux en particulier par des administrations officielles et responsables telles que : la *Food and Drug Administration* aux États-Unis, l'Agence européenne de sécurité alimentaire, l'*AFSSA* en France.
2) Il y a de même un grand besoin d'une législation coordonnée, rigoureuse et transparente. En France, il y a des conflits entre les législations européennes, nationales et régionales C'est ainsi que, cet automne, l'on a découvert environ 1000ha de maïs transgénique légalement autorisés mais "cachés" par peur des destructions !
3) La position des agriculteurs et de leurs syndicats devra être clarifiée. Beaucoup d'entre eux (en particulier ceux qui pratiquent l'agriculture industrielle) sont intéressés par les OVGM.
4) L'expérimentation sur les OVGM est indispensable. Il faudrait en effet mieux connaître les risques réels de dissémination génétique, la stabilité dans le temps des nouvelles semences, etc. On ne peut que regretter les destructions systématiques de parcelles expérimentales et une information incomplète ou biaisée du public.
5) Il y a un besoin d'information du consommateur et de respect de sa liberté de choix
6) Il faut respecter le droit de critique des citoyens et leur résistance aux lobbies.
7) Il y a un besoin d'une clarification de la politique européenne et de sa position vis-à-vis de l'OMC dans le cadre d'une régulation de la guerre économique.

Nous n'avons donné ci-dessus que quelques éléments d'un problème aux multiples facettes. Il est impossible de prévoir ce que seront devenus les OVGM dans vingt ou trente ans. Vers quel type d'agriculture se seront réorientés les pays européens ? Comment les équilibres mondiaux seront-ils modifiés par le développement de la Chine, de l'Inde, du Brésil, etc. Où en sera l'Afrique ?

CONCLUSION

D'autres débats fondamentaux et très actuels que nous ne pouvons aborder ici portent sur la **brevetabilité du vivant et le développement des neurosciences**. Il y a une accélération spectaculaire des sciences du vivant et un raccourcissement entre découvertes et applications. Les pressions socioéconomiques et politiques sont de plus en plus fortes sur le scientifique. De nombreux progrès ont un caractère de transgression en posant de nouveaux problèmes idéologiques, moraux, religieux, éthiques et de droit. Au niveau individuel, il y a une demande permanente de vaincre la maladie, de corriger les anomalies, d'améliorer les capacités physiques et mentales, de vivre plus longtemps. Des possibilités nouvelles sont et seront offertes, allant peut-être jusqu'à la sélection prénatale, au clonage et à la transgénèse. Comment l'homme y résistera-t-il ? Les nouvelles techniques auront un coût de plus en plus élevé et vont entraîner une inflation des dépenses de santé et une médecine qui risque de devenir de plus en plus inégalitaire. "La médecine du XXIe siècle sera communautaire ou ne sera pas", selon Didier Sicard, Président du Comité National Consultatif d'Ethique. L'emprise de l'homme sur le vivant devient de plus en plus forte. Il a entre les mains les outils de la manipulation du vivant, du "bio-pouvoir". Va-t-il s'interroger sur son droit d'intervenir sur le patrimoine génétique des êtres vivants (y compris le sien) ? Comment va-t-il préserver les droits fondamentaux et la liberté de l'individu ?

À tous ces pouvoirs, la Connaissance et la Raison doivent opposer leur critique et le désir d'humanité doit installer des frontières éthiques. L'éthique ne donnera pas demain un livre de recettes, elle restera une interrogation permanente sur les buts ultimes de l'homme, une angoisse face à son désir de domination sur un monde dont il n'est que l'un des aléas.

> "En tant que citoyens et démocrates, notre devoir civique est de veiller à ce que le savoir biologique ne soit pas déformé ni utilisé par ceux qui détiennent le pouvoir et cherchent des arguments rationnels pour excuser leurs préjugés et leurs passions".[8]

QUELQUES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE :

DEBRÉ (Bernard), *La Grande transgression*, Éd. Michel Lafon, 2000
JACQUARD (Albert) et KAHN (Axel), *L'avenir n'est pas écrit* (entretiens), Éd .Bayard, 2001
JORDAN (Bertrand), *Les imposteurs de la génétique*, Éd. Le Seuil, 2000
HOTTOIS (Gilbert) et MISSA (Jean-Noël), *Nouvelle encyclopédie de bioéthique*, Éd. De Boeck & Larcier, 2001
SÉRALINI (Gilles), *OGM, le vrai débat,* Éd. Flammarion, 2000
SÉRALINI (Gilles), *Génétiquement Incorrect*, Éd. Flammarion, 2005
DEBRÉ (Bernard), *La revanche du serpent ou la fin de l'homo sapiens*, Éd. Le Cherche Midi, 2005 (ce livre a été publié avant que n'éclate " l'affaire Hwang")

DISCUSSION

Intervenant : Les nouvelles applications thérapeutiques des cellules souches que l'on peut obtenir à partir de cellules adultes ouvrent des perspectives considérables. Une équipe suisse a guéri des brûlures du 2ème et 3ème degré en trois semaines à l'aide de cellules souches, ce qui évite tous les problèmes de greffes, etc.…Ma question est la suivante : j'ai l'impression qu'en face de ces formidables perspectives heureuses, nos autorités éthiques françaises sont frileuses. Par application du principe de précaution, qui est respectable en lui-même, le Comité national d'éthique, les divers comités dont vous avez parlé, hésitent à donner le feu vert. C'est comme en matière atomique où il y a toujours le spectre de la bombe. Dans le cas présent c'est le spectre du clonage humain qui, bien entendu, doit rester absolument interdit. N'avez-vous pas l'impression qu'en France on progresse moins rapidement que dans certains pays étrangers, notamment dans les pays anglo-saxons ?

[8] *Spyros Artavanis-Tsakonas*, leçon inaugurale au Collège de France, 26 avril 2001

Marius Ptak : Le problème se situe à deux niveaux : 1) Le Comité national consultatif d'éthique a bien défini le cadre pour les recherches sur le clonage thérapeutique. Il faut que les lois ou les arrêtés suivent. Pour le moment, c'est au niveau gouvernemental qu'il y a blocage. Les scientifiques attendent avec impatience ces arrêtés d'application pour autoriser les recherches sur l'utilisation de cellules souches d'un embryon sous réserve qu'il n'y ait pas de projet parental, et évidemment avec une barrière bien précise du 14ème jour au niveau de l'embryon 2) Le statut de l'embryon pose évidemment des problèmes au niveau philosophique, religieux, etc.… Les trois religions monothéistes ont des avis assez différents sur la question. Si on pose à quelqu'un atteint d'une grave maladie la question : on va vous guérir en utilisant un tissu provenant d'une cellule souche d'un embryon, que répondra-t-il ?

Intervenant : Un argument très fort est de dire : le clonage thérapeutique est formidable, mais il ouvre la porte au clonage reproductif. Il y a donc des objections très fortes et il faut encadrer le clonage thérapeutique de façon à rendre impossible le clonage reproductif. C'est ce qu'on n'arrive pas à mettre au point.

Marius Ptak : Comme je vous le disais, le Comité national d'éthique et l'Agence de biomédecine ont bien défini le cadre en se référant à ce qui se passe en Grande-Bretagne où le clonage thérapeutique est autorisé dans des conditions bien définies. Mais, peut-être que dans deux ou trois ans ce sera une question dépassée : on saura faire des cellules souches en transformant des cellules adultes ou en utilisant des cellules souches de la moelle osseuse, ce qui évitera peut-être, au moins dans un certain nombre de cas, de faire appel au clonage thérapeutique

Intervenant : Quel est, à votre avis, le risque que quelques personnes ne jouent pas le jeu ? Le risque est-il de 0,01 % ou de 80 % ?

Marius Ptak : C'est un problème de conscience. Il y aura toujours des risques de dérapage que je ne peux évaluer. C'est pourquoi j'ai rappelé le cas d'Oppenheimer, savant génial qui a accepté de mettre au point la bombe atomique pour le gouvernement américain mais qui en a eu ensuite de profonds remords. Il n'y a pas de problème d'éthique dans la raison d'état. Qui peut assurer qu'il n'y aura pas dans le monde des personnes qui, pour des raisons idéologiques, de pouvoir et/ou d'argent, ne convaincront pas des scientifiques de tenter du clonage reproductif ? La tentation sera très forte.

intervenant : Tout acte de recherche est une transgression.

Marius Ptak : Absolument ! Je n'ai pas employé le mot transgression avec une connotation forcément péjorative. À partir du moment où il y a progrès, il y a transgression. Mais si la transgression devient une transgression religieuse, morale, il y a problème.

Intervenant : Il y a deux grandes transgressions religieuses qui n'ont pas eu le même destin. À la fin du Moyen Âge des gens ont dit : la terre tourne. L'église s'est fâchée très fort, puis après quelques dizaines, voire une centaine d'années, tout le monde a admis que la terre tournait. Ensuite, la théorie de Darwin n'a pas fait autant de vagues à l'époque, mais elle en fait actuellement. Aux États-Unis, des gens remettent en cause la théorie de l'évolution. Après tout, on peut remettre en cause une théorie. Ce qui est grave est que les gens disent : l'évolution est une chose, la création en est une autre, il faut que les deux soient enseignées. Je me demande si ces gens ne sont pas à mettre sur le même plan que les faucheurs volontaires. Qu'en pensez-vous ?

Marius Ptak : Les créationnistes forment aux États-Unis un lobby très puissant et tentent d'imposer ce qu'on appelle aujourd'hui "l'Intelligent Project". Dans 26 états, l'enseignement de ce projet a été imposé parallèlement à celui de la théorie de Darwin. Le problème majeur est que cela cache une façon d'imposer une explication religieuse à l'origine du monde. Le problème des faucheurs volontaires ne se situe pas au même niveau. Comme je vous l'ai dit il s'agit d'un groupe de pression qui veut avant tout résister à la pression économique et c'est une position qui a sa justification mais il mélange malheureusement tous les genres : manque de connaissances, désinformation, actions plus ou moins licites, etc.

Intervenant : Il faut soulever le problème de l'intervention sur la vie, lorsqu'il s'agit des hommes. Finalement, lorsqu'il s'agit des animaux et des plantes, on y va largement. Il reste à définir la dignité particulière de l'homme qui ferait qu'on ne peut pas prendre à un autre individu une partie vivante pour modifier sa propre vie. Une transgression est faite lorsque des cellules de moelle osseuse d'un parent sont utilisées pour faire une greffe sur une autre personne, c'est un geste d'intervention sur une autre vie. D'ailleurs, toute intervention médicale est une barrière franchie, même chimique, puisqu'on intervient avec des éléments étrangers sur la vie. Du point de vue religieux, les Mormons y sont formellement opposés, les témoins de Jéhovah également. Reste le problème de placer la dignité de l'homme et le caractère unique de chaque individu. On pourrait faire soi-même un embryon pour se guérir. C'est déjà prévu. C'est faire de la pièce détachée sur un clone. J'ai l'impression que cela va être autorisé.

Marius Ptak : À on avis toute autre méthode que le clonage thérapeutique restera interdite. L'alternative est la suivante : d'une part, le caractère sacré de l'être humain, d'autre part, le désir de tout être humain de guérir une maladie, d'éviter des maladies génétiques, d'améliorer sa résistance et sa santé, peut-être de sélectionner sa descendance, etc. Il y a là un dilemme permanent dont je ne connais pas l'issue. Jusqu'à présent, l'homme a transformé le monde qui l'entoure sans aucun état d'âme. Mais aujourd'hui il risque de devenir à son tour l'objet de sa technique. L'homme transformé par l'homme. C'est un débat philosophique majeur qui va s'imposer.
On n'a pas parlé des xénogreffes. On sait préparer des animaux transgéniques, le porc en particulier, et on essaye d'orienter leur transformation génétique pour que certains tissus puissent être utilisés pour des greffes sur l'humain. Ce serait évidemment une transgression majeure puisqu'il y aurait franchissement des barrières d'espèces. Si on dit à un malade, on peut vous guérir comme cela, seule sa conscience peut répondre.

Intervenant : Vous disiez : il y a une nécessité de transparence dans l'information, d'évaluation objective, etc… Il me semble qu'il y a beaucoup d'experts de ces nouvelles techniques et de ces nouveaux produits. Or, il semble qu'il y ait une crise de confiance dans la parole de l'expert dont je ne vois pas comment on peut en sortir

Marius Ptak : Cela fait partie du problème. Il faut savoir que les firmes qui ont produit le maïs transgénique ou d'autres céréales transgéniques ont expérimenté pendant très longtemps avant de les commercialiser parce qu'elles ne veulent pas prendre de risques. Mais comme cela se produit quelquefois pour un médicament, dix ans après on peut découvrir qu'il y a des conséquences néfastes sur la santé. Le manque d'expérimentation se situe surtout au niveau des organismes publics qui manquent cruellement de moyens pour une expérimentation indépendante de longue durée, par exemple sur dix ans. Dans une expérimentation aussi longue, les résultats ne seront connus que bribes par bribes, communiqués aux experts et progressivement déclassifiés.

Intervenant : Est-ce que ce manque de confiance envers les experts ne procède pas de la même perte de confiance dans les représentants politiques et dans les institutions ?

Marius Ptak : Tout à fait. Prenons un exemple précis : celui du maïs transgénique. En 2003, l'Académie des sciences a publié un rapport disant que la consommation par l'homme de maïs transgénique BT 11 ne présentait aucun risque. Quelque temps après, une équipe anglaise ayant poursuivi pendant dix ans une expérimentation sur des rats nourris avec ce type de maïs a montré que ces animaux présentaient certaines anomalies. Une autre étude a montré qu'aux États-Unis le papillon "Monarque", qui migre sous forme d'immenses nuages, souffrait de la présence de gènes insecticides dans les céréales transgéniques. Personne n'avait prévu cela.

Intervenant : Est-ce que les organismes qui s'occupent d'éthique, s'intéressent aux grandes sociétés qui mobilisent et accaparent les produits naturels ? N'est-ce pas une question d'éthique que de dire que ces sociétés devraient modifier leur comportement pour que les produits naturels profitent aussi aux populations du tiers monde ?

Marius Ptak : Ce n'est pas directement le problème des comités officiels d'éthique dont les préoccupations sont surtout d'ordre scientifique. Mais c'est un vrai problème d'éthique qui est d'ordre politique et économique qui devrait être abordé au niveau national et surtout mondial. On peut rêver d'une éthique que s'imposeraient les multinationales pour un partage équitable des richesses. Il y a un problème fondamental de rapport de forces. Une organisation de type gouvernemental telle l'*AFSSA* (Agence française de sécurité alimentaire) n'a guère de poids par rapport à une multinationale telle que *Monsanto* et a fortiori par rapport aux décisions qui sont prises au niveau de l'*OMC*.

Intervenant : Je voudrais revenir sur le problème fondamental des experts. Il faut faire la différence entre l'expert et le politique. L'expert parle sous le contrôle de ses pairs. Le politique parle sous le contrôle de personnes, voire de ses électeurs. Ce sont deux attitudes fondamentalement différentes, qui permettent au second de dire n'importe quoi sur n'importe quoi, quitte à dire le contraire le lendemain. L'expert n'a pas la possibilité ou le droit de faire de même, ou il ne sera pas expert longtemps. Prenons l'exemple du nucléaire : les gens n'écoutent plus parce que les politiques font beaucoup de bruit, les experts ont leurs doutes, on s'y perd.

Intervenant : Je voudrais revenir aux OVGM, car le problème est plus facile à considérer. Il ne met pas en jeu des tabous concernant l'homme mais concerne seulement la nature. Or, il y a bien longtemps qu'on ne la laisse pas faire toute seule et que les hommes ont procédé à des sélections de toutes sortes ou à des transformations de produits et de végétaux. La tomate est sans doute l'un des végétaux les plus transformés, bricolés, parce qu'elle s'y prête. En ce qui concerne le maïs, je me demande s'il n'y a pas là le support de la lutte anticapitaliste, du moins dans les manifestations dont nous voyons les images un peu partout. C'est une déformation. Certes, il faut prendre des précautions et savoir si d'autres espèces naturelles peuvent être modifiées par les effets du pollen du maïs. Je ne crois pas que le problème soit de nature très différente des travaux qui ont permis de fabriquer toutes les espèces de tomates. C'est une question en même temps qu'une réflexion de bon sens d'une partie de l'opinion, notamment de l'opinion d'agriculteurs.

Marius Ptak : Il est sûr qu'on a transformé des végétaux depuis longtemps. Le blé était une herbe trouvée en Inde. À force de transformations, d'hybridations diverses elle a donné les variétés de blé connues aujourd'hui. Le premier végétal transformé génétiquement est le tabac en 1983 aux États-Unis, puis la tomate. Le tabac transgénique a été exporté en Chine à l'époque. La question que vous posez est l'avenir des OVGM. La production d'OVGM dans le monde est croissante. La courbe est continue et il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle présente une cassure brusque. Qui va contrôler cette croissance ? C'est la question que j'ai posée tout à l'heure.

Intervenant : Pour en revenir aux experts, on lit de plus en plus dans les journaux que certains experts sont salariés dans les grandes entreprises de production. C'est donc un peu ambigu.

Marius Ptak : C'est un fait bien connu. Je ne conçois le rôle d'expert que dans l'indépendance.

Intervenant : À propos de la notion de dignité humaine, il va falloir s'habituer à ne pas considérer la réparation cellulaire comme plus attentatoire à la dignité humaine que le don d'organes. Le don d'organes a levé un tabou, il est parfaitement accepté. C'est la même logique.

Marius Ptak : La thérapie cellulaire utilise un tissu et non un organe entier mais c'est la même philosophie.

Intervenant : La question est le comment et le pourquoi ? Personne ne discutera la possibilité ou la nécessité de guérir les hommes, d'améliorer la vie, mais comment ? À partir de quelle source ? Pourquoi l'embryon est-il un problème ? À quoi mène le clonage reproductif : des soldats, de beaux athlètes ?

Marius Ptak : C'est pourquoi j'ai insisté sur le fait qu'on pouvait cartographier des caractères bien précis sur des embryons, donc sélectionner des embryons. Aux États-Unis, il existe des sociétés qui font des cartes génétiques des hommes et des femmes en proposant la meilleure association possible.

Gérard Hocmard : Il y a vingt ans, un essai aux États-Unis proposait à des femmes, moyennant finances, d'avoir des petits génies après avoir recueilli le sperme d'un certain nombre de prix Nobel. Mais on n'est pas prix Nobel à vingt ans et ce qu'on a obtenu c'est des enfants de vieux. Je conclurai par une plaisanterie qui n'a pas beaucoup à voir avec le sujet. C'était cette très belle actrice qui disait à Bernard Shaw : "Ah ! Maître, faites-moi un enfant, il aura ma beauté et votre intelligence". Bernard Shaw qui était très laid lui répondit : "Mais Madame, et si c'était le contraire !"

AIGNAN-THOMAS DESFRICHES (1715 – 1800) :

Négociant à Oléans et "bon dessinateur de paysages"[1]

Louis Savot[2]

AVANT-PROPOS

En novembre 1961, alors que j'étais nommé commissaire-priseur à Orléans, l'un de mes premiers clients, ancien libraire orléanais, me confiait la vente d'une collection de gravures du XVIIIe siècle, principalement des vues des bords de la Loire et du Loiret. "Ce sont des Desfriches" *me dit-il. Il commettait une erreur. Certes, le modèle était bien un dessin de Desfriches, mais la gravure était tout autre. C'était une sorte de copie, œuvre de Campion, (édition Lempereur, Paris). Plus tard, un notaire, possédant des antiquités, voulut bien me montrer ses Desfriches et me présenter aux familles qui gardaient précieusement depuis le XVIIIe siècle les dessins offerts par l'artiste. M. Boulas s'était joint à moi et multipliait les prises de vues.*

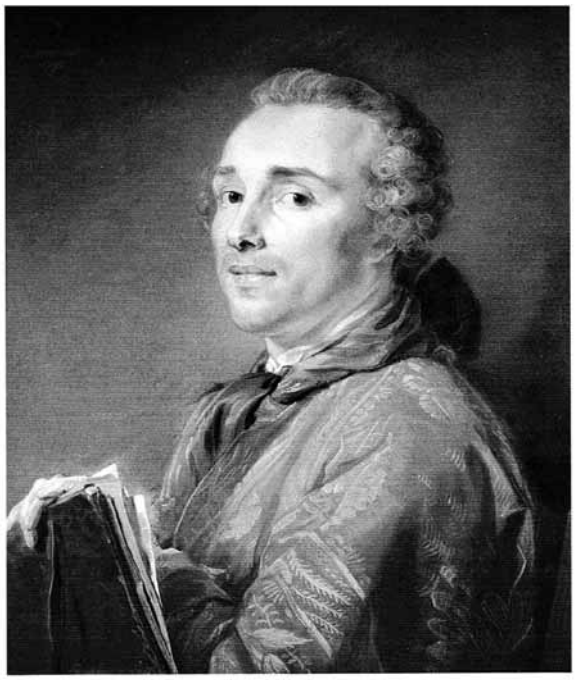

Desfriches par Perronneau 1751

Nous étions en 1965, Desfriches était né en 1715 : c'était donc le 250ème anniversaire de sa naissance à Orléans. Il fallait le faire savoir : un comité se forma., M. Secrétain, maire d'Orléans, voulut bien en être le président. Une rétrospective se prépara. Un concert organisé par M. Berthelot, directeur du Conservatoire, fut donné sur la scène du vénérable théâtre d'Orléans, avec le trio Normann. Le décor était celui des peintures de la Cartaudière, maison de vignes d'Aignan-Thomas Desfriches et celle du maire, M. Secretain. Ces peintures ont été acquises en ce début d'année par la ville, pour le Musée des Beaux-Arts.

Deux livres de référence ont été publiés :

• en 1907, par M. Paul Ratouis de Limay, descendant de Jean Cadet de Limay, gendre de Desfriches, livre imprégné d'affection familiale.

• en 1997, soit quatre-vingt-dix années plus tard, Mme Micheline Cuénin réalisait un ouvrage très complet, œuvre d'une historienne, que tous les amateurs doivent posséder dans leur bibliothèque.

En 1965, avec M. Boulas, une première sélection des prises de vues a donné lieu à une conférence dans l'auditorium de la Chambre de Commerce, sous l'égide de l'association Guillaume Budé.

Quarante années ont passé, la technique a évolué, permettant la projection de nombreux détails, donnant toute leur mesure aux dessins de l'artiste. Vous allez découvrir ce talent en avance d'un siècle, cette nature animée, dessinée sur le motif, dans une surface rarement supérieure à un rectangle de 20 x 30 cm, voire 9 x 15 cm.

Tout est là : la rivière, les barques, les pêcheurs, les lavandières, le ciel et le vent, les lointains, la fermette, les moulins, les arbres agités, l'heure du jour, la saison, les personnages dégingandés...

Prêtez l'oreille à cette histoire en images.

---

[1] Séance publique du 12 mai 2005 à la Médiathèque d'Orléans.

[2] Photos : Jacques Boulas

Brillante société qui ce soir m'écoutez, mettez perruque, habillez-vous de soie, nouez rubans, et venez sur la levée des Capucins admirer Orléans votre ville. Nous sommes en 1761. Orléans compte 35.000 habitants et à l'intérieur de ses remparts respire la prospérité apportée par la Loire, route fluviale de Nantes à Orléans, port intérieur où sont déchargés les produits des pays exotiques : précieuses épices et canne à sucre qui explique la présence de quatorze raffineries, faisant vivre 1.400 familles et qui produisent 7 à 8 millions de pains de sucre par an.

À la mode du temps de Louis XV, voici la petite cour entourant le dessinateur Aignan-Thomas Desfriches, âgé de 45 ans, qui sacrifie à son passe-temps favori et trace son dessin le plus célèbre. Vous remarquerez : M. de Cypierre, l'intendant d'Orléans, M. Soyer, coiffé d'un tricorne, ingénieur des Ponts-et-Chaussée et bâtisseur du pont, qui a subi la critique ("on dit qu'il y a une arche de votre pont qui a enfoncé de treize pouces" écrit Cochin en juillet 1760), sous son ombrelle, Mme de Vandeberghe, l'épouse du raffineur,, ainsi que Locy, le capitaine de marine, frère de Desfriches, observant la navigation des bateliers sur la Loire. Robert Colas des Francs, maire d'Orléans ; les servantes et le nègre Paul sont également de la fête.

La construction du pont, qui a demandé dix ans, vient d'être achevée. Les nombreux badauds, qui trouvent là un intéressant spectacle, ont fait une phrase à clef où se retrouvent les noms des entrepreneurs et ingénieurs : Huppeau, Soyer, Tardif, Leroy, Peyrat, Chopine, qui, prononcés rapidement, donnent : "Huppeau, soyez tardif, le Roi paiera chopine".

La qualité de ce célèbre dessin n'est pas le fait du hasard : Aignan-Thomas Desfriches dessine depuis l'âge de 14 ans :

"Je voulais être peintre. Mon père n'y était pas opposé. J'avais 17 ans en 1732 lorsqu'il me confia aux leçons de Dominé, artiste orléanais, dont j'épuisai rapidement les connaissances. Mon père comprenait que c'est seulement à Paris que je développerais mes dons. Il me confia à Bertin, professeur à l'Académie Royale et Prix de Rome. Je prenais pension chez mon professeur. La bonne s'occupait de mon linge et se plaignait que je salissais mes bas "dans la perfection", faute en était à la saleté des rues de Paris. Nicolas Bertin était logé par le roi entre le vieux Louvre et les Tuileries, rue Fromenteau. Bertin estimait médiocrement mes talents. En 1733, alors que mon père était surchargé de travail par suite de la mort de son associé, Bertin me sermonna, me représentant qu'en six mois je pourrais me mettre au commerce et aider mon père, alors qu'en peinture j'aurais fait peu de progrès. À la mort de Bertin, en 1736, j'avais 21 ans. J'obtins d'entrer chez Natoire. Son atelier restera gravé dans ma mémoire."

Une toile que celui-ci peignit en 1734 représente l'entrée de Mgr de Paris à Orléans. C'est sans doute cette œuvre qui décida le père de Desfriches à confier son fils à l'artiste. Natoire venait d'être admis à l'Académie et attirait par sa jeune gloire le Paris élégant, son atelier ressemblait à un salon et se trouvait à deux pas de celui de Bertin, cloître St Nicolas du Louvre et rue St Thomas du Louvre.

Le premier portrait d'Aignan-Thomas Desfriches date de 1739, c'est l'œuvre d'un peintre de Besançon : Dona Nonotte. L'année suivante, des difficultés financières obligent l'élève de Natoire à réintégrer sa famille et à s'occuper du commerce d'épicier en gros de son père. Il voyage durant quatre ans pour récupérer les dettes des clients : Châtellerault, Angers, Rochefort, Gannat, Angoulême, La Rochelle. Il entretient une correspondance avec Mme Buffereau, sa future belle-mère, mais, en fait, ses lettres sont destinées à Mlle Marie-Madeleine Buffereau, dont il est épris. C'était le bon ton de l'époque. Mariage passion...? Rien n'est moins certain, pour preuve, la lettre que lui adresse l'un de ses frères :

"Ce mariage est avantageux pour toi, du côté de la fortune, mais le plus grand avantage que tu en retires est la possession d'une épouse véritablement estimable et qui a toutes les qualités du cœur et de l'esprit".

Le mariage est célébré en 1743 : Aignan-Thomas Desfriches a 28 ans, son épouse 27, deux maisons et 18.000 livres, apport de l'épouse, 12.000 livres et la place d'associé dans l'affaire de son père, apports du mari. De cette union naîtra en 1745, une fille, Perpétue Félicité. Les époux demeurent rue du Tabour.

Durant son séjour à Paris chez Natoire, Desfriches a fait la connaissance de Perronneau qui séjourne à Orléans en 1744 et dessine au pastel la mère de Desfriches, quelques mois avant la mort de celle-ci. Elle est née Catherine Boilève, et sa famille est aussi ancienne que celle de son

mari et orléanaise depuis la fin du XVe siècle.

En 1749, l'inspecteur des Ponts-et-Chaussées, Robert Soyer, arrive à Orléans. Une solide amitié le liera à Desfriches. Aignan-Thomas se remet au dessin : dix années durant il réalise les vues des travaux du pont d'Orléans. On raconte que la première personne qui emprunta le nouveau pont fut la marquise de Pompadour se rendant à Ménars, chez son frère, M. de Marigny donnant lieu à l'épigramme :

"Censeurs de notre pont, vous dont l'impertinence
Va jusqu'à la témérité,
Huppeau, par un seul mot, vous réduit au silence.
Bien solide est ce pont : ce jour il a porté
Le plus lourd fardeau de la France".

En 1751, Perronneau revient à Orléans et représente Desfriches avec son foulard rayé de jaune et de bleu, sa robe de chambre de lampas bleu à ramages blancs que les ambassades siamoises et persanes venaient de mettre à la mode. Il porte son carton à dessins, garni du fameux papier à tablette, où son crayon, léger, vaporeux a fixé le souvenir des bords de la Loire et du Loiret. Perronneau réalise également, toujours en 1751, le portrait de Mme Desfriches :

"Elle a revêtu, pour lui plaire, sa robe décolletée en soie où le bleu joue à cache-cache avec le mauve, le "parfait contentement" s'étale à la naissance de la gorge, les trois engageantes de blanche Malines se déploient en éventail sous le nœud irisé des manches."

Desfriches est amateur d'art et collectionneur. Pour compléter ses collections, il voyage en Hollande où il acquiert, entre autres, des œuvres de Ruysdael, Van de Velde, Van Goyen, Wynants et entretient des contacts avec des marchands de tableaux.

En 1754, la famille Desfriches s'installe rue Neuve, aujourd'hui rue Charles Sanglier. Les aménagements amènent Desfriches à transformer les combles de sa maison en une galerie d'œuvres d'art, dont il aime périodiquement dresser un inventaire et montrer quelques-unes des œuvres à des amis. Il reçoit ainsi les visites de Houdry, Bizemont, Lenormand du Coudray, Campion et Soyer, devenu son voisin.

Près d'Orléans, à St-Pryvé-St-Mesmin, Aignan-Thomas possède une "maison de vignes" où il aime à la belle saison recevoir ses amis. C'est la "*Cartaudière*" :

"Ma maison ne peut être habitée agréablement que depuis la fin d'avril jusqu'à la fin d'octobre, mais je me réserve ce mois pour faire mes vendanges avec ma famille. Ma maison n'est pas meublée de meubles précieux, c'est un simple bourgeois qui l'occupe seulement au mois de septembre et d'octobre, le temps du printemps et de l'été, j'y vais quelques fois dîner. Les tentures sont de cotonnade et d'indienne. Nous trouvons les couchers des lits fort bons étant garnis de deux à trois matelas et un lit de plume ; les chaises de paille et de canne ; tout est bourgeoisement et proprement meublé sans recherche d'élégance."

La Cartaudière

À la *Cartaudière,* il trouve son inspiration : la Loire, l'abbaye de Micy, le Loiret et la campagne. Là, Desfriches, loin des docks et des tracasseries ouvrières, trouve également "le bon air" de la campagne. Orléans était enfumée par les cheminées des raffineries. Il y trouve également le repos et surtout le temps de dessiner. Assis, son carton sur les genoux, quelquefois debout, paysagiste, au sens aigu de l'observation et servi par un rare talent, il apprécie le jeu de la lumière sur l'eau, les rayons du soleil filtrant entre les feuilles et les personnages animant les petits moments de la vie quotidienne. Croquis sur le vif, esquisse rapide saisie par un crayon "instantané", mais aussi, dessins réfléchis, finis, flatteurs pour son destinataire qui reconnaît sa terre avec complaisance.

Paysages aux grands arbres encadrant des moulins à eau, plus rarement des moulins à

vent, maisons paysannes ou fermettes, chemins fréquentés par des paysans qui se rendent aux champs, quelquefois avec leurs bêtes, vaches curieuses, paysans chevauchant un âne pensif, fileuses, lavandières aux méthodes antiques penchées sur une eau claire, tonneliers cerclant leurs tonneaux, pêcheurs ramenant leurs filets ou débarquant le produit de la pêche et les commandes des riverains isolés.

Mais la *Cartaudière* n'était pas seulement le havre d'un repos égoïste et un lieu d'inspiration. C'était là aussi qu'il aimait recevoir ses amis orléanais et parisiens que la chaleur de l'été chassait de la capitale et qu'attiraient en outre les joies de l'amitié. Sans doute, c'est autour d'une bonne bouteille et d'une table bien garnie que l'on se retrouvait. Mais au retour d'une promenade vivifiante sur les bords de la Loire, lorsque la douce Mariette versait ce thé de Chine dont son mari appréciait en connaisseur la provenance, lorsque son neveu, Robbé de Beauvezet, cessait d'être polisson, voire trivial, un moment de l'esprit passait sur l'assemblée assagie.

Drôle de personnage que ce Robbé, dont le titre de gloire est d'avoir obtenu une pension de l'évêque de Paris et du roi, sous condition de ne pas publier ses écrits libertins. Son portrait par Perronneau le présente à 45 ans, avec le teint maladif du "viveur". Son buste par Jean-Baptiste Lemoine est plus bienveillant. Robbé de Beauvezet, né à Vendôme en 1714, est l'auteur de "*Mon Odyssée ou le journal de mon retour de Saintonge*", poème de deux mille vers, illustré de quatre dessins de Desfriches, gravés par Cochin.

Autre curiosité, le nègre Paul, cadeau de son frère, le capitaine de marine Locy, qui lors d'un voyage fut enlevé par des corsaires et dépouillé de ses vêtements, en particulier de sa redingote. Satisfait, le chef corsaire libère Locy et lui donne en prime le nègre Paul qui deviendra un fidèle serviteur d'Aignan-Thomas.

Cochin était également un habitué de la *Cartaudière* : "Ah ! qu'il fait bon riboter avec de bons amis", s'écrie-t-il. De cette bande d'amis, Desfriches n'était certainement pas le moins gai et peut-être même qu'il ne dédaignait pas la galanterie. En tout cas, il est certain qu'à ses heures de loisirs, il ne regardait pas que le paysage. Mgr de Grimaldi, évêque du Mans, comte de Noyon, un admirateur et un ami, lui écrit :

"Madame de Serans m'a chargé de vous faire bien des compliments et de vous dire qu'elle vous aimait bien, mais beaucoup plus de loin que de près. Voyez comme vous êtes dangereux pour les belles".

Et plus tard, sur le même sujet, il le traite de "vieux fou".

Campion, contrôleur général des Fermes, mais également graveur, faisait partie de ce petit groupe. Courtisant Mme de Pile, sœur de Mgr de Jarante, évêque d'Orléans, il avait également pour tendre amie Mme de Guillonville et dédiait ses gravures à l'amante comme au mari. Enfin, Lenormand du Coudray, Orléanais, ami des arts, collectionneur et bibliophile, participait à ces réunions.

Aignan-Thomas était bon vivant, aimable et d'humeur égale, aimant à rendre service : qu'il s'agisse de l'achat de mouchoirs pour Cochin et leur expédition à paiement différé ou de la réparation d'une voiture accidentée, sans oublier cette fourniture de "*certaines langues préparées à Orléans*" pour la table du marquis de Marigny.

En 1764, Desfriches décore la *Cartaudière* avec une suite de peintures dont il est l'auteur, en remplacement des tapisseries de la salle principale. Six de ces toiles viennent d'entrer au musée d'Orléans. Elles révèlent le peintre que Desfriches aurait pu être. Leurs vifs coloris, les scènes rustiques aux réminiscences de fête villageoise réjouissent les yeux.

Desfriches dessine la vue du pont d'Orléans fraîchement construit et de nombreux dessins signés et datés, commencement d'une longue et brillante production. En 1768, Perronneau, réalise le portrait de la fille de Desfriches, Perpétue Félicité, dont le mariage avec Cadet de Limay sera célébré trois ans plus tard à la *Cartaudière*, après les vendanges, le 26 novembre 1771.

Desfriches est reçu dans toutes les demeures des environs d'Orléans, attendu à Paris, dans les châteaux qui jalonnent la route. Ce n'est pas seulement le personnage que l'on attend, mais aussi, le professeur, car Desfriches enseigne sans doute par gentillesse, mais aussi parce que sa manière plaît et qu'on le harcèle pour l'apprendre.

En 1765, Desfriches veut sans doute faire plaisir à ses amis Vandeberghe, et décore un dessus de cheminée, haut de 85 cm et large de 60 cm : "le départ pour le marché". Le mur plâtré est éclairé par une fenêtre qui donne sur la Loire, à l'entrée de la Rue Royale. Cet éclairage rasant fait ressortir les aspérités et les creux. Il est séduisant de penser que c'est là, peut-être, qu'il a trouvé l'idée du papier tablette et du grattoir.

Un artiste refait ici les gestes de Desfriches : La feuille de papier humidifiée est tendue sur un cadre, puis après avoir reçu un enduit au plâtre est mise à sécher. La feuille sèche recevra le dessin à la mine de plomb. L'estompe va créer des ombres et des modelés. Le grattoir interviendra dans ces zones noircies pour créer un effet de lumière en retrouvant le blanc du papier, blancheur et précision qui surprennent l'amateur et qui n'ont rien à voir avec un apport de gouache.

Ces deux dessins signés et datés de 1765 sont parmi les premiers sur papier tablette : effets nocturnes ou de plein jour, qui théâtralisent les dessins, vigueur des personnages, argent des costumes. C'est une petite révolution pour ses amateurs et amis, mais le procédé reste une nouveauté qui étonne toujours. Ces traits du grattoir sont des incrustations de lumière contrastée avec le noir de la pierre d'Italie. Il montre cette manière ou l'explique par lettre, fournissant le fameux papier tablette (certains sont teintés de ce bleu, dont il est l'inventeur), la pierre d'Italie, l'estompe de peau et de liège, le grattoir, joignant au tout un de ses dessins pour modèle.

Se faisant largement seconder dans son travail, Desfriches dispose de plus de liberté. Il

entretient une vaste correspondance, renouant d'anciennes amitiés, en faisant de nouvelles dues à son art et à ses collections. Il fait de nouveaux adeptes comme en témoigne sa correspondance:

Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople lui écrit :

"Je manque de papier … je vous serais infiniment obligé de m'en procurer une petite provision et d'y joindre un petit grattoir pareil au vôtre".

Beausset, grand vicaire d'Orléans lui envoie ce message :

"J'ai eu le bonheur d'avoir le dessin que vous m'avez donné, monté sur une bonbonnière d'écaille, j'ai eu le plaisir de la montrer et lorsque j'ai prononcé votre nom, alors toute la société s'est tournée de mon côté, ma boîte a passé de main en main, on a envié mon sort".

Hue de Miromesnil, garde des Sceaux, lui adresse ce courrier :

"Tous les connaisseurs ont été très surpris lorsque je leur ai expliqué votre procédé, car ils croyaient que tous les dessins étaient lavés et non pas faits à la pierre noire et à la pointe du canif."

Wattelet, receveur général des Finances, dans une lettre, lui exprime son appréciation :

"...Vous me dites que vous avez changé votre manière.... le fini ne vous manquait pas."- "… J'ai toujours eu le goût des dessins moins terminés et touchés que j'ai de vous".- "Les dessins touchés sont, pour parler ainsi, une écriture que j'entends et lis avec plaisir ; les dessins finis sont plus à la portée de tout le monde, parce qu'ils sont plus approchants du fini que la lumière et l'ombre donnent aux tableaux de la nature."

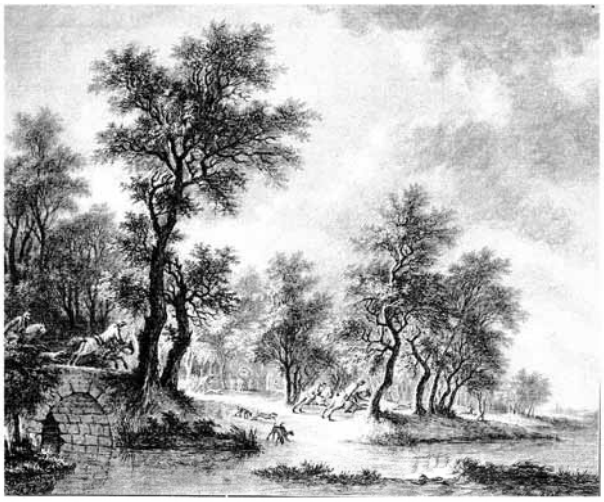

La possession parfaite de la technique du dessin lui permet de traduire son pouvoir d'observation. C'est précisément un instantané de la vie qu'il enregistre. On y sent l'esprit du personnage représenté, sa fatigue ou sa joie ou sa colère, l'animal, la vie de l'arbre, le temps de la saison, l'ensemble reproduit par un simple trait. C'est la vie d'une époque et de ses coutumes. La bienveillance envers les domestiques est présente à chaque dessin : "Nos maîtres" croisés sur le chemin, à pied avec les chiens, en voitures attelées, à l'arrière un domestique, celui-ci, Noir reconnu par tous comme celui de Desfriches. - Là on construit - Ici c'est l'heure de la pause - Là, une discussion appuyée par des gestes - Rencontre des moines en route pour Micy - Joueurs de dés, joueurs de quilles - Fidèles assemblés autour de la Chapelle St-Mesmin, - Fête des Rogations précédant le jeudi de l'Ascension afin d'attirer les bénédictions divines sur les vendanges les récoltes et les animaux.

En 1778, Desfriches devient raffineur de sucre. Pour un ouvrage de Duhamel du Monceau, il dessine les installations d'une raffinerie.

La famille Desfriches avait toujours compté des édiles. Aignan-Thomas ne pouvait faillir à la tradition familiale. Outre sa charge de consul de la juridiction commerciale, il accepte d'être conseiller de la municipalité d'Orléans. C'est à ce titre qu'il termine la rue Royale : construisant un quai par ordre royal, puis aménageant en habitations l'intérieur de ce qui n'était que des façades. La destruction du pont des Tourelles entraînait la disparition du monument érigé sur le pont en 1458 en hommage à Jeanne d'Arc. Avec des éléments conservés, Desfriches va reconstituer un calvaire à l'angle des rues Royale et de la Vieille Poterie. En pleine révolution, la municipalité en

ordonnera, en 1792, la fonte pour en faire des bouches à feu. L'une d'elles portera le nom de Jeanne d'Arc.

Au cours des années 1779 à 1790 disparaîtront Chardin, Perronneau, Vernet, Lenormand du Coudray, Cochin. Desfriches prend ses distances avec ses affaires. Il réalise alors une série de dessins sur papier tablette, confirmant son procédé. Aux fermes et domestiques, il ajoute les châteaux et leurs propriétaires.

Cette rare vue d'Orléans prise depuis l'île Arrault montre un panorama de la ville et une technique. En effet, cet endroit servait à blanchir les toiles, dont Orléans avait la réputation. Desfriches nous a laissé là un vrai document.

Malgré la période sombre qui annonce la révolution, Desfriches va créer en 1786 l'école gratuite de dessin d'Orléans, inspirée par celle de Rouen et dont le projet datait de 1750. Desfriches qui a 71 ans, s'entoure de personnalités comme le comte de Bizemont âgé de 33 ans. À Jean Bardin, son condisciple de l'atelier Natoire, il confie le poste de professeur. Parmi ses élèves, la fille de Bardin, qui s'est représentée peignant la miniature de son père. C'est l'une des dernières entreprises d'Aignan-Thomas. L'école sera inaugurée le 26 janvier 1786, elle survivra à la révolution jusqu'à nos jours. C'est actuellement l'École des Beaux-Arts.

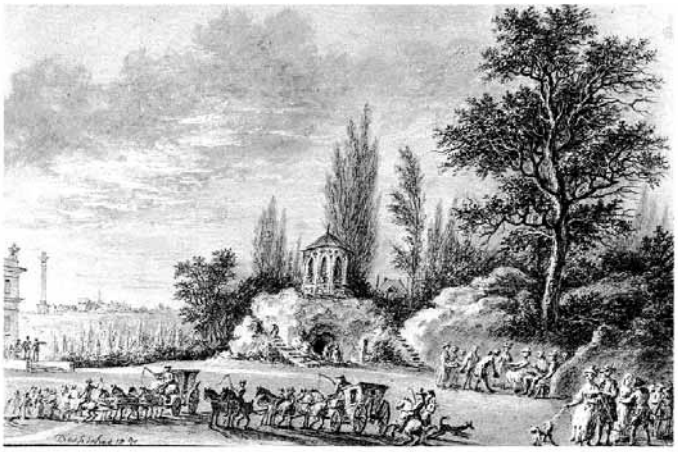

La municipalité d'Orléans commande à Desfriches un dessin retraçant la journée du 9 mai 1790 au cours de laquelle, dans la Plaine des Quatre-Vents à Olivet, le comte de Bizemont, portant l'uniforme de lieutenant-colonel des Gardes Nationales, prête serment à la nouvelle constitution au nom de la Fédération des Gardes Nationales de Touraine, Berry, Nivernais et pays Chartrains :

"Le 9 mai, dès 5 heures du matin, toutes les troupes se trouvaient rassemblées.... Le signal du départ fut donné par une décharge de coups de canons. Le Corps Municipal se rendait de son côté au camp, en voiture, précédé et suivi d'un détachement de cavalerie. L'arrivée au camp fut annoncée par une deuxième salve d'artillerie. Les troupes se rangèrent en bataille et formèrent ensuite un bataillon carré faisant face au Corps Municipal.

Après la messe, Monsieur de Bizemont, Président élu pour cette Assemblée, accompagné de deux secrétaires et des commissaires de la Fédération, gravit les degrés de l'autel de la Patrie. Là, l'épée nue sur l'Evangile, il fit à haute voix la lecture de la formule du Serment. Après cette lecture, levant son épée, il prononça ces mots : "Je le jure" et les corps civils et militaires répétèrent aussitôt : "Je le jure".

Après le serment, l'allégresse s'empare de tous les esprits, on chanta d'enthousiasme le "Domine salvum fac regem", Dieu protège le Roi, et des cris mille fois répétés de : Vive la Nation, Vive le Roi, Vive l'Assemblée, se firent entendre de toutes parts."

En 1791, Desfriches a une première attaque d'hémiplégie, puis une seconde plus grave l'année suivante. La tristesse le gagne à la mort de Robbé de Beauvezet qui aimait tant le faire rire. Courageux, Desfriches s'exerce à écrire de la main gauche, étant parfois secondé par l'ami Soyer.

Il expire le 25 décembre 1800 à 86 ans. Son épouse mourra en 1813 à 97 ans.

Desfriches s'était essayé à la gravure. Il confie deux planches à Wille, un spécialiste, qui le

dissuade : "Ce n'est pas mal, mais à force d'en faire vous les feriez mieux". Plus de 20 graveurs produiront plus de 200 gravures d'après Desfriches. L'exceptionnelle vue de la ville d'Orléans gravée d'abord par Cochin, et terminée par Chedel et Choffard perd sa fraîcheur.

Campion, fidèle aux dessins de son ami Desfriches, peaufine les *Quatre Heures du jour*, celles des *Saisons, des Bords de Loire et du Loiret* et ajoute parfois titre et poésie. Demarteau par sa technique à la manière du crayon, fera la meilleure transposition de l'œuvre de Desfriches. Lempereur grave des vues de villes quelque peu imaginaires, là où résident les "gens de qualité".

Guttemberg, Benoît, Canali, Venzo, Alibert constituent un groupe aux talents divers, mais fort de ses spécialités. Plus tardifs, Schroeder et Walwert en sont les copistes.

Paris soigne précieusement ses encadrements aux fins listels. Piquenot et Ringuet s'attaquent par esprit de concurrence aux *Quatre Heures du jour* et aux vues des environs.

En 1765, Mlle Moyreau a gravé, d'après Cochin, le profil de Desfriches avec un quatrain à sa gloire, évoquant le peintre qu'il aurait pu être et le graveur dont il n'avait pas l'expérience.
Joignons-nous à son admiratrice, et disons :

Par son crayon unique,
Desfriches vivra dans mille ans.
Il charme en son dessin
Dont l'ensemble magique
Rend si bien la nature
Et guide les talents.

DISCUSSION

Claude-Joseph Blondel : La propriété de Desfriches à la *Cartaudière* est donc bien située à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. N'est-ce pas à proximité du pont Saint-Nicolas sur le Loiret ? Peut-on indiquer précisément son emplacement ? Est-elle encore intacte ou a-t-elle été profondément transformée ?

Par ailleurs, je rappelle, d'une part, que le philosophe Condillac, ayant vécu à la fin de son existence au château-ferme de Flux, sur la commune de Lailly, à proximité de Beaugency, a fait plusieurs séjours à la *Cartaudière* chez son ami Desfriches, d'autre part, que le marquis de Marigny, évoqué au cours de votre communication, qui hérita le château de Ménars appartenant à sa sœur, Mme de Pompadour, fut directeur des Bâtiments de France, mais en fut évincé au profit de l'abbé Terray, dernier contrôleur général des Finances du règne de Louis XV.

Louis Savot : Merci, M. Blondel: vos remarques sont toujours pertinentes.

Xavier Deschamps : Desfriches a été très prolifique, peut-on estimer le nombre de dessins qu'il a réalisés ?

Louis Savot : Il n'est pas excessif de chiffrer ses œuvres entre 600 et 800.

Sophie Dupuy-Trudelle : Les œuvres de Desfriches sont moins présentes dans les musées nationaux et étrangers que celles de ses maîtres (Bertin, Natoire) et de ses condisciples (Bardin) ou des peintres de sa génération (Jacques-François Arnaud, Jean-Baptiste Marie-Pierre). Y a-t-il une idée de la fourchette d'estimation sur le marché international des dessins de Desfriches ? Quelle différence entre les dessins d'avant 1765 et ceux d'après ?

Louis Savot : Les fourchettes d'estimation sont les suivantes : dessins situés, 15.000 à 20.000 Francs ; dessins non situés, 30.000 à 40.000 Francs ; dessins avant 1765, peu nombreux, 30.000 à 50.000 Francs ; après 1765, sur papier tablette, 20.000 à 40.000 Francs.

Robert Musson : Est-ce bien le graveur-peintre Jean-Pierre Blanchet (1929-1972) qui réalise ce "papier tablette", qu'il illustre avec le dessin d'une de ses gravures "chemin des Mauves" ?

Louis Savot : Vous ne pouviez pas vous tromper.

ABSTRACTS IN ENGLISH

A FORGOTTEN BICENTENNIAL : SAINTE-BEUVE'S (1804-1869)

by Jacques-Henri Bauchy

Sainte-Beuve was born in Boulogne-sur-Mer on December 23rd, 1804. Why therefore did 2004 sen the celebration of the bicentennial of George Sand's birth and not that of Sainte-Beuve ?

The man actually seems rather strange, almost off-putting. Embracing first medicine and successful in his studies, he was appointed at Hôpital Saint-Louis (1823-1827), but started to publish literary criticims as early as 1824 in Le Globe, *owned by his former teacher at Lycée Charlemagne and there became friends with Pierre Leroux, a printer who also knew George Sand.*

In the issues of January 2nd and 9th, 1824, Sainte-Beuve gives two articles praising Victor Hugo's Odes et Ballades. *The two men are neighbours : the Hugos are living at number 90, rue de Vaugirard, while Sainte-Beuve is living with his mother at number 94. They will then move, the Hugos to 11, rue Notre-Dame-des-Champs and Sainte-Beuve to number 19 in the same street.*

The affair between Vitcor Hugo and Juliette Drouet, which is common knowledge in Paris, brings Sainte-Beuve to comfort Adèle Hugo in a platonic love AFFAIR discreetly reflected in his own poems, for Sainte-Beuve, if not a genius, is a talented poet. At the same time his star is rising as "prince of the critics" and although a classicist by taste, he favours the rise of romanticism by his articles.

A surprising man indeed in all his contradictions. The talk surveys his career and his work, a solitary, sometimes poignant life, an abundant work, full of surprises.

A RADICAL CONTROLLER OF THE FINANCES

ABBÉ JOSEPH TERRAY (1715-1778)

by Claude-Joseph Blondel

Joseph Terray was Councillor at the Paris Parliament, a focus of opposition to the government. His rapprochement with the Court led him to become General Controller of the Finances. Gifted with superior intelligence, acting energetically to salvage the public finances, he took part in "Maupeou's coup d'état", which might have saved the monarchy. Despite rather positive results, he fell into disgrace in August 1774 upon Louis XVI's accession to the throne.

GASTON COUTÉ

A BEAUCERON POET AND A MONTMARTRE "CHANSONNIER" (1880-1911)

by Olivier de Bouillane de Lacoste

The son of a miller from Beaugency later installed at Meung-sur-Loire, Gaston Couté had hardly had two years of secondary education at Lycée Pothier in Orléans when he "went up" to Paris so as to become a chansonnier. He quickly met with success through his impersonation of a villager from Beauce using racy language. For a few years he performed in many cabarets for which he wrote poems in plain French or in Beauce patois, many of which were set to music by various interpreters. He was at the same time airing revolutionary views and frequenting anarchists.

Towards 1906, when the tension started to grow between France and Germany and the public opinion began to dream of a revenge on the 1870 defeat, Couté refused the ambient warmongering, thus antagonizing many people and lost his means of existence. More and more isolated, he became destitute, took to drinking and died of a congestion of the lungs at the age of 30. His poetical work is considerable, by its volume (about 250 texts) as much as by the local speech mannerisms which it restitutes in an authentic way and with deep humility.

THE MEDIEVAL *PHYSICUS* : A PHILOSOPHER, A NATURALIST OR A PHYSICIAN ?

by Denis Escudier

Throughout the Middle Ages, the Latin noun physicus (in old French phisicien *or* fisicien*) means either the researcher who carries out ground research so as to understand the "nature of things" more closely, or the philosopher who, in the same quest, privileges reflexion and intellectual speculation. But the physicus is above all the one who combines the two approaches with a view to totally understanding the Creation. Rather than from the physicist in the moderne sense, he borrows his features from the naturalist. But with the passing of time, this very broad definition was eventually reduced in scope and became specialised : by the 11th century, it tends to mean a physician.*

In the 7th century, Isidorus of Seville paved the way for medieval encyclopedic thought. He found his first source of inspiration in the philosophical legacy of the ancient world, from which he borrowed a lot. His example was dutifully followed by distant disciples. So, in his Liber de proprietatibus rerum*, pulbished in the 13th century, translated into French and updated by Jean Corbechon, the franciscan friar Bartholomew the Englishman gathers and organises a whole compendium of various and sundry quotations from Ancient writers (Aristotle, Plato, Hippocratus, Virgil, Pliny the Elder…) to whom are indeed added, apart from Isidorus, saint Ambrose and saint Augustine, Boethius, Bede, Raban Maur, Avicenna, Averroès, Maimonides… His ignorances and conformities, his blind confidence in ill-founded, wrongly understood or badly interpreted traditions have justly been found fault with. Yet, like other great thinkers or scholars of his time and of the late Middle Ages engaged in the same quest, he proves sometimes capable of seeing or imagining the world with impeccable critical lucidity.*

We propose to present several figures of naturalists at work, through documents borrowed not only from medieval encyclopedias, but also from literature, philosophy and from teh illustrations of a manuscript of the Book of the properties of things.

HIGH TECHNOLOGY INDUSTRIES IN FRANCE

by Pierre Gillardot

High technology industries rely on sophisticated techniques that put them in close connexion with research : most of their personnel are highly qualified. Their productions, whether in electronics, areonautics, aerospace, fine chemistry, nuclear energy or others, have high added value and are for some of them produced by highly specialised firms.

A historical survey is able to show the vital place of those industries working for national defence or those connected with computing.

Sophisticated industries are reputed to be concentrated in the hands of powerful multinational companies. Some have activities that are not restricted to high technology products (viz. Largardère). Others occupy smaller niches (viz. ST Electronics). But for all of them, the evolutions can be rapid, whether it be in their productions, the regroupings with other firms, the closing down of sites and the delocalisations. Next to huge corporations, there exist numerous small entreprises, whose productions, often very highly specialised, are also relevant to high technology. Most of the large corporations own sites scattered all over the French territory and thoughout the world. Theoretically, high technology industries, owing to the high added value of their productions, do not depend, as for their localisation, on the proximity of raw materials, energy or their clientele. They might be implanted just anywhere. Such cases, however, are rare.

The factors of localisation are the presence of a skilled manpower, the proximity of research centres, the accessibility to good transport infrastructures and also the amenities of the area (viz. The Riviera). Three regions collect a majority of such firms : the Paris area, the Lyon area and the Provence region). There also exist isolated centres, the principal two of which are Grenoble and Toulouse. Others are more modest, such as Orléans.

The conclusion emphasizes the international character of those industries and the growing role of globalisation in the sector.

BOTANY IN THE AGE OF ENLIGHTENMENT

(1715-1789)

by Claude Hartmann

The world of plants has always aroused men's interest and curiosity. Since Antiquity, from the Bible to Herodotus or Aristotle, many a description and commentary has been devoted to it. The emphasis, however, is mostly put on the benefits men could draw from them: those of agriculture with the first agronomists such as Columellus or Cato the Elder, but also perfumes, remedies and health-related drugs. The first botanists were physicians : Celsus, Dioscorides, Galen. In the universities founded in the Middle Ages, botany was part and parcel of medical studies. It was only by the end of the reign of Louis XIV that this kind of things began to evolve and the Age of Enlightenment saw the rise of botany as a flull-fledged science. In this rise, the kingdom of France plays a major part. Various systems of classification of plants were propsed, many newly discovered plants were described, the physics of plants, or vegetal physiology, was finding its feet and above all a binomial nomenclatura imposed itself.

The 18h century was the acme of French scientific books. At first destined to scientists, they soon reached a growing part of an "enlightened" population. The access to the world of planrs was facilitated by the edition of floras easier to use and of books illustrated by coloured prints of great quality.

MUSIC IN THE 21ST CENTURY : A RETURN TO THE MIDDLE AGES ?

by Claude-Henri Joubert

What will the music of the 21st century be like ? The inventory of the musics that can be heard today evidences a great diversity ("muzac", songs, jazz and kindred musics, "contemporary" musics, "techno" music, traditional musics, contemporary scholarly music, classical music…). On the one hand, an examination of those various types of music shows that many of them are using the harmonic language that was already in use in the 20th century. On the other hand, a contemporary music-lover turns away from the contemporary scholarly music to exclusively listen to musics from the past : baroque, classical or romantic music… These remarks are definitely worrying. It is true that over the last few years, musical research has reached obvious limits (hyper-serialism, pieces performed on a piano full of spaghetti…).

The hope comes from a new technique of composition, that of "re-hashing", notably put into practice by the young people from the suburban estates that download fragments of musical opus to modify and combine them so as to obtain new opus, which they in turn broadcast on the Internet for others to enjoy. This "collage" technique is akin to the rise of polyphony in the Middle Ages, when the monks introduced a second, then a third, then a fourth voice into gregorian songs, thus enriching the melody and sometimes creating extraordinary masterpieces.

GENERAL de PIMODAN'S DEATH IN BATTLE AT CASTELFIDARDO ITALIAN UNITY ON THE WAY

By Monsignore Jean Madelin

The battle of Castelfidardo, on September 18th, 1860, in which the battalion of French and Belgian volunteers that had come to the rescue of the Pope's threatened territorial possessions and in which their leader, general de Pimodan met his death, was a decisive episode of the Italian unity. It demonstrated the impossibility to defend "Saint Peter's Patrimony" in the long run against the will of Piemont to achieve the unity of Italy. Ten years later, the latter was final and the "Pope's zouaves" were fighting against the Bavarians on the Loire.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ IN THE ORLÉANAIS

by Luce Madeline

The Orléanais is a rather vague term to name a territory whose limits have been fluctuating through the ages. Some places where Agrippa d'Aubigné lived essential moments of his life are part of the Orléanais and its history : Montargis, Amboise, Les Landes-Guinemer, Talcy, Jargeau and especially Orléans, probably helped shape his calling as a soldier-poet and an implacable Huguenot.

Without ignoring his early childhood and other places where he fought in western and south-western France, his stays at the courts of Nérac and Paris and eventuealy his life in Geneva when bannished, the present article aims at lingering in the Orléanais, a region often referred to in the narratives of a poet held too long in contempt, whom Sainte-Beuve, in his Tableau historique t critique de la Poésie française, praised in the following terms:

> *"If one single individual could personify a century, then D'Aubigné would by himself be the living archetype, the true embodiment of his own one. He eminently gathers in himself the pursuits, passions, virtues, beliefs, prejudices, frame of mind of his time and appears today to be one of the most expressive figures of that race of old."*

MARIANNE, JOHN BULL, UNCLE SAM AND THE OTHERS IN THE CARICATURE OF THE BELLE ÉPOQUE

by Jean-Pierre Navailles

In order to personify some abstract notions such as the mother country or the nation, cartoonists oftent resort to emblematic figures such as Marianne, John Bull or Uncle Sam. Those characters enable us to compare the image which the countries they embody have of themselves with the one that is mirrored by foreign caricatures. This is what the present article is going to explore.

The iconographic corpus is borrowed from satirical illustrated magazines from the Belle Époque : L'Assiette au beurre, Le Rire*, for French cartoons,* Punch, Moonshine *for British cartoons*, Puck, Judge *for American ones, etc. And the proposed approach will be in several stages respectiveley called "The Soldier and the British female on tour", "Marianne in all her states", "The English trilogy", to finish with "Uncle Sam."*

This is the occasion to emphasize en passant *how hard Marianne finds it to compete with the three icons of Britishness that are John Bull, Albion and Britannia. The same imbalance can be observed in the animal world, between the Gallic rooster and the British bestiary. This is also a reason to ask ourselves about the relative eclipses of those symbolical figures to the benefit of political figureheads in the contemporay press.*

SCIENTIFIC RESEARCH: ETHICS AND BIOETHICS, TRANSGRESSIONS

by Martius Ptak

Scientific research is currently undergoing a particularly severe crisis connected with a reduction of the means at its disposal and with a questioning of its finality and organisation. A law on research is to be passed at the beginning of 2006. Numerous ideological, moral, religious and/or legislative transgressions have to do with the accelerating pace of science and technique and raise new ethical and legal problems, especially as far as life matters are concerned. A parallel between physics and biology shows that most of those transgressions originate in applications. We are in the era of the manipulation of life. Two examples dealing with the human embryo and GMOs show the need for new bioethics that will have to set barriers to prevent men from laying their hands on life itself.

WHAT PAINTING IS ALL ABOUT

by Christian Phéline

"When I know everything, I can still imagine…"

Each painter knows how to ordain the inside and outside elements that are necessary to create a picture. This is a genuine "martial art" in which the virgin canvas, the topic, the colours and the personality of the painter struggle against each other. Intentionally leaving traces on a medium creates an expressive non-verbal pulsion with a senso-motor, imaginative, translation, just like in childplay. It takes a special psychological disposition, an ellipse of the conscience, for a liberation of this alchemy which, through, painting, reveals a deep, archaic truth, personal to the creator and destined to a potential spectator.

A visionary, transitory, revolutionary dimension emerges in opposition to what our fellow men live and feel.

Once finished, the picture follows its evolution, it is enriched by our various judgments and comments. It takes up its own personality. Hanging on the wall, admired or forgotten, it finds its place in our mental representation. On it are projected the artist's specificities, his legend attached to the canvas by his signature. It is a leftover from the vibrating mental activity of the creation, with its sketches and hesitations, its fragility and its grandeur.

The artist has committed himself beyond what is acceptable. He has even admitted the risk of a dissociation of his own person. He emerges from this extreme experience a different man. Within a life tinged with chaos and anxiety, he has been seeking unity and apeasement, the very recipe sought by art-therapy, which proves efficient with the miserable deviants of our humanity.

EMPEROR NAPOLEON'S FIRST NAME

His mother used to call him *NABOU*

by Jacques Pons

Carlo Maria de Buonaparte, Emperor Napoleon's father, successivelely intended to give his first two sons the Christian name of Napoleone, which had belonged to one of his uncles, who had died in 1767. But only the baptism certificate of the future emperor (established in Ajaccio in 1771) bears the exact form of Napoleone. Contrary to it, that of his elder brother, established in Corte in 1768, bears the form Nabulione.

In 1864, the historian Auguste Jal pointed out this anomaly in his Critical dictionary of biography and history*, but without attaching any importance to it. For him,* Nabulione *was a simple variable or an accidental deformation of* Napoleone.

Actually, the two words have different origins and meanings : this was no deformation, but a substitution. The latter is explained by the fact that Napoleone (an epithet of geographical significance meaning :"harking back from Naples") is not the name of a saint and could not, from a canonical point of view, be used as a Christian name. The priest who proceeded to the baptism (protonotary Francesco-Antonio Gaffori, vicar of Saint-Marceau in Corte) instead prefered to use a Corsican name : Nabulione, which sounds close to the Napoleone demanded by the new-born's father.

*Now, the etymological analysis of "Nabulione" shows that this is an apheresis of *Anabulione, originally pereceded by an article : U Nabulione in Corsican and L'Anabulione in Italian. Those two periphrases (where one can recognize the descriptive prefix -one) mean : "the one wearing the anabolium". An anabolium was a white scarf adorned with black crosses, a distinctive attribute of a metropolitan or archbishop. On the innumerable icons of Saint Nicholas, a very popular saint, honored, after his "translation" as archbishop of Bari and primate of Apulia, he was invariably reepresented wearing such a scarf, sometimes of enormous proportion. It therefore served as what is properly called an "attribute", i.e. an object enabling the faithful to identify the saint represented. It was this saint that, for reasons of homonymy, vicar gaffori chose as patron through baptism for the future king of Spain.*

The result of all this is that in the intimacy of the Bonaparte family, the boy who, since 1771 bore the administrative name of Napoleon (meaning "harking back from Naples") was called Nabulione (shortened by his mama into nabou, meaning "Nicholas" in Corsican). It was a sort of family secret, but it was ill kept and, in Aoril 1814, two Paris dailies, the Journal de Paris *and the* Journal des Débats*, broadcast it into the public. The exiled emperoro was very affected by this and in the* Mémorial de Sainte-Hélène*, tried to deny the information, which yet was nioot without some part of truth.*

AIGNAN-THOMAS DESFRICHES (1715-1800)

Merchant in orléans and "a good draughtsman of landscapes"

by Louis Savot

Foreword *:*

In November 1961, when I was appointed auctioneer in Orléans, one of my first customers, a former bokshop owner, gave me a series of 18th-century etchings, mostly views from the banks of the Loire or the Loiret, for sale. "They are by Desfriches" he said. He was making a mistake. The model was a drawing by Desfriches indeed, bu the engraving was very different. It was a kind of copy, the work of Campion (published by Lempereur in Paris). Later, a sollicitor who owned antiques accepted to show me his works by Desfriches and to introduce me to the families that had been offered drawings by the artist and had preciously kept them ever since.

We were in 1965, Desfriches had been born in 1715 : the year was the 250th anniversary of his birth in Orléans. It was necessary to let it be known. A committee was formed. M. Secrétain, then Mayor of Orléans, agreed to preside over it. A retrospective was prepared. A concert organised by M. Berthelot, director of the Conservatoire, was given at the venerable theatre with the trio Normann performing. The decor was that of the pictures hanging in La Cartaudière, the country house of both Desfriches and M. Secrétain. Those paintings were acquired at the beginning of this year by the town to be on exhibition at the Museum of Fine Arts.

Two reference books have been published:

- *in 1907, one imbued with family affection by M. Paul Ratouis de Limay, a descendant from Jean Cadet de Limay, Desfriches' son-in-law.*
- *In 1997, that is ninety years after, Mme Micheline Cuénin was giving a very exhaustive book, the work of a historian, which all amateurs should have in their library.*

In 1965, a first selection with M. Boulas of various photos of Desfriches' works was the occasion of a takk given in the auditorium of the Chamber of Commerce, under the aegis of Association Guillaume Budé.

Forty years later, the techniques have evolved, allowing the projection of numerous details, paying full justice to the artist's drawings. You are going to discover a talent well ahead of his time, an animated nature, drawn on the spot on a surface rarely exceeding 20 x 30 cm, and sometimes limited to 9 x 15 cm.

Everything is there : the river, the boats, the anglers, the washerwomen, the sky and the wind, the views in the distance, the little farm, the mills, the trees shaken by the wind, the time of the day, the season, the gaunt characters…

Just listen to this story told in pictures.

DÎNERS-DÉBATS

DÎNER-DÉBAT DU 3 MARS 2005

L'EUROPE DE LA DÉFENSE : POINT ACTUEL ET PERSPECTIVES[1]

Conférencier : Jacques Douffiagues, Président de l'IHEDN

Rapporteur : Joseph Picard

Le conférencier rappelle d'abord la situation antérieure.

Nous étions habitués depuis Napoléon à des guerres européennes opposant des États européens entre eux. À une époque plus récente, la guerre de 1870, la guerre de 1914, la guerre de 1940 illustrent cette situation. Ensuite, on trouve toujours des guerres européennes, mais en dehors des territoires européens, pour la colonisation, puis, pour la décolonisation.

La guerre de 1914, qui a fait beaucoup plus de victimes que toutes les autres guerres réunies, a conduit à la Société des Nations (la SDN) pour disposer d'une instance où les États pouvaient se retrouver et se parler. Malgré l'absence de résultats de fait, l'idée est reprise en 1945 pour le remplacement de la SDN par l'ONU, avec le même objectif.

À partir de 1949 et la constitution de deux blocs, avec l'OTAN pour s'opposer au bloc de l'Est du pacte de Varsovie, on assiste à une modification des conditions de la défense européenne. L'OTAN a joué un rôle d'autant plus important que les Etats-Unis y occupaient une place particulière, à la fois financière, par le plan Marshall, et militaire.

De nouveaux conflits fondés sur la déliquescence d'États sont apparus, par exemple en Yougoslavie pour l'Europe, en Afghanistan pour l'Asie, au Nigeria, au Ruanda, en Côte d'Ivoire pour l'Afrique. Plus récemment, l'irruption du terrorisme a créé une situation nouvelle.

La nécessité de définir de nouvelles conditions d'intervention pour l'Europe est apparue dés la fin de la Seconde Guerre mondiale avec la création de la CED[2] en 1953, qui a échoué dans la tentative à six d'organiser une communauté européenne de défense. À vingt cinq aujpurd'hui, c'est encore plus compliqué.

À partir de 1989, après la disparition du pacte de Varsovie, la première tentation a été de conforter l'OTAN. Bien que les conditions qui avaient justifié sa création aient disparu, il était plus facile de s'appuyer sur quelque chose d'existant. À l'origine, l'Otan comprenait douze membres, dix européens et deux américains, les Etats-Unis et le Canada, avec un commandement intégré américain pour les divers secteurs d'intervention de l'OTAN.

Déjà en 1958, le Général de Gaulle avait indiqué qu'il était peut-être nécessaire de prévoir plus de participation des états européens, ce qui s'est traduit par la sortie de la France de la partie militaire de l'OTAN en 1967. Parallèlement, l'aire géographique de l'OTAN s'étendait : en 1952, par l'adhésion de la Grèce et de la Turquie, en 1955, de l'Allemagne, en 1982, de l'Espagne. Dès 1999 ; la Tchéquie, la Hongrie, la Pologne font acte de candidature, puis toute une série de pays venant du Pacte de Varsovie. L'OTAN est ainsi devenue la force essentielle sur le territoire européen.

---

[1] Dîner-débat du 3 mars 2005 organisé par les clubs Rotary doyen et Rotary Val de Loire avec l'Association départementale des auditeurs de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de Défense Nationale) et l'Académie d'Orléans.

[2] Communauté Européenne de Défense.

Le Président Jacques Chirac a essayé, relativement discrètement, d'obtenir une meilleure internationalisation de l'OTAN en demandant que des commandements régionaux puissent être assurés par des généraux européens. Les Etats-Unis ont refusé en voulant conserver la maîtrise totale de l'OTAN. La récente visite du Président Bush en Europe était d'abord une visite à l'OTAN.

Constatant l'échec de la constitution d'une communauté européenne de défense, quelques états européens se sont orientés vers la construction d'accords partiels orientés vers trois axes particuliers :

- d'abord des réalisations concrètes, sous forme d'opérations à deux ou à trois, dont un exemple, antérieur à 1990, est la brigade franco-allemande, première manifestation d'une volonté européenne, puis la décision prise à Saint-Malo par la France et la Grande-Bretagne de construire un porte-avions en commun ;

- le deuxième axe est une politique européenne de sécurité commune, qui est la volonté de créer une force d'intervention propre à l'Europe, encore en cours de gestation, mais avec des exemples qui ont fonctionné comme l'intervention en Bosnie ;

- le troisième axe, le plus important, qui sera le véritable moteur d'une véritable construction européenne, concerne les décisions en matière de politique industrielle en créant des groupes industriels de défense, comme EADS, devenus européens pour l'industrie de défense en cherchant à avoir des matériels communs (notamment des hélicoptères), de la coopération industrielle, par exemple l'Airbus 400 de transport militaire réunit plusieurs industriels européens. On arrive à l'émergence de ce qui deviendra l'agence européenne de l'armement.

En agissant en petit nombre tant qu'il est encore temps, on constate l'irruption d'une Europe rappelant qu'il y a certains problèmes européens communs qu'il convient de traiter de façon spécifique, si possible en accord avec les Etats-Unis. C'est le rôle de Javier Solana.

L'architecture d'une politique européenne de sécurité

C'est un ensemble qui devient progressivement cohérent. Un certain nombre d'instances existent ou sont en cours de constitution :
- le Comité politique et de sécurité,
- les co-représentants pour le suivi des problèmes en cours,
- la constitution d'un collège européen, qui intéresse particulièrement l'IHEDN, pour avoir une vision commune en amont et en aval des opérations militaires stricto sensu pour l'organisation de la défense.

De juin à décembre 1999, le Conseil européen de Cologne et les pays candidats ont inscrit la politique européenne de défense comme un élément nouveau de la construction européenne qui n'apparaît pas dans les délibérations précédentes. C'est la création de la politique de Sécurité et de Défense. Pour la première fois, on a posé le principe qu'il pouvait y avoir une gestion propre des crises par l'Europe en matière de défense autonome lorsqu'elle devait s'associer ou agir seule.

Au conseil de Nice de décembre 2000 a été créé le Comité politique et de sécurité qui réunit les ambassadeurs des différents pays de l'Union européenne à Bruxelles deux fois par semaine, chargés d'analyser les crises, de faire le cas échéant des recommandations au conseil des ministres et de surveiller le déroulement quotidien des opérations en cours.

La deuxième création est celle d'un comité militaire qui rassemble les chefs d'état major militaire pour fournir des avis, d'abord dirigé par un général allemand, puis par un général finlandais.

En septembre 2003, le Président Chirac et le Chancelier Schröder, auxquels les autres pays se sont ralliés par la suite, ont discuté de la création d'un état major opérationnel autonome avec une force multinationale de soixante à quatre-vingt-dix mille hommes capable d'entrer en action rapidement sur un théâtre d'opération. Cet état major en cours de constitution, installé à Bruxelles, est dirigé par un général allemand. Il sera opérationnel en 2007.

La troisième création du traité de Nice est un quartier général européen dont l'organisation a été arrêtée en décembre 2003, constitué d'une quarantaine de civils et militaires chargés de conduire et planifier les opérations menées par l'Union européenne lorsqu'il n'y a pas utilisation de l'OTAN et de ses moyens.

Il faut rappeler également l'Eurocorps, créé en 1992 par la France et l'Allemagne, qui réunit désormais treize pays et peut mobiliser quatre-vingt mille hommes en quatre divisions. C'est une force réputée de réaction rapide.

Ces dispositions ont été mises en place pour constituer une politique de défense européenne qui n'ose pas dire son nom, mais qui commence à exister. Le projet de constitution européenne envisageait d'intégrer ces différents organismes, souvent partiels et disséminés, dans un organe rassemblant l'ensemble de l'Union européenne dans une coopération permanente en matière de défense.

Le principe de défense collective a donc été reconnu dans la constitution européenne à condition qu'il tienne compte de trois éléments :

- que soit respectée la neutralité de certains pays, comme la Finlande, qui ne peuvent participer à certaines opérations,
- que cette force ne soit pas opposée à l'OTAN et qu'elle n'intervienne que si l'OTAN n'intervient pas,
- qu'il comporte une clause de solidarité en cas d'attaque à la demande d'un pays et d'assistance automatique aux autres pays de l'Union européenne.

Le haut commissaire européen et le commandement doivent être réunis en un seul poste. La constitution prévoit un ministre des affaires étrangères au sein de l'Union avec des décisions de politique étrangère prises à la majorité pour faciliter les choix et les interventions.

L'agence européenne de l'armement a pour mission :

- d'assurer les capacités de défense lors des crises, notamment la coordination européenne dans le domaine de l'organisation du matériel (or certains pays continuent de s'alimenter en dehors de l'Union européenne),
- de contribuer à renforcer les compétences européennes dans la technologie et de promouvoir la recherche en matière d'armement.

L'objectif principal est aussi de répondre à l'intensification de la concurrence des Etats-Unis et d'aider à l'émergence des pays européens au bénéfice de l'Europe.

Le Conseil des ministres du 12 décembre 2003 a précisé que la sécurité est une des conditions du développement de la prospérité du continent européen.

C'est la première fois que la politique de défense apparaît comme un élément constitutif de l'Europe avec un intérêt commun en dehors de l'intérêt économique et que l'Europe se définit comme une puissance politique. Il faut souligner que les nouveaux pays qui n'étaient pas encore adhérents en décembre 2003 et qui sont entrés en juin 2004 ont souscrit par anticipation à cette définition. L'idée d'une défense européenne a pris corps en reconnaissant que cette politique comporte des domaines civils et des domaines militaires, que la prévention et l'intervention ne peuvent être dissociés.

Il convient également de tenir compte de la dépendance énergétique par rapport à l'Afrique du nord, de la Russie, des Pays du Golfe persique, dépendance qui ne peut que s'accroître avec le temps. Or chacun peut savoir que des interventions récentes ne sont pas totalement étrangères à l'intérêt de certains pays sur les ressources pétrolières de l'Arabie Saoudite, qui est relativement vulnérable.

Il y a aussi la prise de conscience de conflits latents aux frontières de l'Union qui n'existaient pas. Plus les frontières s'élargissent, plus les menaces sont précises : si la Turquie adhère un jour à l'Europe, nous serons en voisinage direct avec l'Irak, la Syrie et quelques autres.

Les principes ont été posés par le Conseil des ministres. Les moyens restent à définir.

En conclusion, on peut noter que :

- l'Union européenne a à son actif plusieurs interventions dans les Balkans qui justifient son aptitude et sa légitimité à intervenir : elle parvient, comme en Macédoine, à relever l'OTAN avec les moyens matériels de l'OTAN,
- des interventions ont déjà été conduites sous la bannière européenne avec les moyens européens et se sont avérées une réussite évidente dans les restructurations menées par certains industriels du secteur de l'armement,
- il y a un partage du fardeau sur les deux rives de l'Atlantique et non un système unipolaire remplaçant un autre système.

Cette orientation implique l'adoption de la constitution par tous, ou, éventuellement, la reprise de négociations.

Les Américains n'ont pas la même conception des choses comme cela se traduit dans leur comportement. Ainsi, le discours de Condoleezza Rice à Sciences Po à Paris, présente une coopération euro-américaine "le cœur sur la main". Le lendemain, à Bruxelles, le contenu a été très différent, misant tout sur l'OTAN et la prééminence américaine.

Ainsi, en ce qui concerne la dette irakienne, les Etats-Unis ont décidé unilatéralement une remise de 100% à l'Irak en mettant le Club de Paris et les autres acteurs de l'affaire irakienne devant le fait accompli. Or, la dette des Américains représente 11 à 15% du total, le reste est européen pour l'essentiel. Il est maintenant fait pression sur le club de Paris pour obtenir l'alignement à 100%. Il faut noter également que l'attribution des marchés de reconstruction en Irak a été faite par les Américains seuls avant la remise de la dette.

Dans un autre domaine, les Américains sont maîtres du GPS. Le projet Galileo, plus précis, à réaliser en commun qui devrait déjà être décidé, a pris du retard sous le prétexte falacieux de la concurrence entre deux groupements pour sa réalisation.

Un autre exemple est celui du service Echelon qui utilise les meilleures antennes permettant de capter toutes les conversations téléphoniques aux États-Unis et grâce à une antenne en Grande-Bretagne sur certaines autres destinations notamment toute l'Europe. Le repérage photosatellitaire a aussi été retenu "privativement" par les États-Unis.

Il y a donc à la fois nécessité d'avoir une indépendance à l'égard des États-Unis et une collaboration pour que les moyens puissent profiter de façon à peu près équitable à l'ensemble des partenaires.

En conclusion, le conférencier rappelle que, comme en politique intérieure, ce n'est pas avec les ennemis que l'on a des problèmes, mais généralement avec les amis.

DÎNER-DÉBAT DU 24 NOVEMBRE 2005

DE L'UTILITÉ DU BONHEUR

Invité : Bertrand Vergely

Après avoir présenté Bertrand Vergely, professeur de Philosophie en Première supérieure au lycée Pothier et chargé de cours à Sciences-Po, le Président lui cède la parole.

Bertrand Vergely : On a beaucoup de mal à définir le bonheur car il est la rencontre de deux choses totalement contraires : l'accord et l'harmonie d'une part, la conscience d'autre part. Si nous ne sommes pas heureux c'est que nous avons à faire à une harmonie sans conscience ou l'inverse. La rencontre entre conscience et harmonie est si déroutante que nous prenons conscience que l'on n'avait jamais eu conscience du bonheur comme cela.

Le bonheur est la chose au monde la plus utile qui soit. Voltaire disait : "Je suis heureux car c'est bon pour la santé". Comme l'humain n'a pas plus envie d'être en conflit avec le monde que l'inverse, nous essayons d'adapter les conflits pour retrouver une vie qui s'écoule limpide et douce. Si l'on regarde la Loire couler comme un long fleuve tranquille, nous sommes heureux. Cela donne la technologie du bonheur développée par les sociétés, les arts du bonheur tels la psychologie, la médecine ou la gastronomie, les arts et toutes ces cultures faites pour soigner l'harmonie de nous-mêmes et du monde et réciproquement

Vivre c'est vivre heureusement, et être heureux c'est vivre ; en nous y employant, nous découvrons quelque chose d'essentiel : la définition de la vie. Au commencement, la vie est harmonie et je manifeste cette harmonie en vivant heureusement dans ma vie. Toutes les philosophies sont quelque part des philosophies du bonheur. Les premières philosophies sont des éthiques du bonheur. Elles nous disent que penser c'est arrêter de penser et que vivre, c'est vivre simplement et heureusement en ne nous posant pas de fausses questions. Mais les bonnes questions, telles que : "Que suis-je venu faire sur terre ?", je les découvre en vivant. Je suis venu pour vivre parce que je suis un vivant et que l'essence des choses est celle de la vie. À partir de là, en résolvant le problème de la vie par le bonheur, je n'ai pas résolu le problème du bonheur : il y a deux manières d'être heureux, banalement ou extraordinairement. J'ai plutôt envie de la deuxième solution.

Cela veut dire que le bonheur peut-être la meilleure et la pire des choses : le bonheur peut étouffer le bonheur et déboucher sur la pire des calamités qui soit au monde, le malheur du bonheur. La catastrophe qui est arrivé à certaines personnes, c'est qu'il ne leur est rien arrivé dans la vie, c'est qu'ils ont été heureux et rien que cela. On s'interroge en ce sens sur l'utilité du bonheur. Quand et à qui se pose cette utilité ; le bonheur serait-il totalement idiot et inutile ? Nous nous apercevons que, face au bonheur, nous avons affaire à une véritable catastrophe métaphysique. Qu'est-ce qui nous permet de dire qu'à un moment la chose la plus heureuse du monde c'est le bonheur, alors qu'il peut devenir la chose la plus bête, la plus dangereuse et la plus malheureuse ? Eh bien, c'est le fait d'être normalement heureux, de vivre une vie sans conflit, sans tempête, sans passion, une vie si calme que l'on s'endort.

Platon a dit quelque chose de scandaleux mais qui laisse comprendre pourquoi Socrate a été condamné à mort. Socrate a expliqué aux hommes de son temps qu'il n'y avait pas plus criminel que de vivre une vie normale, pas plus dangereux que de croire à ce qu'on voyait et pas plus sûr que d'être certain de l'homme que l'on est. Et Socrate a été jugé comme criminel parce que lui-même considérait que la Cité était criminelle. Comment pouvons-nous être des criminels sans le savoir ? En pensant la vie d'une manière normale et donc en étant bêtement, platement et banalement heureux. Ce qu'il y a de pire au monde c'est, en rentrant de Bangkok, de répondre à ses amis vous demandant comment est cette ville : "Bangkok ? C'est Bangkok !", comme on dit :"Paris ? C'est Paris ! " ou encore : "Cet arbre ? C'est un arbre !". On peut multiplier les

exemples et cela veut dire qu'on n'a rien vu, qu'il n'y a rien à voir ; ce n'est même pas la preuve de la vie, la vie est morte ; on peut très bien être un personnage irréprochable vis à vis des lois mais avoir désespéré le monde autour de soi parce que l'on a tué son essence métaphysique et sa conscience.

Qu'est-ce qui nous rend heureux ? C'est quand on a les réponses suivantes aux questions de tout à l'heure : "Bangkok c'est extraordinaire !" "Je suis ému à pleurer devant cet arbre magnifique !". Quand on est bouleversé devant le sourire d'un enfant et quand on voit la beauté d'une femme, on est ensorcelé. Là, on a affaire à quelqu'un qui ne tue pas la vie mais qui donne envie de vivre. Quand on a affaire à quelqu'un qui se contente d'aller faire ses courses, de consommer, il ne fait pas de mal, mais à force de ne pas faire de mal, il ne fait pas de bien non plus, et à force de ne pas faire de bien sans s'en rendre compte, on fait du mal, on dissuade les gens de vivre avant même d'avoir vécu, on les désespère fondamentalement, on commet des crimes métaphysiques : on leur dit que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, et avant même d'être mort, on est mort. C'est la même chose vis-à-vis de soi même. On devrait s'étonner d'être soi-même, on devrait être stupéfait d'exister… quand on se contente d'être banalement soi-même ; on a fait de soi-même un mort vivant. Ce n'est pas seulement le monde autour de soi qu'on a tué, mais c'est soi-même : c'est-à-dire que là se trouve le problème du bonheur, c'est le plus grand problème de l'humanité, car c'est là que commence le malheur.

De là découle la bonne question : "Comment se fait-il que les hommes, en voulant faire leur bonheur, ont directement été vers leur malheur ? Comment se fait-il que des sociétés heureuses débouchent sur des sociétés meurtrières qui se font la guerre ? Selon Freud, les hommes s'ennuient tellement dans la civilisation qu'ils ont des envies barbares de la tuer. Théophile Gautier disait : "Plutôt la barbarie que l'ennui". Souvenons-nous de la fleur au fusil en 1914, souvenons-nous des discours philosophiques nous disant que, dans la paix, les hommes s'amollissent et que, dans la guerre, les civilisations se régénèrent. Pourquoi sommes-nous si malheureux ? Pourquoi avons-nous besoin du malheur des autres pour nous rasséréner ? C'est parce que nous avons un bonheur, une vie complètement idiots et que nous vivons dans un monde idiot ; le bonheur peut être la chose la plus dangereuse du monde dès qu'il est vécu normalement et non pas extraordinairement. Henri Miller a écrit un ouvrage pour qualifier la société américaine de "cauchemar climatisé", un monde désespérément normal qui possède tout mais qui n'est rien. Cela explique les raisons pour lesquelles, dans les sociétés civilisées, les gens sont totalement déprimés : ils se réveillent malheureux et en pleurs sans savoir pourquoi ils pleurent ; ils ont tout mais ne sont rien. Cela explique ce que disait Artaud au début du *Théâtre de la cruauté* : "La poésie que vous n'avez pas su mettre dans vos vies vous reviendra sous forme de crimes effroyables". Lorsque j'ai tué la vie du monde et la vie qui se trouve en moi, j'éveille des désirs de meurtre et de transgression à l'intérieur de la vie, et ceci explique la dualité du Docteur Jekyll et de Mister Hyde : un homme désespérément normal le jour, un monstre la nuit, ou M. le Maudit de Fritz Lang : un homme d'une banalité à pleurer et un assassin d'enfant la nuit.

Autrement dit le bonheur est probablement le plus grand piège de l'humanité et la vie apparemment normale est peut-être la chose la plus dangereuse qui soit. J'ai un ami psychanalyste qui dit : "Il est extrêmement grave de dire des lieux communs et des banalités et finalement quand on réfléchit sur l'hitlérisme, on s'aperçoit que les hitlériens étaient des gens d'une normalité et d'une banalité effrayante. C'est le constat que fait Anna Harendt lorsqu'elle va au procès d'Eichmann. Elle s'attend à un monstre et elle voit un petit homme gris, fluet, banal et d'une médiocrité à pleurer".

À partir de là, on peut comprendre le grand tournant culturel de nos sociétés ; elles n'ont pas simplement fabriqué une culture avec des arts de vivre qui sont ô combien agréables, elles ont fabriqué des contre-cultures avec des gens qui sont des révoltés et essaient de réveiller les sociétés en ayant un certain sens tragique de la vie et en nous expliquant que le bonheur passe par une conscience non pas normale mais tragique de la vie. Qu'est ce qui est tragique ? C'est d'être obligé de dire que parfois on est plus heureux d'être malheureux tellement il est malheureux d'être heureux. Ceci explique le problème de l'art, de la culture. Nous nous demandons tous pourquoi certains artistes sont si violents, si provocateurs. Mais nous nous demandons aussi pourquoi nous nous ennuyons tant de certains spectacles dits "rigolos", alors que des films qui parlent de choses sérieuses nous nourrissent l'âme. Il n'y a donc pas plus tragique que de trouver la vie rigolote : elle n'est pas du tout drôle. Un de mes confrères a une très belle définition du tragique : "Le tragique c'est de tout trouver comique. Le tragique c'est de rire à propos de tout ; ce n'est pas du rire, c'est du ricanement qui cache énormément d'angoisse et de mensonge". Comment pourrait-on avoir le sens tragique du côté rigolo de la vie, si on n'avait pas un sens de la merveille de l'existence. La révolte, le refus d'être heureux est une nécessité d'être pour avoir la conscience du

bonheur. Donc nous comprenons Baudelaire, le surréalisme, donc nous comprenons ces gens qui nous dérangent mais qui nous font du bien à l'âme parce que derrière leur vision un peu tragique de la vie il y a quelque part un sens de la merveille de la vie. Comment pourrais-je avoir le sens tragique du coté rigolo de la vie, si je n'avais pas un sens de la merveille de l'existence. La révolte, le refus d'être heureux est une nécessité d'être pour avoir la conscience du bonheur et, à un moment, il s'agit de passer du bonheur sans conscience à la conscience sans bonheur. Et c'est ce qui explique que parfois dans la vie nous ayons un certain bonheur de perdu d'être dans l'épreuve de lutter, parce qu'ayant tout je n'étais rien, n'ayant rien j'ai peut-être pour la première fois le sentiment d'être et de naître à ma propre vie.

Nous apercevons ici le paradoxe de l'existant et le passage du bonheur à la conscience. C'est ce qui fait qu'à un moment il y a quelque chose qui dépasse le bonheur et qui se trouve dans ma simple existence sans bonheur. Donc le problème n'est plus d'être heureux mais d'*être* tout court. Car c'est ce qui donne la belle figure de "rebelle", dont on a raison de dire que quelque part elle est heureuse, parce que cette figure nous réveille et nous ramène à l'estime de nous même.

L'homme n'a pas été fait pour la consommation, mais la consommation pour l'homme. Donc il est indigne que tu fasses de toi-même quelqu'un qui est aliéné à l'avoir et qui se couche devant les choses. Redresse-toi, abandonne tout cela et redeviens toi-même. Tu es quelque part roi et tu n'as pas besoin du monde ni des autres, tu n'as besoin que de toi-même. Ce discours nous redonne une certaine vigueur à condition de ne pas nous enliser dans la posture du rebelle et la figure du révolté. Là-dessus, Molière écrit des choses décisives et je pense que Molière est le plus grand des sociologues de notre société dite bourgeoise, dans la mesure où il a vu les deux choses : les catastrophes d'une société qui n'est pas humaniste et les dangers d'une société qui dérive dans l'individualisme. Molière parle du bourgeois gentilhomme, de cet homme qui désire montrer sa culture plutôt que d'être cultivé. Et il a parlé du misanthrope Alceste. Qui est Alceste ? C'est l'envers de la civilisation. C'est notre monde civilisé tel qu'il est : il y a les salons, la socialité et puis il y a un personnage qui fait partie des salons mais y invite la révolte. Qui est Alceste ? C'est quelqu'un qui constate que dans la société règne une hypocrisie : par devant on se fait des sourires et par derrière on s'assassine en se plantant des couteaux dans le dos. On fait mine de s'aimer alors qu'en fait on se déteste et n'ose le dire. Lui, il va le dire dans les salons. Le problème d'Alceste c'est qu'il a raison du point de vue du raisonnement ; il a tort du point de vue du comportement. Si les salons vous dérangent, si vous trouvez que les gens sont insupportables et hypocrites, pourquoi y allez-vous ? N'y allez pas, partez dans les Cévennes devenez ermite, allez garder des chèvres, éloignez-vous du monde. Mais, quelque part, si vous entrez dans les salons pour aller insulter les gens, c'est qu'au fond vous les aimez ; lorsque vous entrez dans un salon et que vous faites un esclandre, avouez le plaisir que vous avez en voyant que l'esclandre que vous avez fait est indéniable, on vous regarde, on vous écoute, pourquoi ? Parce que les gens s'ennuient tellement qu'ils préfèrent encore un esclandre que la banalité de leur propre conversation. Résultat : on invite Alceste, on le trouve merveilleux, toute une soirée avec Alceste est merveilleuse, on s'ennuyait tellement et voilà qu'il nous redonne de l'énergie, mais Alceste est plus hypocrite que les gens qu'il critique. Eux, ils vivent leur vie, leur bonheur, mais Alceste se pose dans la position de Dieu, il incarne la justice sur la Terre et tout en profitant des salons, il les détruit. Ça c'est l'autre aspect de la culture du révolté qui est peut être un travers de nos sociétés, qui sont des sociétés révolutionnaires, mais finalement les sociétés révolutionnaires sont des sociétés bourgeoises. Qui est le révolutionnaire ou le révolté ? C'est quelqu'un qui préfère s'imaginer faire la révolution que de la faire vraiment, c'est quelqu'un qui met en scène sa propre révolte plutôt que d'être vraiment révolté. Le révolté c'est quelqu'un qui dit qu'il sait qu'il est sage et en ce sens il est l'hypocrite suprême, le personnage le plus dangereux.

Bien évidemment, il est sage de dire qu'il faut être vrai mais il ne devient pas sage de passer son temps à dire que l'autre doit être vrai sans le devenir soi-même. Le révolté doit donc faire sa propre révolution. C'est-à-dire qu'il arrête de demander aux autres d'être sages pour le devenir lui-même et s'il est vraiment sage, qu'il ne le dise surtout pas et qu'il sache une chose, comme le disait Socrate, c'est que le vrai sage ne sait pas qu'il sait. Donc quelque part, occupe-toi de vivre d'une manière innocente et insouciante, occupe toi de devenir cet être dont tu demandes à tous qu'ils le deviennent et à ce moment là les autres verront dans ton regard le progrès qu'il leur reste à faire. Les véritables révoltés, les véritables révolutions sont silencieuses, le bruit ne fait pas du bien et le bien ne fait pas de bruit. En ce sens nous découvrons ici la nécessité, peut-être après avoir connu le bonheur, après avoir connu le tragique d'un bonheur sans conscience après avoir connu l'autre tragique de la conscience sans bonheur. Peut-être convient-il de faire se rencontrer la conscience et le bonheur ? Il y a deux choses qui nous embarrassent dans le monde, ce n'est pas le bonheur qui est la chose la plus naturelle du monde, c'est la normalité dans le bonheur, alors que le bonheur doit être vécu dans l'émerveillement. Et d'autre part, ce qui nous

manque, ce n'est pas la conscience que la normalité est une chose grave, mais c'est le fait de demander aux autres d'être extraordinaires sans le vivre soi-même. On l'aura compris : qu'est-ce que le bonheur ? Le bonheur, je ne sais pas ce que c'est parce que le bonheur est quelque chose d'extraordinaire et je ne le trouve que dans une chose : qui est de vivre extraordinairement ce qui est ordinaire. En ce sens, le bonheur c'est tout et rien et en ce sens, le bonheur c'est moi, parfois, ou vous lorsque vous ou moi, il nous arrive de vivre extraordinairement l'ordinaire et par là même de réveiller l'homme extraordinaire qui se trouve à l'intérieur de nous. Là, nous touchons à la rencontre entre le conscient et le bonheur ; là, nous faisons une vie sans faire de mort, des révolutions sans faire de carnage.

Vivre extraordinairement les choses cela veut dire aimer. Nous découvrons ici ce qui manque au bonheur, ce qui fait le bonheur, ce n'est pas telle ou telle chose ce n'est pas telle ou telle situation, c'est le fait que j'aime telle chose ou que j'aime telle ou telle situation. Qu'est-ce que c'est que l'homme heureux ? Ce n'est pas l'homme qui a tout ou qui est quelqu'un ; c'est l'homme qui est capable d'aimer le peu d'être et qui avec peu est capable de faire des choses immenses. En ce sens le bonheur réside non pas dans le bonheur, mais à l'extérieur du bonheur, dans le fait d'aimer et c'est le fait d'aimer qui est le bonheur du bonheur et qui donne du bonheur à tout. Souvenez-vous quand avons-nous été heureux ? Nous avons été heureux lorsque, dans un monde triste, tout d'un coup nous avons vu quelqu'un aimer et être capable de transmettre de la passion et de l'enthousiasme simplement parce qu'il était capable d'aimer l'instant qu'il vivait, les hommes avec qui il vivait et le monde dans lequel il vivait. En ce sens, c'est là que se trouve le côté à la fois thérapeutique du bonheur et révolutionnaire du bonheur. Nous oublions d'aimer et comme nous oublions d'aimer, nous enterrons la vie, et comme nous enterrons la vie, nous pensons pouvoir résoudre le problème de la vie par des réformes.

Descartes nous dit : "La chose qui m'étonne, c'est de voir le nombre de gens autour de moi qui décident de réformer le monde, et, dit-il, j'ai décidé de ne pas réformer le monde mais de me réformer moi-même." Descartes n'est pas allé jusqu'à l'amour mais au fond toute la philosophie de l'amour se trouve là : me réformer moi-même veut dire transformer l'homme que j'étais et passer d'un homme qui n'était pas à un homme qui aimait.

C'est dans ce sens que j'ai écrit un petit traité sur le devoir du bonheur et une philosophie du bonheur. Pour une raison très simple, j'ai grandi dans un monde désespéré, dans un monde de révoltés, j'ai grandi dans un monde d'ambitieux ; il y avait d'un coté les gens qui voulaient réussir leur vie coûte que coûte, quitte à marcher sur le ventre de père et mère et de l'autre coté des gens qui rêvaient de transformer le monde par quelque révolution apocalyptique. Je n'ai personne qui aimait ou si peu, et la chose la plus heureuse que j'ai vue au monde c'est quelqu'un qui se réjouissait d'être là et qui redonnait de l'énergie simplement en disant cette phrase qui me fait tellement rire : "Alors, elle n'est pas belle la vie ? " Qu'est-ce qui ce passe ? C'est moche le mercure ? Les gens ne sont pas sympathiques, la nourriture n'était pas bonne ? Il n'est pas content d'être au lycée Pothier ? La philosophie est épouvantable ? Le train train, tout cela, ça ne va pas. Tu veux quoi ? Tout détruire ? Et si on commençait par faire l'inverse ? Par se réjouir en étant stupéfait de ce que le monde a mis à notre disposition pour pouvoir être là en disant : "regarde ces gens comme ils sont sympathiques, regarde la nourriture, regarde cette philosophie, regarde ces livres, il y a trop de livres, il y a trop de femmes, trop d'hommes, il y a trop de monde : arrête ! Tu es en train de tout détruire". Alors c'est comme cela que je vis le bonheur ; ma petite voix intérieure me rappelle sans arrêt que le bonheur commande dans la gratitude et le malheur dans l'ingratitude, et si je fais le compte de ce qu'il y a dans ma vie, je m'aperçois que le bien l'emporte largement sur le mal et que les moments malheureux de ma vie sont extrêmement rares et que même quand j'ai eu quelques moments malheureux dans ma vie, je n'ai jamais été seul ou abandonné, qu'au fond, ma vie n'a quasiment été qu'un long fleuve tranquille peuplé de moments heureux. Je dirais même les moments durs de ma vie sont peut-être aussi ceux qui m'ont fait sentir l'importance et la qualité de la vie. Je dis cela non pas par ce que je n'ai pas eu de problèmes dans la vie ; c'est parce que j'ai eu de vrais problèmes dans la vie, de vraies épreuves, que je me suis rendu compte de la qualité du bonheur.

Je terminerai simplement en disant et en retrouvant ici quelque chose qui devait être la normalité. Je disais au début de mon propos qu'il n'y a rien de mieux que de vivre heureux, qu'on ne peut pas faire autre chose que de vivre heureux parce que la vie et le bonheur collent ensembles. Pourquoi est-ce que nous entrerions dans un bonheur normal, au lieu de rentrer de rentrer dans un bonheur qui devrait être extraordinaire ? C'est que la normalité n'est pas normale, c'est un mystère. Il s'avère que spontanément la vie est heureuse et c'est parce qu'elle nous renseigne sur l'essence de l'univers. Si, peut-être, à l'intérieur de la vie il y a quelque chose de fondamentalement heureux, c'est qu'il existe une vie ineffable à l'intérieur de la vie, une vie

divine qui fait tout le mystère de la normalité. Réfléchissez avec moi, si les choses les plus banales que je dis normalement peuvent être extraordinaires c'est que rien n'est banal et il faut vivre l'ordinaire pour découvrir l'extraordinaire. À ce moment là, je me réconcilie avec ma propre vie. Ma vie qui ne semble pas terrible est finalement beaucoup plus extraordinaire que je ne le pense parce que finalement, si j'y pense bien, rien n'est banal et il faut faire l'épreuve de cette vie normale et banale pour découvrir qu'elle est tout sauf banale. Simplement le manque d'amour que j'avais en moi avait transformé l'extraordinaire en banalité. Que faut-il faire alors et que pouvons nous faire pour être les artistes de notre vie, passer de la normalité à l'extraordinaire par un peu d'amour ? Rien qu'un peu d'amour, et rien qu'un peu d'amour cela ne demande même pas d'aimer. Cela demande d'écouter ce sage conseil de la vie : "Vis sans te poser de question, laisse toi faire et sois heureux". Merci beaucoup de votre attention.

DÉBAT

Q : "Aime ton prochain comme toi-même", Pourquoi semblez vous écarter la valeur de la vie spirituelle, qui confère un bonheur et éloigne la banalité lorsqu'on met sa vie en conformité avec sa religion ?"

R : Il se trouve que je suis professeur de théologie morale à l'Institut de Théologie orthodoxe de Paris, et je parle souvent devant un auditoire chez qui tout le monde n'est pas croyant. Donc j'ai décidé d'utiliser des mots que tout le monde comprend pour une expérience qui est universelle et je pense pouvoir expliquer à travers l'expérience de l'amour des choses qui sont universelles. L'important est de ne pas parler de la vie spirituelle d'une manière dogmatique en disant aux gens il n'y a qu'une manière d'être heureux, c'est d'être religieux. Cette manière de voir les choses me parait barrer la route du bonheur et de la religion. J'appelle la religion la confiance d'une relation fondamentale. À votre avis, quand je dis que la vie est extraordinaire, de quoi est-ce que je parle ? Je pense que le mot extraordinaire est un mot par lequel ce terme est capable d'envisager la dimension divine parce que c'est quelque chose qui peut vivre. Si on n'enseigne pas Dieu par la vie, ce Dieu est un Dieu mort qui entraîne les énormes crises dans lesquelles nous sommes. Il me semble que l'on apprend Dieu par la voie et par l'extraordinaire de la vie. Nous vivons dans une culture qui est meurtrie parce que Dieu a souvent été enseigné comme un juge d'une manière autoritaire, alors qu'il s'est dit lui-même le Dieu de la vie et le Dieu de l'amour. Alors à l'intérieur du bonheur je pense qu'il y a quelque chose d'important, justement sur cette spiritualité, c'est cette prise de conscience intérieure de l'extraordinaire de la vie. À partir de là, relisez tous les livres mystiques, vous redécouvrez ce sens-là. Le plus grand livre mystique du judaïsme s'appelle le Zohar et c'est le livre de la splendeur. Et d'ailleurs c'est le titre d'une encyclique, "*La splendeur de la vérité*". Donc ce qui me semble important c'est d'avoir le sens de la splendeur.

Q : Quid de la culture systématique de la sinistrose par la télévision ?

R : Je pense que la sinistrose a du sens. Il est plus facile de dire aux autres : "change" que de changer soi-même et si quelque part on cultive la sinistrose c'est qu'on cherche à culpabiliser les autres et à ne pas changer soi-même. Donc je pense, si vous voulez, que ce n'est pas par hasard si ce discours est en train de se diffuser dans notre monde, mais je tiens à dire qu'à la télévision il y a aussi des gens qui font bien leur travail et je crois qu'il y a une telle critique des médias qu'il convient aussi parfois de les réhabiliter et d'apercevoir qu'à part certains médias il y a aussi, des choses extrêmement positives qui s'y déroulent. Vous renvoyez tout le problème du bonheur à l'individu en réaction contre la tendance à l'absurde de la collectivité et du politique. Votre réaction est on ne peu plus utile. Quels sont cependant les rapports du bonheur, affaire de chacun et de l'inévitable, de l'indispensable gestion collective et politique de la Société ? N'évacuez-vous pas la notion de responsabilité vis-à-vis d'autrui à chacun ? Je ne parle pas de l'individu, je parle de l'intériorité. L'individu c'est la particularité par opposition à la collectivité. Je ne me replie pas dans mon moi, l'intériorité c'est un mode de vie. Cela veut dire que quand je vis quelque chose avec intensité, tout d'un coup c'est le monde entier qui rayonne. L'essence de la politique réside dans l'intériorité, dans la passion, dans l'enthousiasme. Lorsque l'on aime, cela rayonne, et à ce moment là se forme une vraie société. Donc la société est une affaire d'amour, de passion, d'intensité, et la politique, c'est cela. Quand on veut fonder une société sur autre chose que l'engagement des individus, on élabore des systèmes qui dominent et qui oppriment les individus : l'économie est importante, l'administration est importante, la culture est importante mais si vous avez une économie sans amour, une politique sans amour, une société où personne ne s'engage, vous n'avez pas de société. La société ce n'est pas simplement une affaire de volonté, c'est une affaire d'engagement et la chose la plus grave qui peut arriver dans un monde, c'est ce qu'on appelle l'apathie c'est-à-dire l'absence de passion, d'enthousiasme et d'engagement. En ce sens la société est au sens fort une spiritualité et c'est la raison pour laquelle Alain disait que là où il y a un individu qui a de la passion, il y a de la politique Mais si vous avez des êtres sans passion, vous avez la destruction du politique. Hanna Arendt réfléchit sur le totalitarisme et elle dit que le totalitarisme est une société apathique. Ce sont des gens qui préfèrent être dominés par des systèmes que par eux-mêmes et par leurs passions. Je crois que cela c'est

un vrai problème. Le plus grand problème du monde c'est l'intériorité. Les hommes ne veulent pas être des hommes intérieurs parce qu'il y a là un comportement tyrannique. Il est plus facile d'être dominé par des systèmes ou de laisser des systèmes dominer les hommes que de vivre et de s'engager. Ce qui est réjouissant, c'est que le besoin de vivre des individus est tel qu'ils se révoltent toujours contre les systèmes qu'ils ont eux-mêmes établis. Mais un des plus gros problèmes de l'humanité, c'est le manque de confiance, le manque de foi que les individus ont en eux-mêmes, et je crois que le plus important est de réconcilier les individus avec eux-mêmes. C'est ça, faire de la politique. Faire de la politique ce n'est pas passer de l'individu au collectif, c'est passer de l'apathie du système, de l'abstraction à des gens qui ont envie d'être ensemble parce qu'ils aiment l'humanité. Le vrai problème de la politique c'est : est-ce que l'homme vous intéresse, est-ce que l'humanité vous intéresse, ou alors est-ce qu'il n'y a que des techniques, que des systèmes qui vous intéressent ? Je crois que c'est un vrai problème à l'intérieur de nous-mêmes et à l'intérieur de la société.

Q : Peguy aurait dit que si un jeune de vingt ans n'avait pas voulu changer le monde, il n'aurait pas vécu. Cela ne signifie-t-il pas une évolution permanente du bonheur selon l'âge et le milieu ? Que pensez-vous de la petite voix intérieure de sainte Thérèse de Lisieux ?

R : La petite voix intérieure me parait quelque chose de fabuleux. Je trouve que, puisqu'on parle de Dieu, voilà une expérience d'intériorité. On trouve la même chez saint Augustin dans *Les Confessions*. C'est-à-dire qu'à un moment il y a en nous quelque chose d'étonnant qui fait que l'on sent si on agit mal ou si on agit bien. Et on sent une angoisse ou on sent une sorte de tressaillement de bonheur. Moi, je trouve cela étonnant, cette petite voix intérieure, parce que personnellement je lui ai toujours fait confiance et j'ai toujours vu que ce côté un peu génial, c'est quelque chose de très heureux. C'est-à-dire : écoute-toi, rentre en toi-même, et, mes chers amis, ne faisons pas l'erreur de croire que c'est égoïste. Descartes disait que la plus grande générosité commençait par s'occuper de soi-même parce que, comme cela, on dispense les autres de s'occuper de vous-même. Ce qui est une grande politesse. Et je pense qu'une personne qui va mal et mobilise cinquante personnes autour d'elle crée une pagaille épouvantable. Une personne qui va bien donne en général de l'énergie à cinquante personnes, et pour aller trouver son énergie, il faut écouter cette petite voix intérieure bien évidemment. Alors, quant à la question du jeune, j'aurais un avis mitigé sur le fait de le conseiller a priori. La révolte : je ne sais pas si la révolte est bonne a priori. Il faut voir selon les circonstances ce qui est acceptable et ce qui n'est pas acceptable et je dirais à un jeune : écoute et toujours justement ta petite voix intérieure pour voir ce que tu peux accepter ou pas. La révolte en soi n'a aucun intérêt, car souvent la révolte est synonyme de la violence. C'est comme si je disais à un jeune : "c'est très bien que tu sois violent, tu t'exprimes". Je dirais en revanche : "ouvre l'œil regarde ce que tu peux accepter et réfléchis et exprime les choses en termes d'acceptation, en disant : cela je peux accepter, cela je ne peux pas accepter, cela je refuse, cela je dis non". Cela me parait une position cohérente ; je pense que ce que voulait dire probablement Péguy c'est que bien évidemment il faut avoir le sens de l'inacceptable, de l'injustifiable, c'est quelque chose d'absolument nécessaire.

Q : Comment l'homme heureux dont vous avez parlé s'insère- t- il dans l'histoire ?

R : Personne ne sait comment on s'insère dans l'histoire. Il n'y a que l'histoire qui le sait. Je dirais que ce n'est pas de notre œuvre. Il me semble que quand quelqu'un sait ce qu'il fait, il arrive qu'il sache ce qu'il a à faire, il arrive qu'il devienne un personnage historique. Mais qu'est ce que cela veut dire un personnage historique ? Cela veut dire quelqu'un qui est digne de la mémoire dans la mémoire universelle. Un homme historique, pour moi, c'est Schindler non Hitler. Hitler n'est pas un personnage historique. En revanche, Schindler qui, à un moment, a été injuste, a fait ce qu'il avait à faire, lui. Il entre dans la mémoire universelle. Personne n'a envie de se souvenir d'Hitler, et tout le monde a envie de se souvenir de Schindler. L'histoire, c'est ce qui est digne de mémoire et nous, nous nous souvenons d'Hitler uniquement pour dire : "Surtout ne faites pas cela". Mais cela n'est pas ça l'histoire. L'histoire c'est le moment où on a envie de parler d'un certain nombre d'individus en disant : "souviens-toi de lui parce qu'il est bon pour toi". Donc un personnage historique n'est pas un boucher, un bourreau, un tortionnaire, un horrible individu. Arrêtons de célébrer des gens qui sont affreux et moi je crois qu'ils ne sont ni des génies ni des personnages historiques ou alors il faut savoir comment on apprend les choses. L'histoire est un concept philosophique et il consiste à dire : "Qu'est ce qui est digne de mémoire ?" Eh bien ! Je crois que ce qui est digne de mémoire, ce sont souvent des gens humbles, ce sont souvent des gens simples. Il est effrayant de voir que l'on nous donne comme personnages de mémoire des hommes politiques qui sont effrayants par les catastrophes qu'ils ont provoquées. Avez-vous envie de vous souvenir de Bokassa ou d'Amin Dada ? Est-ce que c'est cela l'histoire ? Je crois qu'il y a ici ce sens important. Et moi le personnage de l'histoire, je l'ai beaucoup trouvé dans ce film merveilleux qui s'appelle *La Liste de Schindler*. Il y avait quelqu'un qui était complètement oublié, mais au lieu de nous parler de quelqu'un qui avait tué des gens par millions, on nous a parlé de quelqu'un qui avait sauvé des gens par centaines. Eh bien ! Cela me paraît tout à fait remarquable.

Q : J'aimerais savoir si après toutes ces réflexions et vos études, vous avez rencontré le bonheur, êtes-vous plus heureux maintenant qu'auparavant ? Chacun ne peut réfléchir autant que vous à un personnage pour trouver le bonheur. Quel est concrètement le bonheur et son chemin d'accès, car j'ai trouvé beaucoup de paradoxes dans vos propos savants ?

R : Je crois une chose. D'abord j'ai envie de dire : "La philosophie que j'ai pratiquée n'a cessé de me rendre heureux." Je ne compare pas, et j'ai envie de dire : "Je suis de plus en plus heureux parce que plus on progresse plus cela devient intéressant. J'ai envie de dire au fond, je ne savais pas que cela serait si intéressant". Deuxièmement, quel est le sens du paradoxe ? Le sens du paradoxe que j'ai donné est une manière de faire réfléchir. Je crois qu'un philosophe produit exprès des paradoxes pour faire avancer la réflexion. Il s'avère que le bonheur, c'est le contraire du malheur et réfléchir sur le bonheur c'est réfléchir sur le malheur et il faut comprendre à quelles conditions le bonheur dépasse le malheur. Si on n'y réfléchit pas, on risque de tomber dans le malheur. C'est le travail de l'homme adulte qui a été très bien vu par la psychanalyse. La psychanalyse nous dit : "Fais attention, tu es un être vivant et si tu tombes dans l'illusion de tout savoir, et d'être conscient sans évoluer, tu vas tomber malade". La pensée c'est la même chose. Si elle change banalement les choses à un moment, on va manquer l'extraordinaire de la vie, et on va opprimer tout le monde et s'opprimer soi même. L'extraordinaire dans une société laïque est ce que l'on pourrait appeler l'ineffable, Dieu. À partir du moment où on vit cette dimension, je pense que c'est là que vient l'accès au bonheur, lequel accès au bonheur c'est d'être un vivant c'est de s'engager à chaque minute dans ce que l'on dit. C'est tout, et les vies les plus merveilleuses ne sont pas les vies les plus célèbres. Il y a des tas de gens qui sont célèbres et qui ne sont pas heureux et il y a des tas de gens qui sont très heureux et qui ne sont pas du tout célèbres. Mais je dirais que le moyen d'accès à nous-mêmes, à la vie, c'est nous-mêmes. Tout le problème de la vie c'est le même que l'enseignement : c'est de savoir à quel moment un enfant va s'éveiller, va se déclencher. Nous professeurs, on voit et on se dit : "Tiens est ce qu'Untel est né ou pas, et c'est tout le problème de la vie. Nous avons des gens qui ont pris le départ et d'autres qui n'ont pas pris le départ et nous sommes ici ensemble pour prendre le départ.

Q : Quelle est l'incidence génétique dans le bonheur ? J'ai par ailleurs cru entendre dans votre conférence une référence à N.S. Jésus Christ. Pourriez-vous l'élucider ?

R : Je crois que vous avez raison de poser le problème de la génétique, car c'est quelque chose qui a beaucoup intéressé Freud. C'est-à-dire l'idée que la pulsion de bonheur était inscrite dans nos gènes sous la forme de l'Eros. L'être humain est un être érotique. Cela veut dire quoi érotique ? L'érotisme ce n'est pas ce que nous voyons à travers des magazines mais c'est le fait d'être irrésistiblement attiré par quelque chose d'aimant, quelque chose de désirant, quelque chose d'heureux, et il y a quelque chose de fascinant à l'intérieur de la matière, c'est ce que l'on appelle l'attraction et la répulsion. Vous savez qu'à la fin du XVIIIe siècle par exemple, Messmer a fait toute une théorie sur le magnétisme, fondée sur l'attraction et la répulsion. Quand on voit à l'intérieur de la matière des atomes, des cellules, des structures d'attraction et de répulsion, c'est fascinant. Donc c'est ce qui faisait dire à Freud, par exemple, que l'amour était l'essence de la vie et que la vie était un grand jeu d'attraction et de répulsion, qui sont les deux formes de l'amour. Vous savez, Rousseau, quand il définit la pitié, dit : " La pitié c'est la répulsion de voir souffrir." Donc quelque part pour aimer je dois avoir aussi la répulsion et je dois avoir cette structure très forte et je crois ici que quand on a un fort amour en soi, il va jusque dans les cellules. Moi, il m'est arrivé des moments de sentir que mes cellules étaient contentes en mangeant et en étant par exemple avec vous, je sens, je les ai consultées tout à l'heure, elles sont très heureuses d'être ici. Il y a, je crois, le champ cellulaire. Je voudrais maintenant parler du Christ et de la vie spirituelle. Qu'est ce que c'est que le Christ ? Ce n'est pas un personnage historique extraordinaire. Le Christ n'est pas un principe d'autorité, c'est aussi ce que l'on peut appeler un principe ontologique. L'idée que Dieu s'est fait homme veut dire qu'à un moment l'humanité et Dieu communiquent, et la rencontre entre les deux, c'est ce que les Pères de l'Église ont appelé la plénitude. Et l'appel de la vie de l'église, c'est d'appeler les hommes à vivre en plénitude, c'est-à-dire à vivre la totalité qui n'est ni Dieu sans l'homme, ni l'homme sans Dieu. Saint Augustin dit : "Il y a quelque chose qui me guide, c'est la plénitude qui m'appelle et cela c'est un signe divin". La quête du bonheur est une des preuves de l'existence de Dieu pour Augustin et pour Pascal. Ce qui est scandaleux, c'est de dire aux gens, à moi-même d'abord, laisse-toi faire, laisse-toi porter. Si on lit l'Évangile, la phrase la plus importante c'est : "ne vous inquiétez pas, hommes de peu de foi". Inutile inquiétude, on est là dans les sommets de la pensée, c'est-à-dire invité à se laisser porter par les forces de vie et inspirer par elles pour des pensées nouvelles. Nous avons des pensées d'inquiétudes, il faut maintenant avoir des pensées de félicité. Pourquoi c'est un scandale ? C'est parce que dans un monde qui a peur, dans un monde qui est marqué par la souffrance, dans un monde qui est violent, si je dis aux gens : "Abandonnez vos pulsions de pouvoir, abandonnez vos désirs de vengeance, laissez-vous porter et vous verrez vous allez résoudre tous les problèmes", on va me dire : "Mon petit garçon, retournez au jardin d'enfant. Vous êtes bien gentil". Pourquoi ? Parce que nous croyons trop à la violence, nous croyons trop au mal, nous croyons trop à la terreur pour pouvoir nous sauver dans la vie. Et ce qu'il faut apprendre, c'est quelque chose qui est le scandale. René Girard a bien travaillé là-dessus. C'est : abandonne ta violence. La chose la plus dure dans la vie c'est de dire aux gens : "Ce n'est pas par la violence que tu va faire échec à la violence. Laisse toi faire". Ce monsieur a très bien compris ma conférence. J'ai parlé pour tout le monde. Ce qui est intéressant c'est d'apercevoir ce que je pense, c'est que les vérités dites chrétiennes ne sont pas des vérités qui appartiennent aux chrétiens, mais des vérités universelles. Aujourd'hui, en psychothérapie, il y a des gens qui ne sont absolument pas chrétiens mais qui reconnaissent la nécessité du "lâcher prise". N'importe quelle personne aujourd'hui est capable de dire que la violence n'est pas la solution à la violence etc.… Ça, ce sont des leçons de vie. Je dis toujours : "L'homme n'est pas en face de Dieu, il est avec Dieu face à la vie. Et Dieu lui dit vas dans la vie, je

suis dans la vie et on communiquera par la vie". On ne communique pas directement de Dieu à l'homme ni de l'homme à Dieu, on communique de l'homme vivant au Dieu vivant. Autrement, on est dans des personnages et on est dans l'imaginaire. Notre travail c'est d'aller dans la vie, et quand on va dans la vie, on rencontre le vivant. Saint Augustin appelle Dieu : "La vie de ma vie". Notre travail est un travail de vie. Le plus important pour nous, le plus difficile, le plus passionnant, c'est ce qu'on appelle le "lâcher prise" : accepter sa fragilité laisser son inquiétude, se laisser porter par les forces de vie.

Q : Quelle place faites-vous au désir ?

R : Je viens d'en parler avec l'Éros. Il y a deux manières de penser le désir. Je peux le penser comme manque, ou je peux le penser comme affirmation de la vie. Qu'est ce que c'est que le désir ? C'est quand je vis quelque chose qui me plait, cela me plait tellement que je l'aime de plus en plus et plus je l'aime, plus je l'aime. Le désir c'est de ne pas avoir peur de cette espèce de cascade de vie qui est en train de rentrer en moi et de sortir de moi. Le désir est l'essence de la vie. Je crois qu'il y a ici cette formidable originalité, ce qu'on peut appeler le religieux. On croit que le religieux, enfin tel que je l'ai vécu, serait l'abolition du désir, mais c'est l'inverse. C'est une mise en désir de l'homme c'est-à-dire c'est la même chose que la valeur infinie de la vie. C'est la même chose que l'émerveillement. C'est quand on dit à quelqu'un : "Aime, et tu vas voir, tu vas faire des miracles ; plus tu vas donner de vie à quelque chose, plus cette chose va devenir aimante, elle va rayonner, tu vas rayonner, et à ce moment là il va y avoir quelque chose de lumineux pour tout le monde". Donc là, on touche le désir. C'est la même chose que le miracle.

Q : Il ne peut pas y avoir de mauvais désirs. Il n'y a que de bons désirs.

R : Non, il n'y a pas des désirs, il y a le désir, et après, vous avez les désirs, c'est-à-dire les images. Qu'est-ce-que c'est que les mauvais désirs ? C'est au lieu d'être dans le désir, c'est d'être dans les images. Une chose est d'avoir le désir d'une femme, une autre chose est d'avoir des désirs à propos d'une femme. Ce n'est pas du tout la même chose. Une femme aime se sentir désirée ; cela veut dire : "Je t'aime, je donne une valeur infinie à ton être et c'est infiniment respectueux". Mais une femme n'a aucune envie d'être un objet de fantasme sauf bien évidemment dans des situations un peu compliquées, imaginaires, parce qu'elle est chosifiée. Voyez donc ce qu'on a appelé les mauvais désirs : c'est le détournement du désir par la chose. En hébreu le désir désigne l'arc qui envoie la flèche. Donc le désir c'est un envoi de vie. Et la vie juste c'est qu'une flèche atteint son but et le péché est la flèche qui n'atteint pas son but. Donc, nous sommes envoyés dans la vie pour aller vers la vie et pour aller vers plus de vie. Et qu'est ce que c'est que pécher ? C'est de ne pas aller dans la vie, c'est de ne pas aimer, c'est de ne pas rayonner, c'est de ne pas faire confiance à cette force de vie qu'on a en nous. Donc nos relations amoureuses sont détournées. Quand je vois dans une femme, excusez-moi, uniquement un objet sexuel au lieu de voir un être vivant, si je la vois comme un être vivant, elle va me faire rayonner. C'est la différence entre l'amour et la concupiscence. Qu'est ce que c'est que le mauvais désir ? C'est le désir qui ne va pas jusqu'au bout de lui-même. Cela s'appelle la passion au sens fort du terme. Va au bout de toi-même, va dans ton désir, la psychanalyse nous a parlé de cela. Nombre de gens n'osent pas exprimer leur force de vie et voyez tous les problèmes, toutes les souffrances que cela donne.

Q : Avez-vous fait une étude sur les slogans soixante-huitards relatifs au bonheur ?

R : Un jour, j'avais un ami, il avait une photo extraordinaire : un vieux monsieur en costume trois pièces et légion d'honneur sur canapé qui regarde d'un air perplexe le slogan : "Jouissez sans entrave". Et mon ami psychanalyste, qui n'est pas du tout quelqu'un de bégueule, m'a dit : "Ça, c'est l'enfer". C'est-à-dire ce que vous voyez, c'est le problème passionnant de mai 68, qui a été un mouvement qui voulait donner à l'homme sa couronne et sa royauté et qui est tombé dans un processus de révolte tragique. C'est une extraordinaire générosité qui est détournée. Pourquoi ? Parce qu'on a voulu donner au bonheur une figure et un objet. Le bonheur, ce n'est pas quelque chose, c'est toi quand tu aimes. Donc le bonheur n'est ni dans la société, ni dans la sexualité, ni dans la révolution, ni dans une maison, ni dans une piscine. Il est toi si tu aimes ce verre d'eau, si tu aimes cette tranche de pain. La tragédie de mai 68 c'était de dire : "Il est injuste qu'une seule partie de la population consomme. Nous voulons tous consommer". Et donc on a lutté pour l'extension de la consommation sur le mode de la justice sociale, ce qui peut se comprendre, mais qui n'est pas le bonheur. La consommation, cela peut donner la consommation de la drogue, du sexe, et finalement tout est devenu un objet de consommation et on a démocratisé l'avoir parce qu'il y a eu ici un problème métaphysique et philosophique. On n'a pas réfléchi sur ce qu'était le bonheur, on a réfléchi sur le problème de la justice sociale et on s'est dit : " Voilà, le malheur est que certains ont et d'autres n'ont pas. Maintenant il faut que tout le monde ait". Ce qui est juste et faux à la fois. L'important ce n'est pas d'avoir, c'est de ne pas manquer. Nous ne devons pas lutter pour l'avoir, mais lutter contre le manque c'est-à-dire la situation de frustration, de malheur, où des gens souffrent dans leur existence. Cela c'est un combat pour la justice sociale, qui est absolument nécessaire. Mais nous ne devons absolument pas lutter comme idéal pour l'avoir et malheureusement, je dirai, nous nous sommes tous fait avoir. Nous confondons l'absence de manque, qui est légitime, avec l'avoir. Il est terrible d'être dans le besoin, mais ce n'est pas parce que je possède que je résous le problème du besoin. Je résous le problème du besoin en étant à l'abri du besoin et

ensuite il faut que je devienne, et cela c'est le grand problème de notre société. C'est tout le problème de la justice sociale avec ce qui est bien compris, ou mal compris.

Q : Le bonheur est impalpable. Partant de ce principe, vous avez exprimé deux définitions qui peuvent nous éclairer sur son sens : la première "Vivre extraordinairement ce qui est ordinaire", et la seconde " Nous oublions trop souvent d'aimer". N'y a-t-il pas là une notion de raison et de bon sens mais aussi d'égoïsme. N'y a t il pas là une notion de croyance et de foi également ?

R : D'abord je vous remercie de m'avoir aussi bien compris. Oui c'est tout à fait ce que je pense. Si on appelle l'expression de la foi, oui, alors, je pense que la foi est là et la foi est quelque chose d'extrêmement concret. C'est-à-dire, la question importante, et c'est la question pour notre société moderne, c'est de tirer les gens du désespoir et de la solitude dans laquelle ils sont. Qu'est ce que c'est que la solitude ? Ce n'est pas le fait d'être isolé par rapport à la collectivité, c'est le fait de vivre dans un monde où la valeur infinie qui est dans la vie et dans les hommes n'a pas été révélée. Et, du coup, je me sens tout seul, abandonné par le ciel, mais aussi je me sens méprisé dans une société où rien n'a de valeur, personne n'a de valeur, parce que la notion même de valeur infinie a été piétinée. Qu'est ce que c'est que la foi ? Ce n'est pas croire en un Dieu qui est au-delà, qui est une espèce de magicien prodigieux, mais c'est de croire dans le caractère tout à fait étonnant de notre propre présence, c'est de croire dans la valeur infinie qu'il y a là. Alors ce monsieur a raison, tout le problème c'est de passer de ce que j'appelle une vision étriquée, désespérée, amenuisée de la vie à une vision large. Il ne faut pas avoir peur de voir large mais il y a une culpabilité collective qui pèse sur nous. Qu'est ce que c'est la culpabilité ? C'est le fait de ne pas aimer la vie et parce que je n'aime pas la vie, parce que les gens ne l'aiment pas, ils ne s'aiment pas et comme ils sont coupables de ne pas s'aimer, qu'est-ce qu'ils font ? Eh bien, ils n'aiment pas la vie. Et on est dans un cycle continu de culpabilité. C'est génial cette idée de la psychanalyse, que tout le monde est coupable parce qu'il y a des discours de culpabilisation qui pèsent sur nous. Et moi ce qui m'intéresse dans la foi, c'est de dire : tu n'es pas coupable de ne pas être coupable. Parce qu'on nous dit : "si je ne suis pas coupable, je suis coupable". Eh bien non ! Il faut avoir un culot formidable pour dire : "La vie n'est pas désespérante" et il faut avoir le culot de dire : "Je suis un type très bien". Ce n'est pas de la bonne conscience, c'est du respect de soi-même. Sous prétexte de ne pas avoir bonne conscience, je crois qu'à un moment on nous a enlevé le respect de nous-mêmes. Le respect, je dirais, il y a quelque chose de formidable en chacun et en nous. Je crois à ce genre de choses. Je crois que c'est très important. Je vois parfois les gens dans le métro, je vois dans notre salle des profs, des gens qui, dès huit heures du matin, font la gueule. Voilà, c'est ce que je pense de la foi.

Q : Les deux dernières questions se recoupent. "Y a-t-il une aptitude au bonheur, le bonheur est il une espèce de grâce accordée à certains individus ou bien l'effet d'un volontarisme ?". La deuxième est une citation d'Alain : "Le bonheur est une récompense à celui qui ne la pas cherché. Si le bonheur est ce que l'on obtient quand on ne le cherche pas, on perd un objet pour la volonté, n'est- il pas le meilleur moyen de le manquer ? N'y a-t-il pas une crispation volontariste là où il y a une grâce fragile, tremblante, qui devient improbable si on en fait un programme ?

R : Alors, j'ai envie de dire que le bonheur est double. Nous n'avons pas parlé du bonheur, nous avons parlé de la vie. La vie, elle est donnée et en même temps elle est à vie. Qu'est-ce qui est heureux ? C'est quand la vie qui est donnée est vécue et révèle la vie qui est vécue comme quelque chose de donné. C'est à dire que la vie est un aller-retour entre ce qui est donné et ce que je vis ; et l'extraordinaire moment de bonheur et de grâce c'est le moment d'ouverture, d'extase et je dirais même d'orgasme. Je sors de moi-même, la vie entre en moi et tout d'un coup tout est vivant et je retrouve ici l'étymologie du bonheur. Ça s'annonce bien, ça commence bien, pourquoi ? Qu'est ce qui commence bien, c'est quelque chose qui est tellement vivant que dès que ça commence cela recommence déjà. Là on est dans ce que Nietzsche appelle "L'éternel retour". On est dans quelque chose qui est très proche de ce que l'on trouve chez Platon. On est très proche de la durée de Bergson. On est dans la diversion de la vie. La vie que je vis devient tout d'un coup une vie plus que vivante et c'est cela la grâce. J'ai donné quelque chose et je reçois cela. J'ai donné ça et je reçois ça. Tout d'un coup ce sont des merveilles. Donc penser que la vie est le bonheur, il ne faut pas le vouloir et on a raison de critiquer le côté volontariste, parce que le vouloir cela voudrait dire le décréter. Non, il faut le vivre, vouloir, c'est une attitude de commandement de chef : "Faites ceci. Ça ne va pas." À un moment, rentre dans ta vie, vis-la, épouse-la et petit à petit regarde-la grandir. Là c'est quelque chose que je peux dire à quelqu'un, et à un moment je m'aperçois que quand je le vis ainsi il y a quelque chose qui m'échappe. C'est que le peu que j'ai donné se transforme au centuple. Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qui se multiplie au centuple : il suffit de donner un peu pour que cela devienne et là on perçoit la grâce divine. Ce n'est pas une tuile qui tombe sur la tête, c'est l'essence de la vie. Les physiciens ont découvert que les structures de la matière sont des structures qu'on appelle discutatives, c'est-à-dire : il y a des lois qui ne sont pas bien sûres mais des réactions en chaîne. À un très haut niveau d'esprit, quand on donne très peu cela fait beaucoup. Donc, voilà comment je vois cet équilibre qui n'est ni un problème de grâce ni une contradiction ou une aptitude, ni un problème de volonté ou de volontarisme traduisant un problème de vie. Rentrons dans le temps, parlons aux hommes à partir de ce qu'ils peuvent faire, et non pas décréter ou recevoir d'une manière totalement accidentelle. À ce moment-là je pense que nous sommes dans les grandes lois de la vie. Ça, c'est très heureux de le redécouvrir. C'est là que nous pouvons découvrir que nous ne

sommes pas seuls car un petit effort devient tout à coup quelque chose de magnifique et c'est dans ce sens où je crois à l'existence. Chaque effort, aussi petit et concret dans la journée soit-il, est finalement une chose merveilleuse. Il ne faut pas demander aux gens d'être frileux, il faut leur demander le possible et je crois que la chose qu'on peut demander à quelqu'un c'est d'avoir un peu de bonheur, de plaisir, un peu d'amour parce que c'est tellement aimable d'aimer.

L'heure tardive force à conclure. Après les remerciements du Président, Bertrand Vergely se prête de bonne grâce à une courte séance de signature de ses ouvrages.

SORTIES ET VISITES CULTURELLES

SORTIE CULTURELLE DU MERCREDI 8 JUIN 2005

SUR LES PAS DE RONSARD

Sous la conduite de Guy Dandurand, Michel Deck et Jacqueline Suttin

Aller sur les pas de Ronsard "prince des poètes"ou, comme on dit plus volontiers aujourd'hui : le grand poète du XVIe siècle, était assurément une démarche attendue quand on sait que nombre de lieux qu'il a fréquentés ne sont que depuis peu ouverts à la visite. Il revient à Michel Deck et Jacqueline Suttin d'avoir proposé un itinéraire équilibré joignant connaissances géographiques et souvenirs littéraires. Ainsi apprit-on, en traversant la "petite Beauce" au fertile plateau calcaire, qu'elle recevait une pluviométrie des plus régulières au fil des mois (50 mm) en définitive moindre que celle de... Nice ! Puis, contournant la forêt de Marchenoir, vestige des étendues sauvages du Moyen Âge, on descendit vers la vallée du Loir si agréablement ensoleillée ce jour de juin.

On ne peut manquer de faire de **Vendôme** la ville ronsardienne par excellence tant le poète eut à cœur de toujours signer son œuvre du titre de *gentilhomme vendômois,* et l'on s'en voudrait de ne pas citer ici le fameux :

Quand je suis vingt ou trente mois
Sans retourner en Vendômois...

Vendôme, où il possédait une maison, à l'emplacement du collège des Oratoriens fondé en 1626, par la suite lycée impérial, puis lycée Ronsard jusqu'en 1978. Dans cet établissement à l'architecture XVIIe et XVIIIe siècles et au parc planté d'immenses platanes datant de cette époque, s'élève aussi un bel hôtel du XVIe siècle qui appartint à la famille Du Bellay ; il abrite aujourd'hui l'office de tourisme. On sait que le jeune Balzac fut pensionnaire pendant sept longues années dans ces bâtiments sans jamais retourner dans sa famille à Tours, pourtant bien peu distante. Il a conté cette rude expérience de l'enfance dans son roman *Louis Lambert.* Pour la petite histoire de notre Académie, disons que plusieurs de ses membres actuels dont le Recteur Antoine ont enseigné la littérature dans ce lycée !

À peu de distance de Vendôme, Ronsard aimait se rendre au château du **Gué du Loir**, ce qui permet de rappeler que, loin d'être simple ritournelle, le fameux "j'aime mieux ma mie au gué" du *Misanthrope* renvoie bien à ce château de "la bonne aventure". Plus tard, il appartint à la famille de Musset puis, longtemps à l'abandon, est depuis peu restauré. On sait aussi que Cassandre, une fois mariée, résida tout à proximité de Vendôme.

Nommer Cassandre et le Loir, c'est indiquer la manière dont nous avons voulu retrouver Ronsard, en laissant par force de côté, dans cette œuvre si abondante, les poèmes politiques et moraux que l'époque troublée suscita, pour nous arrêter principalement à l'œuvre lyrique, qui se décline en poèmes amoureux et bucoliques. Et cette rivière du Loir, proustienne en son cours supérieur, fut souvent chantée par celui qui se plaisait à dire :

J'aime fort les jardins qui sentent le sauvage
J'aime le flot qui gazouille au rivage

C'est au fil de cette rivière, longeant ombrages, grasses prairies ou courtes falaises creusées d'habitations troglodytiques, et à la pleine floraison des roses, qu'après avoir entrevu le tunnel de Saint-Rimay et la gare de Montoire, où se fit la rencontre de fâcheuse mémoire entre Pétain et Hitler, nous faisons halte au prieuré **Saint-Gilles**. Fondé dit-on par Charlemagne, Ronsard en fut titulaire dès 1566. La chapelle restaurée présente des fresques romanes qui témoignent, du XIe au XIIIe siècles, de l'essor magnifique de la peinture romane. De là, on rejoint **Couture** village dont l'église abrite les gisants des parents de Ronsard et dont dépend la Possonnière.

Le manoir de la Possonnière, où Ronsard naquit en 1524, demeure dans la disposition générale de style Renaissance que Louis de Ronsard, père du poète, lui avait donnée à son retour des guerres d'Italie. On en visite les salles nobles, les communs creusés dans le tuf où l'on accueillait les pèlerins en route vers Saint-Jacques, on aime assurément la manière dont cette belle demeure s'ouvre par ses jardins sur la vallée du Loir. Ronsard y passa son enfance. Son éducation fournit un témoignage intéressant de ce qu'il pouvait advenir d'un cadet de famille, fils néanmoins d'un gentilhomme en charge à la cour du roi. Assez logiquement, son père songea à son établissement futur d'abord en lui procurant une formation intellectuelle. Pour cela, dès l'âge de neuf ans, il l'envoie à Paris au collège de Navarre. Hélas ! le jeune Ronsard, futur humaniste, se montra si réticent aux travaux scolaires qu'il fut rapidement renvoyé chez son père. Nouvelle orientation un peu plus tard, à l'âge de douze ans, cette fois à la cour en qualité de page des enfants du roi, ce qui pouvait conduire vers le métier des armes ou une carrière diplomatique. Mais celle-ci à peine engagée, ce sont des ennuis de santé (otites puis demi-surdité) qui vont écarter Ronsard de fonctions porteuses d'avenir. Enfin, le hasard ou presque, et des liens de parenté toujours d'un appui précieux, vont conduire Ronsard à recevoir à l'âge de dix-neuf ans l'ordre mineur de la tonsure, et embrasser ainsi l'état ecclésiastique capable de lui procurer quelques revenus commendataires, d'autant plus que peu après survient la mort de son père. Conseillé par Pelletier du Mans et affichant désormais librement son goût pour la poésie, il rejoint le collège de Coqueret. Là, cinq années durant, sous la tutelle de l'humaniste Dorat, et avec de Baïf, Jodelle, Du Bellay… se constitue la joyeuse mais studieuse troupe ou *brigade* qui fait le pari d'élever la poésie française à la dignité même des lettres latines, Ronsard jurant pour sa part d'égaler en français la force d'Horace.

Ses premiers livres des *Odes* et des *Amours,* parus en 1550, puis 1552, lui valent aussitôt la gloire littéraire à la cour et, auprès d'Henri II, le titre de poète officiel, recueils qui associent désormais pour toujours dans la poésie française le lyrisme amoureux au thème de la rose :

Mignonne, allons voir si la rose....

On peut croire, en effet, que Cassandre fut le grand amour impossible de Ronsard, en dépit d'autres amours chantées, ce que viendrait confirmer ce reproche prêté à une autre égérie ou figure dédicataire :

Marie, en me tançant vous me venez reprendre
Que je suis trop léger, et me dites toujours
Quand j'approche de vous que j'aille à ma Cassandre

Marie, dont la mort fit écrire à Ronsard un des plus beaux sonnets de notre littérature :

Comme on voit sur la branche au mois de mai la rose
En sa belle jeunesse, en sa première fleur...

En chantant ses belles si distantes, Ronsard s'inscrit assurément dans le courant de poésie issu de Pétrarque, fort répandu depuis le XVe siècle. Comme Pétrarque a chanté Laure, il n'est pas douteux que Ronsard a chanté Cassandre, et Marie, puis Hélène, à l'image d'un idéal féminin convenu, ces noms pouvant d'ailleurs donner le change - il écrit aussi pour la cour - lors de poèmes de commande. De la même manière, sa poésie bucolique s'inscrit dans les motifs littéraires, hérités cette fois des Anciens ; il exalte les ondes légères ou la fontaine *Bellerie* tout comme Horace a chanté celle de *Bandusie*. Mais le recours à ces thèmes traditionnels n'exclut pas l'émotion personnelle, ni l'engagement sincère, tenons-en pour suffisante preuve l'évocation de ce **confluent de la Braye et du Loir où nous avons** fait halte pour lire les poèmes, cette pointe de terre, *cette île verte* où les eaux s'entremêlent, et que Ronsard avait choisi en lieu idéal de sépulture :

……Je veux bien qu'un arbre
m'ombrage au lieu d'un marbre
et la vigne tortisse
mon sépulcre embellisse

ce que les aléas d'un héritage familial ou la rudesse du temps ne surent lui accorder.

Une auberge élégante nous restaura **à La Chartre,** toujours sur les bords du Loir. Et ce fut occasion de rappeler, tandis que dans la bonne humeur on commandait *à* l'échanson un aimable vin de coteau :

Fais rafraîchir mon vin de sorte
Qu'il passe en froideur un glaçon

ces poèmes familiers, pleins de fantaisie par lesquels Ronsard célébrait dans sa retraite campagnarde le *laurier* et le *bel aubépin,* ou s'attendrissait sur :

Un houx domestique
Qui pare en toute saison
Le jardin et la maison

Puis contait à son ami Jamyn l'art d'accommoder la salade :

Nous laverons nos herbes à main pleine
Au cours sacré de ma belle fontaine,
La blanchirons de sel en mainte part
L'arroserons de vinaigre rosart
L'engresserons de l'huile de Provence

offrait enfin au roi Charles IX, venu le visiter dans son prieuré de Saint-Côme, les plus beaux *pompons* (melons) de son jardin.

Pour rejoindre ce prieuré, nous prenons maintenant la direction de Tours, grimpant sur le plateau pour longer la **forêt de Gastine** tant aimée du poète :

Couché sous tes ombrages verts
Gastine je te chante
Autant que les Grecs par leurs vers
La forêt d'Erymanthe

et rendre alors justice à ceux qui depuis ont su dire avec Ronsard :

Écoute, bûcheron, arrête un peu ton bras !

Un poème fameux, *le voyage de Tours,* raconte l'excursion pédestre (qui s'apparente à la joyeuse sortie du temps de la Brigade, rapportée dans *le voyage d'Arcueil)* menée vers 1556 avec son ami Antoine de Baïf, un trajet qui va de Couture à Tours. Et nous-mêmes, comme Ronsard,

Nous vîmes à mi-jour s'élever la grand-tour
Qui de Beaumont la Ronce honore le village

avant d'atteindre et traverser la Loire pour, en banlieue de Tours, visiter ce qui devint l'ultime retraite de Ronsard.

Comment retrouver mieux ce poète qui a tant chanté la rose que dans ce **Prieuré de Saint-Côme**, magnifiquement fleuri en ce mois de juin, ceint de massifs, vergers et jardins ? La gloire à la cour est chose passagère, et quoique Charles IX lui eût maintenu sa considération, Ronsard avait compris qu'on lui préférait un autre poète, Desportes, plus proche des salons et des goûts nouveaux. Après 1578, il se retira définitivement à Saint-Côme, déjà fortement perclus comme il se décrit, vieilli prématurément, toujours menacé des Parques, et méditant sur la fuite du temps ce dont aussi il avait su faire argument de galanterie :

Le temps s'en va, le temps s'en va, Ma dame
Las ! Le temps non, mais nous nous en allons
Et tôt serons étendus sous la lame...
Pour ce aimez-moi cependant qu'êtes belle

Le prieuré de Saint-Côme a bien souffert au cours des âges, son église du XIIe siècle fut presque totalement démembrée, et les bombardements de la dernière guerre l'ont laissé en ruine. Mais c'est aujourd'hui un lieu réhabilité et plaisant. On nous en conta l'histoire dans le réfectoire sous la chaire, magnifique dentelle de pierre heureusement préservée, avant de visiter le logement du prieur et, quoique restauré, forcément exaltant : le scriptorium du poète !

Il est maintenant assuré que les fouilles des années trente ont permis de retrouver ici la sépulture du poète, décédé en 1585, et ce n'est pas sans émotion que devant la dalle funéraire, on put rappeler ses deniers vers :

C'est fait, j'ai dévidé le cours de mes destins
J'ai vécu, j'ai rendu mon nom assez insigne
Ma plume vole au ciel pour être quelque signe
Loin des appas mondains qui trompent les plus fins

Ronsard, il est vrai, on a feint, longtemps, de l'ignorer. Ses poèmes étaient trop chargés de souvenirs antiques, trop mêlés sans doute aussi à l'histoire confuse du XVIe siècle pour qu'au début du siècle suivant, où prévalait la rigueur de Malherbe, on prît encore plaisir à son érudition mythologique, à la surabondance de son œuvre. Quant aux sonnets, ils furent tenus pour pièces mineures et pétrarquisantes. Boileau porta le coup de grâce et l'âge classique oublia Ronsard. Il fallut Sainte-Beuve et le Romantisme pour qu'au XIXe siècle on revînt vers son œuvre, qu'on exaltât à nouveau sa "fureur poétique" et le lyrisme des sonnets. Et reconnaître enfin que, cosignataire avec Du Bellay d'une *Défense et Illustration de la langue française* - qui s'inscrivait dans le droit fil de *l'ordonnance de Villers-Cotterêts* de 1539 par laquelle François Ier imposait contre le latin (et l'occitan) l'usage de la langue française dans tous les actes officiels du royaume — Ronsard était bien celui par qui la poésie française s'était affranchie des lettres anciennes.

Guy Dandurand

Ci-dessous une carte du Vendômois (et des confins avec la Touraine), pays où Ronsard vécut son enfance et aimait toujours revenir. Il y passa aussi les vingt dernières années de sa vie, dans divers prieurés dont il fut commendataire, Saint Gilles de Montoire, Sainte Madeleine de Croixval et surtout Saint Côme près de Tours.

En bas de cette carte, quelques vers du poème "*Le voyage de Tours*", effectué vers 1556 avec Jean-Antoine de Baïf. L'itinéraire décrit se retrouve facilement, ce qui a donné l'idée de l'utiliser comme thème pour la deuxième partie du voyage, de la vallée du Loir jusqu'au prieuré de Saint Côme.

Page suivante, quelques vues des sites visités :

- la chapelle Saint Gilles de Montoire, la fresque (début XIIe siècle) de la chapelle axiale ;
- les gisants des parents de Ronsard (dans l'église de Couture), le manoir de la Possonnière ;
- le logis (XVe siècle) du prieuré de St Cosme, la chaire du lecteur dans le réfectoire ;
- le cabinet de travail et le chevet de l'église, le réfectoire des moines et la tombe de Ronsard.

Michel Deck

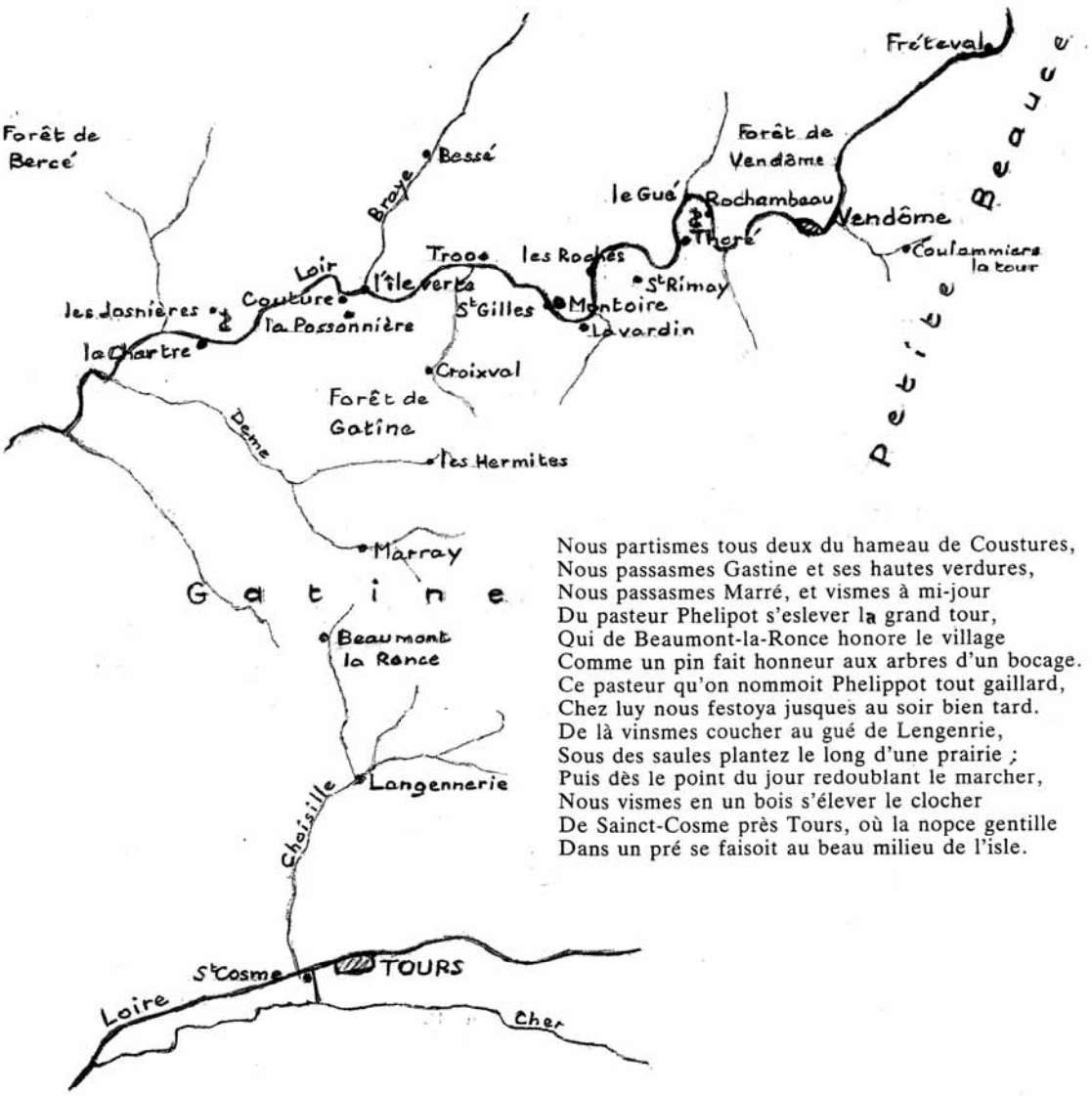

Nous partismes tous deux du hameau de Coustures,
Nous passasmes Gastine et ses hautes verdures,
Nous passasmes Marré, et vismes à mi-jour
Du pasteur Phelipot s'eslever la grand tour,
Qui de Beaumont-la-Ronce honore le village
Comme un pin fait honneur aux arbres d'un bocage.
Ce pasteur qu'on nommoit Phelippot tout gaillard,
Chez luy nous festoya jusques au soir bien tard.
De là vinsmes coucher au gué de Lengenrie,
Sous des saules plantez le long d'une prairie ;
Puis dès le point du jour redoublant le marcher,
Nous vismes en un bois s'élever le clocher
De Sainct-Cosme près Tours, où la nopce gentille
Dans un pré se faisoit au beau milieu de l'isle.

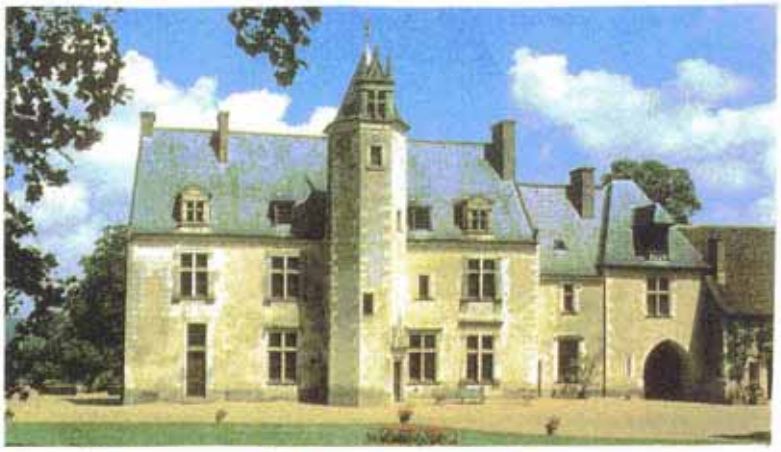

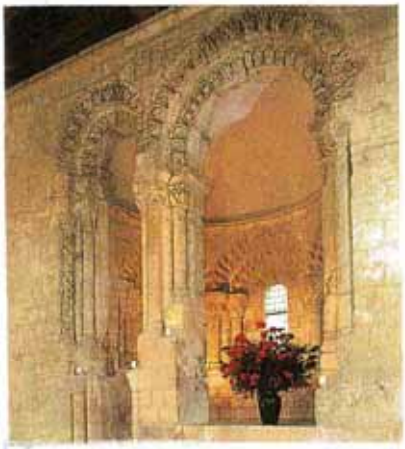

VISITE DE L'EXPOSITION

L'IMAGERIE POPULAIRE D'ORLÉANS

au Musée des Beaux-Arts d'Orléans

le 29 novembre 2005

Gérard Hocmard

C'est sous la conduite de Catherine Gorget, commissaire de cette très belle exposition, qu'un groupe d'une trentaine de membres de l'Académie en a effectué la visite.

Extrêmement dense et riche, cette présentation de la production d'images populaires allant du XVIIIe au XIXe siècle, ainsi que des bois gravés ayant servi à les créer, mettait bien en lumière l'importance d'Orléans comme principal centre français d'imagerie avant qu'Epinal ne prenne la relève.

Trouvant peut-être son origine dans l'installation au XVIIe siècle de taille-douciers venus de Paris, comme le suggèreraient certains des thèmes illustrés, la production orléanaise d'images populaires a bénéficié de la vogue, à partir du milieu du XVIIIe siècle, des indiennes, ou tissus imprimés au moyen de bois gravés, dont plusieurs fabriques existaient à Orléans.

Imprimées localement, ces images étaient diffusées dans tout le grand Ouest et dans le Nord par les colporteurs qui en faisaient commerce à côté d'autres marchandises.

On assista à l'établissement de véritables dynasties d'éditeurs de ces images : les Perdoux, Pellé, Letourmy, Boulard, Herluison, qui publiaient à l'origine aussi bien des images pieuses très demandées, que des jeux de l'oie, des images à découper, des complaintes à chanter sur l'air de telle ou telle mélodie connue, comme *Les Folies d'Espagne* ou *La Belle endormie*. Bientôt, la tourmente révolutionnaire orienta plutôt la demande vers des images qu'on pourrait qualifier d'images d'actualité, voire de propagande, telles que des estampes représentant la prise de la Bastille, les allégories de la Liberté et de l'Égalité ou encore la célèbre estampe du paysan portant sur son dos un noble et un curé. Les virevoltes de la production Letourmy, pour suivre l'humeur politique du jour, sont à cet égard instructives.

Avec le XIXe apparurent, à côté du retour aux thèmes religieux traditionnels, des récits illustrés de grands procès d'assises ayant défrayé la chronique locale, voire nationale comme celui de Louvel, assassin du duc de Berry.

Nous avons passé deux heures au milieu de ces images, captivés par les explications de Mme Gorget et par le charme naïf de ces ancêtres de nos posters et autres lithographies.

VISITE DE L'EXPOSITION

GIRODET ET L'ATELIER DE DAVID

au Musée Girodet de Montargis

Le 8 décembre 2005

Gérard Hocmard

Un groupe d'une vingtaine d'académiciens a pris la route de Montargis le 8 décembre 2005 pour aller visiter l'exposition Girodet présentée au musée qui porte son nom en parallèle avec l'exposition du Louvre. Quelle que soit la dette que nous ayons envers le bon docteur Trioson qui sut aider l'artiste en l'adoptant et en lui donnant son nom, je ne me résous pas à appeler la gloire de Montargis Girodet-Trioson, nom dont je ne saurais dire pourquoi cela fait un peu Dupont-Lajoie à mon oreille. Peut-être sont-ce les six syllabes de le i-o-on comme dans Bidochon.

Guidés par une jeune conférencière très érudite, nous avons pu apprécier une présentation ciblée thématiquement et intelligemment choisie des œuvres de l'artiste et de ses camarades d'atelier, qui permettait ainsi de suivre son évolution depuis ses débuts sous la houlette (le pinceau ?) de David jusqu'à ses enthousiasmes et expérimentations à l'époque romantique, avec en contrepoint les œuvres de contemporains ayant, comme lui, suivi l'enseignement du maître tels que Gérard, Gros, Drouais, Isabey, Wicar ou Fabre.

Le mérite d'une exposition comme celle-ci est justement de concentrer l'attention sur les éléments significatifs et de montrer par la comparaison comment l'élève s'est affranchi peu à peu de l'influence du maître pour réussir à imposer -- ou pas -- son style et sa vision personnelle.

Nous avons vu, au long de ces cimaises, combien fut décisif le séjour de Girodet à l'Académie de France à Rome, qui se termina si mal, et combien les épreuves rencontrées ont permis à l'artiste d'affermir sa patte, de renouveler ses thèmes à la faveur de l'intérêt romantique pour les mythes venus des brumes, de chercher de nouvelles compositions et de capter des éclairages insolites.

On pouvait aussi percevoir dans cette exposition l'homme au-delà de l'œuvre, dans ses options politiques, ses amitiés et inimitiés, ses intérêts, révélés notamment par l'inventaire *post mortem* de sa bibliothèque et des toiles possédées.

Remarquable exposition, donc, qui aura contribué à changer l'opinion reçue de Girodet considéré comme un artiste mineur. Il s'agit au contraire d'un grand de la peinture des âges néo-classique et romantique.

VARIA

LORD HAROLD PINTER, PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE 2005[1]

Gérard Hocmard

Le Prix Nobel de Littérature décerné récemment a constitué une réelle surprise. Non pas que l'auteur couronné n'en fût pas digne. Mais l'Académie suédoise paraissait soucieuse de distribuer ses lauriers selon des critères géographiques destinés à empêcher le retour trop rapide d'auteurs d'un même pays. Or, en couronnant Harold Pinter quatre ans après V.S. Naipaul (comme tout le monde l'appelle, plutôt que Sir Vidiadhar Surajprasad Naipaul), l'Académie est apparue aux yeux de certains partiale et entichée d'anglophilie.

Il s'agit en fait d'une illusion. Les trois Prix Nobel à des auteurs de langue anglaise en moins de dix ans (le troisième étant le poète irlandais Seamus Heaney, lauréat en 1995) ne couronnent pas des citoyens britanniques. Ils consacrent des auteurs qui utilisent un langage commun, ceci témoignant de la vitalité du medium qu'ils partagent alors que leur culture les sépare. Naipaul vit près de Salisbury et a été fait chevalier (Sir) par la Reine, mais son cœur et son esprit sont en Inde ou à la poursuite de la diaspora indienne à travers le monde. L'Irlandais Seamus Heaney a été professeur de poésie à Oxford, mais il est surtout traducteur de classiques et passeur de rêve dans la tradition celtique. C'est le foisonnement de ce que les spécialistes appellent les *world Englishes* (« les anglais mondiaux», comme nous avons « la francophonie ») que les jurés du prix Nobel ont pris en compte, comme ils l'avaient d'ailleurs fait une première fois en 1986 avec le Nigérian Wole Soyinka.

Âgé de 75 ans, Harold Pinter, influencé par Beckett au départ, est aujourd'hui à la tête d'une œuvre dramatique majeure : pas moins de vingt-neuf pièces, de vingt-et-un scénarios ainsi que plusieurs recueils de poésie ou de nouvelles. Son œuvre se caractérise par l'exploration inlassable qu'il mène de l'ambiguïté des rapports humains, en s'appuyant sur des situations d'apparence quotidienne et banale dont il met en lumière les aspects symboliques ou allégoriques. La brouille familiale rappelle certaines tensions diplomatiques dans leur intensité et leur futilité, comme la brutalité de traitement infligé à quelqu'un qui ne comprend pas bien ce qui lui arrive invite à réfléchir à l'oppression d'un peuple. Le tout avec une maîtrise de la construction dramatique qui donne à ses pièces intensité et efficacité.

Révélé par *The Birthday Party* (« *L'Anniversaire* ») en 1957, il a depuis inscrit à son palmarès *The Caretaker* (« *Le Gardien* »), dont on n'oubliera pas en France la bouleversante interprétation par Jacques Dufilho, *The Homecoming* (« *Le Retour* »), *No Man's Land, A Kind of Alaska* (« *Une sorte d'Alaska* »), *Ashes to Ashes* (« *Que les morts enterrent les morts* ») et tant d'autres jusqu'à *Celebration* (« *Célébration* ») en 1999 et *Remembrance of things past* en 2000, salut de loin à *La Recherche du temps perdu* de Proust.

En tant que scénariste, il a également collaboré à des films qui s'inscrivent dans l'histoire du cinéma de la fin du XXe siècle, notamment *The Servant* et *The Go-Between* de Joseph Losey ou *The French Lieutenant's Woman* (« *La Maîtresse du lieutenant français* ») de Karel Reisz.

Avant le Prix Nobel, il avait accumulé nombre de distinctions : 14 doctorats honoris causa, le *Prix Shakespeare* de la ville de Hambourg, le *Prix européen de littérature* décerné à Vienne, le *Prix Pirandello* attribué par Palerme, le *Prix Laurence Olivier* à Londres et un *Molière d'Honneur* pour l'ensemble de son œuvre à Paris. Pair du royaume et auteur engagé, Lord Harold Pinter vient même d'obtenir le *Prix Wilfred Owen* de poésie pour un recueil virulent de poèmes dirigés contre la guerre en Irak et le suivisme des gouvernements britanniques attachés à l'alliance américaine, qui s'intitule *The Special Relationship* (« *La Relation particulière* »).

Les jurés du prix Nobel n'ont pas décerné le prix 2005 à l'aveuglette.

[1] Séance du 1^ier^ décembre 2005

RETOUR DE CHINE[1]

Joseph Picard

J'ai participé du 8 au 23 octobre 2004 à un voyage d'étude organisé par le Conseil général du Génie rural, des Eaux et des Forêts. Le programme, préparé par un ancien attaché agricole auprès de l'ambassade de France à Pékin, était à la fois technique – rencontre avec des administrations de l'agriculture et de la gestion de l'eau, des visites de centres de recherche, d'usines agroalimentaires et d'exploitations agricoles – et touristique.

Les sites visités sont situés dans les régions de :
- Pékin (Beijing en Chinois), 40° de latitude, soit un peu au sud de Madrid,
- Wuhan et Ichang sur les rives du Yangtsé, 31° de latitude, soit le niveau de Marrakech,
- et Shanghai sur l'estuaire du Yangtsé au confluent avec la rivière Huang-Pu, également à la latitude d'environ 31°.

Le temps a été agréable, avec 2 à 3 jours de brume dans la région montagneuse du barrage des "Trois gorges", un peu plus chaud qu'en France à la même époque. C'est la meilleure saison pour visiter la Chine.

L'excellent accueil qui nous a été réservé par les personnalités rencontrées, a permis des échanges intéressants, mais nécessairement superficiels, sur la situation de la Chine dans les différents domaines abordés.

Comte tenu de la courte durée et de la faible partie de la Chine visitée, ces impressions ne peuvent être que partielles, si l'on se réfère aux chiffres que l'on connaît : : 9 550 000 km^2 (18 fois la France), 1,3 milliards d'habitants (21 fois la France), avec 750 millions d'actifs, 11% seulement de la population a plus de 60 ans (cette proportion sera de 28 % en 2015), l'espérance de vie est passée de 40 ans en 1949 à plus de 70 ans en 2002. C'est un réservoir de main d'œuvre quasi illimité, avec, je cite *L'Express* du 8 décembre 2004, "une croissance insolente, des réserves de change à faire pâlir les gardiens de Fort Knox, des consommateurs boulimiques, des pauvres de moins en moins nombreux, des classes moyennes accros aux joies de la vie moderne". En outre, quelques informations plus ou moins fiables ont pu être recueillies au gré d'entretiens avec des guides-interprètes ouverts au dialogue.

Impressions générales

La première impression est celle d'un pays en mouvement avec une population organisée, active et disciplinée.

En entrant dans les villes, on est frappé par le contraste entre, d'une part, les constructions anciennes, généralement à un ou deux niveaux, les immeubles d'habitation de vingt à trente ans d'âge qui semblent sommaires et mal entretenus, et d'autre part, les nouveaux immeubles d'aspect moderne de 10 à 15 étages et, surtout, le nombre de tours toutes récentes, de moins de 20 ans, qui s'élèvent un peu partout dans le tissu urbain, abritant des banques, des entreprises, des logements et pratiquement tous les hôtels modernes de luxe ou de grand luxe. Les immeubles et la plupart des tours d'habitation sont constellés de climatiseurs individuels qui apparaissent sur les façades.

[1] Séance du 3 février 2005

La densité de la circulation, en ville comme sur les autoroutes, est également surprenante bien qu'elle s'explique par le nombre de personnes, avec de nombreux embouteillages de cars et de trolleybus pour les transports en commun, de cars de touristes et de voitures modernes de moyenne et grosse cylindrées. Les villes sont généralement coupées par de grandes avenues à trois voies dans chaque sens sur les axes principaux. S'y ajoute une voie réservée aux cyclistes de même largeur qu'une voie normale, avec des dizaines de bicyclettes démarrant en pelotons serrés dès que le feu passe au vert, auxquels se mêlent des petits scooters beaucoup plus nombreux à Shanghai, plus riche, qu'à Pékin ou Wuhan.

Sur les axes les plus utilisés, on trouve, en pleine ville, des voies aériennes sur pilotis avec des échangeurs à deux ou trois niveaux. Les Chinois n'économisent pas le béton. Les autoroutes sont à péage ; on voit des parcmètres dans les villes.

Les visites touristiques mettent en évidence les nombreux monuments de l'époque impériale, notamment de la dynastie Ming du XIVe au XVIIe siècles : palais dans des parcs, temples et tombeaux, ainsi que la célèbre place Tien an Men (La Paix céleste) et la Cité interdite. Ces monuments sont soigneusement entretenus et mis en valeur.

Les touristes sont nombreux et se bousculent avec une proportion de Chinois très importante, probablement plus de 90 %. Il y aurait, à Pékin, plus de cent millions de touristes chinois par an. En effet, avec la libre circulation à l'intérieur de la Chine, ils viennent visiter la capitale et s'attardent sur les lieux de leur histoire : il y a plusieurs heures d'attente pour visiter le mausolée de Mao ; dans les temples ils se prosternent devant les Bouddhas en brûlant des bâtonnets d'encens, souvent par paquets entiers pour que leurs vœux soient mieux exaucés.

Les visites sont organisées par groupes, qui circulent généralement en car, avec un guide qui agite un petit fanion pour éviter que le groupe ne se disperse. Les participants sont le plus souvent munis d'une casquette de couleur vive pour être mieux repérés. La ville et ses immeubles, la foule, la circulation donnent une impression de démesure.

Il reste bien entendu des vieux quartiers souvent impressionnants par leur densité. Certains connaissent une grande fréquentation touristique comme Hu-Tong à Pékin. On peut y faire une promenade traditionnelle en cyclo-pousse (il n'y a plus de pousse-pousse proprement dits) : un quart d'heure à une demi-heure pour 10 wuhans, soit un euro.

Il y a des rues d'antiquaires, des rues alimentaires copieusement achalandées. L'automne est la période des fleurs. Tout est très fleuri dans les villes, en particulier les monuments et les espaces libres où circulent les habitants et les visiteurs.

On est frappé par la qualité de l'entretien des monuments et la propreté des rues où l'on ne voit pas de chiens, sauf de rares exceptions, et jamais d'excréments. À défaut de chiens, les Chinois promènent leur oiseau dans une cage qu'ils suspendent à une branche d'arbre dans les parcs pendant qu'ils lisent leur journal assis sur un banc ou une pierre.

Les monuments ont tous une légende ou un symbolisme, par exemple le Temple du Ciel construit en 1530 au sud de Pékin, sous l'époque Ming.

Le chiffre 9 est symbolique, c'est le signe du "yang" absolu.
- 9999 est l'Empereur, que personne n'a le droit d'égaler.
- 10 000 est le ciel, qui ne peut être atteint par personne.

Le dragon est toujours à gauche, le côté de la force, le côté de l'homme. C'est le "yang". L'imagerie impériale a conçu le dragon comme un être composite : corps de poisson, écailles de la carpe, serres de l'aigle etc., assimilé à la personne du souverain. Au total, neuf éléments, le chiffre du yang absolu. Ce sont des animaux réels ou imaginaires dotés d'une vertu et d'une vitalité surnaturelle. Ils manifestent la toute-puissance impériale. Le dragon est considéré comme le maître des eaux, des terres profondes, des nuées célestes.

Le phénix est à droite du coté de la femme, c'est le "ying" subordonné au "yang".
Le parasol symbolise l'autorité du Bouddha.
Le vase est un réservoir sans fin de fortune et de bonheur.
Le lotus est le symbole de l'éveil.

Le poisson : comme le poisson, le sage évolue sans peine dans l'océan du monde. Le couple de poissons suggère la nécessité d'une aide mutuelle.

Il s'agit bien entendu de l'héritage de la Chine ancienne, mais qui n'a pas totalement disparu dans l'esprit de la population.

Le commerce – La consommation

Les petites boutiques, comme les grands magasins et les supermarchés (*Carrefour* à Shanghai par exemple) débordent de produits alimentaires, vestimentaires, entretien. Il y a moins d'équipements ménagers : réfrigérateurs, machines à laver le linge, qui sont encore chers pour les salaires chinois. Le téléphone portable est très présent dans les rues : il y en aurait plus de 300 millions en Chine.

Aux abords des lieux fréquentés par les touristes, les petites boutiques de marchands abondent avec vêtements, matériels de peinture et de calligraphie, montres, appareils de photographie, couteaux, etc... Aucun prix n'est affiché. Le touriste est la cible, particulièrement le touriste étranger. En négociant fermement on obtient les objets au tiers, voire au quart du prix initial proposé. La technique est simple, avec le langage des chiffres, il n'est pas nécessaire de parler : la négociation se fait sur une calculette. Les marchands à la sauvette sont nombreux autour des lieux touristiques avec des produits dont il est difficile de connaître la qualité et l'origine.

Le canard laquais

D'une manière générale, vus par des Français, les prix sont faibles, d'autant plus que l'euro bénéficie d'un taux de change intéressant avec le cours actuel du dollar.

Le niveau de vie

Difficile à apprécier et certainement très variable, entre les "riches", les "nouveaux riches" issus de la privatisation progressive des activités et du commerce, et l'ouvrier ou le paysan. Le PNB moyen par habitant est de l'ordre de 850 euros (21 200 euros en France) avec une progression de 7 à 8 % par an.

Dans les villes, la population active que l'on voit dans les rues semble disposer d'un niveau de vie convenable. Les salaires de l'ouvrier ou de l'employé seraient de 1 750 yuans (175 euros) par mois pour 40 heures par semaine. Dans les zones riches, comme celle de Shanghai, les salaires des classes moyennes sont plus élevés : 3 000 à 4 000 yuans par mois.

La population est encore pauvre globalement : 45% des dépenses sont consacrés à l'alimentation. Les femmes travaillent autant que les hommes. Ces derniers font les courses et la cuisine. Les jeunes couples vivent en principe chez les parents du mari, qu'ils sont chargés d'entretenir. Les grands-parents gardent les enfants.

Le prix des automobiles est relativement élevé pour le Chinois moyen : de l'ordre de 100.000 wuhans (9.000 euros) pour la Peugeot 306 qui vient d'être lancée en Chine. Le prix de l'essence est de 3,6 yuans, soit 35 centimes d'euros.

La politique de l'enfant unique

Il naît en Chine 117 garçons pour 100 filles. La proportion est de 105 pour 100 dans le reste du monde. C'est un effet de l'élimination des filles à la naissance antérieurement. Actuellement, c'est plutôt par avortement après échographie.

La politique de l'enfant unique qui était sévère, puisqu'il fallait payer une amende de 2.000 yuans à la naissance du deuxième enfant, conduisait aussi dans les campagnes, plus difficiles à contrôler, à ne pas déclarer la naissance du deuxième enfant. Cette pratique a été mise en

évidence après les inondations catastrophiques de 1954 dans la vallée du Yangtsé (300.000 morts et un million de sans-abri) en faisant l'inventaire des populations sinistrées : on aurait trouvé dans certains villages 30% d'habitants de plus que le nombre officiel.

Cette politique de l'enfant unique s'est assouplie. Elle serait à peu près respectée dans les villes. Dans les campagnes, le deuxième enfant est autorisé pour avoir un fils, car si le premier est une fille, elle part dans sa belle-famille. Mais le fils reste à la maison pour s'occuper des parents.

Des maisons pour personnes âgées commencent à être réalisées pour ceux qui n'ont pas d'enfants ou une fille qui ne peut s'occuper d'eux.

Il n'y aurait plus de distinction entre garçon et fille. Le deuxième enfant a, en principe, les mêmes droits que l'enfant unique. C'est plus facile à respecter dans les régions riches.

Le logement

En 1990, il y avait souvent trois générations dans une pièce. Mais l'évolution est rapide avec le développement des constructions et l'augmentation des revenus de la population urbaine. Dans les villes, les agences immobilières se multiplient pour louer ou vendre des logements. Dans les anciens logements, le prix des loyers était de quelques yuans par mois. Mais dans les logements plus récents, en ville, les prix sont maintenant plus élevés, voire très élevés.

Il y a une incitation à l'achat des logements avec une politique de prêts à des conditions avantageuses. D'après Jean-Marie Charpentier, architecte français qui travaille en Chine (interview dans *L'Express* du 6 décembre 2004), en l'espace de deux décennies la moyenne de la surface du logement par habitant est passée de 3 à 20 m^2.

Grâce au réservoir inépuisable de main-d'œuvre rurale, peu rémunérée, le prix du m^2 construit serait de l'ordre de 300 euros, mais il se vend entre 1 000 et 4 000 euros selon la qualité du foncier. Les Chinois étant les champions du monde de l'épargne investissent dans le béton.

Le tourisme

La Chine s'organise très bien pour recevoir les touristes étrangers. La capacité hôtelière se développe rapidement grâce, notamment, aux investissements des chaînes hôtelières internationales. Le prix des chambres est au niveau international dans les grands hôtels. (*Holiday Inn* à Shanghai 90 dollars la nuit pour une chambre à deux lits très spacieuse et bien équipée).

La Chine offre au touriste des possibilités variées :

- les villes avec leurs monuments : temples, palais et pagodes avec leurs céramiques, leurs sculptures, leurs peintures, musées, vieux quartiers typiques biens entretenus et commerçants,

- les vestiges de l'histoire du pays,

- des paysages grandioses comme les sites de la grande Muraille, les Trois Gorges, Hangzhou ("Au ciel, il y a le paradis et sur terre, il y a Suzhou et Hangzhou", slogan touristique chinois), la Venise chinoise à Zhouzhuang , Xian avec les armées de soldats en terre cuite.

En résumé

Les Chinois semblent travailleurs et économes. On ne ressent aucune agressivité, mais un potentiel considérable non seulement de main-d'œuvre, mais aussi de progrès technique et scientifique. Le retard en matière d'infrastructures et d'équipements se comble progressivement.

La force de la Chine c'est le "communisme à la chinoise" au service d'une économie capitaliste au sens de l'analyse marxiste : c'est le travail qui apparaît comme la variable d'ajustement. Cent quarante millions de paysans vivent en ville une existence quasi clandestine. Ne disposant pas de permis pour s'y installer, ils fournissent une main-d'œuvre à bon marché sans protection sociale. (Dominique Bromberger, *Investir* du 29 janvier 2005).

Les Chinois ont envie de faire les plus grands immeubles, les plus grands ponts, les plus grandes autoroutes. Lorsqu'ils ont décidé de faire quelque chose, ils vont jusqu'au bout. Exemple,

le quatrième périphérique de Pékin pour les Jeux olympiques de 2008, l'Exposition universelle à Shanghai en 2010.

Depuis le "Printemps de Pékin", les Chinois ont acquis plus de liberté à condition de ne pas faire de politique, mais le système économique a produit des inégalités dont s'inquiète le gouvernement.

Le réveil économique de la Chine ne doit peut-être pas faire trembler le monde, mais, dans le contexte de la mondialisation, il va changer son équilibre. Il appartient aux autres pays et en particulier aux Occidentaux de ne pas prendre de retard pour s'adapter à ce nouvel équilibre.

ANNEXES

L'AGRICULTURE

La Chine manque de terres cultivables, 0,1 hectare par personne à nourrir (quatre fois plus en France). L'agriculture reste soumise à la pression de l'extension urbaine et des infrastructures. Toutes les surfaces disponibles sont valorisées, par exemple :

- le long de l'autoroute entre Wuhan et Ichang, dans la plaine du Yangtsé, des piscicultures sont installées dans les excavations qui ont été creusées pour les remblais,

- des cultures maraîchères sont installées sur les digues qui séparent les rizières, les piscicultures et les parcelles de lotus (plante alimentaire),

- des cultures en terrasse sont implantées sur des petites parcelles accrochées au relief montagneux près du site des Trois Gorges, comprenant notamment des mandariniers.,

- il est fait deux, parfois trois récoltes par an sur le même sol.

La politique agricole a pour objectif d'augmenter la production de céréales et d'améliorer le revenu des paysans :

- de limiter l'urbanisation sur les terres labourables (par exemple, l'incinération des morts est obligatoire pour éviter l'utilisation du sol pour les cimetières) ;

- de promouvoir l'usage de semences sélectionnées (les responsables du Ministère de l'agriculture affirment qu'il n'y a pas de semences OGM, alors que le centres de recherche travaillent sur le sujet) ;

- d'alléger les impôts et les charges des paysans ;

- de faciliter la diversification des activités des paysans, y compris par les travaux en ville ;

- de améliorer les services et les équipements ruraux : électrification, routes, énergies nouvelles, éducation, santé.

En complément, des efforts sont effectués pour la protection de l'environnement et la recherche de l'harmonie avec la nature, notamment par la plantation d'arbres qui contribuent à la protection contre le vent et l'érosion des sols.

LES RESSOURCES EN EAU

Les ressources annuelles globales sont de 2.800 milliards de m3, irrégulièrement réparties dans le temps (70 % sur 4 mois et variables d'une année à l'autre) et dans l'espace (19 % au nord, 81 % au sud). Le problème particulier est la pollution de l'eau : un million de tonnes de limon entre chaque année dans les cours d'eau, plus de trois millions de km^2 sont touchés par l'érosion, et une forte utilisation d'engrais azotés et de produits phytosanitaires.

90 % des eaux urbaines sont polluées. Dans les hôtels qui nous ont hébergés, que ce soit à Pékin, à Shanghai, à Wuhan ou à Ichang, il est précisé dans les chambres que l'eau du robinet n'est pas potable : chaque jour une bouteille en plastique d'un demi-litre par occupant est mise dans la chambre, en plus du contenu du bar réfrigéré avec consommations payantes.

20 milliards de m^3 d'eau sont retenus dans 85.000 ouvrages.

270.000 km de digues sont destinées à la protection contre les inondations.

84.550 mégawatts hydroélectriques sont installés (soit autant que dans le reste du monde), dont 28.490 pour 42.000 petites unités.

40 % des 130 millions d'hectares cultivés sont irrigués.

Les Chinois savent se fixer un objectif principal et s'y tenir :
- pour le barrage des Trois Gorges, la priorité du Ministère des ressources hydrauliques est la protection contre la crue centennale,
- au problème de l'insuffisance de la ressource dans le nord, une réponse est le grand transfert (en projet).
- le projet de la ville de Shanghai est de fournir de l'eau potable au robinet en 2010 pour l'Exposition universelle. C'est une réponse partielle qui ne s'attaque pas aux sources de pollution.

Mais la Chine n'est pas à un défi près.

LE BARRAGE DES TROIS GORGES

Le barrage des Trois Gorges est situé sur le Yangtsé en amont de la ville de Yichang, au débouché d'un défilé de 40 km surplombé de falaises hautes de 500 à 700 m. Le concept date de 1919, mais c'est la crue catastrophique de 1954 qui a amené les autorités a commander les études de faisabilité.

L'ensemble de l'ouvrage, qui sera le plus grand du monde, comportera :

• un barrage long de 2,3 km et haut de 185 m (+5 mètres au-dessus du niveau d'eau maximum du réservoir) ;

• une digue latérale fermant un col en rive droite dont la cote est inférieure à la cote maximum de la retenue ;

• un ascenseur à bateaux permettant à des navires de 10 000 tonnes (contre 3 000 tonnes actuellement) de remonter le fleuve jusqu'à Chongqing (à 1.500 km de la mer) et ce, pendant 6 à 9 mois de l'année ;

• un système de 5 écluses en escalier ;

• 26 turbines de 700 000 kW, 12 en rive droite, 14 en rive gauche, l'ensemble constituant une centrale de 18 720 MW (la puissance nucléaire installée à Dampierre-en-Burly est de 4 unités de 900 MW) susceptible de fonctionner à environ 50% du temps et de produire annuellement 84 milliards de kWh ;

• un réservoir d'eau de 660 km de longueur et dont la superficie de 64.000 km^2 sera comparable à celle du lac Victoria en Afrique centrale.

Les travaux ont commencé en 1993 et doivent se terminer en 2009. L'objectif principal est de régulariser le débit du fleuve entre les périodes de basses et de hautes eaux (entre ces périodes, le niveau des eaux varie de 120 mètres dans le défilé des Trois Gorges !) de manière à prévenir les inondations catastrophiques en aval. Les objectifs secondaires sont de maîtriser un potentiel hydroélectrique exceptionnel, d'améliorer la navigation sur le fleuve jusqu'à Chongqing et d'augmenter la capacité d'irrigation y compris par transfert d'eau vers le nord de la Chine.

*

* *

NOS CONFRÈRES PUBLIENT

Théodore Monod – 90 années de publications par Jean-Claude Hureau et Denis Escudier, Muséum national d'Histoire naturelle – Archives, novembre 2005, 357 pages.

Une amitié perdue et retrouvée – correspondances entre Paul Claudel et Romain Rolland. Édition établie, annotée et présentée par Gérald Antoine et Bernard Duchatelet, Les cahiers de la *NRF* , Gallimard, 2005, 479 pages.

Whozzat, Dictionnaire biographique du monde anglophone, sous la direction de Gérard Hocmard, Ellipses, 2005, 416 pages.

HOMMAGE

JEAN LAHONTÂA (1909 – 2005)[1]

Gérard Hocmard

Jean Lahontâa, qui vient de nous quitter, avait été président de notre compagnie le temps de deux mandats, de 1975 à 1980, mais à vrai dire, en avait été, dès son entrée en 1972 jusqu'au moment où l'âge et les infirmités l'en avaient éloigné, un des membres les plus actifs, auteur de communications nombreuses et variées sur lesquelles je reviendrai.

Né le 25 mars 1909 à Dax d'une famille béarnaise, il avait enchaîné deux cursus universitaires, puisqu'après un diplôme d'Ingénieur des Arts et Métiers obtenu à Angers, il était entré à l'Ecole navale pour embarquer ensuite d'abord comme officier instructeur sur la *Jeanne d'Arc* (tous les chemins mènent à Orléans !), puis sur différents navires, le *Duquesne*, le *Dunkerque*, le *Chevalier Paul*, le *Mar* et enfin l'*Adroit* comme officier mécanicien principal.

Le sabordage de la flotte à Toulon en 1942 (il sert alors sur l'*Adroit*) le bouleverse et le laisse provisoirement sans affectation, avant qu'il puisse se retrouver professeur à l'Ecole navale, non sans un détour par les Landes, où il effectue un temps de service à la tête d'une centrale électrique. De 1947 à 1950, il sera en poste à Casablanca, avant de revenir au Ministère de la Marine, pour y occuper un poste au cabinet.

Quittant la Marine en 1953 après avoir atteint le grade de capitaine de Vaisseau, il entre à la Compagnie des Câbles de Lyon (filiale de la Compagnie générale d'Electricité) comme directeur de trois usines dans le Dauphiné. Il arrivera finalement à Orléans en 1959 en étant muté aux Ateliers d'Ambert (devenus peu après l'UNELEC), dont il prendra la direction ultérieurement et c'est dans notre ville qu'il posera le sac à terre.

Il était membre de notre compagnie, je l'ai dit, depuis 1972. La retraite qu'il prend en 1974 lui donne enfin l'occasion de se consacrer entièrement à ce qu'il aime : la lecture, l'écriture, les beaux-arts. Membre de plusieurs associations en plus de la nôtre – le Comité du Loiret de la Société d'entraide de la Légion d'Honneur ou la Société des Amis du Musée – il y sera tout aussi actif qu'ici et les présidera d'ailleurs elles aussi, le Comité d'Orléans de la Société d'entraide de 1982 à 1987, puis le Comité du Loiret de la même Société de 1988 à 1995, les Amis du Musée de 1985 à 1988. À la tête de cette dernière Société, il contribuera à l'achat d'œuvres importantes, en multipliera le rayonnement par l'édition de reproductions et organisera des voyages très suivis. Ceci en dit assez long sur la confiance qu'il inspirait et la compétence qui lui était reconnue par ces différentes instances, qui toutes portent encore l'empreinte de sa présidence par la dynamique qu'il a su leur insuffler.

Au sein de ce qui n'était pas encore l'Académie d'Orléans, mais la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, familièrement surnommée "Les Fines Herbes", le palmarès de **Jean Lahontâa** en matière de communications est tout aussi impressionnant. Jugez-en plutôt :

- 1973 : *Les Marins de la voile* (étude sur les conditions de vie dans la marine à voile) ;
- 1974 : *Une Etonnante Histoire de brigandage* ;
- 1975 : *Les Landes de Gascogne et leur mise en valeur* ;
- 1976 : *Des Apports du parler des marins au langage courant* ;
- 1976 : *Du Bon Usage de l'article devant les noms de navire* ;
- 1977-78 : *Les Caprices de l'Adour* (2 communications) ;
- 1979 : L*e Pavillon de complaisance* ;
- 1980 : *Histoire de la tonne et du tonneau* ;
- 1982 : *Le sabordage de la flotte à Toulon en 1942* (2 communications) ;
- 1990 : *La Magdeleine d'Orléans* ;
- 1990 : *Robert d'Arbrissel : le rêve brisé.*

[1] Séance du 15 décembre 2005

Nos archives possèdent également le texte d'une remarquable communication sur Gauguin, rédigée apparemment en 1986 et jamais prononcée, semble-t-il, qui devait être une "roue de secours" (me permettra-t-on, s'agissant de lui, de l'appeler une "bouée de sauvetage" ?) en cas de défaillance d'un conférencier.

Jean Lahontâa était officier de la Légion d'Honneur, chevalier des Palmes académiques, titulaire de la Médaille de la France libérée et commandeur de l'ordre chérifien du Ouissam Alaouite.

À tous ceux qui l'ont connu ici, il laisse le souvenir d'un homme affable et d'une très grande culture.

Je voudrais présenter à sa famille, qui nous fait l'honneur de se joindre à nous ce soir, toutes nos condoléances et vous demande de vous associer à moi pour une minute de silence. Je vous en remercie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 MARS 2006

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis et Collègues,

Le désir de s'ouvrir de plus en plus vers l'extérieur et de mieux se faire connaître, oblige l'Académie d'Orléans à augmenter et à diversifier ses activités, tout en conservant son rôle de Société savante.

C'est dans ce sens que 2005 a vu se concrétiser plusieurs projets mis en chantier durant l'année 2004. Citons pour commencer la naissance effective de *La Société des Amis de l'Académie d'Orléans* qui compte à ce jour une soixantaine de membres. Nous regrettons que l'étroitesse de nos locaux ne puisse admettre à nos séances privées qu'un nombre très restreint de nos amis. Peut-être serons-nous amenés dans l'avenir à ouvrir une seconde salle munie de vidéo, pour les recevoir plus nombreux.

À signaler, l'aménagement de la bibliothèque dans une des salles du rez-de-chaussée restaurée durant l'année 2004 grâce à l'aide de plusieurs membres titulaires, sous la conduite de notre collègue Dominique Schaefer et avec le concours de la Ville d'Orléans. L'Académie possède désormais une bibliothèque qui, sous la direction d'un nouveau bibliothécaire en la personne de Christian Loddé, se trouve d'être à même de recevoir lecteurs et chercheurs.

Notre Compagnie a vu se renouveler son parc informatique, avec l'aide de la Caisse d'Épargne du Val de Loire-Orléanais que nous remercions vivement. De nouveaux ordinateurs, imprimante et projecteur sont venus remplacer nos anciens appareils désormais obsolètes. Profitant de la même occasion, un site Internet se trouve actuellement en préparation sous l'égide de Guillaume Bordry.

Par ailleurs, l'Académie d'Orléans a participé les 13, 14 et 15 octobre, aux *Rendez-vous de l'Histoire* à Blois, avec comme thème "Religion et politique". Me Bauchy devait y donner une conférence.

La journée des associations, le 4 septembre, a vu la présence de notre association au Campo-Santo. Les 17 et 18 septembre pour les Journées du Patrimoine, les portes de l'Académie et son jardin ont été ouverts au public de 14 à 17heures.

Depuis la dernière Assemblée du jeudi 3 février 2005 jusqu'à la fin de l'année, l'Académie s'est réunie 15 fois en séance privée. Parmi ces 15 séances, notons que Monsieur Serge Grouard, député-maire, membre d'honneur de droit de l'Académie, est venu, le jeudi 3 novembre 2005, nous entretenir du *Développement durable*.

Aux séances privées se sont ajoutées 4 séances publiques :

- le 17 mars au Muséum, Claude Hartmann, membre titulaire, nous a présenté *La botanique dans les livres du siècle des Lumières*.
- le 7 avril, à la médiathèque, Claude -Henri Joubert, membre titulaire, a traité de *La musique du XXIe siècle : retour au Moyen Âge ?*
- le 12 mai, à la médiathèque, Louis Savot membre correspondant a tracé la biographie de *-Aignan-Thomas Desfriches (1715-1800), négociant orléanais et dessinateur de paysage*.
- le 20 octobre, au Muséum, ce fut le tour de Marius Ptak, membre correspondant, de nous faire réfléchir sur les questions suivantes : *Recherche scientifique : éthique et bioéthique, transgression*s.

Le 3 mars, le Rotary a associé l'Académie à un dîner-débat sur le thème de "L'Europe de la défense" animé par M. Jacques Douffiagues, ancien ministre, président de l'Institut des Hautes Études de la Défense nationale.

Le 8 juin la sortie annuelle devait conduire l'Académie, dans le Val du Loir, par Montoire, la Possonnière et Saint-Côme, sur les pas de Ronsard.

Le 24 novembre, s'est déroulé à l'hôtel Mercure d'Orléans notre dîner-débat sur le thème *De l'utilité du bonheur* avec, comme invité, Monsieur Bertrand Vergely, professeur de philosophie en Première supérieure au lycée Pothier d'Orléans et maître de conférence à l'Institut d'Études politiques de Paris.

Le conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de cette année. ll s'est penché sur le format des Mémoires. Rappelons que ceux-ci continueront à être publiés, sur les conseils de Joseph Picard, secrétaire général, en format A4 tout en conservant les caractères garamond mais en resserrant les lignes suivant le modèle correspondant à un gain de l'ordre de 10%. Le volume des communications est désormais limité à 12 pages.

Au cours de ses réunions, le conseil d'administration a poursuivi l'étude du projet de la publication d'une" Anthologie des écrivains méconnus de l'Orléanais au XVIIIe siècle". Tâche confiée à notre collègue Gérard Lauvergeon avec un "comité de lecture". Par ailleurs, une table des mémoires 2000 - 2004 par noms d'auteurs et thèmes a été présentée. Elle a été réalisée par notre collègue Olivier de Lacoste.

Pour ce qui concerne les membres nous noterons la titularisation en 2005 de Mme Luce Madeline dans la Section Sciences et de MM. Marc Baconnet, Guy Dandurand, Géraldi Leroy, Alain Malissard, Christian Loddé, Michel Marion et Christian Phéline dans la Section Belles Lettres et Arts. Ont été admis comme membres correspondants en 2005 MM^mes^ Sophie Dupuy-Trudelle, Danièle Michaux et Françoise Thinat, MM. Frédéric Aubenton, Philippe Baguenault de Puchesse, Guillaume Bordry, Patrick Brun, Denis Escudier, Jean-Yves Mérour, Marius Ptak et Jean Richard.

Ce qui donne à la fin de l'année 2005 : 58 membres titulaires, sachant que selon les statuts le nombre de ceux-ci se trouve strictement limité à 60, et 25 membres correspondants.

L'honorariat a été décerné à M. Lionel Marmin.

Nous avons eu malheureusement la tristesse de déplorer la disparition de I'un de nos membres les plus prestigieux, Jean Lahontâa, membre honoraire. Un hommage lui a été rendu en présence de sa famille, par le président Gérard Hocmard au début de la séance du jeudi 15 décembre 2005.

Pour terminer, l'Académie adresse ses félicitations à son membre d'honneur élu, Gérald Antoine, membre de l'Institut et premier doyen de l'Université d'Orléans pour son élévation à un grade supérieur dans l'ordre de la Légion d' Honneur. Félicitations aussi à notre président Gérard Hocmard nommé chevalier dans l'ordre des Palmes académiques et à notre collègue Jacques-Henri Bauchy qui s'est vu décerner le Mérite agricole.

En conclusion : si durant cette année 2005, l'Académie a beaucoup travaillé, elle s'est en même temps ouverte à l'extérieur par la fondation de la *Société des Amis de l'Académie*. De plus ses activités et son dynamisme lui ont permis de mieux se faire connaître. Le président vous en parlera dans son rapport moral.

Ici se termine le rapport d'activité. Je vous remercie pour la patience que vous avez bien voulu montrer en l'écoutant, sachant que tout rapport peut souvent paraître fastidieux. Donc encore une fois, merci. !

Dr Pierre Bardet
Secrétaire administratif

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Directeur régional de l'Action culturelle,
Mes chers consœurs et confrères,

Vous avez entendu le compte-rendu qu'a donné de nos activités de l'année 2005 le Secrétaire administratif de notre compagnie, le docteur BARDET, que je remercie de sa disponibilité et du soin qu'il met à remplir sa tâche. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier vivement les membres du Conseil d'Administration, dont les efforts permettent que l'Académie fonctionne, et particulièrement les membres du Bureau, attelés aux tâches ingrates du Secrétariat, comme Joseph PICARD, du suivi de la Trésorerie, comme Pierre BONNAIRE, voire des travaux de réfection, puisque Christian LODDÉ pousse la conscience de bibliothécaire jusqu'à avoir entrepris, avec Jacqueline SUTTIN, la remise en état de ce qu'on appelle le Bureau du Président et qui était dans l'état où l'avaient laissé les travaux de 1871 après le départ des Bavarois.

Je ne reviendrai pas sur le compte-rendu des activités, dont vous aurez pu constater qu'elles ont été riches et variées. Si vous le permettez, je voudrais plutôt parler des actions entreprises, en préciser les objectifs et faire le point sur les premières retombées.

L'année écoulée a donc vu plusieurs réalisations :

1. Tout d'abord l'équipement informatique de l'Académie, grâce au mécénat de la *Caisse d'Épargne Val de France - Orléanais*, dans le cadre de sa politique de soutien à des projets locaux d'intérêt social ou culturel, ce dont nous nous aurons prochainement l'occasion de la remercier au cours d'une réception. Ce matériel va faciliter l'administration de l'Académie, permettre une communication extérieure moderne, en même temps que les communications pourront bénéficier de projections gérées par *Power Point*.
2. La création d'une *Société des Amis de l'Académie*, dont le succès est très encourageant, puisqu'au bout de quelques mois d'existence seulement, elle réunit plus de 70 adhérents, attentifs à nos travaux et désireux de participer à leur façon au rayonnement de l'Académie.
3. L'inscription, afin d'en accroître la diffusion, de nos publications sur la liste du CTHS (*Comité des Travaux historiques et scientifiques*), dont le congrès national annuel est un moment fort de la vie des sociétés savantes de notre pays. Ceci nous a déjà valu deux demandes de documentation et une vente d'ouvrage.
4. L'acte de candidature à la *Conférence nationale des Académies*. Pour en faire partie, il faut
   - que l'Académie justifie d'une création antérieure à la Révolution ;
   - qu'elle ait un nombre limité de fauteuils, auxquels on accède par élection ;
   - qu'elle justifie de travaux de qualité, qui sont soumis à l'appréciation d'une commission nationale dans laquelle siègent des membres de l'*Institut de France*.

   Il s'agit d'un long processus qui est loin d'être terminé, mais j'ai eu le plaisir d'entendre le professeur GRASSET, de Montpellier, Vice-Président de la Conférence, m'annoncer qu'après examen des documents fournis, un avis très favorable avait été réservé à notre demande. Ceci devrait nous valoir de devenir, prochainement j'espère, le 29ème membre de cette conférence
5. Restent enfin diverses initiatives, l'entrée en contact avec les Académies des villes jumelles, notamment celle de Cracovie, dont la réponse a été très chaleureuse et qui nous tiendra désormais au courant de ses travaux scientifiques, ainsi que le principe adopté d'une coédition, par le *Musée des Beaux-Arts, la Société historique et archéologique* et nous-mêmes, du catalogue de la section lapidaire du Musée historique. Outre l'intérêt de cette édition, je pense que le principe d'une coopération entre acteurs culturels de la ville ou de la région ne peut, ici encore, que servir l'image de l'Académie.

Pourquoi tout cela et n'y a-t-il pas un risque pour l'Académie d'oublier sa vocation ? Je répondrai par la moralité du *Guépard* de Lampedusa: « il faut que tout change pour que tout reste semblable ». En fait le risque pour une Académie, comme pour toute association, est l'auto-complaisance, le cocon et la routine. Il ne me paraît guère viable, à très court terme, de continuer à fonctionner comme si le monde s'était arrêté. La société évolue sans cesse. Le savoir n'est jamais une fin en soi ni une valeur automatiquement respectée. Il n'y a de talents reconnus qu'au service d'une action et à condition qu'ils s'appuient sur une image forte. Il en a toujours été ainsi. En contrepartie des soutiens qu'elle reçoit, l'Académie se doit d'être partie prenante de la vie de la cité, de participer à son rayonnement et de fournir une offre culturelle. Ce qui ne veut pas dire perdre son âme ou son identité. Soyez sûrs que nous y veillerons.

Le Conseil d'Administration a donc plusieurs projets pour l'année qui s'ouvre :

1. D'abord celui de développer une politique de publications de qualité, confiées à un éditeur afin qu'elles figurent sur des listes de diffusion et se rentabilisent. Le choix en sera confié provisoirement à la commission qui travaille actuellement sur le premier volume envisagé, l'anthologie d'écrivains orléanais du XVIIIe siècle dont vous avez déjà entendu parler.
2. Ensuite celui de préparer la célébration du Bicentenaire de la re-création en 1809 et de confier la tâche ici encore à une commission, pour laquelle je sollicite votre collaboration et vous demanderai de bien vouloir me contacter au plus vite, si vous êtes intéressés.
3. Nous travaillons à mettre sur pied l'idée soumise par André BRACK d'un rendez-vous annuel de l'Académie avec le public orléanais sur le modèle de la Journée des Sciences, pour valoriser le potentiel de notre compagnie en présentant des communications sur un thème transversal. Nous tentons de battre la montre en organisant, pour une première édition de ce qui s'appellerait *Le Printemps de l'Académie*, un colloque d'un après-midi sur le thème *L'Histoire de la géographie*.
4. Un tout nouveau projet vient d'être soumis par Pierre GILLARDOT, qui consisterait à diffuser les lectures des uns et des autres, par le moyen d'un temps de parole à chaque séance et, si c'est techniquement possible, d'une feuille mensuelle.

Il est éloquent que des projets comme ceux-ci émanent d'ailleurs que du Conseil. Dans son infinie sagesse, le législateur de 1901 a prévu une structure verticale, hiérarchique, des sociétés et associations. Il n'est pas sûr cependant que cela reste le modèle le plus approprié dans un monde où les modèles horizontaux, multipolaires, d'organisation semblent en voie de faire la preuve de leur dynamisme. Rassurez-vous, nous ne bousculerons pas, je le répète, les structures de l'Académie, mais l'existence en son sein de commissions, impliquant davantage les uns et les autres en vue de la réalisation de projets précis, paraît tout à fait souhaitable.

Je terminerai en vous rappelant que la prochaine Assemblée générale ordinaire verra arriver à son terme le mandat d'une moitié des membres du Conseil d'Administration, pour la plupart non rééligibles aux termes de nos statuts. Je vous invite donc d'ores et déjà, si vous pensez pouvoir consacrer un peu de temps, de talent et d'énergie à l'Académie, à songer à vous présenter lors de ce renouvellement et vous en remercie très vivement d'avance

En vous remerciant de votre patience et de votre attention, je soumets ce rapport à votre délibération.

Le Président,
Gérard HOCMARD
Le 2 mars 2006

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président	M. Gérard HOCMARD
Vice-président	M. Georges LIENHARDT
Secrétaire général	M. Joseph PICARD
Secrétaire administratif	Dr Pierre BARDET
Trésorier	M. Pierre BONNAIRE
Bibliothécaire	M. Christian LODDÉ

MEMBRES

M. Bernard BAILLY
M. Claude-Joseph BLONDEL
M. Michel BOUTY
M. Claude HARTMANN
M. Claude IMBERTI
M. Gérard LAUVERGEON
M. Bernard PRADEL
M. Dominique SCHAEFER
Mme Jacqueline SUTTIN

MEMBRES D'HONNEUR DE DROIT

M. André VIAU, préfet de la région Centre, préfet du Loiret
M. Éric DOLIGÉ, président du Conseil général
M. Michel SAPIN, président du Conseil régional
M. Serge GROUARD, maire d'Orléans
M. Gérald GUILLAUMET, président de l'Université d'Orléans

MEMBRE D'HONNEUR ÉLU

M. Gérald ANTOINE, membre de l'Institut

MEMBRES TITULAIRES

SECTION AGRICULTURE
(Président : M. Claude HARTMANN)

1998 Bernard BAILLY (INA, ENGR)
Ingénieur général honoraire
du Génie rural, des Eaux et des Forêts,
3 rue de la Bourie Blanche
45000 ORLEANS
☎ 02 38 53 14 19

1967 Bernard BONNEVIOT (INA, ENGR)
Ingénieur en chef du Génie rural,
des Eaux et des Forêts (er)
393 rue Rodolphe Richard
45160 OLIVET
☎ 02 38 69 05 62

1994 Claude HARTMANN
Agrégé, docteur ès sciences
Professeur honoraire Université
d'Orléans
9 rue Maréchal Foch
45000 ORLÉANS
☎ 06 70 63 07 99

1996 Roger LAFOUGE (INA, ENEF)
Ingénieur général honoraire
du Génie rural, des Eaux et des Forêts
103 rue des Cornouillers
45160 OLIVET
☎ 02 38 76 02 25

1997 Joseph PICARD (INA, ENGR)
Ingénieur général honoraire
du Génie rural, des Eaux et des Forêts
2 allée du parc Saint-Laurent
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 77 96 82

1987 Pierre BONNAIRE (INA, ENEF)
Ingénieur général honoraire
du Génie rural, des Eaux et des Forêts
13 rue de l'abbé Bibault
45650 ST JEAN LE BLANC
☎ 02 38 56 26 28

1993 Robert GIRAULT
Avocat (er)
19 rue Neuve-Tudelle
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 66 78 32

1997 Jean-François LACAZE (INA, ENEF)
Directeur de recherche émérite INRA
85 rue Gustave Flaubert
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 63 23 88

1984 Claude LEFORESTIER
Directeur général honoraire
du Centre de formation et
de promotion professionnelle horticole
Résidence Rives de Loire
1 place Louis Armand
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 88 55 98

1997 Gaston SOULIEZ
Géologue
Directeur commercial d'ANTEA (er)
1224 rue Rodolphe Richard
45160 OLIVET
☎ 02 38 63 05 49

MEMBRES TITULAIRES

SECTION SCIENCES
(Président : M. Bernard PRADEL)

1993 Jacques BÉNARD
Docteur en médecine
17 rue du Parc,
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 30 43

1996 Micheline CUÉNIN
Agrégée, docteur ès lettres
Professeur émérite Université
Paris III
La Malmusse
41220 LA FERTÉ SAINT-CYR
☎ 02 54 87 92 27

1979 Raymond DIDIER
Docteur en médecine
3 Place Gambetta
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 45 31

1997 Alain DURAN (ENS CACHAN)
Docteur en histoire - Paris I
Inspecteur DGCCRF
Ministère de l'Économie
et des Finances
2, rue de Gergovie
45430 CHÉCY
☎ 02 38 86 80 90

1971 Antoine GEISEN
Docteur en médecine
Ancien directeur régional de la Santé
1 allée des Alouettes
45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC
☎ 02 38 66 60 45

2000 André BRACK
Docteur ès sciences physiques
Directeur de recherche au CNRS
Centre de Biophysique moléculaire
d'Orléans
2 allée de Limère
45160 ARDON
☎ 02 38 63 12 42

2003 Michel DECK (EP, ENSG)
Ingénieur général géographe honoraire
129 rue Jean Bordier
45130 BAULE
☎ 02 38 44 38 63

2001 Henri DRANSARD
Président de Chambre de Commerce
honoraire
50 avenue Dauphine
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 66 13 06

1984 Michel GAUTHIER
Docteur ès lettres
Professeur Université Paris V (er)
47 bd Guy-Marie Riobé
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 88 72

1997 Pierre GILLARDOT
Agrégé, docteur ès lettres
Professeur émérite de géographie
Université d'Orléans
12 venelle Fosse Vilgrain
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 68 04 82

1998 Jean LÉVIEUX
Docteur ès sciences
Professeur émérite
Université d'Orléans
80 allée Émile Fousset
45150 OLIVET
☎ 02 38 56 36 47

2001 Luce MADELINE
Docteur en médecine
Le Vaussoudun
Chemin de Vaussoudun
45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
☎ 02 38 88 03 16

1989 Bernard PRADEL (ENA)
Directeur régional honoraire des Impôts
"Les Jardins du théâtre"
20 bd Pierre Ségelle
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 02 35

1999 Jean TRICHET
Agrégé, docteur ès sciences
Professeur émérite
Université d'Orléans
391 rue de Lorette
45160 OLIVET
☎ 02 38 62 02 35

1993 Georges LIENHARDT
Docteur ès sciences
Secrétaire général honoraire du BRGM
1771 rue de la Source
45160 OLIVET
☎ 02 38 63 34 41

1996 Jacques PONS (EN des Chartes)
Collaborateur d'éditeurs
7 bd Jean Jaurès
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 81 29 98

1997 Dominique SCHAEFER (EP, ENPC)
Ingénieur général honoraire
des Ponts et Chaussées
18 bd Pierre Ségelle
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 77 22 58

MEMBRES TITULAIRES

SECTION BELLES-LETTRES ET ARTS
(Président : M. Gérard LAUVERGEON)

2003 Marc BACONNET
Agrégé des lettres classiques
Doyen honoraire de l'Inspection
Générale des Lettres
Écrivain
14 rue Henri IV
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 63 39 53

1968 Anne-Marie BANQUELS de MARQUE
Résidence Athéna
25 rue Marcel Proust
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 20 66

1997 Pierre BARDET
Docteur en médecine
37 rue du Colombier
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 35 18

1965 Jacques-Henri BAUCHY
Notaire honoraire
11 place Charles Desvergnes
45270 BELLEGARDE
☎ 02 38 90 95 81

1953 Henri BILLAULT
1 rue Saint Yves
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 64 01

1993 Pierre BLAREAU
Architecte DPLG (er)
195 sentier des Prés
45160 OLIVET
☎ 02 38 69 42 95

1996 Claude Joseph BLONDEL (ENA) †
Docteur en droit
Contrôleur financier honoraire
15 rue des Écoles
45740 LAILLY EN VAL
☎ 02 38 44 73 93

1999 Philippe BONNICHON (ENS)
Agrégé, docteur en histoire
Maître de conférences d'Histoire
Moderne, Université Paris IV
"La Hardraye"
37160 LA CELLE-SAINT-AVANT
☎ 02 47 65 04 79

1998 Olivier de BOUILLANE de LACOSTE
Président de chambre honoraire
à la Cour de cassation
44 quai des Augustins
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 56 39 25

2001 Michel BOUTY
Agrégé des lettres classiques
Inspecteur d'Académie
Inspecteur pédagogique régional des
Lettres honoraire
38 rue du Maréchal Foch
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 51 34

1993 Gabin CAILLARD (ENFOM)
Trésorier payeur général honoraire
280 route de Paris
45270 QUIERS SUR BEZONDE
☎ 02 38 90 11 81

2003 Guy DANDURAND
Agrégé de l'Université
Professeur honoraire de Chaire supérieure
50 rue de Xaintrailles
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 42 92

1971 André DELTHIL
Conseiller honoraire
à la Cour d'appel de Paris
8 place Albert Ier
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 20 21

1986 Jacques GUEROLD
Docteur en droit
Ancien secrétaire général à
La République du Centre
48 rue des Carmes
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 47 06

1999 Gérard HOCMARD
Agrégé, professeur d'anglais de
Chaire supérieure au lycée Pothier
6 rue de la Bourie rouge
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 06 51

1977 Claude IMBERTI
Cadre administratif IBM (er)
1 place du Châtelet
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 54 95 30

1985 Claude-Henry JOUBERT
Docteur ès lettres modernes
Professeur à l'école nationale de musique d'Aulnay-sous-Bois,
13 rue Saint-Étienne
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 80 29 55

2000 Gérard LAUVERGEON
Agrégé d'histoire
Professeur (er)
4 rue François II
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 63 02 40

2003 Géraldi LEROY (ENS Saint-Cloud)
Agrégé, docteur ès lettres
Professeur émérite Université d'Orléans
96, rue du Pont Bouchet
45160 OLIVET
☎ 02 38 63 03 99

1991 Christian LODDÉ
Libraire (er)
7 rue Étienne Dolet
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 94 05

1976 Jean MADELIN †
Recteur émérite
de Saint-Louis des Français
56 bis rue de Bellebat
45044 ORLÉANS CEDEX
☎ 02 38 51 80 40

2003 Alain MALISSARD
Agrégé des lettres
Professeur émérite
Université d'Orléans
93 rue Saint-Marceau
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 51 97 27

2004 Michel MARION (ENSB)
Docteur ès lettres (histoire)
Conservateur général des bibliothèques
Directeur des bibliothèque d'Orléans
1 rue Dupanloup
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 52 99 06

2003 Pierre MUCKENSTURM
Inspecteur d'Académie honoraire
40 rue de la Lionne
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 56 88 31

1991 Robert MUSSON
Antiquaire décorateur (er)
1 rue du Puits Saint-Christophe
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 54 34

2003 Christian PHÉLINE
Docteur en médecine
15 chemin du Halage
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 47 92

1989 Olivier SÉVÉRAC
Docteur en médecine
Résidence Saint-Laurent
11 bd Jean-Jaurès
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 45 76

1991 Jacqueline SUTTIN
Administrateur civil honoraire
Ministère de l'Économie et des Finances
74 bd de Châteaudun
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 64 81

1980 Jacques-Henri PELLETIER
Architecte principal municipal honoraire
9 rue Émile Davoust
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 55 39

1978 Marcel ROUSSEAU
Lieutenant-colonel honoraire
Administrateur de société
Résidence Sainte-Cécile
21 boulevard Rocheplatte
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 16 79

1952 Joseph STOVEN
Docteur en droit, avocat (er)
7 rue de la Bretonnerie
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 81 18 36

MEMBRES CORRESPONDANTS

2005 Frédéric AUBANTON
Architecte DPLG
Architecte Urbaniste en Chef de l'État
Architecte des Bâtiments de France
Chef du Service départemental de
l'Architecture et du Patrimoine du Loiret
Conservateur de la cathédrale Sainte Croix
5 place de Gaulle
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 77 77

2003 Jean-Louis BESÈME
Ingénieur général du Génie Rural,
des Eaux et des Forêts
Président du Conseil Supérieur
de la Pêche
60 rue Saint-Euverte
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 53 34

2005 Patrick BRUN (INA, ENGR)
Ingénieur en chef du Génie rural,
des Eaux et des Forêts
Directeur général adjoint
de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
26 rue du Bœuf Saint-Paterne
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 54 18 98

2004 Marie-Bénédicte DIETHELM
Docteur en droit Paris II
Docteur en littérature Paris IV
La Source - Route de la Groue
45390 ONDREVILLE
☎ 02 38 39 16 05
23 rue Jacob - 75006 PARIS
☎ 01 40 51 07 79

2005 Denis ESCUDIER (EN des Chartes)
Responsable de la section
de musicologie médiévale
Institut de recherche et d'histoire des textes
11 allées André Gide
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 63 55 04

2005 Philippe BAGUENAULT de PUCHESSE
(I A E Lyon)
P D G de la SOFI (er)
Domaine de Puchesse
45640 SANDILLON
☎ 02 38 41 00 18

2005 Guillaume BORDRY
Docteur ès lettres Paris III
Ancien élève du Conservatoire National
supérieur de musique de Paris
Professeur IUT de Paris V
80 boulevard Magenta
75010 PARIS
☎ 06 83 47 79 12

1997 Gustave CORNET
Géologue
Directeur de recherche honoraire INRA
14 allée de Limère
45160 ARDON
☎ 02 38 64 20 38

2005 Sophie DUPUY-TRUDELLE
Agrégée, docteur ès lettres
Professeur de philosophie
20-22 rue de la Vieille Monnaie
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 77 28 22

1997 Hervé FINOUS
Professeur d'histoire
La Guette Brulée
45510 TIGY
☎ 02 38 56 26 92

1994 Jean GOYET (EP)
Ancien directeur général Chimie, PUK
Maire de Saint Benoît-sur-Loire
Les Forges, route de Bonnée
45730 SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE
☎ 02 38 35 75 28

2002 Claire LIENHARDT
Agrégée, docteur en histoire
I.P.G. Rectorat d'Orléans
20 rue de la Chopinière
45300 VRIGNY
☎ 02 38 35 75 28

2005 Danièle MICHAUX
Docteur ès lettres(Moyen Orient ancien)
Archéologue
"Vincennes"
37 route de Vincennes
45450 INGRANNES
☎ 02 38 57 11 12

1992 Christian OLIVE
Maître en droit
Directeur de gestion de patrimoine
Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
37 rue de l'Archer
45160 SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN
☎ 02 38 76 39 00

2005 Jean RICHARD (ESITPA)
Directeur des ventes industrielles France
et Bénélux
Comité de direction Du Pont de Nemours
France S.A.S. Division agrochimie
2 bis place de l'Hôtel de Ville
45340 BEAUNE-LA-ROLANDE
☎ 06 80 21 57 08

1997 François LELONG
Docteur ès sciences
Professeur émérite
Université de Bourgogne
179 rue Hème
45160 OLIVET
☎ 02 38 63 21 85

2004 Jean-Yves MÉROUR
Ingénieur ENSCP
Docteur ès sciences
Professeur Universités d'Orléans
216 allée des Pervenches
45160 OLIVET
☎ 02 38 63 17 92

2004 Jean-Pierre NAVAILLES
Agrégé, docteur d'État
Professeur Université Paris XI
Résidence Athéna
27 b rue Marcel Proust
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 64 88

2005 Marius PTAK (ENS Saint-Cloud)
Agrégé, docteur ès sciences
Professeur émérite Université d'Orléans
Chercheur honoraire au CNRS
11 rue Clovis 1er Roi des Francs
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 63 11 57

2004 Louis SAVOT
Commissaire-priseur (er)
5 rue François Rabelais
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 54 29 11

1999 Jean-Louis SOURIOUX
Agrégé, docteur en droit
Professeur émérite
Université Paris II
7 rue Saint-Euverte
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 81 27 36

2005 Françoise THINAT
Pianiste concertiste
Professeur honoraire au Conservatoire d'Orléans
Professeur à l'École Normale
de Musique de Paris
Présidente-Fondatrice du Concours international
de piano d'Orléans (Répertoire XXe—XXIe siècles)
24 rue des Solitaires
75019 PARIS
☎ 01 42 45 56 81

2003 Jean-Pierre VITTU
Docteur ès lettres
Professeur d'Histoire moderne
Université d'Orléans
155 rue du Faubourg Saint-Denis
75010 PARIS
☎ 01 40 35 25 81

MEMBRES HONORAIRES

1974 Jean LAHONTÂA (ICAM, EN) †
Capitaine de Vaisseau honoraire
Résidence Sainte-Cécile
21 boulevard Rocheplatte
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 65 76

1976 Lionel MARMIN
Secrétaire général honoraire
de la ville d'Orléans,
19 rue de l'Écu d'or
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 57 55

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Orléans

- Association Guillaume Budé
- Centre Jeanne d'Arc
- Société archéologique et historique de l'Orléanais
- Société des amis des musées d'Orléans
- Société des amis du Muséum de Sciences Naturelles d'Orléans

Région Centre

- BEAUNE-LA-ROLANDE : Société des Amis de l'histoire de Beaune
- BLOIS : Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher
- CHARTRES : Société archéologique d'Eure-et-Loir
- CHÂTEAUDUN : Société dunoise d'archéologie, Histoire, Sciences et Arts
- CHÂTEAUROUX : Académie du Centre
- GIEN : Société historique et archéologique du Giennois
- MONTARGIS : Société d'émulation de Montargis
- PUISEAUX : Société archéologique de la région de Puiseaux
- SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE : Renaissance de Fleury
- TOURS :
    - Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
    - Société archéologique de Touraine
- VENDÔME : Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois

Autres régions

- AMIENS : Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
- ANGERS : Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
- AUXERRE : Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne
- BESANÇON : Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
- BORDEAUX : Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts
- CAMBRAI : Société d'émulation de Cambrai
- DIJON : Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
- GAP : Société d'études des Hautes-Alpes
- LE HAVRE : Société havraise d'études diverses
- MÂCON : Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres
- METZ : Académie nationale de Metz - NANCY : Académie de Stanislas
- NIORT : Société historique et scientifique des Deux-Sèvres
- ROUEN : Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
- STRASBOURG : Société académique du Bas-Rhin, Lettres et Arts

Autres pays

-CRACOVIE : Académie polonaise des Arts et des Sciences